ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

MM. Le baron De Gerlache, Président.
Le baron De Reiffenberg, Secrétaire.
Gachard, Trésorier.
Le chanoine De Ram.
Le chanoine De Smet.
Du Mortier.
Bormans.

MONUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DES PROVINCES

DE

NAMUR, DE HAINAUT ET DE LUXEMBOURG.

MONUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DES PROVINCES

DE

NAMUR, DE HAINAUT ET DE LUXEMBOURG,

RECUEILLIS

ET PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR

Le Baron De Reiffenberg.

—

TOME V.

BRUXELLES,
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

—

1848.

DEUXIÈME DIVISION.

LÉGENDES HISTORICO-POÉTIQUES.

LE

CHEVALIER AU CYGNE

ET

GODEFROID DE BOUILLON.

LE
CHEVALIER AU CYGNE

ET

GODEFROID DE BOUILLON,

POËME HISTORIQUE,

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC DE NOUVELLES RECHERCHES SUR LES LÉGENDES QUI ONT RAPPORT A LA BELGIQUE,

UN TRAVAIL ET DES DOCUMENTS SUR LES CROISADES;

PAR

Le Baron De Reiffenberg.

—

TOME II.

BRUXELLES,
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

—

1848.

INTRODUCTION.

RECHERCHES ULTÉRIEURES SUR LA LÉGENDE DU CHEVALIER AU CYGNE. — GODEFROID DE BOUILLON, CONSIDÉRÉ SOUS UN ASPECT NOUVEAU. — CROISADES. — PREMIÈRES EXPÉDITIONS A LA TERRE SAINTE. — PART QUE LES BELGES Y PRIRENT. — L'HISTOIRE EN PRÉSENCE DES TRADITIONS POPULAIRES ET DES FICTIONS POÉTIQUES.

Au moment où la Belgique acquitte enfin une dette sacrée et que, secondée par le talent d'un de ses meilleurs artistes, elle érige, dans sa capitale, une statue à Godefroid de Bouillon, il semble qu'un poëme consacré à ce grand homme, et qui a été jadis composé par un Belge, ne pouvait voir le jour plus à propos. La circonstance rajeunira ce vieux monument du passé, et donnera peut-être un intérêt actuel à des légendes oubliées, à des questions d'histoire et de philologie que leur nouveauté n'empêche pas d'avoir l'air suranné et décrépit.

Le volume précédent, où se développe l'antique et mystérieuse tradition du Chevalier au Cygne, sert de préambule au récit des exploits, véritables ou fabuleux, du petit-fils d'Hélyas. En mettant sous les yeux du public les différentes transformations de ce mythe national, nous en avons soigneusement recherché l'origine; nous avons tâché de suivre la

filiation des idées et des croyances, et nous sommes arrivé à cette conclusion, que le Chevalier au Cygne appartient à la mythologie germano-belge. La critique, dont les encouragements méritent toute notre gratitude [1], paraît avoir généralement adopté ce résultat. Un savant que nous estimons beaucoup, a prétendu néanmoins que la légende du Chevalier au Cygne est indo-germanique, et il s'est étayé de quelques citations qui nous paraissent plus ingénieuses que concluantes [2]. Sans doute, il y a

La fable du Chevalier au Cygne est germano-belge.

[1] Extrait de la *Gazette de Brême*, dans l'*Indépendance* du 23 juin 1846; même journal du 28 juin 1846, art. signé XX; *Nouvelle revue encyclopédique*, Paris, Didot, in-8°, octobre 1846, pp. 193-198; *Messager des sciences historiques*, 1846, p. 283; *Archives du Nord de la France*, nouv. série, t. V, p. 584; t. VI, pp. 151-152, etc.

« Décidément, a dit la *Gazette de Brême* à propos du *Chevalier au Cygne*, à l'égard de l'his-
» toire *écrite* ou *peinte*, la jeune Belgique mérite l'attention que tous nos journaux scientifiques
» et artistiques lui accordent depuis quelques années. Une noble lutte s'est engagée dans ce
» pays entre la plume et le pinceau, et les résultats de cette lutte ne peuvent être que flatteurs
» pour l'amour-propre des Belges. » Ces paroles ont trouvé de l'écho chez MM. Diez, Gesenius, Graesse, Adelb. Keller, F. Wolf, Victor Le Clerc, P. Paris, etc., qui ont, d'une main amie, soutenu notre marche mal assurée.

Corrections pour le tome IV.

Comme nous saisissons avec empressement toutes les occasions de corriger les erreurs qui doivent infailliblement nous échapper, nous indiquerons ici celles qui nous ont été signalées, dans des communications officieuses, par l'illustre M. Frédéric Diez, de Bonn :

Tome IV, v. 175. *Volsisse*, première et non seconde personne de l'imparfait du subjonctif.
— v. 452. *Phiés*, lisez : *chiefs*.
— v. 573. *Confait* (*quomodo factus*), comme fait; en flamand *hoedanig*.
— v. 1141. *Estiems*, estions, étions.
— v. 2058. *Sans le gaudine, sous le gaudine*, c'est-à-dire sous le bocage.

Un des meilleurs juges en fait de littérature romane, M. Ferdinand Wolf, devait rendre compte de notre quatrième volume, dans les *Wiener Jahrbücher;* nous regrettons de n'avoir pu attendre l'apparition de son article pour publier ce nouveau tome.

[2] *Allg. Zeitschrift fur Geschichte* von Dr W. Adolf Schmidt; Berlin, in-8°, IVer Jahrg., VIIer B., 6es Heft, Juni 1847, pp. 563-564. M. C., auteur de cet article, invoque Athénée, *Deipnosoph.*, IX. Cet auteur s'exprime ainsi : « Hégésianax d'Alexandrie, qui a composé l'ouvrage intitulé les *Troïques de Céphalion*, rapporte que *Cycnus*, qui combattit seul contre Achille, fut nourri par un cygne à Leucophrys (ville de l'Asie Mineure, entre Tralles et le Méandre). Boios ou Boioo dit, dans son *Ornithogonie*, selon Philochore, que Cycnus fut changé en cygne par le dieu Mars; que, s'étant rendu sur le fleuve Sybaris, il s'accoupla avec une grue, et qu'il mit dans sa couvée une herbe appelée *cygaia*. » (Trad. de Lefebvre de Villebrune; Paris, 1789, in-4°, t. III, pp. 485-486.) Avouons que cette érudition classique n'a guère de connexion avec Hélyas et Béatrix.

entre les races teutoniques et l'Orient des rapports qu'on ne saurait nier, comme il en existe entre tous les membres de la grande famille humaine; ces rapport même sont quelquefois très-étroits, particulièrement en ce qui concerne les langues et les dogmes religieux[1]; cependant, à moins de se contenter de rapprochements éloignés, de similitudes insensibles, il est difficile d'attribuer à la saga du Chevalier au Cygne, dans la forme et avec le caractère que nous lui connaissons, une autre source que celle d'où nous l'avons fait sortir. Un homme qui a joui quelque temps d'une bruyante célébrité, nous répétait sans cesse cette maxime de la philosophie ancienne : *Tout est dans tout,* et cet adage est vrai et admissible à bien des égards; mais c'est à condition de dégager nettement les choses des éléments avec lesquels elles se mêlent; d'éviter la confusion et de ne pas sacrifier les notions positives à des prétentions d'originalité, à des aperçus aussi légers que séduisants, à des à-peu-près qui jettent le trouble dans la science.

Danger de la critique purement conjecturale.

Nous-même, pour aller au devant des objections et du reproche d'avoir négligé des détails que certains censeurs seraient disposés à considérer comme essentiels, quoiqu'on pût les supprimer sans inconvénient, nous avons indiqué plusieurs faits qui n'ont avec notre légende qu'une relation forcée ou arbitraire[2]. En continuant de faire acte de déférence envers la

Rapprochements éloignés.

[1] M. Ampère, par exemple, dans son cours de 1832, a mis en lumière les rapports de la religion scandinave avec celle de la Perse. Voy. A.-F. Ozanam, *Les Germains avant le christianisme;* Paris, 1847, in-8°, pp. 77, 144, 222.

[2] Nous avons mentionné, entre autres, le cygne d'or de l'Alcazar de Cordoue (t. VII de cette collection, note sur le v. 675 du poëme de *Gilles de Chin).* M. J. Aschbach, dans son ouvrage intitulé : *Geschichte der Ommaijaden in Spanien,* Frankf., 1829, 2 vol. in-8°, t. II, p. 108, décrit ce palais et la fontaine qui le décorait : *Die meiste Bewunderung aber erregte ein in der Mitte des Saales stehender Springbrunn, in Jaspis ausgearbeitet. Er war von einer Gruppe von zwölf Thieren aus massivem Golde umgeben und mit Edelsteinen besetzt, um die natürlichen Farben nachzuahmen. Die Thiere waren so gestellt, dass ein Löwe eine Antilope auf der einen Seite hatte, ein Krokodil auf der anderen; gegenüber aber einen Drachen und einen Adler. Diese umgaben eine Taube, ein Falke, ein Pfau, ein Huhn, ein Hahn, ein Weihe und ein Geyer. Alle diese Thiere strömten aus ihrem Maule Wasser. In der Mitte dieser Gruppe befand sich über dem*

critique conjecturale, il nous serait permis de soupçonner quelque relation entre notre fable, dont la scène principale est presque toujours sur le Rhin, et le culte rendu autrefois à ce fleuve, que les Germains rendaient juge de la légitimité de leurs enfants [1] et qui, du temps de

Wasser ein grosser Becken, ein goldener Schwan *von bewunderungswürdiger Arbeit, ein Werk der berühmtesten Künstler in Konstantinopel. Darüber hing von der Decke eine kostbare Perle, ein Geschenk des griechischen Kaisers Leo.* Ce cygne d'or au milieu de douze animaux, dont le nombre et le choix ne furent probablement pas arbitraires, devait avoir une signification allégorique, sans être cependant du même ordre que le mythe du Chevalier au Cygne.

[1] *Antholog. graeca cum versione latina Hugonis Grotii,* ed. ab Hier. De Bosch; Ultraj., 1795, t. I, p. 187, lib. I, tit. XLIII, ep. I (Cf. *Julian*, epist. XV, *ad Maxim. philos.* et *orat. II, in Const. imp.* :

Θαρσαλέοι Κελτοὶ ποταμῷ ζηλήμονι Ῥήνῳ
Τέκνα ταλαντεύουσι, καὶ οὐ πάρος εἰσὶ τοκῆες,
Πρὶν πάϊν ἀθρήσωσι λελουμένον ὕδατι σεμνῷ.
Αἶψα γὰρ ἡνίκα μητρὸς ὀλισθήσας διὰ κόλπων
Νηπίαχος, πρῶτον προχέει δάκρυ, τὸν μὲν, ἀείρας
Αὐτὸς ἐπ' ἀσπίδι θῆκε νέον πάϊν, οὐδ' ἀλεγίζει.
Οὔπω γὰρ γενέταο φέρει νόον, πρίν γ' ἐσαθρήσῃ
Κεκριμένον λουτροῖσιν ἐλεγχιγάμου ποταμοῖο.
Ἡ δὲ μετ' Εἰλείθυιαν ἐπ' ἄλγεσιν ἄλνος ἔχουσα
Μήτηρ, εἰ καὶ παιδὸς ἀληθέα οἶδε τοκῆα,
Ἐκδέχεται τρομέουσα τί μήσεται ἄσατον ὕδωρ.

GROTII.

Celta ferox partum, taedarum vindice Rheno,
Explorat, genitoque parens prius esse recusat,
Quam videat sacri lustratum fluminis unda.
Nam simul atque infans, materna lapsus ab alvo,
Ore rudi primos fletus edet, ipse rubentem,
Ipse pater puerum clypei ferus orbe reponit :
Nec nisi cum censor thalamos absolverit amnis,
Induit excussum violento pectore patrem.
Interea, praeter Lucinam passa dolores,
Quamlibet haud dubii genitoris conscia mater
Pendet, et ancipitum jussus formidat aquarum.

« Le Celte sauvage prend le Rhin pour juge de la sainteté du lit conjugal, et refuse le nom de père avant que son nouveau-né ait reçu la consécration du fleuve. A peine l'enfant, sorti du

Pétrarque, passait encore pour emporter avec ses flots toutes les misères promises à l'année nouvelle [1].

Nouvelles versions de la légende du Chevalier au Cygne. Ses analogies avec d'autres fables.

Parmi les versions diverses de la tradition héroïque des ducs de Clèves, nous n'avons pas recueilli celle de Jean Gerbrand, dit *de Leyde*, ni celle d'Hermann Stangefol, laquelle n'est que du milieu du XVII[e] siècle. On les trouvera ici au nombre des *Preuves* [2]. Remarquons en passant que Jean de Leyde, prieur des Carmes de Harlem, est un auteur très-intéressant, à cause de sa crédulité, qui lui a fait admettre quantité de jolies fables et de traditions précieuses. Il ne consulte pas moins les romans que les chroniques, et son froc indigent semble s'être parfumé de poésie.

La version de ce bon moine rattache au noble chevalier Hélyas l'ancienne maison de Looz et celle de Hesse.

Le roman de la naissance d'Hélyas, combiné avec celui de Geneviève de Brabant, a pu fournir à Antoine du Pinet l'idée de l'origine qu'il attribue à la maison d'Agoult.

« Du Pinet a choisi pour premier héros de cette famille un Hugues, » prince de Tric, état imaginaire dans la Poméranie, que sa valeur et sa » beauté rendirent digne de l'amour de l'infante Valdugue, fille du roi » Valdugue de Poméranie, qui en eut un fils, que cette princesse prison-

sein maternel, a-t-il poussé le premier cri, que l'époux s'en empare; il le couche sur son bouclier; il court l'exposer au caprice des flots, car il ne sentira point, dans sa poitrine, battre un cœur de père avant que le fleuve, juge et vengeur du mariage, ait prononcé le fatal arrêt. Ainsi donc, aux douleurs de l'enfantement succèdent, pour la mère, d'autres douleurs; elle connaît le véritable père, et pourtant elle tremble; dans de mortelles angoisses, elle attend ce que décidera l'onde inconstante. » (Améd. Thierry, *Hist. des Gaulois;* Paris, 1828, in-8°, t. II, p. 70.)

Si la barque enchantée qui emporte Parténopeus de Blois peut être forcément comparée à celle d'Hélyas, Parténopeus joue un rôle tout différent de celui du chevalier au Cygne : car ce n'est pas lui qui impose à la dame inconnue l'obligation de respecter le mystère dont il s'entoure; c'est, au contraire, cette dame qui lui défend de chercher à la voir.

[1] F. Petrarchae *Opera*, Basileae. (1581), in-fol., pp. 576-77; *De reb. familiar., epist.*, lib. I, ep. 4.

[2] Sous la lettre *A*, à la fin de ces préliminaires.

» nière faisant descendre d'une fenêtre, pour le mettre entre les mains » d'un paysan, qui devait le porter à sa nourrice, une louve survint, qui » le ravit malgré sa résistance, et l'emporta dans sa tanière avec ses lou- » veteaux. Elle l'allaita jusqu'au lendemain, que le roi, la trouvant à la » chasse, la poursuivit, la tua avec ses petits, et trouva l'enfant enveloppé » dans de riches draps; lequel il fit baptiser, et ayant découvert l'his- » toire de sa naissance, le rendit légitime par le mariage de sa fille avec » le prince Hugues. »

Castelnau, qui rapporte cette belle invention, remarque « que jadis » on n'avait point la méthode de dresser la généalogie sur les titres, » qu'on se contentait de traditions et de contes de vieilles, pour suppléer » au défaut de la mémoire. A peine savait-on son grand-père par les » règles, et au-dessus de cela, on recevait pour véritable tout ce qu'il » plaisait à certains faux antiquaires et véritables visionnaires, tels que » Jean Le Maire de Belges, l'auteur du roman du *Chevalier de Cygne*, com- » posé en faveur de la maison de Clèves; Forcatel, jurisconsulte, auteur » du *Montmorency gaulois*, etc. [1] »

Nous en avons dit assez pour qu'on soit assuré que Jean Le Maire n'a pas imaginé la descendance fabuleuse des ducs de Clèves.

Wolf Dietrich.

Au surplus, des aventures analogues à celle de la mère d'Hélyas se voient partout. Dans le *Wolf Dietrich*, un seigneur nommé Sabin, qui avait vainement tenté de séduire l'impératrice de Constantinople, persuade à son auguste et crédule époux, Hogo Dietrich, qu'elle avait eu commerce avec le diable, et qu'il avait vu un homme noir apporter Die-

[1] Antoine Du Pinet a inséré ce qu'on vient de lire dans l'ouvrage intitulé : *Plants, pourtraicts et descriptions de plusieurs villes et forteresses, tant de l'Europe, Asie, Afrique, que des Indes et terres neufves, leurs fondations, antiquitez et manière de vivre*, Lyon, 1564, in-fol. Cf. *Mémoires* de Castelnau, t. II, p. 511; (Lalanne) *Curiosités des traditions, des mœurs et des légendes;* Paris, 1847, in-12, pp. 407-408. M. Lalanne ajoute plus loin (p. 409) qu'on racontait que Godefroid de Bouillon avait pour bisaïeule une fée, épousée par le roi *Lothaire*, et dont les enfants étaient venus au monde avec un collier d'or qui leur donnait le pouvoir de se métamorphoser en cygne. Cette courte exposition n'est pas tout à fait exacte.

trich dans la couche impériale. Suivant l'usage, Hogo ordonne à un des seigneurs de sa cour d'ôter la vie au jeune prince; mais le duc de Merung, touché de compassion, le cache dans une forêt, où le trouvant un jour protégé par des loups, il le baptise du nom de *Wolf*, et le confie à un de ses vassaux pour l'élever.

L'*Amadis de Gaule*, ce roman qui échappe à l'*auto-da-fé* du curé de Don Quichotte, et où, par parenthèse, il y a aussi un roi *Périon* ou *Piéron* avec une Ile Ferme *(Insula Fortis)*, offre un épisode à peu près du même genre. Splendian est pareillement nourri chez un ermite. Le roi Lievart, poursuivant un cerf à la chasse, rencontre le damoisel, qui tenait une lionne en laisse et qui le mène à la cabane de Nascian. L'on reconnaît, longtemps après, que Splendian est fils d'Amadis et d'Oriane [1]. Amadis de Gaule.

Les marâtres, telles que Matabrune, ne sont pas rares dans les vieux romans. Gerlinde, mère d'Hartmuth de Normandie, reçoit constamment de l'auteur de *Güdrun* l'épithète de diablesse, et n'a rien à envier, en fait de méchanceté, à la mère d'Oriant. Parmi le nombre infini des épisodes analogues à ceux de l'épouse d'Oriant et de la duchesse de Bouillon, nous ne rappellerons plus que les malheurs de la comtesse de Mayence, dans le roman italien de *Doolin, conte di Magonza;* calomniée par le félon et féroce Herchambault, elle doit subir les conséquences du jugement de Dieu, et c'est son fils qui vient aussi la défendre [2]. Güdrun.

On dirait qu'un nombre déterminé d'idées est continuellement en circulation dans le monde, et qu'elles se rencontrent sans cesse sous des déguisements successifs. L'homme, dans la stricte acception du mot, invente peu; il ne fait guère que combiner d'une manière nouvelle des éléments connus.

Toutefois, ces analogies ne tirent pas toujours à conséquence, et des

[1] Édition de Paris, 1548, in-fol., tiers livre, fol. XLI v°. Imitation du comte de Tresson; Évreux, 1796 et 98.

[2] Giulio Ferrario, *Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria;* Milano, 1828, 3 vol. in-8°, t. III, p. 261.

idées qui se ressemblent ne sont pas nécessairement engendrées les unes par les autres.

Les questions naïves d'Hélyas dans le poëme roman, et plus naïves encore dans la version latine, rappellent un conte publié par M. Th. Hersart de la Villemarqué, philologue doué d'une organisation vraiment poétique *(Barzak-Breiz, Chants populaires de la Bretagne,* 4e édit., Paris, 1826, 2 vol. in-18), et dont il rapporte le fond au IXe siècle [1].

M. de la Villemarqué a cité tout le passage correspondant du roman de Perceval *(Contes populaires des anciens Bretons,* t. II, p. 267).

Lez-Breiz.

« Comme l'enfant Lez-Breiz était un jour chez sa mère, il eut une grande surprise. Un chevalier s'avançait dans le bois armé de toutes pièces. Et l'enfant Lez-Breiz, en le voyant, pensa que c'était saint Michel, et il se jeta à deux genoux, et fit le signe de la croix.

» Seigneur saint Michel, au nom de Dieu, ne me faites point de mal! — Je ne suis pas le seigneur saint Michel..., chevalier ordonné, je ne dis pas. — Je n'ai jamais vu de chevaliers, et n'ai jamais ouï parler d'eux. — Un chevalier c'est quelqu'un comme moi; en as-tu vu passer un? — Répondez-moi d'abord vous-même; qu'est-ce que ceci, et qu'en faites-vous? — J'en blesse tout ce que je veux, cela s'appelle une lance.... — Et qu'est-ce que ce plat de cuivre que vous portez au bras? — Ce

[1] M. de la Villemarqué donne, il faut en convenir, des raisons éblouissantes, et dont quelques-unes semblent souvent plausibles, en faveur de l'ancienneté des chants populaires qu'il a rassemblés. Mais, nous le demanderons avec la réserve qui convient à notre incompétence, cette antiquité est-elle toujours bien avérée? De l'aveu de M. de la Villemarqué, ces chants ont été recueillis, souvent à grande peine, de la bouche de chanteurs ignorants, qui laissaient le texte dans une grande incertitude. Or, le changement, l'addition de quelques expressions, l'interprétation de certains passages dans un sens prévu ou souhaité, ne peuvent-ils pas changer le caractère de cette poésie vague, de ces mobiles *rapsodies* (nous prenons ce mot dans son acception la plus respectable), qu'il est si difficile de fixer dans leur pureté primitive? Toutefois, quand on a lu l'*Examen des sources bretonnes,* par le même écrivain *(Contes populaires des anciens Bretons;* Paris, in-8°, t. II, pp. 301 et suiv.), il ne reste plus guère de place au scepticisme, à l'égard d'une cause déjà puissamment défendue par MM. Sharon Turner et Fauriel, et il me paraît qu'en tout état de cause, l'ingénieux auteur a entièrement renouvelé la face de la critique, en ce qui concerne l'origine et la nature des fictions armoricaines.

n'est pas un plat de cuivre, enfant; c'est un blanc bouclier. — Seigneur chevalier, ne raillez pas : j'ai vu plus d'une fois des blancs monnayés [1]; ils tiendraient dans le creux de ma main.... Et quel habit portez-vous? c'est lourd, plus lourd que du fer. — Aussi est-ce une cuirasse de fer, pour me défendre contre les coups d'épée. — Si les biches étaient ainsi vêtues, il serait plus malaisé de les tuer. Mais, dites-moi, seigneur, êtes-vous né comme cela [2]?—A ces mots, le vieux chevalier partit d'un grand éclat de rire. — Si vous n'êtes pas né comme cela, qui donc vous a habillé ainsi?— Celui qui en a le droit, mon enfant.... le seigneur comte de Quimper. »

Et l'enfant de courir tout raconter à sa mère, et, malgré les larmes de la pauvre veuve, de sauter sur le dos d'une méchante haquenée, et de gagner vitement Quimper, pour devenir aussi chevalier.

On retrouve cette ballade parmi des contes populaires gallois, écrits en prose au XI^e^ siècle. Seulement, les contes gallois donnent à l'enfant Lez-Breiz le nom de Peredur, qui devient, un peu plus tard, Perceval, en France, et Parcival au delà du Rhin.

Un chant de guerre du XIV^e^ siècle, aussi recueilli par M. de la Villemarqué, est intitulé : *le Cygne (Ann' Arlach);* mais il n'offre rien d'analogue au nôtre.

Depuis que notre premier volume est imprimé, la *Revue de Liége* a raconté longuement la légende du Chevalier au Cygne [3]. On trouvera en note quelques autres citations complémentaires [4]. La *Revue de Liége.*

[1] M. Magnin regarde comme une interpolation cette mention des blancs monnayés, qui n'ont été en usage que vers 1350. (*Journal des Savants*, août 1847, p. 454.)

[2] Un écrivain anonyme du XIII^e^ siècle, décrivant un abbé galant, dit : *Ocreas in cruribus habebat* quasi innatae essent, *sine plica porrectas.*

[3] Janvier 1847, pp. 49-89. C'est à Ingelheim que, d'après une tradition reçue sur les bords du Rhin, M. F. Van Hulst fait apparaître le Chevalier au Cygne devant Charlemagne.

[4] Voy. Montfaucon, *Cat. MSS.*, t. II, p. 789; Note de Price sur Warton, *Hist. of engl. poetry*, London, 1840, t. II, p. 107; F. Michel, *Charlemagne*, p. CIII; Snowe, *The Rhine*, t. II, pp. 437-442; Ch. White, *Ruins of the Rhine*, pp. 8-16; Alfred Reumont, dans ses *Sagas du* Citations complémentaires.

Il est temps de nous occuper de la partie de notre poëme qui concerne Godefroid de Bouillon. Nous aurions voulu ne prendre la plume qu'après nous être éclairé de la lumière que ne manquera pas de répandre M. P. Paris par la publication qu'il promet, depuis plusieurs années, sous le titre de la *Bataille d'Antioche*. Mais dans un travail comme celui-ci, il est interdit de s'arrêter, et il faut obéir à cette voix impérieuse qui crie : *Marche! marche!* Néanmoins, comme il est à présumer que le livre de M. P. Paris paraîtra peu de temps après le nôtre, nous

M. Paulin Paris.

Rhin, pp. 1-7; F.-H. von der Hagen und J.-C. Busching, *Litterarischer Grundriss zur Gesch. der deutschen Poesie*, Berlin, 1842, in-8°, pp. 116. Ces écrivains se sont imaginé, ainsi que d'autres, qu'il y avait des rapports entre Lohengrin et Garin le Loherain : ces rapports n'existent pas. Ils ont été dupes d'une ressemblance de nom. — L. Ettmüller, *Handb. der deutschen Litteraturgesch.*, Leipz., 1847, in-8°, p. 220; — *Légendes et traditions du Rhin*, traduites d'après le texte allemand de F.-J. Kiefer, par J.-M. Dautzenberg, Cologne, 1847, in-18, pp. 13-17. Selon cette leçon, la princesse de Clèves portait, suspendue à son chapelet (*), une clochette d'argent douée d'un pouvoir magique. Lorsque cette clochette vibrait doucement, le son s'en propageait au loin, dans une direction déterminée et avec une puissance de timbre toujours croissante. A ce bruit, un roi (le roi du Graal?), devinant sa détresse, envoya son fils au secours de la princesse, etc. — Le baron de Bonstetten, *Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge*, Paris, 1847, in-8°, pp. 270, 380-393. — A propos du nœud intime qui lie la tradition du Cygne aux contrées meuso-rhénanes, nous rappellerons qu'aux jeux équestres ou tournoi de Rottenbourg, en 942, où Engelhard de Reiffenberg fut, dit-on, juge d'armes, Henri de Fleckstein parut comme chef de la confrérie rhénane du *Cygne*. (F. Modii *Pandectae triumph.*; Francof., 1586, in-fol., p. 11, fol. 23 v°). — H. von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzugs*; Düsseldorff, 1841, in-8°, pp. 157, 263. (Nous avions, pp. IV et VI de notre première introduction, imputé à M. Goerres de fausses citations, et ce n'est pas sans une vive répugnance que nous nous étions permis ce blâme à l'égard d'un pareil écrivain; nous avons été heureusement rassuré par M. von Sybel, qui articule le même grief, justement à propos du Chevalier au Cygne). Consulter, enfin, notre édition du roman de *Gilles de Chin*, t. VII de cette collection, p. 26. — Il n'est pas inutile, à l'appui de ce que nous avons avancé du roman des *Sept Sages* (p. XV), de faire observer qu'il n'est nullement question du Chevalier au Cygne dans *Das Buch von den sieben weisen Meistern, aus dem Hebraïschen und Griechischen zum ersten Male übersetzt, und mit litterarhistorischen Vorbemerkungen versehen*, von H. Sengelmann; Halle, 1842, in-12. — Le guide le plus sûr, pour celui qui veut s'engager dans l'étude des légendes poétiques du moyen âge, est sans contredit M. J.-G.-T. Grässe, qui, d'après les versions allemandes de la fable du Chevalier au Cygne, la range dans le

(*) Remarquons que le *chapelet* n'est pas antérieur au XI^e^ siècle.

nous réservons de profiter de ses vues et de ses recherches, lorsque, dans l'introduction de la troisième et dernière partie, nous examinerons quel est l'auteur de ce roman et à quelles sources il a pu puiser.

Nous aborderons cette question avec plus de sûreté, quand toutes les pièces du procès se trouveront sous les yeux du public et que l'auteur sera déjà connu par son œuvre, par son style, par les mœurs qu'il décrit, par l'époque dont il a subi l'influence.

Tout ce qui suit concerne le plus illustre descendant du prétendu

cycle du Saint-Graal et de la Table-Ronde *(Die grossen Sagenkreise des Mittelalters;* Dresden und Leipzig, 1842, pp. 220-225).

On sera bien aise de trouver ici une anecdote piquante qui m'a été signalée par mon savant ami, M. P. Paris, l'un des hommes qui savent semer le plus d'idées, de grâce et d'esprit dans les landes stériles de l'érudition. Au livre V, ch. II, de *Pantagruel* (éd. Dalibon, 1828, in-8°, t. VIII), on lit : « Peu aussy de doubte féismes des enfans Macrobins convertis en cygnes. » Et là-dessus le naïf Éloi Johanneau de dire en note : « Les *Macrobins* ou *Macrobiens* étaient un » peuple fabuleux, qui vivait plus longtemps, qui était plus beau, plus fort, plus vertueux que » les autres hommes : il vivait mille ans. L'auteur ajoute qu'il se métamorphosait en cygne, ce » que nous n'avons trouvé nulle part (on le croira aisément). C'est donc une fiction de son in- » vention pour exprimer qu'ils avaient un chant mélodieux comme les cygnes. *Macrobien* vient » du grec μακρός et βιός, longue vie. » Voilà du symbolisme à la troisième puissance. Quelle pénétration, quel savoir toujours préparé! Mais, dans le manuscrit unique de ce cinquième livre, que M. P. Paris ne croit pas autographe, contrairement à l'opinion de M. P. Lacroix, manuscrit qui est à la Bibliothèque du Roi, à Paris, on lit très-clairement : « Peu aussy de doubte féismes » des infans de *Matebrune,* convertis en cignes. » Ce que le bibliophile Jacob ayant vu pour sa dernière édition de Rabelais, il a donné cette variante : *Infans de Matebrave.* Il avait mal lu, parce qu'il ne connaissait pas notre légende. M. F. Grille, qui en est fort instruit, estime que la fable d'Hélyas, qui vient au secours d'une noble châtelaine, Béatrix, l'isolée du fleuve, est tout astronomique : « J'y vois, sur ma parole, nous écrit-il, l'action du soleil qui dissipe les ombres; » celle de l'été qui dompte les flots et les glaces du Rhin, la guerre où Jupiter est vainqueur » des Titans (?). Tous les âges et tous les continents ont des récits de cet ordre. Il y a des cygnes » et des fables dans les deux Amériques, à la baie d'Hudson, au Canada, au Missouri, comme » aux rives de l'Orénoque et de l'Amazone. Je vais d'un pôle à l'autre, et partout les mêmes » idées me suivent et m'assiégent. Paris avait son *île des Cygnes,* et l'image de ce bel oiseau » s'est retrouvée sur les frontons et chapiteaux de Persépolis et de Palmyre, etc. » Oui, mais notre légende a une individualité qui lui est propre et que ces rapprochements, si curieux qu'ils soient, ne sauraient détruire. Nous nous en tenons donc à notre thèse, jusqu'à ce qu'on nous exhibe des preuves solides qui nous forcent à y renoncer.

Anecdote relative à Rabelais.

Chevalier au Cygne, ainsi que les expéditions fameuses dont il fut le chef. Ici le trouvère ne partage plus avec l'Allemagne rhénane, mais avec la France, le fonds qu'il brode tant bien que mal.

Il ne faut pas croire que toutes les autorités sur lesquelles nous nous appuyons nous paraissent également respectables; nous sommes de ceux qui pensent fermement avec Pline l'ancien, qu'il n'est pas de si pitoyable bouquin dont on ne puisse tirer parti, et si, dans nos citations, nous sommes conduit à placer des écrivains médiocres à côté des maîtres, ceux-ci ne doivent point s'en formaliser. Dans l'océan de la science, comme dans celui qui baigne le monde, la goutte du ruisseau bourbeux se confond avec les ondes majestueuses des fleuves.

Descendance de Godefroid de Bouillon; discussion sur sa famille.

Quoique la généalogie de Godefroid, comme la plupart de celles d'une époque si reculée, ne soit pas exempte d'incertitude, on s'accorde à dire qu'il descendait de Charlemagne. Son père, Eustache, se rattachait à ce tronc illustre, du chef de sa mère, Mathilde ou Méhaud de Louvain [1].

Ainsi, après un siècle, Godefroid devait faire monter sur un des plus beaux trônes de l'Orient la dynastie karolingienne, descendue du trône de l'empire d'Occident [2].

[1] C'est ce qu'aura voulu dire M. A. Mazuy, dans ses notes sur le Tasse (*La Jérusalem délivrée;* Paris, 1843; in-8°, p. 23), quand il écrit que *Godefroid descendait de Charlemagne par les femmes.* Il fallait cependant dire du côté paternel, pour être exact. Voy. les *Preuves*, sous la lettre *B :* Miræi *Op. dipl.*, t. I, p. 363; Butkens, *Troph.*, t. I, pp. 84-91, et Orderic Vitalis, *Hist. eccl.*, édit. Aug. Le Prevost; Paris, 1840, lib. IV, t. II, p. 175 : *Erat..... idem (Eustachius) comes magnae habilitatis; ex prosapia scilicet Caroli Magni, Francorum strenuissimi regis. Erat quoque magnae potestatis; utpote sublimis princeps trium comitatuum : Boloniensis, Githnensis et Tarwanensis.*

Cette dernière allégation est fautive; en effet, le comté de Guines appartenait, du temps d'Eustache, à Baudouin Ier, comte d'Ardres : « Nous n'avons pas connaissance, observe M. Le Prevost, qu'il y ait jamais eu des comtes de Térouane. » Mais Orderic Vital a voulu parler indubitablement du comté de Saint-Pol, en Ternois, qui, néanmoins, avait alors des comtes particuliers, ainsi que le montre le P. Th. Turpin : *Comitum Tervanensium seu Ternensium, modo S. Pauli ad Thenam, a primo ad prostremum annales historici;* Duaci, 1731, in-8°. Cf. *Acta Sanctorum*, april., t. II, p. 139.

[2] Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 336. Sur le lieu de naissance de Godefroid, consulter le *Jour-*

M. Graesse a donné, ainsi que nous, la généalogie romanesque de Godefroid [1].

Nous avons dit [2] que Guillaume de Tyr avait pu consulter des écrivains arabes sur l'origine de Godefroid de Bouillon. Cela est cependant peu d'accord avec les termes de sa préface, où il déclare que, dans l'*Histoire jérosolymitaine*, il n'a eu, pour *se guider, aucun ouvrage grec ni arabe*. Cette remarque, en rectifiant une concession trop large que nous faisions à un système, corrobore en même temps le nôtre. Guillaume de Tyr.

On sait que ce prince était, en réalité, fils de la pieuse Ide [3] et d'Eustache II, comte de Boulogne, et qu'Ide était fille de Godefroid-le-Barbu, duc de Lorraine.

On s'est demandé s'il était l'aîné de leurs fils. Il en serait le second d'après la vie d'Ide, *auctore monacho Wastensi coaevo*, publiée par Des frères de Godefroid.

nal des Savants, déc. 1833, p. 758; Ph. Mouskés, t. II, p. 810. Ce chroniqueur s'occupe peu du duc de Bouillon. Voir, t. II, p. 235, un passage reproduit dans la note sur le v. 22 du *Chevalier au Cygne*.

Pour compléter ce que nous avons dit de Mouskés, nous citerons Delandine, *Manuscrits de la bibl. de Lyon;* Paris, 1842, t. II, p. 54 : « Ph. Mouskés....., évêque de Tournay, a laissé une chronique en vers français, *presque inintelligibles (!)*, que l'on consulte encore comme véridique. » Addition pour Philippe Mouskés.

[1] Cf. notre volume précédent, pp. XXIV et LVIII. Graesse, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 224; Schmidt, *Wien. Jahrb.*, B. XXXI, pp. 127 et suiv.; la traduction de M. le baron F. de Roisin : *Les romans en prose des cycles de la Table-Ronde et de Charlemagne;* Saint-Omer, 1843, in-8°, p. 143.

[2] P. XI de l'Intr. de notre t. IV.

[3] Voy. *Acta Sanctorum*, April., t. II, pp. 139-150. Miræus a publié deux chartes de cette comtesse de Boulogne, la première de l'an 1096, en faveur de l'abbaye d'Affligem; la seconde de l'année 1096, pour le monastère de Saint-Bertin, en Artois; *Opera dipl.*, t. I, pp. 77 et 79. Cf. Miræi *Orig. Benedict.*, p. 300, et *Orig. coenob. bened.*, p. 138. On lui doit aussi une charte par laquelle, en 1070, Eustache de Boulogne et *Ide, son épouse*, accordent des propriétés et des priviléges aux chanoines de Lens, en Artois. *Oper. dipl.*, t. I, p. 159. La même année, Lietbert, évêque de Cambrai, confirme ces donations. *Ib.*, p. 161.

Nous-même nous avons fait connaître une troisième charte, peut-être plus intéressante encore. Elle est de l'année 1096 et contient des donations faites à l'abbaye de Munster-Bilsen, *Chartes d'affranchissement des XI^e et XIII^e siècles;* Gand, Vanderhaeghen, 1833 (Brochure extraite du *Messager*, pp. 13-15). Cf. *Cantatorium S. Huberti*, t. VII de cette collection, p. 339.

Henschenius [1]; mais, partout ailleurs, il est désigné comme l'aîné.

Il y a aussi du doute sur le nombre des enfants d'Ide et d'Eustache. Les auteurs de *L'art de vérifier les dates*, M. Aug. Le Prevost et beaucoup d'autres, croient que la comtesse de Boulogne n'a eu que trois fils : Godefroid, Eustache et Baudouin.

Guillaume de Bouillon a-t-il existé?

Guillaume de Tyr et plusieurs qui l'ont suivi ajoutent à ces trois princes un Guillaume, *Willelmus domi relictus*. D'un autre côté, une lettre de Bohémond, prince d'Antioche, à Roger, son frère, lettre rapportée par Baronius, donne à Godefroid un frère nommé Hugues : *Godefridus*, dit-il, *et Hugo Bollionii fratres*[2] : c'est là une erreur manifeste, moins imputable à Bohémond qu'aux copistes. Quant à Guillaume, quoique mieux soutenu, il est également imaginaire. On ne le découvre, pas plus que Hugues, dans les anciens documents nationaux; et Ide, qui nomme expressément ses fils dans les chartes de 1096 et de 1098, rapportées par Le Mire, n'aurait pas manqué de le nommer avec les autres s'il avait existé. Voici comment elle s'exprime dans la première : *In id ipsum filiis meis Godefrido, Eustachio et Balduino cooperantibus*, et dans la seconde : *Pro incolumitate filiorum meorum Eustachii*[3], *Godefridi et Balduini (qui contra paganorum incursus, ex praecepto apostolico, Hierosolymam profecti sunt)*.

Nous ferons néanmoins observer, pour ne rien dissimuler, que, dans la troisième charte, celle que nous avons imprimée, on lit : *Ordinavi et stabilivi per manum filii mei ducis Godefridi, in consensu et praesentia*

[1] *Acta Sanctor.*, April., t. II, p. 142, ex MS. *Brugensi Soc. Jesu.* M. le chanoine De Ram adopte l'opinion de cet hagiographe, *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1846, t. I, p. 356. Le légendaire raconte l'anecdote qui a été rimée par notre trouvère : *Factum est autem, cum tantorum venerabilis Ida mater esset filiorum, adhuc illis in cunis jacentibus, non sinebat alienis sed propriis lac dari uberibus, timens ut pravis contaminaretur moribus.* Jo. Gillemans répète ce fait, en se servant des mêmes termes, dans sa *Vie d'Ide*, recueillie aussi par les Bollandistes. *Ib.*, p. 146.

[2] *Annal.* ad an. 1098, n° XIV.

[3] On remarquera qu'Eustache est nommé le premier, vraisemblablement en qualité de comte de Boulogne, dans une charte qui devait sortir son effet en Artois.

caeterorum filiorum meorum. Or, ces mots *caeterorum filiorum* semblent, en bonne latinité, signifier plus que deux personnes; mais alors on n'était pas si scrupuleux, ni si correct en matière de langage [1]. D'accord avec Chantereau-Lefèvre [2], Henschenius est d'avis que Guillaume de Tyr, qui, d'ailleurs, était étranger et pouvait facilement se tromper sur des détails de famille, aura, par mégarde, nommé comme frère de Godefroid celui d'un autre prince croisé. Il aura induit en erreur Guillaume de Nangis et l'auteur de la *Chronique de Saint-Médard de Soissons.*

Orderic Vital, de son côté, donne à Godefroid une sœur, nommée Agnès par Butkens et Le Mire, et qui épousa l'empereur Henri IV [3]. Or, on n'ignore pas que ce monarque se maria deux fois : la première, avec

Des sœurs de Godefroid.

[1] Le docte Don Calmet, qui appelle Eustache le *troisième* frère de Godefroid, maintient l'existence de Guillaume. « Guillaume III, dit-il, frère de Godefroid, et que quelques-uns font » père de Thierri, duc de Lorraine, est *certainement un personnage très-réel,* quoi qu'en ait pu » dire Chantereau-Lefèvre. Il est connu de Guillaume de Tyr (liv. II, ch. XXII, et liv. X, ch. II; » voir l'édition in-fol. de l'*Institut de France*, liv. IX, p. 371), de Nangis, continuateur de Si- » gebert, de l'auteur de la *Chronique de Saint-Médard de Soissons* (*Spicileg.*, t. II, 803) et de » quelques autres bons auteurs, quoiqu'on reconnaisse de bonne foi que les titres produits » par de Rosières, qui en font mention, sont absolument faux ou altérés (*Dipl.*, fol. xv, recto » et verso). » *Histoire de Lorraine*, 1748, in-fol., p. 372.

François de Rosières, que l'on classe universellement parmi les faussaires les plus effrontés (*), ne fait pas aller non plus Guillaume de Boulogne à la croisade : *At Gulielmus, alter frater domi se continuit, caeterorum negotia moderaturus. Stemmat. Lothar. ducum;* Parisiis, 1580, in-fol., fol. 224, recto. Dans les *Exempla dipl. diversorum,* qui précèdent cet ouvrage, fol. xv, il donne une charte de ce Guillaume qui prend le titre de *Procurateur* de Godefroid et de Baudouin, ses frères, en 1101, et une autre charte de l'an 1120, au nom de Thierri, duc de Lorraine, fils de Guillaume, et il ose assurer qu'il a tiré ces pièces, visiblement fabriquées, des archives du monastère de Saint-Vit, à Verdun, et de celles du couvent de Beaupré !

[2] *Mémoires sur l'origine des maisons et duchés de Lorraine et de Bar;* 1642, in-fol.

[3] T. I, p. 175. Butkens, *Troph.*, t. I, p. 91; Miræi *Rerum Belg. chronicon;* Antw., 1636, in-fol., p. 264.

(*) *Ducatiana,* t. II, p. 433; le baron de Zurlauben, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. XXXIV, pp. 173 et suiv.

Diplomata ad res Gallo-Francicas spectantia; éd. de Brequigny, La Porte du Theil et Pardessus; Paris, 1843, in-fol., prolog., pp. 312 et suiv.

Berthe, fille d'Otton, margrave de Suse, morte en 1087; la seconde, avec Adelaïde, fille d'Usevolod, prince en Russie, veuve de Henri-le-Long, margrave de Stade, qu'il fit enfermer en 1093, et qui, s'étant échappée de sa prison l'an 1097, retourna en Russie, où elle mourut dans un monastère en 1109.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* admettent cette sœur, qu'ils appellent Proxède-Adelaïde, et s'autorisent de Berthold et de Dodequin[1].

Enfin, Butkens, Aubert Le Mire et Mantelius[2] attribuent à Ide une autre fille, nommée Ide, comme elle, et qui devint la femme de Conon, comte de Montaigu[3]. Cette opinion, rejetée par les auteurs de *L'art de vérifier les dates*, est regardée par Henschenius comme incertaine.

Ide, épouse de Conon, mourut, vers l'an 1095, au château de Montaigu, entre Marche et La Roche. Albéric des Trois-Fontaines, sous l'an 1105, en fait une fille de Lambert-le-Vieux, qui ne peut être que le *Lambertus senior*, comte de Louvain; sur quoi M. l'abbé Ernst remarque qu'il est dans l'erreur, et qu'Ide n'était que l'arrière-petite-fille de Lambert, par Méhaut, fille de ce comte, épouse d'Eustache Ier, comte de Boulogne, et mère d'Eustache II, qui fut père d'Ide. Le *Cantatorium Sancti Huberti*, ce monument si respectable[4], se borne à dire qu'Ide fut ensevelie au monastère de Saint-Hubert, où gisait déjà son père, Lambert, sans y ajouter *senior*, quoi qu'en dise M. Ernst. Ce savant, qui semble n'avoir pas été bien fixé sur ce point, se prononce donc ici pour le témoignage de Butkens, bien qu'il ne soit pas suffisamment prouvé; et un peu plus haut, il cherche ce Lambert dans la maison de Louvain,

[1] Bertholdi *Constantiensis Chron. inter Scrip. Germ. Urstisii*, a. 1095; Dodechini *App. ad Chron. Mariani Scoti, inter Script. Germ. Pistorii*, t. I; *Hist. littér. de la France*, t. VIII, p. 599.

[2] *Troph. de Brab.*, t. I, p. 91; Miræi *Opera dipl.*, t. I, p. 695, en note; Mantelii *Historia Lossensis*, p. 300; *L'art de vérifier les dates;* A.-L.-P. de Robaulx de Soumoy, *Chronique de l'abb. de Saint-Hubert;* Brux., 1847, in-8°, p. 55, note.

[3] Sur Conon, voir les *Preuves*, lettre *D.*

[4] Voir notre t. VII, p. 326.

sans avoir l'air de le regarder comme l'aïeul maternel de la comtesse de Montaigu [1].

Quoi qu'il en soit, le sentiment de Butkens a pour lui une certaine probabilité, et, au milieu des ténèbres généalogiques de ces époques éloignées [2], il est peut-être permis de s'y rallier.

Comme ce n'est pas l'histoire de Godefroid de Bouillon que nous avons la prétention d'écrire [3], et que, laissant de côté ce que l'on trouve ailleurs présenté d'une manière satisfaisante, nous ne voulons nous arrêter qu'à des points controversés, mal expliqués ou laissés tout à fait dans l'oubli, nous ne retracerons pas les premières années de Godefroid, sur lesquelles, au surplus, on ne possède que fort peu de renseignements [4]. Assez d'historiens ont vanté ses exploits, que le jésuite

[1] *Supp. à l'Art de vérifier les dates;* Brux., 1834, in-4°, pp. 77, 82, 88.

[2] En remontant plus haut, nous ne voyons pas sans une extrême surprise Éginhard, secrétaire, confident et favori de Charlemagne, par conséquent mieux en position que personne de connaître les particularités de la jeunesse de ce souverain, déclarer ne savoir absolument rien de ses premières années, et être même dans l'impossibilité de nous apprendre où il était né! Voir le premier volume de cette Collection de monuments historiques, pp. CIV, CV.

[3] *Die Historie van Godevaert van Boloen ende van veel ander kersten, prince ende herren. Ende hoe dat hi, door den raet van den Paus Urbanus, wonnen die stadt van Jherusalem ende vel ander landen der Torken. Ende hoe dat die voorscreven Godevaert van Boloen door zyn groote vromicheyt coninck van Jherusalem wert gecroont,* t'Hantwerpen, 1544, in-fol.; Mone, *Uebersicht,* p. 224; Graesse, *Die gr. Sagenkreise,* p. 224; Ozeray, *Histoire de l'ancien duché de Bouillon;* Paquot, *Mémoires,* t. III, pp. 1-8, et les autorités qu'il allègue; *Hist. litt. de la France,* t. VIII, 1747, pp. 598-622, et les auteurs qui y sont cités; J.-C. Kuhn, *Diss. de Godefrido Bullonio,* Argentor., 1717, in-4°; J.-M. Schrant, *Lofrede op Godfried van Bouillon,* Gent, 1826, in-8°; Dumont, *Histoire de Godefroid de Bouillon,* Anvers, 1836, in-12; J. Collin de Plancy, *Godefroid de Bouillon; Chroniques et légendes du temps des deux premières croisades* 1093-1180; Bruxelles, 1843, gr. in-8°, figg.

Il est à regretter que l'auteur, homme d'esprit, en recueillant de vieilles légendes, y ait tant ajouté du sien. Aux pp. 309-318, il raconte, avec des embellissements de sa façon, celle de Gilles de Chin et du dragon, pour laquelle nous renverrons à notre septième volume. Cette légende, pour ne pas l'oublier, se lit aussi dans : *A tour through the valley of the Meuse with the legends of the Walloon country and the Ardennes,* by Dudley Costello; London, 1845, in-12, pp. 43-249. — Plus bas, p. XXXVII, nous indiquons encore d'autres écrits. Légende de Gilles de Chin.

[4] M. Collin de Plancy paraît avoir consulté des mémoires particuliers sur cette époque

Guillaume de Waha a célébrés en vrai rhéteur; l'*Hercule chrétien* commence comme nos romans à la mode, où le lecteur est transporté

(pp. 423-429); malheureusement, on ne doit le lire qu'avec beaucoup de défiance. Comment ose-t-il métamorphoser Pierre l'Ermite en précepteur de Godefroid et en faire son compagnon d'armes à la prise de Rome? Quels garants peut-il invoquer?

Voici une petite chronologie dont les historiens du duc de Bouillon n'ont pas tenu compte, à l'exception de deux dates, 1080 et 1084.

Aperçu chronologique de la vie de Godefroid avant la croisade.

1071. Godefroid, né avant le milieu du XI^e^ siècle (*), assiste, très-jeune encore, à une assemblée tenue à Fosse, et où Théoduin, évêque de Liége, prend le Hainaut en fief, à condition de secourir la comtesse Richilde contre Baudouin, comte de Flandre. *Aegid. Aureae Vallis*, ch. III, pp. 10 et 11; *Suppl. à l'Art de vérifier les dates*, p. 63; Haræus, t. I, p. 191. Est-ce lui qui est désigné par les mots *Godefridus dux parvus*, dans une charte d'Arnoul, comte de Flandre, homologuée la même année pour l'abbaye de Saint-Hubert (Foppens ad Miræi *Op. dipl.*, t. IV, p. 185). L'épithète *parvus* convenait, en effet, à son âge.

1080, le 15 octobre. Bataille de Volksheim, en Saxe. Godefroid y tue Rodolphe de Souabe.

1082. Les princes dont les États étaient, en tout ou en partie, situés dans le diocèse de Liége, s'assemblent en cette ville, à la sollicitation de l'évêque Henri, pour porter remède aux affreux brigandages qui se commettaient partout impunément. Godefroid fut un des principaux. *Suppl. à l'Art de vérifier les dates*, p. 65.

1084, 21 mars. Prise de Rome. Godefroid y entre le premier par la brèche, et ouvre la porte de Latran aux assiégeants.

1085. Donation de Godefroid à Saint-Géry de Verdun, d'après une charte plus que suspecte de De Rosières, où il fait dire au duc de Bouillon : *Votum, quod Domino vovi, volens adimplere, videlicet terram sanctam adire et inimicos dominicae crucis, qui injuste eam tenent, debellare.* Dans la charte de 1098, Ide dit, à propos de ses fils : *Qui contra paganorum incursus, ex praecepto apostolico, Hierosolymam profecti sunt* (voy. p. XIV).

1087. Godefroid assiste comme témoin à la donation que l'évêque de Liége Henri fait, en 1087, à l'abbaye de Saint-Hubert, des alleux de Braz et de Grupont. Foppens ad Miræi *Op. dipl.*, t. IV, p. 351. (Cf. *Cantator. Sancti Huberti*, p. 293.) *Suppl. à l'art de vérifier les dates*, p. 69. Le même Foppens (t. IV, p. 186) donne une charte de l'empereur Henri IV en faveur de l'église de Saint-Servais, à Maestricht, et datée de l'an 1087. Parmi les témoins est Godefroid-le-Grand, duc de Lorraine. Or, Godefroid-le-Grand mourut en 1069, son fils, Godefroid-le-Bossu, en 1076, et notre Godefroid ne fut investi du duché de la Basse-Lorraine qu'en 1089. Il y a donc erreur dans la date de cette charte, qui pourrait bien être apocryphe.

Vers 1091. Il est témoin d'une charte par laquelle Henri, évêque de Liége, fonde et dote l'abbaye de Flône. Foppens ad Miræi *Oper. dipl.*, t. III, p. 309.

(*) Il naquit à Baisy, petit village situé sur la Dyle, près de Genappe, où l'on apercevait encore naguère quelques restes du manoir qui fut son berceau, et où l'on montre aux voyageurs une fontaine dans laquelle la tradition prétend qu'il fut baptisé.

sans préparation au milieu du sujet : *In medias res auditorem rapit* [1].

Gibelin déterminé, ayant puissamment contribué à la prise de Rome, et s'étant trouvé l'adversaire tantôt des évêques de Verdun et de Liége, tantôt du patriarche de Jérusalem, il est probable que Godefroid n'a pas toujours été représenté d'une manière favorable dans quelques écrits contemporains rédigés par des ecclésiastiques; mais que l'éclat de sa renommée, les services immenses qu'il avait rendus à la chrétienté ont fait taire de sourdes rancunes, et que l'on a supprimé ces actes d'accusation pour éviter de flétrir, au nom de l'Église, un prince qui avait donné à l'Église un nouvel empire, ou pour ne point mêler une colère impuissante à un concert universel de louanges, en fournissant des armes aux ennemis de la croix.

Godefroid considéré comme gibelin. Rancune d'une fraction du clergé à son égard.

S'il ne perce rien de ces ressentiments dans les historiens des croisades, c'est qu'ils étaient étrangers et n'ont considéré Godefroid qu'au moment où il opposait aux souvenirs de sa vie passée l'indemnité acquise au pèlerin armé, et que, d'ailleurs, ils n'ont point écrit immédiatement, mais quand déjà l'animosité avait eu le temps de se calmer, les rancunes de s'assoupir.

1094. Godefroid dote le prieuré de Saint-Pierre de Bouillon. Miræi *Oper. dipl.*, t. I, p. 76.

1095. Godefroid et Albert de Namur, avoué de Stavelot, remettent au jugement de Dieu un différend relatif à cette abbaye. W. Ritz, *Urkunden*, Aachen, 1824, pp. 55-58.

Vers 1096. Godefroid, avoué de Saint-Hubert, prend le parti de l'abbé de ce monastère contre Obert, évêque de Liége. Il va à Reims; siége de Clermont. *Cantator. Sancti Huberti*, t. VII de cette collection, pp. 228, 331, 333; *Supplément à l'Art de vérifier les dates*, pp. 79-80.

Il consent à une donation de sa mère en faveur de l'abbaye de Munster-Bilsen. De concert avec son frère Baudouin, il dote l'église de Saint-Dagobert, de Stenay, en Lorraine. Miræi *Oper. dipl.*, t. I, p. 365.

[1] Guilielmi de Waha Melrensis, e societate Jesu, *Labores Herculis christiani Godefridi Bullionii*. Insulis Flandrorum, 1674, in-16. Le révérend père débute ainsi : *Intendebat se prima vespera pridie idus octobris anni post partum virgineum millesimi octogesimi, cum ad paludem, quam accolae Saxones Gronam appellant, tanquam ad condictum locum duo celebratissimi fama duces adversis equis procurrere.* Il décrit ensuite ces deux rivaux, et ne les nomme qu'après avoir longuement épuisé la figure appelée *suspension* par les rhéteurs, ses confrères.

Le père G. de Waha.

Légende singulière.

Les dispositions hostiles dont nous venons de parler éclatent dans une légende fort curieuse et très-singulière, rapportée par un théologien du XIII^e^ siècle et qui doit avoir une origine beaucoup plus ancienne. Elle a été tirée de l'obscurité par M. Varin qui a fait un travail immense sur les archives de Reims. Elle se trouve dans un petit traité de Drogon de Hautvillers, chanoine-écolâtre de Reims et professeur de droit civil, auteur d'un ouvrage intitulé : *Summa sive liber aureus de omni facultate,* publié aussi par M. Varin et dédié au roi de France et au pape Urbain IV qui, après avoir été chanoine de l'église de Laon, occupa la chaire de Saint-Pierre, de 1261 à 1265 [1].

Drogon établit que, dans le principe, lorsque l'Église était exposée à une multitude infinie d'ennemis, et que les princes chrétiens se trouvaient dans l'impossibilité de la défendre à leurs propres dépens, elle leur accorda certains tributs prélevés sur ses biens; mais que, par la suite, il fut réglé que les princes et seigneurs temporels seraient tenus de défendre l'Église universelle, sans être en droit d'en exiger aucune redevance ni servitude. Il regarde comme démontré que la dîme ne fut jamais demandée au clergé de France, collectivement ou en particulier, ni aux curés et doyens, ni aux chapitres inférieurs, mais seulement aux chapitres des cathédrales; il a soin de remarquer que ceux-là ne la promirent jamais; d'où il conclut que, n'ayant rien promis, ne s'étant jamais liés à l'égard du payement de la dîme, ils ne peuvent légitimement être inquiétés ni molestés sur ce point. Aussi, conclue-t-il, n'avons-nous pas vu et ne voyons-nous pas que l'argent ainsi extorqué et honteusement acquis, ait profité à personne, et il ne profitera jamais; car, selon le poëte :

Non habet eventus sordida praeda bonos.

Drogon arrive alors à Godefroid. On lit, dit-il, et l'on raconte que

[1] *Archives législatives de la ville de Reims*, par Pierre Varin *(Coll. de documents inédits sur l'histoire de France)*, première partie, Coutumes; Paris, 1840, in-4°, pp. 453-454.

ce duc de Bouillon prit la croix, et comme il voulait aller outre-mer, il extorqua et reçut de ses sujets des sommes incalculables. Chargé du fruit de ses exactions, il s'embarqua, mais il perdit tout ce qu'il avait, fut complétement défait par les Sarrasins, revint en grande confusion par la ville de Rome pour y voir son frère qui, en ce temps, était pape, et lui raconta sa déconfiture et sa honte. Et alors le pape, son frère, lui conseilla de retourner chez lui, de vendre assez de son patrimoine pour restituer à ses sujets ce qu'il leur avait honteusement dérobé par la violence et la rapine; puis de se remettre en route et d'aller effacer son opprobre en se battant bravement contre les Sarrasins pour la défense de la foi. Godefroid suivit en tout, ajoute Drogon, les conseils de son frère, et se dirigeant vers Jérusalem, il s'empara d'Antioche et de beaucoup d'autres places, villes, cités et forteresses [1].

Telle est cette incroyable légende qu'un chanoine de l'église dont relevait le château de Bouillon, qu'un savant, un professeur en droit, débite froidement à un roi de France et à un souverain pontife. Un siècle et demi s'est écoulé, et il avance, sans hésiter, que Godefroid a été vaincu par les Sarrasins en punition de ses vols sacriléges, et c'est à Urbain IV qu'il parle du frère de Godefroid comme d'un des prédécesseurs de ce pape, confondant Godefroid, le chef des croisés, avec Godefroid-le-Barbu, frère du pape Étienne IX!

[1] *Unde legitur et dicitur quod Godefridus, dux de Buillon, signum sanctae crucis assumpsit, et cum vellet ultra mare proficisci, quasi infinitam pecuniam a subditis suis extorsit et accepit, et cum pecunia taliter extorta transfretavit, et totum quod habebat perdidit, et a Sarracenis devictus fuit cum suis militibus et superatus, et cum magna confusione reversus est per civitatem romanam, ut videret fratrem suum qui tunc erat papa, et ei narravit infortunium et opprobrium quod ei acciderat. Et tunc papa, frater suus, dedit ei consilium quod ad partes suas et ad ducatum suum rediret, et quod tantum de patrimonio suo et de terra sua venderet, quod bona subditorum suorum turpiter oblata, et omnia per violentiam, per rapinam acquisita, integre restitueret, et iterum cum bonis suis fideliter acquisitis ultra mare transiret, et opprobrium et confusionem suam purgaret, et viriliter contra Sarracenos se propter fidei defensionem haberet. Qui in omnibus consilio sui fratris acquievit, et, Iherosolimam pergens, postea cum multis suis sequacibus Anthiochiam, cum aliis villis et oppidis et civitatibus multis, acquisivit.*

Nous sommes convaincu qu'en compulsant les archives qui ont échappé au pillage et à la destruction, en fouillant dans les dépôts que l'on ferme encore à la curiosité de l'histoire, on découvrirait d'autres preuves de l'hostilité cléricale contre le courageux gibelin. Et cependant ce duc qui, plein de respect pour ses liens féodaux, et persuadé peut-être que sa dignité de prince était engagée, tirait l'épée en faveur de Henri IV contre Grégoire VII, malgré le trafic scandaleux que faisait cet empereur des bénéfices ecclésiastiques, se montrait constamment d'une piété exemplaire, d'une dévotion presque monacale, et, quoique fidèle à la cause qu'il avait embrassée, prenait parti pour l'abbé de S[t]-Hubert, Thierri II, inflexible partisan de Rome, contre l'évêque de Liége Obert, ami et soutien de Henri [1]. C'est qu'alors les convictions religieuses, peu raisonneuses et raisonnées, dominaient tout: la révolte des intérêts et des passions brutales qui régnaient à cette époque grossière, n'invoquait pas la sédition des esprits; sauf de rares exceptions, il y avait de la foi jusque dans les hérésies les plus audacieuses. L'incrédulité n'était pas de ce siècle, et tel qu'on excommuniait alors paraîtrait aujourd'hui digne d'être canonisé.

Godefroid ne le fut pas, quoiqu'il eût expié par un dévouement sans bornes, une hétérodoxie dont une grande partie du clergé lui-même

[1] Voir le *Cantatorium S[te] Huberti*, t. VII, p. 328. A la p. CIX de l'Introduction de ce volume, nous avons transcrit des vers en l'honneur de l'évêque Obert, où nous avons pris ce passage pour un compliment sur la beauté de ses mains :

Manus ejus quasi tornatiles
Et ad sacra fuerunt habiles.

L'évêque Obert, artiste.

Notre savant confrère M. Bormans est persuadé qu'il ne s'agit ici que de la dextérité d'Obert comme ouvrier ou plutôt comme artiste. M. J. Quicherat, judicieux rédacteur de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, n'est pas de cet avis. Cependant, Gilles d'Orval, qui rapporte aussi ces vers (Chapeav.), t. II, p. 52, légitime le sens proposé par M. Bormans, en disant : *Tabulam altaris*, QUAM PRIUS EXCRUSTAVERAT *(Obertus) feretrumque ipsius martyris auro vestivit lapidibusque preciosis...* Obert était bien décidément un artiste, et *tornatiles* ne signifie pas des mains *faites au tour*, mais des mains *dignes d'un tourneur*.

s'était rendue complice, et que les princes et les chevaliers qui combattaient à ses côtés, lui reprochassent presque du fanatisme. Il ne fut pas mis au rang des saints, et Juste-Lipse s'en étonne [1]. Godefroid avait excité trop de rancunes. La croix rouge du croisé n'effaçait pas la tache indélébile du gibelin. On voudra bien remarquer que jamais le héros des croisades n'a été envisagé sous ce point de vue.

Portrait de Godefroid de Bouillon.

Godefroid n'en est pas moins une des plus imposantes figures que présentent les fastes de l'Église. D'une origine illustre, il pouvait aller de pair avec tous ces princes si fiers et si jaloux de l'éclat de leur naissance, et se recommandait aux respects des peuples qui s'inclinent par instinct devant les illustrations consacrées par le temps. La nature lui avait donné tous les signes qui annoncent la puissance aux yeux de la multitude : un air noble et chevaleresque, une haute stature, une force musculaire presque fabuleuse [2], un courage héroïque, une aptitude extraordinaire à se jouer des fatigues et des privations; espoir de ses compagnons d'armes dans les crises inattendues d'une expédition sans exemple; leur modèle sur le champ de bataille. A tant d'avantages il joignait cette piété fervente et rigide qui désigne au vulgaire l'homme investi d'une mission divine [3]. Austère et plein de courtoisie, doué de l'éloquence naturelle qui persuade et subjugue, ambitieux, ne méprisant pas la politique des intérêts, mais couvrant ses projets des formes de la modestie, patient, modéré, non moins fertile en expédients qu'en moyens de conciliation, persévérant, impénétrable, sachant à propos céder et se faire obéir, tour à tour indulgent et inflexible, il se montrait à la fois, dans un siècle de violence, grand capitaine et profond politique. Tel était l'homme que la Providence semblait destiner à devenir un des principaux chefs de ces guerres fameuses qui marquèrent la fin du XI[e] siècle.

[1] *Monita et exempl.*, cap. II, mon. 1, n° 4.

[2] On peut le comparer à Wolf Dietrich qui, à l'âge de quatre ans, terrassait un bœuf et renversait quatre hommes d'un coup de poing.

[3] Voy. v. 8264, 16550, et *Preuves*, G.

A vrai dire, il y a eu deux hommes dans Godefroid, l'un avant, l'autre depuis la croisade; le premier mêlé aux violences de son siècle barbare, le second plus contenu, plus sage et poursuivant, sans se détourner de sa route, l'œuvre sainte qu'il avait entreprise. La plupart de ceux qui ont tracé son portrait, lui ont prodigué toutes les perfections et l'ont en quelque sorte placé en dehors de l'humanité : de pareilles peintures manquent de réalité et de vie. M. Sybel n'a pas imité cet exemple, et s'il a fait pâlir un peu l'auréole dont Godefroid a été orné par des auteurs qui ressemblent moins à des historiens qu'à des légendaires, il s'est tenu plus près de la vérité [1].

Ancienneté des pèlerinages en Palestine.

Longtemps avant cette époque, malgré l'ignorance épaisse qui répandait partout ses ténèbres, l'attention des peuples était tournée vers la Palestine. Dès le berceau du christianisme, la contrée qui avait été le théâtre de la vie et de la mort du Christ, fut pour les fidèles l'objet d'une vénération particulière. La crainte, le remords, l'espérance, la piété, la superstition les conduisaient au pied du Saint-Sépulcre [2]. Quelquefois même ces pèlerinages étaient imposés comme pénitence ou comme châtiment [3]. Au VII[e] siècle, sainte Ernelle ou Reinilde avait

[1] « *Versuchen wir nun auch unsrerseits die Summe zu ziehn, und unsre Beobachtungen über den Herzog zusammenzufassen. Wir lernten ihn kennen als Burgherrn und Dynasten, der mit Eifer und Hartnäckigkeit die Interessen solch einer Stellung zu behaupten und durchzusetzen verstand. Nach allen Seiten hin führt er seine Fehden, gegen Lüttich* (*), *Namur und Verdun; mit Nachdruk nimmt er sich seiner Freunde an und hält eigensinnig genug an dem Widerwillen gegen bisherige Feinde fest.* » H. Von Sybel, *Gesch. des ersten Kreuzzugs*. Düsseldorf, 1841, in-8°, pp. 535-36.

Jugement de M. von Sybel.

[2] Ogier fait vœu d'aller à Jérusalem, s'il arrive sain et sauf à Mont-Chevrel :

Dex! dist li dux....
Vos chevaliers serai tot mon vivant,
Me passerai en nef ou en calant,
A Saint-Sépulcre et à Jérusalem (prononcez *Jerusalant*).

La Chevalerie Ogier; Paris, 1842, in-4°, p. 262.

[3] Voy. le mémoire de M. Lalanne, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2[e] série, t. II,

(*) Godefroid de Louvain ne serait-il pas confondu avec Godefroid de Bouillon?

quitté les bords de l'Escaut pour se rendre en Asie. Trois siècles plus tard l'Arménien Macaire, archevêque d'Antioche, qui, à deux reprises, avait visité les lieux saints, vint terminer ses jours à Gand, au monastère de Saint-Bavon : ses récits réveillèrent sans doute le zèle pieux de ceux qui les entendirent. Saint Poppon, fils de Tizekin et d'Adelwife, et abbé de Stavelot, en 1040, l'imita le premier. Poppon se trouva à Jérusalem le saint jour de Pâques, et y vit avec joie le feu sacré descendre sur le tombeau du Sauveur. Moins heureux que Poppon, l'évêque de Cambrai, Lietbert, né en Brabant et décoré de la mitre en 1049, ne put arriver jusqu'à Jérusalem, et fut réduit à s'arrêter à Laodicée [1].

Le comte de Flandre, Robert-le-Frison, va à Jérusalem. Chevaliers flamands qui l'accompagnent.

En 1085, le comte de Flandre, Robert-le-Frison [2], après avoir confié le gouvernement à son fils Robert, se dirigea vers la Syrie. Il était accompagné de Baudouin II, comte d'Alost, et seigneur du pays de Waes, surnommé le Gros et le Grand, de Bouchard, seigneur de Commines, de Gérard, châtelain de Lille, de Walter, châtelain de Courtrai, d'Ide *(Idæus)* de Lillers, de Walter d'Audenbourg, de Gratien d'Eecloo, d'Herman de Zomerghem, de Josserand de Knesselaere, et de beaucoup d'autres

p. 1, et dans les *Curiosités des traditions, des mœurs et des légendes*, Paris, 1847, in-18, pp. 167-192. — On cherchait quelquefois à remplacer le pèlerinage en Palestine par de dévotes subtilités. Henri IV, roi d'Angleterre, voulut mourir dans une chambre de son palais appelée Jérusalem, et Shakspeare a tiré parti de cette anecdote (Th. Wright, *Essays*, 1846, t. I, p. 84). Philippe-le-Bon, qui avait tant parlé de croisade, exigeait que du moins son cœur fût porté dans la ville sainte.

[1] *Vita S. Reineldis*, apud Bolland., Julii, t. IV, p. 177.
Acta SS. Belgii, t. IV, p. 642.
Vita S. Macarii, Apr., t. I, p. 880.
Acta SS. ord. S. Bened., saec. VI, t. I, p. 502.
Vita S. Lietberti, apud Boll., Jun., t. IV, p. 596.
Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, Brux., 1847, t. I, pp. 304-305.
A propos de Lietbert, qui se mit en route en 1054, M. Michaud a commis, dans son *Hist. des croisades*, une singulière méprise; il dit que Lietbert partit avec une escorte de trois mille pèlerins, et les chroniques disent que les habitants de sa ville épiscopale le suivirent hors des murs à une distance d'environ trois milles! *Curiosités des traditions*, t. I, p. 189.

[2] Sa veuve, Gertrude de Saxe, dans une charte de l'an 1095, le nomme *Domini mei viri gloriosissimi marchionis, Roberti Barbati Jerosolymitani.* Fopp. ad Miræum, t. III, p. 18.

nobles [1]. Les chroniqueurs ont entouré de merveilleux le court récit de ce long pèlerinage [2] : on croirait lire un fragment de chanson de geste; celui de Marchiennes raconte que des astrologues sarrasins annoncèrent au comte de Flandre que Jérusalem ne tarderait pas à être conquise par les chrétiens [3].

Iperius, mal informé, assure que Robert se signala en Palestine par de grandes et nombreuses victoires, sans pouvoir néanmoins se rendre maître de la cité sainte, parce que la gloire de cette conquête était réservée à ses successeurs. Cette erreur est trop évidente pour s'y arrêter.

A son retour de Jérusalem, il séjourne, en 1088, à Constantinople, et l'empereur Alexis Comnène ayant réclamé son secours, il lui envoie cinq cents cavaliers ou hommes d'armes qui défendent Nicomédie et font échouer les efforts du sultan de Nicée [4].

A ces excursions pacifiques et partielles devait succéder bientôt une invasion guerrière et générale de l'Orient par la chrétienté. Il semblait que l'Europe fût impuissante à se régénérer, sans revenir encore, comme un enfant au sein de sa mère, vers cette Asie, berceau commun du genre humain, et qu'elle a si étonnamment devancée dans les voies de la civilisation. Ce grand fait est définitivement jugé. Nous ne rouvrirons point des débats qui sont clos désormais; cependant, nous ne pouvons nous abstenir de dire quelques mots sur l'esprit et les suites de ce phénomène, principalement en ce qui concerne la Belgique.

Résultats des croisades.

Les croisades frappèrent les contemporains, et plus encore les écrivains

[1] Voy. la note sur le vers 5507; *Chron. Aldenburg.*, ad ann. 1085; Meyer, *Annales*, fol. 30; Miræi *Chron.*, p. 257. Au lieu de Baudouin d'Alost, Meyer nomme Baudouin de Gand; c'est le même personnage. Voir aux *Preuves*, litt. *D.*

[2] Iperius, p. 589; De Smet, *Corpus chron. Flandr.*, t. I, p. 67.

[3] *Chron. Marcian.*, p. 798. Cf. *Corpus chron. Flandr.*, l. c.

[4] Ann. Comn., *Alex.*, lib. VII, Guib. Nonag. *apud Bongars*, t. I, p. 475; Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XVIII, p. 64; *L'art de vérifier les dates*, in-8°, t. XIII, p. 295; Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 306.

philosophes du XVIII^e^ siècle, par les maux et les excès qui se manifestèrent d'abord avec elles. Mais ces inconvénients furent le prix d'immenses avantages, comme si, par une loi inexorable de la Providence, tout grand perfectionnement, toute amélioration capitale devaient être achetés par des souffrances. Le bien qui résulta des croisades doit-il être attribué à la prudence humaine? Non, surtout dans le principe, où, sans rien prévoir, sans autre mobile qu'un enthousiasme aveugle et une confiance illimitée dans le succès, on obéissait machinalement à cet instinct par lequel tout être animé est poussé à pourvoir à sa conservation, sans avoir une conscience lucide du but ni des moyens.

Au moment où le concile de Clermont détermina un mouvement dès longtemps préparé, la société européenne présentait un spectacle déplorable. Les mœurs étaient sauvages et farouches, l'anarchie sans frein, la corruption à son comble. Point de liens entre les peuples, et même entre les différentes fractions d'un même peuple. Les éléments rapprochés par la conquête n'étaient point encore entrés en fusion. Partout l'isolement, l'égoïsme et la dégradation, partout le despotisme et la violence; les institutions nationales ne pouvaient se développer là où il n'y avait que des maîtres et des vassaux et point de nations. L'esprit humain étouffait sous ces entraves. Dans cette situation lamentable, l'Europe désorganisée était menacée au Nord et au Midi : au Nord, par les descendants de ces races scandinaves et germaniques dont les ravages laissaient encore de profonds souvenirs; au Midi, par l'islamisme auquel obéissait déjà presque toute l'Espagne.

Il fallait donner un autre cours au flot septentrional prêt à déborder, et refouler les Maures en attaquant le mahométisme au cœur de son empire. Il était temps qu'une cause imposante, en agissant avec force sur les imaginations, en réunissant des multitudes innombrables dans un intérêt commun, leur fît comprendre que, hors des limites du fief seigneurial, il y avait encore quelque chose, l'humanité, la nationalité; il paraissait nécessaire qu'une guerre longue et meurtrière, offrant

les péripéties les plus romanesques, épurât les populations, en absorbât l'écume, les soumît à la discipline, les retrempât à l'épreuve du danger, les relevât par l'héroïsme chevaleresque, décimât leurs despotes, rompît sans secousse les fers d'une foule d'individus voués au servage, mît la confraternité militaire à la place de la subordination féodale, opérât une révolution dans la propriété immobilisée parmi l'ancienne aristocratie, et favorisât l'avénement de la classe moyenne, le développement des franchises communales, en fortifiant l'unité monarchique; il convenait que ces expéditions, conduisant dans des contrées inconnues des millions d'individus attachés naguère à la glèbe, courbés vers le sol, leur présentant des spectacles inattendus, appelant leur attention sur des mœurs nouvelles, sur une nature grandiose, reculât les bornes de leur intelligence, y fît germer le besoin d'innover, y réveillât le sentiment de la puissance de l'homme, de sa valeur individuelle, de sa dignité; suscitât entre l'Orient et l'Occident des relations où pussent se déployer la hardiesse des spéculations, l'étendue des calculs; et créât le grand commerce, le commerce maritime, source féconde de la richesse de la bourgeoisie, partant de son émancipation et de sa liberté.

Causes principales qui agirent sur les croisés.

Tels furent les effets que produisirent insensiblement les croisades et qui se mêlèrent aux plus grandes calamités, l'impunité, le désordre, le brigandage en l'absence du prince, la dépopulation, la misère; mais d'un mal momentané découlèrent des conséquences propices et durables. L'enthousiasme religieux fut la cause essentielle du mouvement : hommes, femmes, enfants, vieillards, saisis d'une espèce de vertige, se précipitaient vers l'Asie. La foi, le remords[1], l'espérance, le désir d'échapper à une position précaire et pénible, l'amour du changement, le grand ennui qui affligeait une société mal réglée, l'esprit d'aventure qui avait déterminé les anciennes émigrations, la possibilité de s'ouvrir un horizon plus vaste,

[1] Beaucoup de chevaliers faisaient comme Wirnt de Grafenberg, héros du roman de Conrad de Wurtzbourg, intitulé : *Der Werlte Lôn* (la récompense du monde), et prenaient la croix par esprit de pénitence.

le besoin d'activité et d'émotion, les priviléges accordés aux croisés, l'abolition des peines et des dettes, la trêve imposée à des haines invétérées, l'attrait d'une existence vagabonde et sans frein, entraînèrent des populations entières. La politique ne vint qu'en seconde ligne. Cependant, il est difficile de penser que ces princes, ces seigneurs, qui engageaient ou vendaient leurs États et leurs domaines, fussent complétement désintéressés et renonçassent à leur haute position dans leur patrie, sans aucun espoir de compensation dans des contrées éloignées. Mais ces princes cédaient eux-mêmes au torrent, tandis qu'au-dessus d'eux, plus calme, plus maître de lui-même, le pontife qui avait donné le signal de cette commotion prodigieuse, songeait peut-être à réaliser ses vastes plans de souveraineté théocratique [1].

En quoi la première croisade diffère des subséquentes.

Quoi qu'il en soit, la première croisade diffère des suivantes par un entraînement moins réfléchi et des vues moins mondaines. *Jérusalem, Jérusalem!* voilà le cri de ralliement :

Jherusalem laetare,
Quae flebas tam amare.
. . . . . .
Jherusalem exulta [2]!

[1] Cf. Robertson, *Introd. à l'hist. de Charles-Quint;* J.-H. Regenbogen, *Commentatio de fractibus quos humanitas, libertas, mercatura, industria, artes atque disciplinae per cunctam Europam perceperint bello sacro;* Amst., 1809, in-8°; Mailly, l'*Esprit des croisades,* Paris, 1780, 4 vol. in-12; Michaud, *Hist. des croisades;* Wilken, *Gesch. der Kreuzz.;* Van Kampen, *Proeve eener Geschied. der Kruistogt;* Heeren, *Essai sur l'influence des croisades;* De Choiseul-Daillecourt, *De l'influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe,* Paris, 1809, in-8°; Raoul-Rochette, *Discours prononcé à l'ouverture du cours d'hist. mod.* (sur l'*Esprit et l'influence des croisades*), Paris, 1816, in-8°; Guizot, *Histoire générale de la civilisation en Europe,* Br., 1828, in-8°, 8e leçon, p. 6. Lud. Petri Mortier *Responsio ad quaestionem :* QUAM PARTEM HABUERUNT BELGAE IN BELLIS SACRIS, ET QUOSNAM FRUCTUS EX IIS PERCEPERUNT? Gandavi, 1829, in-4° de 184 pp.; Petri Corn. Vandenvelden *alia responsio ad eamdem quaestionem,* ib., in-4° de 114 pp., dans les *Annal. acad.*, Gand, 1825-1826.; A. Van Hasselt, *Les Belges aux croisades,* Brux. (1846), 2 vol. in-18.; Coomans aîné, *Les communes belges,* Brux. (1847), in-8°.

[2] Chant publié par M. Ed. du Méril, *Poésies populaires latines du moyen âge,* Paris, 1827, in-8°, p. 255.

Ainsi chantaient les prêtres qui accompagnaient l'armée et qui partageaient ses périls et quelquefois ses prouesses.

Quoique des excès honteux, des violences inexcusables aient souillé cette prise d'armes dès son début, un caractère particulier d'héroïsme la distingue : c'est l'ère poétique des guerres saintes.

Situation de la Belgique à l'époque de la première croisade.

La Belgique y prit une part considérable. Comparativement, elle était plus florissante, plus riche, plus heureuse, mieux civilisée que beaucoup de pays de l'Europe ; cependant la barbarie y régnait encore : des mœurs féroces, indomptables, la domination de la force, le meurtre érigé en droit personnel, faisaient dire à un pieux cénobite, que plusieurs cantons de la Flandre ressemblaient à la Scythie. Un grand nombre de leurs habitants ne connaissaient le christianisme que de nom, et demeuraient ensevelis dans la nuit d'un grossier paganisme. Des expéditions qui promettaient du pillage, des batailles, et sur lesquelles se répandait une teinte de merveilleux, devaient séduire de pareils hommes.

Caractère de ce phénomène historique.

Non-seulement cette époque était une ère de barbarie, mais encore de troubles et de querelles ardentes. Le choix d'un antipape avait divisé l'Église ; le sacerdoce et l'empire étaient aux prises, et en Belgique se préparait le *saint-simonisme* impie et brutal de Tanchelin. Le signal d'une guerre universelle était seul capable d'étouffer tous ces bruits particuliers.

M. Kervyn de Lettenhove, dont le jeune esprit a emprunté à des études patientes et profondes une trempe vigoureuse, aperçoit dans la première croisade le triomphe de la race franque ; et, sous cette désignation, il semble entendre les peuples d'origine germanique [1]. Mais si les Allemands rivalisèrent de zèle, si les Belges jouèrent un grand rôle dans ces guerres étranges, il faut convenir que les Français et les Italiens laissèrent dans l'Orient des traces plus durables et plus éclatantes que les Germains proprement dits. Le Midi ne se laissa pas cette fois vaincre par le Nord.

[1] *Hist. de la Flandre*, t. I, p. 336.

La plupart des historiens des croisades, surtout de la première, ne nomment que les chefs et se bornent à citer de préférence quelques-uns de leurs compatriotes. Guillaume de Tyr et Robert d'Aix sont ceux qui ont conservé le plus de noms belges [1]. Nos chroniqueurs ne satisfont que médiocrement la curiosité sur ce point. Plusieurs, tels que Hemricourt, qui recueillait cependant les titres d'illustration de la noblesse de Hesbaye, gardent un silence absolu. Nous avons tâché néanmoins de dresser une liste des premiers croisés belges plus complète que celles que l'on trouve ailleurs, et nous l'avons placée parmi les Preuves [2]. Pourtant, ne l'oublions pas, cette liste, malgré la peine qu'elle nous a coûtée, n'offre qu'une faible partie de la réalité. En ces derniers temps, un grand prince ayant voulu réunir tous les glorieux souvenirs de la France dans le plus beau palais qu'un roi moderne ait jamais élevé, y admit les chevaliers croisés [3]. Cette restauration de la vieille aristocratie parut singulière après les victoires démocratiques de 1830; mais, en excitant un orgueil légitime, elle mit aussi en jeu

Belges qui prirent la croix.

Fraudes paléographiques.

[1] MM. Ranke et H. von Sybel ont fait une revue critique de tous ces écrivains, le premier dans son cours d'histoire, en 1835, le second, dans un livre fort bien conçu et déjà cité : *Gesch. der ersten Kreuzzüge.* Voici les documents qu'il passe en revue :

Sources de l'histoire de la première croisade.

P. 7. *Lettre de l'empereur Alexis au comte Robert de Flandre.* (Martène, *Thes.*, t. I, 267.) Authentique?

P. 8. *Lettre du pape Urbain II à Alexis.* (*Collect. Concilior.*)

P. 9. *Lettre d'Étienne de Blois à sa femme Isabelle.* (*Musaeum Ital.* ad calcem), *Hist. belli sacri;* Dachery, *Spicil.*, t. III, 430.)

P. 11. *Anselm von Ripemont* (Anselme de Ribemont) à l'archevêque de Reims Manassé. (Dachery, 431.)

P. 13. *Lettres des princes à la chrétienté.* (Martène, *Thes.*, 272.)

P. 13. *Lettres des princes au pape Urbain II.* (Foucher, 272, Reuber, 399, Baluz. *Miscell.*, t. II, p. 418.)

P. 60. *Raoul de Caen.*

P. 72. *Albert d'Aix.*

P. 99. *Guillaume de Tyr.* (Voy. Kausler, *Geschichte der Kreuzzüge aus dem lat. d. Erzbisch. von Tyrus*, Stuttg., 1840, in-8°.) M. Bock, dont l'érudition est si variée et si sûre, est auteur d'une excellente dissertation (101, pp. in-12) sur Albert d'Aix (la-Chapelle) qui, d'après lui, a écrit fort longtemps après la première croisade et doit l'avoir terminée un peu avant l'année 1137. Cf. Michaud, *Bibliographie des croisades.*

[2] Lettre *D.*

[3] Dans les galeries de Versailles, on a antidaté beaucoup d'écussons et donné à d'anciens chevaliers les armoiries de familles modernes qui n'ont quelquefois avec eux qu'une simple similitude de noms.

les vanités les plus bourgeoises et les prétentions les moins fondées. Les pavés de juillet, doués de la vertu des cailloux de Deucalion, avaient en quelque sorte couvert la France de gentilshommes. Les moins ardents, n'étaient pas les individus sortis du peuple, ni même les austères républicains; par un hasard singulier, au moment où chacun songeait à faire ses preuves pour entrer dans les galeries de Versailles, comme on les faisait sous l'ancien régime afin de monter dans les carrosses, on annonça une découverte singulière : c'était une quantité prodigieuse d'obligations délivrées de 1190 à 1254, par des croisés à des marchands italiens pour frais de traversée et autres dépenses analogues. Ces obligations se vendirent au poids de l'or et furent reçues comme des titres sans réplique. Nous eûmes le courage (le mot n'est pas trop fort) d'élever la voix contre un semblable trafic et de suspecter ces pièces qui arrivaient si à propos [1] : nous nous exposions à irriter des amours-propres insensés et à blesser en même temps des susceptibilités respectables. Si le hasard avait tout fait, ce hasard était un grand flatteur. Des savants qui méritent une haute considération, se montrèrent moins soupçonneux que nous [2]. Ils ont le droit de se faire croire, mais, sans arguer de faux, Dieu nous en préserve, des témoignages qu'ils acceptent comme authentiques, sans récuser le jugement de M. Lacabane, sans avancer que les parchemins qui nous ont semblé dignes de suspicion proviennent de M. Courtois, que nous mettrons volontiers hors

[1] *Bull. de la Commission royale d'histoire*, t. VI, pp. 42, 141.

[2] M. Gazzera, que j'honore infiniment, a fait, en italien, un mémoire pour établir particulièrement l'authenticité de celles de ces obligations qui comprennent des noms appartenant à la Sardaigne actuelle, et qui sont loin d'être les plus anciennes : *Esame di alcune carte antiche concernenti ai Piemontesi che agli stipendii del conte Amadeo IV furono alla quinta crociata*, Torino, 1844, in-4° de 19 pp., extr. du VI^e^ vol., série II, p. 241 des *Mém. de l'Acad. de Turin.* Voir les *Galeries historiques de Versailles*, in-8°, t. VI; P. Roger, *La noblesse de France aux croisades;* Borel d'Hauterive, *Revue historique de la noblesse*, t. III, 1843, pp. 145 et suiv.; *Annuaire de la pairie*, 2^e^ année; pp. 324-408. M. Borel d'Hauterive a glissé dans sa *Revue* quelques mots à notre adresse et à celle de M. Lainé le généalogiste; *Archives nobiliaires univ. Bull. du Collége archéol. et hérald. de France*, Paris, 1843, gr. in-8°, pp. 69-126.

de cause, nous maintenons que les actes que nous avons eu l'occasion de voir et qui sortaient, disait-on, du même trésor, offraient par une fatalité bizarre, des signes incontestables de fraude pour le fonds et pour la forme; nous sommes convaincu que le temps fera découvrir beaucoup d'autres scandaleuses fourberies, et, en attendant, nous demeurons persuadé que, si le noyau de la découverte était de bon aloi, on ne peut se servir qu'avec une extrême défiance de ces instruments, considérés comme autorités historiques, attendu les *faux* évidents qu'on y a mêlés, et qui laissent planer sur le tout une fâcheuse incertitude.

Il y a longtemps, du reste, que l'on a eu recours à ces coupables artifices. Depuis environ cent soixante et dix-sept ans on répétait, qu'avant de partir pour la croisade, Anselme de Ribemont invita les nobles du pays à un tournoi, à Anchin, sur les bords de la Scarpe, non loin de Douai, et que là ils prirent tous la croix [1]. Tournoi d'Anchin. On citait nominalement, au nombre d'environ 230, ces illustres hôtes dont le comte de Hainaut s'était, disait-on, déclaré le chef. Anselme de Ribemont était censé agir comme Théodoric, qui, dans le poëme allemand de la *Bataille de Ravenne*, donne un tournoi avant de quitter la Hongrie pour marcher contre Hermeric. C'était l'usage, en effet, de préluder par des luttes courtoises à des combats réels et sanglants. Le fondement de l'anecdote était une charte où il n'y avait cependant aucune allusion à la croisade, et qui fut donnée pour la première fois par J.-B. Carpentier dans *la véritable origine de la très-illustre maison de Sohier*, imprimée à Leyde, en 1661, puis, quelques années plus tard, parmi les preuves de son *Histoire généalogique des Pays-Bas, ou Histoire de Cambray et du Cambresis* [2]. Foppens la répéta dans un supplément aux recueils diplomatiques d'Aubert-le-Mire [3]. M. Arthur Dinaux l'a reproduite

[1] M. Eugène Gens est tombé dans une méprise assez grave, en donnant pour promoteur de ce tournoi le comte Robert II de Flandre, qu'on ne nomme même pas à cette occasion, *Hist. du comté de Flandre*, Bruxelles (1846), in-18, t. I, p. 54.

[2] Pp. 14-15, Cf., part. III, p. 384.

[3] Tom. II, pp. 1144-1147.

dans les *Archives du nord de la France* [1]. D'autres écrivains que nous avons cités ailleurs, tels que Menestrier, d'Outreman, le marquis du Chasteler [2], Le Mayeur, M. P. Roger, en parlent comme d'une autorité inattaquable [3]. M. Le Glay lui-même, si judicieux, si exercé, et qui s'est occupé des faux diplômes introduits par Carpentier dans le monde littéraire, a gardé le silence sur la charte d'Anchin. Quant à nous, il nous a été impossible de partager cette sécurité. Nous avons osé déclarer que cette charte nous paraissait fausse de tous points; fausse par la rédaction, espèce de drame inusité, fausse par des formules extraordinaires, fausse par le fonds trop visiblement approprié aux besoins de la cause, c'est-à-dire au dessein de flatter des personnes tenant à l'ancienne noblesse ou qui voulaient s'y rattacher, fausse enfin par les circonstances de l'apparition de ce document. Suivant l'usage, nous n'avions pas fardé notre opinion, aussi nous accusa-t-on d'un scepticisme outré, et peu s'en fallut qu'on ne nous assignât devant une cour héraldique, jugeant au criminel. Et cependant voilà que cette opinion, qui paraissait si excentrique, rallie insensiblement les bons esprits, et bientôt la charte d'Anchin ne comptera plus un seul défenseur. M. Duthillœul, qui avait eu foi en elle, vient d'avouer avec une louable candeur qu'il s'était trompé. Il considère maintenant cette pièce comme apocryphe, par la raison que Carpentier est le seul qui ait eu connaissance du prétendu original de cette charte, qui reposait, selon lui, dans les archives de l'abbaye d'Anchin; or, Carpentier n'a pas été toujours très-scrupuleux sur les titres qu'il invoquait, et si, dans plusieurs occasions, il ne les a pas fabriqués lui-même, il les avait reçus de seconde main tout fabriqués ou falsifiés.

En second lieu, comment un fait aussi important aurait-il échappé aux chroniqueurs contemporains, comment surtout aurait-il pu être omis par le savant prieur d'Anchin, François de Bar, qui vivait et écrivait

[1] Nouv. série, t. III, pp. 33-46.

[2] *Mém. sur les principales expéditions ou émigrations des Belges*, p. 37.

[3] Premier volume de cette collection, p. 590, et t. VII, p. XCVII.

dans l'abbaye, à la fin du XVI^e^ siècle, et qui, puisant aux sources, n'a négligé aucun des détails qui concernaient son monastère, et a rappelé toutes les donations antérieures à l'an 1096?

Troisièmement, de quelle manière expliquer pourquoi les pères Martène et Durand, qui citent les principaux manuscrits qu'ils trouvèrent à Anchin, se sont tus sur un monument aussi curieux? M. Duthillœul se borne à ces preuves externes sans aborder les preuves intrinsèques qu'il aurait facilement tirées de la contexture même de la charte, et finit par annoncer que l'*Histoire de l'abbaye d'Anchin*, que publiera prochainement M. Escallier, lèvera toutes les difficultés [1].

Revenons à Godefroid de Bouillon.

Godefroid de Bouillon engage et vend ses domaines.

Il est connu que ce prince, pour subvenir aux frais de la guerre qu'il allait entreprendre, engagea son château de Bouillon à l'évêque de Liége Obert, l'un des prélats de cette église qui en agrandit le plus le domaine temporel [2]. Il permit aux habitants de Metz de racheter leur ville dont il était suzerain; il vendit en même temps Stenay et Mouson à l'évêque de Verdun, auquel il remit le comté dont cette ville était le chef-lieu; il vendit enfin la Veluwe à Otton de Nassau, premier comte de Gueldre. Ainsi il se dépouillait spontanément [3], et, nous le répétons, il est

[1] *Essai historique sur la bibliothèque publique de Douai*, par H. R. Duthillœul, Douai, 1846, gr. in-8° de 32 pages. — *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, t. XIII, p. 155.

[2] Laurent. de Leod. *Hist. epis. Verd.*, dans les preuves du t. II de l'*Hist. de Lorraine* de Dom Calmet, p. 31; Gilles d'Orval, dans le recueil de Chapeaville, t. II, p. 40; *Cantatorium S. Huberti*, t. VII de cette collection, p. 340; *Append.*, à Ph. Mouskés, t. II, p. 706; Gisleberti *Chron.*, p. 35; Miræi *Oper. dipl.*, t. I, p. 682; Molanus (*), *Notatio SS. Belgii*, fol. 159 verso; Foullon, *Hist. Leod.*, t. I, p. 248; Villenfagne, *Recherches*, t. I, p. 212; Dewez, *Hist. du pays de Liége*, Brux., 1822, in-8°, pp. 60-61; Ozeray, *Hist. de Bouillon*; A. De Gerlache, *Hist. de Liége*, Brux., 1843, p. 68; L. Polain, *Hist. de l'ancien pays de Liége*, Liége, 1844, in-8°, t. I, p. 238. La plupart de ces écrivains diffèrent sur la quotité du prix de l'engagère; mais cela importe peu au fond.

[3] *(Ut plenius dicam ex exhortatione Bernardi ad Ludovicum juniorem) tria amplissima patri-*

(*) M. Émile Nève, auteur d'une dissertation iconographique de Molanus (voir notre t. VII, p. XLIV, note 35), n'est pas professeur à l'Université catholique de Louvain; c'est son frère M. F.-J.-B.-J. Nève qui remplit cette fonction.

difficile de croire qu'il le faisait sans arrière-pensée. Les princes croisés pouvaient entrevoir dans l'Orient des trônes merveilleux, des couronnes magiques. Alexis Comnène, implorant le comte de Flandre, ne lui disait-il pas : « Que ne contiennent point les trésors de tant d'empereurs » qui m'ont précédé? Aucune parole ne pourrait les décrire.... accourez » donc avec votre peuple [1]. »

Godefroid se croisa avec ses frères Eustache et Baudouin. Avant d'entreprendre cette expédition, dit Albert d'Aix, le duc Godefroid poussait souvent de profonds soupirs : il ne désirait rien aussi ardemment dans le fond de son âme, que de visiter la cité sainte et de voir le sépulcre du seigneur Jésus, et souvent il ouvrait son cœur et parlait de ses vœux à ses serviteurs particuliers [2]. Baudouin emmena sa femme *Gutuera*, *Godwera* ou *Gundeschilde*. Baudouin du Bourg, leur neveu, était accompagné de sa sœur. Quant à Godefroid, il n'avait point d'épouse qui pût le suivre, quoique Jacques Merlo Horstius et Picard, éditeurs de Saint-Bernard, affirment qu'il fut marié, et lui donnent pour femme une princesse appelée Mathilde, le confondant, selon toute apparence, avec son oncle Godefroid-le-Bossu, ce qui, nous l'avons remarqué, est arrivé plus d'une fois [3].

Mathilde, femme prétendue de Godefroid.

Le comte de Hainaut ne se dégarnit pas les mains comme Godefroid, et se contenta de vendre Couvin à l'évêque de Liége Obert, qui profitait habilement de toutes les chances pour consolider son autorité [4].

Le comte de Hainaut.

On ne voit pas que l'incendie de la première croisade ait gagné aucun des grands feudataires du nord des Pays-Bas. Les comtes de Hollande

monia, suum, fratris et matris, partim oppignoravit, partim distraxit, ut copias piorum plus quam pro virili aleret; Molanus, o. c., fol. 159 verso. Le même, *Militia sacra*, p. 85, Haræus, t. I, p. 203.

[1] Du Cange, notes sur l'*Alexiade* d'Anne Comnène, liv. VII; Baron, *Ann.*, t. XVII, p. 636; Guibert de Nogent, p. 476; Martène, *Thesaurus*, t. I, col. 267; *Ampl. coll.*, t. I, col. 572. — Cette lettre d'Alexis est-elle bien authentique?

[2] Coll. de M. Guizot, *Albert d'Aix*, t. I, p. 345.

[3] Paquot, *Mém. litt.*, in-fol., t. III, p. 5.

[4] Voir à la fin de ce volume, les documents relatifs aux croisades, n° IV, p. 553.

et de Gueldre restèrent paisiblement dans leurs États, laissant à leurs sujets le soin d'acquitter la dette de la chrétienté. Néanmoins Jean de Leyde attribue l'inaction de Thierry, comte de Hollande, à la faiblesse de sa santé [1]; mais le comte Thierry V n'était plus à l'époque de la première croisade, étant mort en 1090.

Routes prises par les croisés belges.

Les princes belges croisés ne prirent pas tous la même route. Le 15, d'autres disent le 10 août 1096, Godefroid se mit en marche par l'Allemagne et la Hongrie, à la tête d'une armée qui contrastait, par sa discipline, avec les bandes désordonnées courant pêle-mêle vers la Syrie et semant partout le pillage et le meurtre. Le comte de Flandre et Eustache de Boulogne se dirigèrent vers les Alpes, à la suite de Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, frère du roi de France [2].

Dès ce moment commence ce prodigieux enchaînement de périls, de misères, de combats, de faits d'armes éclatants, de victoires incroyables, de rivalités imprudentes, d'inexplicables fautes, qui aboutit pour Godefroid à la couronne de Jérusalem, et qui a inspiré le plus attachant des poëmes épiques.

Compositions littéraires sur les croisades.

Ce sujet avait de bonne heure paru propre à la poésie. Bechada [3] s'en était emparé, du moins dans un de ses plus beaux épisodes; plusieurs trouvères le traitèrent ensuite; si l'on en croit Massieu [4], une légion de poëtes tels que Richard le pèlerin, dont nous parlerons plus tard, s'embarquèrent avec les premiers croisés dont ils célébrèrent les exploits, et ceux de Godefroid ne furent sans doute pas oubliés.

[1] Chron. lib. XV, c. q., p. 141 des *Rerum Belg. ann.*, stud. Fr. Sweertii; Francof., 1620, in-fol.

[2] Michaud, t. I, p. 147; Du Chasteler, *Émigrations*, p. 38; — A. Van Hasselt, *Les Belges aux Croisades*, t. I, p. 47; t. IV de cette présente collection, p. 255.

Robert le Moine, adoptant les traditions fabuleuses, dit : *Hic (Godefridus) cum fratribus Eustachio et Balduino et magna manu militum peditumque per Ungariam iter arripuit, per viam scilicet quam Karolus Magnus, incomparabilis, rex Francorum, olim suo exercitui fieri usque ad Constantinopolim praecepit.* Bongars, t. I, p. 33.

[3] Voir le vol. précédent, p. XI; Warton, *History of English poetry*, éd. de 1840, t. I, p. 114; *Histoire littéraire de la France*, t. XII, 2e éd.

[4] *Hist. de la poés. franç.*, p. 105; Warton, t. I, p. 114.

Vers 1206 florissait un moine cistercien du diocèse de Bâle, nommé Gunther, qui, sous le titre de *Solymarium*, consacra un poëme latin à l'expédition de l'empereur Conrad contre les Sarrasins et à la délivrance du Saint-Sépulcre par Godefroid de Bouillon. Ce poëme, resté inédit, est mentionné dans son *Ligurium* [1].

Joseph d'Exeter est auteur d'un poëme latin intitulé : *Antiocheis* (la chanson d'Antioche) [2]. Nous ne dirons rien des différentes traductions de la Jérusalem; M. Auguis en a indiqué un bon nombre dans la *Biographie universelle*, mais nous signalerons encore : *An enterlude entituled Godfrey of Bolloigne, with the conquest of Jerusalem*, to. John Danter, Juny 19, 1595 [3].

Ughelli [4] nous apprend que l'on conservait de son temps, dans la sacristie de la cathédrale de Sienne, un poëme manuscrit, intitulé :

Sacra Gothofredi Bullionis in Orientem expeditio, carmine heroïco; auctore Gualfredo, Longobardo, episcopo Lucensi.

Ce Gaufredi mourut en 1127, c'est-à-dire 27 ans après Godefroid.

La *Bibliothèque historique de la France* inventorie plusieurs ouvrages inédits sur le même sujet [5].

La première croisade a fourni à Giovani Francesco Negri un livre sous ce titre :

Prima crociata, Bologna, Ferroni, 1658, in-fol.; et à Pierre Angeli ou Angelli un poëme latin : *Syrias, hoc est expeditio illa celeberrima christianorum principum, qua Hierosolyma, ductore Gauffrido Bullionaeo, Lotharingiae duce, Turcarum tyrannis liberata est; libri duodecim carmine latino, cum scholiis Roberti Titii;* Parisiis, 1582, in-fol.; Florentiae, 1591, in-4°; Venetiis, 1616, in-4° [6].

[1] Lib. I, v. 13 suiv.; v. 648 suiv.; Vossius, *Poet. lat.*, c. VI, p. 73; Warton, t. I, p. CXXXIII.

[2] Leland, *Script. Brit.*, pp. 224-225; Warton, t. I, pp. CXXVIII-IX.

[3] Warton, t. III, p. 392.

[4] *Italia sacra*, Romae, 1647, in-fol., p. 26; *Bibl. hist. de la France*, t. II, p. 132.

[5] Nos 16588-89-90-91-92-93-96-610-611-615.

[6] Cf. Michaud, t. I, p. 313.

Enfin, nous signalerons :

Histoire des guerres faites par les chrétiens contre les Turcs, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, par Guillaume Aubert, avocat; Paris, 1559-1562, in-4°, et

Vie de Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine et roi de Jérusalem, par le sieur de Lannel, sieur du Chamtreau et du Chambort; Paris, 1625, in-8°.

M. Michaud le cite une fois, t. I, p. 212.

Analyse de la seconde partie du poëme.

La prise de Jérusalem par Godefroid de Bouillon fut représentée dans le palais du roi de France, Charles V, en l'honneur de l'empereur Charles IV, l'année 1358. Une tapisserie de ce roi figurait la même conquête [1]. Tous les arts rendirent hommage à celui qui en fut le héros.

Continuons l'examen d'une œuvre d'art remarquable pour le temps et dont Godefroid est le sujet. Nous n'avons pas le fanatisme de croire cette longue et romanesque narration comparable au magnifique poëme du Tasse; notre roman ressemble à la *Jérusalem délivrée*, comme le *Trou de S^t^-Patrick* ou la *Vision de Tundalus* ressemble à l'Enfer du Dante; cependant il peut être curieux de montrer comment les fictions d'un grand poëte ont été préparées par une muse inexpérimentée; il est surtout intéressant pour nous de rechercher dans cette composition volumineuse ce qui appartient à la fantaisie ou à la tradition, ce qui a été imaginé et ce qui est historique.

L'analyse suivante se lie à celle du *Chevalier au Cygne*, et contient la plupart des rapprochements et des détails propres à remplir ce double but.

Le nœud qui attache la vieille légende du Cygne à l'histoire de Godefroid de Bouillon est déjà formé dans le volume précédent. La duchesse de Bouillon, inconsolable de l'absence d'Hélyas, envoie à sa recherche un chevalier qui arrive à Jérusalem au moment où presque tous les

[1] Félicien, t. II, p. 681; Warton, *Hist. of English poet.*, t. I, p. 205; t. II, p. 28; Montfaucon, *Mon. fr.*, t. III, p. 64; Graesse, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 223.

princes mahométans s'y trouvaient réunis, Corbadas ou Ortok, émir [1] de Jérusalem, ayant voulu, en leur présence, remettre son pouvoir à son fils Cornumarant [2], l'*Aladin* du Tasse.

Les mêmes princes se réunissent ensuite à Nicée [3], où la mère de Corbarant [4], qui (M. Le Roux de Lincy en a fait la remarque) ne devrait régulièrement paraître qu'au moment de l'invasion de la Syrie [5], prédit, après avoir consulté le sort, que Jérusalem tombera sous la domination des chrétiens. Nous ferons encore observer plus bas que différents historiens ont dépeint cette princesse, appelée par le trouvère *Calabre reine d'Olifierne* [6], comme initiée à tous les mystères de l'astrologie et de la magie [7]. Robert le Moine, entre autres, la fait parler ainsi : *A centum annis et infra invenerunt patres nostri in sacris Deorum responsis et in sortibus et divinationibus suis et animalium extis, quod christiana*

[1] Émir, *amiraus*, *amirans*, *amurafle* (espagnol *amirante*), etc.; v. 6308 et 9268.
Dans l'édition de la *Chevalerie Ogier* de M. Barrois, Paris, 1842, in-4°, p. 50, on lit :

E Karaheus li fix *à la muasfle;*

ne faut-il pas lire *à l'amurafle?*
L'auteur du *Ruolandes Liet* se sert du mot *amurafel*, ainsi qu'on l'a remarqué sur le v. 6308.

[2] T. IV, p. CXXXVIII.

[3] *Nicques*, M. P. Paris dit *La Mecque* : « *Le poëte*... nous transporte, par une licence poétique, dans la ville musulmane de *La Mecque*. Là sont rassemblés la plupart des *amiraus* (ou *amirans)* du soudan d'*Égypte*... » Les *Manuscr. franç.*, t. VI, p. 190.

[4] Kerboga, Kerbogath. Voy. t. IV, p. 131, note sur les v. 3185 et 5647. Le nom de Corbarant est celui d'un chef sarrasin dans le roman d'*Ogier le Danois*, édit. de M. Barrois, in-4°, p. 125 :

Hues de Troies n'a occis *Corbarant*.

[5] *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 445.

[6] Voir une note sur *Olifierne*, v. 3184, t. IV :

Por lui remaint ses oncles Laugalie (l'Augalie);
Cil tient Cartage, *Oliferne* et Nubie
Et Ethyopes, une terre haïe.

BOURDILLON, *Roncisvals*, p. 89.

[7] V. 3591.

gens super nos esset ventura nosque victura. Concordant super hoc aruspices, magi, arioli et numinum nostrorum responsa et prophetarum dicta. Et le bon moine, qui n'est pas très-rigoureux sur le costume, met ici dans la bouche de la prophétesse mahométane, des citations de l'Écriture [1].

L'auteur des *Gesta Francorum Hierosolymae* s'exprime à peu de chose près comme Robert le Moine : la mère de Corbarant invoque d'anciennes prédictions, qui annonçaient que les chrétiens envahiraient l'Orient, et appuie également son discours de l'autorité de David, des prophètes et des apôtres [2]. Cela surprend moins cependant, quand on considère que les Musulmans honorent le Christ comme prophète, sinon comme Dieu, et qu'ils révèrent la *Kudra Myriam* (la vierge Marie) et aussi nos anges, nos prophètes et nos saints.

Baudri montre Calabre accablée sous le poids d'une vieillesse avancée : *Erat... senex et plena dierum, utpote centenaria et praesaga futurorum. Colligebat etiam multa mulier sortilega de constellationibus, et genicularum non erat ignara, et multarum disciplinarum erat conscia* [3]. Il est rare, en effet, que dans les récits populaires, la décrépitude ne soit pas unie à la sorcellerie; elle sert à la rendre plus hideuse et plus redoutable : Calabre est une *fée* aux yeux de notre trouvère. Mais se proposant, au contraire, d'intéresser à cette princesse, il allie en elle la connaissance de l'avenir à la dignité et à la sagesse :

5591 La royne Calabre, qui le cuer ot sachant, etc.

Cette prédiction est certainement un moyen épique qui, employé par un génie tel que celui du Tasse, aurait pu être d'un grand effet. Le poëte italien a remplacé Calabre par l'enchanteur Ismen. Ismen.

[1] Bongars, t. I, p. 38.
[2] *Ibid.*, pp. 16, 17.
[3] *Ibid.*, p. 115.

Ismen, che trar di sotto ai chiusi marmi
Può corpo estinto, e far che spiri e senta;
Ismen, che al suon de' mormoranti carmi
Sin nella reggia sua Plutò spaventa,
E i suoi demon negli empi uffici impiega
Pur come servi, e gli discioglie e lega.

CANTO II.

Cornumarant, qui avait déjà témoigné à l'abbé Gérard de Saint-Trond le désir de visiter l'Europe [1], voulant conjurer les effets de la prophétie, se résout à aller à Bouillon, pour y tuer Godefroid et ses frères, que Calabre proclamait vainqueurs futurs des Sarrasins, et il s'y rend en effet.

Cet épisode, inspiré par une idée ingénieuse, fournit au poëte l'occasion de relever les chrétiens, en forçant un ennemi à faire leur éloge; par une péripétie adroite et inattendue, celui qui menaçait Godefroid d'un poignard, devient son plus ardent admirateur et son obligé.

3779 A ung fèvre fist faire IIJ coutiaux acherés, etc.

Cornumarant part avec un interprète qui

3782 Dou langage françois estoit bien doctrinés.
3886 Chus savoit bien parler lombaert et alemant.

Et, pour voyager avec plus de sûreté, il se déguise en pèlerin.

3795 L'esclavine et la palme et les bourdons fiérés
A pris Cornumarans...

En passant par Reggio, il voit Bohémond et Tancrède, qui l'inter-

[1] V. 3213, t. IV, p. 133.

rogent sur lui-même, sans le connaître [1]. Bohémond le prend pour un pauvre *paumier* [2] et lui déclare, sans façon, que si l'on tente la conquête de Jérusalem, il se mettra un des premiers de la partie, et, sans autre préambule, coupera la tête à Cornumarant, dès qu'il s'avisera de sortir des murs de cette ville [3]. Le prince sarrasin n'est pas ému d'une pareille menace; il n'en estime que davantage ses adversaires :

3877 Véchy ung noble duc et court bien souffissant.

L'invention est piquante et fournit aux individus l'occasion de développer leurs caractères, en les plaçant dans des rapports inattendus.

Cornumarant arrive enfin à Saint-Trond, où il retrouve le bon abbé Gérard, qu'il avait vu à Jérusalem et qui

St-Trond; abbaye de cette ville.

3910 ..... Dist à l'aprocier : « Dieux voelle garder [4]
Ces gentils pèlerins que je voy là ester!
Seigneur, bien vegniés-vous, se Dieus me puist sauver,
Vous ne porés huy mais l'abéie [5] trespasser;
De mon vin vous donray à boire dou plus cler,
Car je volray à vous nouvielles demander :
Que fait Cornumarans? Ne le voelliés céler. »

Le poëte poursuit sa première donnée. Toutefois, l'abbé, dont l'hos-

[1] Or poeiz véoir le biau geu
De quoi li siècles seit servir.
Il n'ont cure de Dieu servir
Por conquerre sainz paradis,
Com li preudome de jadiz,
Godefroiz, *Briemons* et *Tancreiz*.

OEuvres compl. de Rutebeuf, recueillies par Ach. Jubinal, Paris, 1839, t. I, p. 122.

[2] Voy. note sur le v. 3844.

[3] V. 3867.

[4] Ce vers est trop court : *voelle* ne peut être compté pour trois syllabes, puisque, quelques lignes plus bas et partout ailleurs, ce mot n'en a que deux. *Que Dieu voelle.*

[5] *L'abéie;* il vaudrait mieux écrire *l'abie* pour la mesure.

pitalité est d'une expression antique et naïve, reconnaît Cornumarant à une blessure qu'il avait reçue dans un tournoi, ce qui amène des incidents qui sont loin d'être imaginés sans habileté.

Cornumarant, craignant d'être reconnu, veut s'esquiver; mais l'abbé le retient et se promet de le *faire chanter d'autre Martin*, c'est-à-dire sur une autre note [1].

L'entrevue secrète de l'abbé et du prince sarrasin, malgré quelques traits vulgaires qui ajoutent peut-être à la vérité du tableau, est empreinte d'une couleur dramatique.

3975 En sa cambre où il gist, etc.

Cornumarant, disposé à se porter à de terribles extrémités, mais touché de la générosité de Gérard, lui avoue sans détour le dessein qu'il avait d'abord conçu, et s'en remet à la loyauté de l'abbé, qui agit en ministre d'une religion de paix et de miséricorde :

4038 — « Par le virtu louée,
Vous n'y arés jà mal de créature née :
Oncques char de payen ne fut tant honnourée.
Ly abéie *(l'abéie)* est à vous, tout à vo désirée;
Et se verrés le duc en sa cité fremée,
Et ses frères oussy...

Mais avant que Cornumarant voie Godefroid et sa cour, l'abbé fait prévenir le duc.

[1] Voy. p. 537 et *Bauduin de Sebourc*, t I, p. 379.

L'expression proverbiale d'*autre Martin canter* serait-elle une allusion à ce jurisconsulte célèbre sous l'empereur Frédéric I, et dont l'opiniâtreté était telle que le nom de *Martin* fut donné au barreau à ceux qui soutenaient trop obstinément leur opinion? Voy. Baronius, an. 1158; Du Cange, *Gloss. voce Martinus. D'autre Martin canter* signifierait alors à peu près *chanter sur un autre ton que Martin l'entêté.*

A la p. 79 de ce présent volume, v. 5274, un Sarrasin, en refusant une proposition du soudan, lui dit : *Parlés d'autre Martin.*

Nous avons déjà loué la manière dont le trouvère met le prince mahométan en présence de celui qu'il appelait d'abord *ung si povre duc* [1], et qui doit être bientôt le chef des croisés, le vainqueur du Croissant.

Il entoure Godefroid d'une cour nombreuse, et, sans se tenir strictement à l'histoire, lui donne pour vassaux et pour officiers des souverains illustres, tels que le duc de Brabant [2], le comte de Flandre et celui de Namur; une longue cavalcade défile devant lui, Brabançons, Flamands [3], Liégeois [4], Frisons [5], Hollandais, Hainuyers, Allemands. A chaque troupe qui détale, Cornumarant croit voir Godefroid dans son chef, comme le roi Didier ou les ambassadeurs de Constantinople, selon

Grandeur de Godefroid de Bouillon.

[1] V. 4130.

[2] Od lui est li dus de Saissoigne
Et *cil de Lovaing* sans essoigne.
Partonopeus de Blois, t. II, p. 74.

[3] La nuème eschelle fait Naymes aprester,
C'est de *Flamans*, mult font à redoter;
Et ceuls de *Frise* fait avec ajoster.
Celle conpeigne fist forment à loer;
A quinze mille les poist-on bien nombrer,
Jà de bataille n'en verrez un torner,
Ou mort ou vis les porra-on trouver.
J. L. Bourdillon, *Roncisvals*, pp. 133-134.

Li rois de France à ses François,
Ses *Flamens* et ses Hurepois
En guerre ert.
Partonopeus de Blois, t. I, p. 72.

Le roman de Brut amène les Flamands à la cour d'Artus, t. II, p. 75. Plus loin, p. 96, il y est question des *Flamands* et des *Hainuyers*.

[4] L'évêque de Liége est désigné comme chapelain et grand aumônier de Godefroid. — Tout le monde sait que le siége épiscopal de Liége fut d'abord à Tongres et à Maestricht, ville à laquelle M. Mazure, traduisant Grégoire de Tours, substitue *Utrecht*, confondant le *Trajectum ad Mosam* avec le *Trajectum Rheni*. *Bibliothèque des chron. de l'histoire de France*; Paris, 1847, in-12, t. I, p. 38.

Mandé furent li prince en *Lige* et en *Ardane* (Ardenne).
La chanson des Saxons, t. I, p. 77.

[5] Voir la note 2.

le récit du moine de St-Gall, s'imaginent toujours voir Charlemagne, et l'abbé lui répond à peu près comme Ogier [1].

Cornumarant ne revient pas de tant de puissance et de grandeur, et sa stupéfaction est au comble quand Godefroid paraît enfin. La vérité lui arrache un aveu qui doit coûter à son orgueil :

4295 Oncques delà le mer je ne vis sy fait ploy,
Ne tout ly Sarrasin qui sont de nostre loy
N'ont pas ung tel seigneur qui fache i tel desroy.

Rapprochements.

[1] Voy. la note sur le vers 4140. — Nous avons déjà rapporté, dans l'Introduction au second volume de Ph. Mouskés, le passage tout à fait épique du moine de Saint-Gall, relatif à Didier. En voici un autre de cet écrivain, conçu dans le même esprit : « L'empereur des Grecs envoya » des ambassadeurs au roi des Francs... Quand ils furent arrivés, le connétable s'assit au milieu » de tous ses subordonnés et sur un trône fort élevé, de telle manière qu'on ne pût manquer de » prendre cet officier pour l'empereur. Aussi, les ambassadeurs, dès qu'ils l'aperçurent, se pros- » ternèrent pour l'adorer; mais les serviteurs de Charles, les repoussant, contraignirent ces » étrangers de passer dans des appartements plus reculés. Là, comme ils aperçurent le comte » du palais, qui parlait aux grands réunis autour de lui, ils pensèrent que c'était le monarque, » et se jetèrent de nouveau la face contre terre. Chassés plus loin et soufflétés par les assistants » qui leur disaient : *Celui-ci n'est pas l'empereur.*, ils allèrent toujours et trouvèrent le surinten- » dant de la table royale, entouré de tous les gens de son service, couverts de magnifiques vête- » ments. Il fallait bien que ce fût là le roi : les voilà donc de nouveau prosternés. Repoussés plus » loin, ils virent dans une grande salle les hommes du service de la chambre royale autour de » leur chef, et furent convaincus que ce personnage était bien réellement le premier des mortels. » Toutefois cet officier s'en défendit, et leur promit d'unir ses efforts à ceux des premiers du pa- » lais pour leur obtenir la faveur de paraître en présence de l'auguste empereur. Alors quelques- » uns des plus intimes compagnons du prince furent chargés de les introduire honorablement.

» Charles, le plus grand des rois, radieux comme le soleil levant, tout brillant d'or et de » pierreries, était assis auprès d'une fenêtre qui répandait un grand jour, et appuyé sur » Helton : c'était le nom de l'évêque qui avait été envoyé autrefois à Constantinople. Autour de » l'empereur étaient rangés en cercle, et formant comme la céleste milice, ses trois fils déjà » associés au pouvoir, ses filles et leur mère, parées et resplendissantes de leur sagesse et de » leur beauté, plus encore que de leurs superbes atours; des prélats d'une tournure et d'une vertu » sans pareilles; des abbés non moins distingués par leur noblesse que par leur sainteté, des ducs, » plus formidables que ne parut autrefois Josué dans les champs de Galgala : tel était le cortége du » roi, etc. » (Trad. de M. A. Mazure, *Petite biblioth. des chroniques de l'Histoire de France;* Paris, s. d., in-12, t. I, pp. 149-150).

L'analogie de ce morceau avec les vers de notre poëte n'est-elle pas frappante, n'est-ce pas là le ton de la poésie, le style et la manière de la *chanson de geste?*

Il se console en songeant que s'il doit être vaincu ce ne sera pas du moins *par un mesquant.*

Certes il y a de la noblesse, de l'originalité, de la poésie surtout dans cette création, et il ne faudrait qu'une exécution plus savante, plus finie, une touche plus correcte, pour en faire un morceau comparable aux plus beaux de l'épopée antique.

Il est clair que la gloire de Godefroid ressort bien plus brillante de cette admiration pour ainsi dire haineuse d'un ennemi, de ce témoignage forcé et grondeur de la conscience, que des éloges les plus ingénieux que lui aurait prodigués le poëte.

Celui-ci ajoute une circonstance choisie avec adresse. A l'aspect de Godefroid, Cornumarant troublé descend de cheval; le duc de Bouillon, dans cet hommage involontaire d'un roi, aperçoit une marque de vasselage et l'augure d'une prochaine soumission. Il rentre dans son palais au bruit des fanfares et aux accords des instruments [1].

Ce prince sent avec amertume son infériorité; son dépit augmente quand il assiste au banquet du duc dans le château de Bouillon. « Je ne croyais pas, dit-il, qu'aucun roi, fût-ce même le roi des Français (que les trouvères ont soin de mettre toujours à la première place parmi les souverains [2]), pût suffire à une telle munificence. » Prééminence des rois de France.

[1] Voir la note sur le vers 4348. Nous renverrons pour les instruments de musique du moyen âge aux savantes recherches insérées par M. de Coussemaker dans les *Annales archéologiques* de M. Didron, t. III, pp. 76, 142 et 260; t. IV, pp. 25 et 34; t. VI, p. 315; t. VII, pp. 92, 157, 241, 326, etc.

[2] La corone de France doit estre mise avant,
Qar tut autre roi doivent estre à lui apandant
De la loi crestiène qui an Deu sont créant.
Le premier roi de France fist Dex par son commant
Coroner à ses angèles dignemant en chantant;
Puis le commanda estre an terre son sergent,
Tenir droite justise et la loi metre avant.

Fr. Michel, *Chanson des Saxons*, t. I, p. 2.

Je ne quidoye pas, qu'il fust nuls roys en vie,
Ne mie roy de François, qui tant a seignourie,
Qui péuist maintenir sy faitte courtoisie [1].

La description du banquet ducal est curieuse, car le poëte y a réuni beaucoup de détails qui font connaître les mœurs et les usages du temps. Les ménestrels, la danse, les dames, le jeu, celui des échecs [2] surtout, la chasse enfin couronnent dignement les plaisirs de cette journée [3].

Échecs.

Les échecs, ce jeu des rois et des preux, apparaissent à chaque page des romans du moyen âge; quelquefois même ils sont une source de merveilleux. L'auteur du poëme gallois de *Pérédur*, héros appelé *Perceval* ou *Parcival* par les trouvères et les *Minnesingers*, raconte que ce paladin, étant entré dans le château du Lac, se dirigea vers une salle dont la porte était ouverte, et y vit un échiquier sur lequel les pièces des deux camps opposés jouaient d'elles-mêmes les unes contre les

[1] V. 4428.

[2] Les échecs font partie de l'enseignement donné par ordre d'Ide ou Ydain de Boulogne à ses fils (voy. v. 3479). Depuis que la note sur le v. 3483 a été écrite, il a paru une nouvelle monographie bibliographique sur les échecs: Literatur des Schachspiels, *gesammelt, geordnet und mit Anmerkungen herausgegeben von* Anton Schmid, Wien, C. Gerold, 1847, in-8° de x et 402 pp. Cf. *Bull. du Biblioph. belge*, t. IV, pp. 359.

Le roman d'Ogier, mis au jour par M. Barrois, contient, p. 150 de l'édition in-4°, le récit d'une partie d'échecs qui se dénoua d'une manière sanglante et qui présente plusieurs détails techniques: Bauduinet, fils d'Ogier, joue avec le fils de Charlemagne :

Il et Callos prisent un esquekier,....
S'ont lor eschés assis sur le *tabler*.
Li fix au roi traist son *paon* (pion) premier,
Bauduinés traist son *aufin* arier,
Li fix au roi le volt forment coitier,
Sus l'autre *aufin* a trait son *chevalier;*
Tant traist li uns avant et l'autre arier,
Bauduinés li dist *mat* en *l'angler*, etc.

Callos furieux fend la tête de son adversaire d'un coup d'échiquier.

Cf. notre éd. de l'*Hist. des ducs de Bourg.* de M. de Barante, t. VII, p. 24, et t. X, p. 180.

[3] Les descriptions de fêtes et de festins abondent dans les chansons de geste. Le banquet du couronnement d'Artus et les réjouissances qui le suivirent sont décrits par Wace (qui, par paren-

autres. Celui du côté duquel il se mit, perdit la partie, et l'autre poussa un cri de joie, comme s'il eût été composé d'êtres vivants. Pérédur en colère prit l'échiquier et le jeta dans le lac. C'était, dit M. de la Villemarqué, à n'en pas douter, l'échiquier que le barde Merzin ou Merlin offrit au roi Gwendoleu, fils de Keidio, et qu'il emporta dans sa tombe avec douze autres objets magiques, merveilles de l'île de Bretagne. Selon la tradition, l'échiquier était d'or, les échecs d'argent. Selon Chrétien de Troyes, il était d'or fin émaillé de riches couleurs, les pions d'or poli, d'émeraudes et de rubis; il jetait une grande lumière et attestait l'habileté d'un artiste more qui en avait fait présent à la fée Morgane, de laquelle le tenait le châtelain du Lac [1].

Mais les fêtes de Bouillon sont finies. Le duc, au moment de se ren-

thèse, ne s'appelait ni *Robert* ni *Richard)*. Voici quelques traits de sa description, qui ont du rapport avec celle de notre trouvère :

As nés (*nefs*) d'or portoient le vin (*)....
Mult ot à la cort jugléours,
Chantéors, estrumantéors;
Mult poïssiés oïr chançons,
Rotruanges et noviax sons,
Vieleurés, lais et notes,
Lais de vieles, lais de notes;
Lais de harpe et de fretiax;
Lyre, tympres et chalemiax,
Symphonies, psaltérions,
Monacordes (*monocordes*), cymbes, chorons.
Assez i ot tresgitéors,
Joéresses et joéors;
Li un dient contes et fables.
Auquant demandent dez et tables :
Tex i a joent à hasart,
Ce est uns geus de male part.
As *eschas* joent li plusor,
Au jeu del *mat* ou au mellor, etc.

Le Roux de Lincy, *Li romans de Brut*, t. II, p. III et la note 2.

[1] *Contes populaires bretons;* Paris, 1842, in-8°, t. II, pp. 244 et 296.

(*) O coupes et od nès d'or fin
Et o henas portent le vin.

Roman MS. *de Cristal et de Clarie.*

dre à Boulogne, où ses *bourgeois l'ont mandé*, offre ses services à Cornumarant, pour lequel l'abbé de Saint-Trond demande un sauf-conduit, et quand Godefroid apprend par le bon père que Cornumarant est *roi couronné*, il exprime le regret de ne pas l'avoir admis à sa table, et de ne pas lui avoir rendu les honneurs dus à son rang [1].

Ou Godefroid et l'abbé dissimulent, ou le trouvère tombe dans une de ces distractions qui ne lui sont pas étrangères; car plus haut, lorsque Cornumarant, à la vue du duc, descend instinctivement de sa monture, le poëte fait dire à Godefroid :

4324 . . . . . Or suy bien honnourés
Quant uns roys contre moy s'est à tierre portés.

Il savait donc positivement à qui il avait affaire.

Quoi qu'il en soit, le duc délivre au roi de Jérusalem le sauf-conduit nécessaire à sa sûreté, et avant de se quitter, Cornumarant lui répète, avec une candeur peut-être déplacée, la prédiction de Calabre. Godefroid, malgré sa politesse, lui déclare qu'il s'emparera du royaume de Jérusalem, mais qu'il l'en laissera jouir en paix, s'il consent à recevoir le baptême [2]. Ces propos répandent entre eux quelques nuages; néanmoins le duc fait de nouvelles civilités au prince sarrasin et le retient jusqu'au lendemain, quoique Cornumarant souhaitât d'être déjà loin [3].

Enfin ils se séparent. Cornumarant, pour témoigner sa reconnaissance des égards qu'on lui a prodigués, promet que si Godefroid tombe entre ses mains sous les murs de Jérusalem, la première fois, il le renverra sain et sauf et sans rançon, la seconde fois... il le fera jeter à l'eau ou décapiter [4].

Le lendemain, Godefroid assemble son conseil pour lui communiquer

[1] V. 4628.
[2] V. 4670.
[3] V. 4704.
[4] V. 4749.

tout ce qu'il a appris de Cornumarant. Le comte de Flandre propose de s'en référer au roi de France, Philippe, en suppliant le pape de *prêcher la croix.*

Pendant ce temps, Cornumarant, accompagné de l'abbé, dont il prend congé à Saint-Trond après une courte discussion théologique, poursuit sa route. En Hesbaye, il tombe dans une embuscade tendue par un certain Thierri, banni depuis quelques années de la cour de Bouillon, et qui avait cru rentrer en grâce auprès du duc en le débarrassant d'un adversaire dangereux. Dans ce péril extrême, il soupçonne Godefroid de perfidie et invoque Jupin, Mahom et Tiervagant [1], que les trouvères, dont les notions sur le mahométisme étaient confuses et bornées, associent presque toujours, confondant, ainsi que le fait le Tasse lui-même, les musulmans avec les païens. Tout à coup vient à son secours un chevalier inconnu. Instruit de la perfidie de Thierri, Godefroid en tire une justice éclatante; les *larrons* sont condamnés à être traînés à la queue d'un cheval, puis à être pendus jusqu'à ce que mort s'ensuive [2].

Paganisme supposé des musulmans.

Cornumarant s'embarque avec des pèlerins français, pour lesquels, en mémoire de Godefroid, il acquitte le *trieuage*, impôt ou tribut qu'on exigeait au nom du soudan [3]. A peine de retour parmi les siens, il court à Nicée pour aviser avec le soudan aux moyens de se prémunir contre les chrétiens. Mais le soudan le taxe de trahison, et Corbarant, indigné d'un tel outrage, se range du parti du roi de Jérusalem, son cousin.

[1] Dans le roman de *Roncisvals*, on trouve, p. 27, *Mahom et Trivigant;* p. 67, *Jupitel;* p. 109, *Mahom, Triviganz* et *Apolin.* Ailleurs, *Margot.* Voir les notes sur les v. 3641, 3725, 3748, 4915, 7993, etc. Notre trouvère, v. 10312, y joint *Agrapart.* L'auteur du poëme allemand, *Dietrich und seine Gesellen*, fait expirer le païen Artaban en maudissant *Apollon, Affigant* (Tervagant) et *Gippito* (Jupiter ou Jupitel).

Quant à *Mahom Jumelin* (v. 5279 et ailleurs), nous ignorons le sens exact de cette épithète.

Sur *Tervagant* ou *Termagaunt*, W.-S. Rose, *Partenopex de Blois*, London, 1807, in-4°, p. 145. *Tiervagant*, au v. 8438, est indiqué comme un lieu dont on détermine la situation : *la tour de Tiervagant.*

[2] V. 4964.

[3] V. 4996.

L'Ampatris.

Cornumarant, qui a offert son gage de bataille, se défend vaillamment contre l'*Ampatris* [1], champion du soudan, et le tue. Nonobstant ce dénoûment tragique, tout se termine par la réconciliation du soudan et du roi, qu'a ménagée Corbarant, dont le caractère loyal, ardent, généreux et fier ne se dément jamais.

La conclusion de ces débats est que les armées musulmanes

> Se sont deviset des villes renforgier,
> Et dou sépulcre Dieu, où viennent li paumier,
> Alèrent deviser qu'il y feroient fumier;
> Estables y feroient pour les chevaux logier [2].

Églises chrétiennes de Jérusalem, changées en écuries.

Il ne fallait être ni sarrasin ni musulman pour en venir là, puisque, quand l'armée du connétable de Bourbon prit Rome, les églises de Saint-Pierre, de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Jean-de-Latran et quelques autres basiliques, furent transformées en écuries : les bulles des papes servaient de litières aux chevaux [3]. Et que n'a-t-on pas vu parmi les saturnales républicaines de la première révolution française?

Tout est donc préparé; les chrétiens, d'un côté, les musulmans, de l'autre, sont disposés à la guerre; il ne faut qu'un signal pour remuer

[1] Voir la note du v. 5168. L'*Ampatris* ou *Aupatris* est un roi de Nubie, dans le fragment du poëme publié par M. Massmann, à la fin de *Partonopeus und Melior*, Berlin, 1847, in-8°, p. 193 :

> Toz premier l'aperçut *Aupatriz de Nubie;*

p. 196 :

> Li bons roys *Aupatris*, droit vers mote réonde,
> *Nubie* escrie adès...

La traduction néerlandaise, publiée par M. Jonkbloet, donne :

> Dan Marcabers ende *Aupatriis.*

[2] V. 5379.

[3] *Herrn Georges von Fründsberg Kriegsthaten,* VI^tes Buch, p. 121 : « *Alle Gassen voll bäpstliche Bullen und Brieff und Bücher lagen den Rossen in S^t-Peters und andern Tempeln undergestreuwet worden, und ist alles, was man für heilig hielte, zu Schanden worden.* » Cf. Audin, *Hist. de Henri VIII,* Paris, 1847, t. I, pp. 427-428.

ces masses et les précipiter les unes sur les autres. Ce signal, un simple pèlerin va le donner.

Il y avoit ung homme ou règne d'outremer,
Preudons, de bonne vie, qui voloit Dieu amer :
De maint pèlerinage vot le sien corp pener.
Cieus sains homs, biau seigneur, dont vous m'oés conter,
Pières l'Hirmite [1] ot non, bien le puis afremer [2]. Pierre l'Ermite.

Cet homme, faible et chétif, vêtu de bure, monté sur un âne, et qui n'avait pour lui que sa parole véhémente et passionnée, semble soulever l'Europe entière; mais sa foi était vive, sa conviction profonde, et d'ailleurs, en se prêtant, sans le savoir, à la politique de Rome, il s'adressait aux instincts les plus impérieux de ses contemporains. Ainsi, dans les glaciers de la Suisse, il suffit de la voix humaine pour déterminer la chute d'une avalanche énorme.

Toutefois, la nature l'avait doué de plus d'enthousiasme que de génie; encore cette ardeur ne tarda-t-elle pas à s'évaporer. Plus habile à entraîner la multitude qu'à la discipliner et à la régir, il s'effaça bientôt au milieu des phases diverses d'une expédition qu'il avait suscitée.

On assure qu'après avoir commencé à Paris des études qu'il alla finir en Italie, il embrassa d'abord la carrière des armes et servit dans la guerre que le comte de Boulogne fit en Flandre, vers l'an 1071; que, rebuté de l'état militaire, il chercha le bonheur domestique, épousa une Roussi, dont il eut plusieurs enfants, et que, bientôt veuf, il se réfugia dans la vie religieuse, comme dans un dernier asile [3].

[1] Pour l'*Hiermite*.

[2] V. 5405.

[3] D'Outreman, *Hist. de Pierre l'Ermite;* Anne Comnène, *Alexiade*, liv. X; Robert. Monachus, *apud* Bongars, t. I, p. 32; Guill. Tyr., *apud* Bongars, t. I, p. 637, 638; Guibert. Novig., *ib.*, t. I, p. 482; *Hist. gest. viae Hieros., apud* Duchesne, t. IV, p. 892; De Klerk, *Brab. Yeesten*, t. I,

Ici commence une branche du poëme empruntée en partie aux chroniqueurs, en partie à quelques poëtes témoins des événements qui y sont racontés et entremêlée de fictions qui n'enlèvent pas au reste du récit toute valeur historique. C'est la *Jérusalem délivrée*, telle que la concevait la poésie du moyen âge, avant que les modèles classiques eussent introduit d'autres règles, une autre langue, un goût différent. Il y a incontestablement, dans cette longue narration, des détails qui n'ont pas été inventés à plaisir, et qui appartiennent, soit aux traditions conservées dans la mémoire des peuples, soit à ces chansons primitives qui, suivant l'observation de M. Le Roux de Lincy[1], furent composées par les chrétiens sous l'impression même des événements. L'histoire trouve dans le roman un complément dont elle n'a pas encore fait usage.

Première croisade.

Le trouvère passe rapidement sur le début de la première croisade et sur l'expédition commandée par Pierre l'Ermite et Gautier-sans-avoir[2]. Pierre a une entrevue avec le pape, qui entre dans ses vues. Pas un mot, au reste, du concile de Clermont, cette scène si solennelle, si dramatique. Tout se borne à quatre vers :

5460 Ly papes fist mander en France, le royon,
Que tout cil qui volroient avoir dévocion

p. 293; Michaud, *Histoire des Croisades*, t. I, p. 79; le même, *Biogr. univ.*, t. XXXIV, p. 400.

Ma sorse poscia il solitario Piero,
Che privato fra principi a consiglio
Sedea, del gran passaggio autor primiero.
Gerusalemme liberata, canto II.

A. Van Hasselt, *les Belges aux Croisades*, t. I, p. 9. Cet ouvrage est écrit d'une manière rapide et attachante. Occupé de ce qu'on appelle aujourd'hui une spécialité, rédigeant une espèce de monographie, nous y avons relevé quelques inexactitudes, qui ont plus d'importance pour nous que pour tout autre, et qui laissent intact le talent d'un auteur que nous aimons.

Nous le redirons à satiété : il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais; encore ne rien faire est-ce peut-être la plus grande des erreurs.

[1] *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 439.

[2] Celui qui est appelé *Wouters Selsenier* dans la *Chronique* de De Klerk, éd. de M. Wil-

Pour aller outre mer sans nulle ariestison,
De son riche trésor leur volroit faire don.

Baudouin de Beauvais et son frère Ernoult ou Jernoulx [1], Richard de Caumont ou Chaumont [2], Harpin de Bourges [3], Jean d'Alis [4], l'évêque de Forez, appelé tantôt Guillaume, tantôt Jean, Simon de Melun et Henri, son parent, Henri l'Allemand et plus de 50,000 personnes prennent la croix; Pierre l'Ermite *les mène tangrement* [5]. Harpin de Bourges.

Un manuscrit du XIII[e] siècle, de la Bibliothèque royale de Paris, n° 7628, et qui contient le texte de Grandor ou Graindor de Douai, présente ce passage d'une manière toute différente quant au style, ce qui, pour le faire remarquer en passant, prouve que notre roman est une version absolument distincte. Quant à son ancienneté, cette question fera l'objet d'un examen subséquent. Voici comment s'exprime Grandor: Le trouvère Grandor de Douai.

lems, t. I, p. 291, et *Sausenier* dans l'*Excellente Chron. van Brab.;* Antw., 1512, in-fol. MJ verso : corruption de *sans denier*.

[1] Voy. note sur le v. 5466.

[2] Note sur les v. 5098 et 5468.

Une charte de Guillaume le Conquérant en faveur de l'ordre de Cluny a pour témoin *Galfr. de Calvo-Monte* (*Bibl. Cluniac.*, p. 532; *Archaeologia*, London, 1847, in-4°, t. XXXII, p. 124.) M. Michaud ne nomme que Galon de CALMON, t. I, p. 207.

[3] Note sur le v. 5469. Pasquier le cite au chap. XXVI du VI[e] liv. de ses *Recherches*. Cf. Jubinal, *OEuv. de Rutebeuf*, t. I, p. 466. Sur la vente de la vicomté de Bourges, voir *Gallia Christiana*, t. II, p. 45, et J. H. Regenbogen, *Commentatio, etc.*, p. 112.

Un personnage du même nom, dans le roman de Lyon de Bourges (*Bibl. roy. de Paris*, fonds de Sorbonne, n° 450, fol. XIX-XX), est fait prisonnier par le soudan de Chypre et reconnaît dans ses compagnons d'esclavage autant de compatriotes, parce qu'il les entend parler d'Olivier et de Roland. Voy. v. 10164.

[4] M. Le Roux de Lincy propose de lire *d'Arly*.

[5] V. 5673.

Dans le joli roman du roi *Flore et de la belle Jeanne*, où la scène est en partie sur les marches du Brabant et du Hainaut, on lit : « Robier, dist li chevaliers, puis ke tu es si *tangres* ke ma fille fust mariée, elle sera asés tos mariée se tu t'i acordes. » Éd. de M. Fr. Michel; Paris, 1838, petit in-12, p. 13. Ici *tangres* a évidemment le sens de *désireux, impatient;* au v. 5673, nous avons traduit *tangrement* par *vaillamment*.

LX mile [1] furent, si com dist li escris :
Perron les commanda, qu'il en fu poestis,
Et sor els sire et maistres, avoés et baillis.
Seignor, en cele rote fu Harpins li hardis;
Quens estoit de Boorges, et sires et marcis,
Mais au roi ot sa terre vendu et son païs,
Car de feme n'ot onques enfans, fille ne fis.
Et Richart de Chaumont, et dans Jehans d'Alis,
Bauduin de Biauvais, qui mult ot fier le vis;
Si fu Hernox, ses frères, qui si fu mesbaillis...
Si ot prestres et clercs et vesques bénéis.
Pot *(pou)* i ot de barons, mais gens aconquentis [2].

Le trouvère raconte là *fole arrivée* de Pierre et de ses compagnons devant Nicée [3], où ils furent attaqués par les Turcs, au nombre de cent mille; comment cette troupe de pèlerins, qui marchait sans ordre et sans chef, fut détruite au *Mont de Civetot* [4] par le roi Corbarant ou Corbaran [5], et Baudouin et Ernoul de Beauvais, Richard de Caumont, Harpin de Bourges, Jean d'Alis et l'évêque de Forez furent faits prisonniers. Le récit est compliqué des démêlés qui divisèrent dès le principe les princes musulmans. Les Seljoucides, reconnaissant pour chef le sultan de Bagdad, et les Fatimites qui dépendaient du sultan d'Égypte, étaient en effet, des ennemis implacables; les chefs turcs eux-mêmes, turbulents et indociles, luttaient constamment les uns contre les autres. Or, Jérusalem obéissait à la domination des Fatimites [6].

Dans ces démêlés se distinguent surtout Corbarant, le soudan de

[1] Notre MS : *plus de L mille.*

[2] *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. II, p. 446.

[3] Il faut distinguer cette circonstance du siége même de Nicée, qui eut lieu plus tard. Voir la note sur le v. 5511, où il est question de la seconde arrivée des croisés.

[4] Appelé *Tiniton* dans le texte de De Klerk, donné par M. Willems, qui cite des MSS où il lit *Tinitot*, *Tinicot*, t. I, p. 312. Voir la note sur le v. 5554.

[5] Comparer Michaud, *Hist. des Croisades*, t. I, pp. 139-142.

[6] A. Van Hasselt, *les Belges aux Croisades*, t. I, p. 118.

Perse, Soliman [1], sultan de Nicée, et le Rouge-Lion. Quand les croisés firent le siége de Nicée, ce n'était plus Soliman qui commandait dans cette ville, mais son fils Kilidge-Arslan. Guillaume de Tyr et tous les auteurs latins, confondant le père avec le fils, n'ont fait mention que de Soliman. Notre trouvère et le Tasse le maintiennent également sur le trône de Nicée. Quant au *Rouge-Lion* [2], M. Le Roux de Lincy soupçonne que ce pourrait être *Kilidge-Arslan* [3] dont le nom signifie, en effet, *l'épée du lion;* mais comment le trouvère dit-il alors que le soudan a commandé au sultan d'Olifierne ou de Mossoul de venir avec le *Rouge-Lion* ravager les terres du sultan de Nicée, si celui-ci était le père de ce dernier chef? Il est vrai que, dans le poëme, il ne l'est pas : Soliman a deux fils, Salfadin et Turniquant [4]. Kilidge-Arslan.

On a eu déjà l'occasion de remarquer que les noms des personnages historiques ne sont pas souvent plus exacts chez les poëtes que ceux des lieux, surtout quand il s'agit de contrées éloignées et peu connues, de langues généralement ignorées. Les chroniqueurs eux-mêmes ne se piquent pas d'une plus scrupuleuse fidélité. A quelques exceptions près, est-il possible de reconnaître les princes désignés dans les passages de Foucher de Chartres que nous copions en note [5]? Ces noms, pour la plupart, malgré une physionomie plus orientale, ne sont peut-être pas Noms de personnes et de lieux.

[1] Appelé *Solmiant* et *Solimant* par le poëte, et *Solomoens* et *Solimans* par De Klerk, *Brab. Yeesten*, t. I, p. 295.

[2] Voy. note sur le v. 5579.

[3] Ou Kilig-Arslan.

[4] Note sur les v. 5514, 5516 et 5517.

[5] Bongars, t. I, pp. 387-388 : Soliman *cum eo plures admirati, videlicet Amudaradigium, Miriatos, Comardigum, Amirchai, Lachin, Boldagis, Caradigum multique alii.*

Ibid., p. 393 : *Principes Turcorum :* Corbogath, Meleduccac, Amirsoliman, *Amirsolendas, Amirhegibbe, Amirmaroane, Amirmohummeth* (il saute aux yeux que ces noms se décomposent et que le mot *Amir* ou *Émir* doit en être séparé), *Caraiath, Cotelosenіar, Mergascotelon, Baldas, Boellach, Amirboach, Aoxian,* Sauxadole, *Amigiam, Guinahadole, Amirtodigon, Amirnatha, Joquenari, Boldagis, Amirrilias,* Gersaslan, *Gigremis, Amirgogas, Artubech, Amirdales, Amirmoxe, Amircharaor et multi alii.*

plus authentiques que ceux du *fort roi d'Orbendée*, de *Clarion*, roi d'Égypte, fils d'*Aquilant*, de *Rubion*, du roi de *Biel-Marin*, de *Bramiant* de *Tabarie*, de *Luccabiel*, de *Marados* ou *Maradot*, etc., etc. [1].

Remarquons que, si libre que fût la fantaisie des trouvères, il y a un certain nombre de noms de personnes et de lieux en quelque sorte consacrés, et qui reparaissent dans presque toutes les chansons de geste. Les rapprochements faits dans les notes établissent cette concordance.

En général, il semble que les auteurs de nos gothiques romans, pour arriver jusqu'en Afrique et dans l'Orient, ont traversé l'Espagne, et qu'ils ont subi, dans leurs peintures, l'influence des romanciers de cette contrée.

Le trouvère passe donc très-rapidement, comme nous l'avons dit, sur l'expédition de Pierre l'Ermite, et ne dit mot de celles de Gottschalk et de Volckmar, qui avaient entraîné sur leurs pas des populations infimes et indisciplinées. Ces croisés étaient trop vulgaires pour des poëtes qui allaient réciter ou chanter leurs poëmes de châteaux en châteaux et qui cherchaient dans l'aristocratie leurs auditeurs et leur récompense. La véritable guerre chevaleresque était celle que dirigea Godefroid. Elle seule était digne d'intéresser une noble assistance. L'invocation continuelle : *Seigneur, or escoutés*, etc., prouve assez que ce n'est qu'à une pareille assemblée que s'adressait le trouvère. Disons-le, sans qu'on soit en droit de suspecter pour cela nos principes constitutionnels, tant que la poésie du moyen âge fut aristocratique, elle conserva de l'élévation, de l'enthousiasme, un caractère d'héroïsme convenable à l'épopée; alors elle était féodale comme l'époque où elle florissait; dès qu'elle tomba dans la bourgeoisie, elle devint triviale, mécanique à l'égal de ceux qui la cultivaient. Les *Minnesinger* cèdent la place aux *Meistersänger;* l'inspiration spontanée, la grandeur des conceptions disparaissent devant les jeux

Poésie aristocratique.

[1] Voir, entre autres, dans *Partonopeus de Blois*, t. I, pp. 74-75, 78, et dans *Heinric en Margriete van Limborch*, t. I, p. 290, quantité de noms de prétendus princes d'Orient.

Voir aussi, sur *Luchabiel*, note du v. 3748 de notre texte, et sur *Clarion*, v. 6347, etc.

artificiels des *chambres de rhétorique :* c'est le lourd *Caliban* de Shakspeare opposé aux gracieux *Obéron*, le matériel et plébéien *Puck* de Tieck à l'idéale et poétique *Titania;* et si, peut-être, la culture des esprits est plus répandue, si les fortunes littéraires sont plus divisées, il y a moins de grandeur et de génie individuel. En un mot, on tend à l'égalité sous le grossier niveau du banal et du médiocre.

Enfin, les princes et les barons se mettent en marche; la liste en est beaucoup plus longue dans les textes de Grandor de Douai et du trouvère dijonnais que dans le nôtre, mais il est bon de remarquer que le courant de la narration fournit à notre liste un supplément considérable.

Voici d'abord la version de Grandor :

Croisés illustres.

Esmu sunt por Jhésu li baron de maint règne :
El premier chief devant ont li *Franc* lor enseigne,
Et li *quens de Saint-Gille* [1] i ot mult grant compaigne
Des *barons de Gascoigne* et de cels de *Pulaigne*,
De *Flandres* et de *Frise*, et de cés de *Bretaigne*.
Tot cil i sont venu por Deu et por son règne.
N'i a cel son pooir de Deu servir se faigne,
Ne ne quiert li estors, bataille, ne remaigne
De si *(desci)* que mainte lance parmi escu i fraigne.
Or chevalcent ensanble notre jentil baron,
Des escus font eskrepes et de lances bordon;
Ne cessent ni ne finent à coite d'esperon
Dusque virent de Nique le mur et le donjon,
Et les Mahomeries où ièrent li félon....
Des meillors qui i furent vous sai dire le non;
Premerains se loja *Godefrois de Buillon*,
Et puis *Tangre* de Joste, et après *Buiémon* [2];
Et après *Estatins* qui cuer ot de baron.

[1] *Li quens de Saint-Gille*, v. 8625.
[2] *Tangré* et *Buiémon*, voy. v. 3807, 3823, 5504, 7177.

Li champenois *Guillaume (i)* fu el premier front,
Rogès, li emperère, fu en son paveillon;
Clarembaus de Vanduel, Ansiax de Ribemont [1];
Li quens Hues del Maine [2] o *Robert le Frison* [3];
Li quens de Normandie [4], lacié le gonfanon;
Et *Tomas de Le Fère* [5] et de *Monchi Droon* [6];
Bauduin et *Wistasses*, frère au duc de Buillon;
Et dans *Gui de Processe; Bauduin Cauderon* [7];
Enguerans de Saint-Pol, Hues [8] al noir guernon;
Esteules d'Aubemarle [9], li fiex au conte *Odon* [10];
Si fu li quens *Renax* et tot si compaignon.
Et *Evrars de Biauvais* [11] et *Martin de Dijon* [12];
Gautier de Doméart, et *Bernars Feredon;*
Li quens Rotrox del Perse [13]; *Andrex de Valbeton*,
Et dans *Alains de Nantes*, avec lui maint Breton;
Et *Esteules de Blois* [14]; *Aimeris Grareton*,
Et dans *Pierres Postiax, Aymers* (Aymeré) *del Tolon*,
Et li *vesques del Pui* [15] qui lor fait le sarmon:
Et *Rogier del Rosoi* [16] qui cloce du talon;

[1] *Ansiax de Ribemont, Preuves, D.*

[2] *Li quens Hues del Maine*, v. 5494.

[3] *Robert le Frison*, v. 4096-97, 4232, 5506, 5507, 6732.

[4] *Li quens de Normandie*, v. 4471, 5505.

[5] *Tomas de Le Fère*, v. 13330.

[6] Li quens *Garniers de Gresse, Oliviers de Mousson.*
MS. de l'Arsenal, fol. 101 v°.

[7] *Bauduin Cauderon*, v. 5789, 9209.

[8] *Enguerans de Saint-Pol, Hues...* v. 4100, 4455, 5498-99.

[9] *Esteules d'Aubemarle*, v. 14052.

[10] *Everars de Gournai, de Queral Nevelon.*
MS. de l'Arsenal, fol. 101 v°.

[11] *Evrars de Biauvais*, au MS. 540[8-2] : *Rainals de Biauvais*, et dans notre texte : *Bauduins de Biauvais*, v. 5466-67.

[12] *Martin de Dijon*, dans notre texte : *Robiert de Digon*, v. 8090.

[13] *Li quens Rotrox del Perse* (Perche), v. 5788.

[14] *Esteules de Blois*, v. 5822, 7104, 7879.

[15] *Li vesques del Pui*, v. 5787.

[16] *Rogier del Rosoi*, v. 6873.

Robiers li quens de Bascle; Godescax et *Simon* [1];
Et *li quens de Nevers*, o cex de son roion.
Si fu *li quens de Fores, Gautier* l'apeloit-on;
Et *li quens de Blandras, Gontiers* o *Elion;*
Et *li quens de Limoges, Girars* o *Simion;*
Et *li dus de Bourgoingne*, c'om apeloit *Oton;*
Et *Galerans de Blaives, Elinas* et *Doon* [2];
Et sen frère *Hugues*, et dans *Raimbax Creton* [3].
Mais encor n'i a mie del bon conte *Simon;*
Son leu li ont gardé et fichié son paisson.

MS. 7628, fol. 76, r° v°, col. 1.

Le trouvère dijonnais a soin de rappeler les barons de Bourgogne dans l'énumération générale :

El premier cief devant ont li *Franc* lor enseigne,
Li baron de Borgoigne, et icil d'*Alemaigne*,
Et cil de *Lombardie*, de *Puille*, de *Romaigne*,
De *Flandres* et de *Frise*, et cil de *Loheraigne*,
D'*Engleterre* et d'*Escosse*, si firent cil d'*Islaigne*.

Puis il commence sa nomenclature en se conformant à l'ordre suivi par son devancier; seulement, il intercale des noms nouveaux ou en substitue d'autres à ceux de la leçon primitive :

Des mellors qui là furent ne *(en)* sai dire lor nom.
Premerains se loga *Godefrois de Buillon;*

[1] *Herbiers* li dus Blase, *Godefroi* et *Simon*,
Et *li quens de Vendosme* qu'on apiele *Huon*,
Et *li quens de Naviers* (*Nevers*) c'on apiele *Piéron*.

MS. de l'Arsenal, fol. 101 v°.

[2] Et *Galerans de Blaives* et l'alemans *Oton*,
Et ses frères *li Hungres* et dans *Raimbau Creton*,
Et *Raimons de Saint-Gille*, qui ot cuer de lion.

MS. de l'Arsenal, fol. 101 v°.

[3] *Raimbax Creton*, v. 5944, 6943, 9210.

Et après lui *Tangrés* dejoste *Buiemons;*
Estatins l'Esnasés qui cuer ot de lion.
Li *Carpentiers Guillalme* [1] s'asit el premier front;
Rogères l'emperère frema son gonfanon,
Clarembaus de Venduel : cil doi sunt compaignon,
Et *Thumas de La Fère*, *Ansials de Ribuemon;*
Li *quens Garniés de Griès* [2], et *Bauduin de Mont* [3],
Et dans *Gui de Processe* [4], *Bauduin Cauderons,*
Et *Bauduins de Gant* [5], qui mult fu gentix hom.
Si fu li quens *Wistaces*, *Bauduin de Buillon,*
Li dus de Normendie od *Robers le Frison;*
Et *Huon de Saint-Pol*, por Deu n'i oblion,
Ne *Engheran*, son fil, que Dex face pardon;
Estiévènes d'Aubemaele, li fiux al duc *Oton,*
Et *Rainals de Biauvais*, et *Gales de Chamon* [6],
Et *Evrars de Plaisie* et de *Monchi Droon;*
Gautier de Droméart [7], *Bernars*, li frère *Ouédon;*
Li quens Rotols del Perce, et *Adrins de Clermont,*
Et dans *Alains de Nantes*, et *Conain li Breton,*
Et *Estiévènes de Blois; Aimerys Garaton,*
Et *li vesques del Pui* qui lor fait le sermon,
Et dans *Hues li Mainé*, frère al roi *Phelipon,*

[1] *Li Carpentiers Guillalme.* Guibert de Nogent, dans le *Recueil* de Bongars, t. I, p. 301, dit : *Guillelmus Carpentarius sic dictus, non quia faber lignarius esset, sed quia in bellis caedendo more carpentarii insisteret, dicebatur, homo transsequanus.* De Klerk, *Brab. Yeesten*, p. 326 : *Willem Carpentier*, et p. 330 : *Willem die Timmerman.* C'était *Guillaume, vicomte de Melun.* (Michaud, t. I, p. 249.)

[2] *Li quens Garniés de Griès, Preuves, D.*

[3] *Bauduin de Mont* (Mons), v. 6072, 7071.

[4] *Gui de Processe;* appelé *Gui de Possessa*, p. 133 de la trad. de Guill. de Tyr de M. Guizot, et *Gui de Possesse*, p. 49. De Klerk, t. I, p. 322 :

Tancreit ende *Edeward van Prosat.*

Notre trouvère l'appelle *Renaut Procet*, v. 6344, 6514, 6628.

[5] *Bauduin de Gant*, voir les *Preuves*, lettre *D.*

[6] *Gales de Chamon*, v. 5098. Notre trouvère dit que Richard de Caumont ou Chaumont fut armé chevalier par le roi de France, qui lui fit épouser la fille du duc d'Orléans, v. 10650.

[7] *Gautier de Droméart;* dans la liste, en tête des *Gesta Dei per Francos*, Bongars met *Bernhardus, filius Waltheri de Dromedart.* De Klerk, p. 324 : *Wouter Domedart.*

Et *Rogiers del Rosoi*, qui cloce del talon;
Herbert li dus de Bascle, *Godescaus* et *Simon;*
Et *li quens de Vendosme* que on claimme *Huon*,
Et *li quens de Navers* c'on apièle *Milon*,
Et *li quens de Forois* que *Gautier* nomme-on,
Oliviers de Venise qui le chevel ot blon;
Et *li quens de Blansdras*, si ot *Tiéris* à non;
Et *li quens de Limoges* i tent son paveillon;
Et *li dus de Bretaigne* que on appelle *Othon*,
Galerans de Baivière et l'alemans *Cherfron*,
Et son frère *Guigier* et dant *Raimbaut Creton*.

MS. s. f. 5408-2, fol. 65 r°, col. 2 [1].

En commençant le récit de la croisade, notre trouvère, qui a la prétention d'être cru, s'exprime avec la précision d'un historien :

5808 Quant trestout ly baron, qui partirent deçà,
Furent tout assanblé, cieux qui cel ost mena,
Cent mil hommes à piet et VI mil en trouva [2],
Et C mil à cheval; à tant de gens passa
Godefrois de Buillon [3], que Jhésus tant ama,

[1] Le Roux de Lincy, *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, pp. 447-449.

[2] Le poëte est plus raisonnable que les chroniques qui ont dû lui servir de guide. Elles portent, en effet, par une exagération manifeste, la cavalerie à 100,000 hommes, comme ici, et l'infanterie à 500,000 et non pas 106,000. Foucher de Chartres va plus loin et dit : *Si omnes qui de domibus suis egressi votum jam iter ceperant, simul illuc adessent, procul dubio sexagies centum millia bellatorum adessent;* et G. de Malmesbury : *Opinionem hominum vincebat numerus quamvis aestimarentur sexagies centum millia itinerantium.*

[3] Un manuscrit, comprenant un fragment d'histoire universelle, et qui a appartenu à Louis de la Gruthuyse, décrit, mais imparfaitement, par M. Van Praet, est à la Bibliothèque royale de Paris. Le chap. CCCXXXVII est intitulé : *Comment les François se croisèrent pour aller oultremer, dont Godeffroi de Buillon fu souverain capitaine.*

Un autre manuscrit, plus moderne, du même dépôt, est intitulé : *Les Hardiesses des rois*, par Pierre de Sala, et est dédié à François Ier. Les *hardiesses* sont au nombre de 28. La 14me est celle de Godefroid. (P. Paris, *Les manuscrits françois*, t. II, p. 298; t. V, p. 92.) On comparera avec les *Hardiesses des rois* le *Triumphe des neuf preux*, imprimé in-folio à Abbeville, en 1487, et à Paris, en 1507, et qui a été traduit en espagnol. Ces preux sont Josué, David, Judas Maccha-

Et bien XX mille femmes avoecques iaus ala.
L'an mil et IIII^{xx} et puis XVII [1] ans,
En yceste saison que je vous sui contans,
Passa oultre le mer li barnages [2] des Frans.

Les ruses d'Alexis, empereur de Constantinople, la protection du préfet du palais, *Estatins l'Esnasés*, exposées assez longuement dans d'autres versions, sont passées sous silence.

Siége de Nicée.

La première opération de l'armée chrétienne, guidée par les ossements des malheureux pèlerins qui avaient péri l'année précédente [3], est le siége de Nicée (antique capitale de la Bythinie), cité célèbre par la célébration de deux conciles œcuméniques, en 325 et 797, et dont Guillaume de Tyr nous a laissé une description frappante dans son troisième livre. A l'approche des croisés, le sultan seljoucide de Roum, Soliman, ou plutôt Kilidge-Arslan, appelle à son secours Garscion (Akhy-Sian ou Syan, *frère du noir*) [4], émir seljoucide d'Antioche, et ses vassaux et alliés de toutes les provinces de l'Asie-Mineure et même de la Perse.

Le trouvère donne sur le siége des détails qui méritent quelque attention [5]. Il y parle surtout de ces terribles truands ou ribauds que les historiens ont représentés comme une espèce d'anthropophages, et aux-

bée, Hector, Alexandre, Jules-César, Arthur, Charlemagne et *Godefroid de Bouillon*, auxquels on a ajouté Bertrand du Guesclin. (J.-G.-T. Grässe, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, pp. 394-395.)

[1] Prononcez, pour la mesure, *dix et sept*.

[2] Jean Marot se sert encore du mot *bernaige* :

Ainsi le roy avecques tout son *bernaige*,
Et des plus grands de son royal lignaige,
Passe les monts...

Voy. les *OEuvres de G. Coquillart*, 1847; Reims et Paris, in-8°, t. II, p. 61.

[3] *Ingens hodieque superest agger ossium.* (Anne Comnène, *Alexis*, liv. X.)

[4] *Garscyen, Grascien, Cassien, Acxian, Darsian, Baghisian, etc.*, v. 3187, 4405, 5163. Il était petit-fils de Malek-Sha.

[5] Cf. H. von Sybel, *Gesch. des ersten Kreuzzugs*, p. 334.

quels il donne le nom de *taffurs* et d'*halegrins* [1]. A l'en croire, ces aventuriers, presque tous sortis des Pays-Bas [2], étaient la terreur des infidèles. Les Flamands se signalent dans mainte rencontre et portent partout la mort avec leurs formidables armes appelées *goedendag* [3]. Les Liégeois obtiennent une mention particulière [4]. Tafurs. Goedendag.

5998 Ly boins dus Godefroys fist payens décoler
Et à forse d'engiens en le vile giéter :
En signe de victore firrent tiestes voler.

L'histoire a conservé cette anecdote [5], ainsi que celle de la prise de la femme du sultan, qui avait voulu fuir par le lac Ascanius avec ses deux enfants au berceau [6].

Après sept semaines de combats meurtriers, les musulmans rendirent la place, le 20 juin 1097, non pas à Godefroid, comme le dit le poëte, mais à l'empereur Alexis, qu'on a comparé à l'oiseau qui cherche sa pâture sur les traces du lion.

Nicée prise, Grandor entreprend le récit de la bataille de Dorylée; Bataille de Dorylée.

[1] V. 5931, 6445, 6605, 7049, 7592, 7658, 7757, 7790, 7818, 8745, 9125, 9146, 9290, etc. *Halegrins* vient peut-être de *alacer* et signifie *gaillards?* voy. v. 6247. Quant au mot *taffurs*, nous avons renvoyé à Du Cange, *Gloss.*, voce TAFURIA. L'abbé Guibert nous apprend que les mendiants et les vagabonds furent employés aux travaux du siége d'Antioche, et servirent sous les ordres d'un capitaine qui prenait le titre de *roi truant* ou *roi des gueux*. Ils recevaient une solde de la caisse générale des croisés, et dès qu'ils étaient en état d'acheter des armes et des habits, leur roi les reniait pour ses sujets, et les faisait entrer dans un corps de l'armée. Cette mesure, en arrachant les vagabonds à une oisiveté dangereuse, en fit d'utiles auxiliaires. Comme ils étaient accusés de violer les tombeaux et de se nourrir de chair humaine, ils inspiraient une grande horreur aux infidèles, et leur seul aspect mettait en fuite les défenseurs d'Antioche, qui tremblaient de tomber entre leurs mains. (Michaud, t. I, pp. 267-268.)

[2] V. 7695-98.

[3] V. 5938. Voir la dissertation de l'abbé Carton sur les *Karls* saxons en Flandre; Bruges, 1848, in-8°, p. 16.

[4] V. 6073.

[5] Michaud, t. I, p. 190.

[6] V. 6092. La sultane, selon notre poëte, voulait se retirer à Triples *(Tripoli)* ou à *Balbais*. Nous avons dit, sur le v. 6098, que nous ne reconnaissions pas cette dernière localité, mais, plus loin, nous l'expliquons par *Balbek*, interprétation plus que probable.

mais notre trouvère marche tout droit sur Antioche. Nous entrons en plein sujet de cette fameuse chanson d'Antioche, composée par Bechada, et qui avait été essayée en même temps par deux poëtes présents à la croisade, un clerc du comte de Toulouse, chanoine de Saint-Pierre, et un certain Richard-le-Pèlerin [1]. L'auteur de la version que nous mettons au jour a-t-il eu à sa disposition ces précieux matériaux, comme il est probable; a-t-il puisé à d'autres sources ignorées? La suite de sa narration semble prouver qu'il a eu d'autres guides que ceux que nous connaissons [2].

Siége d'Antioche.

A peine sous les murs d'Antioche, il prépare l'événement qui fit tomber cette ville entre les mains des croisés. Il est plus vraisemblable que l'histoire est moins poétique que le roman. Selon l'histoire, c'est un Arabe ou un renégat qui livre ses coreligionnaires à l'ennemi [3]. D'après Grandor, le même personnage, appelé *Dascien*, était un des douze émirs auxquels était confiée la garde des quarante-huit tours qui protégeaient Antioche. Son fils, fait prisonnier par les chrétiens, avait été traité avec les plus grands égards et converti à la foi par la persuasion, ce qui avait favorablement disposé le père à l'égard des croisés. Un songe acheva de le vaincre. Pendant son sommeil, un ange du Seigneur lui apparut et lui ordonna de livrer la cité aux soldats du Christ, puis de se faire baptiser [4]. Il se réveille tout pensif, il hésite, il fuit les regards de sa femme; mais le jour venu, il se décide à obéir à la volonté du ciel; il va se cacher dans une grotte profonde. Là, il prépare une grande échelle avec des lanières de cuir de cerf, qu'il noue l'une à l'autre, puis il se rend auprès de Bohémond et lui offre de l'introduire de

Adrien, Dascien ou Phiroüs.

[1] Nous en reparlerons au tome VI.

[2] Cf. von Sybel, p. 382. *Chron. Sancti Andreae* (publ. par la Société d'Émulation de la Flandre occidentale), in-4°, p. 7. Corbarant y est nommé *Carnobach*.

[3] V. 6678.

[4] *Apparuit enim ei dominus Jesus Christus per visum et ait : Vade et redde civitatem christianis.* (Gesta Francorum, lib. V, c. XII.)

nuit dans les murs d'Antioche. Le prince de Tarente accepte, et l'infidèle rentre dans sa demeure. Sa femme accourt au-devant de lui et lui demande d'où il vient. « Par Mahomet, s'écrie-t-elle, je vois quelles sont » vos œuvres. Vous parlez trop aux Francs; soir et matin, vous êtes en » conférence avec eux. Vous voulez vous faire chrétien où vous méditez » quelque grande trahison. Si le soleil se lève pour moi, j'irai le dire » à mon père et à mes frères, et la tête vous sera coupée dans le palais » du sultan. » Dascien ne répond pas; il conduit sa femme sur le rempart, et là, lui montrant l'armée ennemie : « Femme, dit-il, écoutez » mes ordres. Il faut croire en Jésus-Christ, qui a été mis sur la croix, » et en la sainte Vierge qui l'a porté dans ses flancs. » A ces mots, la musulmane se répand en menaces et en imprécations; mais Dascien, la saisissant par les bras, la jette en bas de la muraille. Elle tombe, « son cou se rompt, sa tête fracassée vole en éclats : les diables em- » portent son âme, et la vie s'est retirée de son corps [1]. »

Comparaison de notre poëme avec la version de Grandor.

Dans notre poëme, rien de tout cela. Adrien était un chrétien d'Antioche qui, ayant su gagner la confiance de l'émir, se servait de son crédit pour adoucir la situation de ceux qui professaient la même foi que lui. Envoyé au camp des croisés par le prince mahométan, pour demander un armistice, il convient avec Bohémond de lui livrer une tour remise à sa garde et à celle de son frère [2], et il tue ce frère pour avoir refusé d'entrer dans le complot [3].

Il y a également plus de simplicité, pour ne pas dire plus de sécheresse, dans la description de l'escalade nocturne effectuée par les chrétiens.

[1] Quand l'entent Dasciens, devers lui est torné,
Par les bras le saisi, forment fu aïrés :
Contreval le trébuce. Li cox li est froés,
Et li chiés en XX lex péchoiés et quassés.
Diable emportent l'ame, et li cors est finés.

MS 7628, fol. 106, v°; Le Roux de Lincy, *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 451.

[2] La tour des *Trois-Sœurs*.

[3] V. 6678.

Écoutez Grandor de Douai : la nuit est avancée, les grandes échelles pendent au rempart; Dascien presse de la voix et du geste les chevaliers, qui, assemblés au pied du mur, hésitent à se confier aux promesses d'un mécréant. Alors survient le comte Robert de Flandre; il voit les chrétiens qui balancent et s'écrie : « Eh bien, seigneurs, de quoi vous » effrayez-vous? J'ai abandonné mon bon comté de Flandre; j'ai laissé » à la garde de Dieu Clémence, ma femme, et mes deux fils; je serai » le premier qui monterai là-haut. » Et le comte, rejetant son écu sur ses épaules, saisit l'échelle à deux mains, et s'élance; mais Foucher de Chartres, l'orphelin [1], l'arrête et lui dit : « Sire, écoute-moi; ta bravoure » t'a fait surnommer le fils de saint Georges. Si nous te perdions, ce » serait grand dommage. Moi, si je meurs, personne au monde ne me » pleurera. Je monterai, beau sire, et à la grâce de Dieu! » Le comte Robert le regarde, le prend dans ses bras, le hisse sur l'échelle et fait le signe de la croix [2].

Cela n'est-il pas, toute prévention à part, grand comme Homère, beau comme le Tasse?

Li quens Robiers de Flandres mult tost esperonna,
De si (*desci*) à le chité arière se coita ;
Vint au pié de l'eschièle, où nos baron trova
Dolans et corochiés, et chascuns s'esmaïa.
Li Turs fu sor le mur, et mult grant péor a.
Buiémont en rapèle, l'eschièle li hocha :
« E! jentiex hom, car vien, voi quel monter ci a!
Ou te ou uns des autres qui primerains venra
Tote la segnorie de la cité aura. »
François se teurent tot, mais chascun l'esgarda.
Li quens Robiers de Flandres nos barons apela :
« Seignor, ce dist li quens, ne vos esmaïés jà;
J'ai guerpi tote Flandres et ma terre delà,
Et ma femme Climenche qui mult forment m'ama,

[1] V. 6732.

[2] Le Roux de Lincy, o. c., p. 451.

Et mes IJ (*josnes?*) fiex que Dex me gardera.
En l'onor Dam le Deu qui le mont estora,
Si serai le premier qui amont montera. »
Puis a saisi l'eschièle, à IJ mains l'empoigna,
Et l'escu par la guige derriers son dos torna;
De monter sor l'eschièle moult bien s'apareilla,
Quand Fochers l'orfelins par les flans l'embracha.
Il estoit nés de Chartres, bon chevalier i a;
Dist au conte de Flandres : « Biax sire, entendés chà :
Tu ies li fils saint Jorge, si que on te noma;
S'ore vous i perdomes, grand damage i aura,
Mais se jo i moroie, jà nus n'en ploërra :
Jo monterai, biax sire, et Jhésu m'aidera ! »
Li quens Robiers l'oï, sa main amont leva,
Ensus bota Fochier et apriés se seigna.

MS. 7628, fol. 107 v°.

Notre trouvère, bien inférieur sous le rapport de l'inspiration, a le ton froid d'un chroniqueur. Quoique belge, il ne donne pas le beau rôle au comte de Flandre. C'est Bohémond qui monte le premier, après avoir montré quelque émotion, et Robert ne vient qu'après lui.

Le récit du siége d'Antioche se réduit presque à la trahison d'Adrien et à un trait prodigieux de vigueur que fit Godefroid. Ce prince, qui avait assis son camp *desus l'iaue dou Ferne* [1], fendit un jour en deux un

Trait prodigieux de vigueur de Godefroid de Bouillon.

[1] V. 6266. Alb. d'Aix, Bongars, t. I, p. 225 : *Pons fluminis Fernae.;* Balderic. *ib.*, p. 101 : *Pons ferreus.*

Jusques à Sormasane (Voy. v. 5522 et 6321) où li pons fu assis,
Qui estoit tout de fier (v. 6391).

Fulch. Carn., *ib.*, p. 391 : *In flumen Fernum;* De Klerk, *Brab. Yeesten*, t. I, p. 320 :

Dus voeren si teenre brugghen waert
Daer men over die *Ferne* waert.
Ferne, dat's eene rivière,
Groot, von ghesonder manière,
Die in de Bible *Fassor* heet
Ende daer Anthiocien gheet.

Il doit être question de l'Oronte. Sur Antioche, voir H.-F. Massmann, *Eraclius;* Quedlinburg, 1842, in-8°, pp. 447-458, et les *Preuves* ci-après, lettre *E*.

cavalier sarrasin :

> Une moitiet chéy sur le pret verdoiant
> Et ly aultre moitiet demoura sur Bauçant [1].

Charlemagne.

Cet exploit, qui semble fabuleux, quoique attesté par les historiens, ne serait-il pas un souvenir de ce passage du faux Turpin sur Charlemagne : *Tantae fortitudinis erat, quod militem armatum sedentem super equum, a vertice capitis usque ad bases, simul cum equo uno ictu, propria spatha secabat* [2].

Le poëte, contre le témoignage de l'histoire, fait survivre Akky-Syan à la prise d'Antioche et lui ouvre un refuge dans la citadelle [3].

Les chrétiens sont assiégés à leur tour.

Mais voici que les chrétiens sont assiégés à leur tour. Le chef suprême des seljoucides, le soudan de Perse, veut secourir Antioche. A sa voix tout le Khoraçan, la Médie, la Babylonie, une partie de l'Asie-Mineure et tout l'Orient, depuis Damas et la côte de la mer jusqu'à Jérusalem et jusqu'à l'Arabie, s'étaient mis en mouvement pour attaquer les chrétiens. Kerbogha, sultan de Mossoul, l'ancienne Ninive, Kerbogha, qui servit probablement au Tasse de modèle pour peindre Argant, le farouche Circassien [4], commandait l'armée des musulmans. A lui s'étaient joints Deccac, prince de Damas, Genah-Eddaulé, prince d'É-

[1] V. 6329.

[2] Cap. XX, Ph. Mouskés, t. I, p. 507; A. Mazure, *Bibl. des chron. de l'hist. de France*, t. I. p. 175.

[3] V. 6900.

[4] Canto II, st. 59 :

> *L' altro è il circasso Argante, uom che straniero*
> *Sen venne a la regal corte d'Egitto ;*
> *Ma de' satrapi fatto è dell'impero,*
> *E in sommi gradi alla milizia ascritto :*
> *Impaziente, inesorabil, fero* (*),
> *Nell'arme infaticabile ed invitto,*
> *D'ogni Dio sprezzatore, e che ripone*
> *Nella spada sua legge e sua ragione.*

(*) Ce vers rappelle les mots qu'Horace applique à Achille : *Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.*

desse, Socman et Vatab, chefs de quelques escadrons d'Arabes nomades.

A ces princes réels, le poëte en substitue d'autres, à la manière des romanciers, et, jusqu'à un certain point, n'était la gravité du sujet, on en reviendrait aux Levantins de Molière [1].

Légende relative à Mahomet.

Le trouvère rapporte une prédiction que Mahomet avait faite, le jour où il fut étranglé par un porc, prédiction de nature à encourager les musulmans [2]. Cette légende du prophète qui reparaît plus d'une fois, est rapportée par Guibert de Nogent [3]. *Cum subitaneo ictu epileuseos saepe corrueret, quo eum superius diximus laborare, occidit semel, dum solus ambulabat, ut morbo elisus eodem, caderet et inventus, dum ipsa passione torquetur, a porcis in tantum discerpitur, ut nullae ejus, praeter talos, reliquiae invenirentur.*

Faut-il s'étonner qu'à un âge d'ignorance on ait débité de pareils contes sur Mahomet, lorsque, dans notre siècle de lumières, et toujours inspiré par des motifs semblables, on imprime, dans des livres d'éducation, que Voltaire est mort en dévorant ses entrailles?

La légende que nous venons de rapporter se trouve dans Hildebert, *De Mahumete*, v. 1025 :

. . . . Immensus dolor abstulerat sibi sensus,
Jamque subacta fere lingua parat fugere,
Quod portendebant spumae quibus ora rigebant
Et male continuus flatus et exiguus.
Sic, absente mago, tenet hunc dum mortis imago,
Accurrere sues, digna repente lues;
Qui rapidus sic grex, quasi spernens quod foret hic rex,
Totus in hunc properat et miserum lacerat.

Mais elle n'est pas dans la légende publiée par M. Édélestand Du Méril [4],

[1] V. 6920.
[2] V. 6934, 7492.
[3] Bongars, t. I, p. 475.
[4] *Poésies populaires latines du moyen âge;* Paris, 1847, in-8°, pp. 379-415.

ni dans le poëme d'Alexandre Dupont, dont MM. Reynaud et Francisque Michel ont été les éditeurs.

M. Du Méril, en ses savantes notes, a indiqué plusieurs formes de la légende relative au tombeau de Mahomet, rappelée par notre trouvère, et qui nous a fourni divers rapprochements [1]. Laonicus Chalcondyles en parle [2], et Hildebert a écrit ces vers :

Sic opus elatum, solo magnete paratum,
In medio steterat quod velut arcus erat,
Sub quo portatur Mahumet, tumuloque locatur,
Qui, si quis quaerat, aere paratus erat,
Et quia revera tam grandia contrahat aera,
In qua rex jacuit tumba levata fuit;
Et sic pendebat, quod vis lapidum faciebat.

De Mahumete, v. 1127.

Walterius rend ainsi la même idée :

Instituens igitur operis mirabilis archam,
Intus eum posuit quam melius potuit.
Nam, sicut fertur, ita vas pendere videtur,
Intra quod Machomis membra sepulta jacent,
Ut sine subjecto videatur in aëre pendens,
Sed nec idem rapiat ulla catena super [3].

Cette tradition, d'ailleurs, était beaucoup plus ancienne; Ausone l'a recueillie dans son poëme de *La Moselle :*

Conditor hic forsan fuerat Ptolemaïdos aulae
Dinochares; quadro cui in fastigia cono
Surgit, et ipsa suas consumit Pyramis umbras,
Jussus ob incesti qui quondam foedus amoris

[1] V. 3584.
[2] *De rebus turcicis*, lib. III, p. 66.
[3] Éd. Du Méril, *Poésies latines, etc.*, p. 414.

Arsinoen pharii suspendit in aëre templi :
Spirat enim tecti testudine Corus Achates
Afflatamque trahit ferrato crine puellam.

On peut recourir encore à saint Augustin [1]. Selon Ruffin, un tombeau suspendu était dans le temple de Sérapis, à Alexandrie, et Cassiodore raconte pareille chose d'une statue de Cupidon, qui était suspendue dans le temple de Diane [2]. Les mêmes fables font le tour du monde.

Corbarant est peut-être le personnage le plus noble, le plus dramatique et le plus intéressant de tout le poëme, sans en excepter Godefroid. Quoiqu'il semble avoir été un des types présents à l'imagination du Tasse, s'il égale Argant en intrépidité, il est moins farouche, plus loyal que lui, et ne tranche point par le sabre toutes les difficultés : Caractère de Corbarant.

6965 Preudons fu Corbarans en le loy qu'il tenoit :
De çou qu'il ot convent pas falir ne voloit.
Puissedy que Mahom et Tiervagant juroit,
Il ne s'en parjurast pour nule riens qui soit.

Bertrandon de la Brocquière et Emmanuel d'Aranda, dans la curieuse relation de leurs voyages, accordent généralement aux Turcs le mérite d'être religieux observateurs de leur parole, comme Corbarant [3].

Afin de préparer la future conversion de ce chef redoutable et de rehausser en même temps les chrétiens, surtout Godefroid, le poëte prête à Corbarant une estime involontaire pour ses ennemis. Le sultan admire avec sincérité le héros qu'il combat si valeureusement, et ressemble à Azan, à qui Charlemagne inspirait un généreux enthousiasme.

Tempore Caroli, gloriosissimi imperatoris, Azan *quidam nomine, praefectus urbis Jerusalem, audiens de virtutibus multisque miraculis et incomparabilibus*

[1] *De civitate Dei,* lib. XXI, ch. VI.
[2] *Hist. eccles.,* lib. II; *Variar.,* lib. I, l. 45.
[3] *Annuaire de la Bibl. roy.,* t. VIII, p. 209.

ejusdem Caroli praeliis, ingenti coepit desiderio coarctari, qua occasione fieri possit, ut tantum virum oculis usurpare, faciem praesto cernere, et cum eo foedus amicitiae componere valeat [1].

Tel est l'ascendant d'un grand homme. L'éclat qui entourait Godefroid de Bouillon, la consolidation momentanée de la puissance des croisés en Orient, leurs relations avec les chefs de la contrée laissèrent des impressions durables. L'émir Fakardin, ce prophète des Druses, se disait descendu de la race de Godefroid, et par-là parent à ceux de la maison de Lorraine; *par conséquent*, dit Stochove, *au grand-duc de Toscane avec lequel il entretient bonne amitié* [2].

Lâcheté du comte de Blois.

Cependant s'avancent les troupes de Corbarant, devant lesquelles fuit le comte Étienne de Blois, tandis que Baudouin s'empare d'Édesse, dont il devient prince, mais sans quitter absolument l'armée des croisés, ainsi qu'il le fit en réalité [3].

Tente de Corbarant.

La tente du sultan de Mossoul, devenue ensuite le butin de Bohémond, est célèbre dans les écrivains contemporains [4] : c'était presque une petite ville. Le voyageur belge Stochove dit aussi que « les pachas ont de » très-beaux pavillons, et principalement le grand vizir, où il y avoit au- » tant de commoditez que dans son palais à Constantinople, y ayant bien » dix chambres de suite, tapissées avec du satin rouge et jaune, et par- » tout contre terre de grands tapis de Perse, pour empescher l'humidité... » On nous assura, ajoute-t-il, que ce pavillon, avec les ameublements,

[1] F. Michel, *Charlemagne, an anglo-norman poem.*; London, 1836, in-12, p. 64.

[2] *Voy. du Levant*, etc., p. 326. M. Gérard de Nerval explique cette prétention en établissant que chez les Druses existait, sous le nom d'*Akkals*, une franc-maçonnerie qui remontait aux templiers, jadis maîtres du Liban. « Il ne faut pas d'autres raisons, conclut-il, pour expliquer l'ancienne prétention des Druses de descendre de certains chevaliers des croisades. Ce que leur grand émir Fakardin déclarait à la cour des Médicis, en invoquant l'appui de l'Europe contre les Turcs, ce qui se trouve si souvent rappelé dans les lettres patentes de Henri IV et de Louis XIV en faveur des peuples du Liban, est véritable, au moins en partie. » *Revue des deux mondes*, 15 oct. 1847, éd. de Brux., p. 250.

[3] V. 7104-7241. Michaud, t. I, p. 224.

[4] Michaud, t. I, p. 320.

» avoit bien coûté 50,000 escus, et que c'estoit le présent que le » Grand Seigneur luy avoit fait, en partant avec l'armée de Constan- » tinople [1]. »

La tente de Corbarant surpassait de beaucoup celle-ci, et le trouvère se complaît à en faire la description [2] :

7284 N'a nul oisiel en l'air, ne nul poisson noant
Que tout n'y soient point *(peints)* par ouvrage plaisant;
Et sy est ly histoire d'Alixandre le Grant,
Et ly Veu dou Paon et ly mot ensiévant [3].

Ces sortes de peintures ne sont pas rares dans les poëtes du moyen âge, car le genre descriptif est une création moderne en ce sens qu'on a décrit de nos jours pour le plaisir de décrire, et que de l'accessoire on a fait

[1] *Voyages du Levant;* Bruxelles, 1680, in-8°, p. 274.

[2] V. 7263-7292.

[3] Notre texte semble donc postérieur à la composition du poëme d'*Alexandre le Grand* ou *d'Alier* et du *Vœu du Paon*, une de ses branches, romans qui ont été rédigés toutefois sur des légendes antérieures. Au t. II, p. 270, v. 19408, nous avions mal interprété le surnom d'*Alier*, qui se trouve aussi dans *Gilles de Chin*, p 85, v. 2406. Ce surnom, donné à Alexandre dans toute la chanson publiée par M. Michelant, doit répondre à *Illyriae* ou à *Illyricus*, pays limitrophe de la Macédoine, et dans lequel le fils de Philippe avait d'abord été exilé par son père. *(Nouv. Revue encyclop.*, t. II, p. 378.) Alexandre d'Alier.

Quant furent asanlé par les playnes d'*Aliers*, etc....
Alixandres, p. 16.

I povre vavasor de la tière d'*Alier*.
Ibid., p. 195.

Alier est un nom propre d'homme dans la chanson d'Ogier, mise au jour par M. Barrois, éd. in-4°, p. 411.

Ailier est un comte vaincu par le *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes. Il est appelé *Aliers* et *Alière* dans la contrefaçon d'Hartmann von der Aue. *(Iwein*, éd. de Benecke et de Lachmann, pp. 107, 118; *Hist. litt. de la France*, t. XV, p. 240.)

Quant au *Vœu du Paon*, il est dans le manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 6985, fol. 89 r°. M. Fr. Michel en fournit un extrait, pp. XXIV-XXVI de la préface de son édition de *Widukind de Saxe*, Paris, 1828, 2 vol. in-12. Les traditions qui forment la base de

le fonds de la composition. Lambert li Cort est moins précis que notre auteur. Ayant trouvé sur son chemin la tente d'Alexandre, il lui consacre cent douze vers, *ne plus ne moins*. Dans cette tente étaient représentés le système du monde que devait conquérir Alexandre, l'enfance d'Hercule, image de la force du prince macédonien, et la ruine de Troie, présage de celle de Darius [1].

La tente de Corbarant est surmontée d'un dragon d'or :

7265 Ly dragons par deseure, sur l'estoque séant,
Fu d'or fin et massis, d'un ouvrage poissant.

La tente d'Alexandre, selon Lambert, a pour timbre un aigle, mais plus loin un dragon :

Al tré le roi descendent ù li dragons flambie.

Or, dans l'Introduction au poëme de *Gilles de Chin*, nous avons dit que le dragon était anciennement l'emblème de la puissance.

Calabre arrive au camp de son fils Corbarant, et, comme la Cassandre ancienne, renouvelle ses sinistres prédictions sans qu'on daigne l'écouter. Corbarant, qu'indigne cette voix de malheur, laisse échapper quelques-unes de ces grossièretés homériques que l'on doit excuser en faveur de l'époque, et déclare que si, contre toute attente, il est vaincu, il abandonnera un protecteur impuissant, et reniera Mahomet pour adorer le Dieu plus fort des chrétiens :

cette branche, remarque ce philologue, étaient populaires au moyen âge, et ne furent pas seulement exploitées par les trouvères. On peut consulter, pour une selle d'ivoire sculptée, représentant les *Vœux du paon* et les *Accomplissements*, le supplément au *Glossaire* de Du Cange, au mot *Complectissime*. Cf. J.-G.-T. Grässe, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, p. 449; Florian Frocheur, *Hist. romanesque d'Alexandre le Grand*, dans le *Messager des sciences histor.*, 1847, pp. 412 et 429-430.

[1] Édition de M. Michelant, pp. 53-56. Il y a dans le texte quelques petites fautes qui échappent facilement à la correction des épreuves, et qu'il est juste d'excuser surtout dans un étranger, telles que *licon* pour *liçon* (leçon), *norecon* pour *noreçon*, *prumiaus* pour *pumiaus*, etc.

7534 S'il m'avenoit enssy une telle journée,
. . . . . .
... que bataille soit loyalment ordenée,
. . . . . .
Et me fausist guerpir.....
Je vous ay en convent de cuer et de penssée,
Que la loy de Mahom seroit par moy faussée,
Et la loy chrestyenne ciervie *(servie)* et honnourée.

Mais il compte triompher; Soliman s'est jeté dans la citadelle, qu'il ne rendra pas pour le *trésor Artus* [1]. C'est son fils Sansadone [2] qui l'assure, et Corbarant va affamer les chrétiens dans Antioche.

La disette, en effet, ne tarde pas à se faire sentir, et cause une déser- Famine.
tion considérable [3]. On vendait jusqu'à trois besans une tête d'âne [4]; un fromage de Flandre ne valait pas moins que cinq sous d'or, au rapport d'Albert d'Aix. Ces princes si fiers, qui avaient bravé dans son palais le successeur de Constantin, ces barons si hautains s'en allaient mendier un peu de nourriture que souvent ils n'obtenaient pas. Le besoin inspirait à tous un égoïsme féroce et dégradait les caractères les plus fermes.

Gilon de Paris décrit ainsi cette famine :

Ergo fames crudelis adest, crudelior omni
Peste; viri vigilant, fugiunt jejunia somni,
Deformes macie vultus, nigriora sepultis
Ossibus ossa micant; apparent viscera multis.
Vulgus iners herbas dubias lethumque minantes
Vellit, et in duro luctantur cespite dentes;

[1] V. 7572.

[2] Sansadole ou Sansadol, Sensadole; De Klerk, t. I, p. 322, *Sosodinis;* Albert d'Aix, Bongars, t. I, p. 239 : *Sensadonia (Sansadonia), filius Darsiani.*

Nom ot *Sadones*, fix le roi Quiquevant.
Ogier, in-4°, p. 51.

[3] V. 7615. Michaud, t. I, p. 248.

[4] *Kaiser-Chronik*, dans les *Preuves*, litt. *E.*

Frondibus hi gaudent arbusta suis spoliare;
Illi, more ferae, radices, prata vorare,
Multa quidem comedunt hominum non cognita mensis.
Arida facta manus vix pondera sustinet ensis.
Ore ferenda Dei virtus, circumdata peste
Nostra cohors saturo jejuna timetur ab hoste.
Res nova! crus asini libris tribus appreciatur,
Quique dedit pretium non prodigus inde putatur.
Ora movent pueri matresque vocant morientes,
Aëra pro solitis epulis aurasque tenentes [1].

Le trouvère oppose à cette horrible famine l'abondance insultante des musulmans. Les ribauds, qui semblaient avoir transporté les *cours de miracles* dans l'armée des croisés, jurent alors d'aller dîner dans le camp des infidèles, et ils tiennent parole [2].

Ruse du sénéchal de Constantinople.

Sur ces entrefaites le comte de Blois est à Constantinople [3], et, pour excuser sa fuite, il affirme à l'empereur que Bohémond et Tancrède ont perdu la vie. A ces mots, le connétable Gui, fort attaché à ces princes et cousin de Bohémond, prend la résolution d'aller voir par lui-même si le récit du comte est fidèle. Ce connétable Gui est une contrefaçon du jeune Gui, frère de Bohémond, qui était en ce moment près de l'empereur Alexis, et qui traitait de mensonge les relations des déserteurs [4]. Il pénètre dans le camp de Corbarant et se fait passer pour un Sarrasin, ce qui lui était facile, car

7900 ... tous langages sot jusqu'à l'*Abre qui fent* [5].

Le sénéchal feint d'être envoyé par le roi de Jérusalem, qui engage

[1] Voir, dans Du Chesne (t. IV, p. 890) et dans Martenne (*Thes. anecd.*, t. III), le texte de ce poëme, et Michaud, *Bibl. des Croisades*, t. VI, pp. 184-186.

[2] V. 7658.

[3] V. 7877.

[4] *L'Esprit des Croisades*, t. IV, p. 233.

[5] V. 5679, 7900. Nous avons conjecturé que l'*abre* ou l'*arbre qui fend* n'était autre que l'*arbre sec*, si fameux dans la géographie romancière, et qui peut-être a donné son nom à une ancienne rue de Paris (Grässe, *Die grossen Sagenkreise*, etc., p. 449).

Corbarant à se tenir en repos, sans livrer d'engagement, jusqu'à ce qu'il vienne se réunir à lui, à la tête de 100,000 hommes. Il demande, de plus, la permission de pénétrer dans Antioche, où il fera accroire aux chrétiens que le roi *Haus-Assis* veut embrasser leur religion et se dispose à venir à leur aide; il recommande au sultan de se tenir en embuscade à la *Haye-Noiron* [1], et promet de lui livrer la ville.

Quel est ce roi *Haus-Assis?* Nous avons reconnu en lui le scheik qu'on appelait le *Vieux de la Montagne* et le chef des *Assassins* [2]. Le Vieux de la Montagne.

Corbarant en croit aveuglément l'insidieux Byzantin. Un proverbe recueilli par M. Crapelet affirme que *li plus engignéor* sont *en Sarrazienesme*; toujours est-il vrai que, dans notre poëme, les plus artificieux sont les chrétiens, et que les musulmans, au contraire, se laissent tromper avec une candeur enfantine [3].

Cette fois, ils sont encore dupes. Les croisés bien avertis font une sortie, et *Clarion le Persan, roi d'Égypte,* est pris par les ribauds, qui se

[1] Il est souvent question dans les trouvères des *Prés-Noiron*, v. 8004.

> Saint-Père en a juré c'on au *Pré-Noiron* prie....
> Par icel saint apostre c'on quiert an *Pré-Noiron*.
>
> *Chanson des Saxons*, t. II, p. 41.

Et plus haut, *ib.*, p. 19 :

> Mès par icel apostre c'on qiert an *Noiron-Prez*....

Voy. Barrois, *Ogier*, in-4°, p. 543, note 5.

[2] V. 7958. On ne peut douter que les écrivains des croisades n'aient confondu souvent les Druses avec les Ismaéliens, dont une secte a été cette fameuse association des *Assassins*, qui fut un instant la terreur de tous les souverains du monde, et dont l'illustre Hammer-Purgstall a débrouillé l'origine; mais ces derniers occupaient le Curdistan, et leur scheik, *El-Djebel* ou *Vieux de la Montagne*, n'a aucun rapport avec le prince de la montagne du Liban.

[3] G.-A. Crapelet, *Proverbes et dictons populaires*, Paris, 1851, gr. in-8°, p. 71; Th. Wright, *Proverbs and popular sayings*, t. I, p. 137, etc.; *Essays on subjects connected with the literature, popular superstitions and history of England in the middle ages*, London, 1846, in-8°, 2 vol.

proposent de le manger à *une sauce à l'ail* [1], digne des recettes du *mesnagier de Paris* [2].

Corbarant ne peut dissimuler son dépit d'avoir été si crédule, et le Rouge-Lion l'irrite encore par ses railleries.

Découverte de la sainte lance.

Néanmoins les croisés auraient succombé à la famine, sans une circonstance heureuse et inopinée, car la disette les avait réduits à une si cruelle extrémité qu'une mère mangea son enfant [3]. Ici vient se placer la découverte de la sainte lance.

Selon l'histoire, un prêtre de Marseille, nommé Pierre Barthélemi, eut une vision. Saint André lui révéla que la lance, dont le centurion Longin avait percé jadis le flanc du Sauveur [4], était cachée à Antioche, dans l'église de Saint-Pierre, et que si les croisés la conservaient avec eux, elle serait, pour leur armée, le gage de la protection du ciel.

Ici les faits sont autrement présentés.

[1] V. 8125. Il paraît y avoir ici un jeu de mots :

Il ly a dit *en haut* qu'*as aus* le mengera.

[2] Édition de la Société des bibliophiles français, par M. Jérôme Pichon; Paris, Crapelet, 1846, 2 vol. in-8°.

[3] V. 8387 :

Une femme (grand Dieu! faut-il à la mémoire
Conserver le récit de cette horrible histoire?),
Une femme avait vu, par ces cœurs inhumains,
Un reste d'aliments arraché de ses mains.
Des biens que lui ravit la fortune cruelle,
Un enfant lui restait, près de périr comme elle.
Furieuse, elle approche avec un coutelas
De ce fils innocent qui lui tendait les bras, etc., etc.

La Henriade, ch. X.

[4] *Ad Jesum autem cum venissent, ut viderunt eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura : sed unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua.* (ÉVANG. SECUNDUM JOANN., c. XIX, v. 32, 33, 34.) Il y a longtemps que Henri Étienne a eu soin de faire observer que l'ignorance du grec avait augmenté le nombre des bienheureux de saint Lonchi ou Longi (Longin), dont le mot grec λόγχη (lance) est le père véritable. *(Apologie pour Hérodote;* Lyon, 1592, in-8°, p. 393.)

Un vieillard chrétien, esclave à Antioche, de ceux, dit le trouvère, que nous *nommons kaitis* [1], était attaché à l'église de Saint-Étienne, qui possédait beaucoup de reliques, entre autres la lance de Longin, laquelle avait été donnée par l'impératrice Hélène; celle-ci l'avait trouvée à Jérusalem avec la vraie croix; mais personne, à l'exception de l'esclave, ne savait cette particularité. Il confia son secret à Pierre l'Ermite, qui comprit tout de suite le parti qu'on pouvait tirer de ce trésor. Godefroid, informé à son tour, assembla les chefs des croisés, en présence desquels l'esclave subit trois fois l'épreuve du feu en portant la sainte lance pour en démontrer l'authenticité [2].

Grandor de Douai, remarque M. Le Roux de Lincy [3], invente, à cette occasion, une scène qui pourrait faire croire, jusqu'à un certain point, qu'il partageait les doutes exprimés par quelques chroniqueurs, comme Foucher de Chartres et Raymond d'Agiles. Dans son récit, l'évêque du Puy convoque les barons en conseil, et, après leur avoir exposé la vertu miraculeuse de l'arme qui vient d'être trouvée, il l'offre au duc de Normandie, puis à Godefroid de Bouillon, puis à Tancrède, puis à Bohémond. La réponse de tous ces guerriers est la même. Ils aiment mieux la bataille; ils veulent prendre au corps Corbarant et le Rouge-Lion. Jusque-là ce refus unanime peut être attribué à un sentiment tout chevaleresque; mais Hugues de France, à qui l'arme est offerte en dernier lieu, répond à l'évêque : « Que ne la prenez-vous vous-même? » Et il ajoute que si Adhémar de Monteil veut ouvrir la marche, cette lance à la main, lui et les siens l'escorteront de leurs épées. Par là, demande M. Le Roux de Lincy, le poëte ne donne-t-il pas à entendre

Grandor de Douai.

[1] Ce terme est passé dans les chansons de geste tudesques. On trouve le mot *keytief*, *keytyf*, par exemple, dans le roman des *Enfants de Limbourg*, publié par M. Van den Bergh, t. I, pp. 296, 308, 346, etc., et dans le *Fergunt* de M. L.-G. Visscher; Utrecht, 1838, in-8°, v. 524, 2156, et le *Gloss.*, p. 241. — Pp. III et XII de la préface de ce livre, il y a deux petites critiques à notre adresse.

[2] V. 8372. Cf. Duclos, *Mém. sur les épreuves*, OEuvres, Paris, Belin, 1821, t. III, p. 510.

[3] *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 452.

qu'il croit plus à l'efficacité du glaive qu'à celle de la sainte relique?

Sire, dist li quens Hue, mult grand tort en avés
Ki de porter la lance nul de nous requerés.
Ço n'afiert pas à nos, se dire le volés,
Mais à vous, qui clercs estes et vesques ordonés,
Nos sommes chevalier et cascuns alosés,
Par nos iert tos l'estors commenciés et finés.
Vous en irés devant, sor vo destrier, armés,
Si porterés la lance de qui Dex fu navrés,
Et en la sainte crois travelliés et pénés;
Et nous vous ferons voir à nos brans acérés.

MS. Suppl. fr. 340[8-2], v°, col. 2.

Pour nous, nous croyons apercevoir dans ces paroles moins de scepticisme que d'esprit guerrier, et cela est confirmé par notre texte, dans lequel le duc de Normandie s'excuse aussi de porter la lance au combat :

8587 Sire, ce dist ly dus, se Dieux me soit aidans,
Il vault mieulx que j'y porte mon branc qui est taillans,
Pour férir Sarrasin félons et soudoians.
Se g'y porte la lance, trop seroie ignorans;
N'y poroye férir ne faire mes commans;
Mais baillés à ung aultre, si serés que saçans,
Car je ne say porter qu'espées et que brans,
Ghissarmes ne faussars, ou lons espois plaisans;
Huy ne porteray lanche, celle n'est plus taillans.

Au surplus, si cette relique finit par être discréditée, ce fut plutôt par jalousie que par incrédulité.

La sainte lance a toujours été l'objet de la vénération du moyen âge. On prétendait qu'elle avait servi à Charlemagne. Lorsque le duc de France, Hugues le Grand, demanda la main de Hilda, sœur du roi anglo-saxon Athelstan, il envoya à ce prince, dit Knygthon, cette lance

miraculeuse [1] que les Arméniens prétendent posséder en original.

Légendes historiques et poétiques relatives à la sainte lance.

Cette lance, par les remaniements des fables druidiques, s'est mêlée aux légendes du Saint-Graal. Chrétien de Troie fait trouver la sainte lance avec le Graal par Perceval ou Peredur chez le *Roi Pêcheur*, mais c'est une leçon christianisée de la fiction bardique, la lance sanglante, image de la guerre à mort que les Celtes devaient faire aux étrangers. La lance et le Graal, toujours d'après le poëte champenois, remontent au ciel après la mort de Perceval.

La lance sanglante, l'un des mystères du *Parcival* allemand, comme du *Perceval* roman ou du *Peredur* breton, reparaît encore dans la *Couronne d'aventures* (ABENTEUER-KRONE) par Henri de Turlin. Gauvain, ayant pénétré dans le château du Mont-Sauveur, rompt le silence au moment où l'on apporte la lance qui distille des gouttes de sang, et Anfortas lui annonce que, grâce à cette hardiesse, la vie va être rendue à quantité de morts qui languissaient au fond de leur cercueil, en attendant qu'un paladin osât l'interroger, ainsi que Gauvain l'avait fait [2].

Comment ces traditions ont-elles pu se faire jour dans les poëmes romans? M. de la Villemarqué conjecture qu'elles se sont répandues en France et, par conséquent, en Belgique, au moyen des colonies flamandes établies dès l'année 1108 dans le Glamorgan, où elles ont laissé des traces jusqu'à ce jour. Or, Chrétien de Troie écrivant pour un prince flamand, ainsi que Marie de France, que nous avons restituée à la Flandre [3], ont pu recevoir par cette voie, de quelque abbaye ou des

Marie de France.

[1] *Lanceam Caroli Magni cum qua lancea Longinus aperuit latus Domini in cruce.* Knygthon, I, S.; Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, t. I, p. 329.

[2] D'après une analyse de M. Ad. Keller, dans le livre intitulé: *Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge*, par le baron de Bonstetten; Paris, 1847, in-8°, pp. 310, 311.

[3] Ph. Mouskés, *Introd.* au Ier vol., pp. CXCIII et suiv. — M. Le Roux de Lincy, qui ordinairement tient un compte si exact de tous les précédents littéraires, n'a pas cru devoir s'arrêter à notre opinion dans ses *Mémoires historiques sur les Femmes célèbres de l'ancienne France;* Paris, 1848, in-12, t. I, p. 577, où il admet comme vérité démontrée, que Marie était née dans l'*Ile de France.*

bardes du Glamorgan, les modèles des *chansons* de la Table-Ronde et les lais bretons [1].

Quoi qu'il en soit, la lance trouvée à Antioche fut portée à Constantinople. Les empereurs latins en donnèrent la pointe en gage aux Vénitiens. L'autre partie, qui était tombée au pouvoir des Turcs, en 1455, fut remise au grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par le sultan Bajazet, à condition qu'il n'aidât point son frère Zizim. Enfin, en 1492, le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean l'offrit au pape Innocent VIII [2].

Pierre l'Ermite est envoyé au camp des infidèles.

Malgré la présence du sacré joyau, la disette continue au point que le duc Godefroid veut faire une sortie désespérée pour se procurer des vivres ou mourir. Mais le comte de Saint-Pol calme son ardeur et trouve plus expédient de proposer à Corbarant un combat singulier, de vingt contre vingt. Si les musulmans sont vaincus, ils se retireront; si, au contraire, ils l'emportent, on leur livrera la ville, et les chrétiens s'en retourneront en liberté. Cet avis est adopté, et Pierre l'Ermite chargé du message [3]. On a dit, dans les notes, que cette proposition avait eu lieu [4]. M. Michaud rapporte même le discours que Pierre était supposé avoir tenu et la réponse de Corbarant. La réponse est beaucoup

Corbarant rejette sa proposition.

moins dure dans le roman que dans les chroniques. Corbarant y traite même le solitaire avec une sorte de bienveillance; mais il ne consent point à accorder de trêve aux chrétiens. Remarquons que Pierre, selon le trouvère, cherche encore à tromper les Sarrasins sur la véritable situation des croisés, et se permet, dans ce but, quelques pieux mensonges [5].

Il n'y a plus qu'à combattre.

Il ne reste donc plus qu'à recourir aux armes. C'est le parti que

[1] *Contes populaires des anciens Bretons;* Paris, 1842, t. I, pp. 189, 200, 227; t. II, p. 158.
[2] *Acta SS., Martii,* t. II, p. 379. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 329.
[3] V. 8390.
[4] V. 8410.
[5] V. 8459.

prend Godefroid. Mais avant d'en venir à une action décisive, les croisés se réconcilient entre eux et avec le ciel [1].

Le duc de Normandie réclame l'honneur de marcher le premier à l'ennemi, honneur que lui dispute en vain le roi des truands [2]. Le poëte décrit l'armée des croisés : les Brabançons, les Flamands *puissans* et les Hainuyers, *aussi fiers que lions*, les Liégeois, une *gent esragie*, sortent par la porte de Beirouth, *bannières ventelant.*

Rivalité du duc de Normandie et du roi des ribauds.

A la vue de cette fière ordonnance, Corbarant commence à douter du succès et se repent d'avoir rejeté l'offre des chrétiens. Il voulut effectivement éviter alors une action générale. Il demande à son tour de s'en remettre à un combat singulier de vingt contre vingt; mais il est trop tard : les croisés refusent [3] et la bataille s'engage.

Repentir de Corbarant.

Les *Arabiois d'Aufrique* et *d'Aumarie* [4], des peuples singuliers ayant des défenses de sanglier [5], les *Popeliquants* [6], les *Marmulistants* [7], qui se servaient du *feu grégeois*, les géants Lartus et *Maudicquant*, le roi Corsuble [8]

Libertés des trouvères à l'égard des noms de personnes et de lieux.

[1] V. 8537; Michaud, t. I, p. 310.

[2] V. 8312 et 8702.

[3] V. 8908.

[4] V. 9014. On lit *Almarie* dans la chanson d'*Ogier*, éd. de M. Barrois, in-4°, p. 535; *Partenopex de Blois*, p. 78 :

... Li rois d'*Aumarie*,
Qui Godes tient en sa baillie
Et Lurce et Baïèce et Arone,
Et Gergens, dont gens lor fuisone.

Dans la *Chanson des Saxons*, t. I, p. 250, il est question de la *soie d'Aumarie.*

[5] V. 9102 et 9270. Le vieux poëme allemand *Le duc Ernest* nous offre des hommes à bec d'oiseau, le royaume d'Arimaspy ou des Monocules, etc.

[6] V. 9162. Les *Popeliquants* sont nommés pp. 33 et 96 du poëme de *La chevalerie Ogier*, éd. in-4°.

[7] (?) V. 9163.

[8] V. 9267. W. Grimm, *Ruolandes Liet*, Gott., 1838, pp. 129, 154: *Cursabile;* Stricker: *Kursabiles*, 49 *B*, et *Kursabels*, 59 *A;* un poëme irlandais, cité par Grimm, *Corsablin; Partenopex de Blois*, pp. 79, 97: *Corsols;* le roman de *Roncisvals*, publié par M. Bourdillon, p. 41 : *Corsublis*; la *Chanson des Saxons*, édit. M. Francisque Michel, t. I, p. 14 : *Corsubles de Nubie;* le *Roman d'Ogier*, in-4°, pp. 13, 49 : *Corsuble, etc.* — *Corsublo* est, avec *Caraheu* et *Sandone*, un des héros

d'Aumarie, Tallefier, *aumaçour* [1] de la cité d'Orbanie, combattent pour Mahomet. L'ignorance des trouvères de tous les pays a un caractère à part; elle ne bronche jamais; ne connaît-elle pas les personnages véritables, elle en forge à plaisir [2]; parle-t-elle d'un individu obscur, elle en dit sans hésiter le nom et la patrie, sans s'inquiéter de la vérité historique qu'elle a cependant la prétention de suivre avec exactitude, car elle se défend de rien inventer; parle-t-elle d'un pays, elle le couvre de villes imaginaires; elle s'égare, d'un ton d'assurance, dans des contrées fabuleuses. Elle crée et a l'air de se borner à raconter : il semble qu'elle ait peur de l'imagination au moment même où elle lui donne pleine carrière.

Peuples dont était formée l'armée musulmane.

Robert le Moine range parmi les défenseurs de l'islamisme les peuples suivants : *Persae, Medi, Arabes* et *Turci (sic)*, *Azimitae* et *Saraceni, Curti* (les Kourdes), *Popelicani* (les Popeliquants) et *Agulani* [3]. Raymond d'Agiles y joint les *Sclavi* (les Esclers), *Pincenati, Comani* et *Turcopoli*, et définit ceux-ci : *qui vel nutriti apud Turcas, vel de matre christiana patre Turca procreantur* [4]. Albert d'Aix parle aussi des *Publicani* et des *Azoparts, qui flexis genibus suo more bellum solent committere* [5].

Feu grégeois.

Baudri nous apprend que les Turcs employaient l'*ignis graecus* pour détruire les machines des croisés [6].

du roman italien de : *Uggieri il Danese;* Giulio Ferrario, *Storia et Analisi degli antichi romanzi di cavalleria;* Milano, 1828, t. III, p. 295.

[1] *I aumanzor i ot de Baburcigne.*
Bourdillon, *Roncisvals*, p. 42.

[2] Pour nouvel exemple, nous citerons *Fabon*, frère de l'Amulaine d'Orbrie, *Mauscion, Arriestant, Fabur, Qualefrin de Piersie* et son frère *Archilon*, v. 9225; le *roi Fardiant*, v. 9374; le *roi Faribant qui tint Val-Tenebrour*, v. 9995, etc., etc.

[3] Bongars, t. I, pp. 36, 109, 111; cf. p. 15.

[4] *Ibid.*, p. 145. Les *Turcoples* sont nommés p. 17 du roman d'*Ogier*, éd. de M. Barrois; in-4°.

[5] *Ibid.*, p. 287. — L'auteur du poëme des *Enfances Ogier*, édit. de M. Barrois, in-4°, p. 33, nomme les *Achopars;* celui du roman d'*Alixandres;* les *Acoparts (Açopart, Azopart)*, mot que M. Michelant fait suivre d'un signe d'interrogation, pp. 195 et 553.

[6] Bongars, t. I, 125.

L'auteur de l'*Esprit des Croisades*[1] a fait une digression sur le *feu grégeois.*

Il est employé au siége de Castel-Fort, dans le roman d'*Ogier*[2].

> Tant espès volent quarrel par grand aïr
> Et *fu grégeois* k'il faisoient bruïr.

Ph. Mouskés nous apprend que Louis d'Arselle, d'Arsèles ou d'Arzellières mourut du feu grégeois au siége d'Acre :

> Ars i fu Loéys d'Arselle
> De *fu griois* sans estincelle[3].

Cet agent de destruction a soulevé récemment une controverse très-vive, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* entre MM. Ludovic Lalanne et Reynaud[4]. Le mémoire du premier, publié par l'Académie des Inscriptions, a été réimprimé à part avec des corrections. M. Reynaud s'appuie principalement sur *Marcus Graecus,* auteur du *Liber ignium.* D'après les historiens grecs du Bas-Empire, ce fut l'an 673 de notre ère que Callinique fit connaître aux Grecs le *feu grégeois,* dans lequel M. Lalanne croit voir la fusée.

La bataille où se signalèrent plusieurs Belges, le duc Godefroid et Eustache, son frère, le comte de Flandre, le comte de Hainaut, Baudouin du Bourg, Garnier de Grez, Henri d'Assche, Conon et Lambert de Montaigu et Anselme de Ribemont, se prolonge avec des phases diverses. Dans un moment où les croisés étaient près de succomber, l'évêque du Puy a recours à la sainte lance[5]. Ici le trouvère recommande de nouveau son poëme : c'est un sujet pieux, un saint récit qu'on pour- La bataille continue.

[1] T. IV, pp. 319 et suiv.
[2] Barrois, éd. in-4°, p. 274.
[3] T. II, p. 277.
[4] Mars-avril 1847, p. 338; mai-juin 1847, p. 427.
[5] V. 9302.

rait écouter les jours des plus grandes fêtes, opinion qu'il s'efforce constamment d'inculquer à ses auditeurs ou aux personnes qui le lisent [1].

Tout à coup le vent devient contraire aux Sarrasins, et ce fait est accepté par les croisés comme un signe manifeste de la protection divine. Ici le trouvère n'a fait encore que rimer l'histoire [2]. Mais, un peu plus loin, il s'en écarte en montrant dans la mêlée Baudouin d'Édesse, frère du duc Godefroid, attendu qu'il n'assista point à cette bataille [3].

Parmi les combattants paraissent de nouveaux personnages d'imagination, le roi *Mariant*, *Fermagant*, le géant *Arraby, roi d'Orbendée* et d'*Esclaudie* [4], le roi *Fiernagant*, le roi *Pandragon* [5] et *Salmadin d'Acillon*, oncles de Corbarant, *Hector de Salorie* [6], *Marbrun de la Montagne*, le roi *Bocidant*, etc. Inutile assistance! Tous ces terribles Sarrasins pouvaient-ils résister aux décrets de la Providence? Voilà que saint Georges, saint Maurice, saint Denis, saint Vincent, saint Martin et saint Domnin arrivent à la tête d'un escadron de vingt mille combattants :

Secours du ciel envoyé aux croisés.

Couviers de blanques armes as croix d'or reluisant [7].

[1] V. 9335, 9619. Le clergé, les hommes religieux montraient déjà du mépris et de l'aversion pour les *romans* et les *chansons de geste*. Gildas, *le Sage*, parle ainsi des Bretons : *Arrecto aurium auscultantur captu non Dei laudes, canora Christi tyronum voce suaviter modulante, pneumaque ecclesiasticae melodiae, sed propriae (quae nihil sunt), furciferorum referto mendaciis simulque spumanti flegmate, — praeconum ore, ritu bacchantium, concrepante.* Epist., p. 13, ed. Gale. Cf. Sharon Turner, *A Vindication of the genuineness of the ancient british poems;* London, 1803, in-8°, p. 105.

[2] V. 9367.

[3] V. 9404.

[4] L'auteur du roman d'*Ogier* nomme *Calot d'Esclaudie*, p. 501, éd. in-4°.

[5] V. 9481.

[6] V. 9512. Dans la *Chanson des Saxons*, t. II, pp. 171, 176, *Salorez* est un nom d'homme; *Salorez le fier :*

Salorez tint l'espée qui fu pers Durandal,
De la force méisme, d'un pois et d'un égal,
Ausi cler reluisant com pierre de cristal.

[7] V. 9555 et 9610.

A cette vue, tandis que Pandragon se cache dans un *desrubant*[1], Corbarant, au contraire, prend la fuite et reconnaît la vérité des prédictions de sa mère, qui avait plus de sens que *Sebielle qui fu née d'Inde Majour*[2].

Ce que c'est que la différence du siècle et du style! Homère fait intervenir les dieux de l'Olympe dans les combats des Grecs et des Troyens, et on l'admire; un pauvre trouvère, fidèle du reste aux traditions, donne la chevalerie céleste pour auxiliaire aux croisés, et on lève les épaules.

Cependant cet épisode, fondé sur les croyances sincères du moyen âge, n'a pas moins de grandeur que la fiction homérique, quoiqu'il appartienne à la mythologie chrétienne; mais la théogonie d'Homère n'est plus que du domaine de la poésie, tandis que la plupart des croyances du XI[e] siècle sont devenues des superstitions populaires et de bas étage. Ajoutez à cela l'autorité du génie opposée à la médiocrité de la conception et de la mise en scène.

Selon Robert le Moine, ce fut saint Georges, saint Maurice et saint Démetrius qui secoururent les chrétiens[3]. D'autres, tels qu'Orderic Vital, disent Georges, Démetrius et Théodore[4].

Les chrétiens vainqueurs somment Garcion de livrer la citadelle; Garcion reçoit le baptême.

[1] *Utpandragon*, Benecke und Lachmann, Iwein, Berlin, 1843, in-8°, p. 29; *Desrubant*, v. 3230 et 9560; *Ogier*, p. 125.

Es desrubans li tygres maignent.

Partonopeus de Blois, p. 30.

Karles passoit ès pors entre les *desrubanz*.

Chanson des Saxons, t. I, p. 11.

[2] V. 9585 :

Membre-toi que *Sibile* dist
Ès profésies que ele escrit.

Le Roux de Lincy, *Li romans de Brut*, t. II, p. 128.

S'il concordoit as dis Merlin
Et Aquile le bon devin,
Et à ce que *Sebile* dist.

Ibid., p. 296.

[3] Bongars, t. I, p. 64.

[4] Order. Vital., lib. IX; Michaud, t. I, p. 318.

Garcion obéit et se fait chrétien, ce qui répond à un fait rappelé parmi les notes du texte [1]. Sans perdre de temps, les croisés vont assiéger les forteresses voisines d'Antioche [2].

Gilles de Chin, Guicher, Geoffroi de la Tour et le Chevalier au Lion.

Dans ces différentes expéditions, ils firent des prodiges de valeur. On a conservé la mémoire des luttes de plusieurs chevaliers contre des lions. Telle est celle de Gilles de Chin que l'on trouvera dans le poëme qui lui est spécialement consacré [3]. Un chevalier français, appelé Guicher, s'était rendu fameux dans l'armée chrétienne pour avoir terrassé un lion, ainsi que *Bauduin de Sebourc*, d'après le roman de ce nom [4]. Geoffroi de la Tour s'était fait une grande renommée par une action que le poëte, dont notre Gilles de Chin est le héros, semble avoir confondue avec l'exploit du paladin belge [5]. Il trouva un jour au fond d'une forêt un lion qu'un serpent étouffait dans ses monstrueux replis, et qui remplissait l'air de ses gémissements; Geoffroi vola au secours de l'animal qui semblait implorer sa pitié, et d'un coup de sabre dénoua cette douloureuse étreinte. Le lion, ainsi délivré, s'attacha à son libérateur comme à son maître; il l'accompagna pendant toute la guerre, et lorsque après la prise de Jérusalem, les croisés s'embarquèrent pour retourner en Europe, il se noya dans la mer en suivant le vaisseau sur lequel Geoffroi de la Tour était monté [6]. Voici le passage même du MAGNUM CHRONICON BELGICUM : *Eum sequitur, sicut lepus; et quamdiu fuit in terra, nunquam recedens, multa ei commoda contulit, tam in venationibus quam in bello, qui carnes venaticas abundanter dabat; leo vero quaecumque domino suo adversari videbat, prosternebat, quem, ut dicunt, in navi positum cum domum rediret, derelinquere noluit, sed nolentibus eum, ut crudele animal, in navem recipere*

[1] V. 9652.
[2] V. 9729.
[3] T. VII, pp. XXXVIII, 98, 129, 130, 678.
[4] T. II, p. 26.
[5] *Apologues* par le B. de R., Bruxelles, 1848, in-18, p. 29.
[6] Michaud, t. I, p. 331. Goufier de la Tour était frère de Bechada, l'auteur d'un poëme dit la *Chanson d'Antioche;* est-ce le personnage mentionné ici? Cf. notre t. IV, p. XI.

nautis, secutus est dominum suum natando per mare, usque quo labore defecit.

La même anecdote est rapportée par le père Maimbourg et lui suggère cette réflexion : « Étrange instruction de la nature, qui fait honte aux » hommes, en leur donnant, comme elle a fait plus d'une fois, des lions » pour maîtres ! »

Cette anecdote n'est rien autre chose que la tradition si connue du *Chevalier au Lion*. A-t-elle passé du roman dans l'histoire, ou de l'histoire dans le roman? Les deux opinions sont soutenables.

Chrétien de Troie l'a traitée de la manière suivante [1] :

Et quant il vint à cele part,
Vit I lyon en I essart,
Et I serpent qui le tenoit
Par la coe et si li ardoit
Treztouz les rainz de feu ardant.
Ne va pas gaires demorant
Messire Yvain ceste merveille,
A soi-méismes se conseille
Auquel des II il aidera.
Lors dit au lyon le fera
C'à venimeus et à félon
Ne doit l'en fère se mal non.
Et li serpens est vénimeus,
Si li saut par la bouche feus,

[1] Lady Charlotte Guest, *The Mabinogion;* London, 1838, in-8°.

Le *Chevalier au Lion*, d'après le MS. de la Bibliothèque royale de Paris, n° 1891, suppl. franç., 210, pp. 133-214.

L'éditeur, pp. 226-232, indique les versions de l'*Ivain* allemand d'Hartmann von der Aue et d'Ulrich Türkheim, ainsi que d'autres versions en danois, en suédois et en irlandais.

M. Adelb. Keller a publié un fragment du *Chevalier au Lion* français, Tubing., 1841, in-8° de 20 pp., et a inséré ce poëme, d'après un MS du Vatican, dans son *Romvart;* Paris et Mannheim, 1843, in-8°, pp. 513-575.

Le morceau que nous transcrivons se lit p. 173 de la deuxième partie du recueil de Lady Charlotte Guest.

Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV, pp. 235-244 (article signé *G.* [Ginguené]). L'auteur a négligé tous les rapports de la fable avec l'histoire et les compositions ou légendes analogues.

Tant est de félonie pleins.
Ce se pense mesire Yvains
Qu'il l'ocirra premièrement.
Lors tret l'espée et va avant,
Son espée met devant sa face,
Que la flame mal ne li face
Que il getoit parmi la gole,
Qui plus estoit lée d'une olle;
Se li lyons après l'asaut
La bataille pas ne li faut.
Mès que l'en aviègne après
Aidier li vodra-il adès,
Qar pitiés l'en semont et prie
Qu'il face secors et aïe
A la beste gentille et franche;
A l'espée qui saef trenche
Le félon serpent vet requerre.
Si li trenche jusqu'en la terre
Et en deus metiez le tronçonne,
Fiert et refiert et tant l'en done
Que tot le fronçone et dépièce;
Mès il li covient une pièce
Trenchier de la coe au lyon,
Por la teste au serpent félon
Qui par la coe le tenoit;
Tout com trenchier en covenoit
En trencha c'onques mieus ne pot.
Quand le lyon délivré ot,
Cuida que lui le covenist
Combatre et que sor lui venist;
Mès il ne le se pensa onques.
Oiez que fist le lyon donques,
Com fist que frans et deboinnère,
Qar il encomença à fère
Semblant que à lui se rendoit,
Et ses piez joins li estendoit
Et vers lui enclinoit sa chière
Et estoit sor les piez derrière,
Et puis si se ragenoiloit

Et toute sa face moilloit
De lermes par humilité.
Mesire Yvains por vérité
Set que li lyons le mercie
Et envers lui si s'umélie,
Si li plest moult ceste aventure.
Por le venin et por l'ordure
Del serpent essuie l'espée,
Si l'ara el fuerre boutée;
Puis si se met tost à la voie,
Et le lyon lès lui costoie,
Que jamès ne le guerpira,
Touz jorz avecques lui ira;
Qar servir et garder le velt.

Chrétien de Troyes a travaillé sur un thème breton dont Owenn, fils du roi Urien, est le sujet [1]. Le poëte roman a orné et amplifié ce fonds. Rien de plus simple, dans la chanson galloise, que l'épisode qui nous occupe. Owenn entend rugir un lion auquel un serpent, caché dans une caverne, barre le passage; il s'approche de l'antre et coupe le serpent en deux au moment où le reptile s'élance, et, pour remercier son libérateur, le lion suit Owenn et joue autour de lui comme un lévrier qu'il aurait élevé [2], trait qui offre de la ressemblance avec quelques mots du *Magnum chronicon Belgicum*.

Dans le poëme d'Hartmann qui marche pas à pas derrière Chrétien de Troie, Yvain rencontre dans la forêt de Brezilian, théâtre de ses premiers exploits, un dragon (*Wurm*) qui emportait un lion dans sa gueule; il transperce le monstre de son épée, et le lion reconnaissant s'attache à lui et le suit comme un chien [3]. L'auteur du poëme allemand

[1] M. William Owen écrit *Owain. The Cambrian biography*, London, 1803, in-12, p. 270.

[2] De la Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons*, t. I, pp. 145, 146.

[3] *Iwein, eine Erzählung von Hartmann von Aue*, 2te Ausg., Berlin, 1843, in-8°, pp. 120 et suiv. — M. Grässe, selon son habitude, a donné une bonne notice bibliographique sur les diverses versions d'Yvain, *Die grossen Sagenkreise*, etc., pp. 214-216. — Cf. De Bonstetten, *Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge*, Paris, 1847, in-8°, p. 166.

de *Wigamur*, publié par MM. von der Hagen et Busching, a substitué au lion un aigle que le jeune chevalier délivre des serres d'un vautour et qui, s'attachant à son libérateur, devient dès ce moment son compagnon de fortune et de gloire.

Ce trait plut tellement au Tasse qu'il en fit usage dans son *Rinaldo*. Là, le roi Chiarello, cousin de Francardo et frère de Mambrino, a un lion qu'il a dompté, qui le suit partout et obéit à ses moindres volontés, de sorte que Chiarello était appelé *il guerrier del Leone* [1].

Ces rapprochements, joints à ceux que nous avons signalés au tome VII, suffisent pour démontrer la popularité poétique de la tradition et pour compléter ce qui a été dit sur Gilles de Chin.

Corbarant, dans sa retraite, se dirige vers l'Euphrate, en emportant la dépouille mortelle de Brohadas, fils du sultan de Babylone et qui avait perdu la vie sous les murs d'Antioche. Le soudan, trompé par de faux rapports, ne rêve que vengeance; mais bientôt il change de langage et, dans sa colère, il accuse Corbarant de trahison. Il demande au sultan de Mossoul s'il lui a ramené captifs Godefroid et les autres princes chrétiens et le sultan répond :

9975 Crestyen ne sont point oisiel tost atrapé,
Ne lièvre enmy les kans, ne conin en ung pré :
Ainçois sont chevalier hardy et redoubté.

Nouvelle comparaison de notre trouvère avec Grandor de Douai.

Grandor de Douai ne diffère guère de notre auteur que par la forme. Le soudan demande à Corbarant, comme dans notre texte, s'il a fait prisonniers les chefs des croisés, et Corbarant répond avec une noble simplicité :

« Naie voir *(sic)*, biax dols sire, mal nous est encontré,
Car tot somes vencu, mort et desbareté.
Quant li baron de France furent tot asemblé,

[1] G. Ferrario, t. III, p. 248.

. . . . . .

Egli v' accorse, e l'elmo empiè nel fonte,
E tornò mesto al grande ufficio e pio.

CANTO XII, St 66, 67.

L'avantage reste donc à Corbarant, et le soudan, suivant une maxime politique aussi vieille que le monde, se réconcilie avec celui qui a gagné la partie, sans oublier de faire un compliment à Richard de Caumont [1]. Mais, loin d'imiter la courtoisie du maître, un Turc insulte Corbarant et jette à la face de Richard une provocation que relève aussitôt Harpin de Bourges. Nouveau combat qui tourne à la gloire du vicomte et des chrétiens [2].

Corbarant, si bien soutenu par eux, leur témoigne sa reconnaissance. Ils partent ensemble et se tirent heureusement d'une embûche que leur avaient tendue les parents de Goulias, un des champions du soudan.

Combat contre un serpent.

Échappés au danger, Corbarant et les chrétiens font fausse route et arrivent au mont Tigris, où était le repaire d'un serpent, la terreur de la contrée [3].

Fondement historique de cette fiction.

Albert d'Aix raconte que, dans le territoire de Sydon, les chrétiens furent mis en grand péril par des serpents qui vomissaient des flammes : *In regione Sydonis ab ignitis serpentibus periclitantur*, et il remarque qu'on appelait ces serpents *tarenta* [4].

Remarque sur l'emploi du merveilleux.

Ce fut sur les bords du fleuve Éleuthère que les chrétiens se virent assaillis par des reptiles, qui n'étaient, selon M. Walkenaer, que le *gecko*

[1] V. 11483.

[2] V. 11620.

[3] V. 11755. Nous avons déjà fait plus haut l'observation que les trouvères et les *Minnesinger* traitaient la géographie avec un sans-façon extraordinaire. L'*Alexandréide* du moine Lambert ou Lamprecht nous offre le pays d'*Occridatis*, dont les habitants ont des pieds de bouc, et le pays de *Brasiacus*, qui forme les limites du monde. Le *Patelamunt* du *Parcival*, les châteaux de *Montamur*, dans *Otnit*, de *Mâtelane*, dans *Kudrun*, le pays des *Dologiens*, les royaumes de *Deleprosat* et de *Holdraflus*, dans *Wigamur*, *etc.*, ont probablement la même origine.

Encore sur la géographie romancière.

[4] Bongars, t. I, p. 271.

ordinaire ou d'Égypte [1]. Ils n'en causèrent pas moins d'épouvante aux croisés, et peut-être ce fait historique a-t-il donné lieu au poëte d'imaginer le serpent de Tigris, car il est aussi sobre que possible de merveilleux. Nous avons déjà remarqué que les anciennes légendes franco-germaines, austrasiennes, si l'on veut, sont presque entièrement dénuées de prodiges; les Germains et le christianisme apportèrent dans la société moderne le sentiment énergique de l'individualité; c'est donc dans la conscience de leur force que les héros des anciennes chansons, telles que celles de Roland et du Cid, trouvent le pouvoir de s'élever au-dessus de l'humanité, plutôt que dans des causes extérieures. Le merveilleux est venu des races celtiques et de l'Orient.

Au moment de s'embarquer dans un récit qui dépasse toutes les limites de la vraisemblance, le trouvère proteste encore de sa véracité [2].

> . . . . Cette istore n'est pas de gabement;
> Ains est de vérité, rimée noblement,
> Sans bourdes et sans fables qui ne valent noient.

Et pour se donner une plus forte apparence d'exactitude, ainsi qu'il l'a déjà fait, il attache une date à l'événement qu'il va narrer. C'est en 1098 que la troupe de croisés qui accompagnait Corbarant aperçut le mont Tigris. Un cri de douleur en frappe les échos; Baudouin de Beauvais court et reconnaît son frère Arnoul que le monstre venait de tuer. Malgré les conseils de Corbarant, il jure de venger une mort qui le désespère [3], et Corbarant promet d'embrasser le christianisme avec sa sœur Florie, si Baudouin réussit dans son aveugle projet [4].

[1] Michaud, t. I, p. 363; *L'esprit des Croisades*. t. IV, p. 364.

[2] V. 11775. « Inventer un récit, dit spirituellement M. Paulin Paris, c'était alors le plus hon» teux des délits littéraires. Et tous les jongleurs se défendaient de l'avoir commis, comme » aujourd'hui nous nous en glorifions, et le plus souvent avec autant de mauvaise foi. » *Le moyen âge et la renaissance, — Romans,* fol. VI.

[3] V. 11910.

[4] V. 11945.

Très devant Antioche rengié et ordonné,
Chascuns avoit son cors et son chief si armé,
Par Mahon! s'i fussiés o trestot vos barné,
Et trestot li païen qui onques fussent né,
Et li mort desus terre fussent résuscité,
Ne péussent-il estre soffert ne enduré,
Ains nous ont si cachiés, jà ne vous iert célé,
C'à merveilloses peines en somes escapé.
Brohadas, vostre fil, en ai mort aporté :
Vés-le-là, où il gist, desos ce pin ramé. »

MS. 7625, fol. 128 v° [1].

Notre rimeur décrit pompeusement les obsèques de Brohadas avec lequel on ensevelit deux Sarrasins tout vifs [2]; mais Grandor peint mieux la douleur paternelle :

« Oiés, seignor, fait-il, com je sui grains et mas [3]!
Véés-ci mon bel fil qui ci gist en ces dras.
Ostés-le et descosés, s'el tenrons en nos bras :
Si verrai se son cors : car ce me semble gas
Qu'il soit mors ne occis, ne le puis croire pas.

MS. 7625, fol. 128 v° [4].

N'y a-t-il pas dans ces paroles de la vérité et du pathétique? Il faut en convenir, Grandor de Douai est plus poëte que l'auteur dont nous mettons les rimes en lumière.

Le soudan s'obstine à accuser Corbarant de perfidie, et ce dernier, pour prouver son innocence, offre de faire combattre un chrétien contre deux Sarrasins [5]. Pressé par sa cour, le soudan accède à la requête de

[1] Le Roux de Lincy, *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 454.

[2] V. 10120.

[3] *Grains*, selon M. Paulin Paris, vient du latin *gravis*, GRAVIS CAPUT, ajoute-t-il par distraction. *Romancero*, p. 6. Il n'y a pas de doute que *graïns* ne soit un mot d'origine germanique; l'allemand *Gram* signifie *chagrin*. Ph. Mouskés, v. 786 et 22114, t. I, p. CXLVIII, etc. Étymologie vicieuse.

[4] *Bibl. de l'École des chartes*, ib.

[5] V. 10040.

Corbarant, mais non sans menacer Mahomet de le faire battre :

Manière cavalière dont les musulmans traitent Mahomet dans les chansons de geste.

« Mais je voe à Mahom, là où nos cuers se fie,
Que s'il sueffre à ce jour que j'aye vilonnie,
Tant batre le feray tantos de ma maisnie,
Que sa tieste d'or fin sera toute fronssie [1].

On a fait remarquer, dans le commentaire, que cette insolente piété se retrouvait aussi chez les chrétiens, quoique les auteurs de chansons de geste l'imputent exclusivement aux infidèles.

Dans le roman de *Roncisvals*, lorsque Marsile revient vaincu, le peuple se porte à la Mahomérie [2] ou mosquée.

« Hé! mauvais Dex, fait la gent barbarie,
Com nostre lois est hui abastardie!
Per vos est hui nostre gent si onie;
Ainc par vos n'orent ne force ne aïe :
Li crestien, qi ne vos aiment mie,
Sunt en Espeigne, par force l'ont saissie. »
Un baron prent un grant baston d'alie [3].
Tervagan fiert qanq'il pot lez l'oïe,
Li ors quassa et la teste est croissie.
A Mahomet ne la lassèrent mie:
Le grant corone qi de l'or reflambie;
Forment le batent la pute gent haïe :
En une fosse, soz la cité hardie,
Là l'ont geté, par mot *(molt)* grant félonie [4].

[1] Cf. v. 11098.

[2] D'iluec en est allé en la *Mahomerie*.
Michelant, *Alixandres*, p. 275.

Proverbe.

[3] D'alisier. L'expression *ne vaut pas une alie*, au lieu de signifier *ne vaut pas une gousse d'ail*, comme nous l'avons plus d'une fois expliquée, pourrait bien être traduite par *ne vaut pas un seul fruit de l'alisier*.

[4] J.-L. Bourdillon, *Roncisvals;* Paris, 1841, in-12, p. 116. Cf. Panizzi, *Orlando innamorato*, t. III, pp. 355, 356.

Tandis que Corbarant se propose d'aller à Olifierne, sa mère consulte le sort et apprend les désastres des musulmans. Elle employait à bâtir une tour les prisonniers faits à la première expédition de Pierre l'Ermite vers Nicée, et, en considération de Richard de Caumont, elle voulut que leur sort fût adouci. Parmi ces prisonniers figurent *Tiéry de Tournai* et *Henri de Braibant*, qu'on pourrait prendre pour *Henri d'Assche*, si l'on ne savait pertinemment qu'il était alors dans l'armée de Godefroid [1]. Florie [2], sœur de Corbarant, contribuait, de son côté, à rendre la condition des captifs moins rigoureuse.

Corbarant, après avoir appris ses malheurs à Calabre, veut se rendre à Antioche, pour y chercher un champion, et fait encore, en passant, l'éloge de Godefroid, *un prince qui n'a per* [3]. Calabre, qui le détourne de ce voyage, lui donne pour défenseur Richard de Caumont. Celui-ci lui promet de soutenir vaillamment sa cause, à condition que les autres prisonniers chrétiens seront mis en liberté [4]. Calabre, ayant eu de nouveau recours à la magie, prédit le triomphe de Richard [5].

Corbarant se met en route pour Sormasane (Samosate?), où était le soudan, et emmène avec lui Richard, Baudouin de Beauvais, Harpin de Bourges, Jean d'Alis, Foulques de Melun, Geoffroi d'Avignon, l'évêque de Forez et l'abbé de Fécamps.

Le combat a lieu; le rimeur s'étend avec complaisance sur cet épi- Combat d'un chrétien contre deux mécréants.

[1] *Preuves*, litt. *D*.

[2] *Florie* ou *Flore*; ce joli nom, au masculin et au féminin, est consacré par la littérature romancière du moyen âge. Sans parler de *Flore* et *Blanchefleur*, nous trouvons *Florie* dans le roman allemand de *Wigalois*, où elle est l'épouse de Gauvain :

Sîn muoter, frowe Florie, *sprach :*
Lieber sun, etc.

F. Pfeiffer, *Wigalois*; Leipz., 1847, in-8°, p. 38.

[3] V. 10456.
[4] V. 10706.
[5] V. 10749.

sode, en y mêlant encore indirectement, et avec assez d'adresse, l'éloge de Godefroid, que, par ce moyen, on ne perd jamais de vue [1].

On est persuadé d'avance que Richard sera vainqueur, et il l'est en effet. La mort de Murgalet de Vaubis [2], un des champions du soudan, a tout à la fois de la grandeur et de la singularité :

Épisode remarquable.

11328 Quant Murgalés se vit ensement mehaignier,
A l'encontre Ricart s'ala agenouillier
Et li dist : « Gentils homs, je te pry et requier
Que me laissiés à toy parler et desrainier;
Non pas que je te pry de moi à respitier,
Mais je voel ains ma mort Mahomet renoyer,
Car il n'a de pooir le monte d'un denier.
Je me reng à ta loy, etc. »

Là-dessus, Richard, avec la simplicité d'un soldat qui sait assez bien son catéchisme, lui récite un abrégé des Écritures, puis va remplir son casque à la rivière, baptise Murgalet, avec trois brins d'herbe lui donne la communion, et puis, sur sa demande, lui tranche la tête [3].

Le Tasse.

Le Tasse a traité autrement, on le pense bien, un sujet analogue. Tancrède remarque dans la mêlée un guerrier qui lui inspire le dessein de se mesurer avec lui; après une vaillante résistance, il l'étend à ses pieds; son ennemi tombe... C'est Clorinde, la femme qu'il aime; mais, dans son désespoir, il n'oublie pas de lui ouvrir les portes du ciel; Clorinde, mourante, dit à son amant :

Amico, hai vinto, io ti perdon... perdona.
Tu ancora, al corpo no, che nulla pave;
All'alma si : deh per lei prega, e dona
Battesmo a me, ch' ogni mia colpa lave...

[1] V. 10867.
[2] Voy. *Preuves*, litt. *F*, au mot *Murgleie*.
[3] V. 11427.

Muni d'une amulette que lui avait donnée l'évêque de Forez [1], Baudouin tente d'escalader tout seul le mont Tigris et fait une longue prière qui n'a pas moins de soixante et dix-neuf vers, et qui est encore un précis des principaux mystères de la foi chrétienne, lieu commun que le trouvère, dans sa dévote ferveur, rime dès qu'il en trouve le prétexte [2]; car il se pique de théologie, science qui dominait toutes les autres et à laquelle sacrifia le mâle génie du Dante. Cette oraison récitée, le poëte est convaincu que Dieu l'exauça, d'abord par amour pour Baudouin, ensuite, parce que la victoire de celui-ci devait conduire Corbarant dans la voie du salut, et il annonce alors sommairement quelques branches du poëme qui ont rapport au sultan de Mossoul [3].

Ainsi protégé d'en haut, Baudouin tue le serpent ou plutôt le *dyable Antecris* [4].

[1] V. 12005.

[2] V. 12096.

[3] V. 12205.

[4] V. 12218. Voici comment M. Le Roux de Lincy analyse cet épisode, d'après Grandor de Douai, *Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 455 : « Les chevaliers rendus à la liberté ont obtenu du soudan la permission de visiter le saint tombeau. Ils se rendent à Jérusalem avec une armée qui part pour cette ville, sous la conduite de Corbarant. En traversant le désert, ils apprennent qu'un effroyable serpent désole la contrée. Ernaud de Beauvais, animé par les récits de ses guides et par l'appât des récompenses, jure qu'il atteindra le monstre. Il part seul, trop confiant en sa valeur. C'est alors que le trouvère, pour donner plus de créance à son récit, invoque l'autorité du chanoine de Saint-Pierre. En effet, il ne s'agit de rien moins que d'un duel avec le diable; car, pour le poëte, le serpent et Satanas c'est tout un (*li Sathenas félon*, MS. 7628, fol. 143). Aussi le chevalier succombe-t-il dans son entreprise à laquelle l'ont décidé des motifs trop mondains.

» Le serpent l'engloutit dans sa *grande gueule béante*. Il a beau se réclamer de Dieu à ses derniers moments, ses cris se perdent dans l'air et vont seulement annoncer son trépas à son frère Baudouin. Ce dernier prend ses armes et court au lieu du désastre; plus sage qu'Ernaud, toutefois, car il se confesse et communie avant de partir. Il s'avance en conjurant son adversaire au nom de tous les saints. Mais il a beau conjurer, son javelot rebrousse sur l'écaille du dragon. Celui-ci jette un cri épouvantable :

> Par mautalent et d'ire a un tel brait jeté,
> Li mons en retenti et de lonc et de lé.

» L'armée musulmane en frémit à cinq lieues de là, et les compagnons de Baudouin, frappés

Dans le même temps, le soudan arrivait avec des troupes pour attaquer le monstre qui avait ravagé ses terres, et, de loin, il est pris pour un ennemi.

La mère du serpent

12456 ...à geule baée giettant feu asprement,
Vint en l'ost du soudant, voire par tel convent
Qu'enmy iaus se lança et la route pourfent :
De sa keue fiert l'un et puis l'autre du dent,
Iluec les fait fuïr, chy L, chy cent.

Les chevaliers chrétiens, entre lesquels le trouvère nomme un chevalier de Flandre, *Galeran d'Andrehem* [1], tirent leurs épées contre *la serpente*, lui livrent un rude assaut et finissent par la mettre à mort. Elle expire; les sept démons qu'elle avait au corps s'envolent, comme celui de l'*Endriaque* d'Amadis de Gaule, et l'on crut un moment que le monde allait périr.

La cause de Mahomet perd à chaque instant du terrain, tandis que celle des chrétiens devient meilleure. Le soudan et le sultan d'Olifierne ou de Mossoul ne peuvent s'empêcher d'avouer combien peu de confiance leur inspirent désormais le Prophète, ou plutôt Mahomet, Tervagant et le dieu Baraton (car il faut parler le langage des trouvères), et

de terreur, n'osent plus rien espérer de leur ami. Le tableau de leur consternation interrompt avec art le récit du combat, auquel le poëte revient avec une grande vivacité dans l'un des couplets suivants :

Or est de Bauduin ; le hardi combatant,
Qui le serpent requiert et menu et sovant ;
Sovant le fiert, derrière, et en coste et devant.
Mais le piax est si dur n'en puet empirier tant,
Qu'il en pénst abatre quatre denier vaillant.

MS. 7628, fol. 145, v°.

» Cependant, à la fin, cette peau si dure cède aux coups redoublés de l'épée, et le dragon, épuisé de sang, tombe aux pieds de son vainqueur. »

[1] V. 12547.

ils déclarent avec découragement que les croisés leur semblent des guerriers invincibles et destinés à régner sur l'Orient [1].

Il est clair, bien que le serpent de l'Éleuthère ait pu donner naissance à celui du mont Tigris, que ce dernier est une allégorie du mauvais principe dompté par la foi, puisque ce reptile est animé par un démon et que sa défaite doit amener la conversion de Corbarant. Ce mythe a été assez longuement éclairci dans l'Introduction au poëme de *Gilles de Chin* [2], où nous l'avons comparé avec les traditions païennes. Aux légendes de cette espèce, nous aurions pu ajouter les deux dragons qui, dans l'histoire romanesque de Merlin, l'un rouge, symbole des Bretons, l'autre blanc, image des Saxons, sont continuellement en querelle [3]; le serpent du Karn ou roche druidique et l'*Avank du lac* [4]; le dragon vaincu par Wigalois et qui dévastait les États de Lariette, reine de Korantin. Nous pouvions dire encore, à propos de saint Georges, qui nous a sérieusement occupé, que ce saint a inspiré à l'allemand Reinbot de Dorn un poëme qui doit être emprunté à une tradition antérieure au XII^e^ siècle, car il n'y est point fait mention du combat de saint Georges avec le dragon, lequel, dès cette époque, apparaît dans toutes les légendes. L'auteur était un ménestrel de la cour d'Othon I^er^, duc de Bavière, au commencement du XIII^e^ siècle. Ce fut par ordre de son maître qu'il composa l'histoire de saint Georges, d'après un ancien poëme que ce prince lui avait confié. Reinbot ne dit point dans quelle langue était écrit ce poëme; mais les mots français qu'il a souvent employés laissent peu de doute sur son origine [5].

Mythe chrétien. Luttes contre des dragons.

Saint Georges.

[1] V. 12584, 12639.

[2] T. VII, pp. XLI et suiv. — Puisque nous revenons sur le roman de *Gilles de Chin*, nous ne pouvons nous dispenser de déclarer que nous craignons d'avoir rajeuni ce poëme, de peur de lui fixer une époque trop reculée. Il doit être, au plus tôt, du commencement du XIII^e^ siècle; sinon du XII^e^.

Époque où le roman de Gilles de Chin a dû être écrit.

[3] Théodore de la Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons*; Paris, 1842, t. I, pp. 43, 52.

[4] *Ibid.*, t. II, pp. 292-295.

[5] Bonstetten, pp. 360-361.

Les mahométans croient encore que c'est à une des portes de Lidda, ancienne Diospolis, où saint Georges souffrit le martyre, que Jésus tuera l'Antechrist.

Un des plus ingénieux rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Gérard de Nerval, nous raconte que, dans le Liban, aux environs de Beyrouth, on lui montra la grotte d'où sortit le fameux dragon qui était prêt à dévorer la fille du roi de Béryte, lorsque saint Georges le perça de sa lance. Ce lieu, assure-t-il, est très-révéré par les Grecs et par les Turcs eux-mêmes, qui ont construit une petite mosquée à l'endroit où eut lieu le combat [1].

Art qui manque aux trouvères.

L'art d'intéresser aux lieux et d'agrandir le fait dont on parle en y associant les souvenirs du passé, manquait complétement aux trouvères. En foulant par la pensée ces régions où fut déposé le berceau du Christ, où s'accomplirent tant de grands événements, où plane encore pour nous le génie de Napoléon [2], ils aiment mieux supposer des localités qui ne peignent rien à l'esprit que de remuer la cendre poétique des antiques cités, dont les noms ne doivent pas seulement plaire à la mémoire d'un poëte, mais encore charmer son oreille par leur harmonie.

Le soudan et le sultan d'Olifierne se séparent dans les meilleurs termes, et Corbarant reprend la route de sa capitale, non sans rouler

[1] *Revue des Deux-Mondes;* Bruxelles, 15 mai 1847, p. 480.

« La relique dont les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem faisaient le plus de cas était une main que le sultan Bajazet avait donnée au grand-maître d'Aubusson, pour la main droite de saint Jean-Baptiste. La tradition racontait qu'à Antioche, un *dragon*, auquel on avait jeté un morceau de viande touché par cette main, avait soudainement enflé et crevé. On la portait solennellement en procession, et lorsque les doigts s'ouvraient, c'était signe qu'on aurait une bonne année; si le poing restait, au contraire, fermé et menaçant, on pouvait s'attendre à une mauvaise saison. Lorsque l'envoyé de Pierre-le-Grand visita Malte, en 1698, le grand-maître lui fit présent d'une croix touchée par la main du saint, et cent ans plus tard, le chef de l'ordre, expulsé de l'île, demanda la permission d'emporter au moins cette relique vénérée, requête accueillie sans peine par des républicains sceptiques. (*La main et le gant; Revue britannique*, déc. 1847; Brux., in-8°, p. 743.)

Voir l'ouvrage attribué à cet homme étonnant, et dicté au général Bertrand, sur les campagnes d'Égypte et de Syrie.

dans sa tête des idées très-peu favorables à l'islamisme. L'évêque du Puy, qui périt de la contagion peu après la bataille d'Antioche, et que le Tasse fait assister au siége de Jérusalem, où il meurt de la main d'une femme, entretient les bonnes dispositions de ce prince et le catéchise chemin faisant : L'évêque du Puy.

12658 Ly évesques du Pui ly dist bien sans latin
La poissance de Dieu, le vray Père divin;
Comment il tresbucha Lucifier et Kaïn;
Comment il s'aombra [1] en ung corps fémenin, etc.

Corbarant et les chrétiens sont accueillis à merveille; Calabre et Florie viennent à leur rencontre et la reine fait de riches présents à ceux qui ont si noblement soutenu son fils.

En ce même temps, le loup *Papion*, méchant animal s'il en fut, ravit un neveu de Corbarant pendant que sa nourrice prenait le plaisir du bain dans la rivière [2]. Harpin, touché des lamentations de cette femme, se met à la poursuite du loup, à qui un singe enlève l'enfant à son tour. Celui-ci grimpe sur un arbre avec sa proie et fait la moue à Harpin, comme pour le narguer. Le loup *Papion*.

Harpin passe toute la nuit au pied de l'arbre, afin de veiller sur l'innocente créature; mais le jour blanchissait à peine, qu'il aperçoit quatre lions. Dans ce péril, il se souvient d'une oraison souveraine contre le roi des forêts, celle de saint Jérôme. Les lions, contenus par cette espèce d'exorcisme, n'osent s'attaquer au chevalier, qui profite d'un moment où le singe, effrayé, saute en bas de l'arbre, et s'empare de l'enfant. Mais l'aventure n'est pas finie. Dix Sarrasins, ennemis de Corbarant, surviennent et cherchent noise au vicomte de Bourges. Harpin ne tient pas

[1] *S'aombra* : « Et pour ce je tray à exemple la parole de la benoite Vierge Marie, quant » l'ange Gabriel luy apporta la nouvelle que nostre Seigneur s'*enumbreroit* en elle. » *Le Mesnagier*, éd. de M. Pichon; Paris, 1847, t. I, p. 128.

[2] Nous ne voyons pas *le loup* dans les fictions orientales, mais bien dans celles du Nord, le loup Fenris, etc. Pariset, *Mythologie*, t. II, p. 262.

compte du nombre; néanmoins, Corbarant vient très à propos pour le tirer d'affaire, et les félons s'enfuient; mais, dans leur fuite, ils emportent le nourrisson, vainement arraché au loup et au singe. Harpin les suit, fait mordre la poussière à l'un d'eux, puis il obtient leur pardon de Corbarant, pourvu qu'ils lui rendent son neveu.

Les chevaliers prennent enfin congé du sultan et se dirigent, bien escortés, vers Césarée, où était l'armée des croisés [1].

Instruit que l'ennemi s'approche, Cornumarant, roi de Jérusalem l'Aladin du Tasse, veut les prévenir. On voudra bien se rappeler que l'émir égyptien qui commandait alors dans la ville que Voltaire a nommée euphoniquement Solime, était Iftikhar-Eddaulé, ce qui signifie *Gloire de l'Empire.*

Faits d'armes.

Les Sarrasins font une sortie, battent et pillent le plat pays, jusqu'à ce qu'ils rencontrent, pour leur malheur, le formidable Richard de Caumont et les siens, tout près du *Pas-au-Gaiant* [2], que nous ne conseillons pas de chercher sur la carte. Ils sont nécessairement battus [3], et rentrent en tumulte à Jérusalem par *la porte David* [4].

Le cheval *Plantamour.*

En apprenant ce nouveau désastre, Cornumarant fait seller son bon cheval *Plantamour* [5], et promet de ne point rentrer dans Jérusalem qu'il ne se soit mesuré avec les chrétiens.

Le cheval *Plantamour* est un nom de plus pour les listes des chevaux épiques ou merveilleux que nous avons dressées et que nous complétons dans ce volume [6]; il répond à un usage de l'ancienne chevalerie, qui nous a paru assez curieux pour nous y arrêter à diverses reprises.

[1] V. 13060.

[2] Dans la *Chanson des Saxons*, t. I, p. 90, nous trouvons la *Roche-au-Jaiant.*

[3] V. 13214.

[4] Il en est question dans le commentaire. Voir aussi *Christ. Adrichomii Delphensis, Urbis Hierosolymae, quemadmodum ea Christi tempore floruit, et suburbanorum ejus brevis descriptio. Ed. altera;* Colon. Agr., 1588, in-8°, p. 81.

[5] V. 13261.

[6] *Preuves et Notes*, litt. *F.*

Un bon destrier, un glaive bien affilé, un courage à toute épreuve : voilà le chevalier. « Dieu m'a donné un corps robuste, disait don Garcia l'Intrépide; il m'a donné des *armes* et un *cheval*, deux choses qui » font qu'un homme vaut davantage [1]. »

Rodrigue dit au comte de Locano : « La hardiesse que vous donne » votre habileté dans les combats ne vous servira de rien, car j'ai pour » me battre *mon épée* et *mon cheval* [2]. »

Ailleurs, le roi don Ferdinand répond aux reproches de Chimène : « S'il vous naît un fils, je promets de lui donner une *épée* et un *cheval*, » et deux mille maravédis pour l'aider dans ses dépenses [3]. »

Cornumarant, malgré cette condition de succès, ne fut pas heureux.

Godefroid de Bouillon, après la victoire d'Antioche, dont Stochove salua les trophées, des buttes de terre élevées près de cette ville par ordre du duc de Lothier [4], avait terminé heureusement plusieurs expéditions et campait sous les murs de Césarée. Tandis que Cornumarant, pour laver son injure, cherche les chrétiens, il prend fantaisie à Godefroid d'aller à la découverte du côté de Jérusalem, avec grand nombre de chevaliers, dont le trouvère articule les noms qui sont des noms français. Les deux partis se rencontrent. Godefroid fait des prodiges; mais, voyant venir de loin la troupe de Richard de Caumont, il la prend pour des ennemis et veut envoyer demander du renfort à Césarée, où est, entre autres, suivant le poëte, *l'évêque de Liége!*

Tout en s'étendant sur ces nouvelles prouesses, il recommande encore son ouvrage au point de vue religieux [5].

Cette fois, l'avantage est vivement disputé. Cornumarant, *le plus fier Sarasin qui fût en paiénie*, frappe d'estoc et de taille, fait un carnage ter-

[1] *Romancero*, édit. de M. Depping, t. I, p. 276; Damas Hinnard, *Romancero*, t. II, p. 243.

[2] Depping, t. I, p. 119; Damas Hinnard, t. II, p. 13.

[3] Ib., t. I, p. 143; Ib., t. II, p. 143.

[4] *Voyage du Levant*, p. 257.

[5] V. 13602.

rible et ambitionne de jouter corps à corps avec Godefroid. Un moment les croisés plient, quand saint Georges et saint Domin[1] arrivent à point nommé avec la milice céleste pour protéger les chrétiens. Cette sorte de merveilleux semble empruntée aux hagiographes, qui composèrent longtemps toute la littérature émouvante, celle qui excitait à la fois le pathétique et la curiosité.

La bataille gagnée, saint Georges regagne ponctuellement son cercueil, à Lidda, l'ancienne Diospolis, où il souffrit le martyre, et célèbre la messe en présence des religieux du monastère qui porte son nom[2].

Le retour des prisonniers chrétiens qui avaient recouvré leur liberté, est l'occasion de grandes réjouissances dans le camp de Césarée[3].

Pendant cette fête, Harpin remet en cachette à Godefroid l'anneau que lui destinait Florie. A la vue de ce gage, le chef des croisés, l'austère duc de Lothier, se trouble.

13876 Amours ly va le cuer tellement enflamer
Qu'oussy vermaus devint que carbons au souffler.

Godefroid amoureux.

Harpin, en vantant la beauté et les autres qualités de la sœur de Corbarant, ne fait qu'enfoncer le trait plus profondément. Godefroid, dont *li cuers oncques mais par amours n'ama*, ne peut résister au désir de voir celle dont il se fait une si ravissante image.

Mais l'armée brûle de s'emparer de Jérusalem. Godefroid, pour gagner du temps, assemble le conseil et propose, avant de marcher sur la ville sainte, d'assiéger les places voisines, telles que Baruth, Tyr, Maarah, Hazarth, etc.

[1] Ce saint Domin a déjà été nommé plus haut. Est-ce saint Domnin, officier de la chambre de l'empereur Maximien Herculius, martyrisé l'an 304, ou saint Dominique l'Encuirassé? Ce dernier, solitaire en Italie, ne mourut qu'à la fin de l'an 1062, et n'était probablement pas canonisé en 1098; mais les trouvères n'y regardaient pas de si près.

[2] V. 13731.

[3] V. 13764.

14025 ... Le commune en fu courouciés et irée
Qui volentiers éuissent ceste voie akievée.

Ces deux vers sont historiques. Pendant que l'on exécute son plan, Godefroid, qui se plaint de l'altération de ses forces, demande aux chefs l'autorisation d'aller se refaire à Édesse, près de son frère Baudouin. On s'empresse d'acquiescer à ses vœux, et, au lieu de prendre le chemin d'Édesse, il va tout droit, et incognito, à Olifierne, escorté seulement de Harpin de Bourges.

Il se rend en secret à Olifierne.

La chevalerie a subi des révolutions successives. D'abord, elle plaçait la perfection dans un courage surhumain, rude, grossier, cruel même, quoique tempéré par de la générosité. Épurée par le christianisme, elle se dévoue à l'Église, à la cause des faibles. Insensiblement, il s'y mêle de la galanterie; un chevalier doit avoir une dame de ses pensées; son amour est naïf, matériel et positif. L'amour, plus tard, devient sentimental et passe pour la première des vertus, même aux dépens de quelques lois morales qui sont la garantie de la société.

Caractères divers et successifs de la chevalerie.

Enfin, la chevalerie dégénère et tombe dans le romanesque et la fadeur. Elle affecte des sentiments faux et quintessenciés; elle court après l'extraordinaire, l'invraisemblable, et meurt au bruit du sifflet de Cervantes.

A l'époque de la première croisade, la chevalerie était guerrière et religieuse, et c'est ainsi que la dépeint habituellement notre trouvère. Mais s'il transforme, un moment, Godefroid en une sorte de *beau ténébreux*, de soupirant platonique, c'est qu'il a appliqué à ce siècle des idées d'un âge plus récent.

Godefroid s'introduit, déguisé et sans défense, dans une ville ennemie, pour contempler une femme qu'il aime, quoiqu'il ne l'ait jamais vue, et qui l'aime aussi, sans le connaître autrement que par la renommée. Il est dans une situation digne des Amadis, des Esplandian[1] et des Galaor.

[1] D'Herberay écrit *Splendian*. P. VII.

C'est un avant-goût de l'Arioste, mais de l'Arioste sérieux et canonique.

Lorsque Godefroid entre dans Olifierne, cette capitale regorge de princes et de grands personnages turcs, sarrasins et persans; il n'en manque pas un jusqu'à la *Mer Bétée* [1]. Le soudan de Babylone y a amené ses quatorze fils, et, pour cimenter sa réconciliation avec Corbarant, dont l'appui est indispensable à la cause de l'Orient, il a projeté d'unir l'aîné Marados à la sœur du sultan de Mossoul.

Mer Bétée.

Éloge peu mérité des croisés.

A l'énumération des défenseurs d'une religion impie, le trouvère oppose l'éloge des croisés, dont le moindre, à l'en croire, *était un petit saint* [2]. Malheureusement, l'histoire ne confirme pas ces éloges.

N'importe; Godefroid et Harpin se présentent à la cour de Corbarant, munis chacun d'une palme, le drapeau blanc de ce temps-là. Harpin, dont la loyauté et la valeur sont connues de Corbarant, est sûr d'un bon accueil et tâche de reconforter Godefroid, que désespère la nouvelle du prochain mariage de Florie. « Si Florie, dit-il, est pour vous, rien ne pourra vous l'enlever. » Ici se place, sur la puissance de l'amour, une tirade assez bien tournée et digne des auteurs modernes, qui ont divinisé les passions violentes ou *échevelées*, suivant une expression qui est encore de mode, malgré l'abus qu'on en fait jusqu'au ridicule.

Puissance de l'amour.

Godefroid et Harpin assistent au souper des princes et vont de table

[1] *Mer Bétée.* V. 18704.

Dans un roman de Charlemagne, analysé par M. Fr. Michel (*Charlemagne;* Lond., 1836, in-18, p. LXXIV), on lit :

De rechief a sa gent par son règne mandée,
Onques n'y demoura hom jusque à la *Mer Bétée.*

Ce qui conduit M. Fr. Michel à divers rapprochements, tirés des romans du *Comte de Poitiers*, p. 53, du *Fierabras*, en provençal, p. 83, du *Frégus*, de l'*Image du monde*, du *Roman d'Agolant*, où l'on trouve le royaume de *Bétaigne la Grant*, et enfin du roman du *Renard*, t. III, p. 309. M. Méon, p. 392 de ce volume, dit assez ridiculement : « Béré, emmuselé, *mer bétée*, je crois que cela signifie *rivage de la mer!* »

[2] V. 14154.

en table. Arrivés devant celle de Florie, la jeune fille, du premier regard, reconnaît Godefroid. Cette intuition du cœur n'est pas une invention poétique, elle est dans la nature et annonce, jusqu'à un certain point, dans le trouvère, la connaissance des hommes. Godefroid, que son amour rendait entreprenant et adroit, trouve moyen de glisser une déclaration à l'oreille de Florie; mais s'il aspire à l'avoir pour femme, il souhaite encore plus de la rendre chrétienne. Amours de Godefroid et de Florie.

14587 Flourie regardoit, ne se pooit soler;
Et la pucielle ly, ne s'en voloit ciesser.

Ces détails ont de l'intérêt et de la vérité. Par une démarche qui n'est pas tout à fait conforme aux mœurs de l'Orient, mais aux sentiments de toute femme qui aime, Florie invite Harpin à se rendre chez elle avec son compagnon, vers l'heure de minuit. Ces rendez-vous ne tirent pas à conséquence dans les romans de chevalerie.

Cependant, les princes mahométans s'assemblent dans une mosquée pour entendre Harpin, qui s'est donné pour un négociateur pacifique. Cette épreuve inquiète Godefroid; Harpin rit de ses alarmes et se flatte de mystifier les infidèles.

Il tient parole et leur fait accroire que les chefs des croisés l'ont chargé de demander la permission d'achever librement leur pèlerinage au tombeau du Christ, à Jérusalem,

Adorar la gran tomba, e sciorre il voto,

avec la faculté d'obtenir des vivres; après quoi, ils remettront chacun à la voile pour leurs pays respectifs, et évacueront Nicée et Antioche.

Le soudan, qui trouve tout cela fort probable, remet néanmoins sa réponse après la célébration de la noce de son fils et de Florie, et invite les deux étrangers à prendre leur part des plaisirs du moment. En cet en- Malice de Harpin.

droit s'encadre une excellente scène de comédie, pleine de malice et même de gaieté :

14724 Ly soudans regarda Godefroy de Buillon;
Il le vit biel et grant et de gente façon.
Ly oel lui sont au cief oussy vers que faucon,
Les membres ot bien fait entour et environ :
Nul plus biel chevalier trouver ne péuist-on.
« Harpins, dist ly soudans, qui est ton compaigon (compaignon)?
Or, me dy par ta loy comment il a à non. »
— « Sire, ce dist Harpins, n'en feray chélison,
Godefroy de Boullongne ensement l'apiel-on,
A Boulongne fu nés, une ville de nom. »
Quant ly soudans l'oy, sy dréça le menton;
Mais jamais ne penssast, par nésune ocquoison,
Que ce fust Godefroys, ly sires de Buillon!

Godefroid se crut un moment trahi, et peu s'en fallut que ce capitaine si intrépide n'eût peur.

Les concerts, danses, repas, continuent fort avant dans la nuit. Florie, impatiente d'entretenir Godefroid, se retire dans son appartement, prétextant une indisposition, et congédie ses femmes.

Travestissement des mœurs de l'Orient.

Comment Godefroid et Harpin purent-ils pénétrer dans ce lieu sacré, c'est ce que nous n'essaierons pas d'expliquer; il suffit qu'ils y soient. Godefroid salue sa dame au nom de la sainte Vierge Marie. Florie en est un peu scandalisée et remarque que ce n'est pas l'usage de son pays d'être si cérémonieux, si respectueux avec les dames, ce qui fournit au duc l'occasion de vanter la galanterie de ses compatriotes.

Éloge de la galanterie.

14810 « Dame, dist Godefroys, bien vous say deviser,
Qu'en mon pays n'y a prince ne duc, ne per
Qui ne face l'honneur as dames, c'est tout cler,
Ou non de celle Virge que nous devons amer,
Et oussy on les doit prisier et honnourer,
Car toute joie en vient, honnour et biel parler,

Nobile hardement pour hault pris conquester,
Courtoisie et douceur et ly dous regarder,
Seignourie et valeur, souvenir et penser:
Tout ly bien c'on poroit en sa vie conter
Vient de dame et d'amour; dont qui voet pourfiter,
Il doit siervir amours, et dames honnourer.

Les troubadours, Quesnes de Béthune, le roi de Navarre, n'auraient pas mieux dit [1]. Ce passage remarquable est tourné avec grâce et une élégance relative.

Charmée de ce langage et de la bonne mine du chevalier, Florie lui prend la main d'*amoureus dézierier* et le fait asseoir à côté d'elle sur son lit, familiarité qui pourra paraître contraire à la bienséance, mais qui, néanmoins, ne sort pas des strictes règles de l'honnêteté. Florie n'entend rien à la coquetterie; elle est simple et confiante et n'écoute que l'instinct de son cœur.

La fille de Constantin est beaucoup moins réservée, quand Ruother est amené dans ses appartements et qu'il lui essaie les sandales d'or dont il lui avait fait présent [2]. Le roi Ruother.

Godefroid, hors de lui, charge Harpin de répondre à sa place.

14837 « Sire, ce dist Harpins, je vous dis sans cuidier,
Vous iestes en présent pour vo cause plaidier :

[1] Le dernier a fait, à propos de l'amour, ce beau vers qui semble échappé à Térence :

Je suis tous homs et s'en sent (*sens*) les doulours.

Les poésies du roy de Navarre; Paris, 1742, t. II, p. 62.

[2] H.-F. Massmann, *Kuninc Ruother; Bibl. der ges. d. nat. Litt.*, III Th., I Th., p. 192. Nous rappelons d'autant plus volontiers ce poëme, dont le fond est emprunté à une ancienne tradition du Nord, que, sous le nom de Constantin, l'auteur a représenté l'empereur byzantin Alexis, celui contre lequel élèvent tant de plaintes les historiens des croisades. L'empereur Ruother arrivant à Constantinople avec ses douze géants et remplissant de terreur la cour impériale, rappelle l'effet que produisirent les rudes hommes du Nord sur les Grecs efféminés et abâtardis. C'est encore un coin du tableau de l'histoire romantisée de Godefroid.

Ne suy pas avocquas qui sache plaidoyer...
. . . . . .
Amours ne valent rien qui vont par messagier.
Dites vostre voloir, je me trairay arier.

Godefroid se voit donc forcé à *dire lui-même sa maladie*, et Florie juge qu'il s'en acquitte parfaitement.

Il faut pourtant se séparer, non sans promesse mutuelle de se revoir, et Florie, restée seule, cherche un moyen d'échapper à la fatale néces- d'épouser le fils du soudan.

Tournoi. Point de fête sans tournoi ; il y aura donc des joutes, et, parmi les juges, sera le roi Butor de Tabarie [1].

Cette passe d'armes est dans toutes les règles. Georges Chastelain, le rigide et formaliste roi d'armes, n'y aurait pas trouvé à mordre. Que de lances brisées, de hauberts démaillés, de targes faussées, de glaives ébréchés, de chevaux fourbis! Les Sarrasins montrent que, fils du diable qu'ils sont, ils connaissent le métier de leur père. Mais, place dans les rangs! voilà un chevalier chrétien qui s'avance sur son palefroi. Que de grâce, de puissance et de noblesse! Nul ne sait son nom, cependant Florie l'a deviné; à travers les grillages du heaume, ella a vu Godefroid, de cette vue qui ne trompe jamais. Les dames mahométanes, que le trouvère n'astreint pas à un régime bien sévère, jettent sur les hourts des exclamations de surprise à l'aspect de ce champion qui porte sur son écu l'image d'une femme ravissante de beauté, et elles partagent l'émotion de Florie.

Rien ne résiste aux coups de Godefroid. Harpin, qui redoute que cette supériorité n'irrite les musulmans, conseille au duc d'abandonner la lice. Harpin parlait sagement. Godefroid veut punir Marados de prétendre à la main de Florie, il s'acharne à ce rival et lui crève un œil. Alors

[1] V. 14968. Dans la *Chevalerie Ogier*, éd. in-4° de M. Barrois, p. 501, il y a *Butor de Sanelie*; dans la *Chanson des Saxons*, t. I, p. 254, *le rois Butors*, t. II, p. 6, *Butor l'Esclavon*.

les Sarrasins, furieux, se jettent sur le duc de Lorraine, le blessent, et c'en était fait de sa vie sans la noble intervention de Corbarant [1].

Marados, le fiancé de Florie, a succombé, et son frère Rubis (quel nom oriental!) est désigné pour le remplacer; mais Florie le refuse, malgré la colère de Corbarant. Le soudan, offensé, renonce à toute alliance avec le sultan d'Olifierne, et ses fils cherchent à tirer vengeance des étrangers qui les ont si mal menés, et ont la *fieste fourjoustée*, en faisant d'une lutte courtoise un combat sanglant et meurtrier.

Néanmoins, la réponse promise aux prétendus envoyés chrétiens est enfin formulée. Les pauvres Sarrasins sont encore une fois trompés. Ils consentent à laisser l'accès de Jérusalem entièremeut libre aux chrétiens, pourvu qu'ils se présentent sans armes, et que la guerre cesse. Après cette sage résolution, les princes musulmans se dispersent, et Corbarant, qui a mis en lieu de sûreté les deux croisés, commence à soupçonner que Godefroid de Bouillon lui-même est en son pouvoir. Il interroge Harpin, qui lui avoue la vérité sans détour et en vrai chevalier. La grandeur d'âme et la loyauté de Corbarant ne sont pas au-dessous de la droiture de Harpin. Il se félicite d'avoir pour hôte celui

15424 Qui est ly plus hardis pour ses armes porter
Qui soit en tout le mont, en tierre ne en mer.

Courtoisie mutuelle de Godefroid et de Corbarant.

Les deux princes se traitent avec une mutuelle courtoisie, et Corbarant présente Godefroid à sa sœur Florie, sans se douter qu'ils s'aiment. Il faut convenir que le roman n'est pas maladroitement conduit et qu'il amène des situations attachantes.

Dans la conversation, Corbarant, fidèle à ses anciennes résolutions, promet de se faire chrétien et de donner sa sœur à Godefroid, si Jérusalem tombe aux mains des croisés; Florie ne se fait pas prier pour

[1] V. 15232.

ratifier cette promesse. Mais le devoir rappelle Godefroid dans son camp. Il prend congé : un échange de serments et d'anneaux a lieu entre lui et la tendre Florie.

Anneaux, pierres, talismans.

Ces anneaux, du moins celui de la princesse sarrasine, étaient enrichis de pierres précieuses et talismaniques, car l'Orient est la terre classique des anneaux constellés. Il y avait trois choses dont *Eraclius* possédait une connaissance profonde :

Eraclius.

Si counisoit bien li vasaus
Pières et *femmes* et *chevaus* [1].

Et ailleurs :

Toutes les *pierres* counissait
De quel viertu cascune s'roit;
De fame savoit ensement
Toute la vie et l'airement.
. . . . . .
Et des cevaus ne savoit-il
Li kieus valoit mieux contre mil.
V. 270-277.

Otton de Frisingen.

Otton de Frisingen (c'est lui, du moins, que l'on regarde comme l'auteur de cette imitation) rend ainsi le vieux français de Gautier d'Arras :

Swelhen STEIN *er saehe*
Oder man im nande
Daz er in sâ bekande
Sin natur unt sin art.
V. 337-340.

Romand'Alexandre,par Lamprecht.

Le moine Lamprecht conduit Alexandre à l'entrée du paradis terrestre. Une haute muraille de diamants se dresse tout à coup devant lui et

[1] H.-F. Massmann, *Eraclius;* Quedlinb., 1842, in-8°, p. 225. Dans cette excellente publication, je lis, pp. 212-216, un fragment en vers intitulé : *Ditz ist von edeln steinen den grôzen unt den kleinen*, von Stricker *(Nach der Heidelbergen und Wiener Handschrift).*

l'oblige à s'arrêter. Un vieillard lui enjoint de renoncer à une tentative sacrilége et lui donne une pierre précieuse que, de retour en Grèce, Alexandre soumet à l'examen de tous les doctes de ses États. Ce fut un vieux juif qui en devina les propriétés et qui en tira une leçon de morale pour l'ambitieux conquérant.

Les pierres talismaniques, nous venons de le dire, viennent de l'Orient et se retrouvent dans les mythes druidiques, si, du moins, les fictions galloises et armoricaines que l'on connaît sont réellement, en quelques parties, un reflet des croyances et de l'enseignement des druides.

Marbode, évêque de Rennes au XI^e^ siècle, a composé le *Liber de Gemmis,* une des mille imitations qu'on a faites de poëmes analogues, écrits dans les derniers âges de l'antiquité, et dont le plus célèbre a été attribué à Orphée. Ces différents ouvrages étaient consacrés à décrire les vertus médicales et magiques de différents minéraux; il en est de même de celui de Marbode, attribué par lui à un roi des Arabes, nommé Evax, qui est censé l'avoir écrit, pour qui? pour Néron. Du reste, cet ouvrage n'est point d'origine orientale, mais emprunté à des sources grecques et latines. Il a été traduit de bonne heure en vers français et a servi de type aux *lapidaires* du moyen âge [1].

Les souverains, qu'on a toujours trompés, faisaient consister leur sécurité dans la possession de pierres auxquelles on attribuait des vertus imaginaires, et les payaient des sommes énormes. En un mot, la science et le commerce du lapidaire étaient, au moyen âge, un objet de la plus haute importance.

En remettant à Godefroid, avant son départ, le chameau qui était le prix du tournoi, on y joint des présents de grand prix, et, entre autres, de ces joyaux merveilleux :

15584 N'y ot pière qui n'ait poissance et seignourie.

[1] Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le XII^e^ siècle ;* Paris, t. III, 1840, p. 448.

Pendant toutes ces civilités, les croisés, campés sous les murs de Césarée, croyaient Godefroid perdu pour eux. Un espion expédié par Cornumarant, dans leur armée, vint l'informer que le chef des chrétiens n'était plus. Dans l'intervalle, Maucoulon (!), oncle de ce prince, lui raconte ce qui s'est passé au tournoi d'Olifierne et fait un grand éloge de Godefroid, sans se douter de qui il parle; c'est toujours le même artifice et, par la répétition, il ne laisse pas de perdre de son efficacité. Toutefois, Cornumarant entrevoit à la fin que le guerrier redoutable dont on l'entretient, ne saurait être que Godefroid de Bouillon [1].

Godefroid assiste à ses propres obsèques.

Du camp de Césarée on envoie dans diverses directions à la recherche du duc de Lorraine, et la conviction de sa mort s'affermit au point que l'évêque du Puy, ressuscité par le trouvère, célèbre les obsèques de l'illustre capitaine. Averti de cet incident, Godefroid se déguise en cordelier [2], et veut aller des premiers à l'offrande, à son service funèbre. Il exécute ce projet au grand scandale des princes et des chevaliers, qui jugent impertinent qu'un simple moine prenne le pas sur eux. Au milieu des larmes et des regrets, Godefroid se découvre, et nous laissons à penser la joie causée par son retour.

Cette allégresse, succédant à un deuil morne et profond, alarme les habitants de Césarée, qui demandent à traiter [3]. Une trêve est conclue, et la garnison de cette ville s'engage à se rendre, si les croisés parviennent à emporter Jérusalem.

[1] V. 15715.

[2] Ou franciscain. Voy. V. 6867. Les fabliaux sont pleins de satires dirigées contre eux (voir, entre autres, celle de Pierre des Vignes, qui se lit pp. 163-177 du curieux recueil de M. Éd. Du Méril, intitulé : *Poésies populaires latines du moyen âge;* Paris, 1847, in-8°). Mais M. Ozanam les défend; il les représente comme une milice démocratique, contemporaine du triomphe des républiques italiennes, alliée naturelle des peuples dont elle honorait la pauvreté, ennemie de toutes les tyrannies (?), dont elle n'avait ni peur, ni besoin. Alexandre de Hales, saint Bonaventure, qu'il appelle le Platon du moyen âge, Roger Bacon, étaient franciscains. *Le Correspondant*, t. XX, 10 oct. 1847, pp. 62-92.

[3] V. 15975.

L'armée, qui n'a plus rien à faire dans ces cantons, se met en mouvement vers Jérusalem et arrive devant la cité mystique, le mardi 16 juin 1099 [1]. Jérusalem! Jérusalem!

La peinture de l'impression que ce grand spectacle fit sur les soldats et sur leurs chefs, mérite des éloges [2]. Il est curieux de comparer, en relisant le Tasse, comment, à un ou deux siècles de distance, on peut traiter le même sujet, comment procèdent le génie cultivé et l'art spontané et à peine dégrossi.

Ecco apparir Gerusalèm si vede,
Ecco additar Gerusalem si scorge,
Ecco di milli voci unitamente
Gerusalemme salutar si sente.

CANTO III, st. 3.

L'investissement de Jérusalem est expliqué, à peu de chose près, comme dans les chroniques.

Apriés li ber Robiert, c'on dist de Normandie,
Vint ly contes de Flandres; s'avoit en sa partie
Flamens et Hainuiers et une aultre maisnie
C'on appielle Liégois; mais je vous ciertefie
Que bien sèvent miner une tour batellie,
Et font à ung assaut une telle envaïe
Qu'il samble c'un bouton n'acontent à leur vie.

Les ribauds ne sont pas omis, eux, dit le trouvère, qui

S'ont nommet Taffur pour çou qu'en leur vivant
N'orent oncques en gambe une cauche vallant :

[1] Un des plus récents ouvrages sur la topographie de l'ancienne Jérusalem est intitulé : *Die Topographie von Jerusalem*, von W. Krafft; Bonn, 1846, in-8°. Malheureusement pour nous, l'auteur ne s'occupe aucunement des croisés. Cf. Michaud, t. I, pp. 568-75, et Châteaubriand, *Itinéraire*.

[2] V. 16066. Cf. Michaud, t. I, pp. 369, 541-43.

Ils veillent toute nuit et se vont rostissant.
Il n'y a bieste ou bois qui leur voist escapant :
Ousy tos vont à piet c'uns chevaus va courant.

Présage.

On fabrique des machines, on fait tous les préparatifs nécessaires pour le siége [1], et, malgré la soif qui les tourmente [2], les chevaliers se récréent à tirer de l'arc. Au milieu de ces jeux, trois oiseaux s'élèvent vers la tour David, où Cornumarant était en exploration. Godefroid saisit une flèche, le trait part et atteint les trois oiseaux qui vont tomber ensemble sur la tour, aux pieds des princes mahométans stupéfaits.

Ce présage les frappe de terreur. Cornumarant dépêche le prêtre chrétien Éracle, un de ses affidés, au camp des chrétiens, pour s'assurer si c'est Godefroid qui a tué les trois oiseaux d'un seul coup de flèche, et Godefroid, toujours rempli d'égards, fait inviter Cornumarant à s'exercer à l'arc avec lui. Accompagné de vingt archers, Cornumarant accepte ce défi. Il est reçu avec de grands honneurs, et rentre à Jérusalem aussi satisfait qu'on peut l'être d'un ennemi.

L'épée *murglaie*.

Une attaque est bientôt tentée; les Sarrasins incendient un quartier des chrétiens [3]. Cornumarant, armé de sa formidable épée, *Murgalée* ou *Murglaie*, fait un effroyable ravage et ôte la vie à quatre chevaliers, un Liégeois, un seigneur de Bavai [4], en Hainaut, et deux frères attachés au duc de Normandie.

L'avantage reste encore aux croisés : Cornumarant, qui voit l'avenir gros de nuages, se console en maudissant Mohomet.

Ainsi que dans les chroniques, une machine construite par les Francs [5]

[1] V. 16337.

[2] Le Tasse, ch. XIII, a fait une admirable peinture de la sécheresse, qui se trouve aussi décrite par le moine Robert, Baudri, Raymond d'Agiles, Albert d'Aix, Guillaume de Tyr, et par Giles ou Gilon, dans son poëme latin sur la première croisade. Michaud, t. I, p. 382.

[3] V. 16801.

[4] V. 16831. Nous ne connaissons pas de seigneurs particuliers de Bavai.

[5] Richer décrit des machines analogues; éd. de M. Guadet; Paris, 1845, in-8°, t. I, p. 137; t. II, pp. 131, 167, 171.

incommodait fort les assiégés [1]. Ceux-ci invoquent l'assistance d'une magicienne qui fait chercher deux jeunes vierges avec lesquelles elle compte réduire à l'impuissance le redoutable engin. Ce fut elle, au contraire, qui perdit sa peine. Une pierre lancée de la machine dirigée par Godefroid, la tua sur la place avec ses deux acolytes [2]. Magie.

On lit effectivement dans les historiens que deux magiciennes parurent sur les remparts de la ville, conjurant les éléments et les puissances de l'enfer. Une grêle de traits et de pierres en fit justice [3].

La famine était le fléau qui affligeait le plus fréquemment les chrétiens. Par bonheur, ils s'emparent d'un riche convoi de vivres conduit par l'émir d'Acre qui, devenu leur prisonnier, demande et reçoit le baptême [4].

On attribue l'honneur de ce succès au comte de Flandre, qui s'en défend avec une modestie magnanime. Les paroles qu'il prononce, sauf rédaction, appartiennent probablement à l'histoire : Modestie du comte de Flandre.

17410 . . . . . « Çus fès n'est point hardis :
Car nous sousprimes *là* nos morteus anemis;
Ils n'estoient pas IIJ où nous estièmes dis... »
. . . . . .
Et dient ly baron : « Vous iestes bien apris, etc.

Le reste de la réponse est plein de noblesse et, en contenant un digne éloge du comte de Flandre, exalte encore davantage Godefroid de Bouillon, que le trouvère a toujours l'adresse de rendre *suppelatis* [5].

Tandis que les assiégeants souffraient de la famine, les ribauds se livraient à leurs goûts d'anthropophages [6]. Extrémités où la famine réduit les croisés.

[1] Michaud, t. I, pp. 389, 397. Il cite Folard, *Traité de l'attaque des places.*
[2] V. 17065.
[3] Michaud, t. I, p. 402.
[4] V. 17317.
[5] V. 17428.
[6] V. 17475. Michaud, t. I, pp. 252, 337-338. Raoul de Caen dit, à propos du siége de Maa-

Une flotte vient très à propos rendre l'espérance et la vie à ces guerriers affamés [1].

Colombes messagères.

Les assiégés, chaque jour plus resserrés dans leurs murailles, veulent informer leurs alliés de la situation critique où ils se trouvent, et emploient, pour y parvenir, des pigeons voyageurs [2].

Cette anecdote est rapportée par Raimond d'Agilles ou d'Aguilers, mais elle est placée avant le siége de Jérusalem et lorsque les croisés étaient près des marais de Césarée. « Soudain, dit-il, un pigeon qui volait au-dessus de l'armée, mortellement blessé par un épervier, vint tomber au milieu des nôtres. L'évêque d'Agde, l'ayant pris, trouva une lettre cachée sous l'aile de cet oiseau. » Mais Raymond s'arrête là [3]. Le Tasse a traduit le fait en vers magnifiques :

Le Tasse.

Mentre il campo a l'assalto, e la cittade
S'apparecchia in tal modo a la difese;
Una colomba per l'aeree strade
Vista è passar sovra lo stuol francese;
Che ne dimena i presti vanni, e rade
Quelle liquide vie con l'ali tese :
Et già la messaggiera peregrina
Da l'alte nubi a la città s'inchina.

Quando di non so donde esce un falcone,
D'adunco rostro armato e di grand' ugna,
Che fra 'l campo, e le mura a lei s'oppone.
Non aspetta ella del crudel la pugna.

rah; c. 97 : *Audivi namque, qui dicerent cibi se coactos inopia ad humanae carnis edulium transiisse, adultos gentilium cacabo immersisse, pueros infixisse verubus et vorasse adustos.* Et Albert d'Aix, lib. V, c. 29 : *Mirabile dictu et auribus horrendum; quod nefas est dicere, nefas facere. Nam christiani non solum Turcos vel Sarracenos occisos, verum etiam canes arreptos et igni coctos comedere non abhorruerunt prae inopia, quam audistis.* Le bon Albert est plus effarouché de voir des chrétiens manger des chiens que les cadavres de leurs ennemis!

[1] V. 17510.

[2] V. 17539.

[3] Michaud, t. I, p. 365.

Quegli d'alto volando, al padiglione
Maggior l'incalza, e par ch' omai l'aggiungna :
Ed al tenero capo il piede ha sovra.
Esso nel grembo al pio Buglion ricovra.

La raccoglie Goffredo, e la difende :
Poi scorge in lei guardando estrania cosa,
Che dal collo ad un filo avvinta pende
Rinchiusa carta, e sotto un' ala ascosa.
La disserra, e dispiege : e bene intende
Quella, ch' in se contien, non lunga prosa.
« Al signor di Giudea (dicea lo scritto)
Invia salute il capitan d'Egitto.

Non sbigottir, signor, resisti e dura
Infin al quarto o infino al giorno quinto;
Ch' io vengo a liberar coteste mura :
E vedrai tosto il tuo nemico vinto. »
Questo il secreto fu, che la scrittura
In barbariche note avea distinto,
Dato in custodia al portator volante;
Che tai messi in quel tempo usò il Levante.

CANTO XVIII, St. 49, 50, 51.

Le Tasse finit par dire qu'en Orient on employait alors ces messagers, et c'est sans doute une coutume que nous lui avons empruntée, si nous ne la devons pas aux Romains.

L'auteur d'un livre qui contient des pages fort agréables, M. Félix Bogaerts, n'a oublié ni Raymond d'Agiles ni le Tasse, et traite longuement de la colombe messagère, dont il est aussi parlé dans une lettre publiée par M. le baron Jules de Saint-Genois, et qui est attribuée à Jacques de Vitry [1].

Notre trouvère a beaucoup amplifié le simple trait rapporté par Ray-

[1] *Histoire civile et religieuse de la colombe, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;* Anvers, 1847, pp. 136-139, et notamment pp. 145-146.

Stratagème.

mond d'Agiles; il y a ajouté un stratagème digne de Frontin et dont Cornumarant fut victime.

S'étant emparés des pigeons émissaires, les croisés changent totalement leur message. Cornumarant est censé très-satisfait et déclarer qu'il n'a besoin d'aucun secours.

A cette fausse nouvelle, les infidèles, qui s'apprêtaient à marcher sur Jérusalem, se débandent, et, tout joyeux, rentrent dans leurs foyers.

Poussant la ruse à l'extrême, les croisés expédient à Cornumarant d'autres pigeons, qui viennent apprendre au roi de Jérusalem qu'il n'a rien à attendre de ses alliés et lui conseiller de se rendre, en lui promettant des terres sous la suzeraineté du soudan. Gracien d'Acre, avec le zèle d'un converti, se prête à cet artifice et écrit de sa main l'astucieux billet [1].

Cornumarant, réduit au désespoir, s'en prend derechef à Mahomet, fait une nouvelle sortie et se bat en homme qui n'a plus rien à perdre. Baudouin, qui n'assista pas, on le sait, au siége de Jérusalem, est aux prises avec lui. Enfin, les musulmans lâchent pied, et leur émir va en personne supplier le soudan de ne pas l'abandonner. C'est alors qu'il intercepte une lettre que Florie écrivait à Godefroid et dans laquelle elle lui offrait de lui livrer Olifierne.

Tout s'explique.

Florie est accusée de trahison.

Dès que Cornumarant est en présence du soudan, tout s'explique. Le stratagème des chrétiens est découvert. Florie, accusée de trahison, est jetée en prison, et sa lettre envoyée à Godefroid pour l'attirer dans une embuscade.

Le trouvère termine cette branche en affirmant qu'il est plus complet et plus véridique que tous ceux qui ont avant lui traité le même sujet, et il annonce qu'il va raconter la conquête de Jérusalem :

Fin de cette branche du poëme.

18741 Huy mais orés comment et par quel convenant
Prirent Jérusalem ly Frans en Dieu créant.

[1] V. 17734.

Ici, dans un moment où le nœud se serre et se complique, s'arrête cette partie du poëme dont nous apprécierons l'ensemble au volume suivant.

Suivant notre habitude, nous avons ajouté à ce texte plusieurs documents relatifs aux croisades dans leurs rapports avec la Belgique [1], Les plus curieux sont les avis donnés au duc Philippe de Bourgogne, en 1439, par Jean Torzelo, en 1457, par Bertrandon de la Brocquière et par Adrien de Waurin, sur une expédition contre les Turcs. Appendices.

Ces mémoires sont antérieurs à la croisade contre le Turc, proclamée en 1464, par le pape Pie II [2]. Croisade proclamée par le pape Pie II.

Jean Torzelo pourrait bien avoir été un de ces aventuriers grecs qui cherchaient à avoir accès dans les cours et par qui Philippe-le-Bon fut plus d'une fois trompé [3]. Jean Torrelo.

[1] Au t. IV, nous avons inséré, pp. 227-311, l'*Avis directif pour le passage d'outremer*, que, sur la foi du traducteur, Jean Mielot, et d'une note d'Aubert le Mire, nous avons mis sous le nom du dominicain Brocard ou Brochart, dit *l'Allemand*. Mais le Brocard qui visitait la terre sainte en 1283, ne peut être, d'après l'observation de M. V. Le Clerc, l'auteur du traité composé en 1332. Le dominicain Brochart.

[2] *Chron. des ducs de Brabant, composées par* Adrian Barlande, rhétoricien de Louvain; Anvers, 1603, in-fol. (*), p. 83, ch. C. « L'an de nostre salut MCCCCLXIIII, le pape Pie Second, ayant envoyé ses nonces apostoliques, ses lettres et ses bulles par toute l'Europe, par lesquelles il invitoit les rois et les peuples de faire la guerre au Turc, il en adressa de particulières à Philippe, duc de Bourgogne, par lesquelles il le prioit de se préparer à une si dévote et si nécessaire guerre, et qu'il fust prêt à certain temps, pour acheminer avec les autres princes chrestiens aux places dont l'ennemi de nostre foy s'estoit emparé par leur fainéantise. Ces lettres receues, ce bon prince ne voulut différer d'assembler le plus qu'il peut de gens de guerre pour s'y acheminer, et y fust allé luy-mesme en personne avec une armée bien leste et bien pourveue, n'estoit qu'empesché pour la vieillesse et aussi pour d'autres affaires, il fut contraint de rester en sa maison. Il y envoya donc en son lieu Antoine, son bastard, homme de grand cœur et de singulière valeur, pour estre chef de ceste armée, lequel estant parti de Brabant et arrivé en France, il n'osa pas passer plus oultre, pour avoir veu des lettres par lesquelles son père avoit mandé qu'on le tuât. Or, ces lettres (comme depuis il fust descouvert) n'estoyent pas de son père, lequel l'aimoit uniquement, mais de quelques-uns de son conseil, qui les avoient escrites en faveur du roy de France, qui seul n'estoit en bon mesnage avec le pape. »

[3] Voir notre édition des *Merveilleuses*, note sur le v. 297.

(*) C'est une traduction qui n'est pas exempte de fautes; ainsi, p. 28, on lit : *le monastère du Pape* pour *du Parc*; p. 32 : *l'église de Barione* pour *l'église de Saint-Pierre* (Barjone); etc.

Bertrandon de la Brocquière.

Bertrandon de la Brocquière est assez connu par sa relation et par les notices dont il a été l'objet [1].

Jean de Waurin.

Pour Jean de Waurin, il était capitaine et gouverneur général des vaisseaux et galères. On voit dans un compte de l'an 1444 qu'il avait sous ses ordres *quatre galées* que le duc *mit au port de Venise pour, avec le grand nave et autres galées, que ledit seigneur duc avoit audit port et fait armer, aller contre les infidèles et mescréants, par lettres-patentes données à Bruges* [2]. Un des ancêtres de l'amiral, Robert de Waurin, avoué de Lillers, fit, au commencement du XIII^e^ siècle, le voyage de la terre sainte. Le sujet n'était donc pas neuf dans la famille.

Philippe-le-Bon.

Les manuscrits de la Bibliothèque royale offrent des traces de plusieurs négociations concernant la guerre contre les Turcs. Simon de Lalaing et maître Antoine Hanneron, archidiacre de Cambrai et maître des requêtes, furent envoyés devers l'empereur, tandis que le duc de Clèves, neveu du duc, allait pour le même sujet en ambassade solennelle auprès du pape. Quelque temps après, Hanneron retourna à Vienne et se rendit de là à Rome.

« Quoique le temps des croisades générales fût passé et que Philippe eût bien d'autres choses à faire que de recommencer le roman du Chevalier au Cygne et de Godefroid de Bouillon, il paraît avoir songé sérieusement à cette guerre aventureuse qui était de nature à plaire à son caractère chevaleresque, et qui, d'ailleurs, n'était pas sans intérêt pour un pays dont les correspondances commerciales s'étendaient de jour en jour. Le *Vœu du Faisan*, les institutions qu'il créa dans l'Orient, les secours qu'il ne cessa d'y envoyer, ses expéditions partielles et répétées qui avaient probablement pour but principal de faire respecter son pavillon, les infor-

[1] Nous en avons inséré une au t. LIX de la *Biogr. univ.*, p. 286.

[2] *Mém. pour servir à l'hist. de France et de Bourgogne*, Paris, 1729, in-4°, p. 205. Le duc équipa d'autres navires dans le même dessein. Geoffroy de Thoisy, seigneur de Mimeures, alla au siége de Rhodes. Jacot de Thoisy, écuyer, commandait plusieurs bâtiments contre les infidèles, mais *ils furent détroussés*... par ces infidèles? Non, par des chrétiens, *par des Vénitiens. Ibid.*

mations qu'il fit prendre, annoncent au moins une préoccupation réelle; à moins qu'il ne voulût distraire le roi de France de ses véritables projets par de faux semblants de guerre sainte, et amuser l'empereur et le pape, en tenant ses sujets en haleine. Ce Philippe, que l'on a appelé *le Bon*, était loin, en effet, d'être un bon homme. Galant, ami du luxe, de l'élégance et du plaisir, gracieux et séduisant quand la fantaisie lui en prenait, inexorable et terrible lorsqu'on excitait ses passions, ambitieux, jaloux de son pouvoir, il était par-dessus tout un très-fin politique. Ses *blandices* et ses sourires cachaient parfois des combinaisons profondes, ses belles manières, des plans redoutables, ses airs de paladin, des vues très-positives. Regardez : ce Machiavel si diffamé, et que les raffinés de nos jours cherchent à réhabiliter, allait venir, et il a bien moins perverti son siècle par ses systèmes détestables, qu'il n'en a formulé scientifiquement les tendances et les idées.

» Cependant, quoiqu'il allât toujours en s'affaiblissant, il avait encore une certaine énergie, cet esprit de la chevalerie si charmant, du moins à distance, dans ce milieu vaporeux des siècles qui efface les contours incorrects, adoucit les couleurs discordantes, embellit les formes les plus grossières; cet esprit, bizarre mélange de poétique héroïsme et de vulgarité dans les habitudes de la vie, de courtoisie et de rudesse, de générosité et de rapine, d'amour et de dévotion, de libertinage et de fanatisme. Et cela est si vrai qu'il conduisit deux fois sur le rivage d'Afrique, sur ce rivage où mourut saint Louis, Charles-Quint, autre politique, plus ambitieux, plus profond, plus penseur, plus retors que Philippe. Mais l'attrait romanesque de pareilles entreprises ne suffisait déjà plus; il fallait y joindre une pensée, un but politique, et si Charles avait dans le cœur un peu de l'enthousiasme des Godefroid de Bouillon et des Baudouin, il était avant tout un monarque dont le trône baignait ses dernières marches dans la Méditerranée, et qui voulait purger ces flots des forbans qui insultaient son empire [1]. »

Dernières lueurs de la chevalerie.

Charles-Quint.

[1] *Annuaire de la Bibl. royale*, 9e année, 1848, pp. 123-124.

Dans les *Preuves* et *Notes* de cette introduction, nous avons rassemblé, avec de nouvelles notions sur la première partie et sur le côté poétique de nos chansons de geste, des renseignements relatifs à Godefroid et aux Belges qui l'accompagnèrent. Si, malgré notre respect pour le public, il nous est échappé quelque erreur, il ne faut pas l'imputer à la négligence, mais à notre faiblesse. Ce ne sera pas notre faute si nos efforts ne sont pas au niveau de notre reconnaissance et de notre sincère désir de profiter des conseils de la critique.

PREUVES ET NOTES.

A.

Deux nouvelles versions de la légende du Chevalier au Cygne.

I.

(Joan. a Leidis Carmel.[1] *Chron. belg.*, lib. IV, cap. XII, p. 62 de Fr. Sweertii *Rerum belg. annales.* Francof., 1620, in-fol.)

De exordiis comitatuum Cliviae et Teysterbandiae ac dominorum de Hoesden, Altena et de Baren.

Porro circa tempora Caroli Magni floruit Clivis sextus comes Clivensis, Balduwinus nomine, filius Rosti comitis, fundatoris monasterii in Oldenziel, super Twentam, filii Joannis comitis, filii Lues comitis, filii Reynoldi comitis, filii Theodorici, comitis primi Clivensis. Hujus primi comitis pater, uti quidam autumant, dictus est *Helias*, et dicitur fabulose venisse ex paradiso terrestri cum quodam *Cygno* habente ad collum auream catenam, qua secum traxit navem, in

[1] Jean Gerbrand de Leyde, prieur des carmes, à Harlem, mourut en 1504; c'est-à-dire plusieurs années avant Jean Le Maire, accusé d'avoir forgé le conte du *Chevalier au Cygne* pour flatter la maison de Clèves. Voy. p. VI.

qua praedictus *Helias* fuit et descendit sic per fluvium cum ea usque Novimagium, ad terram quae tunc erat de terra Clivensi. Et ibidem in quodam castro tunc habitavit domina illius terrae, quae descendens ad eum prope navem, duxit illum in domum suam. Et ipse bella ejus gessit et salvavit terram praedictae dominae contra grassatores ejus, mansitque cum ea matrimonio junctus, quousque tres filios illa sibi genuerat. Primus dominus est Theodoricus, primus comes Cliviae, cui pater dedit gladium unum. Secundus fuit Godefridus, factus comes Lossensis, id est de *Loen*, cui pater dedit cornu unum. Tertius filius ejus Conradus, factus est landgravius Hassiae, cui pater dedit annulum. Tandem cum praedicta domina quaereret saepius a marito unde venerat, vel quis esset, ipse dicere consuevit ne eum desuper interrogaret, ne abiret et perderet eam. Et quia illa nolebat ei acquiescere, quin saepius quaereret originem ejus, recessit occulte ab ea. Tantum est de veritate fabulae, quod noscitur ex aliqua historia, unde orti sunt Clivenses, quantum ad dominium illius comitatus.

II.

(Herm. Stangefol, *Annales circuli Westphalici*. Colon. Agripp., 1656, in-4°, lib. II, pp. 42, 44, 52. Cf. notre volume VII, p. 26.)

—

Justinianus II, infensus civibus Chersonesin inhabitantibus propter insidias ibidem sibi structas, exercitum mittit cum mandatis ut quosvis trucidaret masculos et feminas, adultos et infantes. Crudelissime igitur hic exercitus grassatur, ut multa ibi hominum millia perierint. Quidam capti verubus ligneis ad ignem assati sunt, major pars in mari demersa, tantum pueri et infantes conservati, quos Justinianus voluit Constantinopoli occidi, sed hi omnes numero septuaginta tria millia naufragio perierunt, reliqui in Chersoneso se, ut possunt, defendunt et ad Gazerorum regem Baianum auxilia petitum mittunt, et classicos a Justiniano missos vincunt, et per duos caesareos duces Philippicum Bardonis et *Aeliam de Gail*, quibus tyrannis Justiniani maxime displicebat, eo rem deducunt ut Justinianus occideretur. Baronius, tom. VII, ad hunc annum, n. 5 et 6 [1].

Anno Christi 711, indict. 9, tyrannus Justinianus metuens ne tota Chersonesus a Gazereis *(sic)* occuparetur, majorem classem mittit; sed cum Gazereis ducibus *Aeliae de Gail* et Philippici Bardonis auxilia advenirent, classis Justiniani reprimitur et vincitur, quae cum sciret Justinianum crudelissimum esse et suppliciis exsatiari non posse, ad hostes deficit, una cum *Aelia de Gail* et Philippico Bardonis, quem unanimiter tam cives quam milites imperatorem proclamant. Philippicus igitur, auctus exercitu et classe, una cum *Aelia* et Mauro Constantinopolim navigat, urbem capit, et quam diligentissime tyrannum Justinianum ejusque filium Tiberium inquiri mandat, et utrumque, quocumque modo possint, occidi. Tandem Maurus filium Tiberium in sinu aviae suae Anastasiae invenit et trucidat. *Aelias* etiam tyrannum repertum capite trun-

[1] P. 665. Remarquez qu'il n'est nullement question dans Baronius d'*Aelias de Gail*.

cat abscissumque caput Philippico mittit, uti Theophanes, *in Annalib. Graecorum, in Justiniano II,* testatur.

Non multo post oritur dissidium inter Philippicum imperatorem et *Aeliam de Gail*, cum primis ex disparitate religionis, erat enim Philippicus religione monothelita pessimus haereticus, *Aelias* autem optimus christianus catholicus; unde metuens sibi *Aelias*, tum a cognatis occisi Justiniani, qui mortem ejus et filii Tiberii ulcisci quaerebant, tum a Philippico nunc imperatore, catholicorum zeloso hoste, non sine causa clam Constantinopoli ex Graecia fugiens pervenit in Helvetiam ad Turgaw oppidum, inde ad Rhenum, per quem navigio Cliviam, aut, ut alii volunt, Noviomagum appulit, ubi in arce magna cum sua fortuna convenit unicam illam filiam et haeredem Theodorici Theysterbantici ultimi forestarii, sive missi Clivensis et Neomagiensis, dominam Beatricem, de qua memini supra ad annum 701; cui se tam amice insinuat et tam familiariter cum ea conversatur, ut ejus amore capta, ipsum in conjugem assumpserit, unde ducum et comitum Clivensium aliorumque magnatum stemma per viginti sex successionum gradus, sive nobilissimos ramos, expansum excrevit.

Cum autem olim Graeci scriptores et poetae in conscribendo veterum heroica facta aut vitas, veritatem historiae suis coloratis elocutionibus, larvis et poeticis fabulis ita decolorarint et obscuraverint, ut posteris difficile fuerit veritatem historiae ab annexis eorum parapetasmis, fabulis et paradigmatibus secernere, ut priori suo antiquo nitori et statui postliminio restituerentur, variae inde scriptorum explicationes et opiniones subortae fuere, v. g. quia Argus vir erat acutissimus et valde perspicax, eum centum oculos habuisse confingebant; Busari *(Busiridi)*, quia nolebat in Aegypto permittere ut externi cum suis negotiarentur, adscribebant ei quod suos convivas necaverit crudelissimusque rex fuisset; quia Ulysses navi sua Schillam praetervexit, fabulabantur quod piratarum manus effugerit. Hinc serpentes Triptolemi, dracones Medeae, Ganymedis aquilae, arietes Phryxi, equi Bellerophontis, pavones Junonis, Celybes *(Cybeles)* leones et alae Daedali, de quibus apud Virgilium, Ovidium aliosque poetas videre est, suntque nihil quam naves quibus antedicti antiquissimi reges et principes mare transvexerunt.

Dum itaque hic laudatissimus eques *Aelias* ex Graecia inde sua navi, per Rhenum, Cliviam aut Neomagum, ad suam sponsam Beatricem pervenerit, addunt antiqui quod hic princeps *Aelias* navi, cui nomen *Cygnus*, a Cygno aurea catena tracta sive ducta huc pervenerit. Item quia etiam heroicus hic princeps ut martyr in acie contra christiani nominis hostes Turcas occubuit anno 733, ut illo anno latius videre est, in coelestem paradisum assumptus est, affingunt illi quod ex terrestri quodam paradiso vel potius monasterio quod *Paradisus* appellatum, in finibus Turgawiensibus situatum, originem suam traxerit. Hinc tam multae historicorum et poetarum diversae opiniones et fabulae de origine praedicti principis et equitis *Aeliae*. Joannes Hoverman, consiliarius intimus principis Cliviae, Juliae et Montium, Wilhelmi, ait ejus originem esse a quodam Theodorico sive Dalthaeo ex Turgaw et a Francorum sive Austrasiae rege Dagoberto aut Sigeberto, ob servitia sua heroïca ipsis praestita, praefectura Clivensi et Neomagiensi infeudatum. Annales Clivenses volunt eum venisse ex paradiso terrestri et navi per Rhenum a Cygno aurea catena tracta, Cliviam aut Neomagum advenisse, et in illius signum et confirmationem positum esse in Clivensis summitate arcis turrique Cygnum eundemque idcirco etiam in parietibus, tabulis et aulaeis formasse atque depinxisse. Martinus Delrio asserere audet originem ipsius a malo genio esse. Stephanus Phygius *(Pighius)* in *Hercule* suo *Prodicio*, scribit

originem ipsius esse ex familia Romanorum *Aelii Gracilis*[1]. Joannes Turck, registrator Clivensis, originem ejus putat esse ex Helvetia civitate Cleve, modo Claventia dicta aut monasterio Paradisus in finibus Turgawiensibus condicto. Petrus Strithagenus *(Streithagenus)* in *Tetrarchiis suis* vocant *(vocat)* illum *Aeliam Graium*, quod fuerit ex Graecia; et habent omnes praedicti auctores suas conjecturas, ex quibus nihil certi sed solum probabile quid colligi potest, uti et ego etiam conjecturas et solum probabilia hac de re argumenta habeo.

Arma et insignia praedicti primi comitis Cliviae *Aeliae* erant aureum scutum cum argenteo incluso et octo aurea sceptris regalibus liliis superamictis atque in medio coadunatis, de quibus hi versus :

Aelias von Gael vollgeboren
Ein edel Ritter ausserkoren
Zu einem Gmahl uberkam
Frawlin Beatrix von Teysterband
Theodorici Tochter werdt,
Die er nach gelassen auff der Erdt,
Die Burch in Nimwegen war ihr
Bawete auch nach jhrem begier,
Ein Castell ward Cleve genandt
Helt sich gar wol in jhrem standt.
Sie haben beyde in heiliger Ehe
Gezugt Söhne uund Töchtere.
Hat ein und Zwäntzig Jahr regirt
Als *Elias* vom todt erwueget wirdt
Da von Weiters unter auffs Jahr 1000.

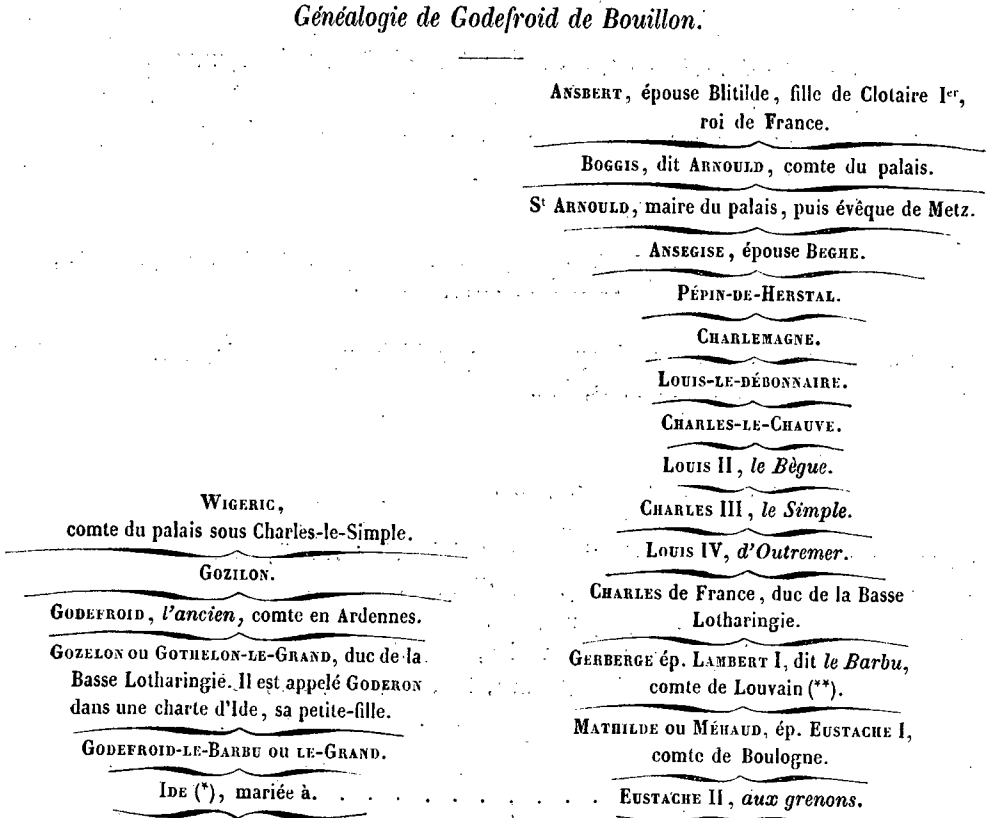
N. 910 und 12.

.....Anno Christi 733, indict. 15, Saraceni suis qui a Carolo Martello Narbone obsessi erant, auxilio veniunt obsidionem soluturi; sed tanta vi a Carolo repelluntur ut cum rege suo Amiraeo fere omnes ad internecionem occiderentur; pauci in Hispaniam redierunt. In hoc contra Turcas et Saracenos bello occubuit primus Cliviae comes *Aelias de Grail*, quem in regimine sui comitatus Clivensis sequitur filius ejus primogenitus Theodoricus, cui et comitatus Teysterbanticus ex haereditate materna cessit. Duxit Caroli Martelli neptem Idam cognomine, filiam comitis in Hagenaio.

[1] T. IV, p. 225.

B.

Généalogie de Godefroid de Bouillon.



(*) Butkens, *Troph.*, t. I, p. 84, dispose ainsi cette branche :

Ricuin.
Godefroid Ier, comte en Ardennes.
Godefroid II, comte en Ardennes.
Godefroid III, comte en Ardennes, ép. Mathilde, fille de Conrad, roi de Bourgogne, et veuve du comte de Flandre.
Gothelon, duc de Lotharingie.
Godefroid-le-Barbu.
Ide.

Antoine Albizius offre encore une variante, fol. XXIII des *Principum christianorum stemmata*, Argentor., 1627, in-fol. :

Ricuin.
Godefroid Ier, *le Barbu*.
Godefroid II.
Gothelon.
Godefroid III.
Ide.

(**) Miræi, *Op. dipl.*, t. I, p. 363, donne pour père à Mathilde Henri l'ancien, fils de Lambert. M. Kervyn de Lettenhove présume que la généalogie rapportée par Miræus, a été dressée vers le temps de la première croisade, t. I, p. 315. En effet, Le Mire la date de 1095. Cf. nos *Archives histor.*, t. V, pp. 42, 53, etc.

C.

Elenchus procerum qui sacris bellis orientalibus interfuerunt.

(Ex Aub. Miraei *Notitia eccles. Belg.* Antw., 1630, in-4°, in *Indice.*)

—

Cette liste manque dans l'édit. in-fol. des *Opera dipl.* Voir une autre liste de Croisés, dressée par Le Mire, *Ph. Mouskés*, t. II, pp. 702, 703.

Adelbero, Conradi comitis Luxeburgensis filius, archidiaconus Metensis, 214.
Adela, Odonis I, Burg. ducis filius, 432.
Aegidius de Trasignies, 490.
Aegidius de Landas, 490.
Agnes, imperatrix Constantinopolitana, 380.
Alisa, uxor principis Antiochiae, 332.
Anselmus de Ribodimonte, Aquicinctini monasterii benefactor, 205, 260.
Balduinus, rex Jerosolymorum, *Godefridi Bullonii* frater, 314.
Balduinus de Burgo, rex Jerosolymorum, 332.
Balduinus Jerosolymitanus, comes Hannoniae, 220, 212, 260, 264.
Balduinus I, imperator Constantinopolitanus, 187, 412, 486, 488, 491.
Balduinus II, imperator Constantinopolitanus, 491.
Balduinus de Aulbigny, 490.
Balduinus de Neuville, 490.
Cono, Roberti, Betuniae domini, filius, 142, 489.
Cuno seu Cono, comes Montis-Acuti, 201, 260, 382.
Engelramus de Coucy, fundator Praemonstrati et Fusciniaci, 339.
Engelramus, comes sancti Pauli, 260.
Eustathius, Boloniensium et Lensensium comes, *Godefridi Bullonii* frater, 201, 285, 314.
Eustathius, Henrici imp. C. P. frater, 490.
Florina, Odonis I, Burg. ducis, filia, 431.
Fredericus, imperator, 252, 308.
Fredericus, dux Sueviae, 232.
Fulco, Andegavensis, rex Jerosolymorum, 332.
Fulco, comes de Barut, filius Balduini, comitis Gisnensis, 339.
Gerardus, comes Lossensis, 392.
Giselbertus de Alosto, fundator monasterii Forestensis, 267.
Godefridus Bullonius, 201, 243, 259, 268.
Godefridus, comes de *Aderschot*, 301, 325.
Guilielmus, Betuniae dominus, 489.

Guilielmus I, comes Hollandiae, an. 1218.
Guilielmus de Gomignies, 490.
Guido, castellanus de Coucy.
Henricus, *Hugonis I* et *Odonis*, Burgundiae ducum frater, regni Portugalliae conditor, 432.
Henricus, imperator Constantinopolitanus, 487, 491.
Henricus et Godefridus de Asca, 260.
Henricus II, comes Barrensis, 516.
Hugo III, Burg. dux, 431, 432.
Hugo II, comes sancti Pauli, 260, 414.
Hugo IV, comes sancti Pauli, 414, 490.
Hugo, dux Burgundiae, 516.
Jacobus, dominus de *Avesnes*, *Leuse*, *Condé*, *Landrecies* et *Trélon*, 409, 410.
Joannes de Neelle, castellanus Brugensis, 489.
Jolendis, uxor Petri, imperatoris Constantinopolitani, 491.
Juetta, monialis, 332.
Lambertus, comes Montis-Acuti, filius *Cunonis*, 322, 382, 391.
Ludovicus, S., rex Francorum, 602.
Ludovicus II, comes Barrensis, 187, 515.
Manasses, dominus de Hierge, regni Jerosolymitani constabilis, 332, 382.
Matthaeus de Valencourt, 489.
Maria, uxor Balduini I, imp. Constant., 489.
Melisindis, regina Jerosolymorum, 332, 382.
Nicolaus de Mailly, 490.
Odo I, Burg. dux, Aitertii conditor, 431.
Otho, comes Gelriae, an. 1190.
Petrus de Ambiano, 490 [1].
Petrus Eremita, patria Ambianensis, belli sacri praeco et dux, 260.
Petrus, frater *Rainoldi*, comitis Tullensis, 260.
Petrus de Courtenay, imp. Const., 187, 208.
Philippus Alsatius, comes Flandriae, 255, 432.
Rainaldus, princeps Antiochiae, 242.
Rainaldus II, comes Burgundiae, 308.
Rainaldus, comes Tullensis, 260.
Ramelinus de Crequy, fundator Rinovillae, 614.
Robertus Jerosolymitanus, Flandriae comes, 180, 282.
Robertus I, comes Artesiae, 187, 602.
Robertus, imp. Constant., 187, 491.
Robertus, Betuniae et Teneraemundae dominus, 445.
Rogerus de Waurin, episc. Cameracensis, Cantipratani monasterii benefactor, 454.
Rogerus de S. Cheron, 490.

[1] Parent de Hugues, comte de St-Pol; Mir., *ib.*

Stephanus, comes Burgundiae, 308.
Theobaldus I, comes Barrensis, 115, 225.
Theodericus Alsatius, comes Flandriae, 255, 386.
Theodericus, comes Hollandiae, anno 1140.
Theodericus de Tenremondo, 490.
Theodericus de Loz, senescallus, imp. Const., 490.
Urbanus II, papa, belli sacri praeco, 242.
Walterus II, Grimbergae dominus, 501, 499.
Walterus de Neelle, 490.
Walterus de Escornay, 490.

D.

Liste critique des personnes qui prirent part à la première expédition des croisés, dirigée par Godefroid de Bouillon, et qui étaient nées dans les Pays-Bas, y possédaient des dignités et des domaines, ou y avaient des liens étroits de parenté.

L'usage en vertu duquel les héritiers successifs d'un fief portaient ordinairement le même nom, est la source d'une foule de difficultés, quand il s'agit de fixer l'identité d'un individu. Il n'est donc pas toujours possible de distinguer un père de son fils.

Il faut remarquer, en outre, que la première croisade dura de 1096 à 1145, et que, dans l'intervalle, beaucoup de personnages distingués se croisèrent; tels furent Guillaume, comte de Nevers, et Robert, son frère, qui ne s'embarquèrent qu'en 1101 avec une armée de 15,000 hommes.

Si l'on ne s'était pas borné à l'expédition de Godefroid, qui seule fait le sujet de notre poëme, on aurait pu augmenter considérablement la liste des croisés belges; elle se serait accrue, entre autres, de 157 noms de gentilshommes du Hainaut et de la Flandre, lesquels, en 1201, assistèrent comme témoins à une charte du comte Baudouin, qui se disposait à partir pour la Terre-Sainte, où ils devaient l'accompagner, et *aliorum plurimorum militum, qui hic congregati sunt, ut mecum crucem sanctam induant.* Fopp. ad Miraei *Opera dipl.*, t. III, p. 72.

Achard, patriarche de Jérusalem. Meyer, fol. 34 v°.

Meyer dit qu'il succéda à Guillaume de Messines et qu'il était, comme lui, de la Flandre maritime. Cependant on donne habituellement Foucher (Fulcherius) pour successeur à Guillaume. *Tertius (sextus) vero,* dit Meyer, *patriarcha fuit Guilelmus Mescinensis, antistes antea sacri sepulcri, cui* Achardus *successit et ipse genere morinus.*

Adalberic ou Adalbéron, fils de Conrad I, comte de Luxembourg, et de Clémence ou Ermesinde.

Il était archidiacre de l'église de Metz. Il fut tué, en

1098, pendant le siége d'Antioche. Albert d'Aix raconte qu'un jour qu'il se divertissait dans un verger avec une dame d'une merveilleuse beauté, les Turcs firent une sortie, le surprirent avec cinq de sa suite et lui coupèrent la tête, qu'ils portèrent en triomphe dans la ville. *Contigit quodam die filium comitis Conradi de Luxemburg, Adalberonem nomine, clericum et archidiaconum Metensis ecclesiae, juvenem nobilissimum de regio sanguine et proximum Henrici III, Romanorum Augusti, alearum ludo pariter recreari et occupari..... cum Turci, solliciti insidiarum et necis christianorum, clam e porta procedunt..... Et ipsius quidem archidiaconi caput amputatum per portam raptim et in momento hoc facto repedantes secum detulerunt.* Alb. Aquensis, *Hist. itiner. Jerosol.*, lib. III, c. 46. Bertholet, *Hist. ecclés. et civile du duché de Luxembourg*, t. III, pp. 306-307. L.-P. Mortier, *Responsio*, p. 14.

M. Michaud, qui, traduisant Albert d'Aix, pouvait facilement éviter l'erreur, fait d'Adalbéron un fils de Conrad, *comte de Lunebourg*. M.-A. Van Hasselt divise Adalbéric en deux personnages, l'un sous le nom d'*Adalbert, fils du comte de Luxembourg*, l'autre sous le nom d'*Albéron de Metz*. Or, on vient de dire qu'Adalberic ou Adalbéron était archidiacre de l'église de Metz. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 31.

La liste des croisés belges, donnée par M. Van Hasselt, n'est pas à l'abri de toute critique. Sans doute, en pareille matière, il est aisé de commettre des méprises; mais cet écrivain de mérite, soit par précipitation, soit autrement, les a, cette fois, un peu multipliées contre son habitude. Ainsi, il range arbitrairement sous les bannières de Flandre, de Hainaut et de Luxembourg des individus que Meyer compte seulement parmi les croisés flamands; il traduit inexactement plusieurs noms fournis par cet annaliste et met au nombre des croisés des personnes dont la présence dans la guerre sainte n'est pas prouvée, ou qui, certainement, n'y ont pas assisté.

Adam de Béthune eut la seigneurie de Bassen, Bessan ou Bethsan, en Galilée. Du Chesne, *Imhof*, II, 26. Borel d'Hauterive, *Annuaire de la pairie*, 1844.

Il était fils de Robert III, mort vers l'an 1101, et neveu d'Elbert Ier de Béthune, chef de la branche de Carency.

Bethsan relevait de la principauté de Galilée et de Saiette.

Adelard ou Athelard Vander Straeten. Meyer, fol. 32.

La famille Vander Straeten tirait son nom d'un domaine voisin de Bruges, près de l'abbaye de St-André, qui en avait été détachée. Cette terre passa successivement aux De Coster, aux Dudzele, aux Halmale, aux Ghistelles, au prince de Chimai et au comte de Middelbourg. La famille Vander Straeten jouissait d'une grande considération sous le comte Charles-le-Bon, qui l'estimait. Les Bollandistes l'ont pleinement justifiée de toute complicité dans l'horrible meurtre de ce prince. *Acta Sancti Martii*, t. I, p. 158. cf. p. 160.

Athelardus de Stratis souscrit une charte du comte Robert, de l'an 1089, en faveur de l'église de St-Donat, lib. I, c. 26. Miraei *Donat. belg.* (*Oper. dipl.*, t. I, p. 359), répétée dans le suppl. de Foppens, t. III, pag. 566. Sanderus, *Flandr. illust.*, in Francon., p. 292; *Acta Sancti Martii*, ubi supra.

Thancmar et *Berenvold de Straeten* souscrivent, en 1119, une charte du comte Charles en faveur de l'abbaye d'Audenbourg. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 679. Thancmar reparaît dans des lettres confirmatives de ce diplôme, données par le comte Thierri d'Alsace en 1129; Miraeus, *ib.*

Arnoul Goethals, dans sa *Chronique de St-André*, Gand, 1844, in-4°, p. 17, dit que ce second *Tachmar* (sic) fut l'un des principaux bienfaiteurs de son monastère. *Robertus, comes..... habuit....., in hoc sancto opere instinctorem et coadjutorem fidelissimum, nomine* Tachmarum, *potentia et divitiis clarum. Qui* prolis successione carens, *volens Christum in partem divitiarum suarum constituere heredem, in ejus nomine cupiebat aedificare aliquod monasterium ordini monastico congruum.*

M. Van Hasselt a donné une forme allemande au nom de ce croisé, et a mis, en conséquence, *Adelard de Strassen* parmi les gentilshommes du Luxembourg. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 31.

Adelbold, *familiaris ducis Godefridi*. Liste en tête du recueil de Bongars.

Alard de Warneton, *Alardus Warnestunensis*. Meyer, fol. 32.

Warnestunum *seu* Wastena, *ad Legiam fluvium inter Cominium et Armenterium consentit Gualterus n.* 76 *et* Warnestum *appellat; annales vernaculi* Watene *habent et Lernutius* Watenum. *Sed id castellum inter et Audomarum est.* Acta Sanct. Martii, t. I, p. 175. L'Espinoy, p. 150.

Albert de Bailleul. Meyer, fol. 32.

Albert de Namur. M. Van Hasselt, *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Il était le plus jeune des fils du comte Albert III et mourut en Asie. Une généalogie donnée par l'éditeur de Baudouin d'Avesnes, appelle ce quatrième fils *Albric*, nom qu'il porte aussi dans une charte pour l'abbaye d'Andenne.

Guillaume de Tyr lui donne pour femme Mamilie de Roucy, veuve d'un comte de Jaffa, dont il n'eut point d'enfants. L'écrivain contemporain de la vie de Frédéric, évêque de Liége, en comptant les fils d'Albert, ne fait aucune mention de celui-ci, peut-être parce qu'il n'était plus en vie. De Marne, auquel nous empruntons cette remarque (*Hist. du comté de Namur*, in-4°, pag. 132), dit que dans le temps que la croisade mettait toute la noblesse de l'Europe en mouvement, il sortit du comté de Namur, ainsi que des États voisins, un grand nombre de gentilshommes à qui le désir de prendre part à cette glorieuse entreprise fit abandonner leur patrie et leur famille, et que les dames et les filles des croisés fondèrent les abbayes de Marche-les-Dames et de Salzinne.

Notre trouvère semble confondre Albert avec son père, vers 6941 :

Li contes de Namur y vint hardiement.

Albon ou Abdon de Rodenbourg. Meyer, fol. 32.

Il souscrit une charte du comte Robert de l'an 1089. Miraei *Donat. belg.*, lib. I, c. 26 (*Oper. dipl.*, t. I, p. 359).

Acta S. Martii, t. I, p. 158. Dans cette charte il est appelé *Abdo de Rodanburg;* nommé *Albon de Rodenberg* par M. P. Roger. *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 187.

Amaury d'Esne. *Voy.* Arnoul.

Anselme de Ribemont, en Picardie. *Anselmus* ou *Ansellus de Riburgismonte* ou de *Ribodimonte*, comte d'Ostrevant et de Valenciennes, auteur présumé du tournoi d'Anchin (voir plus haut, p. XXXIII), cité avec éloge par Albert d'Aix, Guibert de Nogent et Raoul de Caen. Cf. l'*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XIII, p. 296. Il existe de lui une lettre à l'archevêque de Reims, Manassé. D'Achery, p. 431; Sybel, p. 11.

Il fut tué au siége d'Archas. Raymond d'Agiles raconte à ce sujet la légende suivante : Quelques jours après la prise de Maarah ou Marra, Anselme crut voir, pendant la nuit, Enguerand de St-Pol entrer dans sa tente : « Qu'est ceci, s'écria-t-il? vous étiez mort et » voici que maintenant vous vivez? » Enguerand lui répondit : « Ceux qui finissent leur vie au service du » Seigneur, ne meurent point. » Et comme Anselme de Ribaumont admirait la beauté éclatante de son visage, Enguerand ajouta : « Ne t'étonne point si les splen- » deurs du séjour que j'habite se reproduisent sur mes » traits. » Et en achevant ces mots, il lui montrait dans le ciel un palais d'ivoire et de diamant. « Une autre de- » meure plus belle t'est préparée, continua Engue- » rand, je t'y attends demain. » Et il disparut. Le lendemain, Anselme mérita, dans un combat, la palme du martyre. Raymond d'Agiles, p. 164. Raoul de Caen, p. 177. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 348. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 331.

Témoin, en 1089, à une charte de Richilde, comtesse de Hainaut. Miraei *Op. dipl.*, t. I, p. 667.

On le trouve comme témoin à une charte donnée l'an 1089 par Gérard II, évêque de Cambrai. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 75. Le même auteur publie (*Ib.*, p. 357) la charte de fondation de l'abbaye de St-Nicolas de Ribemont au diocèse de Laon, faite par Anselme en 1084, et celle de l'abbaye d'Anchin en 1079. *Ib.*, p. 163.

En 1086, il souscrit une charte du comte Baudouin de Lille et de sa mère Richilde pour la construction de l'église de Ste-Marie-la-Grande, à Valenciennes. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 514.

Gérard de Ribemont, fils d'Anselme, dota l'abbaye d'Anchin en 1105. Miraei *Op. dipl.*, t. II, p. 813.

Galer. hist. de Versailles, t. IV, 1re part., p. 270. *Ansiax de Ribemont*, que M. Masuy (trad. du Tasse, p. 290) nomme *de Ribourgemont*, est cité dans les MS de Paris, nos 7628 et 5408². Voir l'*Introd.*, pp. LX et LXII.

Anselme paraît nommé au v. 9052 de notre poëme.

Anvers. Plusieurs auteurs disent que Godefroid de Bouillon, avant de se mettre en voyage, alla à Anvers, y créa douze chevaliers en l'honneur des douze apôtres et leur donna la croix. Malbrancq, t. III, p. 175. Haraeus, t. I, p. 200. Molanus, *Militia sacra*, p. 85.

De Klerk, *Brab. Yeesten*, t. I, p. 319 :

Alsoe dat si vernamen ende horen
Dat volc was ute Vlaendren gheboren,
Van Vrancrike ende uut Vriêslant,
Ende van Antwarpen *ute Brabant.*

ARNOUL D'AUDENARDE. Meyer, fol. 22. *Arnoldus eques et princeps de castello Aldenardia.* Liste de Bongars.

Arnulphus de Aldenarda souscrit le diplôme par lequel le comte Baudouin de Lille, en 1063, fonde l'abbaye d'Einham. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 152.

L'année suivante, il est constitué sous-avoué héréditaire de la même abbaye. *Ib.*, p. 153.

En 1065, il souscrit la charte par laquelle Philippe Ier, roi de France, confirme la fondation de l'abbaye d'Hasnon. Fopp. *ad Miraeum*, t. III, p. 505.

Témoin, en 1083, à une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

Voir notre premier vol., pp. 594, 595.

ARNOUL DE CHOQUES, patriarche de Jérusalem. Meyer, fol. 34 v°.

Choques est un village en Artois, dépendant autrefois de l'avouerie de Béthune.

L'*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. IV, p. 53, le nomme *Arnoul des Roches* ou *de Roca*, qui est un château dans le Hainaut (?). Il était bâtard, fils de prêtre, et chapelain du duc de Normandie.

ARNOUL II, dit *le Vieux*, seigneur d'Ardres, fils d'Arnoul Ier et de Mahaut de Marquise, sa première femme, se trouva avec le comte de Flandre au siége d'Antioche. Il revint dans sa patrie et, en 1110, il souscrivit une charte en faveur de l'abbaye d'Ardres. Il y est surnommé Arnoul d'Ardres le flamand. Il épousa Gertrude, sœur de Baudouin II de Gand. Du Chesne, *Hist. gén. de la maison de Guines, etc.*, pp. 92-98.

On lit dans Malbrancq, t. III, p. 26, ce passage où est citée la *Chanson d'Antioche* :

Lego apud Lambertum in expugnatione Antiochiae primas tribui Arnoldo II, Ardensi dynastae, sed ab ipsomet eam laudem alteri adscriptam, quamvis Cantilena, *ut vocant*, Antiochiensis *id asserat.*

ARNOUL D'ESNE, dit *de Landast*, cité d'après Carpentier par M. P. Roger, avec Conon, Eustache, Amalric ou Amaury et Gérard.

Carpentier, part. III, p. 523, ne nomme que Eustache, Amalric, Arnoul et Gérard, tous fils d'Eustache, *qui*, dit-il, *se rendirent signalez en la Terre Sainte sous Godefroid de Bouillon.* Il passe sous silence Conon qui est nommé par Meyer. *Voy.* ce nom.

M. Le Glay est auteur d'une curieuse *Notice sur le village d'Esne en Cambrésis, suivie des chartes ou lois octroyées à cette commune et à celle de Walincourt.* Cambrai, 1835, in-8° de 28 pp., tiré à part à 50 exempl.

ARNOULD ou ARNOUL DE GAND, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux Cr.*, p. 176. Meyer effectivement le nomme, p. 32 de ses *Annales* : *Arnulphus Gandensis, Winemari filius, Güilelmi Audomarensis gener.*

Arnoul de Gand, qui devint comte de Guines, était fils aîné de Winemar, châtelain de Gand et de Gisle de Guines; il épousa Mahaut de St-Omer, fille aînée du châtelain Guillaume et de Mélisinde de Piquigny. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, pp. 52-53, etc. Il mourut en 1169; si donc on suppose qu'il partit à l'âge de dix-huit ans pour la croisade en 1096, il avait alors 91 ans. Du Chesne ne parle pas de cette prise d'armes.

Voir v. 9548 de notre texte.

ARNOUL (JERNOUL) DE LAGNY, en Artois, portait la bannière des croisés, à la bataille d'Antioche.

La banière portoit un escuiers de non, etc.
V. 8843.

AVOÉ (L') DE HUY, conduisait les Liégeois, selon notre poëte. V. 8864.

BASTIN DE KEYSERE, chevalier de la famille patricienne de Vanden Steene, à Louvain.

P. Divaei, *Rer. Lov.*, p. 74; *Annal.*, p. 5.

BAUDOUIN DE BOULOGNE, frère du duc Godefroid.

Les vues personnelles de Baudouin, qui, dès le début de la campagne, abandonna les croisés pour aller fonder une principauté à Édesse, ont fait dire au Tasse :

... Vede in Baldovin cupido ingegno
Ch' all' umane grandezze intento aspira.
I, 9.

Galer. hist. de Vers., t. IV, Ire part., p. 99.

BAUDOUIN DE BAILLEUL, gendre de Guillaume de St-Omer. Meyer, fol. 32.

Balduinus de Belle souscrit des lettres données en

1133 par le comte Thierri d'Alsace. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 71; *Acta SS. Martii*, t. I, p. 161.

Un de ses descendants, *Balduinus de Balliolo*, est témoin à une charte de l'an 1261 en faveur de l'abbaye d'Audenbourg. A. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 681.

M. Van Hasselt l'inscrit à tort parmi les chevaliers du Hainaut, *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30. Nous ferons remarquer, à cette occasion, que, parmi les croisés du Hainaut, il en énumère plusieurs dont nous n'avons trouvé nulle part ailleurs les noms. *Voy.* Gilles de Chin.

Baudouin du Bourg, fils aîné de Hugues, comte de Rethel, et neveu de Godefroid, d'Eustache et de Baudouin. Il avait remplacé celui-ci dans la principauté d'Édesse et lui succéda, en 1118, sur le trône même de Jérusalem.

Il mourut le 21 août 1131.

Bongars, dans sa liste, met la sœur de Baudouin du Bourg au nombre des femmes qui allèrent à la croisade.

Galer. hist. de Vers., t. VI, I^re^ part., p. 191. E. Jolibois, *Histoire de la ville de Rethel*. Paris, 1847, in-8°, pp. 16, 17.

Baudouin de Boulogne, devenu évêque de Baruth ou Beyrouth. Meyer, fol. 340. *Voy.* Foulques.

Baudouin, archevêque de Césarée. *Balduinus e comitatu Godefridi ducis, Caesareae archiepiscopus.* Liste de Bongars.

Ne serait-ce pas le même que le précédent?

Baudouin de Bruxelles, mis par M. Van Hasselt sous la bannière du Brabant, mais que nous considérons comme très-douteux, faute d'autorités connues. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 21.

Baudouin Cauderon ou Kalderuns, appelé par Meyer, fol. 32, *Balduinus Lebes.*

D'une famille très-ancienne du Cambrésis, quoique notre trouvère place son berceau en Brie, v. 8997. M. P. Roger le dit sire d'Inchy. *La nobl. de Fr. aux Cr.*, p. 179.

Dans la charte du tournoi d'Anchin, en 1096, il donne à l'abbaye de ce nom les terres, héritages, fiefs, alleux, serfs, en un mot tout ce qui lui appartenait en son village d'Incy, en Artois, situé à trois grosses lieues de Cambrai [1]. Mais cette charte d'Anchin, ainsi qu'il a été dit, est singulièrement suspecte. Baudouin n'en est pas moins célèbre par ses hauts faits dans la Terre Sainte. Albert d'Aix l'appelle *Balduinus de Calderim, comes et vir bello nominatissimus.* Guillaume de Tyr, *Nobilis et magnificus vir, in armis strenuus.* Il ajoute qu'il fut tué au siége de Nicée. M. L. P. Mortier (*Responsio*, p. 14) lui donne, sur la foi d'Albert d'Aix, le titre de *Comes Cauderon;* ce chevalier est nommé dans la liste de Bongars, *Balduinus de Calderon.*

Baudouin de Créquy, en Artois, cité d'après le P. Anselme, par M. P. Roger, la *Nobl. de Fr. aux Cr.*, p. 173.

Baudouin II, comte de Hainaut.

La chronique de Baudouin de Ninove, publiée par M. De Smet, *Corp. chr. Fl.*, t. II, p. 692, le fait tuer d'un coup de flèche au siége de Nicée, tandis que la plupart des historiens déclarent que l'on ignore quelle fut sa fin et la placent plus tard.

Galer. hist. de Vers., t. VI, I^re^ part., p. 101.

Vinchant, p. 204, dit que *la plupart de sa noblesse luy fit escorte dans le voyage qu'il fit avec Godefroy de Bouillon par la Hongrie et la Grèce,* mais il ne nomme aucun chevalier ni écuyer en particulier. Gislebert, autorité d'un plus grand poids, n'en apprend pas davantage (éd. du marquis du Chasteler, pp. 54-37). Il se contente de dire : *Balduinus, saepe dictus, comes Hannoniensis, Richildis filius, Godefrido duci et ejus fratribus, ad auxilium Domini et ejus honorem associatus est.*

Le savant F. Wilken, *Gesch. der Kreuzzüge*, Leipz., t. I, pp. 177, 250, n'a pas reconnu le comte de Hainaut dans le *Hamaïcorum* d'Albert d'Aix et le *Heumaucorum comes* de Guillaume de Tyr, mots mal écrits pour *Hainoïcorum* ou quelque chose de pareil, et qu'il traduit par *Graf von* Hemay.

Quand on prend les meilleurs ouvrages par les détails, on est stupéfait des fautes dans lesquelles tombent les plus habiles. Cela doit rendre d'une circonspection extrême ceux qui, comme nous, n'ont pas l'honneur de les égaler en savoir et en talent.

Baudouin de Grand-Pré, l'un des croisés du Hainaut, selon M. Van Hasselt (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

[1] Carpentier, *Hist. de Cambray*, part. III, p. 384.

BAUDOUIN DE TAUNS, *Balduinus Tauns castello Flandriae*, nommé par Albert d'Aix. *Voyez* WAUTIER.

BAUDOUIN DE GAND, II du nom, seigneur d'Alost, fils aîné de Baudouin I et d'Ode, son épouse, fut surnommé *le Grand* et *le Gros*.

Il accompagna, en 1081, Robert le Frison en son pèlerinage vers la Terre Sainte; il assista, en 1096, à une charte par laquelle le comte Robert de Flandre confirme à l'église de St-Thierri de Reims la donation du bois de Haerlebeke, faite par sa sœur Adèle, reine de Danemarck. P. Varin, *Arch. administr. de la ville de Reims;* Paris, 1839, in-4°, p. 249; et la même année, il partit de nouveau pour Jérusalem avec son frère Gislebert de Gand. Il périt dans un assaut au siége de Nicée, écrasé sous des pierres. Meyer le qualifie mal de fils de Winemar, châtelain de Gand. Sa femme est nommée Reinewide par cet historien, et Mahaut par Lambert d'Ardres. A. Du Chesne, *Hist. généal. des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy.* Paris, 1631, in-fol., pp. 116-118.

Il est nommé dans la liste des croisés, en tête des *Gesta Dei per Francos. Galer. hist. de Vers.*, Paris, 1840, in-8°, t. VI, Ire part., p. 303. Meyer dit dans ses *Annal.* sous l'année 1097 (1096): *Eodem anno apud Truncinium Balduinus Gandavensis, Truncinii dominus, sacrae accinctus militiae, assensu Godozonis praepositi totiusque conventus quadraginta duas marcas argenti accepit ex templi donariis* ad impensas sui itineris. *Et ne ecclesia se laesam esse quaereretur, oppignoravit illi Otegam* (Otegem). La chronique de Tronchiennes rapporte la même chose sous l'année 1097: *Comes Flandriae Robertus, dictus Hierosolymitanus, ad bellum Turcis inferendum se accingit, et inter caeteros Flandriae heroes comitem secutus est Balduinus Gandavensis, Trunchinii dominus, qui, etc.* De Smet, *Corp. chr. Fl.*, t. I, p. 600. Meyer se sera laissé induire en erreur par cette petite faute chronologique.

BAUDOUIN DE TOURNAI. Meyer, fol. 310.

BAUDRI, maître d'hôtel du duc Godefroid. Liste en tête du recueil de Bongars.

BORSELEN.

Des seigneurs de ce nom, en Zélande, prirent part à la première croisade. Jan Reygersbergh, *De oude chr. ende historien von Zeelandt*, Midd., 1654, in-4°, pag. 65: *In dese cruysvaert waren mede sommige uyt Zeelandt van die heeren van Borselen, die groote prys ende eere aldaer behaelden, ende hieldert seer lange met ghewelt.*

BOUCHARD ou BURCHARD DE COMMINES. Meyer, fol. 32.

Il accompagna Robert le Frison en Palestine et y retourna ensuite, du moins selon Meyer, que répète Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines,* preuves, p. 184.

Il souscrit, en 1083, une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

BOURNONVILLE. M. P. Roger, *La Nobl. de Fr. aux croisades*, p. 170, compte parmi les premiers croisés Gérard, Roger, Enguerand, Lyonel, Valéran, Antoine, Gorcéal et Arnold de Bournonville, en Boulonnais, et cela d'après Bongars, où nous n'avons rien trouvé de semblable.

Suivant Carpentier, part. III, p. 302, Eustache et Enguerand de Bournonville, fils de Louis de Bournonville, moururent en Palestine. Il ne parle pas des autres, excepté de Roger, et non pas comme croisé.

Gérard de Bournonville a été admis dans les *Galer. hist. de Vers.*, t. VI, Ire part., p. 238.

CHARLES DE DANEMARCK, beau-frère du comte de Flandre, Robert II, et depuis comte lui-même.

Meyer regarde comme hors de doute qu'il alla à la première croisade. Cette opinion, partagée par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, est examinée par M. C.-F. Wegner, dans une savante dissertation *Om Carl Danske greve af Flandern*, Kjobenhavn, 1839, in-4°, pp. 14, 17. Que Charles ait été à la Terre Sainte, qu'il y ait combattu, cela est incontestable, puisque Gualbert, historien de Charles, et dont la véracité est reconnue, dit positivement: « Avant qu'il parvînt à son » comté, il avait fait le saint pèlerinage de Jérusalem, » et après avoir traversé les mers, passé par bien des » dangers, reçu maintes blessures pour l'amour du » Christ, combattant vaillamment contre les ennemis » de la foi chrétienne; après avoir adoré le tombeau du » Seigneur, il revint enfin dans sa patrie (la Flandre). » Trad. de Gualbert par MM. J.-D. Delepierre et J. Perneel, *Hist. du règne de Charles-le-Bon*, Brux., 1851, in-8°, p. 25.

Reste à savoir s'il partit avec le comte de Flandre ou

s'il ne se mit en route que plus tard. Langebek présume qu'il fit partie de la grande expédition navale composée de Flamands, d'Anglais et de Danois qui aborda en Syrie en 1107 ou 1108, et dont parle Albert d'Aix, liv. X, c. 1, *Scriptores rerum Danicarum*. Hauniae, 1776, in-fol., t. IV, pp. 81 et 206 not. A l'appui de ce sentiment, il cite Yperius qui dit que le comte Baudouin retint près de lui son cousin Charles de Danemarck de retour de la Syrie. En effet, Baudouin devint comte en 1111 ou 1112 et il semble plus naturel à Langebek que Charles fût parti en 1107 ou 1108 qu'en 1096, époque où il aurait été trop jeune. Cependant Meyer est positif et Anne Comnène dit dans l'*Alcibiade*, lib. XI, p. 261-262 : Τὸ τῶν Νορμάνων φοσάτον, ἡγεμόνας ἔχον ἀδελφοὺς δύο, Φλάντρας καλουμένους. Ce passage est relatif au comte Robert et à son beau-frère Charles, à une époque antérieure à la date de 1107 proposée par Langebek.

Conon d'Eyne ou d'Esne, en Cambrésis. Meyer, fol. 32. *Voy.* Arnoul.

Conon de Montaigu.

Montaigu, qui a donné son nom à un comté érigé sur l'Ourthe, entre Marche et La Roche, est une haute colline sur la pente de laquelle il y avait anciennement un château. Le chef-lieu du comté était le village de Marcourt ou Méricourt, situé au pied du château. A. Mathieu Théroigne. Mons, 1848, in-8°, p. 57.

Conon est le premier comte de Montaigu connu dans l'histoire. Il était fils de Gozelon, comte de Bohagne, et d'Ermentrade de Haranzey.

En 1066, nous le voyons souscrire des lettres de Théoduin, évêque de Liége. Miraei, t. I, p. 352. La même année, il assiste comme témoin à la charte de privilége que cet évêque accorda à la ville de Huy. *Ibid.*, p. 62. En un mot, il ne se fit dans le pays presque rien d'important sans que Conon n'y intervînt.

Conon eut pour femme Ide qu'on a fait sœur de Godefroid de Bouillon. Elle mourut vers l'an 1095 au château de Montaigu. Voir plus haut p. XVI.

Il en eut deux fils, Lambert et Gothelon, et deux filles, Reine, religieuse bénédictine à Marcigni, et Longarde, autrement appelée Gertrude, mariée à Gislebert, comte de Duras et de Clermont.

Avant de passer à la croisade en 1096, il signa avec Gérard, comte de Gueldre, son frère Henri et d'autres personnages éminents, la donation qu'Ide, comtesse de Boulogne, fit dans la ville de Maestricht, à l'abbaye d'Afflighem de ses dîmes de Genappe, entre Nivelles et Gembloux. Miraei, t. I, pp. 77-78.

M. Wilken dit qu'il devint chevalier et hospitalier de St-Jean; nous ignorons d'où il a tiré ce fait.

On ignore si Conon demeura longtemps dans la Terre Sainte, parce qu'il fit plusieurs fois ce voyage. Mais on sait qu'il revint en 1101 avec son fils Lambert, Pierre l'Ermite et d'autres gentilshommes, des roturiers et quelques bourgeois de Huy, et qu'étant surpris en mer par une violente tempête, ils firent tous le vœu, s'ils échappaient au naufrage, de bâtir un monastère, et qu'ils l'accomplirent en fondant celui de Neumoustier. Alber. Trium Font. ad *Ann.* 1101.

Conon mourut le 30 avril 1105 au château de Dolheim ou Dolhain, sous Liége, d'où il fut transféré à Dinant qu'il avait choisi depuis longtemps pour être le lieu de sa sépulture. *Suppl. à l'Art de vérifier les dates*, pp. 59-89.

Voy. Guy.

Conon de Tournai, frère d'Éverard. Meyer, fol. 31 v°.

Conon souscrit, en 1095, une charte de Gertrude de Saxe. *Voy.* Éverard.

Alard de Tournai, fils de Conon, donne son consentement à un renouvellement de la paix de la Flandre, faite par le comte Robert II, en 1111. Meyer, *ad hunc ann.*; Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 65.

Daniel de Termonde, fils de Reingot et d'Adelaïde. Meyer, fol. 32. Miraei *Chronicon*, page 342.

Daniel de Tenremont est témoin à une charte de l'an 1127, donnée par le comte de Flandre, Guillaume Cliton. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 196.

Drogon, seigneur de Nesles ou Neelles et de Falvy. *Drogo de Nahella.*

Il suivit Hugues, comte de Vermandois, partagea sa captivité et se distingua au siége de Nicée, ainsi que le témoigne Albert d'Aix. Du Chasteler, *Émigrations*, p. 38, note. Anselme, *Hist. généal. de la maison roy. de France*, t. II.

Drogon était fils d'Yves de Nesles, fils lui-même d'un autre Yves. Raoul de Nesles, fils de Drogon, épousa Ramtrude de Soissons, fille aînée de Guillaume d'Eu, dit *Busac*, comte d'Yesmes, et d'Adelaïde, comtesse de Soissons. La châtellenie de Bruges appartint à cette maison.

Galer. hist. de Vers., t. VI, 1re part., p. 439.

Dudon de Conz. Malbrancq, t. III, p. 17, *Gonzius*.

Il est compté parmi les croisés des Pays-Bas. Molanus, *Militia sacra*, p. 85.

Conz désignerait-il *Conches*, seigneurie possédée plus tard par des cadets d'Artois?

Est-ce ce personnage que le Tasse a peint sous les traits du sage Dudon? Dans la *Jérusalem*. Dudon commande les aventuriers. « Tous ces hommes de courage et de haute » lignée, dit le poëte, se sont soumis à lui d'un accord » unanime; car il avait plus fait et plus vu qu'aucun » d'eux. Dans un âge avancé, sa tête chenue conserve » encore la vigueur de la jeunesse. Il montre d'honora- » bles cicatrices, nobles témoignages de ses exploits. » Après lui vient Eustache, illustre par sa valeur et plus » encore par son frère Bouillon..... » Ch. Ier. M. Michaud, *Hist. des croisad.*, t. I, p. 148, dit, en parlant de lui : « Dudon de Conti, si fameux dans la *Jérusalem* » *délivrée*. »

Éberwyn, de la famille patricienne de Verrusalem ou Verrusalen, à Louvain. P. Divaei *Rer. Lov.*, p. 81.

Ébroïn ou Éberwyn, chevalier, de la famille patricienne d'Uten-Liemingen, à Louvain. P. Divæi *Rerum Lovan.*, in-fol., p. 19. *Ann.*, p. 5.

Ego Hardmannus, noble frison tué devant Nicée. Hamconii *Frisia*, p. 42.

Eilco Liancama. *Voy.* Sicco.

Eilco Liauckema, noble frison, blessé à la prise de Jérusalem. M. Hamconii *Frisia*, p. 42.

Éléazar de Castres, nommé par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut, mais sur quel titre? *Les Belges aux croisades*, t. I, page 30.

Engelbert de Tournai, frère de Eudolphe.

Enguerand de Lillers. Meyer, fol. 32.

Il était issu de la race du cruel Winemar, qui, sous le règne de Charles-le-Simple, fut le meurtrier de l'archevêque de Reims.

Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 318.

Malbrancq le cite comme une des premières et nobles recrues de Pierre l'Ermite, t. III, p. 5.

Foppens, *Suppl. à Le Mire*, t. II, p. 1142, a publié une charte par laquelle Enguerand de Lillers, *Ingelranus castri Lilleriensis dominus*, et Emma, son épouse, fondent, en 1093, l'abbaye de Ham, entre Lillers et Aire.

Enguerand de Saint-Pol. *Voy.* Hugues.

Il mourut de la peste au siége de Maarasch, Marra ou Maarah, près d'Alep. *Voy.* Anselme.

M. H. Van Hasselt, par une distraction singulière, inscrit parmi les croisés belges : *Ingelram, comte de Saint-Pol et d'Enguerand, son fils*, pour *Hugues* et *Enguerand*.

Erco Hartman. *Voy.* Sicco.

Erembold, Erenbold ou Erenbald, châtelain de Bruges. Meyer, fol. 32.

C'est à la famille d'Érenbold que les Bollandistes imputent tout l'odieux du meurtre du comte de Flandre, Charles-le-Bon. *Acta SS. Martii*, t. I, p. 138.

Érenbold, quoique châtelain de Bruges, était d'origine servile, *de faece conditionis servilis*, dit Suger. Né à Furnes, suivant Gualbert, il s'était mis au service du châtelain Boldran, dont il avait séduit la femme. Sur les suggestions de cette misérable, il avait assassiné son mari, épousé l'adultère et acheté la châtellenie (*vicecomitatum*).

Le Mire, lib. II, *Donat. belg.*, c. 25 (*Oper. dipl.*, t. I, p. 511), publie une donation du comte Baudouin de Lille, en 1067, aux moines de Berghes-Saint-Winoc, laquelle est souscrite par *Erembaldus castellanus de Brugis*. Le Mire donne encore, *Donat. belg.*, lib. I, c. 26, un diplôme du comte Robert de l'an 1089, souscrit par le même Érembold et son fils Robert, diplôme répété par Foppens, t. III, p. 567.

Ce personnage eut cinq fils, dont l'un fut le célèbre prévôt de saint Donat Bertulf, chef de la conspiration tramée contre le comte.

Étienne de Boulers. Meyer, fol. 32.

Un *Stephanus de Bouleyo* est témoin à une charte donnée à Tournay, en 1046, par l'évêque de Tournay et de Noyon. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 57. Foppens ad Miraeum, *Op. dipl.*, t. III, p. 15.

C'est probablement le père de celui-ci qui est sans doute le *Stephanus de Boulay*, témoin, en 1101, d'une charte de Manassé, évêque de Cambrai. Du Chesne, *ib.*, p. 63. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 169. Antérieurement, c'est-à-dire en 1088, il fut témoin à une charte de l'abbé d'Hasnon; Le Mire qui la donne, *Oper.*

dipl., t. I, p. 74 ajoute en note : *Fuit in bello sacro.*

Plus anciennement encore, en 1083, *Stephanus Boulaers* souscrit une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

Le seigneur de Boulers était un des *Bers* de Flandre. De Smet, *Corp. chr. Fl*, t. I, p. 268.

Euremar, Evremar, Ebremar, ou Erremar de Choques, patriarche latin de Jérusalem. Meyer, fol. 34 v°.

Il fut placé sur le siége patriarcal par Baudouin, roi de Jérusalem, pendant ses querelles avec le patriarche Daymbert, successeur d'Arnoul de Choques.

Voir des lettres d'*Erremar* citées à la fin de ce volume, p. 555.

Eustache, comte de Boulogne.

Galer. hist. de Vers, t. VI, 1re part., p. 104.

Il est appelé *Witasse l'enfant* dans notre texte, ce qui semble indiquer le cadet. Le Tasse, c. IV, v. 78 :

Ma il giovenitto Eustazio, in cui la face
Di pietade e d' amor è più fervente, etc.

Eustache d'Esne. *Voy.* Arnoul.

Eustache dit *Beccamensis*, prince de Césarée et de Sidon. Meyer, fol. 34 v°.

C'est le même qu'Eustache Gerner ou plutôt Garnier, qui suit. Pendant la captivité de Baudouin II, roi de Jérusalem, en 1124, Eustache Garnier administra le royaume et soutint dans ce poste la réputation de sagesse et de valeur qu'il s'était acquise.

Eustache Gerner, celui qui est appelé dans le fragment en vers cité à l'article de Foulques de Guines : *Notus miles cognomine Gernirs.* Il était de l'évêché de Térouanne. Meyer, fol. 31 v°. *Eustache Garnier.* Voy. plus haut.

M. P. Roger l'appelle *Grenier* ou *Garnier*, p. 177.

Eustache de Térouanne. Meyer, fol. 32.

C'est peut-être encore le même que Eustache Gerner.

Éverard de Tournai. Meyer, fol. 31 v°.

Il fut témoin, en 1083, à une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

Il fut aussi témoin à une charte de 1088, donnée par l'abbé d'Hasnon. Aubert. Miraei *Don. piar.*, c. LXIII, et *Op. dipl.*, t. I, p. 74. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 184.

En 1095, *Everardus Tornacensis et frater ejus Cono* sont témoins à une charte de Gertrude de Saxe, veuve de Robert-le-Frison. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 21.

Haraeus racontant la mort d'Henri, comte de Louvain, dit, t. I, p. 196 : *Profectus Tornacum ad Everardum, principem civitatis...*

Fecco Botnya, noble frison blessé à l'assaut de Jérusalem. M. Hamconii *Frisia*, p. 42.

Folcran, châtelain de Berghes. Borel d'Hauterive, *Ann. de la Pairie*, 1844. Meyer, fol. 32 : *Folcravius castellanus Bergensis.*

Folcard ou Foucard de Bourbourg, châtelain de Berghes. Le même.

Il était fils de Gautier de St-Omer, châtelain de Berghes, et frère de Thémar, ainsi que le suppose Malbrancq qui ne met point celui-ci au nombre des croisés, et y porte Foucard. *Folcardus, Godefridi ad S. militiam comes*, t. II, p. 890, et t. III, p. 55.

Foulques de Guines, second fils de Baudouin Ier du nom, comte de Guines et d'Adèle, dite Chrétienne, sa femme.

Il obtint en Palestine le comté de Baruth, ainsi que le remarque Lambert d'Ardres (p. 27), et, après sa mort, fut inhumé au même lieu. Du Chesne, *Hist. généal. de la maison de Guines*, etc., p. 23.

Martène et Durand ont recueilli dans l'*Amplissima collectio*, t. V, pp. 539-41, un fragment en vers relatif aux personnages du diocèse de Térouanne, qui s'illustrèrent à la croisade. On y lit :

Primus Evermarus *sedit patriarcha sepulchri;*
Post hunc Arnulfus *oriundus uterque* Cickes[1],
Praefuit, et templo tuus archidiaconus ante,
Vir probus et sapiens et religiosus Achardus.
Inde potestates alii tenuere minores;
Falkemberga *suum dedit* Hugonem *dominum qui*
Obtinuit totam regionem Tyberiadis;
Harbel Ramensis *fit princeps Caesariensis,*
Eustachius *notus miles cognomine* Gernirs *(Garnier).*
Falco Gisnensis *urbem tenuit Baruth in qua,*
Antistes sedit Balduinus *Boloniensis,*
Et castrum quoddam, quod sancti dicitur Abraham,
Hugo Rebeccensis *tenuit miles generosus.*

[1] Lisez *Cioac*, Choques.

Formold ou Frumold, châtelain d'Ypres, *practor hyprensis*. Meyer, fol. 31 v°.

Il était de retour avec le comte Robert en 1100. Meyer, *Ann.*, fol. 55.

Il fut témoin, en 1109, à une charte du comte Robert II. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves. p. 65 Il y est appelé *Castellanus Yprensis*, tandis que Meyer lui donne le titre de *Praetor Hyprensis*.

Une charte du comte Charles de l'an 1123 est souscrite de *Soerus et Fromoldus, frater ejus, de Ypra*. Miraei *Oper. dipl*, t. I, p. 574.

Frumaldus, castellanus, et Frumaldus, filius ejus, sont témoins, en 1123, à Ypres, à une charte de Léon, évêque de Térouanne, pour l'abbaye de Nonnen-Bossche, dans cette ville. Foppens ad Miraeum, *Oper. dipl.*, t. II, page 1158. Voy. l'article qui précède.

Francon ou Francion d'Herzelles. Meyer, fol. 32.

M. Van Hasselt qui l'appelle *François*, le met sous la bannière de Hainaut.

Franco de Mechela, *villa quae est super Mosam fluvium, miles imperterritus, ab ardentissima trabe occupatus* (in obsidione *Assur*), *eodem igne inextinguibili incendio concremari ab omnibus visus est*. Alb. d'Aix, p. 294.

Mechela doit être *Mechelen*, commune et chef-lieu du canton de ce nom, de l'arrondissement de Maestricht, sur la rive gauche de la Meuse.

Galeran ou Galerand d'Andrehem, chevalier de Flandre, suivant notre trouvère. V. 12548.

Gallon de Lille fut tué, avec Baudouin de Gand, au siége de Nicée; une flèche les renversa, tandis qu'ils montaient à l'assaut, et, devenus l'objet de la vénération publique, ils reçurent une sépulture digne de ces *hommes nobles et magnifiques*. Guill. de Tyr, p. 668; Albert d'Aix, p. 207; Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 319.

Garnier de Grez. *Voy.* Wernerus.

De Klerk dit de lui (*Brab. yeesten*, éd. de J-F. Willems, t. I, p. 305) :

Met hem een neve een ridder fier
Van Greis, gheheiten heer Warnier.

Albert d'Aix le nomme *Wernerus cognatus ducis et miles illustris* et *miles irreprehensibilis in arte bellica*, p. 205. La traduction de M. Guizot l'appelle *Comte de Gray*, et MM. Borel d'Hauterive et Roger en font un seigneur de la Franche-Comté. *Ann. de la pairie*, 1844, p. 344. Le père Goussoncour lui donne pour armoiries l'écu de la maison de Gand, de sable au chef d'argent. Ce personnage doit être de l'ancienne famille de Grez en Brabant *a meridionalis Brabantiae pago*, dit M. Mortier; la liste de Bongars porte : *Walterus de Greiz, alias Garnerus*.

Grammaye et Le Roy décident que Garnier ou Werner de Grez, en flamand *Van Grave*, appartenait au Brabant : *Greizium*, inquit Gramaius, *illustre municipium, amplum, potens, nobile. Olim comitatus titulo insigne. quod docet* Gernerius comes de Grez, *in expeditione sacra celebratus, sub duce Godefrido III..... Toparchae ex prima semper nobilitate fuerunt, omnibus fere bellis nominati; dominia in suam stirpem amplissima transtulerunt, interque alia Lintrense. Ex quo per filias* Greizium *coepit in alias stirpes transferri, eosdem semper cum* Lintria *dominos habuit*. J. Le Roy, *Topographia histor. Gallo-Brab.* Amst., 1692, in-fol., p. 185.

La généalogie de Grez est placée, page 143, à la suite du *Proelium Woeringarum*; mais on n'y remonte pas jusqu'à Garnier.

Voy. *Annal. acad.* Gand, 1825-26 :

L. P. Mortier, Responsio ad quaestionem : *Quam partem habuerunt Belgae in bellis sacris, quae praemium reportavit die* 11 *octob.* 1826. Ann. Acad Gand. 1825-26. Gandavi, 1828, in-4°, p. 14.

Garnier assista comme témoin à une charte par laquelle, vers 1091, Henri, évêque de Liége, fondait et dotait le monastère de Flône. Foppens sur Miræus, *Op. dipl.*, t. III, pp. 509-10.

En 1096, il souscrit la charte par laquelle Baudouin de Jérusalem, comte de Hainaut, vend Couvin à Obert, évêque de Liége, et se nomme : *Comes Warnerus de Greiz*. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 365.

Il semble nommé au v. 9052 de notre poëme.

Il mourut quelques jours après Godefroid de Bouillon et fut inhumé dans la basilique de Ste-Marie, située dans la vallée de Josaphat.

Gautier, avoué (châtelain) de Berghes. Meyer, fol. 32.

Lorsque le comte de Flandre Robert se proposait de

marcher vers Jérusalem, Gautier, châtelain de Berghes (le père de celui-ci), fut assassiné par l'avoué Jean, dans le château même du comte. *Cum Robertus Marchio Solymaeum iter adornaret, Galterum apud Bergas Morinorum castellanum Joannes advocatus cum suis clientibus intra ipsum comitis castellum trucidavit: qui mox, jussu comitis deprehensus, capite luit, reliquisque omnibus praecisae sunt dextrae.* Malbrancq, t. III, p. 26.

Gautier Chastellain ou Castelyn, *Galterus Castellanus*. Meyer, fol. 32.

Castellanus est-il un nom ou une dignité, ou un surnom provenu d'une dignité? N'est-ce pas *Gautier, châtelain de Bruges*, *Galterus Brugensis*, nommé par Meyer à l'an 1111, ou *Gautier, châtelain de Courtrai*, présent à une charte de l'an 1117? Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 68.

Gautier de Douai. Meyer, fol. 32.

Walterus castellanus Duacensis est témoin, en 1065, à la charte par laquelle Philippe Ier, roi de France, confirme l'établissement de l'abbaye d'Hasnon. Fopp. *ad Miraeum*, t. III, p. 306.

Walterus Duacensis souscrit, en 1087, une charte du comte Baudouin de Lille, en faveur de l'abbaye d'Hasnon. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 515.

Sur ces châtelains de Douai, *voir* Carpentier, IIIe partie, p. 507, et notre 1er vol., p. 790.

Gautier de Nevele. Meyer, fol. 32.

Un *Walterus de Nivella* souscrit des lettres de l'an 1133 données par le comte Thierri d'Alsace et citées par Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*. preuves. p. 71. *Acta Sanctorum Martii*, t. I, p. 161.

Sur cette famille, qui posséda la châtellenie de Courtrai, voir notre premier vol., p. 733. La terre de Nevele appartint successivement aux Boelare, aux Gavre, aux Bailleul (fl. *Belle*), aux Vander Gracht ou Fosseux et aux Montmorency. Cette seigneurie fut confisquée pendant les troubles de 1592 sur le comte d'Hoogstraeten, et achetée par Martin Dellafaille, natif d'Anvers, d'où sont sortis les comtes Dellafaille d'Assenede et Maria-Lierde et les barons Dellafaille d'Huysse. De ceux-ci elle est passée aux Dubois de Vroylande. *Byvoegsel der Hist. van Belgis*. Gand, *s. a.*, in-8°, t. II, p. 85.

Au lieu de *Gautier de Nevele*, M. Van Hasselt écrit *Gautier de Nivelles* et le place sous la bannière de Brabant. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 31.

Gautier de St-Omer. Malbrancq, t. III, p. 5. *Voy.* Hugues.

C'est lui que Malbrancq, t. III, p. 726, fait comte de Tibériade, mais nous le croyons dans l'erreur. *Voy.* Hugues de Fauquenbergh.

Gautier de Lottinghen, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 181, d'après Meyer, où nous l'avons cherché vainement.

Il a voulu dire *Gautier de Sotteghem*. Voy. ce nom.

Gautier de Sotteghem. Meyer, fol. 32.

Sur cette famille, voir notre premier vol., p. 775.

Rothardus de Sotteghem souscrit, en 1083, une charte de Gérard, évêque de Cambrai. Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

Gautier de Tauns. *Voir* Baudouin. Alb. d'Aix, p. 304.

Geldemar Carpenel, compté, par Alb. d'Aix, parmi les *probi milites de domo ducis Godefridi*. Ailleurs, il l'appelle *miles ferocissimus*, p. 312.

Quoique attaché au duc Godefroid, Geldemar n'était pas belge. C'est le Gaudemar Campinelle, languedocien, de dom Vaissette et de M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 171.

Geoffroi de Namur, compris dans le recensement de M. Van Hasselt (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Gérard d'Avesnes. *Gerhardum ortum de castello Avennis Godefrido devotum militem.* Alb. d'Aix, pp. 289, 293, 294, 297.

Il était fils puîné de Wederic, seigneur d'Avesnes et de Leuse. Miraei *Op. dipl.*, t. I, p. 705.

Captif chez les Sarrasins et exposé par eux sur les remparts d'Assur aux traits de ses compagnons, il émut si vivement ses bourreaux par son courage, qu'ils brisèrent ses chaînes. Alb. d'Aix, p. 295. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 317. Il mourut sans enfants.

Gérard de Douai. M. P. Roger, d'après les *Assises de Jérus.* *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 174.

Gérard d'Esne, en Cambrésis, cité, d'après Carpentier, par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 174.

GÉRARD DE LILLE. Meyer, fol. 32.

Vanderhaer, *Les châtelains de Lille*. Lille, 1611, in-4°, p. 215, l'appelle Gérard dit de Buc, second châtelain de Lille jusques à l'an 1085 (?) et le dit fils de Seswales ou Saswalon, fondateur de l'abbaye de Phalenpin en 1039.

M. Van Hasselt à Gérard ajoute *Raymond de Lille;* nous ignorons d'après quelle autorité. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

GÉRARD, SIRE DE CRÉQUY, en Artois, inscrit au musée de Versailles. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 173.

GÉRARD KERCIACENSIS. Meyer, fol. 31 v°.

Ce doit être GÉRARD DE CRÉQUY qui précède. *Voy.* ce nom. *Gal. hist. de Versailles*, t. VI, 1re part., p. 220.

GÉRIC le Flamand. Le même que WINRIC. *Voir* ce nom. Meyer, fol. 31 v°.

GERREM GOETHALS, sire de Mude. M. P. Roger le cite d'après les *Historiens de Flandre.*

Cette vague assertion n'a pas, semble-t-il, une valeur suffisante. *La nobl. de Fr. aux crois.*, p. 177. Il y a cependant une ancienne tradition de famille en sa faveur.

GILBODON DE FLEURUS, en Flandre (?), cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux crois.*, page 176, d'après Bongars, où nous ne l'avons pas rencontré.

Je suppose que M. Roger a rendu ainsi le *Gilbodo Fletternensis* de Méyer *Voy.* ce nom.

GILBODON DE VLETTEREN, *Fletternensis.* (Wetteren?). Meyer, fol. 32.

L'orthographe *Vletteren, Fletteren*, s'il faut traduire par *Wetteren*, n'est pas favorable à l'étymologie donnée à ce dernier mot par feu M. J.-F. Willems : *arrosé* (par l'Escaut). *Mém. sur les noms des comm. de la prov. de la Fl. orient.*, dans le *Bull. de la Comm. centr. de statist.*, t. II, 1846, in-fol., p. 332.

GILBORDE DE FLEURUS, signalé par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?), *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Il y a confusion entre ce *Gilborde de Fleurus* et le *Gilbodo Fletterensis* de Meyer, dont M. Roger fait *Gilbodon de Fleurus.*

GILLES DE CHIN, compté par M. Van Hasselt entre les croisés du Hainaut. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Notre septième volume contient sur Gilles de Chin presque tout ce qu'on peut être curieux de savoir. Gilles alla en effet au delà des mers, ainsi que le dit Giselbert, mais sans préciser l'époque. Étant mort en 1137, il a pu faire partie de la première croisade. Cependant, si l'on s'en rapporte au roman en vers, il semble être parti seul. Introd. au IVe vol., pp. VII et XXXVII.

Dans l'introduction de ce présent volume, p. XC, on parle encore de son combat contre un lion et de quelques faits analogues qu'on lit dans les chroniqueurs et les poëtes.

La légende de Gilles de Chin et du Dragon est racontée, d'après M. Henri Delmotte, dans le joli livre de M. Dudley Costello :

A tour trough the valley of the Meuse with legends of the Waloon country and the Ardennes. London (1825), in-12, pp. 242-249.

On lira avec plaisir la lettre suivante que nous a adressée un homme de lettres distingué du Hainaut, M. Fumière, et qui complète tout ce que nous avons recueilli sur Gilles de Chin dans notre septième volume. Elle nous paraît néanmoins plus ingénieuse que démonstrative.

« *Mons*, 26 *décembre* 1847.

» Il y a environ six mois, M. Wins, notre président à la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, me dit : M. De Reiffenberg s'occupe d'un grand travail sur Gilles de Chin et le Dragon. Tant mieux, lui répondis-je, M. De Reiffenberg est historien et Montois, il ne dédaignera pas de traiter sérieusement ce sujet.

» Je viens de lire votre introduction au poëme de Gautier de Tournai, introduction pleine d'érudition où vous n'avez rien oublié de ce qui a été écrit sur Gilles et le Dragon, jusqu'au mois d'août 1846. Ce qu'on a imprimé alors dans la *Gazette de Mons* n'est pas de grande valeur; ce n'est qu'une supposition historique; mais cette supposition, telle qu'elle est présentée sous une forme logique, méritait de vous être signalée. L'auteur n'affirme pas; il doute; il demande à être éclairé. On a eu tort de ne pas vous communiquer cet écrit, parce que vous deviez le connaître pour pouvoir rendre un compte complet de ce qui avait été publié sur la matière. Une lacune existe donc dans votre savante in-

troduction; vous jugerez si vous devez la combler.

» Cet opuscule, dont je suis l'auteur, est resté sans réponse, car je ne puis appeler réponse quelques phrases d'écolier insérés dans un journal de la localité qui me renvoie à ce que MM. Delmotte et Mathieu ont écrit sur Gilles et le Dragon. Plus tard il n'a pas été mieux accueilli par les rédacteurs d'une publication littéraire de Bruxelles, à qui je l'ai envoyé, car jusqu'à ce jour ils n'ont pas, que je sache, jugé convenable de le comprendre dans une livraison de cette publication.

» Le voici tel que je l'ai adressé à Bruxelles.

» Beaucoup de nos concitoyens considèrent le *lumeçon*, cette tragi-comédie qu'on renouvelle chaque année sur la place de Mons, le premier jour de la fête communale, comme une farce digne de la foire; cependant la scène n'a rien de ridicule dans son institution et les étrangers ont tort de rire à nos dépens. Vous me permettrez de vous dire quelques mots sur ce sujet.

» Il y a vingt et un ans, un écrivain ingénieux de notre ville, M. Henri Delmotte, a publié un volume intitulé : *Recherches historiques sur Gilles, Seigneur de Chin*, et le *Dragon*. Nos vieilles chroniques nous avaient déjà conté les hauts faits du brave chevalier et la mort de son terrible adversaire.

» Personnage historique figurant avec honneur dans nos Annales, Gilles de Chin était connu; mais son ennemi il fallait l'expliquer, le définir; c'était le point difficile. Etait-ce un monstre vivant dans nos contrées? Sa physionomie moitié crocodile moitié aigle ne s'accordait pas avec notre climat. Comment un être semblable avait-il pu respirer l'air humide et froid du Hainaut? Je renvoie à la brochure de M. Delmotte qui nous explique pourquoi ce monstre n'est qu'une fiction et comment il a été démontré que la tête du crocodile reposant à la Bibliothèque publique de Mons, a appartenu à un individu de l'espèce qui vit dans la partie méridionale du Nil.

» Les monstres furent communs autrefois. L'imagination de l'homme en a formé une galerie fort curieuse. Au XVI^e^ siècle ils étaient encore respectés; mais depuis les espèces se sont successivement perdues et les zoologistes sont très-embarrassés quand on leur en parle, car ils ne peuvent guère les classer dans leurs nomenclatures scientifiques. Pour les hommes du peuple c'étaient des êtres existants qui leur faisaient grand peur; pour les plus instruits c'étaient des êtres emblématiques. Leur histoire date surtout du moyen âge. L'antiquité avait aussi connu les siens et je crois qu'ils nous ont été transmis par les Égyptiens. Les mahométans en ont également introduit beaucoup en Europe. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que les griffons jouaient un grand rôle au moyen âge, au temps des croisades, au moment où les peuples de l'Occident furent en contact avec les Orientaux. Ceux-ci ont toujours eu beaucoup de goût pour les figures, les allégories et les emblèmes.

» M. Adolphe Mathieu, dans sa préface du poëme du *Lumeçon*, a dit : Cette fable qui n'est pas sans rapport avec celle de saint Georges, patron des croisés, dont on représentait ci-devant le combat avec le diable sous l'effigie du dragon, fournit au moins l'idée d'accréditer parmi le peuple que saint Georges n'était autre que Gilles de Chin, et la Vierge qui toujours le précédait à la procession, une pucelette ou jeune fille trouvée dans le repaire du dragon où celui-ci l'avait emmenée pour la dévorer. Ces deux traditions apocryphes ont fini par n'en faire qu'une; saint Georges et Gilles de Chin sont pour nous aujourd'hui deux personnages identiques. Du reste, il est probable que ce prétendu dragon qui ressemble traits pour traits au fameux crocodile tué par Dieudonné de Gozon dans l'île de Rhodes en 1342, n'est, comme le dragon de l'Apocalypse, etc., etc., que l'emblème des marais desséchés par celui qui l'a vaincu. Je n'ai pas à examiner si saint Georges, patron des croisés d'Angleterre, le fut jamais des autres croisés et si la petite île de Rhodes située dans le nord de la partie orientale de la Méditerranée, laquelle île de Rhodes ne contient pas une rivière navigable, a pu jamais posséder dans ses eaux des animaux de la taille et de l'espèce des crocodiles et des caïmans qui ne vivent que dans les plus grands fleuves des contrées les plus méridionales de l'ancien et du nouveau monde. En admettant la fiction qu'il me soit permis d'en présenter une autre.

» Rabelais a-t-il été compris de son temps? Ésope a-t-il fait parler les animaux? La pensée de l'homme s'est transformée de mille manières pour se faire jour dans le monde. Je rapproche le fait de l'époque. Quand vivait Gilles de Chin? Au XII^e^ siècle, temps de lutte entre les seigneurs féodaux et les communes, temps de guerre qui eut une fin par la concession de quelques franchises. C'est l'époque de la grande insurrection des communes dans l'occident de l'Europe et de leur affranchissement. Les cités gallo-romaines qui avaient conservé des droits municipaux ne doivent pas être comprises dans ce grand mouvement. Elles se trouvaient en quelque sorte en dehors de l'action du régime féodal. Ces restes éparpillés du grand empire étaient demeurés debout devant la barbarie des conquérants.

C'est pour jouir des mêmes avantages que les villes d'origine franque, de date postérieure à la chute de l'empire romain, ont troublé au XII^e^ siècle les douceurs de la vie féodale. Mons, ville de l'époque mérovingienne, se trouve dans cette deuxième catégorie. Ceci sort un peu de mon sujet; j'ajouterai néanmoins que si la noblesse repose sur l'ancienneté d'un titre qui a marqué dans l'histoire de la civilisation, il est évident qu'un bourgeois de ville dont la fondation remonte au gouvernement romain, est ce qu'il y a de plus noble aujourd'hui parmi nous, car notre plus haute aristocratie, sans en excepter tous les rois d'Europe, ne remonte qu'à des temps postérieurs, c'est-à-dire aux invasions des Francs et autres barbares. On me pardonnera cette petite digression; je reprends mon sujet : un moine, un clerc nourri de fictions, comme il y en avait au moyen âge, n'a-t-il pu enfanter une allégorie dont le sens peut s'expliquer de différentes manières? L'homme du peuple armé de sa lance et combattant la féodalité (le dragon) dans son repaire (château) environné de marais (Wasmes) que la victoire (mort du monstre) dessèche et fertilise, n'est-ce pas Gilles de Chin et le dragon? et la jeune fille dans le repaire n'est-ce pas la commune à la veille d'être sacrifiée par la féodalité?

» Voilà l'interprétation qui doit plaire au peuple; pour lui Baudouin de Constantinople et les chartes et règlements *révisés* en l'an 1200 seront toujours le marais desséché et la liberté communale. Entre autres règlements, dit De Boussu, il mit en livre les lois et coutumes du pays; il les fit rédiger en bonne forme; il convoqua les états dans Mons le 26 juin (1200), leur présenta des lois fondées sur la sagesse et l'équité; il les fit examiner et engagea tous les seigneurs de la province à les recevoir et y souscrire; elles furent acceptées et signées le 26 de juillet ensuivant..... Après que le comte, ajoute le même auteur, se fut ainsi appliqué à rendre ses peuples heureux et *tranquilles*, après qu'il eut *prévenu* les *désordres qui pouvaient arriver parmi* ses *sujets* en leur donnant quelques autres lois qu'on a appelées *forma pacis*, il embrassa la croisade et partit de Mons vers la Pentecôte, l'an 1202.

» Mais voici une autre interprétation en faveur de la féodalité : le chevalier Gilles de Chin serait cette féodalité personnifiée dans un de ses membres combattant l'hydre ou dragon (l'insurrection des communes). Cette interprétation se rapporterait aux premières insurrections communales qui ont effectivement eu pour résultat la destruction de l'hydre révolutionnaire, comme l'appelaient les trouvères ou poëtes de châteaux, et un surcroît d'esclavage. Il a fallu des efforts inouïs pour obtenir ces chartes, espèce de traités de paix, entre les communes et la tyrannie féodale. Les chartes octroyées par les hauts et puissants seigneurs sont fort nombreuses dans l'occident de l'Europe à partir du XII^e^ siècle. Toutefois je ne puis croire que cette dernière interprétation soit admissible, car les bourgeois de Mons auraient supprimé l'emblème, et l'usage de leur rappeler chaque année le triomphe de la féodalité ne se serait pas perpétué. Mais comment Gilles de Chin personnifierait-il le peuple? L'histoire nous le dira peut-être un jour. Il n'a pas été sans exemple que, durant les troubles populaires, des seigneurs se soient mis du côté des communes et aient combattu pour elles. Gilles de Chin serait donc un seigneur glorifié pour son courage et son humanité [1].

» Pour qu'une cérémonie populaire s'identifie avec celles du culte il faut qu'une grande cause ait existé et, pour que cette cérémonie se perpétue pendant des siècles, il faut qu'elle se rattache à un événement important. S'il n'en était pas ainsi, le clergé ne l'aurait point admise et les magistrats de la ville ne s'y seraient pas mêlés. Ces faits n'ont pas encore été suffisamment remarqués; je les invoque, parce qu'ils sont de nature à faire recevoir mon opinion. Elle n'est pas loin de nous l'époque où Gilles de Chin et le dragon figuraient à la procession de la fête communale de Mons, et en supprimant cet usage, n'avons-nous pas ressemblé à ces Romains des derniers temps de l'empire qui avaient

[1] Si l'on admet que le *lumeçon* a la signification que je suppose ici, il ne sera pas difficile d'expliquer ce que sont les personnages accessoires.

Le dragon est accompagné de diables (emblème de la malfaisance) et d'hommes sauvages (emblèmes de la servitude).

Gilles de Chin a à ses côtés les chins-chins (hommes d'armes de la commune) qui l'aident à accomplir son œuvre et qui terrassent les diables pendant que le chevalier tue le monstre.

Quand le combat est terminé les chins-chins parcourent les rues de la ville en compagnie d'un grand nombre d'enfants avec lesquels ils chantent. *Aimez-vous vos pères*, disent-ils? Les enfants répondent *oui*. Alors on entonne le *dou-dou*. Les pères ont vaincu le monstre; les enfants chantent la victoire.

L'épopée est complète; elle est nationale, car n'y eût-il point dans les événements locaux de faits pour la justifier, elle trouverait son application aux événements du siècle.

perdu la tradition des cérémonies du paganisme? Le combat du monstre contre le chevalier s'est maintenu, et les magistrats continuent de complimenter ce dernier après sa victoire. Il y aurait de la légèreté à admettre que les graves personnages qui administraient notre ville au moyen âge se fussent soumis tous les ans à une démarche pareille, si elle n'avait eu sa cause dans un événement auquel le peuple s'intéressait.

» Quel a été le caractère du *lumeçon* dans le moyen âge? Sont-ce les bourgeois qui, dans leur joie un peu burlesque, ont célébré leur victoire sur la féodalité par une cérémonie emblématique? Après la paix, cette fête qui, du reste, rémémorait un acte de conciliation, une concession seigneuriale, n'est-elle pas restée dans les usages locaux par consentement tacite des seigneurs?

» Vous le voyez, ce petit opuscule est le développement d'une idée nouvelle qui peut bien n'être qu'un rêve historique; mais vous conviendrez qu'elle est passablement poétique et qu'un poëte pourrait la broder de manière à en faire une œuvre qui servirait de pendant à celle de Gautier de Tournai.

Gilles de Trazegnies, inscrit par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?). *Les Belges aux croisades*, t. 1, p. 30.

Nous pensons qu'on ne saurait s'appuyer à cet égard que de l'histoire romanesque de Gilion de Trazegnies où on lit que ce chevalier retourna outre-mer, pour aller au secours du soudan d'Égypte contre d'autres princes infidèles, ce qui ne ressemble guère à une croisade, et qu'il fut accompagné de Baudouin d'Havré, de Charles de Jeumont, de Bernard de Ligne, d'Ansiau d'Enghien, de Gilbert d'Antoing, d'Antoine de la Hamaide, de Guillaume de Flôyon, d'Evrard de Bossu, de Jean de Gavre, de Gérard de Chimai, de Pierre de Condé, de Charles de Robersart, de Gérard de Roisin, de Gilles de Chin, de Galifer de Lalaing, de Porus de Werchin et d'Eustache de Berlaimont. Il s'agit ici d'un roman, mais ce roman peut revêtir de quelques circonstances fictives un fait réel au fonds. Le comte de St-Genois, *les Pairies du Hainaut*, p. 95.

Nous mettrons un ? après les noms cités par M. Van Hasselt et qui ne nous paraissent pas justifiés.

Gislebert de Gand.

Il partit pour la croisade avec son frère aîné Baudouin, Foulques de Guines, Arnoul d'Ardres, etc. (*voy. ces noms*). Il mourut avant 1115 et l'on ignore s'il revint de l'expédition d'outre-mer. Du Chesne, *Hist. Généal. de la maison de Guines, etc.*, pp. 104, 114-115. Meyer, fol. 31 v°.

Le Mire le nomme *Gislebertus Alostanus; Chron.*, p. 501.

Mal qualifié par Meyer de frère de Siger et de Winemar de Gand.

Gislebert de Tournai, énuméré par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Godefroid le Barbu, comte de Louvain et duc de Lothier (?).

M. Van Hasselt (*les Belges aux croisades*, t. I, p. 31) dit qu'au moment de la première croisade Godefroid, héritier du Brabant, se trouvait en Palestine, retenu captif par les musulmans et que sa belle-sœur, la veuve de Henri III, tenait les rênes de ses États. M. Van Hasselt, si versé dans les recherches historiques, a pris cette fois, on ne sait comment, la fiction pour l'histoire. Il a dû exister, en effet, un roman dont Godefroid était le héros et que l'on connaît par un texte latin que nous avons publié parmi les annexes de Philippe Mouskés, t. II, pp. 711-719. On y lit qu'après la prise de Jérusalem, Olivier de Leefdale, avec quatre de ses compagnons, déguisés en marchands, se mirent à la recherche de Godefroid le Barbu, qui, quatre ans auparavant, avait été pris avec Henri, fils de l'empereur d'Allemagne, par le roi d'Arménie, dans une guerre contre cet empereur. Olivier les délivre, mais Godefroid ne tarde pas à redevenir prisonnier. Devenu l'époux de Gorgone, reine de Turquie, il défait Amistandus, roi de Georgie, et, paisible souverain des Turcs, il s'allie à Gengis-Kan, roi des Tartares. Voilà le roman qui recouvre peut-être quelques circonstances véritables, mais qu'il ne fallait pas invoquer comme autorité historique.

Godefroid de Bouillon.

Galer. Hist. de Versailles, t. VI, 1re p., p. 81.

Voir notre second vol. de Ph. Mouskés, pp. 695-719: *Godefroid de Bouillon et les croisades.*

Godefroid d'Assche, voy. Henri.

Dans l'*Histoire des croisades* de M. Michaud, t. I, p. 148, et dans la traduction publiée par M. Guizot, les mots *de Asca* sont toujours rendus par *de Hache*, ce qui est propre à induire en erreur. Voir Butkens, *Troph. du Brabant*, t. II, pp. 154-160.

La terre d'Assche passa dans la maison de Berthout. *Inter secundarias Berthoudi sanguinis propagines*,

Albert d'Aix. Bongars, t. I, p. 265. Il assista au siége de Nicée. *Ib.* p. 205.

M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 170, le désigne comme *Normand*. Il ne s'est pas trompé. Hérebrand restera ici pour mémoire.

Herman d'Aire, Meyer, fol. 32. Malbrancq, t. III, p. 5.

Hermar de Somerghem ou Zomerghem, Meyer, fol. 32.

Gautier de Somerghem est témoin, en 1077, à une charte du comte de Flandre, Robert II, en faveur de l'abbaye de Tronchiennes. Foppens, *ad Miraeum*, t. III, p. 19.

Hermar de Somerghem souscrit, en 1085, une charte de l'évêque de Cambrai Gérard. *Ibid.* p. 18.

Hugues II, de Champ d'Avêne, comte de Saint-Pol [1].

Ayant accompagné avec Enguerand, son fils, l'an 1096, Robert, duc de Normandie, à la croisade, il se distingua au siége d'Antioche, et monta des premiers à l'assaut de Jérusalem. Mais entre ces deux événements, il perdit son fils qui fut tué devant Maarah, suivant le rapport d'Albert d'Aix. A son retour, il prit les armes pour le comte de Hainaut, contre Robert, comte de Flandre. Il mourut l'an 1130 ou 1131.

Hugues, chatelain de Douai, selon Gelic, alla à la croisade en 1097 (1096), tandis que Meyer ne compte parmi les croisés que Gautier ou *Watier* de Douai, qui semble avoir été le fils de Hugues.

Carpentier, p. III, p. 507. V. notre premier vol., p. 790.

Hugues de Rebeck ou Rebecques, Meyer, fol. 32, 34 v.

Devint seigneur du château de St-Abraham.

Hugues de Roubaix, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 187, d'après les *Man. de la bibl. royale de Paris* (?).

Hugues de St-Omer, seigneur de Fauquenberg. Le roi Baudouin lui donna Tabarie ou Tibériade en garde et en bénéfice ou fief: *Tabariam in custodiam et beneficium tradidit.* Alb. d'Aix, p. 304. Meyer, fol. 31 verso. *Voy.* Harbel.

Il mourut de ses blessures en 1102.

M. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 556, a fait deux personnages de Hugues de St-Omer et de Hugues de Fauquenberg; il donne à l'un la seigneurie de Galilée et à l'autre celle de Tibériade. Ces méprises sont difficiles à éviter quand il s'agit de démêler tant de noms propres.

Hugues était père de Guillaume et de Gautier de St-Omer, que Malbrancq compte parmi les croisés, t. III, p. 5.

M. P. Roger cite *Hugues* et *Gérard de Tabarie* d'après Meyer, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 189. Cet article sert de correctif à son assertion.

De son côté, M. Van Hasselt traduit *Hugo Falcobergensis* par Hugues de Fauquemont, ce qui nous rejette dans le Limbourg, au sein d'une famille toute différente. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 29. Il y a encore des *Tabari* dans le Tournaisis.

Jean de Namur, l'un des croisés namurois, d'après M. Van Hasselt (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Ingelram de Fresin, nommé par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?). *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Jacques Hibon, près de Froihen en Boulonnais, cité d'après Dom Grenier, par M. P. Roger, *La nobl. aux croisades*, p. 178.

M. Borel d'Hauterive qui donne une notice généalogique sur cette famille, *Revue hist. de la nobl.*, t. II, p. 287, dit que Jacques Hibon, prit la croix et suivit en terre sainte, en 1098 (1096) Godefroid de Bouillon.

Jean d'Arckel, nommé par Jean de Leyde. *Voy.* Thierri.

Jean avoué d'Arras, Meyer, fol. 31. Ferreol. Locr., p. 248.

Jean de Bethencourt, en Artois.

Carpentier cité par P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 169. Or nous n'avons pas trouvé dans Carpentier, de Bethencourt désigné comme croisé et il y a sans doute ici quelque méprise.

Jean d'Haveskercke, Meyer, fol. 32.

Ce fut un des premiers auxquels s'adressa Pierre l'Er-

[1] L. P. Mortier, *Responsio*, p. 14.

mite, suivant Malbrancq, *De Morinis*, t. III, p. 5.

Igo Galema, gentilhomme frison, blessé devant Césarée, mourut de ses blessures. M. Hamconii *Frisia*, p. 42.

Isaac Liétard dit Brochet, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 181, d'après Alb. d'Aix (?).

Joseph de Tenremonde, cité par M. P. Roger, d'après les *Assises de Jérusalem* (?). *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 190.

Josfride, chambellan du duc Godefroid. Albert d'Aix, p. 302.

Appelé par M. P. Roger, *Jofroy* boulonnois; *La nobl. de Fr. aux croisades*, p. 179, et cela d'après Meyer, que nous avons inutilement consulté sur ce point.

Josseran du Quesnoy, nommé par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?) *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 30.

Josserand de Knesselaere, Meyer, fol. 32.

Johannes (peut-être *Josseranus* dont l'initiale seule aura été écrite) *de Knesselaer* est témoin, en 1083, à une charte de l'évêque de Cambrai Gérard. Fopp. *ad Mir.* t. III, p. 18.

Lambert de Crombeke, Meyer, fol. 32.

Lambert de Montaigu. *Voy.* Conon.

Il souscrit, en 1111, une charte de l'évêque de Liége Obert. Fopp., *ad Miraeum*, t. III, p. 29.

Lambert de Montaigu, frère de Gozelon et fils de Conon.

Lambert, comte de Clermont, était revenu de la Palestine en 1101 avec son père, auquel il succéda et, étant mort sans enfants en 1147, laissa tous ses biens à sa sœur Longarde qui les transmit à son mari Giselbert ou Gilbert, comte de Duras, de la maison de Looz.

Lambert avait épousé Gertrude, fille de Thierri d'Alsace, comte de Flandre. Berthollet, t. III, p. 242.

M. P. Roger le place parmi les chevaliers du *Languedoc!* et cite Dom Vaissette. Nous regrettons de devoir de nouveau prémunir le lecteur contre la liste de cet écrivain. *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 183.

Letold, *Letoldus de castro ducis* (Godefridi) *primus* (in urbem Hierosolymam) *insiluit.* Rob. Monachus, Bongars, t. I, p. 75.

Le même que *Ludolphus de Tornaco*.

Raoul de Caen parle ainsi des deux frères, en désignant ceux qui escaladèrent des premiers les remparts de Jérusalem :

Primus in his stricto juvenis praefulgurat ense
Gloria militiae, generis quoque gloria clari :
Bernardus, *te sancte, vocans*, Valerice, *patronum.*
A quo et cognomen simul agnomenque trahebat :
Vos tamen in muri reperitque doletque repertos,
Nobile par fratrum, Letholde, *secuteque fratrem*,
Engelberte, *ortu scansuque secunde, priorem :*
Quos scala in muros, in scalam Flandria misit.

Guibert de Nogent parle d'un chevalier du nom de *Leutold* (le Leutold de Raoul de Caen) qui, digne d'être à jamais célébré par son courage et son brillant fait d'armes, s'élança le premier sur la muraille, et frappa de stupeur tous les Sarrasins au milieu desquels il se trouva.

Sur ces noms *Ludolphus* et *Engelbertus de Tornaco* quelques généalogistes ont bâti un roman inadmissible.

Ludolphe de Tournai, frère d'Engelbert. Le même que *Letold* ou *Letald*.

Manassé, comte de Guines.

Ayant eu la guerre avec Arnoul II, baron d'Ardres, parce qu'à l'exemple de son père, il avait porté au comte de Flandre l'hommage qu'il devait pour sa terre au comte de Guines, il se réconcilia avec lui et ils firent ensemble, en 1096, le voyage de la terre sainte. Il était de retour en 1117 et n'existait plus en 1137.

Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, pp. 24 et suiv. *Galer. hist. de Versailles*, t. III, 1re p., p. 273.

Mathieu, maître d'hôtel, *dapifer*, du duc Godefroid. Miraei *Notitia eccl. Belg.*, 1630, in-4°, p. 260.

Maugins, Maugissant, Hollandais faisant partie de la troupe des truands (?), vers 8735.

Meiso (*Meeus*, diminutif de Barthelemi?) chevalier de la famille patricienne de Redingen, à Louvain.

P. Divaei *rer. Lov.*, p. 61; *Ann.*, p. 5.

Meynaert Van den Steene, chevalier de la famille patricienne de ce nom, dans la même ville.

P. Divaei *rer. Lov.*, p. 71.

MILON DE LOVER, peut-être de Louvain, dit le marquis Du Chasteler, *Émigrations*, p. 38, note.

OTT DE REBECQUE *(Rebecques)*, en Artois, cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 187, d'après *Van Meyden, le chanoine Petit et Aubert le Myre* (le Mire)?

PHILIPPE, vicomte d'Ypres, frère du comte Robert II. Meyer, fol. 31, v°.

Il était fils de Robert le Frison, de sa deuxième épouse Gertrude de Saxe, veuve de Florent, comte de Hollande, et morte en 1113.

Philippe se tua en tombant d'une fenêtre l'an 1104.

M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux croisades*, p. 192, cite *Philippe vicomte d'Ypres* et son frère *Robert d'Ypres*. Philippe n'eut pas d'autre frère que *Robert II, comte de Flandre*. Voy. ROBERT.

PIERRE, *Petrus Comes ab Arduenna sylva*, P. Mortier, *Responsio*, p. 14.

Il n'est pas dans la liste de Bongars qui nomme, ainsi que M. Mortier, *Petrus Stadensis, frater comitis Tullensis*, lequel pourrait bien être le *comes ab Arduenna Sylva*. On sait, au surplus, qu'il n'y a jamais eu de comté d'Ardennes, que l'illustre maison d'Ardennes ne devait son nom qu'aux grands domaines qu'elle possédait dans ce pays et que tout ce que débitent les généalogistes des anciens comtes d'Ardennes est une pure fable.

PRESSY (le sire de), cité par M. P. Roger, *La nobl. de Fr. aux cr.*, p. 186, d'après un *Man. de la bibl. royale de Paris* (?).

RAIMBAUD CRETON D'ESTOURMEL, village à une lieue de Cambrai.

Cette famille, quoiqu'originaire du Cambresis, s'établit en Picardie. On raconte que ses armoiries lui furent données par Godefroid de Bouillon qui, pour honorer la valeur de Gilles, dit Raimbaud Creton, monté l'un des premiers à l'assaut de Jérusalem, lui fit présent d'une croix d'argent dentelée ou *cretelée*, par allusion au nom de Creton, dans laquelle est encore enchâssé un morceau de la vraie croix. Raimbaud Creton est nommé dans la charte apocryphe du tournoi d'Anchin. A son retour il combattit pour le roi de France Louis-le-Gros contre Bouchard IV de Montmorency et mourut dans cette petite guerre en 1101. Carpentier; *Hist. de Cambrai*; p. III, pp. 444-45; Liste des *Gesta dei per Francos; Galer. hist. de Versailles*, t. VI, 1re p., p. 226.

C'est Raimbaud Creton que le Tasse a désigné lorsque, parlant des guerriers qui suivirent le duc de Bouillon et ses frères, il dit : « L'antique renommée ... salue le courage ... d'un Raimbauld ... » Ch. 1er.

Le vers 9547 de notre poëme est ainsi conçu :

Le fier *ribaut Creton* et Fouque de Melant.

Il faudrait peut-être lire *le fier Raimbaud Creton*; l'épithète de ribaut, en effet, convenait peu à ce noble chevalier.

RAOUL OU RADULPHUS, *probus miles de domo ducis Godefridi*, dit Albert d'Aix.

On ne peut affirmer cependant que les gens de la maison du duc aient appartenu tous à des provinces belges, car parmi eux se trouve *Wickerus Alemanus* et il est probable que quelques-uns étaient Lorrains. Cependant ici RADULPHUS paraît être évidemment Raoul de Gand, chambellan du comte de Flandre. Voy. son article ci-dessous.

RAOUL DE GAND OU D'ALOST, camérier ou chambellan de Flandre, troisième fils de Baudouin et de Gisle, que l'on croit avec fondement avoir été sœur du comte de Flandre, Baudouin de Lille.

Il partit pour la croisade avec Baudouin et Gislebert de Gand, que Meyer appelle par erreur ses frères, au lieu qu'ils étaient ses neveux. Du Chesne, *Hist. généal. de la maison de Guines*, pp. 112-113.

RAOUL DE LYDERSELE, *Lederselensis*, Meyer, fol. 32.

Lydersele fut échangé avec d'autres terres par Jeanne, comtesse de Flandre, contre la châtellenie de Cassel. L'Espinoy, p. 133.

RASON OU RASSE DE GAVRES, Meyer, fol. 33.

Razo de Gavera souscrit, en 1077, une charte du comte Robert II, en faveur de l'abbaye de Tronchiennes et un diplôme de l'abbé d'Hasnon en 1088. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 74; t. III, p. 19.

Razo de Gavera souscrit, en 1117, des lettres du comte Baudouin. Foppens ad Miraei *Oper. dipl.*, t. III, p. 31.

Razo de Gavera est encore témoin à une charte de 1127, donné par le comte de Flandre Guillaume Cliton. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, preuves, p. 198.

Le *Razo de Gavera* qui, dans le suppl. de Foppens à Le Mire (t. II, p. 1142), souscrit en 1094, une charte de Robert II, est évidemment notre *Razo de Gavera*. Voir notre premier vol., p. 670.

Le nom de *Razo* étant consacré dans cette maison et commun à tous les aînés, il en résulte une grande difficulté pour en établir chronologiquement la succession précise.

Reingot de Molenbeek ou Molembais, Meyer, fol. 32.

Reingot de Mulenbeca souscrit, en 1101, une charte du comte Robert II, en faveur de l'église de S^t^-Donat de Bruges, Suppl. de Foppens aux *Oper. dipl.* de Le Mire, t. II, p. 1149. M. O. Delepierre écrit *Reingot de Meulenbetha*, mais a-t-il bien lu? *Précis analyt. des documents que renferme le dépôt des arch. de la Fland. occ. à Bruges*, t. I, p. 10, 1840, in-8°.

M. Van Hasselt l'appelle *Reginald de Molembeek* et le met sous la bannière de Brabant, sans y être autrement autorisé. *Les Belges aux cr.*, t. I, p. 31.

Renaud Corbet, voy. Gui.

Robert II, comte de Flandre.

Les croisés l'appelèrent l'*épée des chrétiens*, les Sarrasins, le *fils de saint Georges*. « Toute une histoire, demande Raoul de Caen, suffirait-elle à raconter les seuls exploits de la lame de Robert? »

Rothertus, Morinorum vivida virtus
Quos nunc Flandrenses appellat temporis usus,
Millia densa movet, cujus memorabile dextra
Promeruit nomen, Parthorum caede probata.

Fulco poeta *apud* Du Chesne, t. II, p. 891. Confrontez J. B. Lesbroussart sur D'Oudegherst, t. I, pp. 330-31, Kervyn de Lettenhove, t. I, pp. 317, 325, 337. Une chronique de Flandre, publiée par M. le chanoine De Smet, *Corpus Chr. Fl.*, t. I, p. 69, et qui finit en 1428, contient ce passage qui semble extrait d'un roman : *Comes iste vero, Robertus expeditione hierosolymitana laudabili militia enituit, et fuit cum Gaufrido de Bulyon ante Antiochiam, ubi tres reges, plures admirales*, tres gigantes, *centum et sexaginta millia Sarracenorum in quodam praelio a Christianis interfecti. Ipse consimiliter fuit ante Sardanay, pugnavit ac eos prostravit, antiquiorem nomine Malcum interfecit, fratrem ejus Gorgion in gratiam accepit et baptizari fecit, Georgium eum appellari fecit. Iste Georgius deinceps Roberto comiti miles fidelis et servitor fuit, Robertum in Sardanay introduxit, ubi a minimo usque ad maximum in brevi temporis spatio omnes sacrum baptisma susceperunt. Praeterea cum Gaufrido de Bolonio muros Jerusalem ascendit. Quum capta est sancta civitas, ipse conquisivit bracchium Sti Georgii; a Sarracenis appellatus est filius Sancti Georgii* [1], *et de Syria rediens secum detulit bracchium Sancti Georgii, quod Aquicinctensi ecclesiae dedit.*

Adrien de Budt, moine de l'abbaye des Dunes à la fin du XIV^e^ siècle, affirme que Robert visita *quatre fois* la Terre Sainte; ce qui n'est pas confirmé par d'autres témoignages. De Smet, *Corpus Chron. Fland.*, t. I, p. 280.

Robert. M. Van Hasselt, d'après Meyer, porte au nombre des croisés flamands, *Philippe, vicomte d'Ypres* et *Robert son frère;* mais Meyer dit : *Philippus vicecomes Hyprensium*, Roberti *frater.*

Au surplus, ce Robert vint aussi à la croisade, mais il ne fallait pas le distinguer de Robert, comte de Flandre, car c'était lui-même. *Les Belges aux croisades*, t. I, p. 29. Voy. Philippe.

Robert avoué de Béthune, Meyer, fol. 32. Ferreol. Locr., p. 248. Du Chesne, *Généal. de Béthune*, p. 87.

Ce doit être Robert III, surnommé le Chauve et qui cessa de vivre vers 1101. Il était frère d'Elbert I, chef de la branche de Carency. Il souscrivit, en 1075, des lettres du roi de France, Philippe I, en faveur des chanoines d'Aire. Fopp. *ad Mir.*, t. II, p. 1134.

Robertus de Bethunia (Robert IV, surnommé le Gros) souscrit des lettres de l'an 1113. Fopp. *ad Mir.*, t. IV, p. 192. Robert IV épousa Adelise de Péronne, dame de Warneton, placé, selon M. Van Hasselt, sous la bannière de Hainaut.

Robert de Lisques, Meyer, fol. 32.

Un *Henricus de Lischis* souscrit, en 1142, une charte du comte Thierri d'Alsace. C'est peut-être un fils de Robert. Fopp. *ad Mir.*, t. IV, p. 201.

[1] Confrontez *Corp. Chr. Fl.*, t. II, p. 49.

Robert, échanson du comte de Flandre, Meyer, fol. 32.

Rodolphe ou Raoul de Cassel, fils de Godefroid. Meyer, fol. 32.

Sur la châtellenie de Cassel voir l'Espinoy, p. 155.

Rodolphe de Tournai, compté par M. Van Hasselt parmi les croisés du Hainaut (?). *Les Belges aux cr.*, t. I, p. 30.

Roger du Rosoit, Alb. d'Aix, p. 226.

Rosoit, Rosoy, en Thiérache; cette maison s'allia intimement avec beaucoup de familles belges, entre autres avec celles d'Audenarde, de Namur, de Rumigny, etc. Voir notre premier vol., p. 762.

Roger était parent de Godefroid de Bouillon, selon le v. 15863 de notre poëme.

Roger était boiteux, suivant notre trouvère, qui le cite souvent, v. 6875, ainsi que le manuscrit de la Bibl. roy. de Paris 7628 et 5401-2. Voir l'Introd. et dans Bongars, Alb. d'Aix, p. 224.

Romelin de Créquy, nommé par M. Van Hasselt entre les croisés du Hainaut. *Les Belges aux cr.*, t. I, p. 30.

Rothard, échanson du duc Godefroid. *Rothardus poculi provisor*, Alb. d'Aix, p. 282.

Peut-être Rothard de Rasseghem, présent en 1108, à une charte de l'abbé d'Hasnon. Miraei, *op. dipl.*, t. I, p. 74.

Salomon de Maldeghem, Meyer, fol. 32.

Sur la terre de Maldeghem, voir l'Espinoy, p. 125.

Servais de Praet, Meyer, fol. 32.

Sur la terre de Praet, voir l'Espinoy, p. 121.

Servais de Praet est témoin, en 1077, à une charte du comte de Flandre Robert II, en faveur de l'abbaye de Tronchiennes. Fopp. *ad Miracum*, t. III, p. 19.

Sicco Liancama, frison qui se distingua au siége de Nicée avec Epco Hartman, Tjepco Fortmannia, Eillo Liancama, Ubbo Emmius, p. 97.

Sicco Lianckema, noble frison; il perdit la vie au siége de Nicée. Hamconius, p. 42. Le même que le précédent.

Siegmar de Mechelen. Voy. Franco.

Ces deux chevaliers étaient parents d'Henri d'Assche. Siegmar fut tué par Corbarant pendant que les croisés étaient assiégés dans Antioche. Trad. d'Alb. d'Aix, par M. Guizot, t. I, pp. 256-257.

Siger de Courtrai, Meyer, fol. 32.

Ce nom a figuré avec éclat dans les *Annales de la Flandre* et se mêle à celui d'Artevelde.

Siger de Gand, mal désigné par Meyer, fol. 32, comme frère de Baudouin de Gand ou d'Alost, tandis qu'il l'était de Baudouin, d'abord religieux de l'abbaye de St-Pierre, puis rentré dans le monde.

Il était frère de Winemar (voy. ce nom) et fils d'un autre Winemar, châtelain de Gand et de Gisle de Guines, sa femme. Du Chesne ne parle pas de lui comme d'un croisé, p. 51.

Siger de Ghistelles, fils d'un père païen, n'avait reçu que depuis peu le baptême de la main de saint Arnould. M. Kervyn de Lettenhove, t. I, p. 318, cite Meyer, dans lequel nous ne trouvons pas ce nom.

Sur cette famille, voir notre premier vol., p. 672.

Le Mire a donné une notice sur les anciens seigneurs de Ghistelles, mais elle ne commence qu'en 1171. *Notitia eccl. Belg.* Antw., 1630, in-4°, pp. 663-664.

Stabulon, chambellan du duc Godefroid. Lambert d'Aix, p. 287.

Cet historien raconte une vision de Stabulon relative au duc de Lorraine.

Steppon de Gand, Meyer, fol. 32.

Gendre de Winemar, châtelain de Gand. Il épousa Marguerite de Gand, fille de Winemar ou Wenemar et de Gisle de Guines et en eut, entre autres, un fils, qui, dans une charte de Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, datée de l'an 1171, se nomme *Siger, fils de Steppon de Gand*. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, p. 52, et preuves, pp. 72-77.

Themar, Denar, Devar, Tevar et Thangmar, châtelain de Bourbourg, Meyer, fol. 32. Sa femme se nommait Livilde; il en eut trois fils et deux filles. L'un des fils, Henri, épousa Sybille, dite

Rose, fille de Manassé, comte de Guines, et d'Emma de Tancarville. Malbrancq, t. III, p. 7. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, pp. 29, 131.

De leur mariage naquit une fille unique, appelée Béatrix de Bourbourg. Henri, après la mort de sa femme, épousa Béatrix de Gand, de la branche des seigneurs d'Alost.

Themar fut, ainsi que ses fils Gautier et Gislebert, assassiné avec Charles-le-Bon, comte de Flandre, en 1227 et non 1226), comme le marque Du Chesne. Trad. de Gualbert, par MM. Dellepierre et Perneel, pp. 28 et 31, *Acta Sanctorum Martii*, t. I, p. 182. Dans l'*Art de vérifier les dates*, éd. in-8°, t. XII, p. 417, Henri de Bourbourg est appelé *Henri de Gand*, mais sa seconde femme ne pouvait lui conférer ce nom, surtout d'une manière rétroactive.

Temardus, Castellanus Brobborgensis, est témoin en 1114 à une charte de Baudouin, comte de Flandre, Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 192.

Thomardus, Castellanus de Brochburgh, et Walterus filius ejus, souscrivent en 1121, une charte du comte Charles pour l'abbaye de Bergh-Saint-Winoc. Miraei *Oper. dipl.*, t. I, p. 523.

Malbrancq ne le met point parmi les croisés comme Meyer et dit t. III, p. 54 : *Themardus Castellanus... vir pius et comitibus Flandriae addictissimus, non recensetur inter morinenses Flandros, qui expeditioni solymaeae dedere nomen, sed ad Clementiae (Flandriae comitissae) rerum tutelam relictus....*

Thibaut de Saint-Trond (?), nommé au v. 18726.

Thiepco Fortema, gentilhomme frison, tué au siége de Nicée, Hamconius, p. 42.

Thierri, seigneur de Brédérode, fils du comte de Hollande, nommé par Jean de Leyde, *Chr.*, lib. xv, c. 9.

Thierri de Dixmude, Meyer, fol. 32.

Theodoricus de Dicasmutha est témoin à une charte du comte de Flandre Charles-le-Bon, en 1119. Miraei, *Oper. dipl.*, t. I, p. 679, et à une autre charte de l'an 1129 donnée par le comte Thierri d'Alsace; Miraeus, *ibid.*

Thierri de Tournai, nommé dans le poëme, V. 10279.

Tjepco Fortmannia, voy. *Thiepco*.

Thomas de Marle, fils d'Enguerand Ier, sire de Couci et d'Ade de Rouci, succéda à son père en 1116.

Il alla à la croisade avec Hugues-le-Grand, frère du roi de France Philippe 1er, en revint en 1100 ou 1101 au plus tard, et mourut vers 1130.

Il se maria trois fois; sa première femme, Ide, était fille de Baudouin II, comte de Hainaut. Ses violences, pour ne pas dire ses brigandages, lui acquirent une triste célébrité, contrebalancée par les éloges de quelques poëtes. Gisleb. *Chron.* Brux., 1784, in-4°, pp. 38-41 v°.

Son fils Enguerand mourut à la seconde croisade. Voir la note sur le V. 6084 de notre texte.

Udelrade, conseiller du duc Godefroid. Miraei *Notit. eccl. Belg.*, 1630, in-4°, p. 260.

Vagon d'Arras, Meyer, fol. 32. Ferreoli Locrii *Chron. Belg.*, p. 248.

Wautier ou Walterus Tauns, nommé par Alb. d'Aix. Voy. Baudouin.

Weisnemard de Gand, cité par M. P. Roger, p. 176, d'après Meyer. Voy. Winemar.

Walner ou Werner d'Audenbourg, Meyer, fol. 32. L'abbé Hariulf le nomme dans la *Vie* de l'évêque de Soissons.

Warnerus d'Audenburch souscrit, en 1085, une charte de Gérard, évêque de Courtrai, Fopp. *ad Mir.*, t. III, p. 18.

Werner de Grez, voy. Garnier.

Nommé *de Gray* dans les *Galer. hist. de Vers.*, t. VI, 1re p., p. 205, ainsi que dans l'*Hist. des croisades*, de M. Michaud, t. 1, p. 148, etc.

Il est appelé *li quens Garnier de Gresse* dans le manuscrit de l'Arsenal, fol. 101 v°. M. Wilken, t. I, p. 102, écrit *Werner von Greis*.

Winemar de Gand, mal qualifié de frère de Gislebert par Meyer, fol. 32.

Ce doit être Winemar, second fils de Winemar, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, fils aîné lui-même de Lambert II. Du Chesne, *Hist. de la maison de Guines*, p. 51, ne le désigne pas comme croisé.

Winemar, de Boulogne, chef de pirates.

Il fut pris par des soldats de l'empereur de Constantinople et retenu en prison à Laodicée, mais Godefroid lui rendit la liberté. Alb. d'Aix, p. 290. Précédemment

pendant que les croisés étaient à Tarse, une multitude de Flamands, d'Anversois et de Frisons arrivèrent conduits par Winemar, sur des vaisseaux dont les *mâts*, dit Albert d'Aix, d'*une merveilleuse hauteur resplendissaient aux rayons du soleil de l'or le plus pur* (p 219). Cf. Malbrancq, t. III, p. 16.

Winivert de Gand, rangé par M. Van Hasselt, parmi les croisés flamands, et cela d'après Meyer qui ne parle que de *Winemar*. V. ce nom.

Winric, l'échanson ou bouteiller du duc Godefroid, le même peut-être que *Winricus flander*. Liste en tête du recueil de Bongars.

Winric, *Winricus flander*, Albert d'Aix, p. 302. Voy. Geric.

Wpco Hermana, gentilhomme frison, perdit la main à la première croisade. M. Hamconius, p. 42.

E.

Herzoge Gotefrit.

(Tiré de la *Chronique des Empereurs*, Kaiserchronik; H.-F. Massmann, *Eraclius*, Quedlinburg, 1842, in-8°, pp. 206-208).

Under din Kam din Zit,
Daz der herzoge *Gotefrit*
Sich huop zem heilige Grabe.
Er verliez alle sire habe.
Dem wâren gote Zêren.
Vile was der herren
Die sich mit im uz huoben.
Durch Ungern si fuoren.
Dar nach durch Bulgerie,
Durch die wüesten Ramonie.
Al der Heidene kraft
Flôch ze Antioch in die stat
Der herzoge dâ für saz.
Ein Heidèn dô dar inne was.
Geheizen was er Milian [1]
Der enmohte der stat niht kân

[1] Ein solcher *Milian* von Babilon erscheint schon im oben mitgetheilten Abschnitte von Vespasien und Titus, die gegen ihn ziehen, von Jerusalem aus (*Note* de M. Massmann).

Daz er sich erlôste.
Die heiden in wol trôsten.
Sî beiten aber ze lange.
Der fürste wart gevangen
Die sîne warden al erslagen.
Die burger in sturmes ongewan.

Die heiden vereischeten daz,
Das die burc gewunnen was.
Die heidenischen Künege
Kâmen mit aller ir menege.
In waere ze lange ze sagene,
Mit wie grôzem magene
Si die hare besâzen.
Ir grôzin unmâze
(So wiz alle hoeren jehen)
Dieme mohte niemen durch sehen.
Die burch sî umbe lâgen.
Die Cristen in nôt wâren.
Swie übel ir des geloubet,
Man verkoufte eins esels houbet [1]
Um dri bisendinge.
Der hunger twane sî dinne.
Die heiden, die sî sluogen,
Zesamene sî sî truogen.
Sî âzen erstunken licham.
Dâ mite fristen sî sich zwâr.

Got wolde die sine mêren.
Die heiden enhalf ir here.
Eines morgens vil fruo
Der herzoge wâsente sich duo.
Die Kristen ertwelt wâren
Von dem hungers zadel
Von unmehte sî dô sigen.
Vil manege tôt dâ beliben.
Dô kam in ze trôste
Der uns von der helle erlôste.
Die Kristen gefraüwete er.
Sî fundenz heilige sper.

[1] *Houbet*, E.-G. Graff, *Althochd. Sprachschatze*, vocibus *houbit*, *houpit*, *haubit*, caput. IV, 755.

Die recken ellende
Nahten ûf ir hende
Mit hungerigem libe
Sî huoben sich ze wîge.
Sî sluogen in einer lützeln stunt
Der heiden fünfzie tûsunt.
Der half in selbe min trehtin.
Solhiu Kraft wast under in.
Ein einiger Kristen man
Haet wol tûsent man erslagen,
Waerens in niht entrunnen.
Lop sî Gote sungen
Ich sagin wunderlichiu dinc.
Der mutte (Kerne) kam uber ein phenninc.
Got lôste sîne schalke
Mit gotelîchme gwalte.

Als sî in leides wurden ergazt
Unde Antioch wart besazt,
Dô fuoren si aber fürbaz.
Jerûsalem er dô besaz
Heiden wâren dinne
Mit Michelme grimme.
Die Heiden ungesezzen
Wâren sô vermezzen,
Sî wûrfen ûf die bürgetor
Sî vâhten mit in dâ vor.
Die Kristen mit in drungen.
Die burc sî in an gewunnen.

Wîker unde Friderich
Vil wol nobten sî sich :
Swaz in der heiden zuo kam,
Die muosen al des todes korn.

Sümlich fluhen uf die turne
Ir lip dâ ze schirmen.
Sî wurfen unde schuzzen.
Lützel sîs genuzzen
Daz fuir muose dar über gân
Dô warden aber ir erslagen

Beidin kint unde wîp.
Got half den sînen an der zît.

Der Künec von Babilônje.
Der samnete sich mit menege.
Er wolde die bure erlediget haben.
Daz hôrte der herzoge sagen.
Er samnete sich mit den Kristen
Ern woldez langer fristen.
Dô sprach der herzoge Godefrit
« Mit trehtin hât ein guoten sit
Daz er die sîne niemer lât,
Swer ime ie zer nôt gestât.
Wir suln den wec mit in teilen,
Sone magen uns die weigen.
Niemêr entrinnen. »
Die Kristen gundenz minnen.

Ein wazzer heizet Salcata.
Die heiden lâgen dô dâ
Mit sô getâner heres Kraft,
Daz in daz niemen sagen mac.
Die Kristen en mohten wazzers haben.
Daz gunden sî dô gote klagen.
Daz liut was erswitzet,
Von der sunne erhitzet.
Sî heten michel un gemach.
Ein grôz zeichen dô geschach
Die lüfte sî beswebeten
Daz sî nôt enhabeten.
Sî trunken von dem himel touwe.
Wer solde Gote missetriuwen.

Als die heiden dô vernâmen,
Daz die Kristen gunden nâhen,
Ze fliehenne huoben sî sich
Ane slag unde âne stich
Lag ir zehen zic tûsent tôt
Von des durstes grôzer nôt
Sümlich sich ertrancten.
Sümlich inz mer sich sancten

Sümlich sich bargen in dorne
Die Kristen dâ vorne
Namên sô getônen roup,
Dâz diu rede dar entouc
Nieman ze sagene.
Sî suochten ze Babilônje
Vaste unz an daz bürgetor.
Die heiden alle dô dâ vor
Wurden ertretet unde erslagen,
Daz man mac fürwâr sâgen
Daz der heiden wîtez lant
Von dem ase al erstanc
Diu freude undern Kristên wart.
Si kêrten in die heilige stât.
Wirne mohten in niht gekunden
Diu vil grôzen wunder,
Die Got tete durch sîniu Kint.
Man verhtes über den umberinc.
Dô Got sî tete sigehâft,
Dô zwi velte al diu heidenschaft.
Si versuochten sî niht mêre.
Sich breitte Gotes lêre.

Die Kristen ein Künec vorderten.
Gotes dienst sî ordenten.
Sî dienden Gote gewisse
Mit mettin und mit misse,
Mit almuosen unt mit gebete.
Von stete hin ze stete,
Von lande hin ze lande
Die Kristen mit gewalde
Ervâhtenz künecrîche.
Die heiden muosen entwîchen.
Dâz framte der starke Gotefrit
Wâ wart ê oder sît
Ie dehein man sô spaehe,
Dem ie sô vol geschache
Ze allen werlt êren.
Ze gnâden ist sîn sêle,
Als ich in nû sage.
Du zuo dem heiligen grabe

Rouwet sîn gebeine.
Sîn sêle ist saelec unt reine.

Extrait du poëme allemand d'Éraclius, par Otte.

Éd. de M. Massmann, déjà citée, pp. 9-10.

Sît wart daz lant aber vlorn
Ze Jerûsalem monec jâr.
Daz ist âne zwîvel wâr,
Also ichz vernomen hân.
Unz ez wider dô gewan
Ein herzoge hiez *Gotefrit*,
Der hiute dâ begraben lît,
Von dem wir gnuoc haeten ze sagen
Des sul wir aber nû gedagen,
Die nede, der ich hie began,
Verender; sô ich beste kan.

F.

Additions aux listes précédentes d'armes et de coursiers merveilleux ou poétiques.

(Voy. *Ph. Mouskés*, t. II, p. LXXXIX et suiv., particulièrement la p. CV; Le CHEV. AU CYGNE, t. IV de cette collection, p. XCVIII et suiv., et t. VII, p. XXVI et suiv. Les noms marqués d'un astérisque se trouvent déjà sur ces listes).

I. ARMES.

BREHUS (épée du géant) dans le roman de *la Chevalerie Ogier*, publié par M. Barrois, Paris, 1842, in-4°, p. 471 :

Et çaint l'espée à son flanc senestrois :
Galans le fist en l'ille des Persois;
Unques millor ne porta quens ne rois,
Inde et vermeil un des costés estoit

Et l'autre blans assés plus qe n'est nois :
Rice iert li brans, jà millor n'en verrois,
Corte fu bone, mais cele en valut trois ;
Espermentée fu jà par maintes fois
Des Sarrasins, ki tiènent putes lois,
Mil crestiens en a ocis li rois...

Calabrum, variante du nom de l'épée d'Arthur :

Calabrum ot çainte s'espée
Qui bien fu longe et bien fu lée ;
En l'île d'Avalon fu faite,
Qui la tint nue mult s'en haite.

Le Roux de Lincy, *le Roman de Brut*, t. II, pp. 41-42.

Dans le même roman de Brut, t. II, p. 88, on lit *Callibourc*. On peut rapprocher ce passage de celui-ci de Geoffroy de Montmouth, lib. VII, c. II, ed. Badii, 1507, in-4° : *Accinctus etiam* Caliburno *gladio optimo et in insula Avallonis fabricato*. Voy. *Calibourne*.

* Calibourne, nom gallique de l'épée d'Arthur, appelée par les trouvères *Escalibor*, *Escalidar*. Taliésin l'appelle la *grande épée du grand enchanteur* (*Mevyrian*, t. I, p. 72). Arthur l'avait reçue de son père Uter-à-la-tête-de-Dragon. M. de la Villemarqué, *Contes popul. des anciens Bretons*, Paris, 1842, t. I, p. 19. Voy. Calabrum et Escalibor.

Clotaire (épée de). Le moine de St-Denis, auteur de la vie de Dagobert, raconte en peu de mots, un fait qui semble encore un épisode de chanson de geste. Les Saxons, dit le bon moine, s'étant révoltés contre Clotaire, fils de Chilpéric, et quatrième successeur de Clovis, il les dompta complétement par ses armes, et fit périr tous les mâles de cette terre, dont la taille surpassait la longueur de l'épée qu'il portait dans le combat; il voulait que le souvenir, toujours vivant de cette épée sanglante, étouffât l'audace de leurs enfants.

* Courtain, Corte, épée d'Oger le Danois ou l'Ardennois [1], comme le prétend M. Barrois.

Puis çaint l'espée Brumadant le salvage ;
Cil qui le fist ot à non Escurable ;
Il n'en fist plus que celi e une autre :
Plus de vingt fois le fondi et ramasse,
Et en argent l'esméra trente-quatre.
Quant il ot fait, si fu mult avenable,
Puis l'empira par mervillous outrage ;
Il l'ensaia sur un pérom de marbre,

[1] M. P. Paris n'est pas de cette opinion sur laquelle il y a bien des choses à dire, quoique nous la regardions comme probable. Les vers suivants ne semblent pas favorables à M. Barrois, mais il répond qu'*outre-mer* est une corruption d'*outre-Meuse*. Préf. (in-4°), p. VII.

P. 147. Car trop dotoient le *Danois d'outre-mer*,
P. 148. Quant il véist le *Danois d'outre-mer*.

Qu'il le fendi del'un cief dusqu'en l'autre
Au resachier em brisa plaine palme;
Lors ot tel duel, por un poi que n'esrage.
Lors le regrete come frère fait l'autre.
« Tant mar i fustes, bone espée boutable!
Qui vos ara ben doit avoir barnage
Et en son cuer prouèche e vasselage...
Lors le rameure (*ramenre*), gentement la (*l'a*) refaite;
Corte avoit non et tot por cel afaire.

La Chevalerie Ogier, Paris, 1842, in-4°, p. 69.

Cortain goulouse, se il puet il l'ara.

Ibid., p. 78.

Caraheu dit à Oger :

Ogier, dist-il, je vos donroi m'espée,
Cortain la bone, qui tant est redotée,
Ne le donasse à parent ne à frère. »
Li bers la çaint qui l'a molt golosée,
N'a encor gaires que paor li fit tele
C'ainc n'ot si grant puis que nés fu de mère.

Ibid., p. 111.

(Ogier) trait a *Cortain* au pon d'or reluisant
Kalles s'enfuit quant voit sachier le brant...

Ibid., p. 456.

* Durandal. Dans les *Cortès de Jupiter*, pièce du poëte portugais Gil Vicente, qui vivait au XVI^e^ siècle, une vieille sorcière moresque est en possession d'un anneau, d'une coupe magique et de l'*épée de Roland*. Par l'ordre de Jupiter elle donne cette arme à Béatrice, fille du roi Emmanuel, laquelle venait d'épouser le duc de Savoie ou qui allait l'épouser. Tant que l'épée resterait au pouvoir de la princesse, celle-ci serait à l'abri de tout danger.

M. F. Michel (*Charlemagne*, p. 126) rapporte ce fragment d'une romance composée en Angleterre dans le courant du XII^e^ siècle :

Epée out a sun lez, od un point de cristal;
Unkes mielz ne trenchat *Curtein* ne *Durendal*...

Il cite ensuite ces vers de Raoul Tortaire qui vivait à la fin du XI^e^ siècle :

Ingreditur patrium gressu properante cubiclum,
Diripit a clavo clamque patris gladium;
Rutlandi *fuit iste, viri virtute potentis,*
Quem patruus magnus Karolus huic dederat.
Et Rutlandus *eo semper pugnare solebat,*
Millia pagani multa necans populi.

Cf. *Hist. de l'acad. roy. des Inscr.*, vol. XXI, in-4°, p. 141.

Dans le *roman d'Alixandres*, publié par M. H. Michelant, on trouve ces deux vers :

... Ains mius ne féri Costentins de Bretagne,
Ne cil de *Durendal* (*Roland*), qui fu niés Carlemaine.
Page 127.

Le poëme de *Roncisvals*, mis au jour par M. J.-L. Bourdillon, Paris, 1841, in-12, présente ces variantes :

P. 36. Ceint *Durandart* dont li poins fu dorez.
46. Ains i ferai grans cous de *Durendor*.
47. J ferai tant de *Durandal*, ma spée.
76. Li cons Rollant tint *Durendart* sanglente.
79. Tint *Durendart* dont li pons fu dorez.
103. Et *Durendart*, dont meint Turc ot oneis (*oucis* ou *occis*)

La Chanson des Saxons, t. II, p. 176 :

Salorez tint l'espée qi fu pers *Durandal*,
De le force méisme, d'un pois et d'un égal,
Ausi cler reluisant comme pierre de cristal.

* Escalibor. Richard Cœur-de-Lion découvrit, dit un chroniqueur, au fond d'un tombeau, l'épée merveilleuse d'Arthur. Il la retrempa, la dora, en garnit la croix de diamants, et réalisant la fiction qui la faisait toucher du pommeau à la Scandinavie et de la pointe aux colonnes d'Hercule, il la promena rayonnante d'un bout de l'occident à l'autre. De la Villemarqué, *Contes popul. des anc. Bretons*, t. I, p. 229. Il faut lire à la fin du second volume de ces *Contes*, p. 288, la note intitulée : *le Crampon de fer et l'épée.*

Dans le poëme d'*Arthour and Merlin*, Edinb., 1838, in-4°, p. 432, cette arme célèbre est appelée *Esclabor* :

With Esclabor *his swerd so gode.*

Forgerons. Chez les Bretons, les Gallois, les Irlandais et les montagnards de l'Écosse les nains qu'on désigne sous les différents noms de *Korr*, *Korrix*, *Korrigan*, *Kornandon*, *Gwazig-gan* (petit homme-génie) et de *Duz* ou lutin, passent pour très-habiles forgerons. Voir l'Introd. à Ph. Mouskés, t. II, p. CXXVIII.

Frise (épées de). Renommées chez les trouvères :

Portent (*les Grecs*) hiaumes d'acier et *espées de Frise.*
Roman d'Alixandres, p. 63, v. 23.

Le main met à l'espée *qui fu forgié en Frise.*
Ibid., p. 133, v. 7.

Fusberta (voy. Floberge). Le Tasse, dans son *Rinaldo*, raconte comment ce héros combattit le sarrasin Atlante et lui enleva sa puissante épée *Fusberta*. G. Ferrario, *Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavalleria*, t. II, p. 268; t. III, p. 243.

Godefroid (épée et éperons de) conservés à Jérusalem et qui servaient à faire des chevaliers du S^t^-Sépulcre. De Stochove, *Voyage du Levant*, Brux., 1650, in-4°, p. 368.

* Haute-clère et Aute-clère, épée d'Olivier. Le poëme de *Roncisvals* offre ces passages :

P. 73. Tint *Aute-clère*, sanglent en est l'acer.
P. 80. Tint *Haute-clère* qe mot forment ama.

C'est aussi l'épée d'Evax dans le poëme flamand des *Enfants de Limbourg.*

Maer Evax die stoute deghen
Worp er Hantecleer (Hautecleer) *jeghen, etc.*

L. Ph.-C. Vanden Bergh, *Roman van Heinric en Margriete van Limborch*, Leiden, 1846, t. I, p. 3-25.

Maer Evax di coene nam van hem een scone pert
Ente Hantecleer (Hautecleer) *dat goede swert.*

Ibid., p. 258.

Maer Evax, die stoute here,
Hi vacht met Hantecleer (Hautecleer) *soe, etc.*

Ibid., p. 262.

Einde slouch hem Antecleer (Autecleer) *boven, etc.*

Ib., p. 263.

Ende nam Hantecleer (Hautecleer) *siin swert.*

Ib., p. 322, etc., etc.

Hildegrein, la bonne armure de Théodoric dans la *Cour d'Attila (Etzels Hofhaltung).*

Hydeuse, épée de Hue de Tabarie, dans le roman de *Baudouin de Sebourc.* Voy. Ideuse, *Monuments*, etc., t. IV, p. cvi.

* Joyeuse, épée de Charlemagne :

Puis çaint *Joiose*, au pon d'or entaillé.

La Chevalerie Ogier, Paris, 1842, in 4°, p. 72.

Ceinte ot *Joiose*, onqes ne fu sa per :
Qi chascun jor la vousist esgarder
Mainte color i véist remuer,
Assez savons de la lance parler,
Dont nostre sire le sofri à navrer.
Karlles en ot la pointe fait garder;
En l'orepont la fist bien séeler :
Por ces reliqes, q'el pont fist enfermer,
La fist *Joiose* Karllemaine apeler,
Baron franzois, ne l'devez oblier,

Ce fu l'enseigne de *Monjoie* escrier;
Por ce n'es puet nulle gent contrester.

Roncisvals, p. 111.

Tantost a traist *Joose* qi giete grans clartez.

La Chanson des Saxons, t. II, p. 82.

Lance saignante du Graal. Voir p. LXXXIII de l'Introduction du présent volume.

Mater, épieu de Baligant.

Prist son espié, q'il apela *Mater*,
L'auste (l'anste) fu grosse, ne vos sai deviser,
Car sol le fer ne puet un hon porter.

Roncisvals, p. 125.

Li amirals chevauche par le champ,
Porte *Mater*, son roit (*roide*) espi tranchant.

Ibid., p. 141.

* Murgalie ou Murglaie, épée de Cornumarant, dans notre poëme, v. 16830, 16853.

Ce nom ressemble à ceux de *Murgalanz* et *Murgalez*, personnages de la *Chanson des Saxons*, t. I, p. 11 :

A tant ès 1 paien qui ot non *Murgalanz*.

Ib., p. 14 :

.. *Murgalez* du règne d'Alfanie.

Ib., p. 161 :

.... Le saisne *Murgalant*,
Rois estoit d'Aufémie, qi sist lez orient.

Le *Mervino* nous offre *Murgalante*, soudan de Damas. G. Ferrario, *Storia ed analisi, etc.*, t. III, p. 323.

Pierres a aiguiser. Le chant mythologique breton, intitulé *les Séries*, nous apprend qu'il y *a quatre pierres à aiguiser de Merlin, qui aiguisent les épées rapides*. Ces quatre pierres se réduisent à une seule dans les traditions galloises, qui les mettent au nombre des treize talismans dout Merzin fit présent aux Bretons. « Cette pierre, disent-elles, vint en héritage à Tidno » Tedgled, fils de Jud-Hael, chef armoricain. Il suffisait d'y passer légèrement les épées des » braves, pour qu'elles coupassent même l'acier; mais loin d'aiguiser celles des lâches, elle » les réduisait immédiatement en poussière. De plus, quiconque était blessé par la lame qu'elle » avait aiguisée, mourait aussitôt. » De la Villemarqué, *Chants popul. de la Bret.*, 4e éd., 1846, t. I, pp. 5, 17 et 18. Jones, *Bardic Museum*, n° 47.

Précieuse, Préciose, épée de Baligant.

L'espée ceint, dont li pons reluist cler;
Per son orguel li volst un nom trover :
Por la Charllon, dont il oï parler,

La soie fist *Préciose* apeler,
Ce est l'enseigne, en bataille chanper.
Roncisvals, p. 125.

Dans la *Chanson de Roland*, publiée par M. Fr. Michel, Amboire d'Olufierne porte l'enseigne de Baligant nommée *Précieuse*. Voy. note sur le v. 3860.

Prywen, bouclier d'Artus. Geoffr. de Montmouth, lib. II, c. II : *Humeris quoque suis clypeum vocabulo* Prywen, *in quo imago sanctae Mariae Dei genitricis impicta.... Lancea dextram suam decorat quae nomine* Ron *vocabatur : haec erat ardua, lataque lancea, cladibus apta...*

Ragn. Dans un alphabet runique scandinave on lit : « *Ragn* est le plus prompt des glaives. » A.-F. Ozanam, *les Germains avant le christianisme*, Paris, 1847; in-8°, p. 415.

* Ron. Voy. Prywen.

* Sarrasine, épée de Brunamont :

Brunamons traist *Sarrasine* l'espée,
Il n'ot si bone des qu'au la mer bétie (*de Bétique ?*)
La Chevalerie Ogier, p. 116.

S'espée esgarde, *Sarrasine* la bele.
Ibid., p. 125.

Snyrtir, nom de l'épée de Biarcon. *Saxo gr.*, éd. de Muller et de Welschow., Hauniae, t. I, p. 103; plus haut il l'appelle *Lövi*. Voy. notre t. I^er^, p. cviii. Mais ce n'est pas une contradiction; *Snertir* (de *Snerra*, combat) est, selon l'*Edda* de Snorron, l'appellation poétique d'un glaive; seulement Saxo en fait un nom propre; *Lövi*, dont nous avons déjà parlé, en islandais *Laufi*, de *Lauf*, feuille d'arbre. Saxo, ib., t. I, p. 87.

L'éditeur de l'*Hist. d'Islande* de Froda, dit dans son *Lexicon vocum antiq.*, vocibus Vapn et Vopn, *arma* : « Erant autem apud veteres tria armorum genera, *Skotvapn*, *Hoggvapn* et *Lagvapn*. A *Vopn* est *Vopnbaer*, quod vis armorum genus, quod portari potest : ut *Vopnbaert Sverd*, gladius portabilis, seu non tam gravis, quin gestans portare possit; alias gladius defensioni aptus. » *Frodae, filii Arii Thargilsis lib. hist. de Islandia cum Andr. Bussaei vers. lat.* Hafniae, 1744, in-4°.

* Véland, le célèbre armurier. Voy. H. Schreiber, *Taschenbuch für Gesch. und Alterthum in Sud-Deutschland*, Freib., 1840, 11^ste^ Jahrg., p. 67-152 : *Die metalringe der Kelten als Schmuck ung Geld*; III^de^ Jahrg., 1841, Nachtr., pp. 481-408.

Vénérat, casque de Roland, dans le poëme allemand du prêtre Chuonrat. Cf. Francisque Michel, *la Chanson de Roland*, Paris, 1837, in-8°, p. 290.

Verte épée. Le *Chevalier de la verte épée* était un des surnoms d'Amadis. Ce paladin portait celui de *beau ténébreux*, à la cour de Lisvard, roi de la Grande-Bretagne, lorsque le fils du roi Ganor y apporta une épée magnifique, dont un côté de la lame brillait du feu le plus vif à travers le fourreau transparent qui la renfermait, et qui ne pouvait être tirée que par le plus loyal serviteur des dames. Ce fut Amadis qui mit à fin cette aventure.

Vespasien (épée de). Mathieu d'Edesse dit que Godefroid portait à l'assaut de Jérusalem l'épée de Vespasien, qui servit, pour la troisième fois, à la destruction de cette cité. Aucun des historiens latins ne mentionne cette circonstance. Michaud, t. I, p. 405, *note*.

II. Chevaux.

Alérion, cheval d'Aspiros. *Alixandres*, éd. de M. Michelant, p. 28 :

Aspiros d'Escalite sist en *Alérion*.

M. Michelant n'écrit point ce nom par une majuscule.

Antigone ou Antigonus (cheval d').

Antigonum apiele qui fu (nés) de Soraille.
« Vus irés el mesage, sor cel cheval d'Arcage (*Arcade, Arcadie ?*)
» Qui plus voit de roñdoñ qu'espriviers après quaille;
» N'a plus isnel ceval desi en Cornuaille. »

Aubain, surnom du cheval d'Alexandre :

Alixándrés monta li destrier castelain
Il estoit trestous blans, por çou claiment *Aubain*.
Michélant, *Alixándres*, p. 414.

Aude (mulle de la belle).

Et ma nièce Aude, qi tant a cler le vis,
Chevauchera le mul qui fu Claris;
Desoz Baulande en un ost le conquis,
Le Sarazin à m'espée en ócis :
Li muls est blañs plus qe n'est flor de lis
Roncisvals, p. 162.

Et Aude sist sur le murl (*sic*) de Surie.
Ibid.

Baiart. Voy. Vairon.

Barack, jument du prophète Mahomet.

Béart d'Oliferne, cheval de Bélias. *Alixandres*, p. 29 :

Sor *Béart d'Oliferne* sist armés Bélias.

Béart semble une altération de *Bayard*, cheval de couleur baï.

Béart de Tyr, cheval d'Ariste de Balestre. *Alixandres*, p. 109 :

Aristes de Balestres sist sor Béart *de Tyr*.

* Beiffror, cheval d'Oger le Danois, dans le roman italien d'*Uggieri il Danese*. Voy. Broiefort.

Blanc (cheval) des prairies de l'Amérique méridionale et dont la légende est répandue chez les Têtes-Plates, les Pieds-Noirs et toutes les tribus indiennes de cette contrée. Il a des ailes

invisibles et ne laisse pas d'empreinte sur l'herbe ni même sur la molle argile. Il ne vieillit pas. On le voit à la tête des troupeaux sauvages qu'il guide comme un chef ses guerriers. Les devins disent que c'est un esprit, un manitou. Sa forme est incomparable. Il jette du feu par les naseaux et éclaire les nuits par sa blancheur éblouissante, dont la neige qui couvre les pics des Montagnes Rocheuses, n'approche aucunement. *Revue britann.*, mai 1847, Brux., pp. 635-643.

Blancemaille, coursier de Salatin. *Alixandres*, p. 41 :

Salatins vint armés sor liart (*cheval de couleur noire ou brune*) *Blancemaille*.

Blanchard d'Alier, un des coursiers de Charlemagne :

Se siut li rois sor *Blanchart d'Alier*.

La Chevalerie Ogier, in-4°, p. 155.

Voir plus haut une note sur *Alexandre d'Alier*.

Boniface, cheval de *Dans Clins*, dans le roman d'*Alixandres*, publié par M. Michelant, p. 309 :

Quant dans Clins l'ot véu, si broce Boniface.
P. 226 : Dans Clains point *Boniface* qui mult tos se remue.

Boymont, cheval de Rudiger, dans le poëme intitulé *Die Klage*, édit. de MM. J. de Lassberg et O.-T.-H. Schönhuth, Tübingen, 1839, in-12. pp. XLVI et 110 :

Rodegers ors *Boymont*.

Brehus (le cheval de).

La sele iert mise el bauçant arabi ;
Bons fu li frains, si vint d'Amoravis :
Fées le fisent en l'ille Caldéys ;
Les riesnes furent de soie de Sardis ;
La chievetaille de vingt cordons eslis
A fil d'argent, ben fait (*et*) tresgéys ;
Enmi le front ot un esmal assis,
Fait à sanllant del cief d'une perdris,
En son les resnes ot un pomel petit
D'un cier poisson c'on apelle Clarvis ;
Plus rice frain n'ot rois n'empiréis.

La Chevalerie Ogier, p. 472.

Brillador ou Bride-d'or. Voy. Frontin.

* Broiefort. Voy. *Beiffror*, cheval d'Oger le Danois, lequel avait appartenu au sarrasin Brunamont.

On li amaine *Broiefort* enselé ;
De tel ceval n'oïstes mais parler :
Jouènes polains quatre dens ot jetés ;
Il fu tout noirs, s'ot le front estelé (*étoilé*),
La jambe est plate, si ot le pié copé ;

Jà por montaigne ne l' convera suer,
Por trois jors corre, ne l'estuet arester,
Ne l'enbatront li flanc ne li costé.

La Chevalerie Ogier de Danemarche, Paris, 1842, in-4°, p. 100. Cf. pp. 115, 224, 225, 227, 235, 345, 376, 428, 435, 445, 463, 464, 484, 489, 498.

Bucéphale. Voici la description qu'en fait Lambert Li Cort, *Alixandres*, éd. de M. Michelant, pp. 10 et 11 :

C'est une fière beste, ains tele ne vit-on,
Féleneske et hydeuse, ceval l'apele-on.
En 1 jour fustes né (*Alexandre*), ensi com nous quidon,
La roïne d'Egipte l'envoia Phelipon.
Assés de peu de gent, petitet et féon [1];
Or mès en tout le mont ceval ici félon.
Onquès nus hom ne vit beste de sa façon;
Le costes a bauçans [2] et fauve le crépon,
La ceue paonnacé, faite par devison;
Si a teste de bouc et s'a jous [3] de lion,
Et s'a ous [4] de cheval, s'a *Bucifal* à non.

Le vieil auteur allemand d'un poëme d'*Alexandre*, mis en lumière par M. Massmann, le prêtre Lamprecht, dit quelque part (*Denkmaeler deutscher Sprache und Literatur*, München, 1828, in-8°, t. I (le seul qui ait paru), p. 40) :

Uf Bucifale *er reit*
Nje man ne bescreit
Dichein ros also gut.

Et plus bas, p. 43 :

Sin ros Bucifale
Unde sine kunjncliche wat,
Die eine also wol stat,
Di gebich dir zeigen
Unde swere dir mit eiden,
Daz nje nehein man
Bezzer ros ne gwan
Noh bezzere wafen.

Capalu, destrier de Godefroid de Bouillon dans une version du *Chevalier au Cygne* que contient le manuscrit du *British Museum*, *King's library*, 16 Evm, fol. cccxx.

Quant le roy Godeffroy ot son corpz adoubé,
Capalu, son destrier, lui a-l'en admené.

[1] Même expression que notre *faon*.
[2] Tirant sur le roux.
[3] Variante *iex*.
[4] Variante *et cors*.

Fr. Michel, *Charlemagne, an anglo-norman poem.*, London, 1836, in-18, p. LIII.

ÉTIENNE (St-). Le jour de la fête de ce saint, le 26 décembre, on observait jadis, dans le Nord, plusieurs pratiques à l'égard des chevaux. Généralement on les saignait pour les préserver de maladie pendant toute l'année.

Mox sequitur Stephani festum, quo quisque cavallos
In campo exercet cursu saltuque volucri,
Dum fluat e toto fessorum corpore sudor,
Adque fabros ductis mandant pertundere venam.
Scilicet hoc prodesse ferunt hac luce peractum,
Ne morbis ullis illo tententur in anno;
Cornipedum Stephanus cui curam gesserit unquam.

Regni papistici lib. IV, p. 132.

Altera superstitio est quod in festo S. Stephani equos exerceant, donec toto corpore sudent; postea ad fabros ducant, qui equis venam pertundant, rati tales equos anno proximo mori non posse. Joach. Hildebrandi *de Diebus festis libellus*, § 8, p. 333.

Stephano protomartyri dicatus (dies) phlebetomio innuitur, quod equis hoc die venas incidere soleant, ut a morbis totum annum liberi evadant. Olaus Magnus, *Fasti danici*, lib. II, c. IX, p. 110. — G. Soane, *New curiosity of Literature.* London, 1847, in-8°, t. II, pp. 314-315.

* FÉRANT. Le passage suivant, tiré de la *Chanson des Saxons*, t. II, pp. 158, confirme que ce nom de cheval venait de la couleur gris de fer. Un saxon crie à Charlemagne pour le braver, *Où es-tu, vielz ferrant?* c'est-à-dire, *vieux grison.*

FERANT DE LIAIRE, cheval d'Eménidus. *Alixandres*, p. 31 :

Eménidus séoit sor *Ferrant de Liaire.*

FLORI, cheval de guerre de Charlemagne : la *Chanson des Saxons :*

T. I, p. 251. Et vos fussiez monté sur *Flori* le corsier.
253. Galope le cheval *Flori* les sauz menus.
T. II, p. 23. Lors a brochié *Flori*, où molt ot de bonté.
258. Il a brochié *Flori*, son destrier espanois.
260. D'autre part à la rive l'a *Floriz* arivez.

FRONTIN, cheval de Roger. Dans la deuxième partie de Don Quichotte, ch. XL, on lit : « Je » voudrais savoir, dame Doloride, dit Sancho, quel nom a ce cheval? — Quel nom? répondit » la Doloride; ce c'est pas le nom du cheval de Bellerophon qui s'appelait PÉGASE, ni le nom de » celui d'Alexandre-le-Grand, appelé *Bucéphale*, ni le nom de celui de Roland furieux qui avait » nom *Brillador*. Il ne se nomme pas davantage *Bayard*, comme le cheval de Renaud de Mon- » tauban, ni *Frontin*, comme celui de Roger, ni *Bootes*, ni *Pirithoüs*, comme on dit que s'ap- » pellent les chevaux du soleil; enfin il ne se nomme pas non plus *Orelia*, comme le cheval » que montait l'infortuné Rodrigue, dernier roi des Goths, à la bataille où il perdit la vie et » son royaume. »

* Fust (cheval de).

Il avoit I cheval de fust,
D'un fust que l'en Venus apele,
De ce méismes est la sele...
. . . . . .
Li philozophes devala
Sus des degrez et tant ala
Qu'à son cheval vint tout suant,
De monter s'ala essaiant
Et tant fist et tant le quosta
Qu'à grandes paines i monta
Adont fist ce dont il est duis,
Car el cheval est ses déduis
Et pour ce miex s'è atorna;
Une cheville adont torna
Qui el col du cheval est mise,
Et li chevox ot pluz tost prise
Sa voie qu'oisiasc ne volast.
. . . . . .
Mais or vous voeil dire comment
Ceste nigromance est si gente;
Li philosophes qui s'entente
Metoit molt ès choses soutilles
J ot mises IIIJ chevilles
Que por nigromonce avoit faites,
Et si soutivement estraites
Que se ne fust par aventure,
Nus hom n'i connéust jointure.
El col fu mise la premiëre
Et l'autre en la crupe derrière;
L'autre cheville el flanc senestre
Et le quarte refu el destre, etc.

Ad. Keller, *Du cheval de Fust*, *Romvart*, 1843, in-8°, pp. 113, 116, 117.

Garamon, cheval de Grandoine, dans le poëme de *Roncisvals*, p. 76 :

Ez vos Grandoine brochant à esperon,
De Capadoce tenoit la région,
Sist el destrier, l'apeloit *Garamon*.

Gardiien, cheval bai, mentionné dans le roman d'*Alixandres*, p. 195 :

Eménidus li fait délivrer le diestrier,
Le bon bai *Gardiien* qui a le cors légier.

Gascon, nom générique devenu nom propre. Cheval du roi Mariellë, dans le même poëme, p. 87 :

Ez-vos Mariellë, brochant à esperon,
Sor un cheval, q'on apelle *Gascon*.

Grande jument (la) de Gargantua dans Rabelais. MM. Esmangart et Éloi Johanneau, poussant à l'extrémité leur système d'interprétation, croient fermement que le curé de Meudon a voulu désigner ainsi *Diane de Poitiers*. D'autres veulent que ce soit *Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes*, dite, avant son mariage, mademoiselle de Heillé, et maîtresse de François Ier (édition de M. de l'Aulnaye, Paris, 1823, t. III, p. 86). L'aimable comparaison d'une femme gracieuse et jolie et d'une bête monstrueuse, envoyée des pays d'Afrique, grande comme six oriflans, ayant les pieds fendus en doigts comme le cheval de Jules César, les oreilles pendantes comme les chèvres de Languegnoth et une petite corne au c..! (*Gargantua*, liv. 1, c. 16.)

On peut citer encore le chapitre XII du même livre et intitulé : *Des chevaulx factices de Gargantua*, c'est-à-dire de ses chevaux de bois et qu'il appelait son *genêt*, son *guildin*, son *lavedan*, son *traquenard*, mots sur lesquels nous renvoyons au commentaire de MM. Esmangart et Johanneau, t. I, p. 242.

Au surplus Voltaire, malgré tout son scepticisme, admet que le fonds du roman grotesque de Rabelais est historique. Éd. Desoer, t. VIII, p. 792.

* Gringolette. W.-S.-A. Jonckbloet, *Roman van Walewein*, Leiden, 1846, in-8°, t. I, p. 7 :

Brochtemen hem Gringolette *voren.*

P. 13 :

Hi ende Gringolet *syn wrene, etc., etc.*

Hemema, jument nommée dans le roman d'Antar.

Liart (cheval de couleur noire ou brune) de Castille, destrier de Darius. *Alixandres*, p. 245.

* Laïla et Lulu, juments de Lady Stanhope (voy. t. IV, p. cxvii).

M. Gérard de Nerval ne parle que d'un seul cheval. Lady Stanhope qui vivait, dit-il, dans le pays des Druses, et qui peu à peu s'était infatuée de leurs idées, avait, dans sa cour, un cheval tout préparé pour le *Mohdi*, nouvelle incarnation de Hackem, personnage apocalyptique qu'elle espérait ou feignait d'espérer d'accompagner dans son triomphe. On sait que ce vœu a été déçu; cependant, le cheval futur de *Mohdi*, qui porte sur le dos une selle naturelle formée par des replis de la peau, existe encore et a été racheté par un des cheiks druses. *Scènes de la vie orientale. — Revue des deux mondes*, 15 août 1847, Brux., pp. 455-456.

Lorie (cheval de), destrier de Lincanor. *Alixandres*, p. 180 :

Lincanors point et broce le *ceval de Lorie*,
Et il li va plus tos qu'espriviers de Salie.

Ailleurs *Sulie*.

March ap Meirchion (cheval, fils de cheval), nom du coursier de Biberom, dieu celtique de la guerre. *An Essay on the Neodruidic-Heresy in Britannia*. London, 1838, in-4°, p. 109.

Marin (cheval). Le cheval de mer figure dans les traditions bretonnes; il est aussi blanc que la neige brillante, il porte au front des cornes d'argent, l'eau bouillonne sous lui au feu du tonnerre de ses naseaux. De la Villemarqué, *Chants pop. de la Bret.*, prédict. de Gwenc'hlan; 4e éd. t. I, p. 33.

Marmoris, cheval de Valdebron, héros sarrasin, dans le poëme de *Roncisvals*, p. 74 :

Sist el destrier qi *Marmoris* ot nom.

* Morel, cheval de Nayme de Bavière, dans le roman d'Agolant :

Et *Morel* a la nuit son fren rongié.
Morel, dist Naymes, de toi ai grant pitié, etc.

I. Bekker, *Fierabras*, p. lviii.

Cf. P. Paris, *Mém. de Villehardoin*, p. 333.

Morel d'Alcasis, d'Alquissis, d'Arquassis, cheval de Macabrez dans un fragment de poëme publié par M. Massmann à la suite de *Partonopeus und Melior*, Berlin, 1847, in-8°, pp. 187 et 194.

Un conte des *Gesta Romanorum*, en prose allemande, lequel manque dans le texte latin, éd. de Graesse, t. II, p. 208 (53), est intitulé : *Von einem Swarzen Rosse.*

Muzare, Mutzere, vieux allemand, espèce de cheval. Stricker, pp. 13, 28.

Orelia. Voy. Frontin.

Parpaglione, le bon cheval d'Oger, lequel vomissait par les naseaux des torrents de flamme. *Uggieri il Danese;* G. Ferrario, *Storia ed analisi*, etc., t. III, p. 319. Voy. Papillon, *Monuments*, t. IV, p. cxxv.

Passeroun, cheval-fée. M. A. Pichot (*le Perroquet de Walter Scott*, Paris, 1831, 2 vol. in-8°, t. I, pp. 231-423), a raconté l'histoire de ce quadrupède, basée sur un passage de Gervais de Tilbury.

Plantamour, Plantamor (c'est-à-dire *planté d'amour*, cheval favori, fort affectionné), destrier de Cornumarant, roi de Jérusalem, dans le poëme que nous publions, v. 13261, 13587, 16777, 17336. Le trouvère l'estime *mille besans.*

Puzat, cheval de Guillaume au Court-nez, dans *Willehalm.*

Saut-perdu, cheval du saxon Hertu :

Rois fu des Saisnes, si ot à non Hertu....
Li rois venoit devant les saus-menus,
Sur un ceval qui ot non *Saut-perdu.*

La Chevalerie Ogier, p. 518.

* Scheminc, Scheming, Skimming, cheval de Wittich ou Widrik, dans le poëme de la *Bataille de Ravennes*, et de Théodoric dans le *Grand jardin de Roses (Der grossen Rosengarten).*

Séraphin, coursier du comte de Godres, dans le roman *d'Alixandres*, p. 227 :

A tant ès vus le conte qui sist sor *Séraphin*
I destrier de Castiele, corant d'outre-marin.

Un peu plus bas le même cheval est appelé Serafoi, p. 228 :

A tant ès vus le prince qui s'ist sor *Sérafoi*,
I destrier de Castiele qui est de grant desroi.

Sor (le) de Tabarie, cheval d'Antigone. *Alixandres*, p. 309.

Tardis, coursier du comte Raimbaut :

Li cons Rembauz fu chevalliers hardis,
Sist el cheval l'on apelle *Tardis*.
Plus pooit cosre par puis et par lairis
Qe li Rollant, qi ot nom *Vélantis*,
Q'en Renchivals fu desoz lui ocis.

Roncisvals, p. 136.

Vairon, cheval de combat de Baudouin, neveu de Charlemagne, dans la *Chanson des Saxons*.

T. II, p. 13. Tantost est de *Vairon* à terre descendu.
25. Il choisirent *Vairon* qu'est joste la ramée.
69. Qant Baudoins l'antant, par po n'est forsenez,
Il a brochié *Vairon* par andox les costes.
142. Des esperons à or brocha tantost *Vairon*.
144. *Vairon* ont craventé, Baudoins en descent.

Dans un passage du même poëme, t. II, p. 15, le coursier de Baudouin est appelé *Baiart* :

A force *Baiart* broche des esperons. des piez.

C'est que *Vairon* était une espèce d'adjectif emprunté à la couleur de l'animal de même que *Baiart*.

Joiffroi d'Angiou le *Vairet* (autre MS. : Vairon) afile.
On soloit dire en France n'avoit tel.

La Chevalerie Ogier, p. 101.

* Vieillantin. On a prétendu découvrir dans les anciennes chansons de geste allemandes et flamandes le véritable nom de ce célèbre coursier de Roland.

Le *Ruolandes Liet*, publié par M. G. Grimm, Gott., 1838, in-8°, p. 198, l'appelle *Velentich*, Stricker, 726, *Valentich*, le *Codex* Sizel., *Falerich*; le MS. palatin, 68ª des *Quatre fils Aymon*, en allemand, *Volatin*, et Wolfram d'Esschenbach, dans son *Guillaume d'Orange*, *Volatin*, *Valatin*, *Valantin*.

Or, ces versions sont des imitations d'originaux français. Il semble donc plus naturel de remonter aux plus anciennes chansons de geste écrites en cette langue et de consulter avant tout la *Chanson de Roland* de M. Francisque Michel où, pp. 45, 79, 82, 84, il est appelé *Viellantif*, mot qui semble s'expliquer par le *Velantis* et *Vélantif* du *Roncisvals* de M. Bourdillon, ainsi que par le *Vielanti* et le *Viousanti* de Ph. Mouskés (Intr., t. II, p. cxix). Nous avons traduit cette appellation par *Vieil ancien*, pléonasme qui se retrouve dans *Vielle ancisserie* et dont nous avons offert d'autres exemples. Il peut sembler singulier de faire un mérite à un cheval de sa vieillesse, mais il s'agit ici d'un cheval surnaturel qui n'est pas, comme les animaux de son espèce, soumis aux lois du temps. Peut-être que le *Velentich* et le *Valentich* allemand n'est qu'une corruption de cette assocation hybride : *Viel antik*. Nous avons aussi proposé *Vieux géant*, et sans attacher trop d'importance à cette interprétation, nous avouons que nous la jugeons au moins spécieuse.

L'idée de vaillance a succédé plus tard à celle d'*antiquité* et *Vielantin* est devenu *Valenti* dans *Ferabras*, ailleurs *Vaillantin*, et dans le Pulci et le Boiajordo *Vegliantino*. Panizzi, t. II, p. 195.

Wasil, cheval nommé dans le roman d'Antar.

G.

Testimonia varia de Godefrido Bullonieusi.

Ex Radulphi Cadomensis *Tancredo*, apud Martenii *Thes. anecd.*, t. III, ch. 121.

Igitur clariores famae [1], a quibus alii, non qui ab aliquibus, martiatica receperunt, hi fuerunt : Dux *Godefridus*, senis Eustachii, Boloniae comitis filius, cui dignitatem ducis nomenque *Bullio*, idem qui eum miserat, dederat. Est autem Bullio in Lotharii regno oppidum, adjacentis caput ducatus, a duce avunculo Godefrido sene juniori relictum. Junioris hujus nobilitas multis polluit virtutibus cumulata, cum saecularibus, cum divinis. Divinis, largitate in pauperes, erga delinquentes misericordia; porro humilitate, mansuetudine, sobrietate, justitia, castitate insignis, *potius monachorum lux, quam militum dux emicabat*. Nec minus tamen ea quae saeculi sunt, noverat tractare, praeliari, ordinare acies, armis ecclesiam propagare. Primus aut in primis ferire hostem adolescens didicit, juvenis assuevit, senex non destitit. Adeo belligeri comitis et comitissae religiosissimae filius, ut etiam ab aemulo conspectus, audire mereretur : ad belli studium, ecce pater; circa Dei cultum, ecce mater. His ducem praeditum moribus innumeri bellatores ad praedictae urbis (Niceae) moenia primum prosecuti sunt obsessorem. Godefridi Laudes.

Ibid., col. 132 :

Dux *Godefridus*, homo totus bellique Deique,
Cujus non fervor, non vires, non animosus
Spiritus Hectoreis cessit, sed praefuit armis...

(Ex Gilonis Parisi *De expeditione hierosolymitana*, libr. II, *ibid.*, fol. 227.)[1]

Et fugit ad pontem *(Antiochiae)* calcans *dux Bullicus* hostem. Ejusdem vis portentosa.
Occupat ingressum pontis, prohibetque regressum.
Ense cruentato, populo graviter superato;

[1] *Clarioris famae* ou *Clariores fama*.

Ira, locus, gladius pugnant; vim quodque duci dat.
Haec animos firmat, hic impedit, ille trucidat.

Dux, spes nostrorum, Turcis confusio, luctus,
Truncat equos, equites, recipitque cadavera fluctus.
Quod non de Tydeo legitur, nec de Capaneo,
Quod non Æacides, non Hector, non Diomedes,
Dux potuit : neque nos latuit res digna relatu.
Mole sua terrens proceres, multoque paratu
Dirus Arabs, gladium volvens radiante rotatu,
Praecipiti portatus equo celerique volatu,
Constitit ante ducem; putat hanc extinguere lucem,
Et super invictum caput altius erigit ictum,
Praecavet iratus dux, stat clypeo replicatus.
Mosque coruscantem gladium levat et ferit hostem,
Os, caput illidit, vitalia tota cecidit,
Spargit et arvinam rumpit cum pectore spinam.
Sic homo truncatus cadit in duo dimidiatus,
Atque super scutum partes in mille minutum,
Pars cecidit, pars haeret equo, trahiturque supina,
Estque sui moderator equi non justa rapina.
Jesu sic uno fit magna nec una ruina.

(*Ib.*, col. 248 :)

Hic etiam dux ille ducum stabat *Godefridus*.

II.

Échecs (voy. p. XLVIII).

Un des hommes les plus profondément versés dans la connaissance des choses littéraires du moyen âge, M. H.-F. Massman est auteur d'un ouvrage aussi piquant qu'instructif et intitulé : *Geschichte der mittelalterlichen Vorzugsweise des Deutschen Schachspieles. Nebst vollständiger und fortlaufender Literatur des Spieles, sowie Abbildungen und Registern.* Quedlinburg und Leipzig, Basse, 1839, in-8° de 224 pages avec XIV planches.

M. Massmann a tiré un grand parti des poëtes latins et allemands et n'a laissé qu'à glaner à ceux qui viendront après lui.

En des vers romans que nous avons cités (p. XLVIII) sur les échecs, on trouve le mot *aufin* qui est rendu par *alficus* et *alfenus* dans de vieux vers latins : l'*aufin* devait être notre *fou* :

Tertius *alficus*, custos regalis, habetur.
(P. 128.)
Oblique salit *alfinus*.
(P. 131.)

I.

Pigeons messagers (voy. p. CXXII).

Pline le naturaliste s'exprime ainsi, lib. X, 24 : « Cecinna Volaterranus, equestris ordinis » quadrigarum dominus, comprehensas hirundines in urbem secum auferens, victoriae nun- » tias amicis mittebat in eundem nidum remeantes, illito victoriae colore. » Ici des hirondelles sont substituées à des pigeons : voilà tout.

Malatêrra, dans la collection de Muratori, *Scriptores* VI, 370, offre ce passage : « Moris » Saracenis est ut columbas frumento et melle infuso domi nutrientes, cum aliquorsum longius » disgrediuntur, masculos sportulis inclusos secum ferant, ut, cum aliquid novi fortuna illis » administraverit, quod domi scitum velint, chartulis (*chartulae*) eventus suos notantes » collo avis, vel certe sub ala suspendantur. Avibus dimissis per aera familiae domi sollicitae » uterum prospere erga peregrinos amicos omnia agantur, notificare accelerant. Avicula » enim dulcedine grani melliti, quam domi gustare saepius assueverat, illecta, reditum » accelerat, chartulas morem suum scientibus repraesentat. »

Cf. Sir Elias Davies Witt, *The pigeon post. — Die Tauben-Post*, übersetzt von J.-E. M....., U..... g. Augsbourg, Bäumer, 1831, in-8°, et l'ouvrage de M. Massmann qu'on vient de citer, p. 1, notes.

LE

CHEVALIER AU CYGNE.

(SUITE.)

GODEFROID DE BOUILLON.

GODEFROID DE BOUILLON.

Enssy remest Ydain o lui sy troy enfant, — Folio 53 r°.
Witasse, Bauduin, Godefroy, le vaillant.
Bien furent doctrinet, boin furent et sachant; — Éducation des fils d'Ide de Boulogne.
Et se fisent amer dou petit et dou grant.
Tout iij furent ensamble, tout adiés en estant,
Compaignon et amy et frère souffissant.
Des tables, des eschiés se vont bien doctrinant, — Jeux des tables, des échecs et de la paume.

3483 *Des tables, des eschiés;* l'auteur du *Roman du comte de Poitiers* fait du jeu des échecs celui des sages et des vieillards; p. 57 :

Li un juent à l'escrenier....
Li vieil et li sage à *escés.*

Noblement le faisoit et vestir et couchier;
Comme le sien enfant déduire et enseigner;
Et li faisoit apprendre le jeu de l'esquiquier.
Des tablez et des dés savoit bien le mestier :
Li sires li aprend de bien poindre j coursier.
T. I, p. 39.

Voy. Ph. Mouskés, t. II, pp. 838-839, et *Bibliotheca Shahiludii.— Bibliothèque du jeu des échecs. — Bibliothek des Schachspiels. — Alphabetisch geordnetes Verzeichniss aller Werke, die ueber das Schachspiel in Druck erschienen sind.* Zu sammengestellt von Eduard-Maria Oettinger; Leipzig, Wilh. Engelmann, 1844, in-8°, de 49 pp. (Cf. le *Biblioph. belge*, t. I, pp. 195-96.) Du Cange, sur Joinville, *Coll. de mém.*, de 1785, t. I, p. 246; t. II, p. 185. Bauduin de Sebourc fut élevé comme Godefroid de Bouillon et ses frères :

Si l'on en croit un vieux chroniqueur, Richer, moine de Sénones, le jeu des échecs n'aurait pas été étranger à de graves événements : la brouillerie de Ferrand, comte de Flandre, avec sa femme, cousine de Philippe-Auguste, roi de France, n'aurait pas eu d'autre cause qu'un *échec et mat*; et la bataille de Bouvines, où le comte fut fait prisonnier, remonterait à la même origine. « Erat » quidam comes in Flandria, Ferrandus nomine, » qui uxorem suam, quae erat regis Franciae con- » sobrina, quam *pro ludo scaccorum*, quo cum

Et dou jeu de le paume se vont moult délitant.
Ly cuers d'Ydain s'en va forment esjoïssant :
Folio 53 v°. Moult volentiers les voit ensamble esbaniant,
Et les duist douchement, et lez va enseignant.
« Enfant, dist la ducoise, or oyés mon samblant :
Vous venés d'une jeste de miracle poissant,
Dou chevalier au Chine, fil au roy Oriant :
V Roys, une royne sont vo apiertenant.
Or voelliés resambler vo lignage vaillant :
Soyés large et courtois, débonnaire et saçant;
Donnés as povres gens; soyés dieux aourant,
Le sierviche de Dieu volontiers escoutant;
Vesves et orphenins alés réconfortant;
Faittes boins jugemens; n'alés point variant;
N'alés crestiénet nullement guerriant;
Guerryés Sarrasins en no loy exauçant,
Et se vous faittes çou que je voy devisant,
Vous arés plus d'onneur c'oncques n'en orent tant
Tout chil qui ont régné et qui iront régnant. »
Et dient ly enfant : « Nous sommes déziérant
De faire tout le bien c'on nous va conseillant. »

Tant furent ly enfant doctriné et apris,

» ipsa uxor saepe *mataverat*, ipsam verberave-
» rat et inhoneste tractaverat. Quae irata haec
» regi Francorum indicavit : qui comiti Fer-
» rando duriter comminatus est, improperans
» ei quod non ideo comitatum Flandrensem et
» cognatam dedisset, ut eam sic dehonestaret.
» Comes vero aegre ferens minas regis, assumpto
» sibi comite Boloniensi cum aliis pluribus ami-
» cis suis regni Franciae, abiit ad Othonem impe-
» ratorem, et cum eo tractavit de expeditione
» quam idem imperator se facturum dixerat; et
» ei juravit quia ipsum regem Parisius constitue-
» ret, etc.» (Richarii, *Mon. Senon., chron.*, apud Dacher. *Spicileg.*, in fol., t. II, p. 603.)

5484 *Et dou jeu de le paume.* Un simple tondeur de drap de Bruges a trouvé dans ce jeu un traité de dévotion et de spiritualité. C'est en 1455 qu'il termina ce chef-d'œuvre conservé en manuscrit dans notre Bibliothèque royale, et dont Legrand d'Aussy a fait un court extrait; *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. V, pp. 156-157. *Bull. du bibl. belge*, t. III, p. 478.

5489 *Jeste*, famille, race.

5493 *Large*, le MS : *larges*.

5499 *Exauçant*, exhaussant.

5500 *Voy*. le MS : *vous voy*.

5503 *Déziérant*, désirant.

Que Godefroy, ly bers, ot xv ans acomplis. — Jeunesse de Godefroid de Bouillon.
Il estoit biaus et grans, bien parfais et furnis,
Débonnaires et dous, sages et bien apris;
Il se faisoit amer des grans et des petis;
Il antoit sainte église, aulteux et crucefis.
Sa mère l'appiella, qui tant ot cler le vis.
« Biaus fieux, dist la royne, or oyés à mes dis, — Sa mère l'envoie à Nimègue.
Veschy le Pentecouste, une fieste gentils.
Je voel que vous soyés aprestés et garnis,
Pour aler à Nimaie avoecques voz soubgis,
Devant l'emperéour, qui bien est voz amis;
Et se ly prierés, Godefroy, biaux doulz fils,
Que chevaliers soyés de se main establis. »
Godefroy respondi: « Dame, Vc mierchis; — Folio 54 r°.
Car d'iestre chevaliers suy fourment resjoïs:
S'encroistera mes corps, mes estas et mes pris;
G'iray moult volentiers: pour voir le vous plévis. »
La dame l'ordena com ung enfant gentis,
De ciuncquant chevaliers d'escarlatte vestis; — Suite magnifique qu'elle lui donne.

3512 *La royne*, c'est la duchesse.

3513 *Gentils*, ailleurs *gentis*.

3515 *Avoecques*, le MS : *avoec*; *soubgis*, sujets.

3519 *Godefroy respondi*, le MS : *Et Godefroy respondi*.

3522 *Pour voir*, pour vrai.

3524 *De ciuncquant*, le MS : *cihncquant*. — *Escarlatte*, la couleur des chevaliers; voy. v. 2052.

« Vilains, dist li quens de Poitiers,
Tu ies et niches et laniers;
Quant tu ne veux dras d'escarlate,
Tu es estrais de pute esclate. »
Le roman du comte de Poitiers, p. 33.

« L'écarlate, ou toute autre couleur rouge, dit La Curne de Ste-Palaye, était appropriée aux chevaliers, à cause de son éclat et de son excellence; elle s'est conservée dans l'habillement des magistrats supérieurs et des docteurs.... L'usage de l'écarlate, ajoute-t-il plus bas, affecté aux plus éminents personnages, tant dans la guerre que dans les lettres, le privilége de porter la couleur rouge, réservé aux chevaliers et aux docteurs, introduisit probablement dans notre langue le mot *rouge* (rogue) pour hautain, arrogant, surtout lorsqu'on vit Artevelle (*Artevelde*), chef des Gantois révoltés, se vêtir de *sanguines robes* et *d'escarlatte* (Froissart), etc. » *Mém. sur l'ancienne cheval.*, Paris, 1826, t. I, pp. 248, 292.

Écarlate dans les langues du Nord ne veut pas toujours exprimer cette couleur, dont un aveugle-né définissait l'effet sur la vue, en disant que c'était comme si on entendait sonner la trompette. Ce mot y signifie aussi d'autres couleurs qui ont de l'éclat ou des couleurs tranchées, le blanc, le noir. On lit ce qui suit dans l'édition du dictionnaire de Corn. Kilianus, donnée par Gérard Van Hasselt, Utrecht, 1777, in-4°, p. 553: « *Schaerlaet*, uti latino sermone *purpura* (vid. » Ant. Borremansii *Vesp. Gorinchem.*, c. IV), » non unum tantum colorem denotat, sic olim

Et C tous escuyers de rouge et vert partis,
Et de C caperons de soie bien polis.
De nobles menestreurs fu l'enfant bien siervis.
Plus noblement n'ala dus, conte ne marcis.
Le comte de Boulogne blâme ce faste.
Quant ly quens de Boulongne a les estas coisis,
Que ses fieux Godefroy ot de nouviel empris,
La contiesse appiella, Ydain ot le cler vis.
« Dame, foy que je doy au roy de paradis,
Cointise et grans orgieuls s'est en vostre corps mis,
Qui envoyés enssy vo fil par le pays,
Se c'estoit fieux au roy de France et de Paris.
Sy en faittes vous trop, dont j'en suy esbahis.
Que ferés-vous as aultres quant les arés tramis,
Pour iestre chevaliers, à Rains ou à Paris? »
Réponse d'Ide.
« Taisiés-vous, dist la dame, trop iestes rasotis;
Car Godefrois, mes fieux, doit bien iestre chiéris :
De ce monde sera tenus li plus hardis;
Et par son hardement montera en tel pris,
Que de Jhérusalem, où Dieux fu mors et vis,
Sera roys couronnés, et tous suppelatis. »
« Dame, ce dist li contes, est-il en voz escris? »
— « Oïl certainement, dist la dame gentils :
Et quant il sera temps Baudeuins, le miens fils,
Sera plus noblement mené hors du pays :
N'espargneray avoir où que je l'aye pris. »

» etiam *scharlaet* pro *albo nigroque* colore sum-
» ptum fuit. Vid. *'t Utr. Genootsch.*, D. I, bl. 201-
» 209, et quos ibi Tydemannus meus allegat in
» Not. » Giselbert raconte que le comte Gilles de Duras, faisant la guerre au duc de Brabant et au comte de Flandre, se portait tantôt à Duras, tantôt sur Clermont, et dépouillait les marchands flamands et brabançons, *eis vina et* scarlatas *et alios pannos et argentum auferebat*. Cf. F. Michel, *Le rom. de la Violette*, Paris, 1834, in-8°, p. 169.

3525 Le MS : *de rouge et de vert.*

3527 *Menestreurs*, ministres, serviteurs, en basse latinité : *ministeriales.*

3531 *Ot*, pour *o* ou *od*, avec, au.

3532 *Je doy*, le MS : *doy.*

3533 *Cointise*, amour du luxe; *orgieuls*, orgueil.

3535 *Se*, le MS : *ce*, comme si c'était...

3539 *Taisiés-vous*, etc. Cette réponse est un peu leste et n'a certainement pas la dignité classique.

3544 *Suppelatis*, superlatif.

Folio 54 v°.

Or s'en va Godefrois à bielle compaignie :
A Nimaie s'en va que n'y ariesta mie.
Devant l'emperéour, en se sale vautie,
Mena toute sa gent et au roy s'umélie
Et quant li roys le vit, douchement le fiestie,
Et ly dist : « Damoisiaus, bien congnois vo lingnie :
Moult iestes gentilshoms, et de noble partie
Dou chevalier au Chine, qui tant ot baronnie :
Vous soyés bien venus en la moye baillie.
Chevalier vous feray, par le vierge Marie! »
Là fu pour Godefrois la fieste commenchie.
De dames, de pucielles fu la joie exaucie.
Ne say que vous en fust la canchon alongie :
Là fu fais chevaliers en haulte seignourie
Ly frans dus Godefrois, qui fu roys de Surie;
Quatre cens chevaliers y fist-on cette fie,
Et apriés celui temps, dont je vous sénefie,
S'en revint Godefrois en la soie baillie.

Godefroid paraît devant l'empereur à Nimègue.

Il est armé chevalier.

Son retour.

En la citet Buillon, une ville jolie :
Puis trespassa ses pères, dont l'âme soit saintie,
S'en fu à Godefrois la haulte seignourie.
Or aproche li temps et la saison jolie
Que Godefrois ara telle nouvielle oye
Dont maint escus fu frains, mainte targe froissie,
Et mains pays destruis, à duel et à hascie.
Or aproche le temps de la grant croisserie,
Dont maint bon pèlerin passèrent à navie,
Ensy que vous orés en l'istore prisie.

3568 *En la citet Buillon*, le MS : *en la citet de Buillon.*

3575 *Croisserie, croiserie.*

Un nouvel ordre de récit commence.

Seigneur, or escoutés, pour Dieu le tout-poissant;
Bonne canchon diray, dont li vier sont plaisant:
Par confaite aventure la cose vint avant.

Fête célébrée à Nicée par les infidèles.

A une saint Jehan, une fieste joiant,
Tenoient Sarrasin une fieste poissant.

Fol. 55 r°.

A Nicques la cité estoient li Piersant,
En l'onnour de Mahon qui pent à l'aymant.

3581 *Une fieste joiant*, voy. v. 2998 et 3443 La fête de S^t^-Jean était une époque solennelle de l'année. *Eraclius*, éd. de M. H.-F. Massmann. Quedlinb., 1842, in-8°, p. 308 :

Un cierisier ot fait planter,
Dont elle voloit présenter
La dame un présent cascun an,
Devant la *fieste Saint-Jehan*.

Le roman de *Frégus* commence ainsi :

Çou fu à *feste Saint-Jehan*
Ke li rois à Caradigam
Ot court tenue comme rois.

Et plus loin, p. 125 :

L'autrier après le *Saint-Jehan*,
Quant jou ving de Caradigan.

Voy. Coremans, l'*Année de l'anc. Belgique*; Brux., 1844, in-8°, pp. 25-83.

M. Ferdinand Henaux, dans un article curieux, intitulé : *le Calendrier liégeois* (*la Revue de Liége*, 1845, pp. 289-281) rapporte le proverbe populaire : *Noé et J'han s'parté l'an*, Noël et Jean se partagent l'année. A Liége, en effet, dans les relations privées, l'année commençait le 1^er^ janvier, mais, légalement parlant, elle s'ouvrait à Noël. De là les loyers étaient toujours payables en deux termes, la moitié à Noël, et l'autre moitié à la *Saint-Jean-Baptiste*.

En général, la S^t^-Jean était, dans les contrées chrétiennes, une époque de payement :

Mais que j'ai un mien ami,
Je lo que nos aillon vers li,
Por prandre un setier de fromant,
A la vante que l'an lo vant;
Et il m'en querra les deniers
Moult longuement et volantiers
Jusqu'à la *feste Saint-Johan*.

Fabliau du meunier et des deux clercs, p. 56, de Th. Wright, *Anecd. literaria*. Lond., 1844, in-8°.

3584 *Qui pent à l'aymant; l'aymant* est compté pour trois syllabes, comme dans le passage cité ci-dessous. L'opinion que le tombeau de Mahomet demeurait suspendu au moyen de l'aimant était populaire. Les auteurs arabes, tels qu'Ab'ul-Feda, ne parlent pas de ce prodige; aussi le savant Pocock (*in notis Specim. Hist. arab.*, p. 180) se demande-t-il : *Unde igitur nobis Mohammedes cistae ferreae inclusus et magnetum vi in aere pendulus? Haec cum Mohammedistis recitantur, risu exploduntur, ut nostrorum in ipsorum rebus, inscitiae argumentum.* Joan. Gagnier, Ismaël Abu'l-Feda, *De vita et rebus gestis Mohammedis*; Oxoniae, 1723, in-fol., p. 141.

Pocock ne connaissait pas le roman de Mahomet d'Alexandre Du Pont, trouvère du XIII^e^ siècle. On y lit :

En la terre ne l'osent metre,
I linsiel de fier forgier font,
Le cors Mahom couchier i font,
Une maisonette voltée
Font d'aymant si compassée
K'en mi lieu ont le cors laissié,
Ni à rien ne l'ont attachié :
En l'air sans nul loien se tient,
Mais li aymant le soustient
Par sa nature seulement,
De toute partie ingaument;
Nequedent ni atouche mie
Sa gens, n'a talent ki l'otrie;
Ains dist que Mahons par miracle
Se soustient en son abitacle.

Pages 78-79 de l'édition de MM. Reynaud et Francisque Michel. Cf. *Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 327.

Là furent ly payen, avoecques le soudant.
A Nicques fu venus le roy Cornumarant,
Garcions d'Andioche et le roy Solimant,
L'Amulaine d'Orbrie et le roy Abrehant,
Dodequin de Damas et le roy Corbarant,
XIIIJ roy payen y furent fiestiant:
La royne Calabre, qui le cuer ot sachant;
N'avoit sy sage dame de là le mer bruiant,
Et où estoiles savoit et aloit sortissant.
En ung vregier s'en vint apriés soleil couchant.
Jusques à miénuit fu illuec regardant;
Une miervelle vit ens u ciel apparant:

La reine Calabre, mère de Corbarant, aperçoit des prodiges dans le ciel, et emploie la magie pour en obtenir l'explication.

Ce passage rappellera à un petit nombre de personnes qui lisent tout, ces vers de Du Bartas, au troisième jour de sa *Semaine*, vers où se remarque une certaine facilité technique :

Mais, bon Dieu, qui pourroit comprendre en quelle sorte
Un anneau emporté d'un peu d'aimant emporte
Un autre anneau de fer, et que c'estui ravi
Ravisse un tiers, le tiers un quatriesme, suivi
D'un cinquiesme chainon? Quelle vertu si grande
Fait que sans s'accrocher l'un de l'autre despende?
Qu'ils soient noués sans nœud, liez sans liaison,
Et sans colle collés? démentants la raison
Qui tient pour résolu que la chose pesante
Ne peut, en l'air pendue, éviter la descente.

Breidenbach, dans la relation de son pèlerinage à Jérusalem, se garde bien d'omettre cette tradition incontestée : *le Grant voyage de Jhérusalem* (trad.). Paris, Regnault, 1522, in-4°, fol. xlij : « On dit que le sépulchre où sont les os Machomet, (Halay, *Ali*) fit clorre de fer, fit mettre secrètement aux cornes du temple grandes pierres de aymant qui par sa naturelle vertu tyre le fer à soy, esleva le sépulchre, et pendoit en l'air merveilleusement, dont le peuple a esté séduit jusques aujourd'huy, cuydant que par sa saincteté estoit eslevé. »

Breidenbach ajoute que ce sépulcre fut détruit par une tempête l'an 1480.

En réalité, Mahomet fut enterré dans la chambre où il était mort, et ce fut plus tard qu'on eut l'idée d'ériger au-dessus une mosquée qui attire encore la vénération des croyants. L'histoire de la caisse de fer, soutenue en l'air par la force de l'aimant, histoire répandue jadis en Europe, n'avait donc point de fondement.

3588 *Amulaine*, voir v. 5191.

3591 *La royne Calabre :*

Jadis ot fait j sort li antain *Corbarant.*
Roman de Bauduin de Sebourc, t. II, p. 147.

Tudebode, Baudri, Robert-le-Moine, Guibert de Nogent et d'autres encore racontent que la mère de Kerbogath se mêlait de prédictions; suivant tous les historiens, elle eût voulu détourner son fils de combattre les Chrétiens, parce qu'ils devaient nécessairement demeurer vainqueurs. — Voy. l'Introduct. — Richard Wace, racontant le règne de Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, dit :

Robert Jérusalem requist,
Bel se continst, maint bien y fist;
. . . . . .
Où *Corberan* se combati.
Bullet. de l'Acad. roy. de Bruxelles, 1857, n° 8, pp. 367, 368.

3593 Vers trop long : *Qui estoiles... Sortissant*, prenant des sorts, prédisant l'avenir à l'aide des constellations.

IIJ estoiles coisy ens le chiel haut séant,
Qui luisoient ou ciel comme soleil luisant.
Les estoiles du ciel cangirent leur samblant;
Et furent sy oscures c'on ne les vit noient.
Et puis de maint dragon vit ou ciel le samblant,
Qui par ces IIJ estoiles aloient reviersant.
Il y gietta ses sors et ala conjurant
Les dyables d'infier et par leur fort enchant,
Qu'elle eut le cuer de li courouciet et dolant :
S'en fera celle fieste tourner à mesquief grant.

Moult fu riche la fieste qu'à Nicques fu tenue :
Grant joie y vont menant celle gent mescréue;
Mais ains c'à l'endemain fu li nuis revenue,
Oïrent tel nouvielle, nel tenés à falue,
Dont mains escus fu frains, mainte brongne rompue.
La mère Corbarant fu de la ville issue :
En ung vregiet estoit, c'est bien cose séue :
Là ot giettet ses sors à l'oscur d'une nue;
Telle cose ot ou ciel véue et percéue,
Dont elle fu fourment à son cuer yrascue :
Elle détort ses poins, sa fache a desrompue,
De la dolour qu'elle ot est pasmée kéue,
Et quant elle se releva, de cryer s'esvirtue :
« Biaus niés Cornumerant, vo tierre avés perdue;
Jà sont ly vassal net par qui vous y iert tolue. »
De la doluer qu'elle ot tous li sans ly tressue;
Pardedens le vregiet est pasmée kéue.

Fol. 55 v°.

Calabre prédit à Cornumarant sa chute prochaine.

La royne Calabre revint de paumison;

3599 *Cangirent*, changèrent.
3604 *Enchant*, enchantement, conjuration.
3610 *Falue*, tromperie (*fallere*).
3611 *Brongne*, cuirasse.
3617 *Fache*, face.
3619 *Et quant elle se releva;* la mesure demande : *Quant elle se leva.*
3620 *Cornumerant*, MS : *Cornumert*, Cornumarant.
3621 *Net*, nés (*nati*).
3622 *Doluer*, plus haut *dolour.*

En sa cambre revint faisant grant plorison.
Toute nuit atendi à duel et en friçon :
Lendemain se leva, n'y fist ariestison;
Et se fist convoyer de maint noble baron.
Avoec lui fu sa fille, qui Florie ot à non, — Florie, fille de la reine Calabre.
Une jouène pucielle et de gente façon,
Qui puissedi fu femme Godefrois de Buillon.
Crestienne devinst par bone intencion;
Ensy que vous orés en le bonne canchon.
De Calabre diray toute la vysion : — Prédiction de Calabre.
En la Mahommerie estoient esclavon;
Selon leur loy faisoient iluec establiçon;
Atant ès vous Calabre, la royne de non;
Elle s'agenoulla, s'a faitte s'orison;
Sur ung banc s'est assise, sa main à son menton.
Ly soudans le regarde, sy l'a mis à rayson.
« Madame, qu'avés-vous, pour mon Dieu Baraton? »
— « Sire, ce dist la dame, assés le saueron;
Telles nouvielles sçay, et de telle façon,
Dont tout seront dolant cil qui croient Mahon.
En la tierre de France, qui fu au roy Carlon,
Sont net IIJ damoisiel d'une conjonction :

3626 *Friçon*, frisson.

3632 *Devinst*, le MS : *devient.*

3635 *Esclavon;* il ne s'agit pas ici de la nation slave (*voy.* Stephan Von Horvat, *Urgeschichte der Slaven, aus dem Ungarischen übersetzt.* Pesth., 1844, in-8°), mais des Turcs, qui étaient maîtres de l'Égypte et dont le nom d'*Esclaves* ou *Esclavons*, équivalent du mot arabe *Mamelouk*, a pu être aussi changé en *Escler*. Reynaud et Francisque Michel, *Roman de Mahomet*, p. 80, note 3.

3636 *Faisoïent.... establiçon*, faisaient les cérémonies établies.

3641 *Pour*, par; *Baraton*, prétendue divinité des Mahométans, peut-être de *baratrum*, enfer, ou de *baratare*, tromper. Du Cange, *Gloss.*, à ce mot. Le savant glossateur ne dit rien cependant du prétendu *dieu Baraton :*

> Si reclaimme Mahon,
> Margot et Apolin, Jupin et *Baraton.*
>
> *Roman de Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 151.

Quant à *Apolin*, le jeu de piquet de Charles VII, qui est du commencement du XV^e^ siècle, présente les deux noms sarrasins *Apollin* ou *Apolin* et *Coursube. Jeux de cartes tarots et de cartes numérales...*, publiés par la *Société des Biblioph. fr.*; Paris, 1844, in-fol., p. 13.

3642 *Saueron*, saurons.

3645 *Carlon*, Charlemagne.

3646 *D'une conjonction*, d'une seule couche.

Fol. 56 r°.

L'uns a non Godefroy, si est dus de Buillon;
Sy doy frère sont jouène, n'ont barbe ne grenon.
En mes sors ay trouvé, n'y say aultre ocquoison;
Par forche conquesteront la nostre mançion;
Et prenderont oussy le temple Salemon.
Vous en serés livrés à grant destrucion. »
Quant ly soudans l'oy, sy clina le menton:
Emplus d'une lieuee ne dist ne o ne non.

Dolans fu li soudans, quant le parolle entent:
Tel doel ot, et tel ire tous li cuers li esprent;
A la royne dist: « Vous parlés folement,
Dehait qui jà creira en tel arguément.
Se Mahons le disoit, se dirai-je qu'il ment!
Tant sont fort Sarrasin, et plain de hardement,
Que tout ly crestyen, qui sont ou firmament,
N'aront tant de virtut, par le mien sierement,
Qu'il puissent deçà mer conquester nullement. »
A icelle parolle que l'un l'autre content,
Ou pailais marberin, qui fu fais à chiment,
Entra Cornumarans, au fier contenement.
La royne le voit, se li dist hautement:
« Biaus niés, com j'ay grant duel de ton encombrement!
De la tierre de Franche venront sy frère gent,
Qu'il prenderont par force ton riche mandement:
Et Nicque et Andioche aront premièrement.
Tu pierderas ta tierre et ton couronement;
Et mes fieux Corbarans perdera ensement. »
Cornumarans l'oy, sy a dit hautement:

3650 *Par forche conquesteront;* la mesure demande : *Conquesteront par forche.*

3654 *Lieuee* pour *heure,* l'espace pour le temps mis à le parcourir.

3658 *Dehait,* imprécation qui correspond au *væ* des latins, selon Roquefort.

3662 *Sierement*, le MS : *sierment.*

3664 *Content*, du latin *contendere.*

3665 *A chiment,* à ciment.

3666 *Cornumarans,* le MS : *Cornumaras; contenement*, maintien.

« Dame, par Mahommet, à qui men arme apent,
Jà ne vous en creray entrestout mon jouvent. »

Quant Cornumarans ot la vielle qui parla,
Tel duel ot et tel ire, que tous en tressua.
« Dame, pour Mahommet, et qui le me tolra? » Fol. 56 v°.
— « Biaus niés, dist la royne, d'outre le mer venra.
D'un homme d'aventure, c'uns chines amena,
Issy une pucielle qui trois enfans porta;
L'un a non Godefrois, chy est chevaliers jà,
Sy doy frère sont jouène et biaus damoisiaus jà.
Entre chy et trois ans li temps aprochera
Que ly ost des François chà outre passera.
Premiers en venra une, mais elle parira :
Solimans et mes fieux chelui desconfira :
Puis en venra une aultre, qui celle vengera.
Godefroy de Buillon, qui cel ost conduira,
Witasse et Bauduin avoec lui amenra;
Et Nicque et Andioche par forche conquerra.
Ne jà le tour David viers iaux garant n'ara.

3675 *A qui men arme apent*, en latin : *Cui animum impendo.*

3678 *Tressua :*

Artifolaus d'ire *tressue.*
Frégus (voy. v. 3912), p. 225.

3684 *Et biaus*, le MS omet *et.*

3686 *Ost*, le MS : *os.*

3687 *Parira*, périra.

3688 *Solimans*, ailleurs *Solmians.*

3695 *Le tour David*, près de la porte de Jaffa et de la route de Bethléhem. Voir le plan de Jérusalem, p. 420 du t. Ier du *Journal d'un voyage en Orient*, par le comte Joseph d'Estourmel. Paris, 1844, gr. in-8°. Il en est fait mention plus d'une fois dans les écrivains des croisades. Guill. de Tyr en parle ainsi, liv. III, ch. 3 (trad.), *Recueil des historiens des croisades*, t. I, p. 324 : « Syon est » devers Occident, el sommet siet l'iglise qui a » non Syon, et près d'ilec la *tor David* qui est » li donjons de la vile, fete de trop fort oevre; » tors et murs, et barbacanes i a bones qui pèrent » sur toute la vile. » C'est le *Castel-Pisano* qui est encore aujourd'hui une espèce de citadelle à l'égard de Jérusalem. Le grec Phocas, qui visita les Saints-Lieux de la Palestine l'an 1185, et dont le voyage a été mis au jour par Allatius, in *Symmictis* sive *Opusculis*, dit que cette tour ou plutôt ce château était appelé par ceux de Jérusalem la tour de David. Il la place au nord de la ville; Épiphane, l'hagiopolite, près de la porte qui regarde le Couchant, ce qui est plus exact, eu égard surtout à la ville moderne de Jérusalem. Selon la relation du moine Brocard, la tour de David aurait été comprise dans l'étendue de Sion. D'Anville, *Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem*, à la suite de l'itinéraire de

Chieus qui tenra t'onnour et qui roys en sera,
A ung cop de saiette IIJ oisiaus atierra
Desus le tour David, que cascuns le verra :
Par çou poras savoir qu'ensement avenra. »
Quant Cornumarans l'ot, forment s'espoenta
De la doluer qu'il ot li cuers li tressua.
Ceste nouvielle chy adont partout ala.
Quant Sarrasin l'oïrent, cascuns en murmura.
Ly soudans de Piersie le califfe appiella;
La nouvielle li dist, li sort li recorda;
Et ly califfes dist que il em praicera.
Dessus ung escaffaut isnièlement monta;
Et puis les Sarrasins viestement appiella.

Discours du calife aux Sarrasins.

Ly califfes se mist en l'escafaut luisant;
Les Sarrasins appielle, si dist : « Venés avant!
Oyés et escoutés une nouvielle grant :
A nuit, sorty pour nous la mère Corbarant,
Et vous savés de vray que sy sort sont pesant.
Fol. 57 r°. Elle sorty jadis le sort de Turniquant,
Qui ocist en bataille le fort roy Abilant;
Et le pryse d'Égypte et du roy Baligant.
Et c'est çou qui me va forment desconfortant.
Es estoiles pierçut, et nous va afremant
Que d'outre-mer venront une gent combatant,
Qui par leurs force iront noz tierres conquérant;

M. de Châteaubriand. *OEuvres*, Paris, Fournier, 1830, in-12, t. XVIII, p. 323. Voy. plus loin. Il y avait, parmi les huit portes de l'enceinte de Jérusalem, au temps de la première croisade, une porte de David ou de Sion (*Bab-Schioun*).

3694 *T'onnour*, ton honneur, ta dignité.

3699 *Tressua*, répétition des v. 3622 et 3678.

3712 *Turniquant*, ce vers semblerait au premier abord faire allusion à quelque autre légende poétique où sont racontées les guerres de Turniquant et d'Abilant; Calabre avait prédit la mort et la défaite du second. Il sera encore question de Turniquant plus bas.

3713 *Abilant*, fils du roi de Damas, Abraham, selon notre trouvère. Dans Bauduin de Sebourc, il y a *la cité* et la *mer d'Abilant*, t. I, pp. 39, 129.

3714 *Le pryse*, la prise; *Baligant*; ce nom se lit plusieurs fois dans la *Chanson de Roland*. Voir aussi Ph. Mouskés, v. 6602.

N'aront ariestement jusques en Orient,
Et assaurront premiers le cité Solimant,
Et Andioche apriés, une cité vaillant;
Jhérusalem prendront du tout à leur commant.
Cieus qui en sera roys, de couronne portant,
A à nom Godefroy, ung princes souffissant.
Sy vous commande à tous, en l'onnoeur Tirvagant, — Il leur recommande la polygamie.
Que vous voz mariés et alés engenrant :
Cieus qui n'a c'une femme s'en prenge IJ avant,
Et cieus qui en a IJ en voist IIIJ espousant.
Selon le vostre avoir prendés de femmes tant

3720 *Assaurront*, le MS : *assaurrant.*
3722 *Prendront*, le MS : *prenderont.*
3725 Le MS : *en l'onnoeur de Tirevagant.*

Ph. Mouskés, v. 5324, et t. II, p. 817.

Darzu so soll uch Tervigant
Unde Mahmet ir gotlich helf dun bekant,
Apoll, Kahun uch helfen siges Walden.

J. Görres, *Lohengrin*, p. xcv.

L'Arioste : *Trivigante.* Percy croit que le vrai nom est *Termagant*, que l'éditeur de Junius fait dériver de l'anglo-saxon *Tyr*, très, et *Magan*, puissant, ce que Ritson n'est pas disposé à approuver.

Il ne lui paraît pas impossible que *Tervagant* vienne du latin *ter vagans*, c'est-à-dire décrivant trois cercles, cérémonie usitée dans les enchantements. A l'appui de cette conjecture, il cite Ovide (*Metamorph.*, lib. VII, v. 189) :

Ter se convertit; ter sumptis flumine crinem
Irroravit aquis; ternis ululatibus ora,
Solvit. . . . . . .

Il invoque également ce vers de Virgile (*Æneid.*, IV) :

Tergeminamque Hecaten, tria virginis ora Dianae.

Le roi des Infidèles, dans *le jus de saint Nicolai* (*Theâtre français au moyen âge*, p. 165), apprenant que l'ennemi est entré dans ses états et les met *à perte et à lagan*, injurie son dieu Tervagant :

A! fiex à putain, *Tervagan*,
Avez-vous dont souffert tel œuvre?
Con je plaing l'or dont je vous cuèvre
Che lait visage et che lait cors!
Certes, s'or ne m'asurent mes sors
Les crestiens tous à confondre,
Je vous ferai ardoir et fondre
Et départir entre me gent;
Car vous avés passé argent,
Li estes du plus fin or d'Arrabe.

Les savants éditeurs renvoient à un mémoire de Percy, sur le nom de *Tervagant*, que nous venons de citer et qui est inséré dans ses *Reliques of ancient English poetry*, éd. de 1775, t. I, pp. 70-78, et éd. de 1839, pp. 78-80; à un autre de Ritson, *Ancient english metrical romances*, t. III, pp. 257-262; à une note sur *Termagaunt* et *Mahound*, par Todd, dans son édition des œuvres d'Edmond Spenser. Lond., 1805, huit vol. in-8°, t. VII, pp. 27, 28 et 29; en outre, au glossaire de la *chanson de Roland*, p. 195, col. 1. M. Éloi Johanneau, dans les notes qu'il a ajoutées à la 2e éd. des *Vingt-trois manières de vilains*, a assigné à *Tervagant* une singulière étymologie : il veut que ce nom vienne d'*extravagant*. Nous dirons comme MM. Fr. Michel et Monmerqué : *risum teneatis, amici.*

Voy. J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2de Ausg., 1844, p. 137.

3727 *Prenge* pour *prenne; avant*, à l'avenir, dorénavant.

Que puissiés engénrer; se venront li enfant.
Qui maintenront la guerre viers la gent sourvenant. »
Quant Sarrasin l'oïrent et le vont escoutant,
Ly ung en furent liet et l'y aultre dolant.
Ly califfes se tuet, ne parle plus avant.
Là commencha la guise qui encor va durant.

Les princes musulmans se séparent.

Ly califfes se teut; li siermons est fenis.
La cours est départie des roys et des marcis :
Payen et Sarrasin revont en leur pays.

Les Sarrasins suivent les préceptes du calife.

Ly ryches Sarrasins prendent de femme VI.
Quant ly une est enchainte, adont va chés maris
A une aultre habiter, où il prent ses délis.
Là puet ung Sarrasin tenir jusques à VI;
Et aler habiter d'el tout à son devis.

Cornumarant va à Jérusalem.

Fol. 57 v°.

Ly roys Cornumarans s'est de Nicques partis,
En sa compaigne avoit IIIJ^{c} Arrabys :
Deviers Jhérusalem chevauche ly marchis.
Là trouva Corbadas qui fu vieus et floris,

Corbadas, son père; Luchabiel, son oncle.

Et Luchabiel, son oncle, qui les cheviaux ot gris.
Corbadas vit son fil, s'en fu tous resjoïs.
« Biaus fieux, dist Corbadas, tu soies bénéis!

3731 *Maintenront*, le MS : *mainteront.*

3734 *Ne parle*, le MS : *et ne parle.*

3735 *Encor*, le MS : *encore.*

3736 *Ly califfes se teut*, plus haut *ly califfes se tuet.* Ces répétitions, on l'a remarqué, se rapprochent des formes lyriques. Il s'agit du calife d'Égypte.

3737 *Est départie*, le MS : *en départie.*

3740 *Chés*, ses, son.

3746 *Marchis*, le roi Cornumarant appelé *marquis!*

3748 *Luchabiel :*

Car *Morgans* l'a juret sus le loy Jupitel,
Si ne s'en parjuroit pour l'avoir *Lucabel.*
Li romans de Bauduin de Sebourc, t. II, p. 9.

Ici nous remarquons le nom du roi *Morgans*, sur lequel nous avons fait une note, au v. 155, et qui est celui d'un géant dans le célèbre poëme de Louis Pulci : *Morgante maggiore.* Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. IV, p. 215. Dame Ghile, dans le *Renard le novel*, est vêtue de

Cote et mantiel,
Fait très le tans *Luciabiel.*
Méon, t. IV, p. 395.

Luciabel, suivant Méon, est un ange rebelle, *ib.*, p. 505. Ce serait un nom analogue à celui de *Lucifer.* Ce nom est dans le *Roman de la Violette*, p. 250; il est aussi dans Marot.

A Nicques as véu tes drus et tes amis.
Que fait ma seur Calabre et Corbarans, ses fils? »
— « Pères, ce dist ly roys, pour certain vous plévis,
Par Calabre, vo seur, fu li reviaus falis,
Et la fieste finée, li peuples esbahis :
Car se li sort sont vray que vo seur a sortis,
Ma citet pierderay et trèstout mon pays.
En la tierre de France a IIJ vassaus noury,
Qui passer doivent mer, s'en doy iestre honnis;
Mais par chelui Mahom qu'à Micques est siervis,
Jamais n'ariesteray, tant com je soie vis,
Tant que j'aray véus mes morteus anemis,
Et que je les aray afolés et ochis. »

Cornumarant rapporte à son père les terribles prophéties de Calabre.

Ly roys Cornumarans fu forment aïrés,
Ses pères Corbadas fu de lui appiellés :
— « Pères, dist ly payens, la cité garderés;
De chy m'en partirai et seray mer passés.
De chy jusqu'à Buillon ne seray ariestés :
Godefroit y verray, qui tant est redoubtés;
A mes mains l'ochiray et ses frères carnelés.
Je destruiray le sort ou g'y seray tués. »
— « Biaus fieus, dist Corbadas, les pyés n'y porterés.
Se vous passés le mer jamais ne revenrés. »
Et dist Cornumarans : — « Jamais ne m'en parlés,
Car foy que doy Mahom, où je me suy voés,
Ou en cesty voyage seray mors et finés,
Ou g'y acompliray toutes mes volentés. »
Ly roys Cornumarans ne s'y est ariestés :
A ung fèvre fist faire IIJ coutiaux acherés,
Trenchans comme raysoirs quant il est afilés.

Cornumarant veut aller à Bouillon, pour y tuer Godefroid et ses frères.

Folio 58 r°.

3751 *Tes drus*, le MS : *des drus*; ce mot a du rapport avec celui d'*antrustio*.
3754 *Reviaus*, divertissement.
3756 *A sortis*, le MS : *sortis*.
3760 *Est*, le MS : *et*.
3763 *Je les aray*, le MS : *les aroy*.
3764 *Roys*, omis dans le MS :
3770 *Ses frères carnelés*, ses frères selon la chair; au vers 3797, *carnés*.

Trucheman Sarrasin versé dans la langue française.

Ung latinier appiella qui de li fu secrés :
Dou langage françois estoit bien doctrinés.
Ly roys en appiella et ly dist : « Çà, venés,
Soyés appareilliés et sy vous entournés
Pour venir avec moy où je seray alés.
En France m'en iray ; yluec me conduirés.
Bien savés le royaulme ; sicque bien m'y menrés.
A Buillon m'en iray, qui est bonne fretés,
Pour véir le glouton, Godefrois est nommés,
Qui de Jhérusalem doit estre couronnés. »
Et chus a respondi : — « Sy com vous commandés. »
La nuit est trespassée, sy revint la clartés.

Cornumarant s'accoutre en pèlerin français.

Ly roys Cornumarans s'est très-bien aprestés.
A loy de pèlerin qui de France fust nés,
L'esclavine et le palme et les bourdons fiérés

3781 Vers trop long si l'on ne substitue *appielle* à *appiella ; latinier,* trucheman.

3787 *Sicque bien ; sique bien.*

3791 *Respondi* pour *respondu ; com,* le MS : *comme.*

3795 *L'esclavine,* robe de pèlerin, comme l'a très-bien dit Monet. Barbazan a eu tort de penser que c'était une faute et qu'il fallait lire *esclamine.* Ce vêtement était fait d'une étoffe grossière. Voy. une note sur le mot *esclavine* dans les *Metrical romances* de Ritson, t. III, p. 278. Cette note de Ritson est sur ce passage du poëme intitulé : *The geste of King Horn,* t. II, p. 135 :

Tac thou robe myne
Ant ye sclaveyn *thyne.*

M. Francisque Michel, p. 96 de son édition du *Roman d'Eustache Lemoine,* cite ces vers d'un poëme de *Tristan :*

Un peschur vait ki vers li vient.
Une gunele avoit vestue
De un *esclavine* ben vélue.
La gunele fu senz gerun,
Mais desus out un caperun.

Le palme, branche de palmier, d'où les pèlerins étaient appelés *paumiers, ramiers.* Voy. v. 3844. Le voyageur qui avait été à la Terre-Sainte en rapportait des palmes comme preuve de son pèlerinage. Ph. Mouskés, t. II, p. 858.

Les bourdons fiérés, bâtons ferrés des pèlerins ; en latin : *baculum peregrinationis.*

La quinzième dissertation de Du Cange sur Joinville (Paris, 1668, in-fol., p. 235) traite *de l'escarcelle et du bourdon des pèlerins de la Terre-Sainte.* Il croit qu'on a donné le nom de *bourdon* au bâton des pèlerins, parce que ceux-ci, pour l'ordinaire, faisant leurs voyages et pèlerinages à pied, ces bâtons leur tenaient lieu de montures ou de mulets, que l'on appelait alors *bourdons* et *burdones* dans les auteurs du moyen âge, terme dont le jurisconsulte Ulpien s'est même servi. Éverard de Béthune définit ainsi le bourdon-monture.

Burdonem producit equus conjunctus asellae,
Procreat et mulum junctus asellus equae.

Voici un passage de Giselbert relatif au comte de Flandre, Philippe d'Alsace :

« *Cum... cruce Domini signatus, iter Hieroso-*

A pris Cornumarans, enssy que vous orés,
Pour Godefrois ochire et ses frères carnés.
Chus Dieus les en deffenge qui de Vierge fu nés!

Hors de Jhérusalem, celle cité garnie,
Issy Cornumarans, droit à l'aube esclarie.
Avoec son compaignon qui le conduist et guie
Vaissent Cornumarans, à le chière hardie, Route suivie par Cornumarant.
Au Bras-Saint-Jorge vint et se mist en navie.
A Marselle arriva, et puis en Rommenie.
Droit à Romme est venus, une citet garnie :
Ly roys Cornumarans y fu une nuitie. Folio 58 v°.
A Reges est venus, une cité jolie;
Buinemons le tenait, qui moult ot seignourie.
Ly roys Cornumarans a dit à vois siérie :
« Sire compais, dist-il, je vous aciertefie
C'un prince doit avoir en y ceste partie
Qui me doit geuryer et faire vilonnie;
Buinemont l'apielon, Mahommet le maudie.
Or demandés s'il est en icelle partie. »
Ly latiniers en a vraye nouvielle oye;
Dist à Cornumarant : « Je vous aciertifie
Que le duc trouverés, en se sale voitie,
A Regey, le cité qui bien est batellie. »
— « Alons-y, dist ly roys, amis, je vous em prie. »

» *lymitanum arripiens,* PERAM *et* BACULUM *apud* » *Gandavum accepisset...* »

3798 *Deffenge*, défense.

3802 *Vaissent* pour *vait-s'ent*, ou *s'en va*, ainsi qu'on le voit plus bas.

3803 *Bras-Saint-Jorge*, le détroit du Bosphore qui sépare l'Europe de l'Asie, vis-à-vis de Constantinople, ainsi appelé à cause du monastère de Saint-George, surnommé de *Mangana*, qui était bâti hors des murs de la ville sur le rivage, à l'entrée du détroit; mais souvent le bras Saint-George se prend pour toute la mer de la Propontide, enfermée entre les deux détroits.

3807 *Reges*, Reggio.

3808 *Buinemons*, Bohémond I^er^, fils de Robert Guiscard, duc de Sicile.

3809 *A vois siérie*, ailleurs *à vos sierie*, doucement.

3810 *Compais*, compains, compagnon.

3812 *Geuryer* pour *guerroyer*.

3813 *L'apielon*, sans *s*; plus haut *saueron*.

3817 *Sale voitie*, ailleurs *sale vautie*.

3818 *Regey, Reges* ou *Regies*, Reggio; *batellie*, bâtie.

« Amis, dist Buinemons, n'en aras nul refus.
De mon or vous donray : or ne m'en parlés plus :
Mais dittes-moy nouvielle des payens et des Turs
Et de Jhérusalem, là où Dieus fu pendus.
Comment a nom li roys qui en tient les tréus? »
— « Sire vous le sarés; j'en sui bien connéus :
Cornumarans a nom, par les sains de lassus. »
— « Amis, dist Buinemons, contés-moy ses virtus.
Dittes-moy son estat, ses fais et ses argus.
Chieux roys Cornumarans est-il vieus et barbus? »
— « Nenil, sire, par foy, il n'est mie kenus!
Voyés men compaignon qui o moy est venus.
Aucques est de l'éâge d'iestre grans ou menus. »
Oit le Cornumarans, li sans li est méus : Folio 59 r°.
Grant paour ot li roys qu'il ne soit connéus.

« Paumiers, » dist Bienemons; « ce roy Cornumarant
Tient-il très noble estat? ne le m'alés célant. »
— « Oïl, dist ly payens, il le tient biel et grant.
Quant de Jhérusalem s'en va ly roys partant

3833 *Qui en tient les tréus*, qui en reçoit les tributs.

3837 *Argus;* injure, selon Roquefort, ce qui ne peut convenir en cet endroit.

3841 *Aucques*, aussi : fl. *ook.*

3842 *Oit*, le MS : *oi.*

3844 *Paumier*, porteur de palme, pèlerin; voy. v. 3795.

Les Anglais appelaient aussi un pèlerin *palmer*, *The Chronicle of Englèland*, v. 33 :

Scheth he heden as hore gret,
That beren wolle ase her of get,
Thereof hy maden hem sclaveyns,
Ase palmers *thal beth paynyms.*

Dans l'église de Snodland, au diocèse de Rochester, il y a une inscription tumulaire en l'honneur de *Palmer* d'Oxford, esq., laquelle contient des allusions à son nom :

Palmers all our faders were,
I a palmer liuyd here,
And trayl'd still, till worne wyth age,
I endyd this worlds pylgramage.
On the blyst assention-day,
In the cherful mouth of may,
A thowsand wyth lowre hundryd, seven,
And took my iorney hense to heven.

Voy. Weever's *Funer. Mon.*

Walter Scott décrit un *paumier* ou *palmer* dans son *Marmion :*

Here is a holy palmer come
From Salem first, and last from Rome,
. . . . . .
The faded palm-branch *in his hand*
Shewed pilgrim from the holy land.

Cf. M. A. Lower, *English Surnames;* London, 1844, in-12, pp. 107-109.

Pour esbatre ou juer ou quant il va kaçant,
XX^m Sarrasin le vont au dos siévant. »
— « Et de qui se va-il, dist Buinemons, doutant?
S'il ne doutast aultrui, amiral ou soudant,
Telle gent ne menast en trèstout son vivant. »
— « Sire, dist ly payens, adiés en maine otant,
Ou par guerre ou par pays le vont chil conduisant. »
— « Par foy! dist Buinemons, il est plains de beubant.
Que dient Sarrasin? vont-il point redoubtant
Les crestyens de çà? en vont-il point parlant? »
— « Sire, si font, pour vray; il les vont atendant:
Il y est une dame, qui mère est Corbarant,
Qui Olifierne tient, un royalme moult grant.
Celle a gietté ses sors et va ciertefiant
Que crestyen iront oultre la mer passant. »
— « Par Dieu, dist Buinemons, je le vois désirant.
Par le foy que je doy le Père tout-poissant,
Je seray en la route, s'on se va esmouvant.
Devant Jhérusalem, celle cité vaillant,
Me logeray esprès; et se Cornumarant
Ist hors de le cité, j'ay Dieu en couvenant,
Le tieste ly tolray à l'espée trenchant. »
Et dist ly Sarrasin; — « je prie à Dieu le grant
Que grâce vous en doinst par son digne commant! »
Ly dus les fist digner et dist à ung siergant:
« C'on les sierve très bien, et c'on leur voist donnant
Trois mars de fin argent, et chus tout maintenant. »
A table les siervi et les va bien aysant.
Et dist Cornumarans : « Par mon Dieu Tiervagant,

Royaume d'Olifierne.

Folio 59 v°.

3851 *Amiral*, le MS : *amireal*.
Voir la note 133 de Du Cange sur Joinville, II^e partie, *Collection de Mém. de* 1785, t. I, p. 309.
3853 *Otant*, autant.
3855 *Beubant*, arrogance, orgueil.
3858 *Si font*, ainsi font.
3860 *Olifierne*, voy. la note sur le v. 3184, t. I^er, p. 151. Dans la *Chanson de Roland*, pp. 200 et 202, paraît *Amboire d'Oluferne*.
3872 *Digner*, dîner.
3875 *Voist*, aille.
3876 *Tiervagant*, voy. v. 3725.

Véchy ung noble duc et court bien souffissant ! »
— « Sire, dist ly payens, bien vous va maneçant. »
Et dist Cornumarans : — « je n'en donne ung besant. »
Enssy furent digné, com je vous voy contant ;
Et apriés le digner vont congiet demandant.
Quant il orent leur don, sy alèrent avant.
Des journées qu'il fisent n'iray pas devisant.
En Lombardie vont, s'entrèrent en Melant :
Le voye de Bouillon alloient demandant :
Chus savoit bien parler lombaert et alemant.
En Alemange entra ; Behaigne va trouvant ;
A Lusenbourc trouva ung conte moult vaillant :
Raoul fu appiellés, ce trouvons-nous lisant.
Chieus le rechut moult bien, et les va honnourant.
De Lussenbourc issirent, Hassebain aproçant
Sainteron ont véut, l'abéie vaillant.
A l'abéye s'en vinrent droit à prime sonnant.

Cornumarant quitte la cour de Bohémond.

Il arrive à Luxembourg.

Le comte Raoul.

Cornumarant et son compagnon à l'abbaye de St-Trond.

Ly roys Cornumarans s'en vint à Sainteron.
Ly boins abés Gérars et de moines foison
Estoit devant le porte en consolacion,
En ung très biel praïel où d'arbres ot foison.
Là furent de le ville venut li compaignon
Esbatre à pluiseurs jeus sans nésune tençon,
Ly uns de la balestre, li autres d'un boujon,
As boules et as tables, de maint jeu de baron.

L'abbé Gérard.

Jeux populaires.

3880 *Furent digné*, pour *eurent digné*.
3884 *Melant*, Milan.
3886 *Lombaert*, orthographe flamande.
3887 *Alemange* pour *Allemagne* ; *Behaigne*, Bohême.
3888 *Lusenbourc*, Luxembourg ; la connaissance des localités semble encore ici révéler un Belge.
3891 *Hassebain*, Hesbaie.
3892 *L'abéie*, le MS : *l'abie*. Plus bas *l'abéye*.
3894 Ce passage du v. 3894 au v. 3901 et du v. 3908 au v. 3941 a été transcrit à la fin du second volume de Ph. Mouskés, pp. 695-696.
3896 *En consolacion*, en récréation.
3897 *Praïel*, pré, d'où *préau*.
3899 *Nésune*, aucune ; on écrit aussi *nés une* :

Laiens entra sans *nés un* contredit.

Ach. Jubinal, *Le fablel dou Dieu d'amour*, 1834, in-8°, p. 16.

3900 *De la balestre*, manière d'écrire plus

Ly abés les regarde d'umble condicion,
Atendant le digner en sa religion.
Enssy, com il estoit en ceste opinion
Vit les IJ pèlerins apoiant du bourdon :
Il vit bien qui venoient du temple Salemon.
Folio 60 r°. Lors de parler à yaus avoit grant dévocion.

Ly bons abés Gérars laissa les jeux ester;
Enviers les pèlerins commencha à aler,
Et dist à l'aprochier : « Dieux voelle garder
Ces gentils pèlerins que je voy là ester!
Seigneur, bien vegniés-vous, se Dieus me puist sauver,
Vous ne porés huy mais, l'abéie trespasser;
De mon vin vous donray à boire dou plus cler :
Car je volray à vous nouvielles demander.
Que fait Cornumarans? ne le voelliés céler. »
Et dist li latiniers : — « ne le devons fausser :
Dedens Jhérusalem le laissay au sévrer,
Ne fasoit se bien non ly payens d'outremer. »
— « Bien me plaist, dist li abbés, Dieus le voelle garder!
Jadis me fist grant bien, se le doy bien amer. »
Ly roys Cornumarans va le tieste lever,
Et ly abbés le va forment regarder.
Quant vit Cornumarans, sy l'ala raviser

près de l'étymologie (*balista*) qu'*arbalète*. — *Boujon*, grosse flèche. Ces divertissements, je l'ai remarqué, sont tout à fait dans les mœurs belges. Voir l'ouvrage de Mme Clément Éméry sur les fêtes de la Flandre, et la description détaillée de celle de l'arbalète à Tournay, en 1455, que nous avons insérée dans nos Monuments, d'après une chronique contemporaine. *Bull. de l'Acad*, avril 1845.

3907 Le vers serait plus correct, si l'on écrivait :

Lors de parler à yaux *ot* grant dévocion.

3910 *A l'aprochier*, en approchant, en les abordant.

3912 *Bien vegniés-vous*. Voy. 2402.

Et li dist : « Sire bien vigniés.
F. Michel, *Li romans des aventures Frégus*; Edimb., 1841, in-4°, p. 2.

Li rois molt déboinairement
Li dist : « *Bien vigniés*, biaus amis.
Ibid., p. 27.

3918 *Au sévrer*, au départ.

3920 *Li abbés*, élision.

3923 Vers trop court.

D'une plaie qu'il ot éut au behourder,
Le plaié vit ou front : adont prist à pensser.
« Cornumarant, dist-il, ne vous poés céler :
Encor anuit saray vo cuer et vo pensser. »
Les IJ pèlerins prist li abés sans ciesser;
Mais Cornumarans prist bielement à parler :
Dist à son compaignon : — « chy ne voel ariester. »
Ly latiniers a dit à l'abé haut et cler :
— « Syre, mestier avons de no voye haster.
Nous n'avons nul besoing chy endroit de digner;
Mais s'il vous plaist, pour Dieu, vostre aumosne donner,
Nous le recheverons à ung congiet donner. »
Et ly abés respont : — « il vous fault demorer;
L'aumosne vous feray là dedens aprester. »
En l'abéie les fist li abés enfrumer.
En sa cambre leur fist la viande aprester.
Devant l'abé Gérart furent ly doy Escler :
A boire et à mengier leur a fait présenter :
Quant li roys ot béu, couleur prist à muer,
Et li abés le voit iestre vermel et cler.
Adont le ravisa et commencha jurer,
Biellement en secré c'on n'el pot escouter,
— « Par Dieu! Cornumarant, ne vous poés céler,
A moy vous convenra d'autre Martin canter. »

Ly boins abés Gérars se prist à esmayer,
Quant vit Cornumarant, l'orgeleus et le fier;

L'abbé Gérard reconnait Cornumarant à une blessure qu'il avait reçue dans un tournois.

Folio 60 v°.

3928 *Encor anuit*, encore aujourd'hui.
3930 *Bielement*, ailleurs *biellement*.
3936 *A ung congiet donner*, en partant.
3939 *Li abés*; le MS : *abés*.
3941 *Escler*. Voy. Ph. Mouskés, t. I, p. 292, au mot *Esclavons*, et ici même, v. 3635.
3945 *Commencha jurer*, le MS : *commencha à jurer*.
3948 *Couvenra* ou *convenra d'autre Martin canter*. Cette expression est aussi dans *Bauduin de Sebourc*; elle signifie : Vous devrez chanter sur une autre note.
3950 *L'orgeleus et le fier:*

Si voit venir
Par le sale le mesagier
Qui estoit *orgilleus et fier.*

Frégus, p. 195.

Lors a dit coiement l'abé, au cuer entier :
« Ay! Cornumarant, que volés-vous cachier?
Bien vous voy ravisant et devant et derier,
Oussy bien vous congnois com je fay ung denier.
Roys iestes de la ville qui tant fait à prisier,
Où Jhésus se laissa péner et travellier. »
Lors ly fist présenter un capon tout entier.
— « Véchy un boin abé, ce dist le latinier.
Il nous fait bien donner à boire et à mengier. »
Lors dist Cornumarans ung mot en reprouvier :
— « Compains, par Mahommet qui puet justicier,
Je me doute forment que ne l'akaté chier. »

Cornumarant avoue qui il est.

Cornumarans regarde l'abé de Sainteron :
Bien l'a reconnéu au vis et au menton.
« Ay! abés, dist-il, bien cognois vo fachon;
Car je vous ay véu au temple Salomon.
Courtoisie vous fis, et vous donnay biau don :
Or suy mal arivés et en male maison.
Par le foy que je doy Tiervagant et Mahom,
Se de la mer estoie dedens me mancion,
Jamais ne passeroie haute mer à dromon
Pour véoir Godefroy, le seigneur de Buillon. »
Quant l'abés ot dignet et ditte s'orison,
Il prist les pèlerins et fist bénéiçion :
En sa cambre où il gist, où joiaus ot foison,

Folio 61 r°.

3960 *En reprouvier*, en manière de correctif.

3969 *Tiervagant*. Voy. v. 3725.

3971 *Dromon*, bâtiment tantôt de charge, tantôt de guerre, que Procope dit avoir été nommé ainsi à cause de la légèreté de sa course, tandis qu'au contraire, Jean Peringskioeld, dans son édition de la vie de Théodoric par Cochleus, dit que le mot *dromon* vient du gothique *droma*, qui signifie aller lentement. Du Cange a adopté l'interprétation de Procope. Voy. H. Jal, *Archéologie navale;* Paris, 1840, t. I, pp. 230-249. Voici la description d'un dromon de guerre :

> Signour, ens ès dromons de la gent deffaée
> Y avoit grans chastiaus establis à l'entrée,
> Bien fais et batailliez (batilliez?), et à tour eslevée,
> De crestians environ noblement garitée...
>
> *Roman de Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 126.

3972 *Véoir*, le MS : *voir*.

Les mena li bons abés, qui Gérars ot à nom.
Avoec lui ne laissa ne varlet ne garçon :
Le roy Cornumarant assist sur un leson
Et puis moult doucement l'en a mis à raison.

Sentiments généreux de l'abbé.

Ly boins abés Gérars le roy en appiella :
« Sire, roys de Surie, or ne me célés jà
Pour quoy venistes vous où pays par dechà.
Bien me soyés venus! ne vous esmayés jà;
Car garde ny arés, que nuls ne sache jà.
Courtoisie et honneur en vous me corps trouva
Dedens Jhérusalem, quant on vous courona.
Roys iestes de la ville où Dieux resuscita.
Sire, la courtoisie rendue vous sera. »
Et quant Cornumarans vit c'on le ravisa,
Oncques n'ot tel paour qu'il ot à ce jour-là.
Mahommet, le sien Dieu, en son cuer réclama.
Il regarde l'abé, à son coutiel s'en va,
Volentiers l'osesist; mais li abés parla.
— « Cornumarant, dist-il, oyés c'on vous dira :
Se vous ne me créés, malement vous ira.
Car par cely Seigneur, qui le mort endura
Sur le mont de Calvaire, là où le traveilla,
Se de riens vous mouvés, pendre vous convenra :
Mais soyés mon amit, et on vous gardera. »
Bien vit Cornumarans point de poissance n'a.
Adont devant l'abés forment s'umélia.

Ly boins abés Gérars a le roy appiellé.

3976 Vers trop long, si l'on ne supprime l'épithète *bons* ou si l'on n'écrit :

Li bons abés les mène, qui Gérars ot à nom.

3978 *Assist,* fit asseoir; *leson,* banc, lit, couchette.

Non pour quant cilz Bertran séoit sur un *lizon.*

E. Charrière, *Chr. de B. du Guesclin,* I, 6.

3984 *Jà,* trois fois de suite la même rime.

3993 *L'osesist,* l'eût occis (*occidisset*).

3998 *Se de riens vous mouvés,* si vous faites le moindre mouvement.

4000 *Bien vit...,* le *que* est ici retranché.

« Roys de Jhérusalem, l'amirable cité,
Bien me soyés venus en la moye hireté!
Vous trouverés en moy amour et amisté.
Folio 61 v°. Bien poés dire à moy toute vo volenté :
Car foy que doy la loy où nous sommes voé,
Vous n'y arés jà mal par homme qui soit né,
Ains trouverés en moy boin conseil et secré. »
Et ly roys respondy par grande humelité :
— « Et je vous diray, sire, çou que j'ay enpensé.
Et pourquoy suy venus en ceste royauté;
Mais par la vostre loy voel que m'ayés juré
Que me serés preudons et plains de loyauté. »
Et ly abbés li dist : — « A vostre volonté. »
Cornumarant confesse à l'abbé Gérard le véritable motif de son voyage. Dont a Cornumarans hardiement parlé;
Dist à l'abbé Gérart : — « Or m'ayés escouté :
Outre la Rouge Mer, à Nicques la cité,
Furent li sort sorti, et dit et déclaré
Que dedens Buillon sont IIJ chevaliers loé :
L'uns a non Godefrois, et chus tient le ducé;
Witasse et Bauduin sont li aultre appiellé.
Par ces IIJ que je dy sont ly sort devisé
Que de Jhérusalem seront roy couronné;
Et qu'il passeront mer o la crestieneté,
Et conquéront le règne qui vint de mon costé,
Et Nicque et Andioche et Acre, la cité,
Eschalonne et Damas, Tabarie au costé.
Et pour tant suy venus à compaignon privé,
Pour vier Godefrois le chevalier duté.
Et se vous ay couvent, se l'éuisse trouvé,
Que volentiers l'éuisse ochis et afolé.
Or vous ay dit le vray, ayés de moy pité! »

4004 *Moye*, mienne.
4006 *Toute*, le MS : *tout.*
4016 *Hardiement*, le MS : *hardiment.*
4017 *Gérart*, le MS : *Gerarat.*
4028 *Eschalonne*, Ascalon; *Tabarie*, Tibériade.
4030 *Duté*, douté, redouté. Pour rétablir la mesure, substituer *véoir* à *vier*, orth. flamande.

— « Chà! dist Cornumarant à le chière menbrée,
Siere, je vous ay dit la vérité prouvée;
Et pour qui j'ay passé le haulte mer salée,
Par les sors de Calabre, la royne senée. »
Dist ly abés Gérars : — « Par le virtu louée,
Vous n'y arés jà mal de créature née : Folio 62 r°.
Oncques char de payen ne fut tant honnourée. Courtoisie de Gérard envers Cornumarant.
Ly abéie est à vous, tout à vo désirée;
Et se verrés le duc en sa cité fremée,
Et ses frères oussy, où bontés est entée :
Car encore n'est par le quiseine passée
Que g'iray à Buillon, en la salle pavée,
Pour une plaidoirie dont g'y ay ma journée :
Sy venriés avoec moy, s'il vous plaist et agrée. »
Et dist Cornumarans : — « C'est toute me penssée. »

Ly boins abés Gérars ne s'y va ariestant;
Venus est au couvent, le prieur va mandant;
Et il y est venus qu'il n'y va ariestant.
Ly boins abés Gérars li va ung brief baillant,
Où il avoit escript l'estat Cornumarant.
Il a dit au prieus : « Alés-ent chevauçant Gérard écrit à Godefroid pour l'informer de ce qui se passe.
Droitement à Buillon, et vous alés hastant,
Et me dittes au duc Godefroit, le vaillant,
Qu'il face de ce brief çou qu'il va devisant. »
Et ly prieus monta sur ung cheval courant :
Avoecques lui en va ung moines cevauchant.
Et ly abbés s'en va viers le roy reparrant.
Riche abit ly fist faire, et le va biel parant :

4034 *Chière*, autrement *chère*, *cière*, etc.
4035 *Siere*, sire; orth. flam.
4039 *De créature née*, plus haut *de nulle riens née*.
4041 *Ly abéie*, élision.
4044 *Quiseine*, quinzaine.
4048 *Toute*, le MS : *tout*.
4054 *Prieus*, plus haut *prieur*. Cette seconde orthographe est conforme à la prononciation wallonne.
4060 *Reparrant*, pour *repairant*.

Bagnier et ventouser le fist incontinent.
Or diray du prieus qui se va esploitant :
Decy jusc'à Buillon ne sy va ariestant.
Là trouva Godefroy, qui fu de biel samblant,
Witasse et Bauduin qui furent souffissant,
Sy fu leur mère Ydain, qui de bonté ot tant,
Atant ès le prieus qui les va saluant.
Il a bailliet le brief Godefroit le vaillant,
De par l'abet Gérart li va représentant.
Et Godefrois en va le chire défroissant.
Il a lutte le lestre, et derière et devant :
Quant il en vit le teneur, sy en va sousriant.
A ses frères a dit haultement en oyant :
« Seigneur, dist Godefrois, véchy miervelle grand !
Oncques nuls homs ne vit telle cose aparant. »
Dont les mist à conseil et leur va devisant
Le grant sort de Calabre, le mère Corbarant,
Et la venue oussy du roy Cornumarant,
Qui est à Sainteron avoec l'abet vaillant.
— « Seigneur, dist Godefrois, iestre devons joiant
Et bien Dieu aourer et sa mère ensiévant,
Quant li payens oultre le mer nous vont redoutant.
Je n'el savoie pas, or se vont acqusant ;
Et foy que doy à Dieu, où nous sommes créant,
G'iray oultre le mer, s'il vient Dieu à garant,
Le sépulcre aourer com pèlerin poissant,
Avoec tout mon pooir que g'iray assamblant :

Folio 62 v°.

Calabre, mère de Corbaran ou Corbarant.

Godefroid prend la résolution d'aller en Palestine.

4062 *Bagnier* et *ventouser*,

Mais les dames n'ont pas séjour,
Ançois grant pièche devant jor
Li ont-eles un *baing* tempré
Gent et courtois et atempré
Et bon pour ses dolors saner.
Frégus, p. 174.

4071 *Le chire défroissant*, brisant la cire, le cachet.

4072 *Il a lutte le lestre*, il a lu la lettre.

4073 Vers trop long, à moins qu'on ne lise :

Quant il vit le teneur....

4083 Ce vers peut être corrigé ainsi :

Quant li payens nous vont oultre mer redoutant.

4084 *Acqusant*, accusant, trahissant.

S'en gageray ançois tout quanques j'ay vallant,
Que n'aye gens assés qui m'iront confortant :
Or me fault ordener à loy d'omme poissant,
Parquoy soie trouvés du roy Cornumarant,
Tellement que de là ne se voist pas vantant
Qu'il m'ait ychy trouvé ung homme meschéant. »
Lors manda Godefrois le boin duc de Brabant,
Et le conte de Flandres, Robiert le combatant,
Et Robiert le Frison ne va mie oubliant,
Et l'évesque du Liége, ung sage clercq lissant,
Et de Coulonge oussy, ung arcevesque grant,
Le conte de Saint-Pol, c'on nommoit Engerant;
Tous les a fait venir Godefrois à son commant.
Quant il furent venu, sy leur va recordant
Tout l'estat et le fait du roy Cornumarant.

Il assemble le duc de Brabant, le comte de Flandre, Robert-le-Frison, l'évêque de Liége, l'archevêque de Cologne et le fils du comte de St-Pol.

Quant li baron vaillant dont je fay mencion,
Furent tout assamblé au castiel de Buillon,
Godefrois leur a dit l'estat et le façon
Du roy Cornumarant, toute l'entencion,
Et de Calabre oussy le fait et le raison.

Folio 63 r°.

4095 *Le boin duc de Brabant,* Godefroid dit le Barbu, comte de Louvain, en 1095, deuxième successeur de Godefroid de Bouillon, comme duc de Lothier ou de la basse Lotharingie, en 1106.

4096 *Et le conte de Flandres, Robiert,* Robert de Jérusalem, comte de Flandre, de 1093 à 1111.

4097 *Et Robiert le Frison,* prédécesseur du Robert qui précède, se signala en Palestine par de grandes et nombreuses victoires. Appelé plus bas *Reimbaus*. Voir v. 3082 et 3083.

4098 *L'évesque du Liége,* Obert ou Otbert, évêque de Liége de 1091 à 1119; voy. t. VII, p. CIX. — *Lissant,* lisant.

4099 *Coulonge,* Cologne; en suivant l'histoire, ce doit être Herman III, qui occupa le siége de Cologne de 1089 à 1099.

4100 *Le conte de Saint-Pol, c'on nommoit Engerant.* Il se nommait réellement Hugue II de Champ-d'Avène, et fut comte de St-Pol de 1083 à 1131. A Thymo, transcrit dans les appendices à Ph. Mouskés, t. II, p. 705, dit : « *In hoc Dei exercitu eminebant Godefridus de Bullione, dux Lotharingiae, et Eustacius atque Balduinus, fratres ejus, Robertus, comes Flandriae, Balduinus, comes Hannoniae, Stephanus, comes Blesensis, Hugo, comes Sancti-Pauli, etc.* » Il n'y eut jamais de comte de St-Pol du nom d'Enguerand qu'en 1141, mais le fils aîné de Hugues II portait ce nom et mourut avant lui.

4101 Vers trop long que l'on rétablit en lisant :

Tout les a fait venir Godefrois à son mant.

Et quant li haut princhier oïrent l'oquoison,
Les princes et les barons promettent de combattre les infidèles.
A Godefroy ont dit li prince et li baron :
« Sire, par celui Dieu qui souffry passyon,
Outre mer passerons à nef et à dromon ;
Et irons conquester le temple Salemon.
Vienge Cornumarans qui tant a de renon !
Car il vous trouvera ou noble establicon :
Bien vous ordenerons en dominacion. »
Lors ont fait de leurs fais briève conclusion ;
Comment se maintanront encontre l'Esclavon.
Invocation.
Seigneur, or escoutés une bonne canchon :
L'abbé Gérard conduit Cornumarant à Bouillon.
Ly boins abés Gérars, qui fu de Sainteron,
Fist monter le payen avoec son compaignon,
Pour aler à son jour viers le duc de Buillon.
De l'abéie issy à noble establison.
Cornumarans avoit grande dévocion
Cornumarant se fait d'abord une très-mince idée de la puissance de Godefroid de Bouillon.
De vier les enfans de haulte estracion,
A soy méismes dist : « Je me tieng à bricon
Quant pour les sors Calabre ay laissiet mon royon.
Je ne poroie croire, par mon Dieu Baraton,
Que je péuisse avoir par nésune ocquoyson
Par ung sy povre duc telle pierdicion.
Ne sont en son pays fors que bos et buisson. »
Enssy disoit li roys, qui créoit en Mahon ;
Il ne tarde pas à être détrompé.
Mais il dira briefment bientos aultre raison :
Car li dus Godefrois et li noble baron
Faisoient contre li grande pourcession
Et sy très noble aroy et de telle auxion
Que pour bien esbahir le Sarrasin félon.

Folio 63 v°.
Si com Cornumarans de Buillon s'aproça,

4114 *Vienge*, pour *vienne*.
4118 *Maintanront*, pour *mainteuront* ou *maintainront*.
4125 *De vier*, ce vers est trop court si l'on n'écrit *véoir*. — *Vier*, orth. flamande.
4126 *Je me*, le MS : *je nie ; bricon*, plus haut *brichon ;* v. 1270.
4129 *Péuisse*, le MS : *puisse*.
4137 Construction remarquable.
4138 *Cornumarans*, le MS : *Cornumarant*.

Enssy qu'à demy lieue li roys se garda,
Vit une chevaucie qui venoit par deçà, Magnifique chevauchée.
Et furent bien V^c^, ensy com li sembla,
Le plus très bielle gent c'oncques Dieux estora;
Montet tout à cheval, de quanque il y en a :
Courant vont sur les cans, cascuns se délita.
Cornumarans les vit, lors l'abet appiella.
« Abés, véchy chelui pour qui vins par deçà,
C'est ly dus Godefrois, or le me moustrés jà. »
— « Non est, ce dist li abbés, par Dieu qui tout créa,
Ançois sont de sa gent, ne vous mentiray jà,
Qui s'en vont engibier où là il leur plaira. »
Adont Cornumarans les barons apiela. Le duc de Brabant.
Ly bons dus de Brabant le bon cheval brocha,
Il yssy de ses rens, et l'abet salua :
Et ly abbés Gérars encontre lui s'en va.
Le roy tient par le main, qui forment s'esmaya.
« Sire, se dist li abés, au duc qu'à lui parla,
Où est li dus Godefrois? trouver le me faurra. »
Et ly dus li a dit qu'à Buillon le laissa,
Et a dit à l'abet qu'encontrer le pora.
A ycelle parolle de l'abet se sévra.
Il tourne sur les kans et le chemin laissa.

4139 *Se garda;* pour que le vers ait sa mesure, on peut lire *se regarda.*

4140 *Chevaucie.* Voy. Ph. Mouskés, t. II, p. 696. Cette chevauchée fournit au trouvère l'occasion de faire un recensement à la manière d'Homère et de Virgile, imités depuis par le Tasse. Cornumarant croit à chaque instant voir Godefroid de Bouillon, et on lui répond que ce ne sont que ses sujets ou ses vassaux, moyen adroit de donner une haute idée du personnage principal. Dans les *Nibelungen*, Sigfried se rend à la cour de Worms suivi de douze chevaliers. Hagen de Troneck, qui ne l'avait jamais vu, le reconnaît à sa haute stature, à son port majestueux, au feu de ses regards ainsi qu'à la richesse de ses vêtements. On se rappellera également un passage du moine de S^t^-Gall, cité dans la seconde introduction de notre édition de Ph. Mouskés.

4148 *Li abbés,* lisez comme s'il y avait *l'abbés.*

4154 *Ly abbés,* même observation qu'au v. 4148.

4157 *Où est li dus, etc.,* vers trop long, que l'on corrige ainsi :

Où est dus Godefrois? Trouver le me faurra.

Ly roy Cornumarans forment les regarda.
A soy méismes dist si c'on ne l'escouta :
— « Pléuist à Mahommet qui me fist et fourma
C'outre mer vous tenisse, mon pays pardelà,
Jamais ne revenriés ès parties deçà. »

Ly roys Cornumarans se prist à regarder :
Une autre chevaucie a pris à aviser;
L'évêque de Liége. Ly vesques y estoit, qui Liége deut garder.
Il a dit à l'abet : « Or puis bien espérer
Folio 64 r°. Que véchy Godefrois, qui me doit conquester. »
— « Non est, ce dist li abbés, foy que doy saint Omer,
C'est ses priestres qui doit pardevant ly canter;
Et s'est li ammonieurs pour les biens aumosner. »
Et dist Cornumarans : « Miervelles os conter.
Puet li priestres d'un duc si fait estat mener?
Véchy grande miervelle, et qui fait à loer. »
Atant evous l'évesque qui ne vot arriester;
Et ly abbés Gérars l'est alés encliner,
Et les autres prélas c'on avoit fait parer.
Et quant Cornumarans les prist à remirer,
Adont li commença tous li sans à muer.
— « Ahy! dus Godefrois, que tu fais à douter,
Quant uns priestres qui n'est que pour toy honnourer,
Maine sy faitte gent et les puet gouverner.
Ly califfes, qui est de Baudas outremer,
N'a mie tel conroy quant il s'en va juer! »
Ly roys Cornumarans ne pot ung mot sonner;

4166 *Revenriés*, le MS : *renveriés;* faute évidente du copiste. *Es parties*, le MS : ajoute une seconde fois *parties*.

4169 *Ly vesques*. Les 19 vers qui suivent sont transcrits dans les appendices de Ph. Mouskés, t. II, pp. 696-97.

4172 *Li abbés*. Élision.

4174 *Ammonieurs;* je crois qu'il faut lire *aumonières* ou *aumonieurs;* voilà donc l'évêque souverain de Liége métamorphosé en aumônier du duc de Bouillon!

4179 *Encliner*, saluer.

4186 *Baudas*, Bagdad. Ph. Mouskés, v. 7355, et t. II, p. 697.

Et ly vesques s'en va, et avoec ly sy per.
Il a dit à l'abet quant il s'en deut sévrer :
« Abés, je vous verray en le sale au digner. »
A seniestre s'en va, l'abé laissa ester.

Or fu Cornumarans courouchiés et maris.
Atant evous Robiert de Flandres le pays, — Robert de Flandre.
A bien VI^c Flamens, viestus de dras partis
D'un gaune et d'un royet à miervelles jolis. — Livrée de ses gens.
Cornumarans les voit, sy fu tous esbahis.
Il a dit à l'abet, qui bien fu ses amis :
« Sire, véchà le duc; j'en suy certains et fis. »
— « Non est, ce dist li abbés, c'est uns aultres marcis,
Qui trenche devant lui as fiestes de haut pris. »
Oi le Cornumarans, lors a nos gens maudis.
Ly contes de Flandres est des siens départis :
Venus est à l'abé dessus ung cheval gris, — Folio 64 v°.
Grant et haut, bien courant et moult amanevis.
Il salua l'abé de Dieu de paradis;
Et ly abés ly dist : « Vous soyés bénéis;
Où est ly dus Godefrois à qui iestes subgis? »
Et dist li quens Robiers; — « Il est sur lez lairis;
Où esbatre s'en vient, tant com il soit miédis. »
A ycelle parolle s'est ly contes partis;

4194 *Atant evous Robiert;* ces trois vers sont transcrits dans Ph. Mouskés, t. II, p. 697.

4196 *Gaune*, jaune; *royet*, rouge. Les anciennes armoiries de Flandre étaient d'or gironné d'azur, à l'écu de gueules en cœur. Elles furent ensuite d'or au lion de sable.

4199 *Véchà*, voilà; Roquefort ne donne que *vécy* (véchy).

4201 *Trenche;* voilà maintenant le comte de Flandre transformé en écuyer tranchant ou maître d'hôtel du duc de Bouillon!

4202 *Oi*, pour *oit*.

4203 *Ly contes*, vers trop court.

4205 *Amanevis*, bien dressé, bien à la main; Roquefort donne *amanevir (s')*, qu'il explique par *se préparer, se disposer*.

4206 *De Dieu de paradis*, au nom du Dieu de paradis.

4208 *Subgis;* une fois le comte de Flandre écuyer tranchant du duc de Bouillon, on pouvait sans scrupule l'appeler son sujet, son vassal.

4208 *Où est ly dus, etc.* Vers trop long. Voy. v. 4157.

4210 *Miédis*, midi.

Et ly abbés s'en va, qui moult avoit grant ris
Du noble arroy et grant que li dus ot empris.
Et dist Cornumarans : « Je croy en mon avis
Que ly dus Godefrois, qui est mes anemis,
Tient plus de tierre assés que ly roys de Paris.
Ly soudans de Piersie, qui est suppelatis,
N'a mie tel conroy ne tant de gens soubgis :
A çou que j'apierçoy, s'il est preus et hardis,
Il ne me demora vallant deux paresis. »

Cornumarant rend, malgré lui, hommage à la puissance de Godefroid.

Ly roys Cornumarans ot le cire marie :
Voit venir noblement ung aultre compaignie ;
Cil estoient Frison, une gent bien hardie,
Et Hollandois i ot en ycelle establie :
Grande gens et poissans de jouvente furnie.
Cornumarans les voit ; tous li sans li fourmie ;
Dist à son compaignon : « Véchy fière maisnie !
Ahy ! confaite gent, quelle chevalerie !
Ay ! Jhérusalem, boine citet jolie,
Or pierderay de vous la noble seignourie :
Godefrois de Buillon sera roys de Piersie. »
Et Rainbaus ly Frisons est venus par mestrie,
Cornumarant regarde par grande félonnie.
Voi le Cornumarans, tous li sans li fourmie.
Assés se souhayda pardedens Tabarie.

Troupe de Frisons et de Hollandais ; éloge de ces peuples.

Robert ou Raimbaud-le-Frison.

4216 *Ly roys de Paris.* On appelait aussi le roi de France *le roi de St-Denys*, comme François Ier, par raillerie, se donnait le titre de roi de Gonesse :

Car je veu et prometh à Dieu de paradis...
Que je deffierai (éd. B. de Mons : *defferai*) *le roy de St-Denys.*

La Curne de Ste-Palaye, *Mém. sur la chev.*, t. II, p. 99. *Le vœu du Héron* (publ. par MM. Renier Chalon et Ch. Delcourt) ; Mons, 1839, p. 7.

4217 *Suppelatis*, superlatif, comme plus haut, c'est-à-dire du rang le plus élevé.

4220 *Demora* pour *demorra*. *Paresis*. Cornumarant comptant en *parisis* n'est pas tout à fait dans le vrai costume.

4221 *Ly roys Cornumarans ;* ces cinq vers sont rapportés à la fin de Ph. Mouskés.

4228 *Chevalerie*, le MS : *schevalerie*.

4232 *Rainbaus* ou *Reimbaus*, appelé plus haut *Robert*. Un *Damp Raimbaut le Frison* figure dans un roman de Charlemagne dont M. Fr. Michel a donné un extrait. *Charlemagne*, London, 1836, in-12, p. c.

4233 *Félonnie*, ne signifie pas ici trahison, mauvaise foi, mais air menaçant et terrible.

« Ahy! Calabre dame, Mahommés vous maudie, Folio 65 r°.
Quant je suy sy venus par vostre sorcherie. »

Une aultre compaignie vit roys Cornumarant.
C'est li quens de saint Pol o son fil Engerant; Le comte de St-Pol.
Ly contes de Namuer y aloit chevauchant; Le comte de Namur.
Haynuier i estoient, et pluiseur Alemant. Troupe d'Hainuyers et d'Allemands.
Contre l'un l'autre vont de lanche behourdant;
L'un l'autre des chevaus vont à tierre abatant.
Quant ly roys le coisi, sy mua son samblant;
Il a dit à l'abbé, qui le corps ot vaillant :
« Véchy le duc Godefrois, bien me voys parchevant. »
— « Non est, ce dist Gérars, ly boins abés poissant,
Ançois sont de ses gens qui se vont esbatant :
Ly ung encontre l'autre vont de lanches joustant
Pour aprendre le guerre de l'espée trenchant,
Parquoy sachent férir sur le peuple parsant. »
Et dist Cornumarans : « Je croy à ensciant
Que cil venront destruire le roy Corbarant. »
Et ly abbés respont : — « Il n'en fauront noiant. »
Atant es vous les princes qui chevaucent devant.
L'abé ont salué, et le roy souffisant :
Puis tournent sur les kans, s'y s'en vont behourdant.
Et Godefrois venoit les chevaliers siévant. Enfin paraît Godefroid.
Ly IIJ frère germain venoient chevauchant;
Viestut furent d'un drap d'un œvre reluisant;
Cascuns ot ung capiel de roses bien flariant;
Desur IIJ haus coursiers aloient galopant.
N'a homme qui les voist de trop priés aprochant

4237 *Sy*, cy; *sorcherie*, sorcellerie.
4238 *Aultre*, le MS : *aulte*. Ces six vers se lisent dans Philippe Mouskés, t. II, p. 698.
4240 *Namuer*, orthographe flamande.
4245 *Le corps*, ce serait plutôt *le cuer*.
4246 *Véchy*; vers trop long.
4251 *Parsant*, persan.
4253 Vers trop court. Ces aveux de Cornumarant tournent à la gloire des chrétiens et annoncent une certaine adresse littéraire dans l'auteur.
4257 *Tournent*, le MS : *tournerent*.
4261 *Flariant*, odorant.

De bien glave et demie, n'i ot petit ne grant,
Qui chevauce avoec iaux; bien se vont ordenant.
Bielles sont les noiblaices; grant y sont ly beubant.
Cornumarans les voit : bien les va regardant.
Folio 65 v°. Douchement réclama Mahom et Tiervagant;
Dist à son compaignon : « Or ay le cuer dolant,
Quant mes anemis voy en pooir sy très-grant. »
Et ly abés ly dist hautement en oyant :
— « Or voy bien Godefroy, le franc duc avenant.
Véchy chely par qui vous voz alés doutant;
Chelui qui conquera le roy Cornumarant. »
Et quant ly roys l'oy, si dist en sousriant :
— « Encore n'a-il mie la citet Solimant,
Andioche et Rohais, et le castiel Morgant;
Ne la tour de Saiette qui en a Tourniquant.
Et s'il avenoit cose par acun convenant
Que ly dus me tolist tout quanques j'ay vaillant,
Je ne l'aroye pas pierdut por ung mesquant. »

4264 *De bien glave et demie,* d'une distance d'une pique et demie.

4266 *Noiblaices*, noblesse, magnificence.

4268. *Mahom et Tiervagant;* ces deux noms sont presque toujours associés.

4271 *En oyant*, locution fréquemment employée.

4273 *Vous* et *voz*, formes diverses du même mot.

4274 *Conquera* pour *conquerra*.

4277 *Rohais;* voy. Guill. de Tyr, liv. IV, chap. II, III, IV, V, etc. *Recueil des historiens des Croisades*, t. I, pp. 154 et suiv. Rohai est Edesse ou Rhages, appelée *Rohai*, *Orrhai* par les Arabes. Sanuto, *Secreta fidel. crucis*, lib. III, p. XIII, c. 7 (*Gesta Dei per Francos*, II, 237), dit : « Artoch qui civitatem *Roays* » primo, deinde totam Mesopotamiam suo sub- » didit imperio. »

Le bibl. Jacob, dans ses *Dissert. sur quelques points curieux de l'histoire de France*, t. VII, pp. 122-123, cite un manuscrit de la Bibl. royale de Turin qui contient un récit de la *Conqueste de Jhérusalem par Godefroy de Buillon* et dont le dernier chapitre est intitulé : *De la chiteit de Rohas*. Le patriarche Arnould de Rohes, dont parle M. A. Van Hasselt, est *Arnould d'Edesse. Les Belg. aux Crois.;* Brux., 1846, in-8°, t. I, p. 180.

4278 *La tour de Saiette*, Sajette, Sagette ou Sidon. Le seigneur de Sagette fut un des hauts barons du royaume de Jérusalem ; on lit dans les *Assises :* « Le seignor de Sajette et de Beaufort » a cour et coins et justice, et a Sajette cour de » bourgeoisie et justice. » Du Cange sur Joinville, Coll. des mémoires de 1785, t. II, pp. 202-3.—*Tourniquant*, nommé plus haut, v. 3712.

4279 *Acun*, aucun.

4281 *Je ne l'aroye pas pierdut*, le MS : *je ne l'aroye pas dierdut.* — *Mesquant*, un homme de peu, italien, *meschino*. Cet hommage arraché à

Ly roys Cornumarans regarda Godefroy — Cortége de Godefroid.
Qui venoit fièrement et en noble conroy.
A son costet estoient li sien frère tout doy :
Bauduin fu à diestre, sy le tient par le doy ;
Et Witasse à seniestre, qui en fu riche ploy.
Moult leur portet honneur, sy qu'il fuissent roy.
Lors dist Cornumarans au payen delès soy :
« Foy que je doy, fet-il, Mahom, ce poisse moy — Admiration et crainte de Cornumarant.
Que sy oultre passay pour vir tel desbanoy !
Car véchy grant orguel et outrage et buffoy.
Oncques delà le mer je ne vis sy fait ploy,
Ne tout ly Sarrasin qui sont de nostre loy
N'ont pas ung tel seigneur qui fache I tel desroy.
Je ne say que pensser, ne s'il le font pour moy ;
Mais à çou que je sens et que je me pierçoy,
S'il passent oultre mer, il me feront anoy.
Ly grant sort de Calabre, il avenront, je croy. »

Moult fu Cornumarans courouciés et irés
Quant il vit Godefroy et ses frères carnés — Folio 66 r°.
Venir en tel aroy et enssy ordenés.
Moult les a fellement véus et regardés.
A soy méismes dist li fors roys couronnés :
« Or sui-ge bien dolans et bien desconfortés
Que ne puis employer mes coutiaus acérés
Qu'en Jhérusalem ay fès faire et acatés. »
Et ly abbés Gérars s'en est oultre passés :
Pardevant Godefroy, sur le seniestre lès,

Cornumarant par la force de la vérité relève beaucoup Godefroid.

4286 *Qui en fu* pour *qui fu en ; ploy*, proprement pli, situation, état.

4287 *Portet* pour *portoit ; fuissent*, le MS : *faissant*.

4289 *Poisse* pour *poise*, pèse.

4290 *Desbanoy*, désappointement, spectacle peu agréable.

4291 *Buffoy*, ostentation, grand équipage.

4292 *Ploy*, pli. Voy. v. 4286. Je ne vis une chose si extraordinaire, si démonstrative.

4296 *Me pierçoy*, m'aperçois.

4300 *Carnés*, selon la chair.

4306 *Fès*, fait.

4308 *Lès* ou *lés*.

Chevauça ly boins abbés, qui bien fu doctrinés;
Godefrois enclina li boins abés senés.
Quant Godefrois le vit, si le connuit assés,
Dist à ung chevaliers qui bien li fu privés :
« Alés à cel abet et sy le m'amenés. »
Et chieus isnièlement et tos y est alés.
Il a dit à l'abet : « Dans abbés, ariestés!
Venés deviers le duc, vous y estes mandés. »
Et ly abbés respont : « — Sy com vous commandés. »
Dist à Cornumarant : — « Avoec moy en venrés. »
Lors passa les conrois, et au duc est alés.
Quant le duc aprocha, si descendi ès prés;
Si fist Cornumarans, dont il fu puis irés;
Car là devint ses syres, ly payens deffaés.
Quant Godefrois le vit, sy en a rys assés;
A soy méismes dist : « — Or suy bien honnourés
Quant uns roys contre moy s'est à tierre portés :
C'est chines que tenrai toutes ses hiretés. »

Ly boins dus Godefrois ot moult le cuer joiant,
Quant à le tierre vit le roy Cornumarant.
Il a dit à l'abet : « Remontés maintenant. »
Et ly abbés respont : — « Je n'en feray noiant. »
— « Or alés, dist li dus, à Buillon chevauçant;
Et se venés disner en me salle luisant,
Et toute vostre gent, n'y alés riens laissant.
Et ly abbés respont : — « Je feray vo commant;
Car à faire ay à vous une besongne grant. »
— » Alés, dist Godefrois, si vous taisiés à tant. »
Lors li dus Godefrois oultre s'en va passant;
Et li abbés Gérars se va acheminant.
Venus est à Buillon, son ostel va trouvant
Ung pau oultre le porte, là se va ostelant;

Le duc fait appeler l'abbé.

Gérard se rend auprès de lui avec Cornumarant, qui met pied à terre à l'approche du duc.

Folio 66 v°.

4309 Vers trop long : effacez *boins*.
4311 *Connuit*, reconnut.
4322 *Syres*, le sens exige *sers*.
4326 *Chines*, signe.

Là où ly nobles dus devoit passer devant
A tout ly hault baron, qui l'aloient siévant.
Ly abés se para, et se va aprestant.
Le vin et les espesses va l'oste demandant :
A boire en a donnet le roy Cornumarant.
Enssement qu'il se vont illuec rafresquissant,
A tant ès les barons et les trompes devant,
Nakaires et tabours aloient chalemant,
Et cor sarrasinois grande noise menant.

Rentrée de Godefroid et de sa suite dans Bouillon.

4344 *Espesses*, épices, latin : *species*.

4346 *Rafresquissant*, rafraîchissant.

4348 *Nakaires*, ital. : *nacara*, *gnacara*. Philippo Venuto (cité par Du Cange sur Joinville, éd. in-fol. Paris, imprimerie royale, 1761, p. 59, et *Coll. de mém.*, t. I, p. 248) dit que c'est un *stromento musico, col quale i fanciulli cantano il san Martino*. D'autres en font une espèce de timbales. On en attribue généralement le premier usage aux Sarrasins. G. Guiart appelle ces instruments *anacaires*. L'édition de Joinville, in-fol., p. 41 du glossaire, rend *nacaires* par timbales et renvoie au glossaire germanique de Wachter, au mot *nacaria*. Voy. Ph. Mouskés, t. II, p. 700.

Nacaires, petites timbales dont le nom et l'usage étaient venus de l'Orient, dit M. Amaury Duval, *Disc. sur l'état des beaux-arts*, en tête du XVI^e^ vol. de l'*Hist. litt. de la France*, p. 274, note 10. Voy. Daniel, *Hist. de la milice française*; Paris, 1721, t. I, p. 536. De Caseneuve et le docte Huet ont pris le *nacaire* pour une trompette. Le dernier fait venir ce mot de celui de *nacre*, espèce de *grandes coquilles torses avec lesquelles les peintres et les poëtes feignent que les tritons ont coutume de sonner!* Add. au dict. étym. de Ménage.

Les timbales ou *nacarieh* sont des instruments particulièrement en honneur dans le Dârfour; on les dépose dans une hutte spéciale, et lorsqu'il plaît au sultan de changer les peaux qui les recouvrent, il s'ensuit une fête solennelle décrite dans le voyage du Cheikh Mohammed-el-Tounsy. — *Tambours*. Le tambour était aussi appelé *bedon*. Selon M. Amanton, le tambour n'a été introduit en France, comme instrument militaire, qu'en 1347, au siége de Calais, par Édouard III (*France littéraire*, mars 1846, p. 143). Il y en avait de différentes formes et de différentes capacités, cela dépendait de l'usage. En effet, Gerson : « Tympanum vulgo gallicis dictum *tambour* vel » *bedon*, compositum est pelle derasa tensaque; » cujusmodi non est una, vel magnitudo, vel » forma, vel usus. Sunt timbanala duo, gallice » *nacquaires*, unum obtusi supra modum soni, » alterum peracuti... sunt alia tympana vulga- » ribus magis assueta, quia faciliora, quia so- » nabiliora ad saltus inconditos et alia tripudia, » quibus solent jungi fistulae biforaminae et » triforaminae, etc. » M. Bottée de Toulmon, par une singulière méprise, a cru que *tripudia* signifiait ici les tambours dont on joue en même temps que du galoubet, tandis qu'il s'agit évidemment de danses exécutées au son du tambourin. Du Cange attribue aux Arabes l'invention du tambour; Monstrelet assigne la même origine aux nacaires. Voy. Bottée de Toulmon, *Dissertation sur les instr. de musique employés au moyen âge*, dans les *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France*, nouv. série, t. VII, 1844, pp. 147-148.

Chalemant pour *chalemelant* ou *chamelant*, jouant, retentissant.

As feniestres se va li payens apoïant,
Et voit revenir chiaus qu'il ot véut devant
A joie et à riesviel l'un à l'autre jeuant,
Par ches cauchies voit ces pucielles cantant;
Par ces feniestres voit ces haubiers jazerant,
Lances, targes, escus, maint héaume luisant;
Banières et pegnons contre vent ventelant;
Noblaices et dras d'or c'on avoit mis devant;
Pucielles caroller qui faisoient maint chant.
Voi le Cornumarans, sy mua son samblant.

Dépit de Cornumarant.

Par despit et par ire, se va d'iluec partant.
Dessus ung orellier se va ly roys clinant.
Dist à son compaignon : « J'ay si le cuer dolant
Que je voroye bien chy morir maintenant.
Car à çou que je voy de ce duc aparant,

Folio 67 r°.

Dignes est de tenir le royalme au soudant,
Jhérusalem ma ville et l'onneur Solmiant.
S'il passe oultre le mer à nef et à calant,
La tierre conquerra jusques en Oriant.
Ahy! Jhérusalem, à Mahom te commant! »

Ly roys Cornumarans ot moult le cière irée.

L'abbé Gérard cherche à l'apaiser.

Ly abbés le vit bien, et connut sa penssée.
« Cornumarant, dist-il basset à le chélée,
Aujourd'uy vous ay moult bielle donnée :

4353 *Cauchies*, chaussées, chemins.

4356 *Pegnons*, pennons.

4357 *Noblaices*, objets magnifiques, dignes de la noblesse.

4361 *Clinant*, s'inclinant, s'appuyant.

4363 *Voroye*, le MS : *voroy*.

4366 *L'onneur Solmiant* pour l'*onneur Solimant*.

4367 *Calant*, chalant, chelande; basse latinité : *Chalanus, chalonium, chalandia, chelandium, chelandrium, chelandria, chilandria, chalindrus*. Du Cange (note sur Joinville, in-fol., p. 71) remarque que *chalant* est encore le nom que l'on donne aux bateaux qui sont sur la Seine et la Loire, d'où les Parisiens ont nommé *pain chaland* celui qui leur était amené dans ces bateaux. Cf. A. Jal., *Archéol. navale*, t. I, pp. 200, 247, 426, 433 et 436; II, 142; Ph. Mouskés, v. 611 et 20936.

4369 *Te commant*, le MS : *je te commant*.

4372 *Basset à le chélée*, tout bas, en secret, à la dérobée.

4373 Vers imparfait.

Par moy et par mon fait, est la cose ordenée. »
Dist à Cornumarant à moult douce alouée :
« Alons viers le castiel, ly yaue est jà cornée. »
Et dist Cornumarans, à le brache quarrée :
« Je n'y quier jà d'entrer huy, en ceste journée. »
— « Sy ferés, dist ly abbés, par le virtu loée!
Quant vous avés passé outre le mer salée
Pour véoir Godefroy, qui tant a renommée,
Vous le devés véir en sa sale pavée.
Par quoy, quant revenrés en vostre contrée,
Vous porés recorder à le gent redoutée
De Godefroy, le duc, l'estat et le ponée. »
Et dist Cornumarans : « Bien le m'avés moustrée.
Maugré en ait Mahom, quant telle l'ay trouvée!
Jamais joie n'aray, tant que j'aray durée. »

Ly boins abbés Gérars ne s'y ariesta mie ;
Cornumarans a pris et toute se maisnie ;
Viers le castiel s'en va, où fu la baronie.
Cornumarans regarde de kaucie en kaucie,
De maison en maison, celle gent baptisie.
Feniestre n'y avoit qui ne fu bien garnie.

Cornumarant se resout à aller au château du duc.

4375 *A moult douce alouée,* d'un ton caressant.

4376 *Ly yaue est jà cornée,* l'eau est déjà cornée ; on sonnait du cor pour avertir qu'un grand personnage allait se mettre à table, et, avant le repas, on donnait à laver. Nos poëtes du XII^e^ et du XIII^e^ siècle font souvent mention de cette coutume. Legrand d'Aussy, *Fabliaux* (éd. in-8°), t. II, p. 351. Mais cet usage n'appartenait qu'à une haute position. Froissart, parlant d'un ambassadeur de Charles V, dit qu'*il estoit estoffé de vaissielle d'or et d'argent aussi largement que si ce fust un petit duc ; aussi laissoit-il corner l'assiette de son dîner.* Lorsque le même historien remarque qu'Artevelde tenait l'état d'un prince, il ajoute que *tous les jours, par des ménestriers, faisoit sonner et corner devant son hostel à ses dis-nées et soupées.* Legrand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des Franç.*; Paris, 1825, t. III, pp. 310-311.

La cérémonie du lavement des mains terminait aussi le repas. M. Th. Wright transcrit quelques vers du roman de Blonde d'Oxford où on lit :

Après manger lavent leurs mains,
Puis s'en vont juer, qui ains ains,
Ou en forès ou en rivières,
Ou en déduis d'autres manières.

Anecdota literaria; London, 1844, p. 74.

4377 *A le brache quarrée,* à la large carruré, aux épaules carrées.

4379 *Ly abbés,* élision.

4383 Vers incomplet.

4385 *Le ponée,* la puissance.

De toute la nobleice et de la seignourie
C'on poroit deviser, n'est homs qui le die.
Mainte bourgeoise voit très-richement viestie;
Folio 67 v°. Bourgeois et escuyers voit mainte compaignie
Quaroler et dansser et mener bonne vie.
A dist Cornumarans : « Que ceste gent est lie!
Pléuist à Mahommet, là où mes cuers se fie,
Nouvelle douleur de Cornumarant à la vue des chrétiens. Qu'en ceste cité chy fust soudans de Piersie;
Et tout ly Sarrasin dont j'ay le manburnie;
Et le roy Corbarant qui est de ma lignie,
Et ly roys Garscions, qui tant a seignourie.
Et ly roys Abrehams à le barbe flourie,
Et Abilans, ses fieux, qui est de ma lignie;
Et li roys Solmians, qui tant a seignourie;
Et sy fust Dodequins, li roys de Tabarie;
Et tout li Sarrasin qui mainent en Turquie,
Et ce fust avoec iaux l'amulaine d'Orbrie.
Se fussent trestout chy à banire desploye.
Jà seroient chus orghieus abatus par envie,
La cité de Buillon et arse et excellie,
Toute crestienetet en seroit abassie. »
Trèstout enssy penssant, en ala sans détrie,
Banquet donné au château de Bouillon. Ou castiel à Buillon entra la compaignie.
En une sale avoit mainte table drécie

4396 *Qui le die*, le MS : *qui le vous die.*

4399 *Quaroler*, danser en rond, danser des branles; nous n'avons plus que *caracoler.*

4401 *Pléuist*, plus haut ce mot est employé comme monosyllabe.

4402 *Soudans de Piersie*, appelé Barkiarok par M. Michaud; voy. v. 3183. A ce dernier endroit il doit être question d'un autre personnage.

4403 *Manburnie*, gouvernement.

4404 *Corbarant;* voy. v. 3185.

4405 *Garscions;* voy. v. 3187.

4406 *Abrehams;* voy. v. 3187.

4407 *Abilans;* voy. v. 3713.

4408 *Solmians*, Soliman. Répét. du v. 4405.

4409 *Dodequins;* voy. v. 3139.

4410 *Mainent*, le MS : *mainet.*

4411 *L'amulaine d'Orbrie;* voy. v. 3137.

4412 *A banire desploye*, prononcez *desplie* pour la rime; à bannières déployées.

4413 *Orghieus*, orgueilleux.

4414 *Excellie*, autrement *exilie*, détruite.

4415 *Abassie*, abaissée.

4417 Ces six vers sont transcrits dans notre édition de Ph. Mouskés, t. II, p. 698.

Pour digner les barons, là où li dus se fie.
La table Godefroy estoit plus haut drécie
Que le aultres n'estoient; et si très-bien garnie
D'une riche nef d'or, qui luisoyt et reflambie.
Ly abés vint en la sale que point ne s'y détrie;
L'ordenance moustra au roy de païenie.
« Par Mahom! dist li roys, véchy beubencerie;
Et le plus grant orguel, le plus grant dyablerie,
Qui oncques mais, je croy, fust véue n'oye.
Je ne quidoye pas qu'il fust nuls roys en vie
Ne mie roy de François, qui tant a seignourie; Éloge indirect du roi de France.
Qui péuist maintenir sy faitte courtoisie.
« Amis, ce dist l'abés, je vous aciertefie Folio 68 r°.
C'oncques mais ne le vis, si privée maisnie.

4420 *La table Godefrois estoit plus haut drécie*... Cette étiquette était suivie à la cour de Bourgogne, calquée sur celle de France. Les miniatures des anciens manuscrits et les vieux tableaux manquent rarement de s'y conformer.

4422 *Nef d'or*, où se mettaient les épices dont on se servait à table. Voy. notre *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, 2e partie, p. 130. Pour rétablir le vers et mettre d'accord les deux verbes, on lira :

. . . . Qui luit et reflambie.

4425 *Ly abés*, prononcez *l'abés*.

4425 *Beubencerie*, bombance.

4427 *N'oye*, ou entendue.

4429 *Ne mie roy de François, qui tant a seignourie*. Vers trop long. — « Cet exemple, dit » Joinville, fust monstré au roy S. Loys, pour » ce qu'il estoit le plus grand roy des chres- » tiens. » Voir la XXVe dissertation de Du Cange. Pierre d'Ailly, au chap. XXX de son *Tractatus de imagine mundi*, ouvrage très-rare, composé en 1410 et imprimé sans indication de lieu, d'imprimeur ni de date, mais à Louvain, par Jean de Westphalie, vers l'an 1480, s'exprime ainsi : « Sciendum autem quod Orosius et » Ysidorus aliique antiqui cosmographi nichil » pene loquuntur de Franciae regno in Galliis » constituto, quod omnium regnorum Europae » nunc maximum est. Nichil etiam de ejus prae- » cipua civitate Parisius, ubi est velut quaedam » mundi lucerna, maximum tam divinarum » quam humanarum studium litterarum. Nichil » praeterea de aliis hujus regni civitatumque » suarum praeminentiis aut aliarum vicinarum » terrarum huic regno adjacentium sicut Lo- » tharingorum, Leodiensium, Hannoniensium, » Cameracensium, Brabantinorum, Flamingo- » rum aliorumque plurium, in quibus sunt ur- » bes et oppida populique numerosi, et multis » bonis ac divitiis copiosi. Quod ideo factum » existimo quia antiqui actores tractabant non » de nationibus regnorum quae saepe mutan- » tur, sed de divisionibus regionum quae per » aliqua immutabiliter manentia describuntur. » Forte etiam quod partes istae non tunc sicut » nunc erant populatae nec famosae. »

4432 *Ne le vis, si privée*, le MS : *je ne le vis, si privé*. Ce trait, qui est fort adroit, ajoute encore à l'idée de la puissance de Godefroid.

Mais quant il tient sa court, une fieste exaucie,
Il y a plus de gent assés de le moitie. »
Oi le Cornumarans, tous li sans li fourmie;
Dist à son compaignon, où durement se fie,
« J'ay pierdut men honneur et ma tierre jolie :
Godefrois sera roys dou pays de Surie;
Car c'est le plus vaillans c'aujourd'uy soit en vie :
Sarrasin ne Piersant ne cil de Tartarie
Ne vallent enviers lui valissant ung ortie.
Ahy! Jhérusalem, boine cité garnie,
En leur main vous aront ceste gent renoye;
Mais se repasser puis en la moye partie,
S'y bouteray le feu, sy l'aray exsellie;
J'ams trop mieulx qu'elle soit en feu arse et bruie,
Qu'elle soit en la main de le gent baptisie. »

Cornumarant est confirmé dans ses tristes pressentiments.

Ly roy Cornumarans se prist à regarder;
Les princes vit venir pour séoir au digner.
Godefrois vint devant, et sy doy frère ber.
Ly siergant font le voie pour Godefroy garder.
Ly quens Robiers de Flandres li vint pour honnourer,
Et ly dus de Brabant et li quens de Juler :
Ly évesques du Liége n'y doit-on oblier,
Et ly quens de Saint-Paul, Renaut de Saint-Omer.
Les bacins aporte-on pour les barons laver.
Ly boins dus Godefrois ne s'y vot ariester;
Le boin évesque du Liége emprist à appieller;
Au diestre l'a assis, pour droiture monstrer;

Le comte de Juliers et autres princes.

Renaud de St-Omer.

Banquet.

4435 *Oi*, pour *oit*.

4443 *Renoye*, prononcez *renoïe*.

4446 *J'ams*, j'aime.

4452 *Robiers de Flandres;* voy. v. 4096.

4453 *Ly dus de Brabant;* voy. v. 4095. *Li quens de Juler;* à cette époque le comte de Juliers devait être Gérard III.

4454 *Ly évesques du Liége;* voy. v. 4098.

4455 *Ly quens de Saint-Paul;* il semblerait que le poëte appelle ce comte *Renaut de Saint-Omer;* car la construction confond en un seul personnage Renaud et le comte de St-Pol.

4458 Pour la mesure écrivons : *Le boin vesque du Liége.*

4459 *Au diestre*, le MS : *au dieste.*

Et le duc de Brabant a fait apriés aler
Ly contes de Flandres ; chieus n'y vot demorer :
Godefrois fu deseure, qui ne se voit ciessier ;
Et ses frères tous deux, que Dieux voelle sauver.
Puis s'assist de lès yaux, et puis li autre per ; Folio 68 v°.
Atant ont fait Ydain en le sale amener,
Qui lie fu au cuer, bien le poés pensser,
Quelle véoit enssy ses enfans honnourer :
Dieu et se douce mère en prist à aourer.

A une haulte table, à le diestre partie,
Là fu assise Ydain, la contesse jolie,
D'encoste lui Robiert, li dus de Normandie, Robert, duc de Normandie.
Et d'autres chevaliers moult bielle compaignie.
Ly boins dus Godefrois, à le cière hardie,
Dist au mestre d'ostel : « Je vous commant et prie
Que se l'abet yluec et ceulx de sa partie
Metés à une table, tous ceulx de l'abéye ;
Et gardés qu'il n'y ait siervi de vilonnie,
Ains leur moustrés amour, nobleice et courtoisie. »
Et cieus a respondu : « Et je le vous otrie. »
Venus est à l'abet, et viers lui s'umélie,
Et li a dit : « Biau sire, pour le fil de Marie !
Ne vous courouciés pas s'un pau je me détrie ;
Ceste table prendés, elle vous est baillie

4461 Vers boiteux.

4462 *Godefrois fu deseure*, Godefroid fut au-dessus, c'est-à-dire à la place d'honneur.

4468 *Se douce*, le MS : *ce douce ; à aourer*, le MS : *à ourer*.

4471 *Robiert, li dus de Normandie*, Robert II, surnommé *Ceurte-Heuse* et *Gambaron*, fils aîné de *Guillaume-le-Conquérant*, et dans lequel M. Ed. Frère a cru reconnaître ce Robert-le-Diable si célèbre au moyen âge, ce Robert dont les romanciers et les chroniqueurs se sont plu à tracer les merveilleuses aventures. (*Miracle de Notre-Dame, de Robert-le-Diable, fils du duc de Normandie ;* Rouen, 1836, in-8°, pp. XXIII-XXVIII.)

4475 Ce vers est sans doute mal copié. *Yluec*, illec. Le sens redevient clair si l'on écrit :

Je vous commant et prie
Que se *(ainsi)* l'abet yluec et ceulx de sa partie
Metés à une table, et ceulx de l'abéye.

4481 *Pour le fil de Marie*, le MS : *Pour le fil Marie*.

Pour vous et vostre gent; et menés cire lie.
Car tout aise serés ançois le départie. »
Ly abbés prist le roy, par le main l'aplanie,
Et l'assist audessus, mais il ne le vot mie :
Par de lès lui s'assist que point ne s'y détrie.
Tellement fu assis et par telle mestrie
Que bien véoit le duc et le grant baronnie.
Ly roys le regardoit, et son estat espie,
Comment il se maintient en fait de courtoisie.
Admiration de Cornumarant. « Ahy, Mahom! dist-il, là où mes cuers se fie,
On ne siert pas enssy en la nostre baillie!
Or ne vi-ge oncques mays si noble seignourie. »

Ly roys Cornumarans durement s'esmaya
De la court Godefroy, dou barnage qu'il a.
Folio 69 r°. Evous ung chevalier c'un plat d'or aporta
Quierquiés de riches mès que Godefrois menga.
Venus est à l'abet, devant lui le posa,
Et de par Godefroy moult biel le salua.
Et li abés Gérars biel le remierchia;
Le roy Cornumarant le biel mès présenta.
« A! Mahom! dist li roys, que noble duc chi a.
Il set toute l'onneur qui fu ou qui sera.
S'onneur estoit pierdue deçà mer et delà,
Ou boin duc Godefroy retrouvée sera. »
Moult fu noble sa court, durement renforça.
Et la contesse Ydain à l'abet envoya
Sa viande et son plat, c'uns chevaliers porta.

4484 *Cire lie*, chère lie.
4486 *L'aplanie*, le caresse.
4499 *Quierquiés*, chargé.
4503 *Le roy*, au roi....
4510 *Porta*, le MS : *aporta*. Cet envoi d'un plat par un grand personnage était une haute faveur. La mode s'en est continuée jusqu'à nos jours. En Chine, la chose va plus loin : un des suivants de l'ambassade française, en 1844, décrivant un festin donné par le commissaire impérial chinois à M. de Legrenée, dit : « Ke-Jug... » puisait de temps en temps dans son assiette » quelques-uns des morceaux les plus recherchés, » et à l'aide de ses deux petits bâtons, en nacre,

Ly abés le rechut qui la dame enclina.
Cornumarans le voit, à l'abet demanda
Qui ceste dame fu, qui enssy l'onnoura.
Et li abés li dist : « N'el vous céleray jà ;
La damme que vous vés, ces IIJ enfans porta :
Godefrois, Bauduin, Witasse qui est là. »
Et dist Cornumarans : « Mal ait qui le porta!
Je le volroye vir oultre mer pardelà :
Jamais ne revenroit ou pays pardeçà. »
Quant ly abbés l'oy à riere commencha.

Moult fu noble la court Godefroy de Buillon.
Moult furent bien siervit li noble baron.
De gantes et de grues, de maint riche capon,

» il les portait à la bouche de la personne à la-
» quelle il voulait témoigner une estime parti-
» culière. » *Revue de Paris*, mars 1845, éd. de Brux., p. 77.

4515 *Vés*, voyez.

4518 *Oultre mer*, le MS : *oultre le mer*.

4520 *Riere* pour *rire*, orthographe flamande.

4521 *La court Godefroy de Buillon*, le MS : *la court de Godefrois de Buillon*.

4521 Ce vers et les trois suivants sont transcrits dans notre édition de Ph. Mouskés, t. II, p. 698.

4522 Pour que le vers ait sa mesure, écrivons :

Moult furent bien siervit *tout* li noble baron,

ou *li nobile baron*.

4523 *Gantes*, oies, flam. *gans*, *ganzen*. Les oies de Viset, au pays de Liége, sont encore connues des gastronomes.

Maître Pathelin, pour amorcer le Drapier, lui dit :

Et si mangerez de mon *oye*,
Par Dieu, que ma femme rotist.
La farce de Maître Pierre Pathelin; Paris, Coustelier, 1725, in-12, p. 22.

Sous la domination romaine, on le sait, les Gaulois faisaient, avec la capitale de leurs vainqueurs, un commerce considérable en oies. Des différents cantons de la Gaule, et surtout du pays des Morins, il en partait des troupeaux immenses qui allaient, à pied, jusqu'à Rome. Ce commerce s'anéantit par la suite, lorsque la Gaule changea de maîtres; mais l'oie continua toujours d'être en faveur dans les festins de la nation. En trois endroits de ses capitulaires, Charlemagne ordonne que toutes ses *villa* soient fournies d'oies. Un vieux proverbe disait : *Qui mange l'oie du Roi, cent ans après il en rend la plume.* Pour le peuple et le bourgeois, c'était un grand régal; et les rôtisseurs, dans leurs boutiques, n'avaient guère que des oies; aussi, lorsqu'on les réunit en communauté, leur donna-t-on le nom d'*oyers*. La *rue aux Ours*, à Paris, est ainsi appelée par corruption : il faut dire la *rue aux Oiers* ou *aux Oies*. Legrand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des Français;* Paris, 1845, t. I, pp. 356-360.

Les vigoureux estomacs de nos aïeux, dit Roquefort (*ibid.*, t. II, p. 19, note), supportaient parfaitement la lourdeur de la chair de la *grue*, qui est fort mauvaise.

Quant aux *chapons*, ils ont conservé leur renommée (*ib.*, t. I, p. 346).

De tous mès gracieus assés aportoit-on.
Ly roys Cornumarans mist l'abet à raison :
« Or me dittes, dist-il, abbés de Sainteron,
Me porai-ge fyer en vous sans traïson,
Et ou duc Godefroy, qui tant a de renon,
Que je puisse escouter et oïr sa raison?
Trop volontiers saroie la sine entencion,
S'en m'en poroie aler en ma sauvacion. »
Dist li abbés Gérars : « Dittes le vostre bon :
Je vous jure sur Dieu, qui souffry passion,
Que li dus Godefrois a telle condicion
Que s'il vous a couvent aucune opinion,
Il ne vous en faulroit pour tout l'or Salemon.
Je le vous di et jur sur Dieu et sur son non. »
Et dist Cornumarans : « J'ay ma dévoscion
Que de parler à lui, ains ma départison.
Or avien-ge que puet de le conclusion,
Je parleray à lui, foy que je doy Mahom! »

Folio 69 v°.

Moult fu riche la cours : grant joie on y mena.
Ly boins dus Godefrois le roy moult regarda,
Et Cornumarans lui, qui point ne se douta;

4529 *Que je puisse*, le MS : *que puisse*.

4530 *La sine*, la sienne.

4531 *S'en*, il vaudrait mieux *si; — poroie*, pouvais.

4535 *S'il vous a couvent*, s'il est convenu avec vous de..... Les mots *convent* et *couvent*, quoiqu'ils aient même origine, sont distingués dans les vers suivants :

> Fetes-moi venir le convent,
> Pour ce le di que par couvent
> Confès devant tous me feroi.
>
> *Nouveau recueil de fabliaux*, par Méon, t. II, p. 454.

Or, cette différence s'est maintenue, mais dans un sens diamétralement inverse, c'est-à-dire que *convention* (convent) signifie aujourd'hui un accord, un pacte, et *couvent*, une maison religieuse; ce qui est précisément le contraire dans le passage cité. Voy. v. 704.

4536 *L'or Salemon*, les trésors de Salomon sont vantés dans la Bible même. Sur la renommée poétique de ce roi, voir Legrand d'Aussy, *Fabliaux et contes*, 3e édit.; Paris, Renouard, 1829, in-8°, t. II, pp. 432-33.

4537 *Et jur*, le MS : *e jur;* plus haut *jure*.

4538 *J'ay ma dévoscion*, j'ai le désir.

4539 *Départison*, départ.

4540 *Avien-ge que puet*, avienne qui pourra.

4542 *Cours*, au v. 4521 : *court*.

Car ly abés Gérars tous jours le séura.
Et quant on ot dignet, les tables on viersa.
Ly évesque du Liége tout premiers se leva;
Vint devant Godefroy qu'en estant se drécha.
Sy firent ly baron, et de là et deçà;
Illuecques rendi grâces et les barons sania.
Ly roys Cornumarans l'ordenance pris a,
Il a dit à l'abet qui priés le costia :
« Cieus estas me plaist bien, ne vous céleray jà,
Se ce fust de Mahom, mais oncques n'en parla,
On doit loer chelui qui les biens envoya. »
— « Oussy faisons-nous, sire, ne vous en doubtés jà :
Nous loons le Seigneur qui tout fist et fourma,
Et de quoy nous vivons, et qui nous pourvera;
Le Dieu de paradix qui le monde ordena;
Qui de nient fist le monde et si le devisa;
De tierre fist Adam et vie li donna;
Et le pume devée de quoy Adam gousta
Par le conseil Évain qui Adam enorta;
Et par ce péciet chy là lingnie danna;
Dont Dieux li tous poissans son fil nous envoya
En la vierge Marie, qui IX mois le porta;
Qui pour nous racater en crois mort endura;
Ou sépulcre fu mis et là résuscita. »
Et dist Cornumarans : « Je ne le créray jà. »

Quant li dus Godefrois fu levés du mangier,
En cambre de retrait s'est alés avoyer.
Là furent menestrel qui firent leur mestier,

Folio 70 r°.

Divertissements qui succèdent au festin. — Ménestrels.

4545 *Séura*, veilla sur lui? assura? de *se-(c)ur(us)*.

4546 *Les tables on viersa*, on renversa les tables, ou plutôt on les emporta, on desservit.

4550 *Sania*, signa, bénit.

4551 *L'ordenance pris a*, s'est mis dans le cortége.

4552 *Costia*, marcha à ses côtés.

4560 *Nient*, le MS : *niet*.

4562 *Et le pume devée*, et la pomme défendue; dans le MS une lacune remplace le mot *pume*.

Cascuns endroit de lui dont il estoit ouvrier.
Dont dist Cornumarans : « C'est estat de princier,
De ce duc ne me puis assés esmirvellier. »
Adont vinrent siergant, qui furent grant et fier;
S'aportoient le vin et maint hanap d'ormier;
Et vont à Godefroy les espesses baillier,
Et à tous les barons qui firent à prisier.
En le cambre n'y ot chevalier ne escuyer
Qui ne presist espesses c'on leur vint otryer,
Et le boin vin apriés pour iaux reslaiecier.
Quant il orent béu tout à leur désirier,
Ly uns s'en va juer, et li autre tresquier,
Ou as tables juer ou à ung esquequier :
Et ly autres s'en va à cheval engibier.
Ancienne galanterie. Ly uns prist une dame, l'autres le va baisier.
Pardevant le castiel s'arment li escuier,
Joutes. En désir amoureus, pour joustes commencier.
Les dames montent hault pour le pris mieus jugier;
Et ly dus Godefrois ne s'y vot atargier.
Desus ung riche lit s'est alés apoyer;
L'abet a fait venir qu'il ama et tint chier.
Et ly abés y vint qui vot acompaignier
Le roy Cornumarant, pas ne le vot laissier.
Godefroy salua, bien le sot exaucier.
« Sire, dist Godefrois : avés à besongnier
Folio 70 v°. A moy et à ma gent, ne le devés noyer;
Car, pour l'amour de vous, suy près de vous aidier.
Dittes moy vostre gré et vostre désirier,
Car viers Boulongne doy de matin chevaucier :

4575 Chacun selon son talent, sa capacité.
4577 *D'ormier*, d'or pur, *aurum merum*.
4578 *Espesses*, épices. Voy. v. 4544.
4580 *Ne escuyer*, élision.
4581 *Otryer*, le MS : *oteryer*.
4582 *Reslaiecier*, divertir.
4584 *Tresquier*, danser.
4585 *Esquequier*, échiquier.
4591 *Atargier*, le MS : *artargier*, attarder.
4596 *Exaucier*, honorer.

My bourgois m'ont mandet, se my faut avoyer. »
Et ly abbés respont : « Je me voel conseillier ;
Je vous pry que voelliés vostre foy fianchier
De donner sauf-conduit ung homme que j'ay chier ;
Et que m'ayés convent sur Dieu le droiturier
Que vous lairés celui sain et sauf repairier,
Que par vous n'y ara ne mal ne encombrier. »
Dist li dus Godefrois : « Bien le doy octroyer :
Il n'a en mon pays traïtre ne moudrier,
Juïs ne Sarrasin, siergant ne escuyer.
Et eust désiervit mort com traïtres lanier
Que le boin sauf-conduit ne li fache baillier,
Puisque vous m'en volés estroitement pryer! »

Delès l'abet estoit li roys Cornumarans
Qui le duc Godefroy fu assés entendans.
Quant il oy le duc, sy fu liés et joians.
Il a dit à l'abet : « Dittes-lui voz commans. »
Dist li abbés Gérars : « j'en sui tous désirans.
Sire dus Godefrois, or soyés escoutans,
Et vous orés miervelles, ains n'oystes sy grans.
Et vées-vous cest homme qui lès moy est séans? »
« — Oïl, dist Godefrois, bien le suy pierchevans. »
« — Sire, ce dist li abbés, il est moult souffissans,
De Jhérusalem est roys et sires tenans :
Cornumarans a nom ou pays de Piersans ;
Il est roys couronnés, bien le soyés créans. »
Dist li dus Godefrois : « Tant sui-je plus dolans
De çou qu'il n'a estet à ma table séans :
Sy vous en say maugré quant ne le soc à tans

L'abbé demande au duc Godefroid un sauf-conduit pour Cornumarant.

Godefroid regrette de n'avoir pas connu Cornumarant, pour lui faire une réception digne de lui.

4602 *My bourgois m'ont mandet ;* il n'est pas indifférent de remarquer que le prince se rend à la demande de ses bourgeois, qui désirent le voir parmi eux.
4610 *Moudrier* pour *mourdrier.*
4615 *Que* pour *qui.*
4623 *Pierchevans,* apercevant.
4624 *Li abbés,* prononcez *l'abbés.*
4625 *Sires tenans,* souverain régnant.
4630 *Soc,* sais.

Dist li dus Godefrois : « Dans abés, vraiement,
Se du roy Sarrasin seusse l'avenement,
Folio 71 r°. Je l'éuisse honnouré à ma court noblement,
Pour la sainte cité qu'il tient tant qu'en présent.
Or me dittes pourquoy est venus ensement
A pau de compaignie sy esgairement?
Et je le vous diray, dist li abbés, briefment.
L'abbé lui explique les motifs du voyage du prince sarrasin. Ly Sarrasin de là tinrent, n'a pas gramment,
Une fieste moult noble et ung assamblement
A Nicques, la cité qui sur le flun s'estent,
En l'onneur de Mahom qui à l'ayment pent.
Là fu li roys Soudans trèstout premièrement :
Ly roys Cornumarans y ala noblement.
De roys et d'aumaçours y avoit demy cent.
Une royne y vint, qui a moult d'enscient,
Calabre d'Olifierne. Calabre d'Olifierne, la mère Corbarent :
N'a plus sage de lui desous la firmament :
Car dou chine trouva ou ciel l'estorement,
Et que venir deviés par droit engenrement
Du chevalier au Chine qui tant ot d'enscient;
Et que passer devés la mer prochainement;
Et y devés aler par tel efforcement
Que de Jhérusalem, la cité qui resplent,

4634 *Cité*, le MS : *scité.*

4636 Vers trop court, à moins qu'on ne prononce *esgaïrement.* Cet adverbe semble venir d'*escars*, *esgars*, ménager, mesquin; il signifierait : *dans un si modeste équipage.*

4637 *Li abbés*, élision.

4638 *N'a pas grammant*, il n'y a pas longtemps (*grandement*).

4640 *Flun*, fleuve, rivière.

4641 *Qui à l'ayment* (trissyllabe) *pent.* Voy. v. 3584, où il est écrit *aymant.*

4642 *Li roys Soudans*; le nom d'une dignité souveraine serait pris à tort pour un nom propre.

4644 *Aumaçours;* Roquefort fait venir ce mot de l'arabe *Omara-khor,* qui signifie *princeps stabuli* et qui peut répondre au mot connétable. Ce terme *aumaçors, aumaçours,* en basse latinité *alumajor*, est dans Philippe Mouskés, t. I, p. 631, et v. 5656, 12226, 14135; Cf. t. II, pp. 786, 825. Dans le *Ruolandes Liet,* publié par M. J. Grimm, on lit, p. 159 : *amarezur.*

4646 *Corbarent* pour *Corbarant.*

4647 *N'a plus sage de lui*, forme italienne du comparatif pour *que lui.*

4648 *Estorement*, affermissement, restauration.

4652 *Tel*, le MS : *te.*

4655 *Que de Jhérusalem*, le MS : *que Jhérusalem.* — *Resplent*, nous disons aujourd'hui *resplendit.*

Devés iestre li roys couronnés proprement,
Et apriés vous oussy va frère et vo parent.
Or est Cornumarans par son fier hardement
Passés deçà le mer, de quoy il se repent,
Pour véoir vostre estat et vo demainement,
Qu'il a véu sy grant, si effroïcement
C'oncques mais ne vit roy maintenir tel jouvent.
Or vous ay tout contet son cuer et son talent. »
Dist ly dus Godefrois : « Il y a jà gramment
Que ma mère me dist et pria douchement
Que je passasse mer, à l'ourage et au vent,
Pour véir le sépulcre dou père omnipotent.
Et je vous jur sur Dieu et sur le Sacrement
Que puisque Sarrasin me doutent ensement,
Et que ly sors est fais sur moy sy faittement,
Oultre mer passeray assés prochainement. »
Dist à Cornumarant : « Oyés mon ensyent;
Très dont que je vous vy ore au chommenchement
Descendre dou chevael contre moy humblement
Se fustes vous mes siers, et çus signes m'aprent
Qu'en siervage serés à moy prochainement;
Et que je conqueray le vostre casement.
Mais se prendre voliés le saint baptisement
Encore vous laroye goyr paisiblement
Dou royalme, quant iert à mon commandement.»
Et dist Cornumarans : « Je n'en feray noiant,
Je lairay acomplier le sort à son talent. »

Le duc Godefroid promet de faire bientôt le voyage d'outre-mer.

Folio 71 v°.

Signe qui annonce l'assujettissement prochain de Cornumarant.

Godefroid propose à Cornumarant de le faire baptiser.

Refus.

4658 *Demainement*, manière d'être.
4660 *Jouvent*, jeunesse (*juventus*).
4664 *Ourage*, orage.
4668 *Est fais*, le MS : *et fais*. *Sy faittement*, si expressément.
4671 *Chommenchement*, faute de copiste pour *commenchement*.
4672 *Chevael*, encore la plume flamande qui se trahit.
4675 *Siers*, le MS : *sires*, voy. v. 4322; il est évident par ce qui suit que c'est une erreur, un vrai contre-sens. — *Çus*, pour *cius*, comme ailleurs.
4675 *Conqueray* pour *conquerray* ; *casement*, états.
4677 *Laroye*, le MS : *laroy*. — *Goyr*, le MS : *goy*.
4680 *Acomplier*, orthographe flamande.

Quant Cornumarans ot Godefroy de Buillon,
Assés li regarda le vis et le menton.
Saciés, s'il le tenist en sa subiection,
Volentiers li fendist le cuer et le pomon.
A Godefroy a dit : « Est vostre entencion
De passer oultre mer pour ma confusion? »
— « Oïl, dist Godefrois, j'en ay dévocion.
Devant Jhérusalem, qui tant a de renon,
Vairrés proçainement tendre mon pavellion. »
Et dist Cornumarans : « Et je veue à Mahom
Que je metteray ens sy noble garnison,
Qu'ançois que vous ayés à vo devision,
Vous convenra souffrir mainte destruction. »
Dist li dus Godefrois : « A Dieu le béneiçon :
Sans paine ne puet-on avoir perfection.
Dieux en face son gré, j'en l'en donne le don. »
Et dist Cornumarans : « Je me mach en Mahom. »
Lors mandèrent le vin c'on leur aporta bon.
Là se sont devisé longhement li baron.
Folio 72 r°. Ly roys Cornumarans mist l'abet à raison :
« Dans abbés, dist li roys, r'alons à Sainteron;
Plus ne voel demorer au castiel à Buillon. »
Dist li dus Godefrois à le clère façon :
« Ne vous départirés sitos de me saison :
Mais demain au matin, je vous en doins le don. »
Ly roys y demoura, ou il volsist ou non;
Volentiers s'en r'alast par dedens son royon.

Ly roys Cornumarans celle nuit séjourna :
Ly boins dus Godefrois telle honneur li porta

4681 *Ot*, entendit, *ouit*.
4689 *Vairrés*, verrez.
4690 *Veue*, voue.
4693 *Mainte*, le MS : *maint*.
4694 *A Dieu le béneiçon*; il serait préférable de substituer : *à Dieu béneiçon*.
4696 *J'en l'en*, faute du transcripteur pour *je l'en*.
4697 *Mach*, mets.
4704 *Saison* pour *saisine*, puissance.

Qu'à sa table s'asist, et très-bien l'onnoura.
Se li digners fu biaus, li souppers le passa. — Souper.
Oncques ne fu la joie que cascuns démena :
Cornumarant regardent cil qui estoient là ;
Ly uns à l'autre dist : « Qui est cils qui siet là
D'encoste Godefrois? » Cascuns en murmura.
Ly uns le savoit bien ; li autres le céla.
Ly cambrelenc au duc oy et escouta — Le chambellan du duc machine la perte de Cornumarant.
Que c'est Cornumarans qui est venus dechà.
Cieus avoit ung parent que li dus eskacha
De la noble ducet, le bany et cria :
Cieus eut à non Tiéri, c'onques bien ne penssa : — Thierri.
En l'évesquiet de Liége s'estoit tenut piécha.
Ly cambrelens à lui escrit et saiela
Et que paine mésist et le pays r'ara,
Mais que li roys soit mors qui à Sainteron reva.
Adont ychieus Tierry forment s'aparilla,
Le roy Cornumarant en son cuer maneça :
Folie fist Tiéris, quant oncques le penssa.

Seigneur, or escoutés pour Dieu le droiturier — Invocation.
Quant vint après soupper c'on laissa le mengier,
Godefrois appiella Cornumarant le fier.
« Sire, dist Godefrois, or oyés mon cuidier :
Vous arés, s'il vous plaist, chevaux pour cevauchier, — Adieux de Godefroid et de Cornumarant.
Et sy arés de mon or le plus chier.
Conduyre vous feray par aucun chevalier. — Folio 72 v°.
Et dist Cornumarans : « Je ne ay nul mestier;
A Sainteron iray ung petit refroydier :

4720 *Cria*, fit publiquement proclamer son bannissement.

4724 *Le pays r'ara*, il pourra revenir dans son pays.

4725 Vers trop long si l'on n'élide *qui à*, ou si l'on ne remplace *reva* par *va*.

4734 Vers trop court, corrigeons :

Et sy arés *aussy* de mon or le plus chier.

4737 *Refroydier*, reposer, rafraîchir.

Puisque j'ay sauf-conduit, jou ay bon recouvrier.»
— « Par foy ! dist Godefrois, je n'ay amit chy chier
Que s'il vous meffaisoit le monte d'un denier,
Que ne le comparast des membres à trencier.
R'alés quant il vous plaist; bien poés esploitier.
Salue-moy le soudant, vo seigneur droiturier;
Dittes li que g'iray son payer calengier. »
Et dist Cornumarans : « Bien li saray noncier
Vostre estat, qui est grant et qui feit à prisier.
Se d'escient vous est dou pays gaengnier,
Je ne say prince au monde pour qui l'aie si cier;
Et promech à Mahom, que ne doy renoyer,
Que pour la courtoisie de vous qui m'amés cier
De l'onneur et du bien que je puis regaitier ;
Que s'il avenoit cose que fuist à l'aprochier,
Et qu'en Jhérusalem fuissiés mon prisonnier,
Je vous feroie en l'ost sain sauf renvoyer.
Voire pour une fois n'en paieriés denier :
Mais la seconde fois vous feroy noyer,
Ou par devant ma gent vostre tieste trencier.
Dist li duc Godefroy : — « Bien vous doy exaucier
Et la vostre bonté forment regrascyer.
Pités est c'un tels homms ne se fait baptisier! »

Ly boins dus Godefroys fist tantos saieler
Sauf-conduit pour le roy, pour aler outre mer.

4738 *Recouvrier*, garantie.

4740 *Le monte d'un denier*, la valeur d'un denier.

4743 Vers trop long si on ne lit : *Salue moy soudant...* ou *salue le soudant.*

4744 *Calengier*, saisir, mettre arrêt sur...

4747 *Gaengnier*, gagner, conquérir.

4749 Le MS :

Et je promech à Mahom, que je ne doy renvoyer.

4751 *Regaitier* pour *regraitier*, *regracier?* *Gaitier* voulait dire proprement *observer*, *guetter*, etc. (Voy. v. 4945); donc *regaitier*, si on s'abstient de toute correction, et on ne saurait en être trop avare, pourrait signifier, à la rigueur, *considérer*, *avoir devant les yeux*, *avoir en mémoire*, par suite *convenablement apprécier.*

4752 Que s'il nous arrivait de nous rencontrer sur le champ de bataille.

4755 *Voire*, le MS : *voir.*

Cornumerans le prist ; puis le va encliner.
Lui et son compaignon sont alé reposer,
Jusques à lendemain qu'il virent le jour cler.
Ly boins abbés Gérars fist se messe canter ; — Cornumarant et l'abbé Gérard quittent Bouillon.
Puis fist Cornumarant sur son cheval monter,
Et le sien compaignon c'on ne doit oblier. — Folio 73 r°.
De Buillon sont issut apriés soleil lever,
Sans plus prendre congiet à prince ne à per.
Et li dus Godefrois fist les barons mander ;
En ung estroit conseil les a fait appieller :
Du roy Cornumarant leur va le fait conter ;
Comment il est venus passer oultre le mer,
Pour le sort qui est fais, qui les fait redouter
Que crestyen ne fachent leur royalme gaster.
Et puis leur dist : « Seigneur, or voelliés aviser
Se vous avés talent de vous armes sauver. » — Projet de croisade.
Dist li contes flamens : — « Il nous en faut parler — Avis du comte de Flandre.
A Philippe le roy, et au pappe mander — Philippe Ier, roi de France, 1060-1108.
Pour praiecier la crois et les princes trouver,
Et guerre des vaisseiaus richement ordener, — Le pape Grégoire VII, 1073-1086.
Et quirre le besquit et les nés gouvrener.
D'armures, de haubiers, d'arbalestres porter. »
Et dient li baron : — « Ce fait à créanter. »
Sur ce conseil ychy s'alèrent deviser :
Ceste cose convient longuement demorer.
Dechy, jusqu'à ung jour que vous orés parler,
Que Pière li Hiermites revint d'oultre le mer, — Pierre l'Ermite.
Qui cuida par son fait le règne conquester,
Et fist une riche ost sur Sarrasin aler,

4776 *Fachent*, fassent.
4778 *Vous armes*, vos âmes.
4781 *Praiecier*, prêcher.
4782 *Vaisseiaus* pour *vaissiaus*.
4783 *Et quirre le besquit*, et cuire le biscuit (pour les équipages). *Biscotta* (dérivé de *biscoctus*) se trouve dans Abbon pour *biscuit*.

Le *Mémorial des Potestats*, de Reggio, sous l'an 1218, lequel se trouve dans Muratori, cité par Du Cange (voce *Biscottum*, éd. in-4°, t. I, p. 690), porte : *Et invenerunt Christiani in dicto campo papiliones... boves et asinos*, BISCOTTUM, etc.

Et de nobles barons qui se volrent haster.
Mais Corbarans lez fist en cartre demorer,
Enssy que vous orés ou livre deviser.

Invocation.

Seigneur, or escoutés, pour Dieu de paradix,
Une vraie canchon rimée de biaus dis
De la sainte cité où Dieux fu mors et vis,
Des paines, des anvis, que crestyens gentils
Endurèrent pour Dieu, qui en la crois fu mis.
Parler doit-on de ciaus de qui Dieux fu servis.
Ly roy Cornumarans, qui fu preus et gentils,
Folio 73 v°. Revint à Sainteron, cel' abéie de pris,
Il y est demourés ne say V jour ou sis,
Mais espyés estoit de traïtres falis,
Qui droit en Hassebain ou pas s'estoient mis :
Guet-apens de Thierri. Pour ochire le roy estoit li fais empris :
De ceste traïson estoit maistres Tiéris.
Pour tant que de Buillon fu à ce temps banis,
Faire en cuida se pays, mais yl y ala pis;
Car il en fu pendus com traïtres faintis,
Enssy que vous orés, mais que je soie oys.
Ly roys Cornumarans a le sien congiet pris;
Et a dit à l'abet : — « Sire V^c mierchies;
Car par vous a esté mes voyages furnis :
Jamais ne fusse entrés en vie en mon pays :
Quant je passay le mer ung grant outrage empris.
Se vous veniés jamais de là en mon pourpris,
Chieus fais vous en seroit moult grandement méris. »
Dispute théologique entre le roi de Jérusalem et l'abbé de Saint-Trond. — « Cornumarans, dist l'abé, je suy tous esbahis,

4799 *Endurèrent*, le MS : *endurent*.
4802 *Cel' abéie*, *celle* ou *cette abéie*. — *De pris*, illustre :

Entrés i est li damoisiaus de *pris*.
P. Paris, *Garin*, t. II, p. 146.

4803 Le MS : *ne say ou V jour ou six*. Comme au vers 4857.
4805 *Ou pas*, au passage, en embuscade.
4810 *Faintis*, trompeur, perfide.
4818 *Méris*, payé, compté.
4819 Vers trop long :

Biau sires, dist l'abé....

Que vostre cuers ne s'est en ung aultre loy mis;
Tant est la nostre loy noble, ce m'est avis,
Tellement ordenée, de fais sy engenssis. »
Et dist Cornumarans : — « Tous iestes assotis :
Trois poins a en vo loy que je haray toudis. »

— « Chà! dit Cornumarans, bien me sui avisés
Des poins de vostre loy qu'à sy bone tenés.
Il y a des biaus poins que g'y ay bien trouvés,
Et que je tieng à bons et à bien ordenés;
Mais il en y a IIJ que g'y ay condampnés.
C'est li uns de vos priestres, tous hommes naturés,
Qui sont fricque et joli, gent, adroit et barbés.
Voz femmes envoyés, c'est fine vérités,
Confiesser de leur fais et dire leur secrès.
Or regardés comment et où vous les metés?
N'est pas priestres, un homs grans et fors et quarés?
Quant il ot qu'une femme n'est mie juste assés,
Ne li péut-il pas dire ses volentés

Cornumarant blâme la confession.

Folio 74 r°.

4822 *Engenssis*, pour *agenssis*, bien disposé, agencé.

4824 *Haray*, haïrai.

4830 *Hommes naturés*, hommes qui ont les penchants de la nature.

4831 *Fricque*. Froissart, voulant faire l'éloge de Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, dit qu'il était *frisque*, c'est-à-dire poli, agréable, etc. Dans les Appendices du vol. précédent on voit l'épithète *frisches* appliquée en allemand aux frères du chevalier au Cygne. — *Barbés*, barbu.

> Se li *barbé* le sens avoient,
> Bous et chèvres trop en aroient.
> *Fabl. de Coquaigne.*

Ce portrait du clergé pourra causer quelque surprise; *fricque*, *joli*, *adroit* sont des épithètes qui sembleraient mieux convenir à des hommes voués à un ministère moins grave; *barbés*, ce mot semble indiquer qu'à l'époque où vivait le trouvère, les prêtres portaient généralement la barbe. Un écrivain a dit : « Tous les mentons étaient donc rasés lorsque le XII^e^ siècle expira (la barbe avait succombé vers l'an 1147, sous Louis-le-Jeune). Les moines et le clergé ne furent pas les derniers à rendre hommage au goût de leur siècle; et les peintres se sont conformés au costume de ces temps éloignés, en représentant les Bernard, les Bruno, et autres saints d'alors, avec des visages entièrement rasés. » *Hist. des révolutions de la barbe des Français;* Paris, 1826, in-18, p. 18. Le pape Grégoire VII, nommé plus haut, avait été un des plus impitoyables ennemis de la barbe. *Ibid*, p. 17.

4833 Il est remarquable que M. Michelet a employé cet argument, en 1845, dans son livre *du prêtre, de la femme et de la famille.*

4836 *Ot*, entend; *juste*, irréprochable.

Et promettre joiaus, avoir et richetés?
Et li cuers de le femme est povrement fondés;
Enssy par un priestre est ses cors encantés.
Et d'autre part ung kien que vous norit avés,
Qui est si orde bieste que très-bien le savés,
Vous metés chelui kien en le bouche et au nés :
Vous baisiés ung ort kien, c'est fine vérités,
De la bouce méisme dont vo Dieu rechevés.
Et d'autre part oussy as voz povres donnés
Le relief qui doit iestre as vos kiens délivrés. »
Dist li abés Gérars : — « Folement argués :
S'uns priestres estoit tels que vous chy devisés,
D'évesques il seroit tellement lapidés,
Qu'en la quartre morroit et seroit avalés.
Et l'iaue est sy très-nette; se la bouche lavés
Toutte nette sera quant l'yaue y metterés.
Et dou relief oussy de folie en parlés :
Mieus vault c'au povre soit k'au kien habandonés.
Selonc la conscience est li preudons sauvés.
Cornumarant, biau sire, pour tant que vous haés
La loy de Jhésucris, articles y moustrés
Qui pur nulle raison soustenir ne poés :
Sy en venra li temps que dolans en serés. »
Et dist Cornumarans : — « Savés que vous ferés?
Or m'en laissiés partir, arière retournés. »
Dist à son compaignon : — « Le voye me moustrés. »
Et çus se mist devant et le roy pardelès.

4838 *Richetés*, richesses.

4840 Vers trop court :

Enssy est par un priestre tous ses cors encantés.

4846 *Part*, le MS : *par*. — *Povres*. Dans le Rabelais-Dalibon, une note de Le Duchat explique avec raison *poure* par le latin *potior*, mais parmi les exemples qu'il cite à l'appui de cette interprétation, il en est certainement où *poure* doit, comme ici, garder le sens de *povre, pouvre*.

4847 *Relief*, restes; La Fontaine a dit : *des reliefs d'ortolans*.

4850 *D'évesques il seroit*, le MS : *d'évesque seroit*.

4856 *La conscience*, l'intention.

4864 *Çus*, sus; aussitôt, ou *cius*, celui-ci; *se*, le MS : *ce*; *pardelès*, à côté.

4864-66 Voy. Ph. Mouskés, t. II, pp. 698-99.

Vassent Cornumarans, li abés est remés.

Che fu en l'an de grasce de Dieu, le fil Marie — 1085, année du départ de Cornumarant. Folio 74 v°.
M ans et IIIJ^{xx} et XV, sans falie,
Que roys Cornumarans a fait le départie
Vait s'ent Cornumarans; sy s'en va en Surie :
Parmy le Hasebain a se voye acquellie.
Tiéris, li castelains, savoit par une espie — Embuscade de Thierri.
Le chemin où venoit; lors dist à sa maisnie :
« Ly roys Cornumarans ne m'escapera mie;
Ma pays en aneray, se je li tos la vie,
Vers le duc Godefrois, à le cière hardie. »
Lors s'ariesta Tiéris en une place ounie
A l'issue du bos, dont la fuelle verdie,
En ung petit vauciel, lès une ourme jolie,
Dou cheval descendi o lui sa compaignie.
Lui IIIJ^{e} ariesta pour faire le boisdie.
Evous Cornumarans dont je vous senefie :
A l'entrer ou vauciel tous li sans li fourmie;
Dist à son compaignon : « Je vous aciertefie
Que je me doubte moult d'avoir grant vilonnie.
Là voy IIIJ larons : je croy c'on nous espie.
Retournons viers le bos, compains, je vous en prie
R'alons à Sainteron, jusc'à ung autre fie;
Car je suy espyés de ceste compaignie. »
« Sire, sicom vous plest, » cieus li aciertefie.
Et quant Tiris les vit faire cière marie,
Monta sur le cheval et haultement li crie :
« Faus pèlerins, dist-il, ne m'escaperés mie
Chy endroit me lairés les membres et le vie. »

4865 *Vassent*, pour *va s'ent*, comme plus bas *vait s'ent*, v. 4869.
4870 *Acquellie*, dirigée.
4874 *Tos*, ôte (*tollo*).
4876 *Ounie*, unie.
4878 *Vauciel*, vallon.
4880 *Boisdie*, trahison.
4882 *Tous li sans li fourmie*, expression déjà employée.

Tout IIIJ à une fois ont leur voye acquellie;
Et quant Cornumarans voit qu'il n'escapera mie,
A un arbre s'en vint, de vielle ancisserie :
Illuec s'est ariestés et son bourdon paumie.
Et ses compains estoit en une aultre partie.
Ly roys Cornumarans haultement li escrie :
« Compains, deffendés vous et ne vous faigniés mie.
De ce bourdon en voël ochire le moitie. »

Folio 75 r°.

Or furent assalit, et derière et devant,
Ly doy hardit payen, qui moult furent dolant.
Tiéry vint assalir le roy Cornumarant,
Et ly roys se deffent de son bourdon pesant.
Ung escuyer féri en le tieste devant,
Que la ciervielle en va à le tierre viersant,
Et ses compains se va moult firement portant.
Mais par çou qu'il laissa l'arbre hautain et grant
Fu férus par derière tellement d'un siergant
Que jusque où hatriel va l'espée coulant :
A tierre l'abaty que mot ne va sonnant.
Et puis ont dit : « Alons à l'autre maintenant. »
Or se va moult li roys durement esmaïant;
Moult réclama Jupin, Mahom et Tiervagant.
« A! dist-il, Godefrois, or ne valés ung gant.
Tu me juras ta loy devant l'abet vaillant,
Que j'aroie par toy sauf-conduit et garant! »
Enssy, comme il s'aloit forment desconfortant,

4896 *Un arbre*, le MS : *une arbre*. — *Vielle ancisserie*, ailleurs on lit *vielle antiquité*.
4898 *Compains*, le MS : *compaignon*; ce qui dérange la mesure du vers.
4900 *Deffendés*, le MS : *deffens*.—*Mie*, le MS : *mies*. *Ne vous faigniés mie*, ne vous ménagez pas.
4905 *Se deffent*, le MS : *ce deffent*.
4908 *Firement*, fièrement.
4911 *Hatriel* ou *haterel*, la nuque du cou.
4913 *Ont*, le MS : *on*.
4915 *Jupin*; les trouvères du moyen âge, on l'a déjà vu, n'étaient pas forts sur le costume, et, prenant les Sarrasins pour des idolâtres, leur faisaient adorer Jupiter!

Evous ung chevalier qui aloit chevauçant;
Quant le bataille vit, le ceval va brochant;
A sa vois clèrement se va hault escriant : Secours inespéré.
« Laissiés le pèlerin, traïtre soudoiant. »
Venus est à Tiéry, et le va ariestant.
Il á dit à se gent : « Prendés le remanant. » Thierri est arrêté par les gens de Godefroid.
Adont furent tout pris li autre à son commant.
Ly chevaliers s'en vint au roy Cornumarant,
Et ly dist : « Pèlerins, dittes incontinent
Là où vous futtes nez, et ne l'alés chélant,
Car je vous feray droit, ains que voisse partant. »

Ly roys Cornumarans oy le chevalier.
Or voit qu'il li convient droiture prononcier.
« Sires, voir vous diray, je ne le puis noyer.
Je suy ung Sarrasins au soudant missagier;
Chà outre m'envoya son mésage noncier
Au boin duc Godefrois, dont je vieng sans targier, Folio 75 v°.
Mon mésage y ay fait tout à mon désirier,
Et se m'a fait li dus son sauf-conduit baillier,
Que moult bien vous poray moustrer et enseignier.
Or m'ont sy assalit cil traïtour mourdrier;
Mon compaignon ont mort, que j'avoie si chier. »
— « Moustrés vostre conduit », ce dist le chevalier.
Lors va Cornumarans son compaignon baisier,
Le sauf-conduit portoit qui bien li ot mestier;
Ly chevaliers le luet et prist à regaitier;
Dist à Cornumarant : « Moult faittes à prisier,
De ceste cause chy vous vaulray droit jugier.
A mon seigneur le duc me convient envoyer;
Et cil IIJ chy endroit seront me prisonnier.

4923 *Soudoiant*, gagé, salarié; ce mot était ordinairement pris dans un sens peu honorable.
4934 *Missagier* pour *messagier*, est plus près de *missus*.
4936 *Targier*, tarder.
4945 *Regaitier*. Voy. v. 4851.

Et vous oussy menray en mon castiel plénier,
Où assés vous arés à boire et à mengier
Avoecques mes enfans et avoec mon moullier,
Tant que je saueray dou duc le désirier.
Car se je vous laissoie aler et rapairier,
Cornumarant est conduit dans le château d'un chevalier.
Vous porés Godefroy, mon seigneur droiturier,
D'une grant traïson le sien corps reprocier :
Sy voel que n'en puissiés dire nul reprouvier. »
Et dist Cornumarans : « Ce fait à oitroyer. »

Ly chevaliers fu sages, courtois et bien apris;
Les IIJ en a menés, et en sa prison mis.
Et ly compains au roy fu en tière enfouis.
Ly roys Cornumarans fu ou castiel siervis
Bien et souffissaument, comme roys poestis.
Justice exercée par le duc Godefroid.
Au boin duc Godefroy fu çus fais chy tramis;
Et quant li dus l'oy, sy fu moult esmaris.
Au chevalier manda que, véus ses escris,
C'on pendist les larons, qui s'estoient mespris,
Supplice des coupables.
Et fussent traienet à keues de roncis.
Folio 76 r°.
Et quant ly chevaliers en ot les mos oys,
Cornumarant manda, qui d'aïr fu espris.
« Sires, volés oïr de Godefroy les dis
Il mande que soyés honnourés et siervis,
Et c'on penge au gibet vos mortels anemis.
Car li dus est dolans et moult maltalentis
De çou qu'avés estet enssement assalis :
Le jugement verrés qui sera acomplis. »
Lors manda les prisons ly chevalier gentils.
Pardevens le castiel furent li cheval pris;

4950 *Menray*, mènerai; *castel plénïer*, riche castel.
4956 *Reprocier*, accuser.
4958 *Oitroyer* pour *ottroyer*.
4963 *Poestis*, puissant.
4967 *C'on pendist;* il faudrait *on pendist*, puisque la conjonction se trouve dans le vers précédent.
4973 *Penge*, pende.
4974 *Maltalentis*, indigné, en colère.
4977 *Prisons*, prisonniers.

Là furent atelet et à le tierre assis,
Et furent traienet, et à ung abre mis;
Et là furent pendut c'oncques n'en fu respis.
Ly roys Cornumarans en fu moult resjoïs;
Moult prisa Godefroy et dist : « qu'il est gentils ! »
Ly chevalier bailla ung homme du pays
Pour conduire le roy desci jusqu'à Braundis.

Vaissent Cornumarans, qui fu liés durement
De çou que Godefrois li ot fait vengement
De ceulx qui le voloient ochire faussement.
Tant va Cornumarans bien et hardiement
C'au port à Brandis vint; là trouva moult de gent
Et de boins pèlerins qui, par boin enscient,
Aloient au sépulcre bien et dévotement.
Avoec les pèlerins se mist isnièlement;
A yaus s'acompaigna malescieusement.
Son conduiteur s'en va, et au roy congiet prent.
Ly pèlerin s'en vont à l'orage et au vent :
Ne say c'on vous fesist nul lonc devisement.
Pardelà arrivèrent au port tout droitement :
Pour le tréu payer qui au soudant apent,
Devoient à ung port arriver vistement :
Ly roy Cornumarans n'y fist ariestement;
Il a celui mandé qui se trieuage prent.
Cieus vint en ung batiel tost et hastéement;
Cornumarans parla à li moult bièlement,
Et li dist : « Ne prendés ychy nul paiement,

Cornumarant s'embarque pour retourner dans son pays.

Folio 76 v°.

Cornumarant, par reconnaissance, paye le tribut pour les pèlerins qui voyagent avec lui.

4980 *Abre*, arbre; prononciation wallonne.

4985 *Braundis*, *Brandis*, latin *Brundusium*, Brindes.

. . . *Brundusium, quo desinit Itala tellus,*

dit Silius Italicus, livre VIII.

« Tant s'esploitta de chevaulchier qu'il ar-» riva à *Brandis*, où il trouva une nef toutte » preste de partir pour aller en Surye... » (*La Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin;* Mons, 1837, in-8°, p. 84.)

4986 *Vaissent*, pour *vait s'en*, comme plus haut.

4989 *Hardiement*, le MS : *hardiment.*

4999 *Tréu*, tribut; *apent*, appartient.

5002 *Trieuage*, tribut, comme *tréu.*

Je le te renderay bien et courtoisement,
Je suy Cornumarans quoyque soye ensement. »
Et quant cieus le congnut, se li dist douchement :
« Sire, dont venés-vous ycy sy faitement? »
Et dist Cornumarans : « Tu n'en saras noient. »
Lors s'en départy cieux, et dist : « Alés vous-ent. »
Ly roy as pèlerins a dit moult haultement :
« Je vous ay acquitet trestous entirement,
Pour l'amour d'un François, qui a moult hardement,
Godefrois de Buillon, au fier contenement. »
Dient li pèlerin : « Dieus vous gart de tourment;
Courtoisie et amour nous faittes grandement! »

Vaissent Cornumarans parmy le mer salée
Avoec les pèlerins de France la loée.
Ne say que vous en fust la chançon démenée.
Tant ont nagiet par mer, c'est vérités prouvée,
C'au port sont arivet, s'ont la tierre trouvée.
Parmy les plains de Rames s'en vont de randonnée.
Cornumarans savoit le tierre et la contrée;
Jusques en Jhérusalem n'y a fait ariestée.
Il sont entret dedens par la Porte dorée,

Cornumarant rentre dans Jérusalem.

5007 *Quoyque soye*, le MS : *quoyque je soye.*
5009 *Sire*, ailleurs *sires*.
5015 *Contenement*, maintien.
5016 *Dient*, disent; nous avons encore le *quoiqu'on die*, qui fait pâmer d'aise les précieuses de Molière. — *Gart*, garde.
5021 *Nagiet*, navigué.
5023 *Plains*, plaines.

A Mortiers gisent, ès *plains* de Lombardie.

Extrait d'une version du roman de *Jourdain de Blaye*, transcrit par M. Michel.

Rames, Rhama.

De randonnée, avec célérité. *Randon* est encore usité dans le wallon hainuyer : *d'ein grand rondon*, tout à coup. H. Delmotte, *Scènes popul. montoises ;* 1834, gr. in-8°, p. 74.

5025 Vers trop long si on ne prononce *Jursalem* ou si l'on n'écrit : *jusqu'en*.

5026 *La Porte dorée*,

*Aperta è l'*Aurea porta, *e quivi tratto*
È il re, ch'armato il popol suo circonda,
Per raccorre i guerrier da si gran fatto,
Quando al tornare fortuna abbian seconda.

Gerusalemme liberata, *C. XII*, 48.

La *Porte dorée*, primitivement nommée *Porte des Tribus* (*Alasbat*), était une des huit portes de l'enceinte de Jérusalem, au temps des croisades. Elle était probablement la plus ancienne, l'es-

Où sainte Anne encontra Joachim, le viesprée
Que la vierge Marie fu d'iaus IJ ordenée.
Ly roys Cornumaraus n'y a fait ariestée;
Les pèlerins mena en l'église honnourée,
Tout droit à l'opital de la gent crestyenée,
Et puis s'en départi coiement à célée
Droit en le tour David, qui fu grande et quarée.
A le porte s'en vint, on li véa l'entrée
Mais Cornumarans dist basset à rechélée :
« Lay moy céens entrer, sans nulle demorée,
Je suy Cornumarans, li roys de la contrée. Folio 77 r°.
Je revieng d'outre mer à maisnie privée.
En ce point voel aler en le sale pavée,

carpement du terrain n'ayant jamais permis d'élever des machines pour battre le côté de la muraille où elle se trouvait située. Cette porte était double, suivant l'usage de la plus haute antiquité, et comme les portes Scées de Troie; l'une servait pour entrer dans la ville, l'autre pour en sortir. Sous les rois latins, cette porte ne s'ouvrait que pour la procession du dimanche des Rameaux : les Musulmans la firent murer. Il faut la distinguer de la *Porte d'or* (Esscheré), nommée par Guill. de Tyr (A. Mazuy, *La Jérusalem délivrée;* Paris, 1843, in-8°, p. 254). Jean Zvallart d'Ath, qui visita la cité sainte à la fin du XVI^e^ siècle, a parlé de cette porte (*Le très dévot voyage de Jérusalem;* en Anvers, Arnould S'Coninck, 1608, in-4°, p. 87.)

5027 *Anne*, le MS : *Anna.*

5032 *A célée*, secrètement.

5033 *Le tour David.* Voy. v. 3693.

Au dixième chant de la *Jérusalem*, Soliman, vaincu, arrive, sous la protection de l'enchanteur Ismen, à la montagne de Solime. « Cet épisode, admirable d'ailleurs, dit M. de Chateaubriand (*Itinéraire,* partie V), est conforme aux localités, jusqu'à l'extérieur du *château de David*, près la porte de Jafa ou de Bethléhem; mais il y a erreur dans tout le reste. Le poëte a confondu ou s'est plu à confondre la *tour de David* avec la *tour Antonia :* celle-ci était bâtie loin de là, au bas de la ville, à l'angle septentrional du temple. »

Non sdegnar, gli responde, anima schiva,
Premer col forte piè la buja strada :
Che già solea calcarlo il grande Erode,
Quel ch' ha nel' armi ancor sì chiara lode.
. . . . . .
E per essa potea da quella torre
Ch' egli Antonia *appellò dal chiaro amico,*
Invisibile a tutti il piè raccorre
Dentro la soglia del gran tempio antico.

C. X, 30, 31.

Parmi les croisés cités dans les *Gesta Dei per Francos* est un *Gaufridus de Turri-David.*

5034 *Véa,* interdit, de *vetare.*

5035 *Basset à rechélée,* à voix basse et de manière à n'être pas entendu.

5036 *Lay,* laisse.

5039 *Sale pavée;* c'est toujours la salle de cérémonie.

Et Reniers est venus en son palais pavé.

Version de la légende de Jourdain de Blaye attribuée à un Belge, p. 8.

Pardevant Corbadas à le barbe mellée. »
Adont ly fu tantos la porte deffrumée.

Ly roys Cornumarans en le salle monta ;
Viers le roy Corbadas, son père, s'adréça.
Luccabiel, frère de Corbadas.
Qui au roy Luccabiel son frère devisa
Du roy Cornumarant, qui oultre mer passa.
« Ahy ! frère, dist-il, jamais ne revenra
Cornumarans, mes fieux, qui oultrage penssa. »
Sire, dist Lucqcabiaus, je croy que sy fera. »
Adont Cornumerans les IJ roys salua
De Mahon jumelin, en qui il se fia,
Quant Corbadas l'oy, tantos le ravisa,
Corbadas reconnaît son fils Cornumarant.
Levés s'est contremont, et son fil acola.
« Biaus fieus, Cornumarans, dist-il, comment vous va? »
De la tierre qu'il ot à tierre se gietta
Et li roys Lucquabiaus Cornumarant baisa ;
Et li roys Corbadas em piés se releva.
En une riche cambre Cornumerant mena,
Cornumarant fait à son père le récit de son voyage.
Bien le fist reviestir et biaus dras li donna.
Adont Cornumarans leur dist et devisa,
Dou voyage qu'il fist leur dist et raconta,
Et de l'abet Gérart qui bien le ravisa,
Comment li boins abés à Buillon le mena,
Et comment Godefroy et ses frères trouva ;

5040 *A le barbe mellée*, expression qui, comme celles de : *à la barbe florie*, *à la barbe grifaigne*, etc., est très-fréquente dans les trouvères ; elle signifie *grisonnante*, et, comme on dit populairement, *poivre et sel*. Voy. Ph. Mouskés, t. II, p. 824. On disait aussi *barbe merlée*.

5047 *Oultrage* n'a pas ici le sens d'injure, mais de quelque chose d'*exorbitant*, d'*extraordinaire*, d'*excessif*.

5048 *Lucqcabiaus*, forme du sujet au nominatif.

5050 *De Mahon jumelin*, au nom de *Mahon jumelin*. Que signifie *jumelin* dans cette occasion? Ce mot répond-il à *Mahomet cornu?*

5052 *Levés s'est*, le MS : *levés c'est*.

5054 *De la tierre qu'il ot...* La répétition du mot *tierre* est une étourderie du copiste.

De la *joye* qu'il ot? . . . . . .

5056 *Em piés*, en pied.

5062 *Comment*, le MS : *et comment*.

L'ordenance et l'aroy leur dist et recorda,
Comment à Godefroy il méismes parla,
Et de son compaignon, comment on li tua,
Et commet Godefrois de sa mort le venga.
Quant Corbadas l'oy, tous ly sans li mua.
« Ahy! biaus fieux, dist-il, par Mahom qui fait m'a,
Oncques de tel péril nuls homs ne rescapa.
Loés en soit Mahoms, qui nous fist et fourma. »

Folio 77 v°.

Quant Corbadas oy Cornumarant parler :
« Biaus fieux, ce dist ly roys qui tant fist à loer,
Que vous dist Godefrois qui tant fist à loer?
Venra-il pardechà! passera-il le mer? »
— « Oïl, pères, dist-il, je li oïs jurer;
Oncques de tel baron n'oy nuls recorder,
Ne de plus riche, ne de plus nobles ber.
Il n'est roys sarrasins c'on péuist deviser
Qui le moitiet péuist tel nobleiche mener.
Pardeviers le soudant me convenra aler;
Ceste aventure chy ly volray recorder.
Par quoy li Sarrasin se peuissent aviser. »
Cornumarans se vot XV jours reposer,
Bien en avoit mestier, car n'ot finet d'esrer;
Puis vot son noble aroy vistement ordener;
Et de Jhérusalem se vot li roys sévrer.
A IIJ^{c} Sarrasins qu'il avoit fait monter
Deviers Nicques s'en va pour Mahom aourer :
Là trouva le soudant, qui moult fist à douter,
Qui XV fieux avoit, tous jouènes baceler;

Cornumarant se rend à Nicée.

5074 *Qui tant fist à loer;* cette répétition d'un vers à l'autre est probablement encore une faute de transcription.

5078 Vers trop court. *Ne de plus riche aussy?* Ces éloges de Godefroid, mis dans la bouche d'un ennemi, ne sont pas sans adresse.

5085 *N'ot finet d'esrer,* il n'avait pas cessé d'être en route.

5087 *Sévrer*, partir.

5091 *Baceler,* Ph. Mouskés, v. 665, 9820. 7005, 8766, 18912.

Brohadas, fils ainé du Soudan.

Brohadas se faisoit ly aisnés appieller;
Nul plus félon payen ne péuist-on trouver :
Puis li fist Godefrois le tieste jus voler
Pardevant Andioche, où moult ot à porter.
Dont li riches soudans vot Corbarant réter
De mortel traïson, pour lui à mort livrer.

Richard de Caumont.

Mais Richars de Caumont se vot pour lui armer :
Encontre IJ payens en vot le camp outrer :
Enssy que vous orés ou livre deviser.

Or fu Cornumarans à Nicque le jolie,
Quant il ot aouré en la mahommerie.
Ou pailais s'est entrés o lui sa compaignie :

5092 *Brohadas*, fils du soudan de Babylone, le Rodohan ou Redoun de Guillaume de Tyr, et qui, dans l'histoire, est émir d'Hasarth. (*Hist. Hieros.*, lib. VII, c. 3.)

5095 *A porter*, à endurer, à souffrir.

5096 *Réter*, accuser.

5098 *Richars de Caumont.* Le roman de Bauduin de Sebourc nomme un *Ricier de Caumont*, ce qui est la même chose. La généalogie de la maison de Caumont se trouve pp. 467-482 du tome IV de l'*Hist. généal. et chron. de la maison roy. de France*, par les PP. Anselme et Simplicien; Paris, 1728, in-fol. On y voit un Callo II, qui fit le voyage de la terre sainte avec Godefroid de Bouillon l'an 1097; vient ensuite un Richard de Caumont, qui ne peut avoir été que son arrière-petit-fils. Au surplus, si nous avons bonne mémoire, les historiens originaux de la première croisade ne nomment point Richard de Caumont (voy., entre autres, la liste intitulée : *Principum et praelatorum militumque nomina qui nomini christiano militarunt*, qui est en tête du 1er volume de *Gesta Dei per Francos;* Hanoviae, 1611, in-fol.). On y rencontre seulement *Calo de Calvomonte, de Caumont* ou *de Calmont*, que l'on vient de citer d'après les PP. Anselme et Simplicien. Mais MM. Roger et Cruikshank mentionnent *Richard* parmi les barons normands.

Ce n'est qu'en 1235 qu'on découvre entre les croisés un *Richard de Caumont, Richardus de Calvomonte*, dit Du Chesne, *Hist. Franc. script.*, t. V, p. 554, ce que Wilken traduit par *Richard de Chaumont, Geschichte der Kreuzzüge;* Leipzig, 1830, t. VI, p. 565; cependant ce personnage n'est pas dans la généalogie de la maison de Chaumont, dressée par le P. Anselme, t. VI, pp. 42-43. Dans les *Galeries historiques de Versailles*, salles des Croisades, on n'admet à la première expédition des croisés que Calo II de Caumont, et cela toujours d'après le P. Anselme que nous avons invoqué nous-même. *Galeries*, etc.; Paris, impr. royale, in-8°, t. VI, 1re partie, p. 216.

Ce personnage revient plus d'une fois dans *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 159.

Dont *Rikars* l'en geta; qui à *Cammont* fu nés.

Les *Galeries histor. de Versailles*, t. VI, 2e P., p. 259, allèguent un acte de juin 1259, par lequel, avant de partir pour la croisade, *Richard de Chaumont*, en Charolais (qui se prononce aussi *Caumont*), vendit, pour la somme de 80 livres tournois à son frère Letaud de Chaumont,

Le soudant a trouvé à la gent payenie. Folio 78 r°.
Ly roys Cornumarans ne s'y ariesta mie :
Le soudant salua des Dieux où il se fie.
Quant li soudans le voit, se dist par félonnie :
« Cornumarant, dist-il, je ne vous aime mye, Entrevue du soudan et du roi de Jérusalem.
Car j'ay oyt conter ung payen de Surie
Que vous avés estet oultremer à navie,
En tierre crestyenne, que Mahomès maudie! »
Et dist Cornumarans : « je le vous ciertefie,
Vous n'en devés tenir desur moy vilonnie.
J'ay estet à Bouillon, une citet jolie,
Pour véoir Godefroy à le cière hardie,
Pour les sors de Calabre, la royne exaucie, La reine Calabre, sœur de Garcion d'Antioche.
Et pour véoir l'estat, l'onneur, le seignourie
De ce duc Godefroy; que volés que j'en die?
Est li plus nobles homs c'aujourd'uy soit en vie. »

« Chà, dist Cornumarans, j'ay estet à Buillon;
S'ay véut Godefroy en sa maistre maison, Éloge de Godefroid et de ses frères.
Witasse et Bauduin, qui sont fier que lyon;
Et se say leur estat et leur establison.
A Godefroy contay toute la vision
De Calabre m'antain, le suer roy Garscion.
Quant li dus Godefrois oy l'establison,
Il me jura sa loy, clèrement à hault ton,
Que çà oultre venra, et o lui maint baron;
Et venra conquester le temple Salomon.
Il s'apielle jà roys de mon noble royon.

une partie de ses biens. *Richard de Chaumont* est compté par M. J.-J.-C. Goube, parmi les seigneurs normands qui accompagnèrent en Palestine le duc Robert II. *Hist. du duché de Normandie;* Rouen, 1815, t. III, p. 442.

5104 *A la gent*, avec la gent. — *Payenie*, païenne; forme nécessitée par la rime.

5122 *Fier que lyon*, aussi fiers que lions.

5123 *Establison*, établissement.

5124 *Vision* ou *avision*.

5126 *Oy*, le MS : *l'oy l'establison*, ce dont il s'agissait; le sens de ce mot diffère un peu ici de celui qu'il a au vers 5123.

5128 *Ça*, le MS : *sa*.

Or, sui venus ychy conter ceste façon,
Adfin que nous prendons ensamble conseil bon. »
Quant li soudans l'oy, sy froncy le menton :
Le soudan taxe Cornumarant de trahison. « Cornumarans, dist-il, le cuers avés félon;
Et enviers nostre loy avés fait traïson,
Folio 78 v°. Quant vous avés de là porté telle raison,
Dont par ce fait ychy et par ceste raison,
Passeront crestyen à force et à bandon. »
Réponse du roi de Jérusalem. Et dist Cornumarans : « laissiés ceste rayson :
Je ne say amiral, ne roy, ne esclavon,
S'il me voloit réter de mortel traïson
Que n'en présisse à li l'escut et le baston. »
Et respont ly soudans : « n'y fault nul campion,
Voz fais est tous jugiés par vostre élascion. »

Dolans fu ly soudans et plain de félonnie.
« Cornumarant, dist-il, no tierre avés traïe,
Quant vous avés estet par outrequiderie
Dire au duc Godefroy dou sort la sorcherie.
Or voy que par ce sort, dont il set le mestrie,
En prendera orguel et outrequiderie;
Et venra par dechà à riche compaignie.
Je vous deffens, icy voiant ma baronnie,
De Nicques ma cité ne faites départie,
Jusques tant que j'aray mandet en ma baillie
Le soudan défend à Cornumarant de sortir de Nicée. Les roys, les amiraux du pays de Turquie;
Et volray que par iaux soit la cose jugie;
Se vous avés au fait cruel mort désiervie,
Par iaus iert ordené en ma sale vautie. »

5133 *Froncy*, fronça.
5138 *A bandon*, le MS : *à l'abandon*.
5145 *Baston*, mot employé pour une arme quelconque; un fusil, une arquebuse ont été appelés dans le principe des *bâtons à feu*.
5144 *Élascion*, le MS : *lascion*; hauteur, arrogance.
5147 *Outrequiderie*, outrecuidance.
5148 *Dirée*, le MS : *dit*.
5149 *Ce sort*, le MS : *se sort*. — *Mestrie*, le fonds, le principal, l'objet essentiel.
5157 *Désiervie*, méritée.

Et dist Cornumarans : « Sire, je m'y otrie. »
Ly roys Cornumarans ne s'y ariesta mie,
Corbarant a mandet, qui fu de sa lingnie,
Et le roy Solmiant de Nicques, le garnie,
Garscion d'Andioche, en qui forment se fie ;
Et ly soudans manda l'Amulaine d'Orbrie,
Abreham, son parent, le roy de Tabarié,
Et Gorhant de Damas, une citet jolie ;
D'Escalonne le roy oussy n'oublia mie ;
Et manda l'Ampatris qui fu roys d'Italie,
L'amirant de Rohais qui fu d'autre partie.
Quant tout furent venut ou palais qui flambie,
Cornumarans y vint à bielle compaignie.
Cescunt ot le haubiert et l'espée fourbie.
Quant li soudans les voit, haultement leur escrie :
« Comment, dist-il, seigneur, est la loys ensignie
Que vous venés armet en une plaidorie?
Je vous commant à tous sur la tieste trencie,
Ou pierdrés les cités qu'avés en vo baillie,

Corbarant, Solmiant (Soliman), Garcion.

L'Amulaine d'Orbrie, Abraham, roi de Tabarie, Gorhant de Damas, le roi d'Ascalon, l'Ampatris, l'émir de Roha.

Folio 79 r°.

Cornumarant se présente en fier appareil devant ses juges.

5159 *Je m'y otrie*, j'y consens.

5161 *Corbarant*, voy. v. 3185.

5162 *Solmiant*, voy. v. 3688, il était neveu du soudan de Perse. Sanutus, dans les *Gesta Dei per Francos*, t. II, p. 143.

5163 *Garscion*, voy. v. 3187 et 4405. *Garscions* est appelé *Accien* par certains historiens, altération d'Akhy-Sian (frère du noir), prince turc Seljoucide.

5164 *L'Amulaine d'Orbrie*, voy. v. 3137 et 3191.

5165 *Abreham*, voy. v. 3138.

5166 *Gorhant de Damas*, personnage que l'histoire ne nous aide pas à reconnaître. Le souverain de Damas est appelé *Duchat* par Sanutus, *Gesta Dei per Francos*, t. II, p. 143. C'est celui que *l'Art de vérifier les dates* nomme *Dekak*. Il était le second fils de Toutousch ; l'aîné est appelé Redoun, Rodohan ou Rodoan.

5167 *Escalonne*, Ascalon, ville d'où viennent les échalottes.

5168 *L'Ampatris*, même observation qu'au vers 5166.

Le terme d'*Ampatris* offre toutefois quelque ressemblance avec l'*amparator* ou *emparator* de la basse latinité (Du Cange, *Gloss.*, à ces mots) et, avec le verbe espagnol *amparar* et le substantif *amparador ;* il pourrait signifier *protecteur* ou, comme on disait alors, *le baile* (*bajulus*). Les mots *qui fu roy d'Italie*, si l'on ne tient pas compte de la note suivante, ne peuvent convenir qu'à un des chefs sarrasins qui s'établirent en Sicile : plus bas nous voyons que l'Ampatris était né à Ascalon, v. 5283.

5168 *Italie* est une cité d'Orient dans *Bauduin de Sebourc : Morgans d'Italie*, t. II, 3, 5, 15, 19.

5177 *Pierdrés*, le MS : *pierderés*.

Alés vous désarmer en vo herbergerie,
Et se me jugiés, je le vous senéfie,
Desus Cornumarant, qui est roys de Surie :
Je le caleng d'avoir se tieste roégnie. »
Corbarans d'Olifierne a le parolle oïe :
Discours de Corbarant. « Sire soudans, dist-il, vous penssés à folie :
N'est point en vo pooir ne en vostre lignie,
Que mon cousin giermain puissiés tolir le vie.
Mais s'il est homs vivans qui pardevant ly die
Qu'il ait fait traïson à le gent baptisie,
Il s'en combatera à l'espée fourbie. »
— « Comment? dist li soudans, sa parolle est jugie,
Il a reconnéu en ma salle vautie
C'outre mer a estet à le gent anemie,
Et dit à Godefroy no estat et no vie,
Et les sor de Calabre le fait et le mestrie :
Or sèvent crestyen toute no maladie. »

Le soudan accuse formellement de trahison le roi de Jérusalem. « Seigneur, dist li soudans, je vous demoustre au clair
Que par Cornumarant qui passé a le mer,
Et dist à Godefrois son cuer et son penssér,
Or venront crestyen no pays conquester.
Cornumarant jette son gage de bataille. S'en doit Cornumarans traïtres demourer. »
Et dist Cornumarans : « Et j'en voel rappieller;
Et veschy le mien gage qu'en place voel gitter,
C'oncques de traïson je ne m'en seus meller. »
Garcion appuie son défi. Garscions d'Andioche s'ala tantos lever
Et a dit au soudant : « Ne devés refuser

5178 *Herbergerie*, logement.
5179 Vers trop court.
5181 Je lui impute un crime qui emporte la peine capitale. *Tieste roégnie*, tête rognée, c'est-à-dire tranchée.
5187 *Baptisie*, baptisée; forme amenée par les exigences de la rime.
5189 *Jugie*, jugée.
5194 *No maladie*, notre côté faible.
5195 *Demoustre*, le MS : *demouster*.
5197 *Dist.... son cuer*, ouvert son cœur.
5201 *Le mien gage*. On sait que M. Crapelet a publié un livre sous ce titre : *Cérémonie des gages de batailles, selon les constitutions du bon roi Philippe de France, représentée en onze figures;* Paris, 1830, gr. in-8°.

Le gant Cornumarant, puisqu'il le voet donner. Folio 79 v°.
Baillés ung campion et le faittes armer,
Et se Cornumarans le puet en camp mater,
Arière le laissiés en son pays r'aler;
Et s'il est récréans c'on puïst véoir cler,
Son royalme et s'onneur ayés à gouverner. »
Et dist Cornumarans : « Bien my voël acorder. »
Et li soudans respont : « Enssy ne puet aler. » Refus du soudan.
Adont vint Corbarans Cornumarant combrer,
Et ly a dit : « Cousins, ne voelliés demorer : Conseil donné par Corbarant à son cousin.
Alons-nous ent dechy, et qui nous voet amer
Sy se traie avoec nous pour nous reconforter :
Jusc'à Jhérusalem vous volraye mener;
Se li soudans vous voet nule riens demander,
Voist à Jhérusalem, s'il le voet conquester;
Vous arés des amis pour le siége lever. »

Corbarans d'Olifierne fu moult preus et hardis;
Avoec Cornumarans s'est du pailais partis. Cornumarant se retire avec ses parents et ses alliés.
Garscions d'Andioche s'est avoecque lui mis,
Et Solimans de Nicques, qui bien fu ses amis,
Et li roys d'Escalonne, Abrehans, li floris;
Amirans, roys, aufages, i ot jusques à dis

5207 *Mater*, vaincre (*mactare*), d'où le mot de *mat* au jeu des échecs.

5209 *Récréans*, vaincu; *c'on puist véoir cler*, de manière que la chose soit évidente.

5211 *Et dist*, le MS : *dist.*

5213 *Combrer*, saisir pour l'entraîner.

5217 *Volraye*, le MS : *volray.*

5218 *Se li soudans*, le MS : *Et se.*

5219 *S'il le voet*, le MS : *s'il voet.*

5225 *Li floris*, blanchi par l'âge.

5226 *Aufages?* Ce mot n'est pas sans analogie avec *alfoces*, bailliage, châtellenie, dans de vieilles chartes espagnoles, Du Cange, *Gloss.*, in-4°, t. I, p. 179; dans ce cas, *aufages* désignerait des gouverneurs, des chefs de districts; peut-être aussi *aufage* est-il dérivé d'*alphaquinus : Qui sacris praeest apud Turcas,* dit Du Cange, t. I, p. 204; en espagnol, *alfaqui,* fakir, prêtre turc. Mais les ressemblances de mots sont loin d'être toujours concluantes, et nous n'y recourons que dans les cas désespérés. Reste une autre conjecture, que nous préférons aux précédentes. Dans le poëme du Cid, publié par T.-A. Sanchez, *Coleccion de poesias castillanas anteriores al siglo XV,* Madrid, 1777, t. I, p. 309, on lit :

Tantas buenas vestiduras que dalfaya *son,*

c'est-à-dire *de alfaya*. Sur quoi le docte éditeur

Pour roy Cornumarant, afin qu'il fu garis;
Et ly soudans commande c'on les ait assalis.
Lors s'armèrent payen et fu grans li estris :
A l'issier hors de Nicques en iot des ochis.

L'Amulaine d'Orbrie, Murgalès de Vaubis, Gorhans de Singlaie et son fils Goulias, cherchent à ramener le soudan à la raison.

L'Amulaine d'Orbrie, Murgalès de Vaubis,
Et Gorhans de Singlaie, et Goulias ses fis;
Et XV roy payen, tenant noble pays,
Sont venut au soudant, qui fu de cuer maris.
« Ahy soudant! font-il, or est grans li péris,
Il ne fust point mestiers d'iestre en si fait point mis,
Il ne vous souvient point des sors c'on a sortis :
Se nous maintenons guerre et nous aions haïs
Et li crestien vienent, venons chy desconfis;
Mais amons et prisons, et soyons bons amis,
L'un l'autre confortons, et honnourons toudis;
Et enssy porons-nous mater noz anemis.
S'entre les Sarrasins commenche li estris,
Les crestyens verrés durement resjoïs. »

Folio 80 r°.

Le soudan permet à Cornumarant de revenir et accepte son gage.

Tant ont ly roy payen conseilliet au soudant,
Qu'il a fait remander le roy Cornumarant;
Et donna sauf-conduit le lignage poissant.
Lors revinent trestout o le roy Corbarant,
Garscion d'Andioche et le roy Solmiant;
Ou palais sont venut, si se vont racordant.

remarque, p. 377, qu'en Portugal et en Catalogne, on appelle *alfaya* certains tissus de soie, d'où *alfaya* a signifié des choses riches, nobles et précieuses, ce qui s'est appliqué aussi aux personnes. Pour nous résumer, *aufages*, qui répond très-bien à *alfaya*, désignerait des personnes nobles, puissantes, de grands seigneurs.

5227 *Garis*, défendu, protégé. *Garire*, dans la basse latinité, avait le même sens. C'est la même racine que *garantir* (*waren*). Voy. Du Cange, *Gl.*

5230 *L'issier*, la sortie.

5231 *L'amulaine d'Orbrie*, voyez v. 5164. —*Murgalès de Vaubis*, personnage fabuleux.

5232 *Gorhans de Singlaie... Goulias*, même remarque. *Siglaie* est un nom de lieu dans *Baudouin de Sebourc*, t. II, p. 408.

5235 *Péris*, péril.

5236 *En si fait point*, en un tel point, en une telle extrémité.

5237 *Sors*, les sorts, les prédictions de la reine Calabre.

5240 *Prisons*, estimons-nous.

Adont parla premiers le fort roy Abrehant ;
Pères fu Dodekin, le cousin Abilant ;
Il dist au roy soudant : « Qu'alés-vous détriant ? — Les champions qu'il choisit lui refusent leur secours.
Ou vous quittés l'amende Cornumarant le grant,
Ou vous li alés tos ung campion livrant,
Ou il se combatra tout à vostre commant. »
Et li soudans respont : « Sorbrin, venés avant : — Sorbrin.
Contre Cornumarans alés prendre le camp. »
Et Sorbrin respondi : « Je n'en ferai noiant.
Car nous fûmes jadis nourri ensamble enfant ;
Ains riens ne me meffist, par mon dieu Tiervagan,
Se li roy avoit mal, j'en seroie dolant. »

Quant ly soudans oy ensy parler Sorbrin,
Adont en appiella ung payen, Malekin : — Malekin.
Hardis estoit et fier, s'avoit fait maint hustin.
Ichus estoit neveus au roy de Biel-Marin. — Le roi de Biel-Marin.
« Chevaliers, dist soudans, foy que je doy Jupin!
Se vous volés le camp enprendre, à ce matin,
Contre Cornumarans, que je n'aime ung frelin ;
Et vous me le matés au bon branc acherin
Dedens Jhérusalem, où on croit Appolin,
Vous donray mille mars, cascun an, sans engin.
Lettres vous en feray escripre en parchemin. » — Folio 80 v°.
Et ly payens respont : « Parlés d'autre Martin,
Faittes armer vo fil Brohadas, le meschin, — Brohadas.

5251 *Abrehant;* toute cette parenté semble une invention du trouvère.

5253 *Détriant*, refusant, hésitant.

5256 *Combatra*, le MS : *combatera.*

5257 *Sorbrin*,

Sobrin *che molto sangue avea perduto...*
ORLANDO FURIOSO, XLII, 19.

5264 *Malekin*, personnage d'invention. Dans ce nom se retrouve celui de *Malek*, si fréquent parmi les sultans de Damas et d'Égypte.

5265 *Hustin*, dispute, combat.

5266 *Biel-Marin*, ce nom appartient à la géographie romancière.

5269 *Frelin*, sorte de monnaie, la quatrième partie d'un denier.

5270 *Et vous me le matés*, le MS : *et vous me matés.* — *Acherin*, acéré ou d'acier.

5272 *Mars*, marcs.

5274 *Parlés d'autre Martin*, cette expression a déjà passé sous les yeux du lecteur.

5275 *Le meschin*, le varlet, le jeune.

Contre Cornumarant, n'aray jà mal couvin;
Je le congnois trop bien, n'a pas cuer de connin :
Il n'a en payenie nul sy fier Sarrasin
Par le foy que je doy à Mahom jumelin
Je n'aray jà à lui ne guerre ne bruïn. »
Dolans fu li soudans, sy tint le cief enclin.

L'Ampatris enfin consent à être le champion du soudan.

Ly soudans appiella ung payen de haut pris,
Nés estoit d'Escalonne, s'avoit non l'Ampatris :
Cornumarans estoit ses morteus anemis,
Car li rois li avoit IJ chiens frères ochis :
Oncques ne l'amenda li fors roys poestis.
« Vassaus, dist li soudans, entendés à mes dis :
Velà Cornumarans qui tous nous a trahis;
Il vous a gerryet et voz frères honnis,
Oncques ne l'amenda tant est enorguelis.
Aujourd'uy verra-on se vous iestes hardis;
Se mater le poés, je vous jure et plévis,
Vostre honneur croistera de IJ castiaus garnis
Ou mille mars arés tous les ans acomplis;
Et sy ferés honneur à tous voz boins amis. »
Et dist li Ampatris : « Ne le feray envis. »
« Cornumarans, dist-il, li gages sera pris.
Comme faus et traïtres encontre le pays.
A Godefroy avés enconvent, je le dis,
De croire en leur loy qui ne vault IJ espis,
Et ly devés aidier que li soudans soit ochis :

5276 *Couvin*, dessein, conduite.
5277 *Cuer de connin*, cœur de lapin, cœur timide.
5279 *A Mahom jumelin*, *à* est omis dans le MS.
5280 *Bruïn*, dispute.
5285 *S'avoit non*, le MS : *s'avoit à non l'Ampatris*, voy. v. 5168.
5285 *Chiens*, siens.
5289 *Gerryet*, fait la guerre, guerroyé.
5296 Le MS : *point ne fe...* — *Envis*, latin : *invi*(tu)*s*.
5300 Vers incomplet.
5301 Vers trop long : *que soudans soit ochis*, en retranchant *li*.

Je le vous prouveray, faus traïtres falis. »
Oi le Cornumarans, s'en a gietté ung ris ;
A l'Ampatris respont, et dist par boin avis :
« Ceulx se cuide vengier qui à le fois a pis. »

Ly roys Cornumarans a son gage livré Folio 81 r°.
Encontre l'Ampatris, qui ly a reprouvé
Trop grande traïson et grande cruauté.
L'endemain au matin furent tout doy armé :
Par dehors Nicques sont li campion mené
En ung camp c'on avoit tout environ frumé.
Là vint Cornumarans, et là l'ont amené
Sy proïsme et amit qui li furent privé.
Carbarans l'appiella, qui n'y a ariesté : Corbarant exhorte Cornumarant avant le combat.
« Cornumarans, cousins, or oyés me volenté,
Demoustrés hardiment et fière cruauté ;
Car aujourd'ui jués pour vostre royauté,
Et pour la vostre honneur et vostre loyauté. »
Et dist Cornumarans : « Ne m'ayés siermonné ;
Les IJ frères ochis du traïtre prouvé
Et ly tiers demorra droit chy le cief coppé,
S'il plaist à Mahommet, où j'ay mon cuer voé. »
Atant est l'Ampatris moult richement armé :
Le lance avoit el puing et l'espée au costé,
Et l'escut à son col grant et fort et bendé.
Il voit Cornumarant, se li a escrié : Combat à outrance.
« Traïtres desloyaus, or t'ay-ge bien trouvé ;
Mes frères vengeray qui par toy sont tué,

5303 *Oi* pour *oit.*
5305 *Se cuide*, le MS : *ce cuide.*
5313 *Et amit*, le MS : *et sy amit.*
5315 Vers trop long : *Cousins, oyés me volenté.*
5316 *Demoustrés*, le MS : *de moustre.* — *Hardiment*, hardiesse.
5319 *Ne m'ayés siermonné ;* cette forme mérite attention : à quoi bon me sermonner ?
5325 *L'escut à son col ;* cette coutume se remarque dans toutes les chansons de geste.

L'escu ou col par les enarmes tint.
G. Guiart.

Et te feray gehier comment tu as esté
Oultre la Rouge-Mer, pour iestre crestiené,
Pour le soudant destruire et tout son parenté. »
Lors broce le cheval, s'a l'escut acolé,
Le lance a avalée à ung boin fier quaré;
Et va férir le roy en l'escut noelé.
Tellement l'a féru et par telle fierté
Le maistre et le ceval a à tierre viersé.
Dient li Sarrasin : « L'Ampatris l'a tué ! »

Cornumarant est renversé de cheval.

Moult fu grande la noise entour et environ,
Quant li roys reviersa et quéy de l'arçon,
Telle honte ot au cuer et telle marison
Qu'il ne scet qu'il puist faire par nulle entencion.
« Seigneur, dist ly soudans, regardés le façon,
Roy de Jhérusalem appieller me doit-on;
Jamais Cornumarans n'y ara ung bouton. »
Et Cornumarans est issus huers de l'arçon;
Il resali em piés à guise de lyon.
L'Ampatris li venoit à quoite d'esporon,
Et ly roys se retrait en sus de l'Arragon :
Le lanche et son escut a giettet ou sablon;
Il a traite l'espée qui li pent à giéron,
Et le prist à IJ mains d'un cuer fier et félon;

Folio 81 v°.

Joie prématurée du soudan.

5329 *Gehier*, orthographe flamande ; confesser.

Naist *(n'est)* pas repentir
Demain *regehir*
Puis demain péchier.

A. Jubinal, *Un sermon en vers;* Paris, 1834, in-8°, p. 22.

5333 *Le lance a avalée*, il a baissé sa lance garnie d'un bon fer carré.

5334 *Escut noelé*, écu émaillé, ciselé, damasquiné, niellé; en latin du moyen âge *nigellatus*, *niellatus*. Du Cange, *Gloss.*, voce *Nigellus*, etc., Raynouard, *Lexique roman*, t. IV, p. 315.

Et brandissent les astes des espiez *noellez*.

De Martonne, *Parise la duchesse*, et la note de l'auteur sur ce vers, p. 56.

5340 *Marison*, chagrin, *moeror*.

5345 *Huers*, hors.

5347 *A quoite d'esporon*, à coups d'éperons, à force d'éperon.

5348 *L'Arragon*, le cheval.

Il a estraint les dens et froncist le menton ;
Il rouëlle les yeux à guise de griffon
Et va viers l'Ampatris à guise de lyon :
Sy dolans fu au cuer c'oncques ne dist raison.

Ly roys Cornumarans ne s'i vot atargier ;
Il va viers l'Ampatris qui moult ot le cuer fier ;
En la quisse derière va férir le destrier,
C'oncques li Ampatris ne le puet eslongier.
La quisse l'y transa com ce fust ung boucier :
Ly chevaus est kéus enmy le sablonnier.
Si com li Ampatris se cuidoit redrécier
Ly roys le reféry ung aultre cop plénier : Cornumarant tue l'Ampatris.
La tieste li trencha parmy le hanepier.
Adont Cornumarant commencha à hucier
Corbarant d'Olifierne, son amit qu'il ot cier.
« Sire cousins, dist-il, je vous prie et requier :
Alés dire au soudant qu'il me voelle envoyer
Ung aultre campion, chus ne li a mestier.
Traïtres ne sui point, ains sui boin chevalier ;
Car se Godefrois vient ma tierre kalengier,
Je m'en cuide très-bien issir sans le dangier
Dou soudant, qui me voet ychy empaicier. »
Dist ly roys Corbarans : « Par Mahom que j'ay chier,
Jamais ne vous faurray pour le membres trenchier. » Folio 82 r°.
Par deviers le soudant va le roy convoyer.
Là les fist Corbarans ensamble rapaisier ; Le soudan et le roi de Jérusalem se réconcilient.
Et furent tout ly roy ensamble à ung mengier
Là se sont deviset des villes renforgier,
Et dou sépulcre Dieu, où viennent li paumier,

5353 *Rouëlle*, roule.
5360 *Transa* pour *trança*.
5361 *Sablonnier*, le champ semé de sable.
5364 *Hanepier*, le crâne.
5373 *Empaicier*, susciter des obstacles, empêcher.
5379 *Renforgier*, renforcer.
5380 *Paumier*, voy. v. 5843.

Alèrent deviser qu'il y feroient fumier,
Estables y feroient pour les chevaus logier.
Cornumarans jura pardevant maint princier
Qu'ensement le feroit mès qu'il puist repairier,
Ou despit de chelui c'on fist crucefyer;
Parquoy ly crestyen n'y puissent repairier.
Congiet prist au soudant qui n'y vot atargier
Corbarans s'en reva et ly aultre avrescier.
Et Cornumarans prist moult fort à chevaucier :
A Jhérusalem vint, où li mur sont plénier;
A Corbadas son père ala tout dénoncier
Dou soudant qui ly fist sy mortel encombrier;
Comment à l'Ampatris le couvient campyer.
« Mahom ! dist Corbadas, bien te doy grascyer;
Qu'aujourd'uy ay à fil le meillour chevalier
Qui oncques portast armes, ne montast sur destrier. »

Rigueurs de Cornumarant envers les chrétiens.

Ly roys Cornumarans ne s'y vot ariester;
Il fist les crestyens dou sépulcre sévrer;
A ung temple les fist par tréu demorer.
Ens le sépulcre fist ses chevaus establer;
Estables de chevaus y a fait carpenter.
Bien cuida par ce point le voie requler;
Mais che fu chou qui fist la besoingne haster,
Sy vous diray pourquoy, s'il vous plaist escouter.

5382 *Estables*, voy. v. 3151.

5383 *Princier*, prince, grand personnage.

5384 *Mès*. Ce mot est écrit d'une manière incertaine; si nous l'avons bien lu, il signifie *d'abord, en premier lieu;* c'est-à-dire aussitôt que Cornumarant serait de retour de Jérusalem.

5385 *Ou despit*, au mépris.

5388 *Aultre*, le MS : *aultres*. — *Avrescier*, adversaires.

5390 *Li mur sont plénier*, dont les remparts sont formidables.

5393 *Campyer*, combattre en champ clos.

5400 *Ens*, dans. M. de Martonne a soupçonné que *enz* pouvait, dans un vers de *Parise la duchesse* (p. 58), signifier la *pointe* d'une épée (*ensis*). Il a eu raison de ne pas tenir à cette conjecture tout à fait dénuée de fondement. — *Establer*, mettre à l'étable.

5401 *Carpenter*, charpenter, construire.

5402 *Le voie requler*, reculer le moment de l'arrivée des chrétiens.

5405 *La besoingne*, le MS : *la besoing*.

Il y avoit ung homme ou règne d'outremer,
Preudons, de bonne vie, qui voloit Dieu amer :
De maint pèlerinage vot le sien corp péner.
Cieus sains homs, biau seigneur, dont vous m'oés conter. Pierre l'Ermite.
Pières l'Hirmite ot non, bien le puis afremer.
Quant Pières ly Hiermites se prist à regarder Folio 82 v°.
Le sépulcre de Dieu sy vieument démener,
De la pitet qu'il ot commencha à plorer,
A Jhérusalem vint as crestyens parler,
Qui pardevant soloient le sépulcre garder.
Dist Pires ly Hiermite : « Il nous doit bien peser
Que Sarrasin nous font le sépulcre gaster;
Mais je vous ay couvent et vous voel créanter,
C'outre mer m'en iray porçainement parler,
A l'apostole iray ceste pité conter;
Et se ly prieray qu'il le face mander,
Par le crestyenté noncier et siermonner,
Parquoy fache croissier pour Sarrasin gréver. »
Et dirent ly Templier qui l'oïrent parler : Les Templiers.
« Dans Pires ly Hiermites, or vous voelliés haster;
Faittes les crestyens venir pour iaus sauver. »

Dans Pires ly Hiermites sur son asne monta :
Le pays de Syrie tantos achemina,
Le langage savoit deçà mer et delà :
Au bras Saint-Jorge vint, tout oultre le passa.
Dam Pires ly Hiermites tellement s'esploia
Que droit à Romme vint où le pappe trouva,
Qui bien le reconnut, véut l'ot de piçà. Pierre va à Rome.
Ly Hiermites Piron devant li s'ariesta;

5405 *Il y avoit ung homme;* sur Pierre l'Ermite, voir l'Introd. de la seconde partie, et A. Van Hasselt, *les Belges aux croisades;* Bruxelles, 1846, in-8°, t. I, p. 9. Ph. Mouskés, t. II, p. 699.

5411 *Si vieument démener,* si vilement, si indignement traiter.

5415 *Pires*, plus haut *Pières.*

5418 *Porçainement,* par une transposition de lettres fort fréquente, pour *proçainement.*

5426 *Dans Pires,* Ph. Mouskés, t. II, p. 699.

5431 *Le pappe,* Urbain II.

5433 *S'esploya,* s'exploita.

Il se mist à genous, et sy le salua.
« Pières, dist li sains pères, amis, comment vous va? »
— « Sains pères, dist Piéron, oncques sy mal n'ala.
Se j'estoie sains pères ung an, n'en doutés jà,
Oncques homs n'ot tel joie ne jamais n'auera. »

Quant ly pappes oy l'iermite plaidoyer :
« Se vous estiés, dist-il, papes, ung an entier,
Comment en volriés vous en ce monde esploitier? »
Dist Pires li Hiermites : « Je feroye vengier
La mort nostre Seigneur, le père droiturier,
Et le digne sépulcre aultrement apointier,
Dont ly Sarrasin font estables et fumier.
Pités est c'on ne fait le crestyens croisier
Pour aler oultre mer Sarrasin guerroyer,
Qui le sépulcre Dieu tiennent en tel dangier,
Et tant boin crestïen qu'il tiènent prisonnier. »
Quant ly pappes l'oy, sy prist à larmoyer;
Dist à Pière l'Iermite : « G'y volray envoyer
Et le trésor que j'ay, y vaulray desployer. »

Quand ly pappes oy l'iermite dam Piéron
Et l'estat qu'il li dist dou temple Salemon,
Et dou sépulcre Dieu qui souffry passion,
Au cuer en ot pitet et grant confusion.
« A! glorieus sépulcre, dist le pape à hault ton,
Vous tiènent Sarrasin en tel subjection!
Or y volray pensser à bien courte saison. »
Ly papes fist mander en France, le royon,
Que tout cil qui volroient avoir dévocion

Folio 85 r°.

Le pape fait prêcher en France la guerre sainte.

5439 *Pappes*, ailleurs *papes*.

5445 *Estables et fumier*, voir v. 3151.

5449 *Crestïen*, le MS : *crestien*. La mesure exigeait ce changement, qui est conforme d'ailleurs à l'orthographe du temps, et notamment à celle qui est suivie dans ce poëme.

5460 *Ly papes*, etc. Le concile de Clermont, dont l'effet fut si puissant et qui excita un si grand enthousiasme, n'a pas obtenu l'attention du trouvère.

Pour aler oultre mer sans nule ariestison ,
De son riche trésor leur volroit faire don.
Adont s'esmut ung ost où de gens ot foison. — Première croisade.
Avoec Piéron l'iermite alèrent main baron :
Bauduins de Biauvais y fu , bien le set-on , — Baudouin de Beauvais et son frère Jernoulx, Richard de Caumont, Harpin de Bourges, Jean d'Alis, etc.
Et ses frères Jernoulx , ung chevaliers de non ,
Et Ricars de Caumont , qui cuer ot de lion ,
Et de Bourge Harpin qui , par dévocion ,
Vendy son hyretage au boin roy Phelippon ,

5466 *Bauduins de Biauvais*. Guillaume de Tyr et Albert d'Aix ne nomment parmi les premiers croisés que Renaud, seigneur de Beauvais, qui fut tué au siége d'Acre, où il dirigeait les archers, (*Galeries hist. du palais de Versailles*, t. VI, 1re part., p. 278). Mais Bernard le Trésorier nomme *Baudouin de Beauvoir* (Guizot, *Coll. de Mém.*, t. IX, p. 307). Baudouin de Beauvais est le héros d'un épisode du poëme de *Bauduin de Sebourc*, continuation de celui de Godefroid de Bouillon. Il est retenu vingt-huit ans en captivité par les infidèles, et, délivré enfin de ses chaînes, il paraît devant *Esmérés*, l'un des fils de Rose de Nimègue, pour lui déclarer qu'il est son oncle :

« Biaus niés, dist li vassaus, vous ne me ravisés?
» Vou pères proprement fu mes frères carnés,
» *Baudewins de Biauvais* sui par non appelés.
» Je reviens d'outre-mer où j'ai esté assés :
» Avec Piéron l'Ermite i fu jadis passés;
» Au mont de Chivetot là fu desbaretés
» Corbarans d'Oliferne, li fors roys couronnés,
» Me tient *(tinst)* en sa prison longuement et assés;
» Mais Rikars de Caumont, li chevaliers doubtés,
» Deusconfi *(desconfi)*, par son corps, les IJ païens armés. »
T. II, p. 159.

Bauduins de Biauvais, que Diex perama tant.
T. I, p. 41.

Baudouin de Beauvais se signale ensuite par de nouveaux exploits.

5467 *Et ses frères Jernoulx ?*

.....*Ernous de Biauvais*, li princes signouris.
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 39

Ensi morut *Ernous*, à doil et à tristour
Par le félon serpent qui là régna maint jour.
Ib., p. 41.

Dans ce roman (t. I, p. 1), Ernous de Beauvais épouse Rose, fille du bon roi Euriant et sœur du chevalier au Cygne, et devient lui-même de ce chef *roi de Nimègue*. Il était, par sa femme, oncle de la mère de Godefroid de Bouillon. (Consulter l'Introduction.)

5468 *Ricars de Caumont*, voir v. 5098.

Quant *Richars de Cammont* ot desconfi le camp...
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 41.

5469 *Et de Bourge Harpin*. Meyer, *Ann.*, fol. 32 : *Arpinus Biturix;* Ph. Mouskés, t. II, p. 699, note. Eudes Herpin, vicomte de Bourges, fils de Humbaud, seigneur de Dun, ayant épousé Mahaud, nièce d'Étienne, vicomte de Bourges, hérita de cette importante seigneurie vers l'an 1098, par conséquent deux ans après le départ des premiers croisés. En 1100, lorsque Guillaume VII, comte de Poitiers, prenant la croix, entraîna sur ses pas les peuples de l'Aquitaine, Eudes Harpin, pour le suivre, vendit, au roi Philippe Ier, sa vicomté pour 60,000 sous d'or (*Galeries hist. du palais de Versailles*, t. VI, 1re part., p. 310). Le *roman de Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 271, appelle notre vicomte *li dus Harpins de Bourges*.

5470 *Phelippon*, Philippe Ier, roi de France de 1060 à 1108.

Pour aler oultre mer sur la gieste Mahon.

Seigneur, ichieus Harpins fist forment à loer ;
Car sa contet vendy qu'il avoit à garder.
Fil ne fille n'avoit pour ly ahireter :
Chieus Harpins fist dou sien la voie d'oultre mer.
Là fu Jehan d'Alis que on ne doit oublier :
Ly vesques de Forois y vot oussy aler,
Et Symons de Melans, qui ot cuer de sengler,
Et maint boin chevalier que je ne say nommer.
A Romme les a fait li pappes assambler,
L'asolucion fist, quant vint au desévrer.
Qui ceste voie emprist li pappes, sans fausser,
Leur donnoit plain pardon apriés le confiesser :
L'âme de père et mère y poyent sauver.

Simon de Melans (?).

Folio 85 v°.

Ceste absolucion que ly pappes donna
Le peuple crestyen forment eslaieça.
Plus de L mille oultre mer en passa.
Avoec Piéron l'iermite, qui forment les haista.
Ly papes viers le roy cardenauls envoya
Pour praicier la croys en France pardeçà ;
Et li roys de Franche au pape remanda
Qu'il estoit assés vieux pour aler par delà ;
Mais il avoit ung frère, qui son lieu li tenra ;

5471 *Gieste Mahon ;* ce passage, comme une foule d'autres (voy. v. 1161), prouve que le mot *gieste* avait souvent la signification de race (*gens*). Voir *Nouv. revue encycl.*, avril 1845, pp. 573-74.

5476 *Jehan d'Alis* ou *Dalis?*

Et dans *Jehan d'Alis* qui tant est naturés.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 412.

Que on, élision.

5477 *Ly vesques de Forois*, de Forez?

5478 *Symons de Melans.* Plus loin figure *Foucques de Melans.* Un Simon de Melun est nommé par M. Roger, *Noblesse de Fr. aux croisades*, Paris, in-8°, d'après Du Cange ; mais pour une époque postérieure à la première croisade à laquelle toutefois le comte de Melun prit part. *Melans* peut être aussi *Milan.*

5484 Vers trop court, qu'on rétablirait ainsi :

L'âme de père et mère *qu'ils* y poyent sauver.

5488 *Haista*, animer, encourager.

5491 Vers trop court.

Hues le Mainé ot non ; çus contes se croisa.
Godefrois de Buillon forment s'y avança, — Godefroid de Bouillon et ses deux frères prennent la croix.
Witasse et Bauduin, que loyaument ama,
Prisent le sainte crois, ne vous céleray jà :
Ly contes de Saint-Pol point ne le refusa, — Le comte de saint-Pol et son fils Enguerand,
Et Engherans, ches fieus, qui avoec lui ala.
Plenté prisent le croys, quant on le praiéça :
Ly nobles roys de France les nés appareilla.

Au prendre de le crois en France, là loée,
I ot de maint baron mainte larme plorée :
Buinemons et Tangrés et cil de la contrée, — Bohémond et Tancrède.
Ly dus de Normendie a sa cose ordenée,
Ly quens Robiert de Flandres, une tierre peuplée, — Le comte Robert de Flandre.
Et Raimbaus li Frisons, qui bien féry d'espée,

5494 *Hues le Mainé.* Hugues dit *le Grand*, second fils du roi Henri Ier, roi de France, et d'Anne, fille de Jaroslaw, duc de Russie, frère puîné du roi Philippe Ier, devint comte de Vermandois, par son mariage avec Adelaïde, fille du comte Herbert. Hugues partit au mois d'avril 1096, à la tête d'une florissante armée, pour la conquête de la terre sainte, et prit sa route à travers l'Italie, où il fut rejoint par le duc de Normandie, les comtes de Flandre, de Boulogne, de Blois et d'autres seigneurs. En passant à Lucques, ils reçurent la bénédiction du pape. Hugues, retenu prisonnier par l'empereur de Constantinople, ne dut sa délivrance qu'à Godefroid de Bouillon, ainsi que le poëte le racontera tout à l'heure lui-même. Les Bénédictins qui, à l'article des comtes de Vermandois, font partir Hugues en 1096, fixent son départ en 1101, à l'art. des comtes de Poitiers (l'*Art de vérifier les dates* et *Galeries histor. du palais de Versailles;* Paris, 1844, in-8°, t. VI. part. I, p. 85). — Le premier hémistiche du vers serait trop long, si le mot *Hues* ne se prononçait ici *Hus*. Voir plus loin.

5494 *Çus*, pour *cius, cis.*

5498 *Ly contes de Saint-Pol.* Hugues II accompagna, avec Enguerand, son fils, Robert, duc de Normandie, à la croisade. Voy. v. 4100.

5499 *Et Engherans, ches fieus.* Voy. le vers précédent. *Ches*, pour *ses, son.*

5502 *Au prendre de le crois*, le MS : *au prendre le crois.*

5504 *Buinemons et Tangrés.* Voir v. 3807 et 3823.

5505 *Ly dus de Normendie*, Robert II, surnommé *Courte-Heuse* et *Gambaron*. Pour aller à la croisade, il engagea son duché au roi d'Angleterre, son frère, moyennant la somme de dix mille marcs d'argent, et partit par l'Italie au mois de septembre 1096.

5506 *Ly quens Robiert de Flandres.* Voir v. 4096-97. Robert II, dit *de Jérusalem*, fils aîné de Robert-le-Frison qui suit, fut qualifié comte du vivant de son père, sans doute à cause du comté de Bourbourg. Il se mit en route, en 1096, pour la Palestine.

5507 *Et Raimbaus li Frisons*, le MS porte *Fisons*, Robert-le-Frison (voir v. 3082). Il alla en Palestine en 1086 et revint en 1088. Il pa-

Ly ordenance fu en maint lieu ordenée ;
Mais Pières ly Hiermites à le barbe mellée
Passa trèstout devant à une riche armée.
Droit en Constantinoble s'en vint sans demorée.
Folio 84 r°. Là entrèrent en mer nostre gent honnourée.
Les croisés se dirigent vers Nicée. Viers Nicques la cité, qui bien estoit frumée,
Naga icelle gent qui fist fole arivée ;
Sy vous diray pour quoy, s'il vous plaist et agrée.
En icelle cité qui bien estoit murée
Querelle de Soliman de Nicée et du soudan. Fu li roys Solimans, qui la ville ot gardée.
Ichieus avoit IJ fieux de sa femme espousée :
Salfadins fu li uns, sen arme soit dannée !
Turniquans li secons, qui bien féry d'espée.
Or avoit li soudans une fiest ordenée
Par dedens Sormasane, une cité loée,

rait, malgré le dire d'Iperius, que cette excursion ne fut qu'un simple pèlerinage. C'est donc à tort qu'on le place ici dans la première croisade. Meyer (*Annal.*, fol. 30) lui donne pour compagnons, Baudouin de Gand, Burchard de Commines, Gérard de Lille, Ide de Lillers, Valner (Werner?) d'Audenbourg, Valner de Courtrai, Gratien d'Eecloo, Emar de Zomerghem, Josseran de Knesselare, et plusieurs autres nobles.

5512 *Entrèrent*, le MS : *entreren*.

5513 *Frumée*, wallonnisme pour *fermée*, fortifiée. On dit encore ville fermée. Voy. v. 3244 et 3261.

5514 *Fole arivée ;* les croisés arrivèrent le 5 mai 1097 devant Nicée, capitale du royaume du Roum, qui comprenait à peu près toutes les provinces situées entre le Bosphore, le Pont-Euxin et l'Euphrate. Ici le trouvère passe sous silence tous les incidents de leur route à travers la Hongrie et à Constantinople. Mais il revient plus bas à ceux qui se passèrent dans cette capitale de l'Orient.

5517 *Solimans* (voir v. 3189 et 3224). Soliman, fils de Koutoulmisch et arrière-petit-fils de Seldgiouk par son aïeul Israël. L'an 1074, il passa dans l'Asie-Mineure, à la tête d'une armée de Turcs, et poussa ses conquêtes jusqu'à Nicée, où il établit sa résidence. Son fils aîné, Kilidge-Arslan I, nommé aussi *Soliman-le-Jeune*, lui succéda après un interrègne. C'est le personnage mentionné dans le texte. Cf. Guill. de Tyr, *Recueil des hist. des Crois.*; Paris, 1844, in-fol., t. I, pp. 59, 60, 61, 62, 169, 170. Cet historien, ainsi qu'on l'a déjà remarqué (v. 3137), fait Soliman neveu du soudan de Perse.

5519 et 5520 *Salfadins, Turniquans*, les Grecs appellent *Saisan* le fils aîné de Soliman-le-Jeune et son successeur. Son frère, *Masoud I*, le détrôna. Nous suivons ici l'*Art de vérifier les dates*.

5521 *Li soudans* (voir v. 3137, 3183). Paul-Émile, cité par Meyer, *Ann.*, fol. 33, dit : « *Cassianus, Persarum Turcarumque imperator,* » *cum duobus filiis, viris acerrimis, Bacmano et* » *Sensadolo...* » Voir la note sur le v. 3187.

5522 *Sormasane*, Samosate ? Cette localité est

Mais li roys Solimans, qui tant ot renommée,
Ne fu pas à ce jour à la fieste estorée;
Dont ly roys Soudans ot moult le cière tourblée,
Et jura Mahommet, où sa foy fut donnée,
Qu'à Solimant fera abatre se posnée.

Dolans fu li soudans pour le roy Solimant;
Il en jura Mahom, Jupin et Tiervagant
Que Nicques li torra, la citet souffisant.
Il en a appiellé le fort roy Corbarant.
« Corbarant, dist li soudans, je vous prie et commant
Que vous alés à Nicques et de Sarrasin tant
Que vous puissiés avoir ceste citet vaillant;
Solimant m'amenés en mon palais luisant,
S'il ne vot obéir et lui et sy enfant,
Et moy pryer miercit du tout à mon commant. »
Et Corbarans li dist: « Ne vous alés doutant,
Se ly roys ne se va à vous huméliant,
Jamais ne revenray en jour de mon vivant;
Je le vous remanray à loy de récréant. »

Corbarant embrasse le parti du soudan.

Corbarans d'Olifierne fu moult preus et hardis
A cent mil Sarrasin s'est dou soudant partis.
A lances, à escus et as bons brans forbis,
Et à bons ars turcois bien traians à devis,
Viers Nicques va li ost des félons Arrabis.
Tant ala Corbarans par plains et par lairis
Que de Nicques pierçut les crestiaus haut assis.
A une lieue priés a li roys ses gens mis

Folio 84 v°.

nommée dans le roman de *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 108.

Par dedens *Sormasane* dont bonne est la cité.

Au t. I, p. 40, on trouve *Sormagane*.

5527 *Posnée*, puissance, pompe, orgueil.

5530 *Li torra*, lui enlevera, de *tollir*, par contraction.

5532 Retranchez *li* pour la mesure.

5543 *Mil*, le MS : *mille*.

Par delès ung hault mont là fu ses très bastis :
Une vieille rivière y courroit par devis,
Nicande avoit à nom la rivière de pris.
Ly mons de Civetot estoit bien priés assis.

Au mont de Civetot, lassus en le vallée,
Sur l'iaue de Nicquande, une rivière lée,
Fu li ost Corbarant assise et amassée.
Priés de Nicques estoit, n'y ot c'une lieuée.
Quant Solimant le seut, mie ne li agrée :
A Corbarant manda, sans nule demorée,
Pourquoy il ly venoit excillier sa contrée,
Et qu'il éuist conduit une seulle journée
Tant qu'il éuist à lui sa raison devisée.
Corbarans respondi : « Bien me pleist et agrée. »
Lors monta Solimans sur la mule afeutrée.
Si doy fieu vont o lui, chevauçant sur le prée;
Et Corbarans estoit en sa tente dorée,
Où il jeue as eschiés au fort roy d'Orbendée.

5552 *Nicande*, plus bas *Niquande*.

5554 *Au mont de Civetot. Domumque ad locum supra idem mare situm, cui nomen* Civitot, *pervenientes, castra metati sunt.* Guill. de Tyr, lib. I, *Recueil des hist. des Croisades;* Paris, 1844, in-fol., t. I, p. 57. C'était une ville près du golfe de Nicomédie, voisine de Nicée, et que l'empereur d'Orient Alexis avait fait construire nouvellement. Ord. Vital., *Hist. eccl.*, IX (Duchesne, *Scrip. Norm.*, p. 325). Villehardoin, chap. 240 : « Li *Chivetot* qui siet » sor le goffre de Nichomédie, d'autre part » devers Nike. » Cf. les observ. de Du Cange, *ib.*, p. 351.

Au mont de *Civetot*, là fu desbaretés.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 259.

Au mont de *Kiévetout* arriva li marchis.
Ibid., t. I, p. 6.

5562 Le MS : *Tant qu'il éuist sa raison à lui devisée.*

5564 *Afeutrée*, harnachée :

Les mulz et les sumers *afeutrent* li servant.

Charlemagne, anglo-norman Poem... New first published... by Francisque Michel; London, 1836, in-18, p. 4, vers 82 :

Et Huet saisi le jument
Qui moult estoit bien *afeutrée.*
Barbazan, *Fabliaux et Contes;* Paris, 1818, in-8°, t. II, p. 419.

5567 *Orbendée*, voir l'Introd. du Chevalier au Cygne, p. 77, et le texte, t. I, p. 5, v. 34. Matabrune, l'indigne grand'mère du chevalier, y est nommée *dame qui tenoit Orbendée.* Dans le passage qui a suscité la présente note, *Orbendée* est un pays de l'Orient; nous l'avons considéré d'abord, et à cause de la place où il était nommé,

A tant es Solmiant à maisnie privée
De la loy Mahomet qui bien estoit gardée,
Salua Corbarant et toute l'asamblée.

Quant ly roys Solimant entra ou pavellon,
Hauttement salua Corbarant, le baron.
« Soliman, dist ly roys, je vous tieng à bricon
Quant ne daigniés siervir le soudant esclavon.
Jà sont L roy, tout par conte et par non,
A lui obéissant à faire tout son bon :
Ne daignastes venir à la gieste Mahom ;
S'en a li roys soudans à son cuer marison ;
Commandé m'a ly roys et au Rouge-Lion
Que je soie venus gaster vo région.
Se par forch vous preng, par mon Dieu Baraton ;
Je vous menray à lui à guise de garçon :
De Nicques ne tenrés qui vaille ung esporon.
Sy vous prie que faciés et crées ma raison.
Alés viers le soudant, sans nule ariestison,
Et ly pryés miercit et vous arés pardon. »
Quant Solimans l'oy, s'y tainst comme carbon
Et dist à Corbarant : « Ce seroit mesproison,
Se j'aloie viers lui en tel subjection :

Le roi Rouge-Lion.
Folio 85 r°.

comme pouvant désigner une partie de la Belgique, *Westerbant*, *Ostrevant*. L'étymologie du mot se présente tout naturellement dans un sens opposé : *Oost-Bant*, contrée de l'Est.

5573 *Bricon*, félon, misérable, ital. *bricone*, même racine que *brigand* (voy. v. 1270) :

Li rois *Brigüedans*
Qui est sire d'Aufrique et des Sarragonchans.
Li romans de Bauduin de Sebourc, Valenciennes, 1841, in-8°, t. I, p. 117.

Peut-être du teutonique *brechen*, *breken*, briser, transgresser.

5579 *Rouge-Lion* :

O le *Rouge-Lion* qui en Dieu ne croit mie...
Li romans de Bauduin de Sebourc, t. I, p. III.

Li rois *Rouges-Lions*, ses frères, li gaians.
Ibid., p. 117.

Par dedans Abilant, qui est *Rouge-Lion*.
Ibid., t. I, p. 135.

5584 D'après les règles ordinaires, ce vers a une syllabe de trop si l'on n'écrit *pri* pour *prie*.

5587 *S'y tainst*, se teignit, prit la couleur du charbon enflammé.

5588 *Corbarant*, le MS : *Cornumarant*.

Mieus ameroie à pierdre toute ma région
Et morir en estour sans nule raençon ;
Mais cil pleist au soudant, qui tant a de renon,
Je lui donray d'or fin quierkiet ung Arragon.
Sy en alés arière, se il vous samble bon. »
Dist ly roys Corbarans : « Vous parlez sans raison.
Jamais n'en partiray à nésune saison,
Sy vous aray destruit à ma devision,
Et vous et voz enfants et vostre estracion :
Demain vous asaurray à force et habandon. »
Et Solimans respont : « Et je voe à Mahom
Que je feray viers vous faire deffencion,
Et puis que je ne puis avoir acordison,
Penssés de l'asalir, car j'ay d'entenscion
Que my Dieu m'aideront en ma conclusion,
Car à tort m'asalés sans cause et sans raison. »

Sy com li roy payen furent en parlement
Es vous ung Sarrasin qui dou cheval descent :
Ou pavelon entra tos et isnièlement :
Où qu'il voit Solimant se li dist hautement :
« Roys Solimant, dist-il, pour Mahom venés ent
Garder vostre citet tost et apiertement.
Vésy l'ost crestyenne qui à tierre descent ;
Folio 85 v°. Bien sont LX^m armet souffisaument ;
Asségier vous venront avironnéement. »
Quant Solimans l'oy, s'en ot le cuer dolent ;
A Corbarant a dit adont moult fièrement :

5593 *Quierkiet*, chargé ; *arragon*, cheval d'Espagne.

5599 *Asaurray*, donnerai l'assaut.

5606 *Com*, le MS : *comme*.

5607 *Es vous*, le MS : *es venus*. Cette faute se retrouve au v. 2807.

5608 *Isnièlement* (voy. v. 681), ce mot si fréquemment employé vient, comme *isnel*, *ignals*, de l'ancien allemand *snel*, ou *schnel* ; anglo-saxon, *snel*, *snellic* ; islandais : *sniallr* ; ital. *snello* :

Ero hildingar	Sunt mitites
Havllzti *sniallir*.	Maxime *alueres*.

Edda Saemundar, etc. ; Hauniae, t. II, p. 104. *Charlemagne* (publ. par Fr. Michel), p. 97.

« Roys Corbarans, dist-il, je vous ay en couvent,
De vous ay sauf-conduit jusqu'à l'aviesprement.
Se puis bien dire à vous tout mon commandement,
Mais foy que doy Mahom, que je croy fermement,
Se vous ne m'accordés au soudant bien briefment,
Je m'en iray en l'ost de crestyenne gent,
Nicques leur renderay et ma tierre ensement
Et yray avoec iaux à mon efforcement. »
Dolans fu Corbarans quand le parolle entent;
Dist au Rouge Lyon : « Alons en parlement. »
Lors se mist au conseil, et Solimans l'atent.

Corbarans a parlet au roy Rouge Lyon
Et au roy d'Escallonne, qui tant a de renon,
Et à X roys payen, qui furent environ.
« Seigneur, dist Corbarans, or oyés ma raison.
Roys Solimans de Nicques a moult le cuer félon.
Vescy les crestyens dont il y a foison,
C'est ly commenchemens de la confusion
Des sors, qui furent fait par soubtile raison
De Calabre, ma mère, qui ait bénéiçon!
Qui dist c'ançois le temps Godefroy de Buillon
Venront des crestyens à nef et à dromon,
Qui estre devoient mis à grant destruction
Et en devoie avoir le dominacion :
Et vescy Solimant, qui ait maléiçon;
S'il s'acordent à iaux par fausse traïson,
Ly soudans y aroit grande pierdicion :
Je los qu'à Solimant façons avoir pardon;

Corbarant et les autres princes concluent de réconcilier le sultan et le soudan du Roum.

5618 *Sauf-conduit :*

Sire Rouges-Lyons, dist li roys Polibans,
Nous avons *sauf-conduit* : s'il nous donna soudans
Pour aleir tout partout en la terre as Persans. »
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 52.

5618 *Aviesprement*, soirée.

5629 *Au roy d'Escallonne*, voir v. 3185 et 3189.

5644 *Je los, je loe*, je suis d'avis. — *Façons*, fassions.

Et que la cose soit en nostre relacion. »
Et cil l'ont acordet en la conclusion.

Folio 86 r°.

Corbarant d'Olifierne n'y fist ariestement,
A Solimant a dit bien et courtoisement :
« Roys Solimans, dist-il, je vous diray briefment,
Nous avons aviset par conseil justement
Qu'à fieste Saint-Jehan, qui vient proçainement,
Venrés viers le soudant très-bien et sauvement;
Hommage li ferés voiant toute sa gent;
Et sy vous méterés à son commandement;
Et au conseil de nous ferés amendement;
Et nous vous jugerons vostre pays quittement. »
Dist li roys Solimant : « Voire par tel couvent,
Que vous ne partirés hors de vo cascement,
Sy serons combatu à le françoise gent. »
Dist ly roys Corbarans : « Je vous ay en couvent;
Je ne m'en partiroie pour or ne pour argent
C'om me puïst donner par don ne par présent,
Ou je les ochiray à deul et à tourment,
Ou g'y seray ochis et ly mien ensement. »
Lors fu faitte ly pays par loyal serrement,
Et se mirent as camps par droit aliément.
Or voelle Dieux garder, ly roys omnipotent,
Bauduin de Biauvais au fier contenement;
Et Ricart de Caumont, qui tant ot hardement,
Le ber Harpin de Bourges, qui Dieux ama forment,
Le ber Jehan d'Alis, et Henry, son parent,
L'évesque de Forois et toute l'autre gent

5645 Vers trop long. *En no relacion?*

5647 *Corbarant d'Olifierne*, voir v. plus bas *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 515, etc.

Corbarans d'Oliferne, j Sarrasin maudis,
Assali cristïen au mont dont je vous dis (de Civetot).
Ibid., t. I, p. 6.

5651 *Fieste Saint-Jehan.* On dirait que la fête chrétienne de S^t^-Jean en est une pour les Musulmans.

5658 *Cascément* pour *casement*; demeures, possessions.

Que Pières ly Hiermites amenoit tangrement.
Et orent tant alet qu'il vierent clèrement
Celle citet de Nicques, qui grande est durement.
Dist Pières ly Hiermites : « Je vous ay encouvent
Qu'en ceste citet chy a ung roy fel durement
C'est ly roys Solimans qui tient le casement :
Il n'a sy félon roy jusqu'à l'abre qui fent.
De li nous fait garder à ce commenchement;
Devant nous fault passer et nostre efforcement;
Faisons l'arière-garde garnir souffissamment;
Les vitalles conduire bien et déseurement. »
Et ly baron ont dit : « Vous parlés sagement. »

Les chrétiens arrivent sous les murs de Nicée.

Apparelliet se sont li baron chevalier.
En l'avangarde ont mis maint gentil sodoyer :
Bauduin de Biauvais y fu pour iaux gaitier,
Et ses frères Jernouls c'on n'y doit oublyer.

5673 *Tangrement*, vaillamment? ce mot n'est pas donné pas Roquefort.

5674 *Vierent* pour *virent*, orthographe flamande.

5677 Vers trop long. On peut supprimer *chy*.

5678 *Tient le casement*, tient le fief, est le seigneur, le maître. Les idées féodales du temps se mêlaient à toute chose.

5679 *Jusqu'à l'abre qui fent*..... Quelle est cette limite éloignée?

Il s'agit très-probablement du pays de l'*Arbre-Sec* ou du *Sec-Arbre* (qui se fend à force de sécheresse), si souvent mentionné dans les écrits du moyen âge. Torsello Sanuti ou Sanutus et Mandeville placent l'*Arbre-Sec* dans la vallée de Mambré, aux environs de la Mer Morte; il y existait depuis le commencement du monde, mais lors de la mort du Sauveur il sécha et perdit ses feuilles. Il ne devait reprendre sa verdure que lorsque la contrée aurait été soumise de nouveau aux lois de l'Évangile et qu'on aurait célébré la messe sous ses branches. D'un autre côté, au chapitre de la Perse, est décrit un arbre appelé par les chrétiens l'*Arbre-Sec*, et qui, suivant quelques manuscrits, portait dans le pays le nom d'*Arbre du Soleil*. La région de l'*Arbre-Sec* peut donc être ou la vallée de Mambré, en Palestine, ou une province de la Perse. Reinaud et Fr. Michel, *Roman de Mahomet*; Paris, 1831, in-8°, note supplémentaire au *Roman du comte de Poitiers*. Dans le *jeu de St-Nicolas*, par Jean Bodel d'Arras, l'*amiral du Sec-Arbre* est un des personnages.

Jà n'i remanra tor de marbre,
Que n'abace *(abatte)* jusc'au *Sech-Arbre*.
F. Michel, *Roman du comte de Poitiers*; Paris, 1831, in-8°, p. 54.

Ainc ne laissa jusc'au *Sec-Arbre*
Castiel, cité ne tor de marbre.
Ibid., p. 68.

5683 *Déseurement* ou *désévrement*.

Et en l'arière-garge, si com j'oïs noncier,
Fu Ricars de Caumont, Jehan d'Alis, le fier,
Et de Bourges Harpin, c'on doit auctorisier;
Et enmy le moyenne estoient ly sommier,
Les vitalles pour l'ost qui bien leur ont mestier.
Deviers Nicques s'en vont li noble guerryer.
Ly courreurs vont devant le pays espyer,
Es vous Jehan d'Alis, qui bien sot cevaucier,
Bauduin de Biauvais a trouvet le premier.
Hautement ly a dit : « Retournés-vous arier;
Et faittes vostre gent ordener et renghier :
Car vescy Solimant, le félon losenghier;
En sa compaignie sont Sarrasin C milier,
Qui tos nous courent sus; pensons de nous vengier. »
Et quant ly crestïen oïrent l'encombrier,
Mis se sont en conroy comme hardit et fier.

Invocation.

Seigneur, à ycel jour que je vous voy contant,
Dam Pières ly Hiermites dont j'ay parlet devant,
Fu demorés derière, ce trouvons nous lysant,
Dedens Constantinoble, une citet moult grant,
Avec l'emperéour, ung félon sousdoiant,
Qui à crestyens fist ung damage grant :
Folio 87 r°. Ensy que vous orés recorder ou rommant.
Et no baron alèrent contre Solimant
Qui amenoit o lui le riche Corbarant :
Bauduin de Biauvais et Symont de Melant,
Et Ricart de Caumont, au coraige vaillant,

5689 *L'arière-garge* pour *l'arrière-garde.*
5692 *Enmy le moyenne*, au milieu.
5696 *Es vous*, le MS : *et vous.*
5701 *C milier.* Ce nombre, sans doute exagéré, est consigné dans les écrivains des croisades. A. Van Hasselt, *les Belges aux Croisades*, t. I, p. 64.
5703 *Crestïen*, le MS : *crestien.*
5710 Vers incomplet : *moult grant.*
5712 Même remarque : *encontre.*
5714 *Melant*, voir v. 5478.

Le ber Harpin de Bourges, et Henri l'Alemant, — Henri l'Allemand.
L'évesque de Forois, ung sage cler lysant,
A bataille renghie, banire ventelant,
Furent fort assali de la gent au soudant.
Là véissiés estour miervelous et pesant :
No gentil crestyen, dont je vous vois contant,
Y souffrirent ce jour ung damage pesant;
Car IIJ batailles ont ceste gent non saçant.
Corbarans d'Olifierne fu ou front pardevant,
Et au seniestre lès, pardeviers le pendant,
Fu li Rouges-Lyons qui les va assalant,
Et au diestre lès furent de Nicques ly enfant,
Et Solimans, leurs pères, qui les va escriant :
« Par Mahom, crestyen, tout serés récréant! »

Devant Nicques, la ville, sur le lanc, sur les prés, — Richard de Caumont.
Fu Ricart de Caumont, li preus et ly senés,
Bauduin de Biauvais et Jernouls li maisnés :
Payen les assalièrent au traire à tous costés; — Les chrétiens sont assaillis par les infidèles, qui leur font de nombreux prisonniers.
As lanches et à dars ont nos barons biersés :
Il trouvièrent noz gens travailliés et pénés.
En poy d'eure les ont desconfis et matés;
XL^m en ont ochis et afolés.
Bauduin de Biauvais et Jernouls, li doutés,
Et Ricart de Caumont et Harpins, li loés,
Ly bers Jehan d'Alis et ly vesques membrés
Et XXX crestyens, tous ly plus honnourés,
A ly roy Corbarans en son prison menés.
Enssy fu là destruite sainte crestientés! — Folio 87 v°.

5716 *Henri l'Alemant?*

Bauduins de Sebourc . . . . . .
Vers l'estandart s'en va des Alemans hardis;
I chevaliers le porte, qui ot à nom *Henris*....
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 213.

5718 *Banire ventelant*, bannières au vent.
5729 Voir le sens que M. Genin donne au mot *récréant*, *Nouv. rev. encycl.*, juin 1847, p. 219.
5730 *Lanc* pour *land*, plaine, landes.
5735 *Pénés*, le MS : *ponés*.

Deviers Constantinoble s'en refuï assés :
Là fu Pières l'Iermites dolans et aïrés;
Moult pleure tenrement li hiermites loés.
Et li roy Corbarans, qui tant fu adirés,
A Olifierne en a ses prisonniers menés.
Ainsy fu Solimant au soudant racordés.

Le poëte jette un regard en arrière. Année 1096.

An l'incarnacion de Dieu omnipotent
L'an mile et quatre vins et XVI entirement,
Estoit la croisserie en France grandement.
Et s'esmeurent adont des pèlerins maint cent;
Et par tierre et par mer aloient firement :
Hues, ly frères au roy de France proprement,
S'en ala tout devant à grant efforcement;
Et ly aultre ensievant aloient ensement,
Et devoient trouver l'un l'autre par couvent.
Droit en Constantinoble qui sur le mer s'estent.
Là y ot ung emperéour, qui ne vaille noient,
Qui fist as pèlerins anoy et grant tourment :
Car Sarrasin amoit assés plus loyaument
Que les boins crestyens dont je fay parlement;
Et ly roys Solimans li ot fait mandement
Qu'il ne laissast passer la crestyenne gent;
Et que s'il les laissoit passer séurement,
Guerre lui mouveroit bien effroicement,
Car de Griesse n'y ot c'un pas legièrement
Jusques au bras saint Jorge, que Dieux ama forment,
Delà le bras saint Jorge, se l'istore ne ment,

5744 *Deviers*, le MS : *devies*.

5748 *Olifierne*. Cette ville, d'après ce qu'on lit ici, pourrait être Mossoul ou l'ancienne Ninive; du moins elle en tient la place. Au v. 5184 est nommé *Marbrun d'Olifierne*,

... Il tient prison en le terre au Persis,
Par dedens *Olifierne*, le chité de haut pris.
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 7.

5755 *Hues* semble devoir se prononcer ici et ailleurs comme *Hus* ou *Hués;* voir v. 5490 et 6769, etc.

5760 *Ung emperéour*, Alexis Ier, Comnène.

5767 Vers trop court. *Bien et efforcement* au lieu d'*effroicement ?*

Fu Nicques la cités frumée noblement ;
Droit à Constantinoble prist le sien logement,
Ly quens Hues li mainés et ly sien ensement
Pour atendre les aultres qui vienrent fièrement.
Mais ly faus emperères, qui li corps Dieu cravent,
Fist le conte et les siens emprisonner viument,
Pour çou qu'il oy dire tout véritablement
Qu'il venoit tant de peuple et arme tellement
Qu'il se doutait que d'iaus n'éuist encombrement.
Godefrois de Buillon, qui tant a hardement,
Deviers Constantinoble venoit moult richement.
Ly dus de Normandie fu en l'asamblement,
Fil à roy d'Engletière de droit engenrement,
Et ly conte de Flandres y estoit enssement ;
Ly contes de saint Pol n'y fist ariestement,
Buinemons et Tangrés, qui estoient parent,
Et ly vesques du Pui, qui tant ot d'escient,
Ly quens Raoul du Pierche avoec lui bonne gent,
Bauduin Cauderon et Foucon de Melent.
Quant ly dus Godefrois oy le couvenant
Que quens Huon le mainé, qu'il amoit loyaument,
Fu en Constantinoble tenus sy fermement,

Hugues-le-Grand est retenu prisonnier par l'empereur de Constantinople. Folio 88 r°.

Bohémond et Tancrède.

L'évêque du Puy et le comte Raoul de Perche.

Baudouin Cauderon et Fonulques de Melant.

5772 *Droit à Constantinoble ;* ce ne fut pas dans cette capitale, mais à Durazzo que Hugues se vit arrêté.

5773 Vers trop long.

5787 *Ly vesques du Pui*, Ademar ou Aymar de Monteil, évêque du Puy et légat du pape pour la croisade, partit sur la fin d'octobre 1096 avec Raymond IV, comte de Toulouse, le premier des princes qui prit la croix.

5788 *Ly quens Raoul du Pierche ;* ce n'était pas Raoul mais Rotrou II, qui accompagna le duc Robert de Normandie à la terre sainte et commanda un corps de troupes au siége d'Antioche. Il perdit la vie en 1144 en faisant avec le comte d'Anjou le siége de la tour de Rouen.

5789 *Bauduin Cauderon*, nommé dans le *Roman de Bauduin de Sebourc*, t. II, pp. 271, 412, etc. Il fut tué devant Nicée, d'un coup de pierre, au rapport de Guill. de Tyr, liv. III, ch. 5. La vieille traduction de cet auteur ajoute que c'était un *riches hom et bons chevaliers de Berri. — Recueil des hist. des crois.*, t. I, p. 118. Il n'est cependant pas inscrit parmi les croisés des galeries de Versailles, où, qu'il nous soit permis de le dire, on a admis plusieurs noms qui n'ont pas, pour obtenir cet honneur, des titres aussi solides.

5791 *Huon*, si ce mot ne se prononce comme une diphthongue, le vers est trop long.

L'emperéour manda bien et hardiement
Qu'il rendist les princiers tos et apiertement,
Ou siége meteroit devant ly em présent.

Godefroid de Bouillon exige la délivrance de Hugues de Vermandois et des autres prisonniers.

Ly bons dus Godefrois l'emperéour manda
Qu'il rendist les prisons, ou guerre ly fera.
Lors furent délivré : désobéir n'osa.
Et au duc Godefroy le conte renvoya
Son or et son argent, adont ly présenta;
Mais en Constantinoble entrer ne les laissa.
Au dehors de la ville li os Dieu se loga;
Là se sont refresqui; l'un l'autre atendent là.
Dam Pires li Hiermites à Godefroy conta
De Solimant de Nicques, qui sa gent li tua.
Dist ly dus Godefrois : « De çou anoyet m'a;
Par mauvaise ordonnance li cose mal ala. »
Quant trestout ly baron, qui partirent deçà,
Furent tout assamblé, cieux qui cel ost mena,

Folio 88 v°.

Armée des croisés.

Cent mil hommes à piet et VJ^{m} en trouva,
Et C mil à cheval; à tant de gens passa
Godefrois de Buillon, que Jhésus tant ama,

Grand nombre de femmes qui la suivent.

Et bien XX mille femmes avoecques iaus ala.

An 1097.

L'an mil et IIIJ^{xx} et puis XVIJ ans,
En yceste saison que je vous sui contans,
Passa oultre le mer li barnages des Frans.
Godefrois de Buillon et li dus de Normans,
Ly quens Huon le Mainé, qui fu li plus vaillans,
Frères estoit au roy de France et lieutenans,
Et li contes de Flandres, qui fu moult souffissans,
Ly conte de Saint-Pol et ses fieus Engherans,

Le comte de Blois.

Et li contes de Bloys n'y fu mie falans;

5796 Ce couplet commence par une répétition, en d'autres termes, de la fin du précédent. Le poëme offre plus d'un exemple de cette forme qui semble propre aux vers chantés.

5815 *Avoecques*, le MS : *avoec*.

5816 *Des Frans*, le MS : *de Frans*.

5822 *Li contes de Bloys*. Étienne, VI^{e} comte de Blois, appelé aussi Henri, fils de Thibaut III,

Et ly vesques du Puy, ung sages clers lisans,
Ly quens Raoul dou Pierche qui moult estoit poissant,
Bauduin Cauderon et Foucques de Melans,
Et tant de chevaliers et de barons sachans,
Et Pières ly Hiermites, qui les grenons ot blans.
Il estoit nés d'Amiens; ce nous dist ly romans; L'ermite Pierre, né à Amiens.
Mais il avoit esté hiermites moult lonctemps.
Là péuissiés véir destriers sors et bauçans,
Mules et boins coursiers, ces gens sommiers portans
Armures et haubiers et héaumes luisans.
Dehoes Constantinoble, ès maisons et as camps,
Estoient ly baron dont je vous suy contans;
Et puis se départirent delà, quant il fu temps;
Et entrèrent à l'iaue en nés et en balans.
Vinrent au brac Saint-Jorge li barnages poissans;
Se herbregièrent là, baus et liés et joians.
Delà le brac estoit li pays Solimans:
Une espie s'en va qui bien estoit courans;
Droit à Nicque s'en vient ou palais qui fu grans, Folio 89 r°.
Là trouva Solimant, se femme et ses enfans,
Telle nouvielle dist que moult les fist dolans.

« Sire rois Solimans, ce li dist une espie,
Vescy les crestyens que Mahoms maudie!
Au brac Saint-Jorge sont à grande compaignie. »
Quant Solimans l'oy n'a talent qu'il en rie.
Lors manda Sarrasyn que n'y ariesta mie;
Et se mist sur les camps banière desploïe,

comte de Meaux et de Brie, partit au mois de septembre 1096 avec Robert, duc de Normandie, et Robert, comte de Flandre, et prit sa route par l'Italie où il passa l'hiver. Il eut part à la conquête de Nicée, qui eut lieu le 20 juin 1097. Sa brillante conduite au siége de cette place lui mérita l'honneur d'être établi, par tous les princes, chef du conseil de guerre, pour diriger toutes les opérations militaires.

5832 Le MS : *armures, haubiers.*

5836 *Balans*, bélandres, bâtiments de transport.

5845 Vers trop court. *Mahoms* pour *Mahomès.*

Par deviers Andioche, en la foriest antie.
Là se tient Solimans o sa gent paienie :
Garcion. Garscion a mandé qu'il l'y fesist aye.
Et ly boin pèlerin que Jhésus bénéie,
Sont venut devant Nicques; s'ont le ville asségie;
Mais il ne l'ont assis adont que la moitie,
Car ung lac y avoit, c'est yaue resongnie,
Qui va par le cité en plus d'une partie.
Adont ly hault baron de France le barnie
Machines de guerre. Font engiens carpentier desseur le praierie :
Là sont engimgnéour qui sèvent le mestrie
Des engiens ordonner, cescuns s'y ensonnie.
Et li roys Solimans, que Jhésus maudie,
Appiella IJ payens qui sont de la mesnie,
Et leur dist : — « Alés-ent à Nicques le jolie,
Et distes mes deux fieux que je leur mande et prie
Que demain au matin, après l'aube esclairie,
Issent de la cité, banière desploye,
Et vièneut assalir celle gent renoye;
Et je les assauray par deviers me partie. »
Et s'il s'en sont party, s'ont leur voie acquellie
Parmy une foriest qui fu grande et fuellie.
Là furent carpentier de la gent baptisie,
Qui trançoient mairiens en la foriest naye,
Pour carpenter engiens pour faire une assalie.

Invocation.
Les espions de Soliman sont pris par les chrétiens.
Folio 89 v°.

Signour, li carpentier dont vous oït avés,
Ont véut le espies qui viennent lès à lès
Lors les ont assalis, et les ont atrapés :

5850 Vers imparfait.
5852 *Garscion*, voir v. 3187.
5856 *Resongnie*, appréhendée, incommode.
5858 *Barnie*, peut-être pour *garnie*. *Barnie* pourrait signifier *riche en barnés*, en noblesse?
5859 *Le praierie*, le MS : *de le...*
5862 *Jhésus*, trissyllabe.
5873 *Foriest naye*, forêt vierge, native.
5875 *Vous oït*, le MS : *vou oit.*
5876 *Lès à lès*, le MS : *les ales*. Côte à côte; qui les suivaient de près ou qui se suivaient l'un l'autre.

Vilainement les ont dedens l'ost amenés
Et au duc Godefroy il les ont délivrés.
Quant Godefrois les vit, s'a les barons mandés,
Et leur a dit : « Seigneur, ychy endroit poés
Véir deux Sarrasyn c'on a ès bos trouvés :
Il nous convient savoir leurs cuers et leurs secrès. »
Ung latinier ont pris qui les a escolés :
Cieux dist as Sarrasins : « Savés que vous ferés?
Se vous ne dittes vray, as fourques penderés;
Et se vous dittes voir, de mort escaperés.
Dittes as crestyens de quel part vous venés,
Et se dites oussy tout çou que vous querrés,
Ne qui vous envoya, ne qui vous a mandés. »
Quant cil virent noz gens, li sans leur est mués.
— « Sire, ce dist li uns, vistement le sarés.
Roys Solimans de Nicques, qui est noz avoés,
Nous envoioit à Nicques, dont il est couronnés,
Pour dire ses enfans et à tous ses fiévés
Que demain au matin se fust cascuns armés
Pour vous à assalir as tentes et as trés,
Car demain au matin, quant solaus iert levés,
Vous venra Solimans, qui de gens a assés;
Et pourtant qu'il vous voit traveilliés et pénés,
Atendre ne voet pas que soyés reposés. »

Quant Godefroys oy le payen qui parla,
Il a dit as barons : « Garder se convenra. »
Oyés de Godefroy comme il s'apparella.
Lendemain au matin, parmy l'ost commanda;
Devant l'aube crêvant, toute li ost s'arma;
Et se tiengent tout quoy, jusqu'à tant c'on ora

5884 *Latinier*, interprète.
5890 *Ne ... ne*, n'a pas le sens négatif, mais alternatif.
5893 *Avoés*, maître.
5904 *Comme*, le MS : *comment*.
5907 *Tiengent* pour *tiennent*.

Les trompes, les nakaires, qui les esmouvera.
Folio 90 r°. Ensy le font no gent : sytos qu'il ajourna,
Furent tout en arroy que nuls n'y ariesta ;
Et se tiennent en l'ost que nuls mot n'y sonna.
Godefroys de Buillon et ses frères qu'il a
Une avant-garde fist, mil hommes y mena.
Et ly roys Solimans la cité aprocha :
Bien cuide avoir secours de sa gent par deçà ;
Mais sy messages sont ù Godefroys les a
Fait moult très-bien garder, jusqu'à tant c'on sara
Comment roys Solimans sa journée tenra.
Et Solimans de Nicques l'ost de Dieu aprocha.
Apriés soleil levant, vit l'ost et regarda,
Et a dit à se gent : « Biau seigneur, vélés-là !
Penssons de l'asalir, seigneur, oy y parra,
Or varray aujourd'uy, qui hardis y sera.
Se le victore avons, honneur pour nous sera,
Et ly ryches soudans plus nous redoubtera. »

Roys Solimans de Nicques s'esploita durement ;
A l'aprocier de l'ost fist cryer laidement ;
Et Godefroys a fait sonner apiertement.
Lors yssirent de l'ost cevauçant nóblement :
Cil a piet sont devant armet joliement,
Le roi des Taffurs, des Truands ou Ribauds. Et ly roys de Taffurs venoit hardiement ;

5918 *Journée*, le MS : *journé*.

5922 *Oy y parra*, *huy y parra*, il y paraîtra aujourd'hui.

5931 *Ly rois de* (*des*) *Taffurs ;* le nom de *Taffurs* a quelque ressemblance avec ceux de *Tafilet* (Maroc) et de *Tarifa*, ville maure de l'Andalousie. Mais d'abord le roi des Taffurs est un allié chrétien de ses coreligionnaires, ensuite on ne doit pas se flatter de retrouver sur la carte tous les lieux nommés par les trouvères ; nous avons déjà vu que leur géographie était la plupart du temps tout imaginaire ; ainsi, pour nous renfermer dans le roman de *Bauduin de Sebourc*, Rouge-Lion est roi d'*Abilant* (t. I, pp. 13, 18) ; Polibans, roi de *Falise* (p. 123) ; ailleurs nous trouvons un Rogier de *Guigant* (p. 272) ; Morgant, roi d'*Italie*, c'est une ville (p. 365) ; un Turc de *Val-Fondée* (t. II, p. 13) ; Gontacles de *Pulane* (p. 281) ; Hector de *Salorie* (p. 284) ; etc.

Le vrai sens de *Taffurs* est *Ribauds*, comme l'écrit le trouvère lui-même, Truands ou, selon

Sur ung ceval estoit; s'amenoit une gent,
Bien en avoit XX mille en son gouvernement;
Mais n'ot que IIIJ mille à ce assamblement :
Moult estoient halet du soleil et du vent,
Et portoient faussars et hasches ensement, — Armes des infidèles et des croisés, *goedendag*.
Et grans martiaus de fier, qui poisent durement.
Glaves et goudendas portoient ly Flamenc. — Flamands.
Sy avoit des Liégois, qui esragiement — Liégeois.
Couroient à l'estour, oussy fier que sierpent.
Ly quens Hues le Mainé cevauçoit noblement.
Ly contes de Namur y vint hardiement; — Le comte de Namur.
Ly dus de Normandie Robiers, au fier talent; — Folio 90 v°.
Chy fu Rambaus Crestons, qui fu de biel jouvent; — Raimbaud Creston.
Ly contes de Saint-Pol et son fil emprésent;
Buinemons et Tangrés n'y faloient noïent,

que le dit Sébastien Cobarruvias des *Tahures, conviene que sean ladrones e homes de mala vita.* Du Cange, *Gloss.*, au mot *Tafuria*.

Ces *Tafurs* formaient donc cette troupe dont parlent les historiens et dont il est question plus en détail dans une autre note.

5938 *Goudendas;* les Flamands, à la sanglante journée de Courtrai, l'an 1302, se servirent de ces piques appelées *goedendag*, par une ironie martiale et terrible qu'explique Guillaume Guiart, auteur de la *Branche aus roiaux lignages :*

A grans bâtons pesans ferrés
Avec leur fer agu devant
Vont ceux de France recevant.
Tiex bâtons qu'il portent en guerre
Ont nom *godendac* en la terre.
Godendac, c'est bon jour à dire,
Qui en françois le veut décrire.
Cil bâton sont long et traitis,
Pour férir à deux mains faitis,
Et quant l'on en faut au descendre
(Quand on manque son coup en voulant en assommer l'ennemi)
Si cil qui fiert i veut entendre
Et il en sache bien ouvrer,
Tantôt peut son cop recouvrer
Et férir, sans s'aler moquant,
Du bout devant en estoquant
Son ennemi parmi le ventre!
Et li fers est agu qui entre.

Daniel, *Hist. de la milice française;* Paris, 1721, in-4°, t. I, pp. 435-436; *Mém. de Jacques Du Clercq*, t. I, p. 59; Goethals-Vercruysse et A. Voisin, *Bataille de Courtray;* Gand, 1854, in-8°, p. 27, etc.

5939 *Esragiement*, cinq syllabes.

5942 *Ly contes de Namur;* le comte de Namur était alors Albert III, mais les historiens ne le font pas aller à la croisade.

5943 *Robiers*, le MS : *Robies*.

5944 *Rambaus Crestons*, nommé par Guill. de Tyr, liv. VI, ch. IV : *Reibaldus Creton*. Il était de l'illustre maison d'Estourmel. Cf. le P. Anselme, *Hist. généal. de la maison de France*, t. III, p. 594. Il s'agit d'une alliance au XVII^e^ siècle avec les Montmorency. Il est encore question plus bas de *Raimbaud Creston*.

Encontre Solimant s'ordenèrent briefment.
Godefroys et sy frère fièrent premièrement
Cri de *saint sépulcre.* Et crient : « Saint Sépulcre! » à leur vois clèrement.
Là véissiés bataille et grand tournoyement.
Roys Solimans de Nicques ot moult le cuer dolent
De çou que sy doy fil n'issoient tangrement.
Mais c'estoit sans raison li roys qui les atent :
Il furent en la ville bien et paisiblement.

Forte fu la bataille, à Nicques, sur les prés.
Qui véist les barons de férir aprestés,
Godefroys de Buillon, s'y est bien prouvés.
Witasse et Bauduins ont les payens bierssés.
Ly quens Huons ly Mainés sy est moult bien portés;
Moult bien sy esprouva Buinemons et Tangrés.
Et ly roys Solimans y fiert comme diervés;
Par l'estour va criant, s'y s'est hault escriés :
« Godefroys de Buillon où yestes-vous alés?
De Nicques vous calenge les nobles richetés.
J'ay ochis de vos gens XL mil passés,
Ly remanans sera en très mal an entrés. »
Baudouin Cauderon. Bauduin Cauderon est vers le roy alés;
D'une espée à deux mains s'est à luy ariestés;
Et Solimans li vint, qui bien estoit montés,
Et tenoit ung faussart qui fu acérés,
Et féry Bauduin, qui tant fu redoubtés;
Et Bauduins oussy le fiert à l'autre lès.
Jà fust ly uns des deux ochis et afolés
Quant Sarrasin y viennent bruiant à tous costés.
Là fu de crestyens ung caples sy mortels

5957 Vers auquel il manque une syllabe; lisez, comme plus bas : *s'y est moult bien prouvés.*

5959 Voy. v. 6237.

5964 *Richetés,* je vous dispute les nobles richesses de Nicée. En wallon *calenger* signifie encore *mettre en contravention.*

5970 Vers trop court, lisez : *qui fu bien acérés.*

5975 *Mortels,* prononcez *mortés,* suivant la règle posée par M. Genin et qu'il a trop généralisée.

Que des ung et des aultres en i ot mort assés : Folio 91 r°.
Là fu ly sains sépulcres huciés et appiellés.

Par la grande bataille desur l'iaue courant
Vint ly roys des Taffurs et sy rybaut poissant,
Et vont les Sarrasins tellement assalant
Qu'il est mors et pierdus qui les va atendant.
« Mahon, dient payen, que cil nous vont grévant,
Com ce sont male gent fort et oultrequidant! »
Ly Sarrasin les fuient, et cil les vont quaçant.
Ly contes de Saint-Pol et son fil Enguerant
Deviers une foriest les menèrent cachant;
Là vont les Sarrasins tellement destrainglant
Qu'il en convient fuïr le fort roy Solimant; Les infidèles sont taillés en pièces.
Viers Andioche va à forche cevauchant.
Et Sarrasin sont mis ens el bos à garant,
XXX^m payen vont à tierre gisant.
Et no baron se sont demoré en estant :
Ly évesque du Pui en va Dieu aourant;
Et ly dus Godefroys commanda maintenant
C'on voist as Sarrasin les tiestes décolant;
Et à forche d'engiens en le ville giétant,
Là reconnistera le mère son enfant.

Ly boins dus Godefroys fist payens décoler,
Et à force d'engiens en le ville giéter :
En signe de victore firrent tiestes voler.
Qui véist Sarrasin en le ville crier,
Et tordoient leur mains et ceviaus vont tirer :
Mahom et Tiervagant ont pris à réclamer.
La royne de Nicques fist querre pour trouver
La tieste son seigneur qu'elle devoit amer;

5987 *Destrainglant*, serrant de si près.
5995 *Voist*, aille.
5997 *Reconnistera*, le MS : *reconister*.
6000 *Firrent* pour *firent*.
6002 *Et ceviaus, et* est omis dans le MS.

Mais il en fu fuïs pour sa vie sauver.
Ly aucun Sarrasin pour nouvielle conter,
Entrèrent ens ou lac, oultre le vont noer,
Et vont en le cité où on le fist entrer,
Salfadin et Turniquant. Folio 91 v°.
Puis vont à Salfadin isnièlement parler,
Et Tourniquant, son frère, où il n'ot qu'aïrer.
Salfadin en a pris ung Turc à appieller.
« Diva, de nostre père, en sés-tu que pensser?
« — Sire, riens n'en savons, ne dire, ne céler;
S'il est ou mors ou vis; mais bien savons conter,
Tout sommes desconfit par bataille livrer.
Roys Solimans, vos pères, vous avoit fait mander
Que vous fussiés là hors au point de l'ajourner.
Se vous fussiés issut, et fait voz gens armer,
Nous éuissiemmes fait les crestyens mater.
Or ont ly crestyen, ançois qu'il fust jour cler,
Les batailles renghiés et leur gens ordener:
Nous les cuïdâmes bien sans armes atraper;
No conseil ont séu qui nous a fait finer. »
« — Mahom, dist Salfadin, oncques n'oïs parler. »
« — Ne jou, dist Turniquans, or convient regarder
A qui Solimans fist son mésage livrer. »

Ly doy fil Solimant furent moult esmary
Et de ceste aventure courouciet et mary;
Ne scèvent de leur père, se il vis se party.
Et ly dus Godefroys et ly baron oussy
Aprocièrent la ville sy qu'à trait et demy
Il font engiens gitter, sans faire nulle détry;
Et firent ung mouton qui les payens honny.
La royne ploura pour le roy son mary;
Et Solimans s'en va, qui forment se plaindy.

6012 *En a pris*, le MS : *a pris*.
6013 *Diva* ou *dea*, aujourd'hui *dà*, proprement *par le diable*, *diable!* Génin, *Nouv. rev. encyclop.*, juin 1847, p. 223.
6022 *Ordener* pour la rime, au lieu d'*ordenés*.
6054 *Mouton*, machine de guerre.

A Andioche vint sans faire nul détry :
Là trouva Garscion, qui bien fu son amy,
Quant il vit Solimant, qui vient à par ly,
Lors ly a demandé pourquoy venoit ensy.
« Sire roys Garscion, Solimans respondy, Garscion.
Godefroys de Buillon m'a du tout desconfy ;
Assise ont ma cité, pour certain vous le dy.
S'elle n'est secourue jà n'y aront mierchy Folio 92 r°.
My homme et my enfant, et ma mouillier oussy ;
Ne deux filles que j'ay, ains sy bielle ne vy. »
Dolans fu Garscions, quant Solimant oy.

Dolans fu Garscions, sy fist cière effraée.
Lors ly souvient du sort de Calabre, la fée, Calabre, la fée.
« A ! Solimant, dist-il, aisse cose prouvée
Que ly crestyen sont entret en la contrée ? »
— « Oïl, par Mahommet, qui fist ciel et rousée,
Bien cent mil à cheval, tant est leur ost nombrée ;
Et bien C^m à piet, de fière gent armée,
Sans les femmes qui y sont, en cel ost redoutée.
Cascuns y a sa femme ou s'amie amenée,
A le fin que jamais n'aient cuer ne penssée
De r'aler pardelà le haulte mer salée. »
Dist ly rois Garscions : — « Nostre loys iert gastée :
Il fault c'au roy soudant soit la cose contée,
Parquoy il face tos une grande assamblée :
S'irons sur crestyens à banière levée. »
— « G'iray, dit Solimans, demain à la journée. »
Laray de Solimant, qui le cière ot irée,
De Nicques vous sera la besongne contée Siége de Nicée.

6039 Vers trop court.

6048 *Cière*, le MS : *scière*. M. Fauriel fait venir du grec parlé à Marseille le provençal *cara*, d'où est venu le mot *cière* et *chaire*, pour signifier visage dans le roman du nord ou wallon.

6050 *Aisse*, est-ce...?

6064 *Laray*, je laisserai, je cesserai de parler. M. Feugère, éditeur de *La Boëtie*, fait dériver justement ce mot du verbe *laier*, qui n'a jamais existé, affirme M. Genin, et qui existe pourtant encore dans le wallon. *Nouv. revue encycl.*, juin, 1847, p. 216; Cf. Roquefort et Hécart.

Qui des boins chevaliers estoit avironnée.
Ly boins dus Godefroys ot sa tente levée,
Assés priés d'une porte, qui bien estoit fremée;
Et sy frère avoec lui, qui ont grant renommée.
Hues le Mainé apriés fu logiés sur le prée;
Et ly contes de Flandres avoit une aultre entrée.
Le comte de Hainaut. Ly contes de Haynau estoit en sen armée :
Valeur des Liégeois. Sy furent ly Liégeois, une gent redoutée,
N'acontent à leur mort une pume pelée;
Plus tos sont sur les camps, quant oënt le huée,
Que dame ne seroit de son druit acolée.

Folio 92 v°. Ly contes de Saint-Pol o son fil Engherant.
Furent en une place au castiel Solimant :
Tangrés et Buinemons estoient plus avant.
Ly contes de Toulouse et Foucques de Melant
Et ly contes de Blois y fu, je vous créant :
Ly quens Raoul dou Pierce que ung pau va cloçant,
Bauduin Cauderon, ung chevalier vaillant,
Thomas de Marle. Ly bers Tumas de Marle, ychus estoit normant,
Içus de Normandie c'on va Robiert nommant,

6072 *Ly contes de Haynau*, Baudouin II de Jérusalem. Tombé près de Nicée, dans une embuscade de Turcs, en 1098, il fut pris, et on n'a jamais su ce qu'il était devenu.

6074 Ne font pas plus de cas de leur vie que d'une *pomme pelée.*

6076 *Druit*, amant.

6084 *Tumas de Marle*,

Thomas de Marle et le prou Savari.
GARIN, t. I, p. 163.

Baudewins de Biavais, qui tant ot seignourrie
. . . . . .
... Escrie : « Biauvais! » et puis après « Surrie!
» Ahi! Jhérusalem, noble cité garnie!
» Je t'aidai à conquerre sus la gent païnie,
» Et fu avoec *Thumas de Malle*, le garnie, etc. »
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 165.

Sur la seigneurie et le comté de Marle, dans la Thiérache, sur la Sère, voir le P. Anselme, *Hist. gén. de la mais. de Fr.* t. I, p. 502; t. II, p. 87, 113, etc.

Thomas de Couci, sire de Marle, en Picardie, par sa mère, épousa Ide de Hainaut, fille de Baudouin, comte de Hainaut et d'Ide de Louvain; leur fille Ide épousa à son tour : 1° Alard, sire de Chimay, surnommé *Polière*, pair du château de Mons; 2° Bernard, sire d'Orbais, *Chron. Gisleberti*, éd. du marq. du Chasteler, pp. 38 et 41. *Chron. Bald. Avennens.*, éd. Le Roy, p. 16. *L'art de vérifier les dates*, in-8°, t. XII, p. 221; Ph. Mouskés, v. 30481.

6084 *Ychus estoit normant.* M. J.-J.-C. Goube, en donnant la liste des seigneurs qui accompagnèrent en Palestine le duc Robert II, Courte-Heuse, ne nomme pas ce personnage, qui d'ail-

Et ly roys des Taffurs à maint ribaut courant,
Qui toute jour aloient le cité assalant.
Payen et Sarrasin les vont plus redoubtant
Que l'aloé faucon qui le prent en volant.
Moult y ot devant Nicques siége mervelle grant :
Ly engien jour et nuit aloient fort giettant.
La royne fu ens qui le cuer ot dolant ;
Sy appiella sa gent et ses fieux tout devant.
« Seigneur, dist la royne, or oyés mon samblant.
Ly engien vont mon cuer forment esbahissant.
De chy me veil partir parmy le lac nagant.
Ailleurs en une ville iray par ung chalant :
A Triples, à Barbais ou au castiel Gorhant.
Faittes-moy aprester une nef maintenant ;
A nuit me partiray, apriés le koc cantant,
Et mes filles oussy iray o moy menant ;
Et je vous laray chy garder le remanant,
En l'onneur de Mahom, à qui je vous commant. »

La reine quitte la ville avec ses filles.

Au commant de la royne qui ne voet demourer,
Le firent Sarrasin en une nef entrer,
Et ses filles oussy que n'y voet oublier.
Dames et damoisielles et maint payen escler
Alèrent avec luy pour conduire et guier.
Parmy le lac commencent durement à singler ;
Et l'ost des crestyens alèrent trèspasser,
Car n'orent pas batiaus pour cel iaue garder.
Bien IIIJ lieues grandes alèrent encontrer
Quatre vaissiaus d'Iermins qui moult font à douter,
Qui venoient en l'ost pour no gent conforter,

Folio 93 r°.

Elle est prise et livrée à Godefroid de Bouillon.

leurs, n'était pas normand. Il doit y avoir une faute dans le texte. *Histoire du duché de Normandie ;* Rouen, 1815, pp. 436-445.

6091 *Fort giettant*, lançant, *fort* (*foras*), dehors.

6098 *Triples*, Tripoli. Quant à *Barbais* et au *castiel Gorhant*, nous ne reconnaissons pas ces localités.

6113 *Iermins*, *Hiermins*, d'où *hermine*, proprement *Arméniens*.

6114 *Conforter*, le MS. : *reconforter*.

Vitalles amenoient pour noz gens gouverner,
Quant il virent la nef de la dame à vis cler,
Dont l'alèrent tantos partout avironner ;
La dame et les dansielles alèrent aviser.
Là les prirent Hiermin et dirent hault et cler :
« A l'ost des crestyens vous convient retourner. »
Adont commencha fort la royne à plorer,
Et a dit as Hiermins : « Laissiés-moy escapper,
Je vous feray à tous grans trésor présenter.
Royne suy de Nicques, je ne le doy céler. »
Et ly Hiermin ont dit : « Tout çou laissiés ester,
En l'ost des crestyens là vous ferons mener. »
Il ont fait le vaissiel avoec iaux avaler ;
Et sont venut en l'ost qui moult fist à douter.
Crestyen sont venut sur le rive arriester ;
S'ont Hiermins fiestyés et les font ariver.
Là viennent crestyen les dames regarder.
Godefroys de Buillon aloit as camps juer,
Quant coisy les Hiermins, sy les va saluer ;
Et ly Hiermin li vont la besoingne conter.
La royne de Nicques vont Godefroy livrer ;
Et li dirent : « Vescy une dame au vis cler,
C'est femme Solimant, bien le devés amer. »
Lors le va Godefroys moult forment honnourer,
As femmes crestyennes le va li dus livrer ;
Et puis en le citet fist la cose mander ;
Et fist as deux enfans ung respit acorder
Pour leur mère véoir, qui moult les fist irer.

La royne de Nicques et ses filles plaisans
Furent par dedens l'ost, s'orent les cuers dolant.
Folio 93 v°. Et ly bers Salfadins et ly fiers Turniquans
Estoient en le ville avoecques les Piersans.
Ly rois de Taffurs leur va livrer assaus pesans ;

6146 *Avoecques*, le MS : *avoec*. 6147 Vers trop long : *Ly rois Taffurs ?*

A picques et à hams aloient les murs trauans;
Ne s'osent à moustrer pour les engiens traians,
Bien cuident que mors soit ly riches Solimans.
Sy prisent ung conseil et bourgois et manans
De rendre la cité au barnage des Frans,
Sauve corps et avoir et fammes et enfans : Nicée est rendue aux croisés.
En ce point lez reçut ly barnages vaillans.
Hors de Nicques se partierent, et s'en vont par les kans;
Salfadin et ses frères furent acheminans,
Viers Andioche vont, qui bien estoit séans;
Et au roy Garscion, qui l'estoit gouvernans,
Ont l'afaire contet, dont il fu moult dolans.
« Seignour, dist Garscions, chus fés est meschéans,
Car Solimans, voz pères, est encore vivans,
Qui doit cy revenir, et ly riches soudans,
Ly galiffes de Gypte, et ly rois Corbarans,
Dont véissiés grant duel mener les IJ enfans. »

D'Andioche se sont ly payen desévré
A Sormasane vont, s'ont Solimant trouvé.
Quant Solimans les vit, sy a dit par fierté :
« Que faittes vous ycy? qui vous a amené? »
— « Sire, dist Salfadins, plus n'avés de cité : Douleur de Soliman.
Payen sy l'ont rendue à le crestyneté.
Vostre moullier, no mère, tiennent dedens ung tré,
Et noz sereurs oussy, dont nous sommes iré. »
— « Mahom, dist Solimans, véchy grande pité.
Ahy! Calabre dame, vo sort seront prouvé. »
Dolans fu Solimans, s'a tenrement plouré;
A Andioche vient, s'a iluec ariesté;
Mais quant ly crestyen se furent reposé
A Nicques, à séjour où il ont estoré,
Par les mahommeries, dont il y ot plenté, Folio 94 r°.

6148 *Hams*, crocs, latin : *hamus?*
6156 *Acheminans*, le MS : *acheminant.*
6160 *Fés*, fait. *Meschéans*, le MS : *meschans.*
6164 *De Gypte*, pour d'*Égypte.*

Ordenèrent moustiers là où on a canté;
Puis se sont no baron tout ensamble arouté;
Les chrétiens prennent la route d'Antioche. Viers Andioche vont à joie et à santé.
Elas! qu'il y aront doleur et povreté,
Et famine sy grant, ains qu'il aient passé,
Que X mil en moront à grant caitiveté!

Invocation. Signeur, or escoutés pour Dieu, le fil Marie,
Glorieuse canchon de haulte seignourie,
Des pèlerins de Dieu, qui, par leur courtoisie,
Alèrent conquester la cité renforcie,
Et le digne sépulcre où Dieux revient à vie.
A Andioche vont, une cité antie :
Là estoient payen de grant félonnie,
Les chrétiens d'Antioche. Et dedens la citet avoit gent baptisie,
C'on appielloit esclaves en ycelle partie,
Qui par tréut estoient en le citet garnie.
De saint Andrieu y ot une noble abbaye,
Où célébrer aloit nostre gent baptisie :
S'estoient bonne gent menant moult bonne vie;
Moult estoient aimé de le gent paiénie,
Pourtant c'on y trouvoit amour et courtoisie,
S'ont femmes et enfans et moult bielle maisnie.
Et entre celle gent, dont je vous sénefie,
Avoit ung crestyen où ly roys moult se fie,
Et ly avoit tenut moult bonne compaignie.

Seigneur, chus crestyens dont je vous vois contant,
Adrien et Oriant. Ot à nom Adryens; chieus avoit ung enfant
Biel et moult gracieus, et forment avenant,
Et ung frère germain c'on nommoit Oriant.
Cieus Adryens, de qui je vous vois contant,
Il estoit de la court Garscion l'amirant :
Folio 94 v°. Plus se fioit en ly qu'en nulle homme vivant,

6209 Vers trop court.

Car sages homs estoit et de bon ensciant.
Maint boin conseil donnoit au petit et au grant;
Tant l'amoient forment ly petit et ly grant.
Et en la court du roy il estoit sy avant,
Que de tous les consaus c'on aloit demandant,
Et de tous jugemens c'on y aloit jugant,
Tout venoit de son sens, tout aloit devisant.
Par cely Adryen, dont je vous vois parlant,
Orent ly crestyen de là le mer garant;
Car tout y fussent mort, ly prince souffissant,
Chevalier, escuyer et femmes et enfans
Qu'il ne fuist escappés créature vivant,
Se ne fust cest esclave dont j'ay parlé devant;
Car pour aydier no gent qui aloient morant,
Le sien frère tua d'un coutiel trençant,
Ensy que vous orés recorder ou romant.

Ly siéges d'Andioche moult grandement cousta. Siége d'Antioche.
Quant no baron y vinrent de Nicques par deçà,
Garscions d'Andioche ung assaut leur livra;
Bien et hardiement bon samblant leur moustra,
Solimans fu o lui et ses deux fieux qu'il a,
Ly boins dus Godefroys richement s'y prouva;
Witasse et Bauduin, que loyalment ama.
Ly contes de Toulouse pas ne s'y oublia;
Et ly contes de Flandres que Robiert on nomma.
Ly quens Huons le Mainé, que cascuns honnoura,
Par devant Andioche bataille commença :
Au siége commencier moult chièrement cousta.

Au commenchier le siége issirent Sarrasin.
Garscions fu devant, qui hault crie « Appolin! »
Solimans y estoit o son fil Salfadin,
Et s'y fu Turniquans et maint fier Sarrasin. Folio 93 r°.

6224 *Cest*, le MS : *ceste*. 6226 Vers trop court.

Atant ès vous de France venir maint pèlerin ;
Tangrés et Buinemons qui estoient cousin,
Les Liégeois. Ly contes de Hainau et Liégois qui sont fin,
Halegrins. Et ly roys des Taffurs o lui sy Halegrin,
Qui plus aiment bataille que li glous ne fait vin,
Robiers de Normandie o lui maint Angevin :
Exploits des croisés. Les payens assalirent en démenant grant brin.
Ly frères Godefroy, c'on nommoit Bauduin,
Enkaucha Garscion as bailles de sapin ;
A Turniquant lancha de son branc acherin,
Parmy l'elme li mist, sy l'abaty souvin,
Desur luy fait passer à force son ronçin,
Oncques puis ne parla ne françois ne latin.

Pardevant Andioche, à prendre les logis,
Fu ly rois Garscions fièrement requellis;
En le cité rentra courouciés et maris.
Il dist à Solimant : « Biaus cousins, or va pis :
Trop sont cil crestyen en bataille hardis.
Je me doubte forment des sors c'on a sortis
Que briefment ne les voie proprement avéris. »
— « Sire, dist Solimans, j'en suy tous esbahis. »
Et ly dus Godefroys, qui fu preus et gentis,
Le Ferne ou Fierne? Desus l'iaue dou Ferne a le sien trés assis.
Là se loga ly dus enmy les prés flouris :
Hues c'on dist le Mainé s'est d'encoste lui mis.

Par devant une porte, qui bien fu garitée,
Qui estoit des payens porte Barut nommée,
Là se loga ly contes de Flandres l'onnourée :
Ly contes de Haynau estoit en sen armée.

6244 *Ès vous*, le MS : *es vus*.
6247 *Halegrin?*
6250 *Brin*, tapage?
6263 *Avéris*, vérifiés.
6269 *Garitée*, fortifiée, garnie de guérites, donjonnée.
6270 *Barut*, de Beirouth.

Et s'y furent Liégois, une gent redoubtée ; Les Liégeois.
Ly contes de Saint-Pol a sa tente levée.
Et Engherans, ses fieux, à la cière senée,
Et ly roys des Taffurs fu en une valée Folio 95 v°.
A XX^m ribaus qui sont en son armée.
Toute li ville fu durement esgarée.
Roys Garscions estoit en sa tour garitée,
Et regarde logier ceste gent crestiénée.
De Mahom les maudist où s'amour ot donnée.
« A ! male gent, dist-il, povre et malhéürée,
Que vous yestes entret en une pute anée ! »
Et Andioche fu asisse et enfrumée :
N'avoit entour la ville seulement c'une entrée ;
Mais à ce lès avoit, c'est vérités prouvée,
Par dehors la cité, une grant tour quarée,
Qui sus le pont de Fierne estoit faitte et fondée :
Là estoient payen, qui la tour ont gardée ;
Là ne pucent venir nostre gent crestiénée.

Pardevant Andioche, une citot jolie,
Furent logiet no gent et no chevalerie ;
Et y furent no gent, sy com l'istore crie,
Et tant que la vitalle leur fu sy enciérie, Famine dans l'armée des Francs.
Qu'il en moru de fain V^m, sans faillie.
Lors orent ung conseil la notre baronnie,
Qu'en fuère envoieroient, en aucune partie,
Buinemon et Tangré et la chevalerie,
Qu'il estoit don pays qu'il ont en leur baillie ;
Et s'ala avoec yaux li dus de Normandie,

6276 Voir v. 7246.

6282 *Malhéürée*, le MS : *malheure.*

6288 *Fondée*, le MS : *fondé.* — *De Fierne*, plus haut : *dou Ferne.*

6294 *Vitalle*, consulter Guill. de Tyr, liv. VI, ch. 17. Michaud, *Hist. des croisades ;* Paris, 1812, in-8°, t. I, p. 244.

6297 *En fuère*, en troupe, suivant Roquefort. Ces mots signifient plutôt *en fourrageurs.* Ce sens est confirmé par la vieille trad. de G. de Tyr, liv. IV, ch. 18 : *Comment Buinemont et li quens de Flandres allèrent en fuerre ;* et par M. P. Paris, *Villehardouin*, p. 316.

A Garscions le va recorder une espie.
Quant Garscions le sceut, se dist à vois série :
« Faittes noz gens armer, n'y ait trompe bondie,
Par la fausse postierne soit no voie aquellie. »
Lors issirent payen banière desploye
Encontre les courreurs en vont faire envaye.

Ly fourrier revenoit leur proie ramenant,
Quant il ont encontré Garscion l'amirant
Folio 96 r°. Et son coussin oussy, le fort roy Solimant.
Là se vont Sarrasin et crestïen mêlant :
Buinemont et Tangré et le bon duc Normant.
Moult fièrement se vont no barons deffendant.
Plus furrent Sarrasin, et s'estoient devant.
Là pierdirent no gent à l'estour commenchant,
N'en fuissent escapet ly petit ne ly grant,
Quant Godefroys y vint à esporons broçant,
Witasse et Bauduin qui furent sy vaillant;
Cil vont les Sarrasins tellement reculant
Que Garscions revint as esporons broçant,
Et Solimans oussy le va au dos siévant.
Godefroys les enkache qui les va mehaignant.
Là avient Godefroy une cose avenant,
Chou c'onques mais n'avint à nul homme vivant :
Force prodigieuse de Godefroid. Ung Sarrasins aloit Godefroy enkauchant,
Armé souffissamment sur le destrier courant,

6308 *L'amirant, l'amirant*, etc., ces mots se sont déjà offerts à nous maintes fois. Dans le poëme de Stricker, 159, 18 : *amurafel.*

M. Th. Wright pense que le mot *amiral* est venu dans nos langues par les guerres soutenues contre les Sarrasins d'Espagne, qui ont eu plus d'influence que les croisades sur la littérature du moyen âge. Le plus ancien usage de ce terme se rencontre dans les romans où sont décrites les invasions de Sarrasins par mer. Cette expression désigne l'*émir* chargé spécialement du commandement de la flotte, *émir-alma*, l'émir de l'eau. D'*émir-alma* est dérivé *émiral* et *amiral*. Warton, *Hist. of english poetry*, éd. de 1840, t. I, p. cxcv, note 9; Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France;* Paris, 1836, in-8°, p. 69.

6315 *Furrent* pour *furent.*

6321 *Enkache*, le MS : *enkacha.*

6323 *Nul*, le MS : *nulle.*

6324 *Enkauchant*, poursuivant.

Godefroys le féry du traviers du talant
Par itel convenant, on le trouve lisant,
Que le Sarrasin va parmy le corps trenchant :
Une moitiet chéy sur le pret verdoiant,
Et ly aultre moitiet demoura sur Bauçant ;
Et ly cevaus s'en va en le porte fuiant
Où Garscions estoit avoecques Solimant.
Quand il vit le cheval qui aloit raportant
Le moitiet d'un payen, sans vier le remanant,
De ceste cose chy se va sy esmaiant
Qu'ains telle miervelle n'ot en son jour vivant.
« A Solimant, dist-il, or voy bien l'aparant
Que ly sort de Calabre, la mère Corbarant,
Acompliront du tout d'ore mais en avant. »
Et Sarrasin s'en vont laidement requlant :
Là pierdy Garscions ung sien appartenant
Que ly crestyen ont deviers iaus tout vivant,
Et ly Sarrasin vont ung François remenant :
Renaut Procet ot nom, moult ot le cuer dolant ;
A Garscion le vont ly Sarrasin livrant.
Godefroys de Buillon cevaucha sy avant
Que bien priés de la tour va férir Clariant;
Jusques en le poitrine le pourfendy esrant.
Il crie : « Saint Sépulcre ! chevalier, or avant ! »
Et ly roys des Taffurs i est venus courant,
Et sy ribaut oussy vont le tour assalant.
A picques et à hams, à maint martiel pesant,

Folio 96 v°.

Renaud Procet.

Clariant.

6326 *Talant*, taillant.

6329 *Une moitiet*, etc. Cette anecdote est historique. M. Michaud, t. I, p. 265, la rapporte d'après Robert le Moine et Raoul de Caen; le premier s'exprime ainsi : *Sic lubricus ensis super crus dextrum integer exigit, sicque caput integrum cum dextra parte corporis immersit gurgite, partemque quae equo praesidebat, remisit civitati.* Et le second : *cujus ense trajectus Turcus duo factus est Turci; ut inferior in alter urbem equitaret, alter arcitenens in flumine nataret.* Guill. de Tyr, plus sévère, a passé ce fait sous silence.

6336 *Telle*, le MS : *tel.* Le vers n'en reste pas moins incomplet, si *miervelle* n'est pas compté pour quatre syllabes.

6347 *Clariant;* Clarion est le nom d'un Sarrasin dans la *Batalie de Loquifer et de Renoart.* F. Michel, préf. de la *Chanson des Saxons*, p. XLIV.

Et entrèrent autour, desous l'iaue courant,
La basse-court ont pris, le mur vont dépeçant;
Et entrèrent dedens droit au soleil chousant.
A l'espée ont tout mis ly boin ribaut vaillant;
Il ont prise la tour d'el tout à leur commant;
La banière du roy ont mise par devant,
Dont ly roys Garscions ot moult le cuer dolant.

Or est li roys de Taffurs dedens la tour entrés.
« Hé Dieux! dist Godefroys, veschy gens desgisés,
Oncques mais sy boin roys ne fu au siècle nés. »
Ly barnage revint as loges et as trés :
Celle nuit gaita l'ost Buinemons et Tangrés.
Bien fussent no gent liés et asséurés
S'il éuissent à vivre et à mengier assés;
Mais vitaille fally, dont ce fu grans pités.
Garcion assemble son conseil.
Et ly rois Garscions a ses consaus mandés;
Et là fu Adryens qui fu crestiénés.
« Adryen, dist ly roys, en viers moy entendés :
Vous yestes mes amis, en vous me suy fiés :
Or me donnés conseil, grant aumosne férés. »
— « Sire, dist Adryens, savés que vous ferés?
Envoyés au soudant, vostre fait li mandés,
Car s'il ne vous sekeurt, vo cité perderés. »
Folio 97 r°.
Dist ly roys Garscions : « Bon conseil me donés. »
Ly roys prist ung esclave qui de lui fu privés;
Il estoit crestyens et d'Andioche nés.
Garscions li a dit : « Au soudant en irés;
Dittes luy mon estat, çou que vous en savés;
Je vous ay enconvent que se vous revenés,
Jamais vous ne vostre hoir tréu ne paierés;
Et sy en serés bien escris et saielés. »
Et ly esclave dist : « Jà ne vous en doubtés,

6355 *Chousant*, couchant.
6360 Vers trop long; *est li roys des Taffurs...*
6361 *Desgisés*, déguisés.
6365 Vers trop court; que *fuïssent* remplace *fussent*, et la faute disparaît.
6385 *Saielés*, le MS : *sailés*.

Le message feray, sy que vous le verrés. »

Ly crestyens esclave d'Andioche est partis : Il expédie un messager au soudan pour l'informer de l'extrémité où il se trouve.
Il est entrés en l'ost des dus et des marcis.
Le langage savoit, car bien l'avoit apris :
Tout oultre l'ost passa, sy c'onques ne fu pris ;
Ne say que vous en fust nuls longs comptes repris. Pont de fer.
Jusques à Sormasane où li pons fu assis,
Qui estoit tout de fier mervelleus et massis,
N'ariesta ly esclave, en le citet s'est mis :
Là trouva le soudant et XV de ses fils,
Et ly Rouges-Lions qui tant fu poestis ;
Et s'y fu Corbarans, ly preus et ly hardis.
D'Andioche parloient et de leur anemis.
Adont vint ly esclave, qui bien y fu oïs ;
Le soudant salua et les Amoravis :
Et li dist : « Roy soudant, or entendés mes dis :
Roys Garscions vous mande, li preus et ly gentis,
Qu'il est des crestyens malement entrepris ;
Or vous mande secours et à tous ses amis. »
— « Il l'ara, dist soudans, jà n'en seray faintis. » Proposition de Corbarant.
Lors parla Corbarans qui fu preus et gentis,
Et a dit au soudant, qui tant fu poestis :
« Sire, je fu à Nicques, où François desconfis
Quarante mille ou plus, de quoy je tieng de pris
Pardedens Olifierne trestous les plus jolis.
Or me donnés le don qui vous sera requis,
Que voisse à Andioche conforter mes amis,

6391 *Sormasane*, où nous avons cru reconnaître *Samosate*, aujourd'hui *Somaisath*, semble ici être en Perse, bien qu'en réalité cette ville soit en Syrie. Voy. *The voiage and travels of sir John Maundevile*, reprinted... by J.-O. Halliwell ; London, 1839, in-4°, p. 257 : *Of the Emperour of Persye*, etc.

6395 *Poestis*, le MS : *postis*.

6399 *Amoravis*, les Sarrasins d'Afrique. Voy. Du Cange, *Gloss.*, au mot *Amoravii*. On lit dans le roman de *Garin* :

Combattus (est) as Sènes et a Létis
Et as Danois et as Amoravis.

6400 *Entendés mes dis*, le MS : *entendés à mes dis*.

6406 *Poestis*, le MS : *postis*.

6407 *François*, le MS : *les François*.

Et me bailliés des gens d'el tout à vo devis;
Se je ne vous ramaine trestous des plus eslis,
Godefrois de Buillon, qui fait tant de despis,
Witasse et Bauduin, les IIJ frères hays,
Et trestous les plus grans qui ont le siége mis,
Se dittes que je suy traïtres et falis. »
— « Corbarans, dist ly roys, je vous y ai commis,
Et s'yra avoec vous Brohadas, ly miens fils;
Et ly Rouges-Lyons et ses niés l'Ampatris;
Et IIJ^c^ mil payens de meilleurs du pays.

Brohadas, fils du soudan.

« Corbarant d'Olifierne, dist li riche soudant,
A Andioche yrés où François sont logant;
Et menrés avoec vous Brohadas, mon enfant,
Et le Rouge-Lion et l'Ampatris, l'enfant;
Et IIJ^c^ mil payens, qui seront souffissant,
Vous conduirés mes os et mon arière-banc. »
« Je vous en regrascy, dist ly roys Corbarant, »
Lors vont li Sarrasin leur besongne ordenant.
Et no baron estoient par famine dolant :
N'avoient que mengier chevalier ne siergant :
Garscions d'Andioche les aloit destraignant;
Ung samedy issy, droit à prisme sonnant;
As tentes assaly le barnage vaillant;
Deviers l'ost des Taffurs, qui sont li plus méchant;
Mais Godefroys y vint et sy frère sachant,
Ly contes de Saint-Pol et son fil Engherant;
Ly quens Hues le Mainé avoec le duc normant,

6413 *Des plus*, le MS : *de plus*.

6419 *Brohadas*, déjà nommé.

Et si les conduisoit li fors roys d'Orcanie;
Et li Rouges-Lions fu en sa compaignie.
Chius venoit d'Antioche, une cité garnie,
Où il avoit eu bataille resforchie,
Et grant destruction de cheux de paienie :
Car *Brohadas*, li fiex au soudant de Persie,
I avoit esté mors, si comme *(com)* l'istoire crie,
Et li Rouges-Lions ot le teste trenchie.
. . . . . .
Godefrois de Buillon, qui tant ot signourie,
L'avoit mort en bataille, à l'espée fourbie;
Et *Brohadas* aussi tua par compaignie.
Bauduin de Sebourc, t. I, pp. 11 et 12.

6425 *L'Ampatris, l'enfant.* Cornumarant tue l'Ampatris père, p. 83.

Là pierdièrent payen à l'estour désevrant,
Quatre mil en laissièrent desur le camp gisant.
Garscions retourna, qui le cuer ot dolant;
Et ly roys des Taffurs et sy ribaut vaillant
Desviestirent les Turs et les vont despoullant, Folio 98 r°.
A guise de pourciaus les vont appareillant, Les Taffurs affamés mangent leurs ennemis.
Et en pot et en rost les aloient quisant,
Que la flaireurs des Turs en le ville s'espant.
Garscions fu au murs de son castiel luisant,
Et pierçoit les payens c'on aloit rostissant.
« Mahom, dist Garscions, com j'ay le cuer dolant,
Puisque ly crestyen vont les payens mengant!
Jamais n'aront famine entrestout leur vivant.
Ahy, malotte gent, félon et récréant!
Mengiés vous nostre gent ensement maintenant?
Quant vous l'avés apris, trop yestes ignorant! »

Moult fu roys Garscions courouciés et irés;
Voit ses hommes mengiés, escorciés et salés.
« Ahy, Mahom, dist-il, com je suy foursenés! »
Et en celle saison que vous oït avés
Envoya Garscions as tentes et as trés
Adryen, qui estoit sages et avisés,
Pour demander respit as barons naturés, Garcion demande un armistice.
Pour cangier les prisons, et pour y estre avisés
Par confaite manière se seroit acordés.
Dont yssy Adryens sur les camps désarmés;
Tint ung rain d'olivier, qui vers estoit assés.
Buinemons de Sésille est contre lui alés :
Adryens contre luy s'en est acheminés;

6445 *Et en rost les aloient quisant;* ceci n'est point une fable : Guillaume de Tyr, en effet, liv. IV, ch. XXIII, raconte que Bohémond traita ainsi les *espies as mescréans*. Ce procédé cannibalesque fit passer aux espions l'envie de pénétrer dans le camp des croisés.

6452 *Malotte, maloite*, maudite.
6454 *Ignorant;* le MS : *ingorant.*
6461 *Naturés*, le MS : *naturels.*
6462 *Prisons*, prisonniers.
6465 *Rain*, rameau; nous avons encore *rainceau.*

De Dieu le salua qui en croix fu pénés.
« Comment, dist Buinemons, estes-vous crestyéné? »
— « Oïl, dist Adryens, jà ne vous en doubtés.
Esclave crestyen, Adryens sui nommés. »
— « Sire, dist Buinemons, à bien fussiés-vous nés!
Pléuist à Jhésucrist, à qui je sui voés,
Qu'en Andioche fust tous li riches barnés! »
— « Sire, dist Adryens, bien mestier en arés,
Folio 98 v°. Car ly soudans venra; il a estet mandés. »
— « A! Dieu! dist Buinemons, li preus et ly senés;
Or est grans ly périls pour nous en tés régnés. »
— « Sire, dist Adryens, comment yestes nommé?
— « J'ay à nom Buinemon, » dist ly dus honnourés.
— « Buinemont, dist-il, sire, as barons me menés;
Garscions my envoye pour dire ses secrès.
Bien volroit le respit de XV jours passés,
Pour le soudant qui vient à IIJ mil armés;
Mais ne conseilliés jà, ne sy ne consentés
C'un seul jour de respit, et bien vous avisés. »

« Sire, dist Adryens, je vous ay encouvent,
Se trieus acordés, vous en serés dolent:
Menés-moy à ung prince que je désier forment,
Chelui qui le payen copa vilainement;
A lui m'estuet parler, s'il vous vient à talent. »
Et Buinemons respont: — « A vo commandement. »
Jusque au tref ne font nésung ariestement:
Là estoïent trestout ly prince à parlement
De la grande famine qui ensy les sousprent;
Et du roy des Taffurs parloient ensement,
Comment les Sarrasin mangoient tangrement.
Dist ly dus Godefroys: « Grande pité m'en prent:
Ceste cose ne puet pas durer longement. »
Atant est Buinemons, qui pardevant descent;

6484 *Vient*, le MS : *vint*. Vers trop court.

S'amenoit Adryen par le main bièlement.
Godefroys ly moustra trestout premièrement;
Et Adryen le va saluant haultement,
Et trestous les barons salua haultement
De Dieux de paradix où il croit fermement,
« Seignour, dist Adryens, or oyés mon couvent :
Garscion d'Andioche vous mande biellement
XV jours de respit li donnés sauvement;
Et en ce respit ara avisement
De faire deviers vous pays et acordement; Folio 99 r°.
Et sy tenés enssy em prison son parent,
C'on appielle Cristrom, plains est de hardement; Cristrom.
Et nous tenons oussy ung crestyen moult gent,
Renaut Procet a nom, sy com mes corps l'entent, Renaud Procet.
S'il vous plest, s'en ferons des IJ eskangement :
Et avoecques tout chou il vous mande comment
On appielle celui qui trencha vaillamment
Ung corps de Sarrasin, à moitiet droitement. »
Adont de la responsse fisent devisement :
Buinemons respondy pour le tout sagement.

Buinemons respondy qui bien savoit l'usage :
« Adryens, biaus amis, or oyés le langage,
Vous n'arés c'un seul jour de respit au barnage;
Car assalir volons et piercier le manage;
Car trestout y morons à doleur et à rage,
Ou dedens la cité auerons herbregage;
Et cieus qui vot trencier du payen le corsage
A à nom Godefroy, qui est de hault lignage,
Cornumarant pour luï fist jadis grant voïage :
L'espée dont ce fu porte le tiesmonage
Que de Jhérusalem tenra tout le manage;

6506 *Or oyés*, le MS supprime *or*.
6509 Vers trop court.
6520 *Buinemons*, le MS : *Buinemont*.
6521 *Buinemons... savoit*, le MS : *Buinemont... sot*.
6526 *Herbregage*, logement. All. *Herberge*, J. Arnoldi, *Beytrâge zu den deutschen Glossarien*; Marburg, 1798, in-8°, p. 55.

Au roy le porterés dedens le chité large,
Et le raporterés ycy en cel ierbage;
Mais que vous en jurés sur Dieu et sur s'ymage.
Et de Renaut Procet, qui est en vo siervage,
Vous le renvoirés sans avoir nul damage;
Et vous remenerés avoecques vous l'aufage,
Et gardés qu'il n'y ait traïson ne oultrage. »
— « Sire, dist Adryens, qui moult ot fier visage,
Saciés que je n'ay cuer, volentet ne corage
De faire à vous nul mal ne traïson volage :
Garscions vous feray venir sur le rivage,
Folio 99 v°. Là parlerés à lui, s'y orés son langage. »

Le conseil acordèrent ly prince et ly baron :
Adryen ont fait fieste et consolacion;
Le vin et les espesses aportent à bandon ;
Et quant il ot béu à sa devision,
Il a pris le congiet par bonne entencion.
Buinemons le conduist, disant mainte raison ;
Et tant ly a moustré, qu'en la conclusion
Adrien trahit Garcion. Adryens ly a dit par moult douce raison :
« Pléuist à celui Dieu, qui souffry passion,
Que la citet fust vostre et en vo livrision ;
Et s'il avoit en l'ost nul sy hardit baron
Qui se fiast en moy, par certaine action,
Je le aprenderoie par quelle avision
C'on aroit le cité à bien courte saison. »
« — Amis, dist Buinemons, véchy bone raison :
Et je vous ay couvent, sans nulle traïson,
Que j'y avanturay mon corps et ma façon.
Or me dites comment, et par quelle ocquoison :
Ne seroie sy liés pour l'avoir Phelippon,

6532 *Large* rime mal avec *manage*. V. v. 7561.
6537 *Remenerés avoecques*, le MS : *remenrés avoec*. — *L'aufage*, Cristrom; ce mot se trouve dans le roman d'*Ogier*, publié par M. Barrois, pages 50, 97. Voir aussi vers 5226.
6546 *A bandon*, le MS : *à habandon*.
6555 *Certaine*, le MS : *certain*.
6562 *L'avoir Phelippon*, le MS : *l'avoir de*

Que j'en péuisse avoir le pris et le rénon. »

« Amis, dist Buinemons, dittes-moy vo pensée,
Et comment ceste cose puet estre conquestée. »
— « Sire, dist Adryens, j'ay une tour quarée,
Qui de par Garscion m'a esté délivrée :
Entre moy et mon frère l'avons par nuit gardée :
La sepmaine IIJ fois est de nous visitée ;
Et si de ceste tour poiés avoir l'entrée
Parmy la villle ariés la porte deffrumée ;
Or y poroient vo gent venir à le volée ;
Enssy ariés le ville qui tant est bien frumée,
Demain au nuit serons en la tour garitée ;
Par eskielles feroit c'on y fesist montée. »
— « Amis, dist Buinemons, où est la tour quarée? »
Et Adryens ly dist : — « Ains qu'il soit la viesprée, Folio 100 r°.
Verrés en son la tour une lance levée :
Sur ceste lance chy prenderés vo visée.
Sachiés que j'ay ung fil, qui est de m'espousée ;
Je l'envoieray chy, ains demain la journée. »
Quant Buinemons l'oy, sa foy ly a jurée,
Jamais ne lui faulra, tant qu'avoir puist durée,
Enssy fu la besoigne fiancie et livrée.

Lors se sont acordé de bien tenir couvent.
Adryens s'en party tos et incontinent.
A Garscion a dit l'estat du parlement
Et qu'à bailles venist bien et hardiement ;
Et ly roys y ala sans nul ariestement ;
Et là vint Godefroys et ly baron briefment.
Le prison amenoient devant yaux en présent.

Philippon, les trésors du roi de France Philippe?
6565 *Péuisse*, le MS : *puisse*.
6565 *Et comment*, le MS : *comment*.
6570 *Et si de ceste*, le MS : *et de ceste*.
6572 *Poroient*, le MS : *poroit*.
6578 *En son la tour* (*in summa turri*), au sommet de la tour.
6582 *Jurée*, le MS : *juré*.
6588 *A bailles*, barricades, porte avancée de la ville.

Entrevue de Godefroid et de Garcion.

Là parla Godefroys de Buillon sagement;
Et dist au Sarrasin : « Or oyés mon talent.
Vostre message avons oït ciertainement;
Et du respit qu'avés demandé ensement,
Vous n'arés de respit que IJ jours seulement;
Car vous arés assaut sy effroïcement
Ou trestout y morons à duel et à tourment
Ou dedens Andioche prenderons logement.
Bien savons que ly soudans fait son assamblement;
Et qu'il nous courra sus assés proçainement;
Pour tant volons avoir la citet temprement;
Et se vous yestes pris, je vous jur loyalment
Que ly roys des Taffurs et trestoute se gent
A le sausse et au sel vous mengeront au dent. »

Quant Garscions oy Godefrois qui parla,
Il ot telle paour que ly sans ly mua.
Lors ly dist Garscions, son nom ly demanda :
Folio 100 v°. « J'ay à nom Godefroit, dist-il, n'en doubtés jà :
Je suy cieus qui le Turc parmy le cors trença,
Que ly une moitiet à tierre reviersa
Et ly aultre moitiet ou cheval demora :
Je le vous envoyay en vo ville de là. »
Quant Garscions l'oy, forment le regarda.
A! Godefroys, dist-il : « Mal ait qui vous porta!
Par vous avons le guerre ou pays par deçà;
Mes niés Cornumarans pour vous le mer passa;
De Calabre m'antain les sors vous devisa. »
— « C'est voir, dist Godefroys, il les me recorda;

6597 *Effroïcement*. Ce mot pouvait rester au v. 5767, en le faisant de cinq syllabes comme ici.

6600 Vers trop long si on ne supprime *ly*.

6605 *A le sausse*, etc. Ces expressions ont déjà été employées plus haut. Les *truands* de l'armée des croisés, les *Taffurs* de ce poëme, commandés par un chef qui prenait le titre de *Roi des gueux*, étaient accusés, pendant la disette, de violer les tombeaux et de se nourrir de chair humaine. *Gesta dei per Francos*, lib. V, c. 11; Michaud, t. I, pp. 267, 268.

6618 *Les sors*, le MS : *tous les sors.*

6619 *C'est voir*, le MS : *C'est vous.* — *Il les me*, le MS : *il le mes.*

De tant fist-il folie, car le cuer m'en donna
De passer haulte mer et venir par deçà. »
— « Et ù est ly espée? » Godefroys ly moustra.
« Par Mahom, dist ly Turs, ou ly brans bien trença,
Ou ly bras fu bien fort de qui le cop donna. »
Adont à Godefroy son cousin demanda.
A celle matinée qu'Adryen envoya,
Pour faire le mésage, si com ly commanda,
Ont fait Renaut Procet le mal c'on vous dira :
Ens ou despit de Dieu, qui le monde sauva,
Ly fist une gehine, qui moult chier ly cousta :
Car petit s'en faly que Dieux ne renoya;
Les niers ly ont rostis et le char ly brûla;
A tel mesquief le mist par feu qu'il ly balla,
C'oncques mès prisonniers sy grant mal endura.
Oncques puis n'ot santé, ne but ne ne menga.
En tel point que je dy, à no gent le livra
Monté sur ung ceval, là où on le loya.
Quant vit les crestyens, doucement leur pria :
« A ! seigneur ! laissiés-moy, pour Dieu qui tout créa,
Il m'ont tel atourné que morir me faulra :
Laissiés-moy chy morir; et remenés de là
Ce félon Sarrasin, et ne le rendés jà,
Bénéois soit de Dieu qui pendre le lera.
M'âme commans à Dieu, ly cors morir s'en va. »
Adont maint crestyens piteusement ploura;
Et ly dus Godefroys le sarrasin livra;
Et puis Renaut Procet à ses mires livra
Et IJ jours de respit à Garscion donna.
As trés sont repairiet où fains les apriessa.

Supplice infligé par les infidèles à Renaud Procet.

Folio 101 r°.

Effets de la famine.

Grande fu la famine pardevant la cité :
Mengoient leurs chevaux dont il orent plenté.

6624 *De qui le cop*, le MS : *de qui ou le cop.*
6643 *Bénéois*, MS : *bénois.*
6651 *Mengoient* ou *mangoient*, le MS : *mangent.*

Or diray d'Adryen, le boin crestyéné,
Qui son fil envoya, par très grant amisté,
Au boin duc Buinemont, qui fu oncles Tangré.
Et quant ce vint la nuit qu'il avoit afié,
A son frère s'en vint; en la tour l'a mené.
Là devoient tout doy bien garder la cité:
Quant vinrent en la tour, sy com vous ay conté,
Adryens appiella le sien frère carné.
« Frère, dist Adryens, or oyés mon penssé. »

« Je vous ay encouvent que j'ay grande pité
Des crestïens de là, qui ont tel povreté.
Ly roys soudans venra à celle poesté,
Que tout y seront mort à duel et à vieuté;
Se me voliés aidier de bonne volenté,
J'ay avisé comment il seroient entré
Pardedens Andioche, celle bonne cité;
Sy seroient payen ochis et afiné,
Et nous seriémes tout garandi et tenssé,
Et maistre de la ville, siervy et honnouré. »
Quant ly frères l'oy, sy dist par grant fierté:
« A! traïtres, dist-il, sy mal l'avés penssé!
Garscions le diray, demain, par vérité,
Sy vous ara tantos pendut et traiéné;
Et j'aueray l'avoir, dont vous avés plenté.
Je vous deffy de Dieu, le roy de majesté. »
Quant Adryens l'oy, s'a ung coutiel tiré,
Le sien frère Germain a yluecques tué.

Folio 101 v°.

Adrien tue son frère qui ne voulait pas entrer dans son complot en faveur des croisés.

6664 *Tout y seront*, le MS : *tout seront*. — *A vieuté*, honteusement.

6665 *Se me voliés*, le MS : *et se vous me voliés*.

6669 *Tout*, le MS : *trestout*, ou bien au lieu de *Et nous seriémes...* lisez : *Et seriémes trestout*.

6678 *Le sien frère...* Cette action est rapportée par les historiens, mais ils n'en appellent pas l'auteur *Adrien*. Abulfaradge le nomme *Ruzebach*, et dit qu'il était Persan d'origine. Anne Comnène prétend qu'il était Arménien. La plupart l'appellent *Pyrrhus* ou *Phirous*. Guillaume de Tyr lui donne le nom d'*Émir Feir*, et Sanuti celui de *Hermuferus*. M. Michaud s'est décidé pour *Phirous*, en citant toutefois ces variantes (t. I, pp. 271, 282); il ajoute que c'était un renégat.

Atant ès vous venut Buinemons et Tangré,
Et le contes de Flandres, une riche conté, — Le comte de Flandre et les Liégeois.
Et plenté de Liégois, qui bien furent armé,
Et maint bon chevalier de Haynau, la conté; — Chevaliers de Hainaut.
Esquielles aportoient qu'il ont au mur possé.
Lassus fu Adryens, qui bien a regardé — Escalade.
Comment ly chevalier estoient ordené;
Une lantierne mist contre le mur quaré,
Si que ly crestyen en voient le clarté.
Mais n'y ot sy hardy qui n'ait le sanc mué :
Ly plus hardis d'iaux tous a le mur reculé.

Quant Adryens coisy no crestyenne gent,
Il leur a dit en bas : « Montés hardiement :
Par le foy que je doy au divin sacrement,
Se bien tos ne montés je m'en iray briefment,
Jamais ne vous tenray à bien hardie gent. »
Dist ly contes de Flandres : « Buinemont, or entent :
Nous sommes chy venut par vo enortement,
Chy nous devés moustrer chemin premièrement;
Ou vous alés devant tos et hasteément,
Ou nous r'alons en l'ost et à hierbeigement. »
Lors monta Buinemons assés couardement; — Bohemond monte le premier sur le rempart d'Antioche.
Et dist : « Je me commans à Dieu principaument,
Et à la mère Dieu, à qui mes cuers se rent;
A glorieus Sépulcre, dist-il piteusement;
Sy voirement que j'ay laissiet mon casement,
Ma femme et mes enfans, mes hommes et ma gent
Pour endurer le froit et le fain bien souvent.
Sy me puist Dieux aidier à ce jour proprement. » — Folio 102 r°.
La signe de le croix fist moult déliganment
A l'esquielle est venus; à l'esquallon se prent :

6685 *Possé* pour *posé*.
6687 *Crestyen*, le MS : *crestien*.
6700 *Lors monta Buinemons. — Les passages de Oultre-mer*, p. 46, Bern. Thesaur, c. 36; Michaud, t. 1, p. 283.

Adryens ly tenoit l'esquielle fermement;
Buinemons prist as bras; et le tient fermement;
Il le mist en le tour bien et séurrement.
Et quant Buinemons vint en la tour seulement,
L'omme mort regarda enmy le pavement.
Quant Buinemons le voit, grant paour l'en prent:
« Amis, dont vient chus mors; pour Dieu dittes-nous ent? »
— « Sire, dist Adryens, je vous ay encouvent;
C'est mon frère giermain, de droit engenrement:
Je ly avoie dit tout le mien penssement,
Or le valoit aler dire dierveément
Au fort roy Garscion, ou palais droitement;
Et il m'éuist pendu et encroët au vent;
Et pour tant l'ay ochis par le mien sierrement. »
Quant Buinemons l'oy, parmy le corps le prent;
Le crestïen baisa par amours doucement.
Adont s'est ravalés, et revint à se gent,
Et a dit as barons: « Montés hardiement;
J'ay véu bon arroy et boin aournement:
Il a son frère ochis pour nostre avancement. »
Adont est remontés bien et hardiement.

Buinemons est rentrés dedens la tour quarée
Et li contes Robiers de Flandres, la contrée,
Est montés apriés luy en hault, la tieste armée:
Tancrède. Et Tangrés, ly gentil, a l'esquelle combrée.
Or montent crestïen sans nulle demorée,

6712 *Séurrement*, mieux *séurement*, sans doubler l'*r*.

6715 Vers trop court.

6722 *Encroët*, accroché.

6726 *S'est*, le MS : *c'est*. Tous ces détails sont conformes à l'histoire.

6732 *Et li contes Robiers*, historique. Cf. Albert d'Aix, liv. III et IV; Guill. de Tyr, liv. V; Robert le Moine, liv. V et VI, etc. Foucher de Chartres, qui, selon l'opinion commune, monta le premier à l'échelle, après que Bohemond fut descendu de la tour, n'est pas mentionné par notre trouvère. Ce personnage, qui devint chapelain de Baudouin, roi de Jérusalem, et qui a écrit l'histoire chronologique des événements dont il avait été le témoin, ne parle pas non plus de cet exploit personnel : c'était peut-être par humilité chrétienne et magnanimité chevaleresque.

6734 *Combrée*, saisie fortement, empoignée.

Et vont de tour en tour sans noise et sans criée.
Ils ont à tous gaiteurs la tieste tronçonnée;
Puis descendent aval, une porte ont trouvée;
Ocis ont le portier, qui dormoit à l'entrée;
Les clés ly vont ostant; la tour ont deffremée; Folio 102 v°.
Le pont ont avalé, et s'ont le baille ostée.
Droit à l'ost Godefroy fu la noise levée :
« Ville prise! » crioient trestout à le volée. Prise d'Antioche.
Adont fu Andioche de no gent sy peuplée
Qu'il vont par le cité à banière levée :
Et ce fu grans oèvres pour la gent crestyénée
Qui orent demouré iluecques mainte anée;
Car acordé estoit de le gent deffaée
Que tout ly crestyen de la ville loée
Devoient lendemain iestre mis à l'espée.

Ly esclave crestyen d'Andioche le grant
Devoient iestre mort à l'espée trençant,
L'endemain au matin, apriés soleil levant :
Car ensement l'avoit Garscions convenant.
S'en furent ..... ly petit et ly grant,
Et no crestijen vont les maisons débrisant,
Et feniestres et huis vont par tierre giétant;
Payennes et payens vont partout décoppant :
Parmy le ville vont piteusement criant.
Garscions fu lassus avoecques Solimant :
La gaite du castiel va son cornet sonnant :
Ou cor Sarrasinois aloit traït criant.
Quant Garscions l'oy, sy saly en estant; Garcion garde la citadelle.
As feniestres s'en vint, et puis va regardant
L'anoy et le mesquief et son damage grant;

6738 *Descendent,* le MS : *Descendirent.*
6746 Vers mal mesuré :
Et ce fut moult grant œvres pour la gent chrestyennée (?)
6747 *Orent,* le MS : *Oerent.*
6751 Vers trop long.
6755 Il y a dans ce vers un mot mal écrit (*cuiceus?*) et qui n'a pas de sens.
6763 *En estant,* sur pied.

Haultement réclama Mahom et Tiervagant.
« Ahy ! dist-il, traït ! mort serons maintenant. »
Il fist sa gent armer et les va ordenant :
Pour le castiel deffendre, se va bien aprestant.

Prise fu Andioche enssy que je vous dy ;
Payennes et payen y furent mal bally.
Il sont venus as murs, sy sont aval saly :
Qui bien puet escapper, Mahom pria miercy.
Mort y furent payen et Turc et Arraby.
Folio 103 r°. L'endemain au matin, quant ly solaus luisy,
Sont venu li esclave qui estoient gary :
Bien furent nostre gent honnouré et siervy.
Godefroys de Buillon le castiel assaly ;
Et ly rois Garscions très-bien le deffendy.
Fors estoit ly castiaus, et l'avoit bien garny.
Ne doubte crestyens valissant ung espy.
Dolans fu Garscions et moult ly desplaisy ;
Et moult het Adrijen qui ensy le vendy.
Garscions appiella Solimant, son amy.
« Cousins, dist Garscions, or, entendés à my :
Gardons bien le castiel, sire, je vous en pry,
Car se ly soudans vient et se gent avoec ly,
Ly crestyen seront viergondé et honny.
Dolans suy de ma gent, qui enssy sont trahy. »
— « Ne peut iestre autrement, Solimans respondy. »

Dolans fu Garscions, s'ot moult le cuer irée.
Godefroys de Buillon et la gent crestyénée
Vont prendre le osteus de la citet loée :
Cascuns, endroit de ly, sy loga le journée ;
Et la vitalle fu départie et sevrée.
Et ly rois des Taffurs et se gent redoubtée
Assiés près du castiel et de la tour fremée

6776 *Gary*, échappés. 6792 *Crestyénée*, trois syllabes.

A fait logier se gent, qui moult estoient halée.
Garscions fu laiens, qui la cière ot irée.
A VJm Sarrasin, cascun la tieste armée.
« Mahoms, dist Garscions, com dure destinée,
J'ay plus cier à morir en bataille ariestée,
Que ma cités leur soit ensement demorée!
Issons de ce castiel francque gent honnourée;
Et sy nous combatons en la gent crestiénée ! »
La porte du castiel fu tantos deffrumée;
Et ly pons avalés et ly balle r'ostée. Folio 103 v°.
Garscions en issy courant de randonnée;
Le cheval va broçant, tint le lance avalée;
Et tint la targe au col, qui estoit grans et lée;
« Andioche! » crioit bien hault à le volée.
Au dos le vont siévant la gent malhéürée :
Ly uns porte ung faussart, li aultres ung espée;
Et li tiers ung paffut ou gissarme acérée.
A le gent des Taffurs commencent la mellée.
« Signour, dist Garscions, metés cuer et penssée
D'ocire ceste gent, elle n'est pas amée :
Ce son la piour gent de toute l'asamblée :
Il menguent payens ensy com char salée. »

Par devant Andioche, droit devant le castiel,
Fu venus Garscion commenchier le cembiel;
Et ly roys des Taffurs s'y prouva bien et biel.
Il estoit tout à piet, tint l'escut en cantiel,

6814 *Paffut*, sorte d'armes; et *peut-être hache*, selon Carpentier et Roquefort. C'était, en effet, une hache à deux tranchants.
6819 *Menguent*, le MS : *mengent*. — *Com*, le MS : *comme*.
6821 *Cembiel*, combat.
6823 *En cantiel*, de côté.

Lor escut sunt vermel; en *cantiel* de devant
Ot cascuns j lion à fin or reluisant.
H. Michélant, *Li romans d'Alixandre*, p. 120.

Ses escus fut à or, entrais d'une coulour,
Fors à l' *cantiel* devant ot assisé une flor.
Ibid., p. 21.

...Li trence l'escu sur le *cantiel* au tour.
Ibid., p. 24.

Armoiries du roi des Taffurs.

Où la couronne d'or fu pointe de nouviel,
Et tenoit en ses mains ung paffut boin et biel,
Qui aussy bien trençoit que raisoirs ou coutiel.
Pardevant Garscion ala férir Soriel;
La tieste ly a fait quéir sur le caliel.
Adont n'ot Garscions ne joie ne réviel,
Car il voit les ribaus de l'aprocier isniel :
Adont en a juré Mahom et Jupitiel
C'onc mais ne véit gens de sy hardit apiel.
« Ahy! dist-il, Mahom, vrais Dieus dou ciel loyel,
Se cil glouton me tiennent, je say bien, sans rappiel
A nuit me souperont enssy com chair de viel. »

Par devant le castiel furent ly Sarrasin.
Contre le roy des Taffurs commencha le hustin :
Ly payen les assalent à bailles de sapin :
Plus de XL en ont abatut mort souvin.

Folio 104 r°.

Payen vont escriant « Mahom et Appolin! »
Jà fussent ly Taffur tourné à dissiplin,
Quant Buinemons y vint o Tangré, son cousin,

Morentin, cheval du comte Robert.

Ly quens Robiert de Flandre y vint sus Morentin,

L'écu de Flandre.

Qui porta le lyon enmy l'escu d'or fin.

6825 *Ses*, le MS : *ces*.

6827 *Soriel*, nom de cheval.

6828 *Caliel*, caillou, pavé, sol.

6829 *Réviel*, on appelle encore *réveillon*, dans le Hainaut et le nord de la France, le régal que l'on faisait après la messe de minuit, et ce mot est resté dans la langue actuelle pour désigner un petit repas entre le souper et le coucher.

6831 *Jupitiel*, forme du mot *Jupiter*.

6832 *C'onc*, le MS : *c'ôncques*. *Véit*, le MS : *vit*.

6835 *Viel*, veau ; delà le verbe véler :

> I*viel*, de pain et de vin
> I nourrisoit.
>
> *Roman de Mahomet*, p. 52.

6837 Vers trop long, supprimez *des*, comme ailleurs.

6839 *Souvin* :

> *Sovin* l'abat, le cief avant.
>
> Fr. Michel, *Roman du comte de Poitiers*; Paris, 1831, in-8°, p. 26.

Sovin, sur le dos, de *Supinus*.

6841 Déjà les Taffurs eussent été menés durement....

6844 *Le lyon*....

> A l'escu d'or et au lioncel bis.

Comme dit l'auteur de Garin, éd. de M. P., Paris, t. II, p. 120. *Bis* peut provenir du provençal *big*, que M. Fauriel croit emprunté à la langue ibérienne ou basque, et qui signifiait noir, sombre. Ici il équivaut à l'expression héraldique de *sable*.

Avoec luy amena de Haynau Bauduin, — Le comte de Hainaut, Liégeois et Namurois.
Liégois et Namurois, qui furent sy vosin.
Robiert de Normandie y vint sur le ronchin,
Et ly vesques dou Pui, qui bien savoit latin,
Et Pières li Hiermites sur l'âne béduin. — Harangue de Pierre l'Ermite.
Cieus disoit à noz gens : « Avant, boin pèlerin !
Efforciés-vous d'avoir ce castiel marberin.
Se n'y ara el mont payen ne Sarrasin,
Ne Tartare, ne Turc, ne mescréant Hiermin,
Qui nous meffacent mais vaillant ung angevin.
Veschy le mestre clef du passage Jupin :
Jusqu'en Jhérusalem trouverons boin chemin ;
La ville prenderons ançois le saint Martin ;
Se vairrons le saint lieu et le sépulcre fin,
Où cieus resuscita qui de l'iaue fist vin ;
Sy en irons lassus ou trosne chérubin ;
Trois armes sauverons, se vous iestes divin ;
Et ne vous repentés dou passage marin ;
De çou qu'avés laissiet ne vous soit ung frelin,
De famme ne d'enfant ne de proçain cousin ;
Mais à l'amour de Dieu ayés le cuer enclin,
Car c'est la vraye amour qui jamais n'ara fin. »
— « Dieux ! dient crestyen, véchy boin Jacopin,

6848 *Vesques*, le MS : *évesques*. — *Latin*. L'expression *lingua gallica* s'appliquait primitivement aux différents idiomes parlés par les Gaulois : *lingua romana* au langage vulgaire ; *lingua latina* à la langue savante. De là *latin* en français et *latino* en italien ont exprimé l'idée de la science. Un *latinier* était un savant. Ampère, *Hist. litt.*, t. III, pp. 491-92.

6853 *Tartare*, le MS : *Tatarie*.

6861 *Divin*, devins.

6863 *Frelin*, le quart d'un denier.

6867 *Jacopin*,

Li *Jacobin* sont si preudomme
Qu'il ont Paris et si ont Romme
Et si sont roi et apostole,
Et de l'avoir ont-il grant somme ;
Et qui se muert, s'il ne les nomme
Por exécutor, d'ame afole ;
Et sont apostre par parole,
Buer fu tel gent mise à escole.
Nus n'en dit voir c'on ne l'assomme ;
Lor haïne n'est pas frivole ;
Je qui redout ma teste fole
Ne vous dis plus mès qu'il sont homme.

Barbazan, *Fabliaux*. — *Les ordre de Paris*, par Rutebeuf, t. II, pp. 294-95. *Œuvres de Rutebeuf*, éd. de M. Ach. Jubinal, t. I, p. 161. Voir aussi même vol., p. 175, *le dist des Jacopins*, et Gl., pp. 105, 151, 152, 461, etc.

Bien nous scet praicier au soir et au matin. »

Par devant le castiel au fort roy Garscion,
Sont venut crestyen contre la gent Mahom ;
Folio 104 v°. Là péuissiés véoir une fière tençon :
Ly bers Tumas de Marle, Bauduin Cauderon,
Rogier du Rosoy. Et Rogier du Rosoy, qui cloche du talon ;
A le rescoursse vint Godefroys de Buillon,
Witasse et Bauduins et ly aultre baron :
Garscions d'Andioche et tout sy esclavon
S'y portèrent le jour à guise de félon.
De nos gens y ot mort ung chevalier de non :
Othon d'Orléans. Il estoit nés d'Orliens, s'avoit à nom Othon :
Ychieus y demora pour ung homme de non.
Mais quant ly crestyen fisent establison,
Lors convient retourner le fort roy Garscion ;
Mais as bailles yot ung estour sy félon
Que là furent payen ochis en requulon.
Ly Taffur y ont pris maint Sarrasin félon,
Qui réclamoient hault Appolin et Mahom.
Pour itant qu'à ribaus estoient em prison,
En langage payen disoient en hault ton :
« Mal sommes arivé ; pris nous ont ly glouton
Qui tous nous mengeront comme char de mouton :
Mieus nous aiment à quiere c'à prendre à raençon. »

Garscions d'Andioche en son castiel rentra ;

6873 *Rogier du Rosoy.* Un Rogier du Rosoy, en Picardie, épousa Élisabeth, fille de Godefroid, comte de Namur, et de Sybille de Porcéan. Leur fils, Renaud du Rosoy, se maria avec Julie, fille de Nicolas de Rumigny. *Chron. Gisleberti,* pp. 46, 47, 186, *Chron. Bald. Avennens.*, pp. 19, 23. Carpentier, t. II ou P. III, p. 357, et le premier vol. de ce recueil de monuments historiques, p. 762, col. 2. Il n'a pas eu entrée dans les galeries de Versailles, mais M. P. Roger le nomme dans la *Noblesse de F. aux croisades,* p. 186, comme un chevalier de Champagne, d'après un *MS. de la Bibl. du Roi,* manuscrit non autrement renseigné. Un autre Rogier du Rosoy est cité par Villehardouin.

6885 *Y ont*, le MS : *ont.*

6891 *Quiere*, cuire, orthographe flamande.

Mille payens et plus par dehors en laissa.
Godefroys de Buillon l'assalir commanda ;
Dont y ot ung assault qui chièrement cousta,
Car ly castiaus fu fors et fire gent yot là.
La basse-court ardierent que riens n'y demora ;
Descy jusqu'à le porte adont li feus ala.
Les balles ont trenciet, toute on les copa.
Garscions fu lassus ; ès garites monta ;
L'yaue fist aporter qui dou feu les garda.
Et vive caus oussy sur crestyens rua,
Et pières et cailliaus et fier c'on aporta.
Par force sont retrait chil qui furent dechà.
Godefroys de Buillon les barons assambla
Et leur dist : « Biau seigneur, qui ce castiel n'ara,
Ceste citet ycy moult petit nous vaurra.
Faisons que ayons engiens dont on les asaura,
Et esquielles oussy qu'au mur on dréçera ;
Et grans leviers de fer et martiaus c'on fera ;
Puis ferons assalir quant ly poins en venra. »
Et cil l'ont acordé que nuls ne le véa.
Garscions fu lassus qui vit et regarda
L'apareil c'on faisoit, en le citet deçà.
Mahom va réclamant, en qui il se fia.
« Sire, dist uns payens, ne vous esmayés jà.
Je say une nouvielle qui vous resjoïra,
Par un esclave say qui est venus deçà,
Comment ly roys soudans secourre vous ferra,
Corbarans d'Olifierne le secours amenra,
Et IIJ^{c} mil payen avoec lui amenra ;

Godefroid de Bouillon exhorte les croisés à s'emparer de la citadelle où s'est réfugié Garcion.
Folio 105 r°.

On annonce du secours à Garcion.

6896 *Fire*, fière.

6900 *Garscions fu lassus*. Dans le poëme, Garcion ou Accien, comme l'appelle M. Michaud, survit à la prise d'Antioche, mais, dans l'histoire, lorsqu'abandonnant la ville, il fuit sans escorte dans les montagnes, il est rencontré par des bûcherons arméniens, et l'un d'eux lui arrache son épée et la lui plonge dans le sein. Guill. de Tyr, *Recueil des hist. des crois.*, t. I, p. 251. Michaud, t. I, p. 287.

6902 *Caus*, chaux.

6912 *Véa*, refusa, fit obstacle.

6918 *Un*, le MS : *une*.

6919 *Ferra*, faute de copiste pour *fera*.

Et ly fieus dou soudant Brohadas y sera,
Et ly Rouges-Lyons, qui pas ne vous faurra,
Et ly roys de Nubie, qui moult vo père ama.
L'Amulayne d'Égypte vient au lès de deçà :
Abraham de Damas mie n'ariestera :
Abilans. Pères est Abilant, qui hardis devenra ;
Bramiant de Tabarie et autres princes infidèles. Bramiant de Tabarie qui bien se portera :
Pères est Dodequin où biel demoisiel a.
Or aproce le temps, tantos aprochera
Que l'ost des crestyens toute s'amortira ;
Et cil qui nous manguent et ont mengiet pieçà
Buveront tellement que chier leur coustera.
Prédiction prétendue de Mahomet. Car Mahommet le dist le jour qui s'en yvra
C'uns pourchiaus sur le fiens mourdry et estranla;
Adont quant il moru, il dist : « Uns temps venra
Que cil delà le mer passeroient de çà,
Folio 105 v°. Et qu'il seroit uns roys c'une dame porta
Qui l'ost delà le mer par force destruira ;
Et çou c'on ot conquis trestout reconquerra.
Enssy le dist le livres que Mahomès laissa. »

Quant Garscions oy le payen qui parloit,
Lors se reconforta, et adiès atendoit
Le secours du soudant qui venir ly devoit.
L'armée de Corbarant vient assiéger les assiégeants dans Antioche. Mais li roys Corbarans, qui cel ost conduisoit,
Ne pooit pas venir sy tos com il voloit,
Pour le peuple qu'il ot et qu'il aconduissoit.
rohadas. Brohadas fu o lui que forment honnouroit;
Fieux estoit le soudant qui bailliet ly avoit ;

6925 *L'Amulayne*, voir v. 3191. *Vient*, le MS : *vint*.
6926 *Abraham de Damas*, voir. v. 3138.
6927 *Abilant*. Nom de lieu dans le roman de *Bauduin de Sebourc*, t. II, pp. 22, 35 :

Ains est en une charcre *(chartre)* dont jamais n'istera
Par dedens *Abilant*, où riche citeit a
Je vois là-sus parler au fort roy d'*Abilant*.

6929 *Dodequin*, voir v. 3139. Tochtegin ?
6932 *Menguent*, le MS : *mengent*.
6935 *Fieus*, fumier, fiente.
6941 *Mahomès*, le MS : *Mahoms*.

Et ly Rouges-Lyons, qui son ost amenoit. — Le Rouge-Lyon.
XIIIJ roys y ot que honneer on portoit,
Tous créans en Mahom que cascuns aouroit.
Et ly roys Corbarans aporter le faisoit,
En or et en argent, oussi grans qu'il estoit : — Image d'or de Mahomet.
Sy bien ymaginés que mieux on ne saroit
Une ymage pourtrayre en quel lieu que seroit.
Dessus ung olifant, que sy bien le portoit,
Que mille Sarrasin tout autour y avoit,
Viestis de fins dras d'or, qui leur armes couvroit ;
Et entrestous les lieux où li os se logoit,
L'endemain au matin, Mahommet aouroit
Dedens une oratoire où ly roys se tenoit.
Riche fu ly offrande que ly rois y offroit :
Cescun roy Sarrasin offrir y convenoit.
Preudons fu Corbarans en le loy qu'il tenoit : — Fidélité de Corbarant à sa parole.
De çou qu'il ot convent pas falir ne voloit.
Puissedy que Mahom et Tiervagant juroit,
Il ne s'en parjurast pour nule riens qui soit.
Nostre boins crestyens durement maneçoit,
Et dist que les plus grans au soudant remenroit :
Sansadone, ly bers, douchement ly prioit, — Sansadone, fils de Garcion. Folio 106 r°.
Qu'il fesist esploitier le peuple qu'il avoit
Pour le roy Garscion qui le castiel gardoit,
Qui l'ost des crestyens tous jours traveilloit,
Car ly castiaus fu fors, et en fort lieu séoit :
Ly peuples pèlerins mal voisin y avoit.

Par devant Corbarant qui tant fist à prisier,
Vint ly fieux Garscions, Sansadone le fier :

6951 *Que*, à qui ; *honneer*, honneur, orthog. flamande.
6956 *Que seroit*, le MS : *que ce seroit*.
6957 *Que*, qui.
6958 *Mille*, le MS : *mil*.
6962 *Une oratoire ;* ce mot n'est peut-être féminin que par une faute de copiste.
6970 *Les plus grans*, le MS : *tous les plus grans*.
6971 *Sansadone*, Sensadol ; voy. v. 3187.
6974 Vers auquel il manque une syllabe : *Tous les jours* pour *toujours*.

« A ! mon seigneur, dist-il, je vous prie et requier
Que vous faittes voz gens aler et esploitier.
Mon père Garscion a bien de vous mestier :
Ly crestyen le font durement traveillier.
Et s'il piert le castiel, je vous dy, sans cuidier,
Ly crestyen aront ung juyel biel et cier.
Jusqu'en Jhérusalem poront bien chevauchier,
Et aler à Barut pour la ville assiéger,
Et pour prendre Rohais dont ly mur sont plénier,
Et la Saiette oussy n'y volront pas laissier,
Et Acre et Esqualonne et Damas aprochier :
Cil de Constantinoble leur venront tout aidier.
Se l'emperères y vient pour leur ost renforcier,
Bien poront crestyen de çà mer gaégnier. »
— « Amis, dist Corbarans, ne te dois esmayer :
Les crestyens feray à martire jugier.
Godefroy de Buillon remenray prisonnier ;
Witasse et Bauduin feray à mort jugier ;
Et tous les hauls barons feray prendre et loyer :
Et puis se les yray au roy soudant baillier.
Andioche feray à ton père ottroyer,
Faussement le garda, sy l'en doit anoyer. »
— « Sire, dist ly payens, le mierchy vous requier,
Que vous ne le voelliés mon père reprochier :
Car de faus traïteurs ne se puent-on gaitier,
Ne de laron privet on ne se puet waitier. »
— « C'est vray, dist Corbarans, je le croy de légier.
Demain me volray bien tempre deslogier,
Andioche le grant voel aler asségier. »

Folio 106 v°.

Ly fors roys Corbarans celle nuit demora

6983 *S'il*, le MS : *cil.*
6986 *Barut*, Beirouth.
6987 *Rohais*, Édesse.
6988 *Saiette*, ville déjà nommée.

7003 *Puent-on ;* le verbe *puent* au pluriel prouve que *on* est une contraction d'*hommes.*
7006 Vers trop court. *A demain* pour *demain ?*

Descy jusqu'au matin que ly solaus leva,
Qu'il fist l'ost esmouvoir ; cascuns s'aparilla :
XXX roys qu'amiraus avoecques lui mena.
Abraham de Damas l'avant-garde guia;
A Lm Turs le chemin pourpris a.
Moult fu grande li os qui apriés lui ala.
Ly fors roys Corbarans noblement cevauça.
Brohadas fu lès ly, que soudans ly bailla,
Et ly Rouges-Lyons qui noz gens manecha.
Ly sons des instruments du pays par delà
Fu grans et miervelleus, qui les alaieça.
Viers Andioche vont la citet par dechà.
Ly bers Thumas de Marle sur les camps cevauça :
Bauduin Cauderon, qui biel se gouvrena.
De fourer le pays cascuns d'yaus se péna;
Et furent d'une route, quant on les assambla,
IIIIc crestyens que Thumas enmena
Fourer jusqu'à Barut; mais quant se retourna
L'ost Corbarant pierçut, et bien les avisa.
Bauduin Cauderon viestement appiella :
« Bauduin, dist ly bers, regardés que c'est là!
Vescy l'ost des payens; partir nous convenra,
Et dire à noz barons comment la cose va.
Alons-ent le chemin, c'on ne nous truève jà. »
Et enssy com Thumas adont se devisa,
Vit venir maint payen dont forment se doubta;
Vint à une rivière et oultre le passa :
Ly chevaus en noant oultre si le mena.
Bauduin Cauderon apriés lui s'arouta;
Et toutes leurs gens d'armes que petit n'en demora.
De çou c'orent fouret riens ne leur demora.
Encor furent bien liet quant Jhésus leur aida,
Qu'en Andioche vinrent où bonne citet a.

Thomas de Marle, en allant fourrager, rencontre l'armée de Corbarant.

Folio 107 r°.

7023 *Fourer,* fourrager.

7038 Vers trop long ; *petit* pour *poi.*

Venut sont à barons, lors Thumas leur conta
De l'ost au roy soudant qu'ensy les aproça.

Quant ly noble baron ont la nouvelle oye
Qu'il seront asségiet de le gent de Piersie,
Lors ont bien la citet environ enforcie
Et ordené le gait de jour et de nuitie.
N'y a sy hault baron n'en prenge sa partie.
La gent au roy Taffur eurent leur establie :
Porte ne tour n'y ot que bien ne fust gaitie.
Garscions fu lassus, qui maine cière lie :
Et vint l'ost Corbarant dont la pourre est drécie
Sy c'omme le voit bien d'une lieue et demye.
Il a dit à se gent : « Voyés le chevauchie :
C'est ly roys Corbarans et ly roys de Nubie,
Et ly roys de Damas à le barbe florie.
Sansadone, mes fieux, à le cière hardie.
A estet au soudant et dit le trécerie
De ma citet qui fu vilainement traïe. »
Liet furent ly payen quant la cose ont coisie
Et ly dus Godefroys, que Jhésus bénéie.
Estoit mis au conseil avoec le baronnie.
Là furent ly baron qui sont de bonne vie :
Hues c'on dist le Mainé, Robiert de Normandie,
Et Robiers li Frisons, que Jhésus bénéie,
Et ly contes flamens, à le chière agenssie,
Ly contes de Saint-Pol, une tière jolie,
Et Engherans, ses fieux, qui les payens castie,
Buinemons et Tangrés où ains n'ot vilonnie,
Liégois et Hainuiers et cil de Picardie,
Et li vesques du Pui, qui moult scet de clergie,
Et Pires ly Hiermites, à le barbe florie,

Les princes latins tiennent conseil.

Liégeois, Hainuyers et Picards.

7049 *Taffur;* ici ce mot est le nom du roi et non celui de ses sujets.

7054 *Chevauchie*, le MS : *chevaucherie.*

Et ly roys des Taffurs, qui pas ne s'y oublie, Folio 107 v°.
Et li contes de Blois, qui proaiche maistrie,
Et des aultres barons, plus que je ne vous die,
Qui pour l'amour de Dieu, le fil sainte Marie,
Avoient tout passé haulte mer à navie.
Godefroys a parlé, bien fu sa vois oïe,
Car moult estoit preudons, et de noble lignie;
Et d'un preudomme doit audience estre oïe.

« Signour, dist Godefroys, qui le cuer ot vaillant,
Chy vièneut Sarrasin qui nous vont asségant.
Mal sommes pourvéu ly petit et ly grant,
La vitalle faurra s'il vont ci demorant.
Je los que nous soions de no gent envoiant
Au lès deviers Rohais, de là l'iaue courant,
Ains que ly Sarrasin voissent l'iaue passant. »
« Vous avés bien parlé, dist Robiert le Normant,
Jou méismes yray ou premier front devant. »
Estiévenons de Blois dist qu'il l'ira siévant.
X^m^ crestyens se vont apparellant :
Buinemons et Tangrés se vont bien adoubant.
Hors d'Andioche issirent apriés le koc cantant :
Les esclaves les vont bien douchement menant.
Vinrent en ung pays, des biens y vont trouvant.
Il querquièrent les mules et les sommiers poissant,
Et les karois oussy et maint kar kariant.
Dechy jusqu'à Rohais alèrent ly fuiant.
Dromadas de Rohais en va brieffment issant; Dromadas de Rohais ou d'Edesse.
Et o lui sont issut X mille combatant.
Viers Andioche vont leur banières portant,
Crestyens ont trouvé la vitalle menant,
Dont leur coururent sus haultement en huiant;

7073 Vers trop long, si on ne lit *ly roys Taffurs*.
7084 *Vont*, le MS : *vous*.
7085 *Je los*, je propose.
7103 *Huiant*, criant.

Estiévenons de Blois, où on s'aloit fiant,
Le comte de Blois fuit devant les infidèles. S'enfuï ly premiers à esporons broçant,
Non pas en Andioche, la cité souffissant;
Folio 108 r°. A seniestre costé va le ville laissant,
Deviers Constantinoble se va acheminant;
Ung castiel a trouvé, où il se va boutant :
Là ly prist de paour ung mal orible et grant,
Car il avoit le cuer falit et récréant.

Estiévenons de Bloys se party de no gent
Combats. Que ly Turs de Rohais assalent fièrement :
Dromadas ot à nom, li corps Dieu le cravent.
A ung passage fort s'ordenèrent briefment
Ly gentil pèlerin, que Dieux gard de tourment :
Ly dus de Normandie s'y porta vaillanment.
Buinemons et Tangré, qui estoient parent,
Contre chiaus de Rohais ont fait assamblement;
Mais ly Turc du pays ont fait un grant content,
Et vièrent à assaut, chy L, chy cent :
Dromadas les rechut bien et déüément.
La vitalle fu oultre qui s'en va droitement,
Que varlet et garçon conduirent liément.
Or oyés l'aventure qu'il avient en présent :
Bauduin de Buillon et Witasse, au cors gent,
Et IJ^{m} crestyens de leur estoiement
S'estoient départy droit à l'ajournement
Pour fourer le pays avironneément.
La vitalle ot trouvé qui venoit liément :
Quant Bauduins les vit, sy leur dist haultement :
« Signeur, où sont ly nostre? ne le célés noient. »
Et ly varlet ont dit : — « Chevauciés asprement.

7104 *Estiévenons,* historique; Michaud, t. I, p. 294.
7105 *Broçant*, le MS : *proçant.*
7110 *Mal*, le MS : *ma.*
7118 *Qui estoient parent*, cheville.
7127 *Estoiement*, réserve.

Oultre celle montaigne se combatent no gent
Contre les Turcs qui sont venut communalment :
De Rohais et d'ailleurs tous ly peuples descent. »
Quant Bauduins les ot conter si faitement
Ses banières a fait desployer contre vent ;
Et dist as chevaliers : « Alons hasteément,
Ly nostre ont grant mestier de nostre avancement. »
Lors se sont desrouté bien et hardiement ; Folio 108 v°.
Viers la bataille vont où nuls ne les atent ;
Car Robiers ly Normans et ly aultre ensement
N'atendoient secours que de Dieu seulement.

Assés priés de Rohais, sy qu'à heure et demie,
Assaly Dromadas nostre chevalerie. Bataille dans les environs d'Edesse.
Tant ly vint de secours de cascune partie
Que nostre gent estoit lassée et traveillie.
Buinemons y féry de l'espée fourbie ;
Et Tangrés d'aultre part ly tenoit compaignie.
Richement s'y porta Robiert de Normandie :
Là n'i ot crestiien n'ait l'espée sacquie ;
Maint Sarrasin ont mort à duel et à hascie.
Dromadas va criant contreval l'estourmie :
« Faus crestiiens, dist-il, Mahommès vous maudie !
La vitalle sera dolantement paiie ! »
Ung chevalier féry qui estoit nés de Brie :
D'un faussart acéret a se tieste trenchie.
Quant Buinemons le voit, la coulour li noircie ;
Viers Dromadas s'en va, espris de félonnie,
Et ly payens oussy ne ly refusa mie.
Là fu des deux vassaus une telle estourmie
Qu'il n'y a Sarrasin ne payen de Turcquie
Qui ne vienge au rescourre le payen de Surie.
Buinemont ont gittet parmy une cauchie ;

7137 *Les ot*, le MS : *ot.* 7138 *A fait*, le MS : *ont fait.*

Là endroit fust ocis, n'el tenés à falie ;
Mais Tangrés qui l'avoit véut en tel hascie,
Est venus acourant à bielle compaignie
Et là recommença une tielle envaye
Dont plentet en moru de cascune partie.

Forte fu la bataille pour rescourre la proie.
Folio 109 r°. Noz gens furent enclos delès une monjoie ;
Dromadas les assaut ; la journée estoit soie,
Se ne fust Bauduins qui à noz gens s'aloie.
Il escrie : « Buillon ! » fièrement se desroie ;
Et quant Tangrés l'oy, si en démena joie.
A Buinemont a dit : « Biaux oncles, ne t'effroie,
Car j'os *Buillon* cryer, dont li cuers me resjoie.
C'est ly bers Bauduins à l'enseigne de soie. »
Es vous le chevalier où bonté monteploie.
Entre les Sarrasin cascuns son corps emploie :
Il n'ot crestyen qu'au férir se fourvoie.
Ny ot lanche sy forte, qui ne brise ou ne ploie.
Baudouin, frère de Godefroid. Bauduin de Buillon féry Marqus de Troie ;
Marc de Troie. Mort l'abat du cheval sur l'ierbe qui verdoie :
Il n'ataint Sarrasin qu'à tière ne desvoie.
Quant ly Turc de Rohais, qui ne vallent monnoie,
A véu le secours, a poy qu'il ne marvoie.

7166 *A falie*, le MS : *falie*.
7170 *Dont*, le MS : *Adont*.
7172 *Monjoie*, hauteur.
7173 *Soie*, sienne.
7177 *Biaux oncles*, la *Biogr. univ.* et l'*Art de vérifier les dates*, éd. in-8°, 2e p., t. V, p. 73, font de Tancrède le cousin, et non le neveu de Marc Bohémond. C'est, en effet, cousin qu'il faut dire ; la mère de Tancrède était fille de Robert de Hauteville, père de Robert Guiscard, duc de Pouille, père lui-même de Marc Bohémond.
Guibert de Nogent appelle cependant Tancrède le neveu de Bohémond. Guizot, *Coll. de mém.*, t. IX, p. 106.
7184 *Bauduin de Buillon*, désignation inexacte. *Marqus de Troie*, héros de l'invention des trouvères.
7187 *L'ierbe qui verdoie*, expression qui rappelle une des scènes les plus attachantes d'un conte que Perrault a sans doute emprunté à des traditions fort anciennes :

En mi le pré l'emporte, *sor l'herbe qui verdie.*
Romans d'Alixandre, p. 183 v. 22.

Dromadas de Rohais ot moult le cuer iré,
Quant il vit le secours de la crestïenté.
Bauduin de Buillon a le cheval hurté :
Dromadas a véu noblement adoubé.
Pour le sien noble atour dont il le voit paré,
Est venus droit à lui par telle volenté ;
Et ly payens oussy ne l'a pas refusé.
Andoy se sont féru et bien aventuré ;
Mais ly bers Bauduins l'a sy bien encontré,
Que le brac et l'escut li a tout jus coppé.
Quant ly payen senty le cop desmesuré,
Il broche le cheval poissant et abriévé,
Et sy homme apriés lui se sont fuiant alé :
Et Bauduins oussy et trestout sy privé
L'ont sy fort encachiet, et si avant esré,
Que Dromadas entra en Rohais, la cité;
Et Bauduins apriés y a son corps bouté, Folio 109 v°.
Et tout chy chevalier y sont oussy entré.
Illuec ont tellement tout le peuple effraé,
Que femmes et enfans, dont il y ot plenté, Prise de Rohais ou Edesse.
I furent tout ochis et à le mort livré.
Là dedens y avoit de crestyens plenté
Qui par tréu payant i furent ostelé :
A Bauduin se sont volentiés acordé.
Ensement prist Rohais, la noble frumeté.
A tant ès vous venu Buinemont et Tangré,
Et Robiert le Normant, le franc duc naturé.
Quant virent le pégnon Bauduin, le sené,

7205 *Apriés*, le MS : *après*. La ville d'Édesse, métropole de la Mésopotamie, avait, en réalité, échappé à l'invasion des Turcs ; tous les chrétiens du voisinage s'y étaient réfugiés avec leurs richesses. Un prince grec, nommé Théodore, envoyé par l'empereur de Constantinople, en était gouverneur, et s'y maintenait en payant des tributs aux Sarrasins. Le peuple et le gouverneur se réunirent pour appeler Baudouin à leur secours. On voit donc que le poëme s'écarte de l'histoire. Michaud, t. I, pp. 204 et suiv.

7216 *Pégnon*, le pennon de Baudouin qui flottait sur les murs de la ville. Il n'est pas question, dans le récit du trouvère, des rivalités de Baudouin, de Bohémond et de Tancrède.

Moult en furent joiant et bien réconforté.
En Rohais sont entrés; là se sont bien digné.
Bauduin les siervi par très-grant amisté;
Baudouin devient prince d'Édesse. 7220 Et leur dist : « My amy, pour Dieu prendés en gré,
Je vous donne à mengier de bonne volenté
En la première ville de la païéneté
Que Dieus m'a envoyet, et je l'en say boin gré :
Car Rohais voel tenir de ma propre hireté.
7225 S'en porteray le nom, car il me vient à gré :
Bauduin de Rohais voel c'om m'ait appiellé. »
Lors donnèrent Rohais Bauduin, le sené.
Enssy ot Bauduins Rohais la fermeté :
Ung noble chevalier a laiens ordené.
7230 Viers Andioche sont à joie retourné;
Par-dessus la rivière sont no gent aviré;
Et voient d'aultre part le peuple deffaé,
L'ost au roy Corborant, le noble couronné.
Moult fussent volentiers li Sarrasins passé;
7235 Mais crestiien s'en vont qui bien se sont hasté.
Le vitalle ont atainte bien priès de la cité;
Folio 110 r°. Mais cil qui le monoient en pierdirent plenté.
Encontre iaux sont venu li baron naturé,
Godefroys de Buillon et ly aultre qu'assé.
7240 L'aventure ont oyt, si en ont Dieu loé,
Et le ber Bauduin moult prisiet et loé.

En Andioche sont no chevalier joiant
Pour Rohais qu'il ont pris, une cité poissant.

7224 La prise de possession d'Édesse par Baudouin, frère de Godefroid de Bouillon, précéda celle d'Antioche. Elle eut lieu après le siége de Nicée, mais avec des circonstances autres que celles qui sont ici racontées. Tancrède et Baudouin quittèrent l'armée chrétienne à Héraclée. Guibert de Nogent; liv. III; Guizot, *Coll. de mém.*, t. IX, p. 106. C'est donc à tort que l'auteur du poëme a fait assister Baudouin au siége d'Antioche.

7225 *S'en*, le MS : *sy en.*

7251 *Aviré* pour *arivé; aviré* cependant peut avoir un sens comme venant de *virer vers....*

7255 *Crestiien*, le MS : *crestieu.*

7259 *Qu'assé, qu'assez*, tant qu'il y en avait assez, c'est-à-dire beaucoup.

Bauduin de Rohais en vont forment loant :
D'Estiévenon de Bloys alèrent demandant : Indignation des croisés contre le comte de Blois.
« Ly glous en est fuïs, dist Robiert le Normant. »
Et ly chevalier sorent du faus tirant;
De Jhésu l'ont maudit le père roy amant.
Saciés qu'il orent droit qu'il le vont maudissant,
Car il avient par ly ung domage moult grant.
L'endemain au matin, apriés soleil levant,
Se sont en le cité le gent mout esmaïant :
Ce fu pour la venue le for roy Corbarant, Les croisés sont cernés dans Antioche.
Qui devant Andioche fu venus chevauçant.
Pour la ville asségier va le plache eslissant.
En Andioche vont as armes maintenant :
As crestiaus sont venu et derière et devant,
A le porte de Sur, deviers soleil levant,
Est venus Godefroys as garites devant,
Ly quens de Saint-Pol et son fil Engeran,
Et des plus grans de l'ost, qui s'i vont apoïant, Description de la tente de Corbarant.
Pour vir le logement de la gent Tiervagant.
Pardessus la rivière, en ung pré verdoiant,
Fut tendue la tente au pumiel reluisant.
Ly dragons par deseure, sur l'estaque séant, Dragon d'or, armé d'une épée, insigne de Corbarant.
Fu d'or fin et massis, d'un ouvrage poissant :
Une keute et demy ot le dragon de grant;
Et là estoit assis Mahoms et Tiervagant.
Une espée portoit de fin or flamboiant; Folio 110 v°.
Contre la cité ot son visage tournant;
Sur son héaume avoit escarboucles luisant,
Qui toute nuit aloient telle clarté giettant
Comme solaus au jour, à miédi sonnant.

7247 Vers trop court : *Et tout ly chevalier.*
7258 *A le porte de Sur;* elle n'est pas marquée sur le plan donné par Michaud, t. I, p. 256.
7259 *Garites devant,* ouvrages avancés.
7260 Vers trop court : *Et ly quens*, etc.
7264 *Fut*, le MS : *furent.*
7267 *Keute,* mesure d'une coudée (*cubitus*). Ce mot manque dans Roquefort et les autres lexicographes.
7273 *Comme*, le MS : *com.*

La tente fu chy lée sur le pré verdoiant
Que pour logier mil Turs avoecque Corbarant.
XXX cambres y ot, qui toutes vont cloant,
Ne furent pas de toile ne d'autre bougerant,
Ains furent de dras d'or, d'ouvrage nubiant.
Une cambre y avoit pour koukier l'amirant.
Je croy qu'en ung castiel n'en cité souffisant
Ne trouvast-on melleur, ne sy bien déduisant,
Car de fin or d'Arabe et d'argent aufirquant,
De sinoble et d'asur de couleurs ensirant
N'a mil oisiel en l'air, ne nul poisson noant
Que tout n'y soient point par ouvrage plaisant;
Et sy est ly histoire d'Alixandre le grant
Et ly Veu dou Paon et ly mot ensiévant
Escript en sarrasin et apriés en romant.
Et là avoit ung lit pour dormir le Piersant.
Plus noble n'ot el mont, ne s'y très-bien séant
S'il fust à Olifierne, en sa cambre dormant;
S'estoit il ordenés du tout à son comant.
O lui fu Brohadas, le fil au roy soudant,
Qui estoit là venus, à loy de jouène enfant,
Pour conquerre proaiche sur la gent Diu créant,
Qu'en Andioche sont as crestiaus en estant
Pour véoir l'ordenanche dou peuple non sachant.

L'histoire d'Alexandre et le Vœu du Paon représentés dans la tente de Corbarant.

7276 *Cloant*, se fermant. Il sera question tout à l'heure de la tente de Corbarant.

7277 *Bougerant*, bougran, grosse étoffe de chanvre, gommée et calendrée.

7278 *Nubiant*, de Nubie.

7282 *Aufirquant*, africain.

7283 *Sinoble*; le P. Menestrier dit qu'en France les deux termes les plus anciens pour désigner les émaux des armoiries sont *azur* et *gueules*. Il regarde celui de *sinople* comme le plus récent et l'a trouvé pour la première fois dans l'épitaphe de Gilles de Chin, tué à la bataille d'Azincourt en 1414 :

Puis la mort à luy s'ajouta
En un camp couvert de *sinople*.

Cependant il cite Hemricourt, qui s'est servi de cette expression et qui mourut en 1403. (*Origine des armoiries*; Paris, 1679, in-12, pp. 372, 396, 398.)—*Ensivant* pour *encirant*, enduisant?

7286-87 *Ly histore d'Alixandre le grant... ly Veu du Paon*; cette circonstance peut concourir à fixer l'époque de la composition de ce poëme. Voir l'Introduction.

7288 *En romant*; cette traduction romane paraîtra au moins singulière.

Cieus sire les confonge, qui nous fist vray créant,
Car il firent no gent souffrir meskief pesant.

Par devant Andioche se logent Sarrasin.
Ly Rouges-Lions fu logiés en ung gardin; Folio 111 r°.
O luy XX^m Turs qu'à lui furent enclin.
Assés près se loga ly pères Dodequin.
Payen ont fait ung pont par nuit en larrencin
Pour l'iaue de Tiane qui ciet ens el marin.
Delà s'en sont passé cil qui croient Jupin
Pour enclore la ville, où sont ly pèlerin.
Abrahams s'y loga, qui fu de noble lin,
Avoecques luy avoit son oncle Rabuin, Rabuin, oncle d'Abraham.
Et le roy Acquilant et le roy Salfadin : Acquilant et Salfadin.
Là fisent ung moustier de Mahom jumelin,
Où ly Payen sonnoient le messe à ung bachin.
Godefrois de Buillon et ly hault palasin.
Véoient l'ost des Turs et le riche karin,
Et tante riche ancube de soie et bon lin,
A mainte riche sestacque qui furent de sapin. Camp des Turcs.
Loges ont estorées d'arbres vers que présin;
Et voient les quisines sur le sablon marin;
Le fu et la fumée et quierre maint poucin;
Char de buef et de viel, qui rendent grant arsin.
Voient devant le trèf au roy maint Sarrasin
Et maint fel Moryen, qui font mal que venin :
Surryen et Turquoys qui mainent grant hustin,

7298 *Confonge*, confonde. Le *g* remplace quelquefois le *d*.

7305 *Tiane*; la rivière sur laquelle et bâtie Antioche s'appelle l'Oronte, qui se jette dans le Port-Siméon. *Ciet*, tombe dans la mer.

7312 *Le messe*, la messe des Musulmans! *Bachin*, particularité exacte.

7311 *Moustier*, mosquée. — *Jumelin ?*

7313 *Palasin*, *furono detti paladini*, dit le Pigna, *perciò che erano del palagio reale* (*De' Romanzi*, p. 48).

7314 *Karin*, train.

7315 *Aucube*, tente, pavillon. Nous citons ailleurs la remarque de M. P. Paris.

7317 *Vers que présin*, aussi verts que persil.

7320 *Grant*, le MS : *garant*.

7322 *Fel Moryen*, méchant More; M. Fauriel croit que le mot *fell* s'est glissé du gallois ou breton dans le provençal et par suite dans la langue d'oil.

Sonner maint riche cor et clicquier maint bacin.
Là furent XXX roy qui tout furent cousin.
Corbarans tenoit court en sa tente à or fin.
Les trompes et li cor que sonnent Béduin
Oent en Andioche démener grant tintin :
Lors maudient payen et yaus et leur covin
De chelui Jhésucris qui de l'iaue fist vin.
Enssy furent enclos nostre boin pèlerin,
Si c'om ne leur laissa ne voie ne chemin.

Folio 111 v°.

Or sont en Andioche asségiet no baron :
Laiens sont à séjour ly chevalier baron.
Les engiens c'on ot fait pour la tour Garscion
Font mener as crestiaus et dréchier environ ;
Et cil dehors ossy en draicent à foison :
Là se tiennent enclos et gardent leur maison.
Mais ly roys des Taffurs, qui porte ung auqueton,
Qui estoit aussy noirs que chus de cauderon,
A XX^{m} rybaus oussy noirs que carbon.
Cil issent bien souvent de la citet de non,
Et vont pour esmouvoir le peuple Baraton.
Quant Corbarans les vit esmouvoir le tençon,
Il dist as Sarrasin : « Et qui sont chil glouton,
Qui nous vont traveillant et font tel huïsson? »
Là ot ung prisonnier qui estoit d'Avegnon,
Qui s'estoit conviertis à le loy de Mahom;
Cieus congnissoit bien l'ost Godefroy de Buillon :
Le renégat Amadélis. C'estoit Amadélis, ensy l'appielloit-on.
Ly soudans le tenoit privé de sa maison
Pour congnoistre l'estat de l'ost au roy Jhésun
Et cieus qui seront mort et qui tenront prison.
Cieus dist à Corbarant, qui tant ot de renon,

7329 *Covin*, dessein.
7330 *De chelui*, au nom de celui.
7332 *C'om*, le MS : *comme*.
7340 *Chus de Cauderon*, ceux de *chaudron*, c'est-à-dire des chaudronniers.
7346 *Huïsson*, tapage; ce mot n'est pas dans le *Glossaire* de Roquefort.

« Roys, dist Amadélis, par le loy Baraton
Cil ribaut qui vous font tous les jours le tenchon,
Ce ne sont que Taffur : ribaus les appiell-on
Il en y a XX mil qui tous sont compaignon
Dont tous ly mieux armés, n'ot oncques haubregon.

Il expose à Corbarant la nature des forces des croisés.

« Che, dist Amadelis, se ne sont que ribaut !
S'ont ung roy à seigneur, qui les mayne à l'assaut ;
Ly plus couars d'iaux tous vault mieulx c'un amiraut.
Il dient c'uns payens bien ung cras mouton vault,
Et le mettent en rost com le char de biersault.
Il mengeroient jà Ector et Esquarfault.

Ector et Esquarfault.

Folio 112 r°.

Des crestiiens diray l'estat mieulx que hiraut :
Bien congnois Godefroy, Bauduin et Tibaut,
Witasse et Bauduin et Richart et Renaut,
Robiert de Normandie et le conte Tibaut. »
« Amis, dist Corbarans, donnet m'as ung ravaut
Qui m'as dit chy endroit, non pas bas, mais en hault,
Que cil Taffur mengeoient ung Sarrasin tout quaut.
Se califfes l'avoit dit, en son escafaut,
Je l'en feroie jà salir ung mauvais sault. »

7357 Ce vers fortifie la conjecture déjà énoncée. — *Appiell-on* pour *appielle-on*.

7364 *Char de biersault*, chair d'animal tué à coup de flèches, tué à la chasse.

7365 *Mengeroient*, le MS : *Mengeront*. — *Ector*.

A j roi sarrasin Gondacles s'acorda
Et li vendi Orbrie ; puissedi li livra.
Che roy des Sarrasins *Ector* on l'appela.
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 263.

Ector est peut-être ici Hector de Troie, celui qui a donné son nom à l'as de carreau, selon Bullet, tandis que Daniel reconnaît dans cette carte Hector de Galland, brave capitaine du temps de Charles VII. Jansen, *Essai sur l'origine de la gravure*, etc.; Paris, 1808, in-8°, t. I, p. 102. Leber, *Étude historique sur les cartes à jouer*, p. 57. Quant à *Esquarfault*, c'est un héros de roman dont le nom ne nous revient pas en mémoire. — Il est à remarquer que parmi les divertissements énumérés dans ce poëme, il n'est jamais fait mention des cartes. Consulter l'Introduction.

7367 *Tibaut*, Thibaud, fils d'Étienne, comte de Blois?

7368 *Richart*, Richard, fils du comte Ranulphe, compagnon de Bohémond? — *Renaut*, Renaud, croisé dont parle Guibert de Nogent, liv. II, Guizot, *Coll. de mém.*, t. IX, p. 63, et ne peut être celui que le Tasse a immortalisé, puisqu'il trahit les chrétiens. Ce peut être aussi Renaud II, comte de Bourgogne, qui mourut au siége d'Antioche. Voir l'Introduction et une note de M. A. Mazuy, *la Jérusalem délivrée* ; Paris, 1845, in-8°, pp. 110, 111.

7370 *Ravaut*, bourde, moquerie.

7372 *Mengeoient*, le MS : *mengeroient*.

Dolans fu Corbarans quant ot Amadélis,
Qui ly dist que Taffur mengeoient Turs rostis,
Oussy quier qu'il aroient bonne char de brebis.
Lors ly a deffendu, sur les yeux de son vis,
Qu'il n'en parle jamais, si qu'il en sot oïs.
Et dist ly renoyés : « Je le disoie envis;
Mais il est vérités, et en soyés tous fis. »
Dist ly rois Corbarans qui tant fu poestis :
« Jà ne place Mahom que par iaux soie pris. »
Ensy com Corbarans parloit à ses soubgis,
E-vous ung Sarrasin qui devant lui s'est mis,
Et dist : « Chus Mahommès qui maint en paradix
Il saut roy Corbarant et tous ses boins amis! »
« Vassaux, dist Corbarans, vous soyés bénéis!
Je vous recongnois bien, vous fustes mes soubgis.
Que fait à Olifierne, la citet de hault pris,
Calabre, la royne? or le me dy, amis;
Et Florie, ma seur, qui tant a cler le vis? »
« Sire, dist ly payens, qui estoit Arrabis,
Vostre mère verrés ains qu'il soit miédis. »
Quant Corbarans l'oy, sy fu tous esbahis.
« Mahom, dist Corbarans, ly fort roys poestis,
Que fait ma mère chy ne venir el pays! »
Adont monta ly roys que n'i est alentis :
A XV roys payens s'est de l'ost départis.
Contre sa mère va parmy les prés floris.
Mieus amast qu'elle fust de là les Haus-Assis,
Qu'ele fust là venue pour dire son advis,
Ne diviser les sors qu'elle ot piécà sortis.

Florie, sœur de Corbarant.

Folio 112 v°.

7382 *Poestis*, le MS : *postis*.
7383 *Ne place*, ne plaise à...
7387 *Saut*, sauve.
7394 *Miédis*, le MS : *Midis*.
7397 Que n'empêches-tu ma mère de venir ici!
7399 *Départis*, le MS : *partis*.
7401 *Haus-Assis*, l'auteur du poëme de *Bauduin de Sebourc*, t. I, pp. 358, 360, 364, etc., les met sous la domination du vieux de la Montagne; ce mot a quelque ressemblance avec celui d'Assassins, nom qu'on a donné aux sujets de ce prince formidable.

Corbarans d'Olifierne n'y fist ariestison :
Contre sa mère va, qui Calabre ot à nom.
Quant vient à l'aprochier si se mist ou sablon ;
A sa mère est venus, et prist par le giéron.
Et celle descendy dou mulet arragon
Corbarans la diestra, et ly dist à hault son :
« Dame bien vegniés vous en ceste région !
Qui vous amaine chy ne confaite ocquoison? »
— « Biaus fieux, vous le sarés à bien courte saison. »
Lors sonnèrent par l'ost maint grant cor de laiton,
Cornet sarrasinois, tabour et clarion.
Contre Calabre vont payen et Esclavon :
Corbarans l'amena dedens son pavelon.
Là fist venir le vin et espisses foison ;
Et quant fu miédis, au digner s'asist-on.
La mère Corbarant fut assise ou moilon ;
Et au seniestre lès Brohadas, le félon :
Et puis roy Abreham et le Rouge-Lion.
Tabur de Tabarie oublyer n'y doit-on :
Pères fu Dodequins c'on appiella Huon,
Le milleur convierty c'onques laissast Mahom.
Maint bien fist à le gent Godefroy de Buillon,
Enssy que vous orés en le bonne canchon.
Or vous trayés enchà, chevalier et baron.
Histore vous diray de haulte anoncion.
Qui doit devant les boins avoir audicion :
C'est des fais d'outre-mer de très-noble façon,
Qui furent fait pour Dieu et pour se passion,
Pour le digne sépulcre dou temple Salemon ;

Calabre arrive au camp de Corbarant, son fils.

Invocation.

7409 *La diestra*, mieux *l'adiestra*.
7414 *Clarion*, clairon.
7419 *Moilon*, milieu :
7423 Et depuis la royne, seigneur, se maria
A *Huon Dodekin*...
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 263.
7427 *Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 305 :
Or vous traiés ent chà, signour et vous orrés...
Or vous traiés en chà, pour Diex le fil Marie.
7429 *Doit*, le MS : *devoit*.

Folio 113 r°.

Des paines, des travaux, de la pierdicion
Que souffrirent de là maint nobile baron,
Qui laissièrent de çà la consolacion
De femmes et d'enfans, de toute estraçion,
D'avoir et de joiaus, de tierre et de maison.
De telle gent doit-on bien faire mencion
Mieus que de ciaus qui n'ont cuer ne entencion
Qu'à devenir pilart, mourdréour et laron.

Invocation.

Signeur, or escoutés histore souffissant :
Calabre la royne sist de lès Corbarant.

Prophétie de Calabre.

La royne Calabre regardoit son enfant,
Et puis quant le véoit en sy fait convenant,
Et que le crestiiens aloit fort maneçant
Pour l'amour de son fil aloit fort larmoiant ;
Et disoit tout en bas. « Ahy ! mon dous enfant,
Tu ne sés le mesquief qui te venra sy grant
Que dolant en seront tout vostre appartenant :
Car cy serés destruit, jà n'y arés garant. »
Quant ly rois a véut qu'elle va busiant,
Se ly dist douchement : « Dame pour Tiervagant,
Laissiés vostre muser et n'y allés penssant !
Car ly roy qui chy sont s'iroient effréant.
Se nouvielles savés qui ne valent noiant,
Sy les dittes à moy, ce digner chy passant.
Et par vostre conseil, je croy, j'en feray tant
Que de moy partirés au cuer liet et joiant. »
Dont ly dist la royne basset en soupirant :
« Je pry mon Dieu Mahom, que je tieng au plus grant,
Que de croire conseil vous doinst voloir plaisant :
J'en aroie mon ceur bien liet et bien joiant. »
Dont ly donna le vin le roy en sousriant.
De Flourie, sa suer, ly va moult demandant,
Et n'avoit que XIJ ans au temps que je vous cant.

7451 *Busiant*, divaguant, rêvant.

N'ot plus bielle de ly jusques en Oriant;
Puis ot roy Godefroys, le noble conquérant :
Enssy que vous orés en ce noble rommant.

Quant fais fu ly digners, Corbarans se dréça;
Calabre la royne noblement adiestra.
Ly roy et ly payen se partirent de là,
Cascuns en son déduit déduire s'en ala.
Calabre la royne avoecques luy mena;
Et ly roys Corbarans en sa cambre s'en ala.
Ly fors roys Corbarans sur son lit se gietta,
Se mère fu lès luy qui loyalment l'ama,
Car biaus chevalier fu, dont cascuns l'onnoura,
Et fu ly plus hardis, qui à ce tamps régna,
Avoec Cornumarant, qui n'estoit mie là
Corbarans d'Olifierne à se gent commanda
C'on gardast bien l'entrée, que nuls n'y entrast jà,
Descy c'à ycelle heure que partir s'en volra.
Quant la royne vit que son fil l'asenla,
Elle prist à plorer et grant deul démena :
« Dame, dist Corbarans, savés comment il va?
Foy que je doy Mahom, qui me fist et fourma,
Se le duel ne laissiés, mes corps s'en partira,
Ne en ung an ma bouche n'y para
A vous ne à vo corps; ne vous mentiray jà. »
Quant la dame l'oy, adoncques s'apaisa :
« Biaux fieux, dist la royne, oyés c'on vous dira :
Oussy vray que ly pors Mahommet estrangla,
Se vous voz combatés en ce payz de çà,
Ly os des crestyens tous vous desconfira :
Car venus est ly temps que j'ay sortit piéçà

Calabre révèle l'avenir à son fils et lui donne des conseils.

7466 *Jusqu'en Oriant*, le trouvère oublie qu'il y est.
7474 Vers trop long; *En cambre s'en ala*, ou *en sa cambre s'ala* (*si ala*).
7480 *Corbarans*, le MS : *Corborant*.
7481 *L'entrée*, le MS : *l'entré*.
7488 Vers incomplet. *Para, parlera?*
7492 *Ly pors*, cette légende de Mahomet est déjà rapportée précédemment. Elle se lit aussi dans *Bauduin de Sebourc*.
7495 *Sortit*, prédit.

Des pèlerins de France dont noz pays sera
Conquestés et péris, et enssy avenra
C'à Micques le vous dy et aciertefia.
Folio 114 r°. Chy es ly hoirs gentils, c'uns cisnes amena,
Le chevalier au Cygne. Qui en Jhérusalem couronner se fera.
Cornumarans, mes niés, pour certain en morra;
Et vostre corps oussy tant de maus en ara
Que le jour maudirés que venistes deçà.
Mais ly sors me dist c'onneurs vous en venra;
Mais je ne say comment vostres fins en sera:
Car quant je fis le sort qui sur vous s'adréça,
Miracle. Sur l'image Mahom une crois se tourna,
Et ung homme pendu qui là resuscita:
Che fu çou qui de mort vous gary et tenssa. »
Quant Corbarans l'oy, tous ly sans ly mua.

Quant Corbarans oy sa mère, la royne,
Réponse discourtoise de Corbarant à sa mère. Se ly dist doucement: « Par nostre loy jupine!
S'une aultre me disoit une telle convine,
Je le feroie ardoir plus tos c'une devine.
On vous soloit tenir pour sage Sarrasine;
Mais à folle vous tieng qui créés en tel signe.
Cuidiés-vous que soudans m'ait mis en le saisine
De son peuple garder, qui est de france orine,
Pour r'aler deviers luy, sans atendre l'estrine?
S'on me devoit trenchier l'espaule avoec l'eskine,
Ne m'en départiray, c'est bien vérités fine:
J'aray as crestyens démoustré ma hayne.
Andioche ont conquis; il en sont en sasine
Mais je le raueray, se ma vie ne fine,

7498 Comme je vous l'ai dit et certifié à la Mecque. — *Aciertefia*, pour la rime, au lieu d'*aciertefiai*.
7504 Manque une syllabe.
7514 *Devine*, sorcière.
7519 *Sans atendre l'estrine*, sans attendre l'étrenne, c'est-à-dire la victoire, la chance de vaincre.
7523 *Sasine*, saisine, comme plus haut.
7524 *Fine*, finit.

Et menray au soudant le lignage de Chine.

« Dame, dist Corbarans, trop yestes rasotée.
Que d'Olifierne avés vostre corps sy pénée,
Pour venir deviers moy en yceste contrée.
Voz nouvielles ne pris une pume pelée;
Et ne m'en parlés plus, je n'en feray riens née.
Ains me combateray a le gent deffaée. Folio 114 v°.
Andioche par moy sera reconquestée.
Mais de tant vous diray une cose ordenée :
S'il m'avenoit enssy une telle journée
Qui m'a estet par vous chy en droit destinée;
Et que ly crestyen qui la ville ont gardée,
Qui fu par traïson sy faussement livrée,
Soient issu de là à banière levée;
Et que bataille soit loyalment ordenée,
Et d'une part et d'aultre tenue et avuée,
Et que je fusse en camp contre iaux à tieste armée
Et leur Dieus leur donnast une telle journée,
Que ma gent fust au jour desconfite et matée;
Et me fausist guerpir la bataille ordenée, Disposition de Corbarant à se faire chrétien, si la victoire lui échappe.
Je vous ay enconvent de cuer et de penssée,
Que la loy de Mahom seroit par moy faussée.
Et la loy crestyenne ciervie et honnourée.
Et ensement seroit vo créanche avérée
Que par une croix doit ma char iestre sauvée :
C'est la croix où Jhésus ot la char tourmentée
Sur le mont de Cauvaire, pendue et bien navrée.
De çou que dit m'avés huy, en ceste journée,
Me souvenra tousjours, tant que j'aie durée. »
Quant Calabre l'oy s'est kéue pasmée;

7526 *Rasotée.*

Fors seulement roy Karles, *ung fol viel rasoté.*
Fr. Michel, *Charlemagne*, p. lxiv.

Les héros des trouvères se traitent à peu près comme ceux d'Homère.

7427 *Olifierne.*

Il semblerait qu'*Olifierne* est mis ici pour Mossoul ou Ninive; voir l'Introduction.

7529 *Pris*, prise.

7543 *Fust*, le MS : *fussent.*

Et Corbarans s'en va, qui n'y fist ariestée :
Puis ne le vot véoir en toute la jonrnée.

Corharans d'Olifierne est de son tref issus.
Sur le ceval monta qu'il n'y est atendus ;
O ly vont Sarrasin bien IIJ^m et plus.
Tout autour d'Andioche s'en va sur les palus ;
Il regarde les tours, les crestiaus et les murs.
« Ahy ! dist Corbarans, pourquoy n'est chils pendus
Qui tray la cité? il fu bien durféus. »
Folio 115 r°. Le castiel regarda qui estoit au-dessus :
Là estoit Garscions et avoec ly ses drus.
Sansadone appiella Corbarans ly crémus :
« Sansadone, dist-il, encore n'est rendus
Trésor d'Artus. Ly castiaus d'Andioche ; il s'est très-biens tenus.
L'enseigne Garscions où biaus est ly assurs,
Baulie contre vent, XIJ en y a ou plus. »
— « Sire, dist Sansadone, mes pères ly corsus,
Ne le renderoit mie pour le trésor Artus :
Il le tenra moult bien, car bien est porvéus. »
— « Par Mahom, dist ly rois, je suy tristres et mus
Qu'as félons crestyens est çus biaux lieus rendus :
Car s'il fussent logiés enmy les prés hierbus
Tos et incontinent je leur courusse sus.
Corbarant projette d'affamer les chrétiens enfermés dans Antioche. Or, ne les puis avoir pour iestre combatus.
Afamer les convient ains c'on les ait tenus :
Je les feray garder sicque là n'entre nuls
Qui les puist pourvéir valissant IJ festus. »

7561 *Murs*, mauvaise rime, mais peut-être adoucissait-on quelquefois l'*r* dans la prononciation, comme faisaient les *incroyables* de la république française. Voy. Genin, *Variations du langage français*, pp. 295-96.

7563 *Durféus*, lâche, misérable, infâme.

7569 *Assurs*, azur ; mauvaise rime.

7570 *Baulie*, flotte.

7571 *Corsus*, qui a du cœur, courageux.

7572 *Le trésor Artus*, comme on disait *l'or de Monpelier, l'or de Vautanise, tout l'or qui est jusqu'en Tarente*, etc. (Bauduin de Sebourc) ; mais il peut paraître singulier qu'Artus soit cité par un Sarrasin.

7574 *Mus* (mutus), réduit au silence.

7575 *Çus*, ce.

Enssy que Corbarans, à le cière membrée,
Regarde la cité, qui bien estoit gardée;
Ensement qu'il aloit chevauçant sur la prée,
Et le roy des Taffurs courant à le volée
A X mil ribaus sans manière rieulée :
La porte leur estoit à ce lès deffrumée;
Et s'en vient courant comme bieste diervée.
A ung chemin croisiet, ou fons d'une valée,
Trouvèrent C payens, cascuns la tieste armée,
Qui menoient en l'ost mainte bieste reubée.
Mais ly roys des Taffurs et cil de sen armée
Ont ocis les payens, et toute leur marée
Ont deviers Andioche ly pluiseur ramenée;
Et ly aultre s'en vont courant de randonnée.
Quant Corbarans les vit, mie ne li agrée,
D'amadélis ly est la raison ramembrée.
Il a dit à se gent : « N'y faisons ariestée,
Vescy ciaus qui menguent ceulx de nostre contrée
Tout oussy volentiers que char fresque et salée. »
« Sire, dist Sansadone, c'est vérités prouvée
A mes yeux l'ay véu avant mainte journée. »

Corbarans retourna en brochant le destrier,
Et ly ost s'estourmy; si se vont haubregier.
Sur les Taffurs s'en vont bien XL millier,
Qui d'iaus à atrapier avoient désirier.
Mais ly roys des Taffurs fist ung cor graloyer
Puis n'alassent avant mil ribaut, tant fust fier :
Ainçois vont retournant courant plus que levrier.
As balles sont venut, là se vont remucier;

Avantage remporté par les Taffurs ou Ribauds.

Folio 115 v°.

7588 *Et s'en vient*, pour rétablir la mesure : *et j'en venoit...*
7591 *Reubée*, dérobée.
7593 *Leur marée*, ils sont comparés à la mer qui déborde.
7602 *Avant*, mot mal écrit, *au ven.*
7607 *Graloyer*, sonner, même origine que *grelot.*
7610 *Balles*, bailles.

Et ly Sarrasin sont venut traire et lancier.
Mais as crestiaus avoit maint boin arbalestrier
Qui par trait de quariel les requlent arrier.
Sarrasin n'ot conquis le monte d'un denier,
A l'ost sont retourné et sy se vont logier,
En Andioche sont ly nobile princier;
Et moult fussent joiant, ce saciés sans cuidier,
Se il éuissent asssés à boire et à mengier;
Mais pains, et vins, et char y estoient sy chier
Qu'il n'y avoit laiens sy riche chevalier
Qu'à ce temps ne mengast le char de son destrier;
Et n'avoient de pain c'un bien petit quartier:
Se n'osoient issir pour aler gaingnier.
Maint crestyen convient Andioche laissier
Qui viers Constantinoble prendoient le sentier:
Ly uns en escapoit, l'autre estoit prisonnier.
Par devant Corbarant vinrent li messagier,
Qui de le grant famine ly dirent le dangier.
Quant Corbarans l'oy bien dire et tiesmoignier,
Dont commencha Mahom forment à grascyer;
Et dist: « Or isteront li félon avresier. »
A dont fist Corbarans par l'ost dire et noncier:
Que tout keust et varlet, boulengier et bouchier,
Et tout cil qui se mellent que d'estre quisenier

Effets de la disette dans Antioche.

Folio 116 r°.

7614 *Le monte,* la valeur.

7621 *Destrier.* « Dans cette affreuse détresse, dit Michaud, t. I, p. 292, les mères éplorées ne pouvaient alaiter leurs enfants et mouraient de désespoir et de faim. Les princes et les chevaliers, dont on avait connu l'orgueil et la fierté, s'abaissaient jusqu'à demander l'aumône. Le comte de Flandre allait mendier dans les maisons et dans les rues d'Antioche les mets les plus grossiers que souvent il n'obtenait pas. Plus d'un chef vendait ses équipages et ses armes pour pouvoir se nourrir un seul jour. Tant que le duc de Lorraine (Godefroid) eut quelques vivres, il les partagea avec ses compagnons; enfin il fit le sacrifice de son dernier cheval de bataille, et se trouva, comme tous les autres croisés, réduit aux plus cruelles nécessités. »

7624 *Andioche laissier,* cette désertion est attestée par les historiens. Michaud, t. I, p. 295.

7631 *Avresier,* adversaires.

7633 *Keust,* ainsi écrit le mot se rapproche de *custos* ou du flamand provincial *keuster,* gardien; mais d'après ce qui suit, il semble qu'on doit lire *keus* ou *keux* (coquus). Voir plus loin.

Venissent devant l'ost leur keus apparellier
Pour le char et le rost bien cuiere et apointier.
Là furent fait ly four pour les pastes sackier,
Et pour cuiere le pain et les tartes sacquier :
Là cuisoient le rost; lé sausse font broyer;
Sycque cil d'Andioche, dont ly mur sont plenier,
Laissoient les crestiaus pour doubte de flairier.

Grande chère faite par les Sarrasins.

Par devant Andioche le citet de renom,
Estoient Sarrasin en noble establison
Ensement c'on quisoit le buef et le mouton,
Et c'on tournoit le rost, l'auwe et le bon cappon,
Et ly flairs en aloit contre vent habandon
Par desur les crestiaus, sicque bien le flairon.
As crestiaus est venus Godefrois de Buillon,
Witasse et Bauduin et dan Rainbaut Creton,
Et Rogier du Rosoy et Robiert-le-Frison,
Le duc de Normandie, Bauduin Cauderon,
Ly bers Hues le Mainé, frère au roy Phillipon,
Et ly contes de Flandres, qui porte le lyon;
Le conte de Toulouse, Tangré et Buinemont,
Et l'evesque dou Pui et l'iermite Pièron,
Et le roy des Taffurs à tout son aucqueton :
Et voient le quisines entour et environ.
Dist ly rois des Taffurs : « Signeur noble baron,
Il vaulroit mieulx morir, ce dient compaignon,
C'un pierdist seulement le tieste d'un mouton,
Le ciervelle et les yeux qui ly sont lès le fron.
Et comment, biau signeur, il a là maint oison;
Maint oisiel, maint plouvier, maint paon, maint capon.
Rost de char de brebis, ros de char de mouton.

Le roi des Ribauds propose d'aller dîner dans le camp des ennemis. Folio 116 v°.

7635 *Keus*, ce mot, employé généralement pour cuisinier, maître d'hôtel, est ici mis pour *cuisine*.
7636 *Cuiere*, orthographe flamande.
7645 *L'auwe*, l'oie.
7646 *Habandon*, à bandon.
7664 *Rost* et *ros*.

Plaines sont le caudières, et ly grant cauderon,
Là où on quist le char à force et habandon :
Ly pastet sont ou four, pourquoy ne les sacquon?
Alons digner en l'ost, il est bien saison. »
Dist Robiers ly Normans, à le clère façon :
« Giroie volentiers ; mais j'ay grant souspeçon
C'on ne nous siervesist cascun d'un grant baston. »

Par-dessus les crestiaus estoient ly François
Regardant deviers l'ost où furent ly Turquois :
Ly uns porte poré, ly aultres porte pois ;
Et ly autres de rost, et escaudoit ses dois.
« Seigneur que ferons-nous? » dist li dus Godefroys.
Dient ly chevalier : « Nous noz tenrons tous quois :
Ly brouués est trop chaus, atendons qu'il soit frois.
Alons ent as hosteus ensy que gent courtois,
Car qui sur leur digner iroit à ceste fois,
Il poroit moult très-bien iestre siervis de bois.
Encores n'est mengiés mes riches palefrois.
Mais ains le mengeray voire IJ, voire trois,
Que je voisse là hors pour leurs moutons castiois :
Trop y est périlleus ly pas et ly destrois.
Point n'iroie mengier se devoie y estre rois. »
Enssy dist haultement ung chevalier d'Artois,
Mais ly roys des Taffurs en jura sainte crois
Que s'il devoit morir par J trait d'arc turquois,
Ou de hasce danoise, ou de branc viénois,
Ou iestre traînés et pendus une fois,

7670 *J'ay*, omis dans le MS.
7671 *Siervesist*, servît.
7675 *Ses dois*, le MS : *tous ses dois.*
7684 *Castiois*, latin : *castrati ?*
7689 *Par I trait*, le MS : *par trait.* — *Arc turquois*, détail qui revient fréquemment dans les chansons de geste et qui a déjà paru dans celle-ci. M. P. Paris, sur ce vers de Garin, t. I, p. 37 :

As *ars turquois* font notre gent verser,

remarque que les *arcs turquois* sont encore dans Rabelais et renvoie à Du Cange, cette source inépuisable de l'érudition du moyen âge, au mot *turcasia*.

S'aray de le purée et uns aultres des pois. »

Folio 117 r°.

Ly boins roys des Taffurs va ribaus appiellant
Et leur a dit : « Seigneur pour Dieu, venés avant!
Je vous ay bien véut à Bruges et à Gant,
A Liége ou à Namur, en Haynau, en Brabant,
A Tournay, à Aras ou à Lille ensiévant,
Ou droit à Valenciennes vous ay bien véut tant :
Dedens une goudale vous aliés combatant
Pour l'uève d'un hierenc c'on vous aloit emblant;
Que trestous voz driapiaus aloit-on deskiérant;
Et puis en le prison vous aloit-on boutant.
Or vées-vous là jus le rost sy bien flariant,
Les tartes, les pastés et le char rostissant.
Et vous avés sy fain, que vous alés morant.
N'oseriés-vous aler où cil bien sont quisant?
S'on ne nous voet donner, se soions avenant. »
Et quant ly rybaut vont le bon roy escoutant,
Il ont dit haultement : « Car y alons courant. »
Et n'y atendoit jà ly père son enfant.
Or, oyés dont ly roy s'en va lors devisant :
Il a dit as barons : « Oyés mon ensciant,
S'or faittes commander, chy endroit maintenant,
C'on ne voie as crestiaus chevalier ne siergant;
Et que cescuns se voist lès le mur esbusquant,
Jusqu'à tant que g'iray arière repairant.
Et vous vairés, dist-il, boin estat maintenant,
Car no gent ont grant fain plus que dragon volant.

Patrie des Taffurs ou ribauds.

7695-98 Ces truands, avaleurs ou retondeurs, étaient donc la plupart belges d'origine, comme ceux que l'on appela *Brabantiones* et qui s'engageaient au service des *Condottieri* de cette époque.

7699 *Goudale*, proprement bière, *good ale*; ici ce mot semble employé pour taverne, taudis où l'on vendait de la bière.

7700 *L'uève*, peut-être pour *l'uèvre* : à l'occasion d'un *hareng* qu'on vous avait enlevé.

7701 *Driapiaus* pour *drapiaus*, vêtemens.

7709 *Car*, ce mot ainsi placé pour *donc* est remarquable.

7710 *Atendoit*, le MS : *atende*.

7714 *Voie*, le MS : *vois*.

7715 *Esbusquant*, embusquant.

Nous irons droit en l'ost le viande quellant
Enssy com ly escouffles va le poucin happant. »

Ruse du roi des ribauds.

Tout enssy com ly roys ot dit et devisé,
Se sont petit et grant douchement encliné,
Qu'il ne furent en l'ost véu ne esgardé.
Folio 117 v°. Dient ly Sarrasin : « François s'en sont r'alé :
A leur osteus s'en vont dolant et afamé.
Or convient-il siervir : cascuns voist en son tré. »
Ly varlet Corbarant, ly escuyer sené,
Vont querre la viande en riches plas dorés.
Il fait une sortie. Et ly rois des Taffurs yssy de la cité
Par le fausse postierne de vielle antiquité.
Dedens une valée, par-delès le fossé,
Ung vert chemin ont pris où maint arbre ot planté;
Et furent XV^m quant furent arouté.
En X lieus se sont mis ribaut estrumelé :
Ly uns porte ung espée à pumiel enfumé,
Et ly aultres ung dar ou ung escu troé.
De la fumière sont leur auqueton gasté :
Viers l'ost s'en vont courant, que n'i ont mot sonné.
Garscions les coisy de son castiel listé :
Ung cor sarrasinois a haultement sonné;
Ung signe a fait en l'ost qu'il seront atrapé.
Lors cuidièrent bien Turc iestre tout afiné.
Ly fort roys Corbarans et sy baron privé
Se sont desur le camp rengiet et ordené;
Le viande ont laissiet et le rost apresté.
Oncques n'y demora, en loge ne en tré,
Sarrasin ne Turquois ne fort roy couronné,
Qui ne voist à bataille, atendant no barné.
Des ribaus ne font conte, qui s'en vont arouté.
Pour le cor Garscion qu'ensy avoit sonné,

7719 *Quellant*, cueillant, recueillant.
7720 *Com*, le MS : *comme*.
7754 *Estrumelé*, sans doute d'*estourm*, all. : *sturm*, alarme, assaut.

Atendoient toute l'ost de la crestiéneté ;
Et pour ytant se sont en leur conroy alé.
Ne keust, ne boulengier il n'y a demoré :
Il ont trestout laissiet comme gent effraé.
Et ly ribaut y sont venut de volenté :
Oncques n'y demora ne tarte, ne pasté.

Ly ribaut sont venut là où ly ros quisoit.
Ly uns prent ung hastier, ly autres ung espoit ;
Ly tiers y va mengant, et ly quars y buvoit :
Tout le rost qui y fu ont hapet là endroit.
Et ly roys des Taffurs à se gent escrioit :
« Ne mengiés, ne buvés, que dyables y soit !
Quierquiés voz hatériaus de ces biens chy endroit.
S'irons en Andioche à noz seigneurs tout droit.
« Sire, dist ung ribaut, qui boins compains estoit,
Sire roys des Taffurs, par chelui où on croit,
J'en mengeray mon sol, nuls ne le madiroit ;
Et puis enporteray çou qu'à moy iestre doit :
Trop seroie dolans et drois oussy seroit
Se je quierkoie jà, et on le me toloit. »
Et Sarrasin estoient cascuns en boin endroit
Pour atendre noz gens et le duc Godefroy :
Car ly dus Godefroys tant de renon avoit
Que tous ly plus hardis en l'ost le redoutoit
Pour le félon payen qu'en IJ copet avoit.
Ly fors roys Corbarans parmy les rens aloit ;
Et ordenne ses gens, et puis si leur disoit :
« Signour, or cy parra, il fault c'aujourd'ui soit
Une bataille orible, Mahoms le nous pourvoit.

Les ribauds font main-basse sur les mets apprêtés dans le camp sarrasin.

Folio 118 r°.

Corbarant encourage les siens.

7753 *Keust*, voir plus loin.
7758 *Hastier*, broche; *espoit*, épieu.
7763 *Quierquiés voz hatériaus*, chargez vos épaules.
7767 *Madiroit*, mendirait.
7775 *En IJ copet avoit.* Hervis, dans le roman de *Garin*, t. I, p. 40, fait le même exploit :

A la traverse va Golias férir,
Un roi félon qui Pinconie tint,
Les deux moitiés fist à terre chéir.

Crestyen isteront, à çou que mes corps voit,
Car ly roys Garscions jamais ne corneroit
Se ly peuples chy venir ne devoit. »
Enssy com Corbarans ses batailles faisoit,
Fu toute sa quisine hapée là endroit :
Ribaut ont tout pilliet, que riens n'y demoroit :
Cascun desur son col sa viande portoit.
Et ly rois des Taffurs grant joie en démenoit,
Et disoit à se gent : « Il fait boin chy endroit. »
As caudires s'en vint, le brouuet respandoit.

Folio 118 v°.

Les truands reviennent tout chargés de butin.

Or sont Ribaut en l'ost en consolacion,
Il ont pilliet le rost à force et habandon.
Ly uns portoit poucins boutés en ung baston ;
Ly aultre char de buef, de viel ou de mouton,
Ou plat d'argent ou d'or, ou ung grant cauderon ;
Gantes, grues, plouviers et du pain à foison,
Et maint bariel de vin qui furent cler et bon.
Par deviers Andioche revienent à bandon :
Chy X, chy XX, chy XXX, ou C, tout compaignon,
Et ly roys des Taffurs fait porter son pénon
Et le grande banière, qui estoit en son non.
Voit les ribaus venir à force et habandon ;
Et les payens tenir en leur establison,
Qui cuidoient avoir Godefroit de Buillon,
Robiert de Normandie, et le Mainé Huon,
Et le conte de Flandres et Robiert-le-Frison,
Witasse et Bauduin, Tangré et Buinemon,
Le conte de Saint-Pol et Engherant le bon,
Le conte de Toulouse et Dam Raimbaut Creton,
Et Rogier du Rosoy, qui cloce du talon,

7782 Ce vers est trop court; il manque une épithète à *peuples*.
7789 *Caudires*, pour *caudières*.
7795 *Gantes*, oies.
7797 *Revienent*, le MS : *revinenent*. *A bandon*, ou *habandon*.
7808 *Raimbaut*, le MS : *Ribaut*.

Et l'évesque dou Pui, et l'iermite Piron,
Le ber Thumas de Marle, Bauduin Cauderon,
Et le riche barnage, que Dieus face pardon,
Qui tout furent montet en tour et en doignon
Pour véoir les ribaus, qui vinent habandon,
Quierkiet hardiement de bonne garnison.
« Dieux, dient ly princier, cil ont cuer de lion,
Nous ne valons viers iaux le monte d'un bouton. »

Seigneur, or escoutés, que Dieus vous soit amis! Invocation.
Ly boins rois des Taffurs fu preudons et hardis.
Quant vint à la cité, sur les fossés s'est mis :
Là atendy se gent sans yestre mors ne pris; Ordre donné par le roi des ribauds.
Puis fist faire cryer à trestous ses soubgis Folio 119 r°.
Que nuls n'entre en le ville sur yestre en prison mis,
S'ait béut et mengiet, tant qu'il soit bien emplis;
Et puis ly remanans, soit ou grans ou petis,
Sera en le cité loyalment départis.
Qui dont véist ribaus prendre poucins farsis,
Le rost et les cappons et les oisons rostis;
Et mengier à IJ mains comme tous estourdis :
Et ly rois des ribaus fu moult très-bien apris,
Car tous les plus biaus mès et les mieus agenssis
A mis à une part et noblement assis,
Et les a sur les kans pour noz barons partis,
Pour faire les présens as bons et agenssis. Leur avidité les empêche d'y obéir ponctuellement.
Là endroit n'a ribaut qu'au mengier soit faintis
Encore en y ot mil des ribaus poestis,
A qui ly remenans dou relief fu petis.
Quant ly roys vit tel gent de maingier sy famis :
« Alés-vous-ent, dist-il, de Dieus soyés maudis!
Disettes en arés ains IJ jours acomplis
Jà ne sera boins temps tant que vous soyés vis. »

7813 *Doignon*, donjons.
7814 *Vinent*, pour *viènent*.
7827 *Qui dont véist*, on eût donc vu....

Quant ly noble baron qui furent as crestiaus
Ont véu les Taffurs mengier sur les praiaus,
Ly plus riches voulroit bien digner avoec iaus.
A haulte vois crioient : « Gardés-nous de ces viaus,
Et de ces boins oisons, et de ces cras aigniaus. »
— « Venés à la cuisine, ce dient ly ribaus.
Nous ne sommes pas keus pour estamper voz aus :
Ains que vous en ayés, arons plains les boyaus. »
Godefroys en ot joie, li nobiles vassaus;
Et disoit as barons : « Preudommes et loyaus,
Cil ne pierderont point qui ont plain les busiaus. »

« Signeur, dist Godefroys, cil ribaut sont moult sage,
Qui en prendent premiers, et qui sont en fourage :
Folio 119 v°. Il ont aventuré, atendant grant damage.
Il leur est bien venu selonc le grant oultrage. »
Sarrasin sont logiet, s'atendent no barnage.
Et ly rois des ribaus, qui fu sur le préage,
Fist arouter ribaus pour faire son mésage.
As balles est venus, et dist à son langage
A ciaux qui le gardoient : « Vous arés dou megnage.
« Tenés, dist-il à iaus, alés faire pascage :
Gardés que n'y prendés char, ne rost, ne potage :
Car c'est pour nos seigneurs où tant a vasselage.
Lors passèrent ribaut que n'y font ariestage.
A l'ostel des barons ont mis le pasturage,
Sicque quant leur baron vinrent en leur manage,
Il trouvèrent des biens pour faire le passage.
« Dieus, dient ly baron, nous avons un roy sage.
Il est gentils de cuer, nobles, courtois et large.

7846 *Ces boins*, le MS : *ses boins*.
7848 Nous ne sommes pas cuisiniers pour apprêter vos ragoûts à l'ail.
7852 *Busiaus*, synonyme de boyaux.
7858 *Préage*, la campagne.
7861 *Megnage*, mangeaille.
7864 *Vasselage*, valeur.
7870 *Large*, mauvaise rime déjà employée.

Ly honneur ne vient pas pour avoir grant lignage;
Ains ly vient de bonté, de bon sens et d'usage. »

Par dedens Andioche sont crestyen dolent
Pour le grande famine qui ensy les souspreut.
L'emperéour de Griesse maudissent moult souvent:
Secourrir les devoit de vitalle et de gent;
Mais ly contes de Blois fist le destourbement, Le comte de Blois va à Constantinople.
Car quant il s'en fuy dou grant tournoiement,
Droit en Constantinoble s'en ala droitement,
Et à l'emperéour s'acointa humblement;
Et lors ly emperères ly demanda briefment :
« Contes de Blois, ne me celés noyent.
Que font ly pèlerin de France, qui sont gent? »
Dist ly contes de Blois : « Il le font maisement :
En Andioche sont assiégiet fièrement.
Corbarant d'Olifierne et son efforcement
Est logiés entour iaux, il y a jà gramment.
Buinemons et Tangrés, qui estoient parent, Folio 120 r°.
Sont mort en ung estour et des aultres gramment.
En la ville cuiday rentrer à sauvement;
Mais je n'y peus venir : s'escapay ensement :
Noz voyages nous faut assés vilainement. »
« Ce poise moy, par Dieu! » dist l'emperères gent.
Là ot ung sénescal qui le parolle entent : Gui, le sénéchal.

7871 *Vient*, le MS : *vint*. Ce vers et le suivant feraient honneur à l'écrivain le plus libéral de nos jours.

7876 *Secourrir*, voy. v. 8059.

7879 *Droit en Constantinoble*. Le comte de Blois n'alla pas jusque-là; il arriva au camp d'Alexis, qui s'avançait à la tête d'une armée sur Antioche, et, par ses sombres tableaux, engagea à rebrousser chemin ce prince qui ne demandait pas mieux que d'avoir un prétexte pour abandonner les croisés à leur mauvaise fortune.

7882 Il manque à ce vers deux syllabes : *Sires, contes de Blois...*

7886 *Son efforcement*, ses forces, son corps d'armée.

7888 *Estoient*, le MS : *estoiet*.

7889 *Sont mort*, le comte de Blois ment pour excuser sa désertion.

7892 *Faut*, manque.

7894 *Là ot ung sénescal*. Gui, frère de Bohémond, aux nouvelles sinistres apportées par le comte Étienne, se fit remarquer par l'emportement de son désespoir. Dans l'excès de sa douleur, il blasphémait la Providence qui trahissait

Buinemont et Tangré amoit sy loyaument
Que pour leur mort plora tous le jours tenrement.
Invocation. Signeur, chus sénescaus dont je fais parlement
Estoit de leur pays et s'estoit leur parent.
Mais demouré avoit iluec sy longement
Que tous langages sot, jusqu'à l'abre qui fent :
Partout avoit alé et tenu parlement,
Des grieus et des payens fait maint acordement.
Deviers l'emperéour s'en vint privéement
Et prist congiet à luy moult débonnairement
Pour aler deviers l'ost que Corbarant comprent,
Et pour savoir oussy bien véritablement
S'Estiévenon de Blois disoit voir ou s'il ment.
Et quant il ot congiet, lors monta liément;
Et ung sien escuyer y mena seulément.
Guion ly sénescaus chevauça fièrement :
A loy de Sarrasin ot pris l'aournement.
Ne say c'on vous fesist nul lonc devisement;
Jusqu'à l'ost Corbarant n'y fist ariestement.
Il jura Jhésucris, à qui ly mons apent,
Que le roy Corbarant fera le cuer dolent.
Nouvelle invocation. Signeur, il se dist voirs, sy orés bien comment.

Gui pénètre dans le camp des Sarrasins. Ly sénescaus Guion ne s'y vot ariester
Il est venus en l'ost, qui tant fist à doubter.
Le tret à Corbarant a pris à demander;
Et on ly enseigna, et ly fist-on mener.

la cause des chrétiens. *De hierosolymitano itinere*, coll. de Duchesne, t. IV, p. 799; *Robert Mon.*, lib. V; Michaud, t. I, pp. 295-96. — Sur l'office de sénéchal, on peut recourir à du Tillet, *Recueil des rois de France, leur couronne et maison*, p. 402; *Histoire des grands officiers de la couronne*, chap. des *Sénéchaux*; Moreri, *Dict.*; Loiseau, *Droit des offices*, liv. IV, pp. 446 et suiv.; *Dictionnaire des titres originaux pour les fiefs*; Paris, 1764, in-12, t. II, pp. 135-141, etc.

7900 *L'abre qui fent*, v. 5679. *Le roman de Baud. de Sebourc*, t. II, p. 283 :

C'on ne séust parler jusqu'à l'*arbre qui fent*.

Ib., p. 413 :

C'on en sara parler jusqu'à l'*arbre qui fent*.

7901 *Avoit alé*, faute même contre la grammaire de ce temps-là.

7911 Il se déguise en Sarrasin.

Ly fors roy Corbarans fu levés dou digner ; Folio 120 v°.
Deux chevalier regarde au jeu d'eskiés juer.
Adont ly sénescaus le prist à encliner ;
Bien et hardiement il l'ala saluer,
Oussy bien qu'il volsist vérité recorder.
Quant Corbarans le vit sy hardit de parler,
Il a laissiet le jeu et sy l'ala mener
A ung lès de le tente pour oïr son pensser ;
Et ly dist : « Sarrasins, or me dis sans fausser
De quel pays viens-tu nouvielles raporter? »
Et dist ly sénescaus : « Ne le vous doy céler :
De Jhérusalem vieng à vous parlementer.
Cornumarans me fist ses lettres délivrer ;
Mais j'ay trouvé en mer Sarrasins d'oultremer,
Qui tout m'ont desrobé, c'est légier à prouver.
Mais voz cousins giermains, Cornumarans le ber,
Me dist au départir, quant je deus désevrer,
Que vous l'atendissiés sans bataille livrer ;
Et qu'il faisoit ses os par Surie mander :
A C mil Sarrasins vous venra visiter :
Le première bataille vieng pour lui demander. »
Quant Corbarans l'oy, sy le kuert acoler.
Lors ly dist Corbarans : « Je vous feray donner Corbarant est dupe de la ruse de Gui.
Biau don ains que doyés arière retourner. »
Et dist ly sénescaus : « Tout çou laissiés ester.
Se bien me congnissiés et com je say ouvrer,
Vous en seriés bien liés et deveriés amer :
Car se vous me voliés partout laissier aler,
Je pensse que g'iroie crestyens enganer,
Tant que je vous feray la citet conquester,
Sans pierdre Sarrasin, Moryen ne Escler.
Ung crestyen, qui vint le sépulcre aourer,
La vie me sauva à moy en prisonner ; Folio 121 r°.

7933 *Cornumarans*, le MS : *Cornumarant*.
7949 *Enganer*, abuser.
7953 *En prisonner*, en prison, quand j'étais captif.

Et je li os couvent, et ly vos créanter,
Qu'en Andioche iroie nouvielles recorder
Au boin duc Buinemon, qui tant fait à doubter;
Entendre leur feray, quant g'y poray entrer,
Que ly roys Haus-Assis se voet crestyener,
Et qu'il leur fait par moy vitalles amener;
Et je lor feray lors fier vestier et armer :
Le porte d'Andioche leur feray dessiérer;
Une enbusque ferés au point de l'ajourner;
Et je seray devant pour crestyens gréver.
Adont feray vo gent en Andioche entrer :
Là ferons crestyens à martire livrer;
Et s'ensy ne le fas, faittes-moy encroer.
Vescy mon escuyer que feray demorer
En plaiges deviers, vous pour ce fait ordener. »
Et dist ly escuyers : « Je voel à vous aler,
Car g'y ay bien mestier pour ung prince trouver,
A qui Cornumarans m'a envoyet parler. »
Adont ly sénescaus le prist à regarder
A soy-méismes dist : « Tu scés du bas voler. »

Quant ly roys Corbarans a entendu Guion,
Le sénescal grigois, le cousin Buinemon,
Bien cuidast qu'il desist une vraie raison.
Le vin ly fist donner et d'espesses foison;
Et ly dist : « Mon amy, et comment poroit-on
Sousprendre en la cité Godefroy de Buillon,
Witasse et Bauduin et Robiert-le-Frison,
Robiert de Normandie et le conte Huon,

Le roi Haus-Assis, ou le Vieux de la Montagne.

Folio 121 r°.

7956-75 *Buinemon*, ailleurs *Buinemont*.

7958 *Haus-Assis*, v. 7401. L'auteur du *Roman de Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 319, précise la situation des *Haus-Assis*; Polibans de Falise (?) dit :

A ma terre marchist li roys des Haus-Assis;
I poy de la Baudas, ou V liewes ou IV;
Ché (*ch'est*) un felles prinches, orgoellieus et despos;
De la Rouge-Montaingne, est prinches et marchis.

Le reste du passage qui se rapporte au *Vieux de la Montagne* est curieux à lire.

7973 *Tu scés du bas voler*, tu es un fin matois.

C'on appielle Mainé, frère au roy Phillepon?
Adont ont ordenet, au matin, ly baron
Et le riche barnage, qui de cuer sont félon?
Par le foy que je doy Apolin et Mahom,
Et Calabre me mère, qui fu suer Rubion, Rubion, frère de Calabre.
Antain Cornumarant que j'ayme de cuer bon,
Et Flourie, ma suer, qui cler a le façon,
Je vous volroie bien avoir donné en don
Dou royalme que j'ay une grande parchon;
Et vous péuissiés faire ceste devisyon. »
Et dist ly sénescaus : « N'en dittes plus raison.
A Mahom jumelin et au dieu baraton
Promeich, et sy fay veu de vraie entenscion,
Que mais ne mengeray de char, ne de poisson
Tant c'Andioche arés à vo devision,
Ou je seray destruis à guise de laron.
Prendés de vostre gent de boine opinion
Où vous ayés amour et vraie affection,
Qui vous soient amy sans pensser traïson;
Et se soyés demain à le Haye-Noiron; La Haye-Noiron.
Et je vous renderay Andioche en droit don. »
— « Amis, dist Corbarans, vous ayés béniçon;
Mais jà n'y metteray le piet ne le talon,

7982 *Mainé*, le MS : *le Mainé*.

7983 Ce vers paraît ici une interpolation de copiste; voy. v. 8085.

7993 *Mahom jumelin*. L'auteur du *Roman de Bauduin de Sebourc* joint à *Mahom*, *Baraton*, *Jupin* et *Apolin* ou *Apollon*, une autre divinité qu'il appelle *Margot* (Magog?) :

Si reclaime Mahom, Margot et Apolin,
Jupin et Baraton.
Tom. I, p. 151.

Par mon dieu Apollon.
Ibid.

7994 *Promeich*, je promets.

8001 *Haye-Noiron*, on trouve aussi dans les Trouvères la mention des *Prés-Noiron*. *Noiron* ne représente pas ici *Néron*, comme il arrive quelquefois, mais un dieu supposé des païens. On disait *la geste Noiron* pour désigner les infidèles. *Bauduin de Seb.*, t. II, p. 410. Dans le roman d'*Agoulant*, dont M. J. Bekker a publié des fragments à la suite du texte provençal du poëme héroïque de Fier-à-Bras (Berlin, 1829, in-4°, p. 175), les Sarrasins s'expriment ainsi :

Perdu avon Jupiter et *Noiron*
Et toz les diex en cui nos croïon.

Cf. Franç. Michel, *Roman de la violette*. Paris, 1835, in-8°, p. 75. Le même, *Charlemagne*, pp. LXX-LXXII; *Baud. de Seb.*, t. II, p. 95.

Ne ly roys Brohadas, ne ly Rougès-Lion,
Abreham de Damas, qui blanc a le grenon,
Le roy de Tabarie; cil sont my compaignon.
Clarion, roi d'Égypte, fils d'Aquilant. Mais g'y envoieray d'Égypte Clarion,
Qui oncques en se vie ne penssa se mal non;
Et s'il muert par-delà, je n'en doubte ung bouton. »

Corbarans appiella Clarion le Piersant :
« Roys d'Égypte, dist-il, or, oyés mon samblant.
Véchy ung mien amit où j'ay fiance grant
Que plus n'en puis avoir à nul homme vivant.
Vous irés de matin, devant soleil levant,
A le Haye-Noiron, dessus l'iaue courant;
Et ferés son voloir à lui, je vous commant.
Et je croy que, s'il plest Mahom et Tiervagant,
Que nous arons par lui grande joie apparant. »
Et Clarions ly dist haultement en riant :
Folio 122 r°. « Vostre voloir feray, nobles roy Corbarant.
Jouènes suy en éage, de bataille ignorant :
Pour moy aventurer ay laissiet l'amirant
L'émir ou amirant Alexandre. Alixandre le noble, et mon père Aquilant.
Aventurer me vieng sur la gent mescréant :
Andioche prendray, s'on le me va livrant.
Le conte de Saint-Pol et son fil Engherant,
Godefroy de Buillon renderay au soudant.
Nobles roys, g'iray là; bien est appiertenant,
Car tout adiès met-on les plus kaitis devant. »

Quant ly sénescaus ot sa cose devisée,

8008 *Clarion* ou *Clarien*, nom connu dans les chansons de geste où il est question des Sarrasins :

Renouarz fiert le païen à bandon,
Parmi son elme qui fu roi *Clarion*.
Roman de Guillaume d'Orange.

L'un Clarifan et l'autre *Clarien*.
Fr. Michel, la *Chanson de Roland*, pp. 105 et 177.

8009 *Se vie*, le MS : *ce vie*.

8030 C'est, à peu de chose près, le proverbe : *Aux innocents la main pleine*, ou les *derniers seront les premiers*.

A Corbarant a dit : « J'ay giettet ma visée,
Que nous aions sommiers de vitalle ordenée.
Car entendre feray à le gent crestiénée
Que la vitaille aray deviers iaus amenée ;
Et quant il en oront la vérité prouvée,
Ma parolle sera volentiers escoutée. »
Dist ly roys Corbarans : « Vescy raison senée.
La vitalle sera à le porte menée,
Et par ce point sera la cité conquestée. »
Ly sénescaus se part, que n'y fist ariestée ;
Viers Andioche va ; s'a le porte trouvée.
Signe fist à noz gens qu'elle soit deffrumée ;
Et leur dist : « Ne trayés, noble gent honnourée,
Car je suy crestyens en créance rieulée.
Je vous pry pour celuy, qui sa char ot penée,
Se ly dus Buinemons de Sesille la lée
Est dedens la cité, que la vie ait sauvée,
Que je parolle à ly sans nulle demorée. »
Et les gardes ont dit bien hault à le volée :
« A Buinemont sera vostre raison contée :
Jà bien tos en orés la vérité discrée. »
Lors fu à Buinemont la cose recordée.
Buinemons y tramist sa maisnie privée ; Folio 122 v°.
Et le fist amener en sa cambre pavée.
Quant il vit son cousin, bien ly plest et agrée,
Et ly dist : « Mon cousin, pour la virtu loée,
Que fait ly emperères de Griesse la losée?
Secourrir nous devoit, par sa foy créantée,
De vitalle et de gens par la rivière lée :
Or, nous laisse morir, dont sa fois est faussée. »
Et dist ly sénescaus : « Sa cause est esqusée.

8047 *Se ly dus*, etc. :

Buiemont de Sézille et ses cousins Tangrés.
Roman de Baud. de Sebourc, t. II, p. 432.

8056 *Son cousin*, c'est-à-dire son frère. Michaud, t. I. p. 295; et v. 7894.

8058 *La losée*, c'est ainsi que porte le MS ; on lirait mieux *l'alosée*, la louée, la célèbre.

8059 *Secourrir* pour *secourir*. Voy. v. 7876.

Estiévenon de Blois, qui ait male journée,
Est alés deviers ly, en sa citet fremée;
Et se ly a juré de sa foy créantée
Qu'entre vous et Tangré estiés mort par espée,
Witasse et Bauduin et une grant armée;
Et que vostre cité d'Andioche, la lée,
Estoit ou devoit iestre des payens conquestée;
Et que ly pèlerin de France l'onnourée
Estoient tout destruit sans vie respitée. »
— « Cousins, dist Buinemons, sen arme soit dampnée.
Faussement a ouvré pour nous, en ceste anée :
A tous jours en sera malle canchon cantée. »

Buinemons fu dolans, quant il oy Guion
Qui du conte de Blois ly dist la traïson.
Adont ly sénescaus dist le duc la raison :
Comment ara demain des payens à foison
Par dedens la cité, à sa devision.
Quant Buinemons l'oy, sy drécha le menton;
La nouvielle conta Godefroy de Buillon,
Witasse et Bauduin et Robiert-le-Frison,
Robiert de Normandie et au conte Huon,
C'on appiella Mainé, frère au roy Phelippon.
Adont ordenet-ont au matin ly baron
Que tout fussent armet, cascuns en se mayson,
Pour céler l'oster fait encontre Garscion
Qui fu en son castiel bien enclos environ.
A le porte ont tramis Bauduin Cauderon,
Le ber Thumas de Marle et Robiert de Digon,

Folio 125 r°.

Robert de Dijon.

8084 *Mainé*, le MS : *le Mainé*.

8085 Ce vers est la répétition du v. 7983 qui, ainsi que le suivant, ne paraît pas à sa place. *Ont*, est omis dans le MS.

8087 *L'oster*. Roquefort explique *oster* par *loger, habiter;* il signifierait donc ici la position prise par les chrétiens ; peut-être aussi ce mot, s'il n'est pas mal écrit, vient-il d'*ost*, armée.

8090 *Robiert de Digon*. Il est question dans Guill. de Tyr, liv. XV, *Recueil des hist. des crois.*, t. I, p. 666, de Robert, surnommé le Bourguignon, maître du Temple.

Pour la porte garder quoiement à laron.
Quant vint au point du jour, ly sénescaus de non
Issy de la cité tout seul, sans compaignon;
Et s'en va à la gait pour trouver Clarion.
Sy tos qu'il le coisy, se ly dist à hault ton : Gui fait tomber Clarion dans le piége.
« Or tos venés-vous-ent, car il en est saison :
A la porte n'y a chevalier, ne baron.
Mettés vostre vitalle devant ou premier fron,
Sy quideront la jens que ce soit garnison,
Car je leur en ay fait vraie amentascion.

Ly sénescaus de Griesse Clarion appiella.
« N'ayés, dist-il, paour; la besongne bien va.
J'ay tant fait là dedens à ciaus qui sont de là
Qu'il cuident pour ciertain que mes corps leur menra
Vitalle et garnison, qui soit venue chà. »
Dist Clarions d'Égypte : « Bien ayt qui vous porta! »
Au fort roy Corbarant ly sénescaus manda
Qu'il face l'ost armer, et deçà et delà :
Et viengent apriés ly, et il leur livera
Andioche le grant : lors Corbarans s'arma,
Et se sont ordené, quant ly solaus leva.
Et ly roys Clarions la cité aprocha :
Ly sommier vont devant, où boine vitalle a.
Venut sont à le porte que nuls ne les véa :
Ly sénescaus devant les conduist et mena :
En le porte est entrés, les payens y bouta.
Descy jusqu'à Vc en ce jour y entra;
Et quant ils furent ens, la porta s'avala.
La grande barbakene à le tierre coula :
Là furent atrapé cil qui estoient là,

8099 *Jens*, gent; *garnison*, munitions, provisions.
8100 *Amentascion*, mention, assurance.
8109 *Viengent*, viennent.
8114 *Véa*, empêcha.
8119 *Barbakene*, ce mot est employé ici dans le sens de *herse*.

Folio 125 v°.

Car toute nostre gent des maisons s'avala,
Et ly roys des Taffurs ses gens y amena.
Là furent mort et pris que nuls n'en escapa :
Clarion est pris par les croisés. Clarions y fu pris, uns ribaus l'atrapa :
Il estoit grans et cras, forment le désira.
Il ly a dit en hault : « Qu'as aus le mengera. »

La nouvielle est alée au fort roy Corbarant
Que la traïson est en la citet vaillant,
De celui qui ly dist haultement en oyant :
« Qu'il seroit secourus du roy Cornumarant. »
Quant ly roys l'entendy, le cuer ot sy dolant
C'oncques mais ne l'ot sy entrestout son vivant.
Regrets de Corbarant de s'être laissé induire en erreur. « Ahy ! dist Corbarant, par mon dieu Tiervagant
Dolans suy de ce fait du traïtre puant ;
Qu'ensement m'a trouvé de science ignorant.
Je cuiday pour vray en ma tente luisant ;
Qu'il desist vérité en ma tente luisant.
Jamais ne créray homme c'om me voist envoiant,
S'il n'a lestres et briefs à bon saël pendant. »
Adont s'en va ly roys arière repairant
Es le Rouge-Lyon, ung roy trop souffisant,
A qui on avoit jà contet le convenant.
Quant il coisy le roy, se ly dist en gabant :
« Sire roys d'Olifierne, j'ay moult le cuer joiant
Que le cité avons et le castiel poissant :
Ly mésagier vous a bien tenut convenant. »
Dist ly roys Corbarans : « Vous m'en baillés avant,
A ce matin avons ung damage pesant. »
Dist ly Rouges-Lyons : « J'en pensoie bien autant. »

Corbarans d'Olifierne fu durement maris,

8126 *As aus*, à l'ail ; v. 7565.
8136-37 La faute de quantité et la répétition qu'on remarque dans ces deux vers, annoncent une distraction de copiste.
8146 *Convenant*, le MS : *convent.*
8149 Vers trop long : *j'en pensois.*

Et jura Mahommet, à qui il fu soubgis,
Qu'il ne s'en partira s'ara noz gens honnis
Et la ville conquise et trestout le pays :
Et no gent sont laiens dolans et abaubis.
D'Estiévenon de Blois fu ung parlement pris, Folio 124 r°.
Comment il les avoit afolés et trahis
Deviers l'emperéour, qui leur avoit promis
Le secours et les biens dont il les a falis.
Et la famine prent as grans et as petis : La famine devient plus cruelle.
Chieus qui avoit ceval n'estoit pas esbahis,
Ains le vont ochiant et le menguent rostis.
En ce temps, biau seigneur, que chy endroit est dis, Invocation.
Avint une mervelle en la cité de pris.
Ung crestyen esclave qui vieus ert et flouris, Un chrétien, esclave à Antioche, se rend auprès de l'ermite Pierre.
Qu'en Andioche estoit demourés à toudis
Avoec aultres esclaves que nous nommons kaitis,
Qui siervoient Jhésus, le roy de paradis,
A une sainte église où ly lieux fu jolis,
De saint Estiévène fu ly moustiers bénéis,
Là fasoient no gent le siervice toutdis
Par le tréu qui fu à Garscions tramis :
Enssy avoit esté Vc ans acomplis.
A ceste sainte église dont ichy vous devis
Avoit moult de relicques, ce nous dist ly escrips,
Car la robe y estoit dont Jhésus fu viestis,
Et ly uns des présens de quoy il fu siervis
Quant il fu des trois roys en Bethléem requis;
Et la lance dont Dieux fu férus de Longis

8161 *Le menguent*, le MS : *menguent*. Ces détails sont une répétition.

8164 *Ert*, le MS : *est*.

8166 *Kaitis*, captifs.

8169 Pour la mesure, il faut prononcer : *De saint Estienne*.

8178 *Longis*, voy. vers 580. Cette légende est citée plus d'une fois dans ce poëme :

Longis l'avules fu menés
A vos, dous Dex, ki vous féri,
Sique le costé vous ouvri
Dès ci au cuer, que li clers sans
Fu aval la lanche coulans
Dusc'à ses mains; ses iex en tiert,
Et puis en vit-il en apiert.

Roman de la Violette. Paris, 1834, in-8°, p. 248, et la note de M. Fr. Michel sur ce passage.

Et ce ne savoit nuls que chieus clers seignouris.
Quant le famine vit, et noz gens sy soupris,
Adoncques s'apenssa, com preudons et gentis,
Qu'il diroit tout l'estat as nobiles marcis ;
A l'iermite Piéron, qui bien fu ses amis,
S'acointa ly boins clers qui estoit bien apris.

Ly clers vint à Piéron, à une matinée :
« Dieux vous doinst, dist ly clers, très-boine matinée,
Je voel parler à vous, s'il vous plaist et agrée. »
Folio 124 v°. Dist Pires : « Je le voel » ; l'orelle a souslevée.
« Sire, ce dist ly clers, or, oyés me penssée :
Je voy et ay véu, il a mainte journée,
Qu'il n'y a hault baron, en la cité loée,
Dont vous ne soyés bien à manière privée
Hardis entreprendans de dire vo tiestée ;
Et pourtant vous sera une cose contée.
De quoy joie auera toute l'ost crestiénée. »
Quant Piron l'entendy, s'a le tieste levée,
Lors ly dist douchement : « Or, me soit devisée
La besoigne qui est en vostre cuer plantée,
Car n'y a hault baron, tant taingne bielle espée,
Où je n'osasse bien parler à le volée. »
— « Sire, ce dist ly clers, c'est vérité prouvée ;
Et pourtant vous diray une cose célée,
Qui lonctemps a esté enclose et enfrumée :
Il a plus de XXX ans qu'elle ne fu moustrée,
Se ce ne fu sans plus une fois, en l'anée,
Que la fieste en estoit exaucie et sacrée.
En cel église-chy, de bien lonctemps fondée,
Avons mainte relicque de la Vierge loée,
De sur toutes les aultres qui bien doit estre amée,
La lanche dont Jhésus ot sa char fort navrée
La lance qui perça le côté de Jésus-Christ.

8179 *Ce*, le MS : *se*.
8186 *Matinée*, répétition.
8195 *Tiestée*, idée, opinion.
8196 *Piron* ou *Piéron*.
8199 *Taingne*, tienne.
8205 *Se ce ne fu*, le MS : *se ne fu*.

Ai chy par deviers moy, sy l'ay lonctemps gardée,
Et la cotte de quoy Dieux ot sa char parée.
Mainte relicque avons, en l'église loée. »
Dist Pières ly Hiermites, à le barbe mellée :
« Vous m'avés chy endroit une cose contée ;
C'est de la lance Dieu, qui sa char ot pénée.
Comment le savés-vous? ais-ce cose avérée? »
— « Oil, ce dist ly clers, et miracle ordenée,
Car tout boin crestyen, qui bien l'ont aourée,
Aveugles et contrais, qui par humble penssée
Soit venut à la crois, à le messe cantée, Folio 125 r°.
Quant devoient partir, leur schar estoit sanïée,
Et mors resuscités par miracle sacrée.
Des miracles y est la cartre sallée
Que ceste lanche a fait par la sainte rousée
De la char Jhésucris, qui fu sur ly posée,
Sur le mont de Cauvaire, c'est vérités prouvée. »
Dist Pières ly Hiermites, qui tant ot renommée ;
« Je vous prie pour Dieu qu'elle me soit moustrée.
Et dont vient elle chy, en savés vous riens née?
— « Oil, dist ly clers, toute la destinée. »

« Sire, ce dist ly clers, qui la barbe ot florie,
Il est bien vérités, et le vous ciertefie,
Que la royne Hélayne, qui tant ot seignourie, L'impératrice Hélène.
Vint à Jhérusalem à bielle compaignie
Pour ung songe acomplir dont bien fu resjoie.

8217 *Ais-ce* pour *est-ce.*

8225 Les historiens racontent autrement la découverte de la sainte lance. Un prêtre du diocèse de Marseille, nommé Pierre Barthélemy, vint révéler au conseil des chefs que saint André lui était apparu trois fois et lui avait annoncé qu'on trouverait dans l'église Saint-Pierre, à Antioche, le fer qui perça le côté du Sauveur, et que ce fer mystique, porté à la tête de l'armée, opèrerait la délivrance des chrétiens. Raymond d'Agiles, Albert d'Aix, Guillaume de Tyr, Guibert, Robert le moine, n'élèvent aucun doute sur l'authenticité de la relique. Foucher de Chartres, moins crédule, dit en racontant la découverte : *audi fraudem et non fraudem.* Il ajoute ensuite : *invenit lanceam, fallaciter occultatan forsitan.* Michaud, t. I, p. 304, note.

8222 *Schar* pour *char.*

8231 Vers trop court :

Oil, ly dist ly clers . . . .

La sainte croix songa où Dieux ot mort et vie :
Dedens Jhérusalem, la cité agenssie,
Fu trouvée la croix par la dame jolie ;
Et la france royne, qui l'ot en sa baillie,
Avoit ceste cité adont en mamburnie ;
De par l'emperéour, en tenoit sa partie.
Ceste église fonda, et y mist s'estudie ;
Et puis posa la crois en une trézorie ;
Et le lance de Dieu, dont je vous sénefie,
En une noble huge, très bien apparillie.
Et quant elle moru, si fu ensévelie :
La lance demora en l'église jolie.
Sy l'ont ly crestyen mainte anée ciérie ;
Mais, pour les Sarrasin qui ne nous aiment mie,
A esté moult lonctemps ceste lance endormie.
Or, voy que la cité est forment amenrie
Et en très grant péril qu'elle ne soit périe ;
Folio 125 v°. Et ly église oussy gastée et excillie.
Sicque je ne voel pas la lance y soit laissie ;
Pour tant le voel laissier à vostre baronnie,
A tout le plus loyal où vos cuers plus se fie. »
Dist Pières ly Hiermites : « par ma barbe florie!
C'est ly dus Godefroys à la cière hardie. »

Dist Pières ly Hiermites : « Biau sire, or, entendés.
Faittes c'uns priestres soit viestus et aprestés
Dévotion de Godefroid. Pour la messe canter, et je seray alés
Pour le duc Godefrois ; tost venir le verrés ;
Car oncques il ne fu au matin desjunés,

8243 *S'estudie*, latin *suum studium*, tout son zèle.

8264 Guillaume de Tyr dit que les chevaliers reprochaient à Godefroid son excessive dévotion. Je me sers de l'ancienne traduction, à cause de sa naïveté (*Recueil des hist. des croisades*, t. I, p. 366) : « Entre les autres choses, cil qui plus » estoient privez del duc Guodefroi, quant l'en » leur demanda de ses tèches et de sa ma- » nière, respondoient que il avoit une coutume » moût ennuieuse, quar quant il voit messe » et le servise vostre seingneur, il n'en pooit

Que IIJ messes n'oïst ains qu'il fu désevrés,
Tant qu'il péuist avoir IIJ prestres ordenés;
Ou non de Dieu les ot, c'est sainte trenités :
G'iray pardeviers luy pour dire ces secrès. »
Et ly clers respondy : — « à Jhésucris alés. »
Lors s'en est ly preudons partis et désevrés.

Dans Pières ly hiermites n'y fist ariestison.
Venus est à la court Godefroys de Buillon :
Avoecques lui trouva Bauduin, le baron,
Et Witasse le ber, qui cuer a de lion.
Quant l'iermite ont quoisy c'on appiella Piéron,
Autour lui sont venu et ly vont environ :
Ly uns tiere sa cotte; ly autres sen capron.
Dist Pières ly hiermites : « Laissiés ceste façon,
Je voel à Godefroy dire aucune raison. »
Adont prist Godefroy par le diestre giéron;
Vint à une fenistre deviers Cafarnaon.
Là ly a recordé toute s'entencion;
Dou clerc de saint Estiévène li a fait mencion,
De la lance dont Dieux souffry la passion
Sur le mont de Calvaire pour no rédempcion;
Et quant Godefrois l'ot, sy hauça le menton,
Et a dit à l'iermite : « et comment le scet-on? »
— « Sire, dist ly hiermite, yl y a bien raison.
De la royne Hélaine, à la clère façon,
Vint ceste sainte lance; de vérité scet-on
Que ceste vraie lance vint par avision;
Et en Jhérusalem, la cité de renon,
Le trouva la royne, que Dieux face pardon;

L'ermite Pierre révèle au duc Godefroid l'existence de la lance.

Folio 126 r°.

» parti... mout ooit volentier les vies des seinz » et trop i entendoit si que meintes fois en- » nuioit à ses compaignons, et son menger em- » pira pour ce que il demouroit trop ès mous- » tiers. »

8277 *Tiere*, tire; orthographe flamande.
8281 *Cafarnaon*, Capharnaum.
8284 *La passion*, le MS : *passion*.
8285 *Rédempcion*, le MS : *remdempcion*.

Et puis en Andioche prist se regnascion.
L'église sainte Estiévène, que chy véoir puet-on,
Ordena la royne dont j'ay fait mencion;
Et en la trésorie mist relicques foison,
Mais de la sainte lance vous faich dévision,
Pour le plus biel juyel que trouver poroit-on. »
— « Amis, dist Godefroys, alons-y de randon.
Jamais joie n'aray ne consolacion
S'aray véut la lanche dont fait m'avés menscion. »

— « Pières, dist Godefroys, menés moy au moustier.
S'iray parler au clerc et ly volray pryer
Que ceste sainte lance, il me voelle enségnyer. »
Dist Pières ly hiermites : « Alons sans détryer. »
Dont s'en va Godefroys, où il n'ot qu'enségnier :
Descy jusqu'à l'église ne s'y vot atargier.
Ly clers vint contre ly; quant le vit aprochier;
La lance est exhibée à Godefroid. Par-devant Godefroys se va agenoullier;
Et ly dist : « Monseigneur, Dieux vous voelle avancier! »
Dedens la trésorie il le vaut convoieyer;
La huge ly ouvry, et vot desveroullier.
A l'entrouveir a pries tellement à flairier
C'oncques baumes, n'espis ses c'on prent à l'espesier
Ne rendy telle oudeur quandt vint à l'aprocier;
Dont Godefroys se prist moult à eslaicier :
La lance vit ly dus, adont l'ala baisier;
Folio 126 v°. Et pourtant qu'il n'estoit digne dou manyer,
Ung priestre fist venir, qui l'y ala dréchier :
Godefroys le regarde et devant et derier.
« Siere, ce dist ly clers, j'ose bien tiesmoignier
Que c'est la propre lance, sans point à varyer,
Dont Jhésucris laissa le sien costé player.

8302 Pour rétablir le vers, lisons : *dont faites menscion*. Plus haut *mencion*.
8312 *Convoieyer*, pour *convoyer*.
8314 *A pries*, a pris, orth. flamande.
8322 *Siere*, sir, encore un témoignage d'une plume flamande.

Et pourtant que je voel ce fait vérefyer
Devant tous les barons, qui tant font à prisier,
Qui sont venut ychy la mort Jhésus vengier :
Ou marchiet d'Andioche, qui est grans et plénier,
Feray faire le feu de buse et de brasier.
La lance porteray, et m'iray balancier
Tout parmy le grant feu ; et s'on my voet blécier
Ne ardoir de mes robes ne pièces ne quartier,
Sy me tenés menteur et bourdeur et lanier. »
— « Amis, dist Godefrois, bien te doy avoir chier,
Qui sy noble juyel m'a volut enseignier. »
A l'évesque don Puy tramist ung messagier ;
Et à tous les barons a fait sénefyer
Que tout viengnent à lui pardedens le moustier.
La messe fist canter, et le sacre exaucier,
Et les clocques sonner pour mieulx reslaicier.

Le prêtre demande l'épreuve du feu.

Godefroys fist venir le noble baronnie,
Le conte des Flamens, Robiert de Normandie :
Sy vint Hues ly Maynés de le royal lignie,
Tangré et Buinemon, chil n'y falirent mie,
Et ly aultre baron que Jhésus bénéie :
Là furent au moustier en menant sainte vie.
A l'évesque dou Puy fu la cose noncie,
Que de la sainte lance, qui tant a seigneurie,
Volsist faire ung siermon à le chevalerie ;
Et comment on savoit q'elle estoit envoie
Par la royne Hélaine, qui l'avoit gaégnie,
Et dou clerc qui voloit esprouver par mestrie
De celle sainte lanche, dont vous avés oïe,
Ly clers fist faire ung feu sur le maistre caucie,
Et là se confiessa, n'el tenés à folie,

La sainte lance est montrée aux croisés.

Sermon de l'évêque du Puy.

Folio 127 r°.

8351 L'histoire nous apprend que Pierre Barthélemy, l'inventeur de la lance, ayant plus tard tenté l'épreuve du feu pour en prouver l'authenticité, y succomba et mourut.

8343 Vers trop long : *Hues Maynés...* ou *Hués*, monosyllabe.

8354 *Maistre caucie*, le grand chemin. Le MS : *maister*, orth. flam.

A l'évesque dou Pui, qui moult sot de clergie ;
Et en ly confiessant moult tenrement larmie.
Ly évesques le rassot, quant sa cose ot oye :
Lors fist la sainte lance et l'a IIJ fois baisie
En nom de Trinité, c'est Dieux, le fieux Marie.
Il est venus au feu qui luist et flambie ;
Il se sania IIJ fois ; et puis à Dieu s'otrie ;
Et ly dist : « Sire Dieux, qui tout as en baillie,
Je te prie de cuer ; à toy je m'umélie.
Se ceste sainte lance, que j'ay chy enseignie,
Fu celle dont ta char fu en la croix playe
Sur le mont de Cauvaire, pour humaine lignie,
S'en moustrés chy endroit aucune courtoisie
Parquoy la lance soit de tous auctorisie. »
Et quant il ot chou dit, et sa char bien sainie,
Il se bouta ou feu, voiant la compaignie.

Le prêtre se soumet à l'épreuve du feu.

Ly clers entra ou feu qui la lance porta :
Trois tours a fait el feu qui grant flame gietta.
Sain et sauf en issy, c'oncques mal n'endura :
Ne sa robe ensement n'ardy, ne embrasa.
A l'évesque dou Pui ly boins clers s'adréça,
Et ly dist doucement, sy tos qu'il l'aprocha :
« La sainte lanche cy baillée vous sera
Pour le milleur prélat, qui soit au lès de ça. »
Et ly vesques le prist qui l'en remiercia.
Gisé fu sur l'autel, où cascuns le baisa.
Ly uns à l'autre dist : « Jhésus nous aidera,
Puisqu'avons tel juyel, jamais ne nous venra. »
Mais la famine fu en la citet de là,
Telle c'oncques famine si grande ne régna,

Il en sort sans dommage.

Folio 127 v°.

La famine continue.

8358 *Ly évesques*, élision ; *rassot*, l'absout.
8359 *Fist*, il semble qu'il faut lire *prist*.
8374 *En issy* le MS : *issy*.
8378 *Baillée*, le MS : *bailié*, ce qui altère la mesure.
8381 *Gisé*, déposé.
8383 *Venra*, vendra, livrera.

Depuis Jhérusalem qui destruite fu jà;
Que la mère méismes son enfant y menga : Une mère mange son enfant.
Cieus qui ot boin ceval mie ne le garda.
Quant ly dus vit le fain, qui sy fort l'apriessa,
Il a dit as baron : « Morir nous couvenra
Oussy honteusement c'oncques ost dévia.
Mais puisqu'il est enssy que secours ne venra,
Ne ly rois Corbarans de chy ne partira,
Je loc que nous issons quanques il en y a;
Et sy les assalons tout au mieulx c'on pora,
Et se nous sommes bons, Jhésus nous aidera. »
Ly contes de Saint-Pol apriés le duc parla; Proposition du comte de St-Pol.
Et a dit doucement, et très bien le moustra :
« Signour, se nous issons, par Dieu qui tout créa,
Ly peuples afamés trestous nous honnira :
Tout sont velut de fain, tel XXX^{m} y a.
Que feront-il là hors, quant on les y menra?
Cascuns de povreté revierser se laira.
Mandons à Corbarant c'on ly envoyera
XX chevaliers armés, et XX en livera,
Se li sien sont vaincut, arrière s'en r'ira;
Se ly no sont matet, ceste citet ara,
Et sy nous laisse aler au lès qui nous plaira. »
— « Sire, dist Godefroys, acordé vous sera :
Dans Pières ly Hiermites le mesage fera. »
Dont fu Pières mandés qui asés tos vient là. L'ermite Pierre se rend en députation au camp des infidèles.
Le fait ly ont conté, sy com la cose va :
Adont isnièlement sur son asne monta;
D'Andioche est issus; son capperon osta.
Sa barbe qu'il ot blanche contre vent baulia.

Dams Pières ly Hiermites ne s'y vot ariester : Folio 128 r°.

8401 *Velut de fain, velus de fain*, expression singulière encore employée plus loin.

8410 *Dans* (ou *dams*) *Pières*.... Il fut, en effet, envoyé au général sarrasin pour lui proposer un combat singulier ou une bataille générale. Michaud, t. I, p. 506.

Il est venus en l'ost, où il sot bien parler.
Il dist as Sarrasins : « Or, me voelliés mener
A vo roy Corbarant, car je n'y say aler. »
Et Sarrasins ly vont en l'eure demander :
« Vorront ly crestyen Andioche livrer? »
— « Oïl, ce dist Piéron, ne poons contrester :
Pardevant Corbarant vois le fait ordener. »
Lors le vont Sarrasin à le tente mener
Où ly roys Corbarans devoit aler digner.
Avoecques lui avoit maint Sarrasin escler :
Il y fu Brohadas, qui moult fist à loer,
Et ly Rouges-Lyons qui tant fist à douter.
Quant Corbarans ala dam Pière raviser,
Il est venus à ly ; se ly dist hault et cler :
Réponse de Corbarant. « Pières, vis-tu encores? bien m'en doy effraer.
Tu venis crestyens amener deçà mer ;
Devant Nicques te fis laidement atourner.
Encore ay em prison, que je fay bien garder,
Maint hardy chevalier que je fay moult péner.
Que fais-tu chy endroit? tu ne le dois céler. »
— « Sire, ce dist Piéron, je vous vieng visiter,
Et pryer, s'il vous plaist, donnés moy à digner. »
— « Pières, dist Corbarans, ne le doy refuser,
Je pense que ly fains vous fait chy à troter. »
— « Par mon chief, dist Piéron, je ne fach que gaber.
En Andioche avons, pour IIIJ mois durer,
De boin pain et de char que fait avons garder,
Et que ly chevalier ont alet conquester,
Par nuit où le vostre ost ont volu trespasser
Et parmy la rivière qui descent de la mer. »
— « Pières, dist Corbarans, vous savés bien trouver :
Or, ne me dittes plus ; tout çou laissiés ester.
Folio 128 v°. Bien say vostre estat et dire et recorder ;

8429 *Quant Corbarans*... Ce fut Kerbogha, sultan de Mossoul, qui répondit, mais avec mépris et d'une manière menaçante. — *Pière*, le MS : *Pières*.
8441 *Fach*, fais.
8447 *Corbarans*, le MS : *Corbarant*.
8449 *Bien*, etc., vers trop court : *bien je say*...

Mais de tant vous en dy, ne le poés céler,
Que vous ne poés pas plus de V jours durer,
Ou tout morir de fain, où tout laissier ester.
Mais dittes-moy, sans plus el ne voel demander
De ce roy des Taffurs dont j'ay oït parler,
Et des félons ribaus qu'il a à gouverner;
En confait point il sont, ne s'il pueent durer,
Ne s'il sont mort de fain, qui vous fait afamer. »
Dist Pières ly Hiermites : — « Sur sains vous puis jurer
Que tout sont cras et gros pour bataille porter.
D'anes et de chevaus sèvent trop bien soupper :
De prisons sarrasins c'on leur fait délivrer
Ils menguent tous rostis; en rost les font tourner,
Il n'est ras ne soris qui y puist demorer;
Et prendent par engiens qu'il ont fait atraper :
Et s'il muert de no gens, on leur fait délivrer.
Qui croire les volroit et leur fait acorder
Il venroient souvent vostre gent visiter :
Mieus les ayment en rost que capon ne sengler. »
Quant Corbarans l'oy, couleur prist à muer.

Dans Pières ly Hiermites de vérité savoit
Que ly ost des Sarrasins les Taffurs redoutoit
Plus que nul aultre gent; et pour çou les prisoit,
Et disoit plus C fois assés qu'il n'en estoit.
Lors dist à Corbarans pourquoy on l'envoioit,
Pour ung camp acorder lequel on ly mandoit
De XX encontre XX, ou de mains, s'il voloit.
Ou de C contre C, oussy s'il l'acordoit,
Adfin que se no gent c'on y envoyeroit
Estoient récréant c'on ly déliveroit
Andioche à son gré, ne plus ne se tenroit;
Et se ly Sarrasin pierdoient là endroit,

L'ermite Pierre exagère les choses pour en imposer à Corbarant.

8455 *El* pour *je* ou *j'el*.
8462 *Ils menguent*, le MS : *menguent*.
8471 *Ly ost*, élision.
8478 *Se*, le MS : *ce*.

Folio 129 r°.

Ly ost roy Corbarant de là se partiroit.
Quant Corbarans l'oy, à riere commençoit.
A Brohadas a dit, qui de lès lui estoit :
« Or, oyés, mon seigneur, le fait ç'on ramentoit :
Quant il sont afamé et mis à grant destroit,
Se voellent escapper par ce fait chy endroit. »
— « Sire, dist Brohadas, avenir ne poroit :
Ly roys soudans, mes pères, plus ne vous ameroit. »
Dist ly roys Corbarans : — « Mes corps ne le feroit
Pour homme nul vivant, s'il le me conseilloit. »
Dist à Piéron l'Iermite, que moult bien le connoit :
« Vous dinerés, dist-il, avoec my, cy endroit ;
Et me dirés apriés au peuple maléoit
Que jà n'aray pité d'iaus tous, en nul endroit,
Que tout ne soient mort, se ce n'est Godefroit.
Et aucuns des barons dont ly soudans me prioit
Que je lui remenasse, quant mes corps s'enrieroit,
Se ly tenray couvent, car la raison le doit. »
Dist Pières ly Hiermites : — « Fols est qui ne vous croit. »

Dams Pières ly Hiermites le congiet demanda :
Oncques ne voet digner, ne plus ne demoura.
A Andioche vint où les barons trouva :
L'appiel ont fait sonner, qui tous les assambla,

Pierre revient annoncer le refus de Corbarant.

Et Pières ly Hiermites le fait leur devisa
Enssy com Corbarans la cose refusa ;
Comment il s'est vantés que tous les destruira,
Et que les hauls barons au soudant remenra.
Dont dient ly baron : « Se Dieu plaist, non fera.
Nous isterons là hors ; et Dieux nous aydera. »

Godefroid n'a plus recours qu'aux armes.

« Signour, dist Godefroys, or, oyés c'on dira.
Demain iert venredy ; sy tos qu'il ajourra,

8483 *Riere*, orthographe flamande.
8492 *Connoit*, le MS : *connoissoit*.
8497 Vers qui a une syllabe de trop. Supprimer *ly*.
8511 *Or, oyés c'on dira*, le MS : *or, oyés c'on vous dira*.

Ou non du venredy, où Dieus mort endura.
Combatons-nous demain, autre cose n'y a;
Et nous apparillons tant que chus jours durra.
Celui tenray à sage qui se confiessera : Folio 129 v°.
Alons-y nettement, et Dieux nous amera.
Une bataille fu ens où temps qui passa,
Es livres ancyens où j'ay léut piéçà,
Que doy contraire roy, dont cascuns fort régna,
Prierent jour de bataille; ly plus fors se hasta.
Bien avoit X contre ung; mais péciés l'encombra
Par le péciet d'un homme que Dieux ly révéla
En moru C miliers, ne vous en doubtés jà.
Et pourtant je vous pry, et deçà et delà,
Que trestous ly plus grans de tous ciaus qui sont çà
Se voelle iestre petis, car s'orguel en ly a
Je vous ay encouvent orghieus le honnira.
Oussy bien morrons-nous c'uns bien povres fera;
Et quant nous serons mort, avoirs ne nous vaura;
Mais qui ara bien fait, bielle riçaice ara,
Lassus en paradis où Dieux le paiera.
Pardonnons l'un à l'autre, car qui ne pardonra
Jà Dieux ly tous poissans pardon ne ly fera.

Quant ly baron oïrent Godefroit de Buillon,
Là n'y ot chevalier qui n'éuist cuer félon.
Entrebaissiet se sont plus de mile baron;
Et cil qui ont véut ceste dévocion
Ont requis l'un à l'autre pardon;
Et dient humblement : « Soions vray compaignon, Les croisés se réconcilient avant de combattre.
Et qui en a mestier, voist à confiession :
Car nous arons demain ou joie ou mauscion;

8527 *Iestre;* au vers 455 *iestes* semble avoir trois syllabes, mais c'est sans doute par une faute de copiste.

8536 *Félon*, ce mot ici n'est pas pris en mauvaise part; il signifie animé d'une ardeur guerrière.

8537 Historique.

8539 Vers incomplet, *ont requis maintenant.*

8542 *Mauscion*, ce mot ne se rencontre pas

Et se nous sommes mort de le geste Mahon,
Nous arons vie ou ciel et consolacion. »
Là furent crestyen en tel affliction
Qu'adont ne leur souvint de nule venison,
De mengier, ne de boire de rost ne de capon.
Folio 130 r°. Et quant Dieux vit se gent en tel affliction
Adont mist en leurs cuers telle possession,
C'au venredy matin, dont je faic mencion,
Se sentierent trestout hardit comme lion,
Fort et ferme, et poissant à loy de campion,
Qui euissent éut à mengier à fuison.
Droit à soleil levant, sy comme dist le cançon,
Furent tout apresté en menant noble son,
En joie et en solas plus légier qu'oiselon,
Courans par le cité cascuns à son pegnon :
De çou s'esmerveilla Godefrois de Buillon.

« Sainte Marie dame, dist Godefrois le fier,
Or, voy les pèlerins, qui sont fort et légier.
Il sambloit hier matin que trestout ly plus fier
N'éuissent de pooir pour leur armes baillier.
Or, sont tout oussy isniel et tout oussy entier
Qu'il éuissent éu tout leur sol à mengier.
Ahy ! biau sire Dieux, on te doit grascyer :
Car qui se fie on toy, il ara boin loyer. »
Lors se sont assamblé ly nobile princier
Pour deviser comment il se puissent vengier,
Et comment il poront leurs eskielles baillier.
Cascuns voloit devant bataille commencier.
Ly évesques dou Pui y vint pour apointier :

dans les glossaires; opposé à *joie*, il doit avoir un sens contraire. On pourrait peut-être écrire *mau sion*, mauvais bois, mais nous appréhendons toutes les interprétations forcées ou tirées de trop loin. La plus simple est *motion* (émotion) pour *mauscion*.

8546 *Venison*, venaison, nourriture.

8563 Vers trop long; effacer *tout* dans le premier hémistiche.

8564 *Sol*, saoul.

8571 *Ly évesques dou Pui*. Cet éloge d'Adhémar de Monteil, légat du Saint-Siége, est

N'avoit milleur prélat descy à Monpellier.
En armes fu hardis : cuer ot de chevalier ;
Le boin haubiert viestut, cantoit en son moustier,
Il a dit as barons : « Il vous fault conseillier
A qui on pora bien, par grant conseil, baillier
Le lance dont on fist nostre signeur player :
C'est ung noble enseigne pour nous à ralyer : »
Et dient ly baron : « Voelliés y regaitier,
Car il ne le faut pas derière nous laissier. »

Ly évesques dou Pui fu preudous et saçans : Folio 130 v°.
Il appiella Robiert, qui fu dus de Normans ;
Il estoit nobles homs, courtois et souffissans.
Dist li vesques dou Pui : « Nobles princes vaillans,
La lance porterés, aujourd'ui sur les camps, Le duc de Normandie à qui l'on avait proposé de porter la sainte lance au combat, refuse cet honneur.
Ou nom de Jhésucris, qui ès cieus est régnans. »
« Sire, ce dist ly dus, se Dieux me soit aïdans,
Il vault mieulx que j'y porte mon branc, qui est taillans,
Pour férir Sarrasins félons et soudoians.
Se g'y porte la lance, trop seroie ignorans ;
N'y poroye férir, ne faire mes commans ;
Mais bailliés à ung aultre, si ferés que saçans,
Car je ne say porter qu'espées et que brans,
Ghissarmes ou faussars, ou lons espois plaisans :
Huy ne porteray lanche, celle n'est plus taillans. »

Ly évesques dou Pui parla moult sagement ;
Il dist as haus barons : « Je voy tout clèrement
Que ce digne juyel que j'aims parfaitement

d'accord avec le témoignage de Guibert de Nogent, liv. VI, de Guill. de Tyr, liv. VII, de Robert le Moine, liv. VII, et des autres historiens. L'armée, après sa mort, fut livrée à la discorde et souffrit tous les maux qu'amènent l'imprévoyance, la désunion et l'indiscipline.

8578 Vers trop court.

8585 *La* (plus haut *le*) *lance porterés ;* ce fut Raymond d'Agiles, un des historiens de la croisade, qui porta la sainte lance. Adhémar marchait près de lui, annonçant aux croisés le secours des légions célestes.

Ne volroit nus porter, à ceste assamblement :
Cascuns y voet porter espée vallaument.
Et pourtant qu'il n'y ait nésun arguement,
Haïne ne parolle, orguel ne mautalent;
Et que soiommes tout d'un cuer et d'un talent,
La lanche porteray, à ce jour, liément,
Sy hault c'on le verra en l'estour clèrement.
Ordenés de voz fais à vo commandement
Et dient ly baron : « Vous parlés sagement. »
Lors furent esléu IIIJ prince briefment
Pour ordener lès fais à leur commandement;
Et cascuns acorda et jura haultement
A tenir leurs raisons et leur devisement.
Mais Robiert ly Normans au faire serement
Pria as souverains de cest demainement
Qu'il péuist issier hors trestout premièrement;
Et ly IIIJ ordeneur ly ont dit douchement :
« Biau sire, nous ferons ensamble parlement,
Et en deviserons bien et fiablement :
Il en y a des aultres de quoy cascuns y tent. »
Et dist ly dus normans : — « Je vous prie humblement
Que je soie premiers ou nom du Sapient;
Non pas pour ma valeur, ne pour mon hardement,
Car il y a des aultres qui valent mieulx gramment.
Il y est ly biaus frères dou roy où France apent,
Et ly contes de Flandres au fier contenement,
Ly contes de Toulouse qui tant a d'enscient :
A brief parler, je suy en cè fait négligent,
Car il y a des princes qui sont poissant et gent;
Mais de tant que j'en dy plaisance le m'aprent;
Et sy seroie lies à cest assamblement

L'évêque du Puy se charge de cette relique.

Le duc de Normandie demande à pouvoir marcher le premier.

Folio 131 r°.

8612 *Serement*, le MS : *serment*.
8614 *Issier*, orthographe flamande.
8625 *Ly contes de Toulouse;* ce prince, retenu dans Antioche par les suites d'une blessure, ne put pas être dans les rangs; on lui confia le soin de contenir la garnison de la citadelle, pendant qu'on allait livrer bataille à l'armée des Sarrasins.

Se parderière moy, à cel assamblement,
Venoient ly milleur qui sont ou firmament;
Et qui m'aideront bien, se ly besoins m'en prent. »
Dient ly ordeneur : « Vous parlés loyalment;
Et nous le vous volons acorder liément. »
On accède à ses vœux.
Dont s'en party ly dus et ordena sa gent.
Et ly roys Garscions fu en son mandement,
Et sy baron payen avieronneément.
« Signour, dist Garscions, regardés celle gent;
Harangue de Garcion à ses soldats.
Il n'ont en XV jours mengiet pain de fourment,
Fors que char de chevaus, d'ânes ou de jument.
Plus sont velu de fain que lion ne sierpent;
Et samble à leur estat sy plain de hardement,
Je croy que ly diables les tient et les aprent. »
Lors fist sonner lassus ses buisines d'argent,
Folio 151 v°.
Nakaires et tabours, trestout à ung mouvent,
Que cil de l'ost les ont oy bien clèrement.
Corbarans d'Olifierne de son tret les entent,
Lors manda XXX roys tantost en parlement.

Corbarans d'Olifierne XXX roys assambla;
Et leur a dit : « Seigneur, la bataille sera :
Discours de Corbarant.
Crestyen isteront, que nuls n'y demora.
Ensy que kien diervé cascuns tout s'y vendra,
Car il sont afamé, je le sçay de piéçà :
Amadélis y fu qui le me raporta.
Il y a XV jours, que ly pains faly là.
Point de poissance n'ont, et ly ceurs leur faurra;
Et pour ytant, seigneur, ordener nous faurra
Que ne soions souspris, quant il venront deçà;
Car oncques chiens rabis tellement n'esraga
Que ly ost des François ycy se maintenra.

8645 *A ung mouvent* (*mouvant*), en même temps.

8652 Le mot *tout*, nécessaire à la mesure, s'est glissé dans le vers suivant par une distraction du copiste : *tout afamé*. — *Vendra*, voir v. 8583.

8656 *Ceurs* (*cuers ?*)

8657 *Faurra*, au vers 8661 : *faulra*.

Mais en l'eure, seigneur, leur force leur faulra;
Et puis le ochirons ensy qu'il nous plaira.
Mais une gent y sont que je n'ameray jà;
Il menguent noz gens; à ciaus nous convenra
Combatre vassaument, sy tos c'on les verra.
Boin sont à recongnoistre, car li plus rices n'a
C'un bien viés aucqueton, qui plus de XXX ans a. »

Les princes sarrasins s'apprêtent à livrer bataille.

« Seigneur, dist Corbarans, faittes voz gens venir,
Et devant Andioche rengier et bien tenir.
Et sy livrons le camp, sy qu'il puissent venir :
Car com plus en venra, plus en ferons morir.
Garscions d'Andioche nous fait bien asentir
Que nous soions tout prest, c'on ne nous puist honnir. »
Dient ly roy payen : « Nous ferons vo plaisir. »
Pardevant la citet vont la place tenir
Folio 132 r°. Pour atendre no gent, qu'il cuident esbahir.
En l'ost font Sarrasins leurs instrumens oïr,
Sicques la citet font dou grant son retentir.
XXX batailles font as banières furnir :
Étendard des Musulmans. Il ont fait l'estendart sur l'olifant assir,
Où l'ymage Mahom pueent ly Turc quoisir.
Là estoit Corbarans, qui tant fist à crémir,
Cieux se mist ens el front pour crestyens coisir :
XV batailles sont de front sans départir.
A IJ elles ont fait leur eskielles tenir.
Là véissiés payens durement esbaudir :
Armes des Sarrasins. Ly uns tint ung faussart pour crestyens honnir,
Et ly aultre arc turquois, de bien traire en désir,
Et puis ung arbalestre pour traire sans loisir,
Et fondièfles as mains et kaillaus pour siervir,
Ars pour traire saiettes y péuissiés véir.

8664 *Menguent*, trissyllabe.
8681 *Quoisir*, apercevoir.
8690 *Fondièfles*, frondes; autrement *fondeffle*, *fondèfle*, *fondelle*, du latin *funda*. Le *r*, dit M. Éd. Du Méril, ne s'est introduit, au moins d'une manière générale, qu'à la fin du XIII^e^ siècle. *Poésies pop. latines du moyen âge*; Paris, 1847, in-8°, p. 360, note 2.

Ains ne véistes gens en ost mieulx establir.
Or, voelle Jhésucris nostre gent garandir :
Bien se pueent vanter et dire sans mentir
Que se Dieux tous poissans ne penssast d'iaux garir,
Que jamais n'en péuist ung tous seuls départir.

Or, furent Sarrasins ordenet sur les camps,
A banière levée, à penons ventelans ;
Et portoient martiaus et maschues pesans.
Il sont fort et légier ; s'ont les cuers tous engrans
De véoir crestyens, car cascuns fu penssans
Qu'il éuissent de cure tous les cuers recréans ;
Mais il les trouveront isniaus et combatans,
Car ly désirs qu'il ont d'issir sur les plains camps,
Et l'inspiracions qu'en leurs cuers fu manans,
Qui leur venoit de Dieu, qui sur tous est poissans,
Les tenoit en virtu hardis et dézierans
De bataille livrer, ce fu leur enscians.
Les batailles ordonnent pour iestre combatans ;
La première mena li bons dus des Normans :
Chieus ot avoecques lui XV^m combatans.
Apriés ceste bataille, dont je vous suy contans,
Ala Hues ly Mainés, ly frères au roy des Frans,
Robiert ly quens de Flandres et les Flamens poissans,
Poitevins et Lombars, Baiviers et Alemans.
Buinemons va apriés qui mena les Tocquans,
Et Tangrés, ses cousins, qui fu biaus et plaisans,
Et ly quens de Saint-Pol et ses fieux Engérans,
Ly conte de Toulouse et Foucques de Melans,
Et Robiert ly Frissons, uns princes conquérans.
Là péuissiés véoir banières ventelans ;

Ordonnance de l'armée chrétienne.

Folio 152 v°.

Flamands.

8700 *Engrans*, désireux, avides.
8702 *Cure*, le MS : *cuer*. — *Cuers recréans*, courages abattus, cœurs découragés.
8710 *Des*, le MS : *de*.
8713 Vers trop long. *Hues Mainés...*
8716 *Tocquans*, Toscans.
8719 *Ly conte de Toulouse*. Nous avons déjà dit qu'il avait été obligé de rester dans la ville.
8720 *Frissons*, pour *Frisons*.

Et Robiers du Rosoy, qui fu entreprendans,
Demora ou castiel : dont il fu bien dolans.

Or, sont no crestyen ordené noblement.
Pardesus le markiet, sy lonc com il s'estent,
Venoient les banières qui baulient au vent.
Atant ès Godefrois c'une rue descent,
Sy doy frère avoec lui qu'il ama loyalment.
Cieus a pries ung desbous, et sa banière y pent;
Va véoir les barons bien et courtoisement,
Et dist : « Souvièngne-vous de Dieux omnipotent,
Qui moru en la croix pour nostre sauvement. »
Ensy com il faisoit as barons parlement,
Vint ly roys des Taffurs acourant radement :
Sa banière portoit devant lui emprésent
Ung hollandois ribaus, qui grans fu durement,
Maugins avoit à nom éut moult longhement,
Pour tant qu'il fu trouvés de ribaus plus de cent,
Maugisant l'appielle-on en ung lieu bien souvent;
Cieus vint sur le markiet moult estonneément,
Et vint as noz barons demander haultement
Et leur a dit : « Seigneur, où menrai-ge ma gent?
Je doy aler devant, se consaus s'y asent. »
Ly dus de Normandie ly a dit douchement :
« Sire, roys des Taffurs, or, oyés mon talent,
Vous yestes plus doubtés dou lignage pulent
Que ne sont trestout cil de nostre casement.
Se n'avons plus de roys en nostre assamblement,
L'arière-garde arés, se raisons s'y asent,
Et s'irés tout partout à vo commandement. »

Sy com ly pèlerin ont leur gent ordenée,

Exhortations de Godefroid.

Maugins, ribaud hollandais.

Folio 133 r°.

Le roi des ribauds et le duc de Normandie se disputent l'honneur de marcher le premier à l'ennemi.

8727 *C'une*, mieux *q'une*.

8729 *A pries*, a pris, orthographe flamande. — *Desbous*. En séparant les deux syllabes, on a *ung des bous*, ce qui forme à peine un sens; en les laissant réunies, reste *desbous* qu'on ne trouve nulle part.

8739 *Maugisant*, comme qui dirait *maugiscent* et *maugisant*.

8742 *Menrai-ge*, le MS : *menrage*.

8751 *Com*, le MS : *comme*.

Vint ly évesques dou Pui, à la cière senée.
La glorieuse lance dont la char fu navrée, — Cérémonies religieuses à l'occasion de la sainte lance.
Qui ou sépulcre fu sy dignement posée,
Portoit ly frans prélat de manière rieulée.
Droit enmy le marchiet de la citet loée
Fu uns auteulx levés, dont la messe out cantée.
Mainte offrande rechut à ycelle journée.
Là fu la chars Jhésus exaucie et sacrée.
Crestyen l'ont véu par dévote penssée.
Cascuns baty sa couppe, faisant cière esplorée :
Ly ung l'aultre ont baisiet, et fait mainte acolée.
Apriés la sainte messe qui là fu ordenée,
Fu dedens Andioche mainte trompe sonnée :
Buisines et tabours sonnent à le volée.
Là fu en Andioche la porte deffrumée : — Les chrétiens font une sortie.
Par IIIJ portes fu ouvierte li entrée.
Ly boins dus des Normans issy de randonnée,
Et furent tout à piet, c'est vérités prouvée,
Fors ly duc seulement et cil de sen armée.
Cieus se mist sur les camps, s'a se targe listée,
Et la lance en sa main qui bien fu acérée.
Corbarans le coysy venir parmy le prée :
Amadélis manda, qui ait male durée,
Qui très-bien congnissoit nostre gent crestiénée : — Revue de l'armée chrétienne.
« Qui est, dist-il, ly sires, ne de quelle contrée — Folio 135 v°.
Qui ceste esquielle-cy a sur nous amenée? »
Et dist Amadélis : « Jà n'en feray célée :
De Normandie tient une tierre moult lée. — Le duc de Normandie.
C'est ung bons chevaliers, et de grande ponée. »
« Par Mahom, dist ly roys, il a gent bien armée
Et qui ne samble pas qu'ait esté affamée. »

Quant ly dus des Normans, qui tant fist à prisier,

8752 *Ly évesques*, élision.
8758 *Offrande*, le MS : *offerande*.
8760 *Penssée*, le MS : *pensse*.
8777 *Esquielle*, corps d'armée.

Issy de la cité, dont ly mur sont plénier,
Bien furent avoec ly plus de XV millier.
Devant, ou premier front, furent mil chevalier,
En grant dévocion de Jhésucris vengier :
Banières et pegnons font au vent balyer.
Oncques vous ne véistes gens sy bien avancier
Pour aler vers les Turs bataille commencier.
Quant Corbarant les voit venir ou camp rengier,
Amadélis appielle, et ly dist sans tencier :
« Qui est çus princes que là voy aprocier?
Et dist Amadélis : « Bien le say retraitier.
C'est ly dus des Normans, qui moult fait à prisier :
La banière congnois et le noble esquieuier.
Avoec lui sont Normant et Pickart et Pohier;
Che sont gens orgilleus, et plain de leur cuidier :
Cil vous cuident moult bien mettre en grant destourbier.
Dist ly roy Corbarans : « Je n'en donne ung denier. »
A Brohadas a dit pour lui aconseillier :
« Biau sire, ne voelliés ma bataille laissier,
Parquoy à tous besoings vous puisse bien aidier.
A ces gens chy endroit ne me voel acointier,
Car il sont trop félon, trop fort et trop légier. »

Ly roys Corbarans prist apriés à regarder :
Une bataille vit venir et ordener.
Dist à Amadélis : « Me sarois-tu nommer
Folio 154 r°. Le seigneur qui chy vint pour Sarrasin gréver? »
— « Oïl, dist ly traïtres, je ne le doy céler.
La banière devant le me fait aviser :

8785 *XV millier;* le MS porte *XV^m millier,* ce qui d'abord dérange la mesure, et tombe ensuite dans une exagération ridicule, car le duc de Normandie aurait eu *quinze millions* de soldats, et le merveilleux des trouvères ne va pas jusque-là.

8792 *Appielle;* le MS : *appiella.*

8793 Vers incomplet.

8797 *Pohier,* habitants du pays de Poix, selon Roquefort. Ph. Mouskés, v. 7072, 15057, 21969.

8805 *Trop félon,* le MS : *félon.*

Ce sont fleurs de lis d'or sur l'assur noble et cler. Armes de France.
C'est quens Hues ly Mainés le gentil et le ber, Hugues-le-Grand.
Frère du noble roy qui France doit garder,
Que je vis une fois droit à Rains couronner.
De milleur chevalier ne poroit nuls parler;
Cieus maine les François qui moult sont à doubter.
Berruiers, Angevins a-il à gouverner;
Il ont poy de chevaus, ne sèvent où monter,
Car il les ont mengiés pour doute d'affamer. »
Dist ly roys Corbarans : « Je ne say que pensser.
Je les voy contre nous tellement démener
Qu'il éuissent éut tout adiès à digner.
Je ne les voy en riens afoblier ne mater;
Il sont fier que lyon, que cierf ou que sengler. »
Et dist Amadélis : « Pas ne voellent moustrer
Le povreté qu'il ont à leur cuer à porter,
Car il sont orgilleus, s'ont leur cuer plain d'amer. »
— « Tais-toy, dist Corbarans, car je say tout au cler
C'uns malades ne puet le sien mehaing céler,
Car ly homs fameleus ne s'en scet déporter,
Vescut-ont XV jours sains pain avvaler,
A çou que tu m'as dit, quant je t'y fis aler :
Dyables les feroit sy bon samblant moustrer. »

De la porte Barut, sur l'iaue d'aquillon,
Issy une bataille à force et habandon,
A piet et à cheval XV^m compaignon,
Armet des bonnes armes et de maint aucqueton;
Portant picques et glaves, et maint noble pegnon.
Bien furent IIIJ^c sur boins destriers gascon;
Et ly aultre venoient sy dru sur le sablon Folio 154 v°.
C'on entrast dedens iaux nient plus que ung buisson.

8813 Vers trop long.
8823 *Qu'il éuissent*, comme s'ils avaient eu...
8832 Ce vers est incomplet et doit être altéré par le copiste : *avvaler* est certainement une faute de son fait pour *avaler*.
8840 *Sur*, le MS : *de sur*.

La banière portoit ung escuiers de non,
Arnoul de Lagny, en Artois. De Lagni en Artois, Jernoul avoit à non.
Et dist ly roys Corbarans : « Cy viengnent cil glouton,
Qui sont oussy légier qu'esprivier et faucon.
Il samble que cascuns ait mengiet ung capon,
Et béu de boin vin tout plain ung cauderon.
Amadélis, amis, qui sont chil laron.
Et ly sires qui tient sy faite noreçon? »
Et dist Amadélis : « Que vous céleroit-on?
Le comte de Flandre. C'est ly contes de Flandres, qui porte le lion :
Ly Flamenc sont o lui et tout ly Brabençon;
Flamands, Brabançons, Hainuyers. Et sy sont Hainuier, qui sont fier que lyon :
Ce ne sont que bouchier pour tuer gens foison.
N'asamblés pas à yaulx, se ce vous semble bon,
Car ce sont male gent, sans mal et sans rayson,
Car tous ly plus couars de ceste establison
Ochiroit pour bien pau son melleur compaignon. »

Dolans fu Corbarans d'Olifierne, la lée.
D'Andioche pierchoit issir la noble armée;
Bohémond, Tancrède, l'avoué de Huy. Buinemont et Tangré, et leur gent redoytée,
Le conte de Toulouse et sa gent desraée,
Et l'avoé de Hui, une ville frumée,

8844 *De Lagni.* Omis par M. Roger et ne se trouve pas dans les galeries de Versailles. C'est à Laigni ou Lagni-sur-Marne, que Hugues d'Oisy place son *Tournoi des dames*, A. Dinaux, *Les trouv. Cambr.*, 3e éd., 1857, pp. 129-140; Fr. Michel, *La chanson des Saxons*, 1859, t. II, pp. 194-201.

8845 Vers trop long. Supprimer *ly*.

8849 Vers trop court.

8850 *Noreçon*, nourriture, apparence d'être bien nourri.

8857 *Sans mal?*

8860 *Olifierne*, le MS : *Olifiene*.

8865 *Desraée*, enragée?

8864 *L'avoé de Hui.* Le comté de Huy fut accordé par l'empereur Othon à Notger, évêque de Liége; celui-ci y plaça un avoué sous le nom de *comes* ou *dux;* plus tard, on le trouve appelé *signifer*, à cause de ses attributions militaires. Vers 1065, nous rencontrons *Henricus dux Huyensis:* c'était probablement Henri Ier de Limbourg; il était avoué de l'évêque de Liége pour le territoire de Huy; *dux* signifie donc ici *advocatus.* Miræi *Dipl.*, t. I, p. 51 (ann. 985). Martène et Durand, *Ampl. coll.*, t. I, p. 487; t. IV, p. 987; Birnbaum, *Deduction der Rechte des Herrn Herzogs von Looz-Corswarem*, p. 120; le baron Jules de Saint-Genois, *Histoire des avoueries en Belgique;* Bruxelles, 1857, p. 44. En 1066 et 1150, nous trouvons : *Walterus, ecclesiae advocatus.* L'avoué de Huy prend en-

Qui conduist les Liégois, une gent redoubtée. — Les Liégeois.
Godefrois de Buillon ot cel ost gouvernée, — Godefroid de Bouillon.
Car vendut ot Buillon et la tierre loée — Vente de Bouillon à l'évêque de Liége.
Au boin vesque du Liége, c'est vérités prouvée,
Pour venir oultre mer acomplir se penssée.
Ly contes de Saint-Pol y mena grant ponée — Le comte de St-Pol et son fils.
Et Engherans, ses fieux, à le cière senée.
Cil ont les Artissiens, une gent redoubtée, — Les Artésiens.
D'Amiens, de Saint-Omer et d'icelle contrée :
Cil mainent sur les camps une telle huée — Folio 135 r°.
Que ly roys Corbarans en fist cière effraée. — Inquiétude de Corbaran.
« Amadélis, dist-il, tu l'as bielle trouvée
Que ceste gent icy estoit sy afamée,
Qu'elle moroit de fain, souvin, geule baée;
Mais ne vis oncques gens oussy bien desinnée :
Maudis soit-il qui leur a la viande donnée! »
Et dist Amadélis : « Jà n'en feray célée.
Je ne say dont ce vint, car c'est cose faée. »
Dist ly roys Corbarans : « J'en ay le cière irée.
Dam Pières ly Hiermites, à le barbe mellée,
Me demanda hier main une cose ordenée,
De quoy je suy dolans que je l'ay refusée :
De XX encontre XX fu bataille appiellée :
Bien volroie que fust fiancié et jurée,
Car je me doubte bien huy, en ceste journée,
Que Calabre me mère ne soit en voir trouvée. »

Corbarans d'Olifierne tous les roys assambla;
Et leur a dit : « Seigneur, regardés ces gens-là.
On me faisoit entendre que fains les apriessa;
Mais il sont fort et fier otant que cil de çà.

core, en 1300, le nom de comte : *Cuens de Huy*. Miræi *Dipl.*, t. I, p. 552; Chapeav., t. II, p. 75; Louvrex, t. II, p. 10; de Saint-Genois, *op. c.*, p. 114.

8877 *Estoit*, le MS : *estoient*.

8879 *Desinnée*, ayant si bonne mine.

8882 *Faée*, merveilleuse, tenant de la sorcellerie.

8885 *Hier main*, hier matin.

Or regardés, seigneur, quel cose on en fera.
Se nous noz combatons et la cose mal va,
Ly roys soudans, mes sires, le vous demandera;
Godefroys de Buillon, par Piéron, me manda
Ung droit camp de bataille que mes corps refusa,
De XX encontre vint, ensy le devisa.
Ce poise moy qu'ensy mes corps ne l'acorda. »

Avis du roi Abraham.

Dist ly roys Abrehams : « Je diray c'on fera.
On leur fera mander c'on leur délivera
La bataille et le camp, et le jour qui sera. »
Quant Corbarans l'oy, volentiers l'acorda.

L'interprète Baulient.

Corbarans d'Olifierne appiella Baulient :
Il estoit latiniers, parlant hardiement.

Corbarant consent au combat de 20 contre 20, que lui avait d'abord proposé l'ermite Pierre et qu'il avait refusé.

Corbarans ly a dit : « Amis, alés-vous-ent;
Et s'acordés le camp, à faire incontinent
De vint encontre vint, par tel devisement :
Se ly leur sont vaincu devant nous en présent,
Andioche lairont à no commandement;
Et se ly no sont vaincu devant nous en présent,
Arière m'en r'ieray sans nul atargement. »

Folio 135 v°.

Et çus ly respondy : « Je feray vo talent. »
Adont s'en départy; montés fu richement.
Deviers les os s'en va, chevauçant asprement :
Il est entrés en l'ost que nuls ne ly deffent.
Dient ly crestyen ensamble quoiement :
« Cieus nous vient espyer pour véoir no talent.
Moustrons riche visage, et bon conténement,
Car Sarrasin sont jà esbahi durement. »

Ly messages payens est venus as barons;
Et les fist assambler en ung pret qui fu bons;
Et puis les appiella enssy que fu raisons :

L'envoyé de Corbarant s'acquitte de sa commission.

« Signour, dist Baulient, Corbarans, ly preudons,

8896 *Se nous noz*, nous dirions *si nous nous*, ce qui produit une triste cacophonie.

8913 Vers trop long; retrancher *et*.

8915 *Ly respondy*, le MS : *respondy*.

Et ly roys Abrehams, et ly Rouges-Lyons,
Et XXX roy payen, que par delà avons,
Vous mandent par acort que nous vous liverons
XL Sarrasin ou mains, se nous volons,
A l'encontre des voz ; et se le camp pierdons,
Par dedens cest pays tout à pays vous lairons ;
Et se vous iestes vaincu, la cité averons. »
Adont vont au conseil et au faire respons.
Dist ly contes de Flandres, et Robiers le Frisons : Les croisés refusent à leur tour la proposition de Corbarant.
« Alés-vous-ent, payens, broçant à esporons.
Dittes à Corbarant que nous ne le doutons ;
Et c'aujourd'uy en camp nous le desconfirons,
Ne dedens Andioche jamais ne renterons
Tant que les Sarrasin en bataille verrons ; Folio 156 r°.
Et c'il vont reculant, nous les aprocherons. »
Et dist ly messagiers : « Seigneur, nous le dirons. »
Adont leur a moustré vistement les talons.

Baulient retourna, qui fu boin latinier.
A Corbarant revint son mesage noncier ;
Et ly dist haultement : « Penssés de vous gaitier :
Ly crestyen ne prisent vostre estat ung denier.
La bataille demandent, il en ont désirier,
Plus convoitent l'estour que l'aloé l'esprivier. »
Quant Corbarans l'oy, en lui n'ot qu'esmayer.
Il dist as roys payens : « Alés vous apointier.
En l'onneur de Mahom, penssés de vous aidier
Et de faire voz gens férir et caployer. »
Adont sont départy ly faus rois losenghier :
Jamais ne se vairront tout ensemble au mengier.
Et ly boin crestyen n'y volrent atargier ;

8930 *XL*, Corbarant a dit *XX*.
8932 *Pays*, contrée. — *Pays*, paix.
8939 *Renterons*, pour *rentrerons*.
8949 *L'aloé*, l'alouette. M. de Fortia a porté ce mot dans son glossaire des termes celtiques, trad. de Jacques de Guyse, t. V, 1re partie, p. 412 : *Alauda*. W. F. Edwards, *Rech. sur les lang. celt.*; Paris, 1844, in-8°, p. 163.

Ains vièrent pas pour pas Sarrasin aprocier.
Ly évesques dou Pui sist sur ung hault destrier ;
Et tint la sainte lance dou Père droiturier :
Ly évesques fu armés à loy de Berruyer.
Sy com ly crestyen sont pris à desrengier,
Sont venut ly ribaut courant comme lévrier
Et furent d'une route compaignon XX millier.
La bataille s'engage. Ly mieulx armés d'iaux tous resamble cauderlier.

Or, se vont aproçant de cascune partie
Crestyen et payen, banière desploiie.
Mainte trompe d'arain y fu le jour bondie,
Et Dieux ! qu'à l'aprochier fu grande l'envayé !
Tout premiers s'asambla Robiert de Normandie.
Il est issus des rens ; sa banière a laissie.
Voit ung roy Sarrasin qui tenoit Tabarie :
Pères fu Dodequin qui tant ot seignourie.
Exploits du duc de Normandie. Robiers, ly dus Normans, a le lance abaissie ;
Folio 136 v°. Et dist mieux voet morir à duel et à hascie,
Qu'il n'ait ceste bataille noblement commencie.
Viers le roy Sarrasin broça par félonnie.
Entre les Sarrasin et en se compaignie,
L'ala prendre ly dus dont je vous senefie.
De la lance le fiert sur la targe vrenie,
Que la targe piercha plus de palme et demie,
Et le navra ou corps entre pommon et fie.

8957 *Pas pour pas*, pas à pas.

8960 *Ly évesques*, élision, ou *ly vesques*. — *A loy de Berruyer*, expression que nous avons déjà rencontrée sans pouvoir en déterminer précisément le sens qui doit répondre à une idée de perfection (*voir* plus loin une nouvelle remarque sur ces mots) :

Et Bauduins chevauche à *loy de Berruyer*.

Le Roman de Bauduin de Sebourc, t. I, p. 271.

8964 *Cauderlier*, chaudronnier.

8967 *Bondie*, sonnée : mot qui rappelle cet admirable passage du Tasse, toutes réserves faites :

Chiama gli abitator dell'ombre eterne
Il rauco suon della tartarea tromba.
Treman le spaziose atre caverne,
E l'aer cieco a quel rumor rimbomba.

Gerusalemme lib., canto IV.

8979 *Vrenie*, vernie.

8981 *Fie*, foie.

Il l'a moult fort navret ; lors cria : « Normandie ! »
Normant querrent apriés, XV^m à une fie.
Là fiert cascuns le sien, en droit de se partie.
Ceste première gent fu sy bien assaillie,
Que VIII^c en ont mort nostre chevalerie.
Là fu ceste bataille matée et desconfie :
Jusques à l'estandaert fu batue et laidie.
Mais XX^m payen. banière desploïe,
Coururent sus Robiert trestout à une fie.
A ce lès fu la priesse et la grant noyse oïe :
Là vinrent ly Flamenc et cil de Picardie ; — Flamands, Picards, Liégeois, Namurrois.
Et sy viennent Liégois, une gent esragie.
Ly contes de Namur ot s'enseigne drécie.
Godefrois de Buillon y vint à cière lie ;
Witasse et Bauduin, Gérart de Pont-Élie, — Gérard de Pont-Elie.
Bauduin Cauderon qui estoit nés de Brie. — Patrie de Baudouin Cauderon.
Le ber Thumas de Marle, à le chière hardie,
Y fu le jour navrés de le gent païenie.
Là fu la noise grande et fière la bondie.
Ly rois Corbarans fu dalés une cauchie
A L^m Turs, une gent resongnie,
Pour le sien corps garder qu'il n'y ait vilonnie,
Ne ly roys Brohadas, fil soudant de Piersie.
Cieus vint à Corbarant et doucement ly prie :
« Laissiés-moy ung petit aler en l'envaye : — Folio 137 r°.
S'iray férir ung cop de ma lance aguisie. — Bravoure de Brohadas.
Jà ne place Mahon, à qui mes cuers s'otrie,
Que sy noble bataille et sy bien commencie,
Et de sy bonne gent sy bielle et sy hardie.
Soit aujourd'ui sans moy matée et desconfie :

8998 *Thumas de Marle*, voy. v. 6084.
9000 *La bondie*, le choc, le retentissement.
9004 *Fil soudant*, le MS : *fil du soudant.*
9008 *Place*, plaise. On trouve souvent cette expression : *quoi qu'il place* pour *quoi qu'il lui plaise, quelle que chose qui lui plaise.*

Poy aroie au partir honneur et seignourie.
Ains diroient payen et ly Turc de Turquie,
Et ly Arabiois d'Aufricque et d'Aumarie:
La bataille fu grande et de fière aastie
Par-devant Andioche, celle citet jolie;
Et là fu Brohadas, qui est hoirs de Piersie,
L'aîné fil du soudant, qui le monde mestrie,
Qui la bataille vit sans espée sacquie. »

Quant Corbarans oy Brohadas qui parloit,
Lors ly dist : « N'est pas temps, et qu'o ly demorroit. »
Au lès deviers Rohais, une bataille avoit
Où ly roys des Taffurs trop bien se combatoit
Encontre Achilait d'Acre, qui bien se deffendoit.
Vint mille Sarrasin en sen esquelle avoit,
Dont tous ly plus hardis les Taffurs redoutoit,
Qui les vont assalant à forche et à esploit :
Ly uns fiert d'une mache; ly aultres d'un espoit,
Et ly tiers d'un martiel, et ly aultres boutoit
De pickes et de dars; assés on y traioit
D'arbalestres et d'ars, où saiettes avoit.
Acheles est venus qui bien les secourroit.
Enghérant de Saint-Pol, qui son père gardoit,
Enghérans va criant as ribaus qu'il amoit :
« Or avant, my enfant! alés avant tout droit,

Achilait (Achille) d'Acre.

Armes.

9012 *Poy*, peu. — *Aroie*, j'aurais.

9014 *Aumarie*, d'outre mer, dit M. Michelant, le savant éditeur de l'*Alixandre :*

Les siglatons d'Espagne, les pôles d'*Aumarie.*
Parmi le cors li passe l'enseigne d'*Aumarie.*
Et teus i ot ensegne de soie d'*Aumarie.*

Pp. 4, 29, 119, 553.

Malgré l'autorité de M. Michelant, nous doutons que son interprétation soit la vraie; dans tous les cas, elle nous paraît préférable à celle-ci du même philologue :

Li autre Erupiei et parla bien roman.

Li romans d'Alixandre, p. XIII.

M. Michelant propose pour *Erupiei*, le mot *européen* qu'il accompagne d'un signe interrogatif. Il s'agit simplement des *Hurepoix* sur lesquels nous renverrons à notre édition de Ph. Mouskes, t. II, p. 796.

9019 *Sans espée sacquie*, sans tirer l'épée.

9020 *Oy*, le MS : *l'oy*. *Parloit*, le MS : *parla*.

9024 *Achilait*, et plus bas *Achelle* paraît une forme d'*Achilles*.

Car je ne vous faurray, tant que vie ou cors soit. »

Engerans de Saint-Pol fu avoec les ribaus
Au lès deviers Rohais, viers les portes mortaus.,
Où jadis fu ochis Antenor et Marquaus,
Qui fondèrent la ville et les nobles muraus,
De l'or Antioqus, qui félons fu et faus.
Ly crestyen portoient brans, espées et faus.
Là fu desour les camps ly estours sy mortaus,
C'oncques nuls homs ne vit faire sy grans assaus.
Buinemons et Tangrés orent leurs cuers loyaus;
Dessus les Sarrasins font entrer leurs cevaus.
Esparpelant les vont, enssy com fait oisiaus;
Et payen leur giettoient fondifles et quariaus :
De toutes pars assalent plus légier que bidaus.
Abrehams de Damas et ses frères Kamaus
I ont ochis de noz IIIJ nobles vassaus :
Ly uns ot nom Garniers et ly aultres Anssiaus;
Ieuvvain de Senlis et ses frères Tiébaus.
Garscions d'Andioche estoit sur les crestiaus,

Folio 137 v°.
Antenor et Marquaus.
Antiochus.
Bohémond et Tancrède.
Abreham de Damas et son frère Kamaus.
Gararis et Ansiau.
Jeuwain ou Jwain de Senlis et son frère Thibaut.
Garcion d'Antioche.

9038 *Rohais,* nom arabe d'Édesse. Même ville que *Rages.*

9040 *Qui fondèrent la ville.* Isidore lui donne Nembrod pour fondateur. Le trouvère veut faire preuve d'érudition.

9047 *Esparpelant,* éparpillant.

9049 *Bidaus,* mauvaise infanterie légère qui combattait avec des lances; en basse latinité *bitaldi,* au dire de Roquefort, voy. v. 9078.

9050 *Abrehams de Damas.* Cette ville était gouvernée, à l'arrivée des croisés, par Deccac, qui prit le titre de sultan au préjudice de Redouan, son frère, confiné dans la principauté d'Alep. Le Tasse l'appelle *Hidraot;* il en fait un magicien.

9052 *Garniers...*, *Anssiaus.* Guill. de Tyr nomme un Garnier de Grés ou Grez, *comes de Gres,* cousin de Godefroid, que Miræus passe sous silence, un *Anselmus de Riburgis-Monte* (de Ribodi-Monte?), un *Ansellus de Pass,* un *Anselinus de Bria* et un *Anselmns,* gardien de la tour David à Jérusalem.

9053 *Ieuvvain de Senlis et ses frères Tiébaus.* Gui IV de Senlis, boutillier ou bouteiller de France, accompagna saint Louis à la croisade en 1190. Guillaume II, le bouteiller de Senlis, finit ses jours dans la captivité en Égypte. Gui VI de Senlis, son frère, mourut le 8 août 1248, à Damiette, où il avait accompagné aussi saint Louis. *Galeries hist. de Versailles,* t. VI, 1re partie, p. 381; P. Roger, *la Noblesse de France aux croisades,* p. 216; Anselme, *Histoire générale de la maison royale de France,* t. VI, pp. 252, 253; t. VIII, p. 516. Aucun historien n'indique un Ivvain ni un Thibaut de Senlis parmi les premiers croisés. Ils ne figurent même pas dans la généalogie de la maison de Senlis.

Bien volsist iestre as kans as pavvelons royaus.
Esbahis fu qu'il voit no chevaliers si baus,
Hardis comme lions as payens paringaus.
« Ahy Mahom! dist-il, or est fors ly journaus.
Se payen sont vaincu je t'apielleray faus. »

Par-devant Andioche fu fière la mellée :
De Turs et des payens fu grande la huée.
Deux mille cors y ot sonnés à le volée.
En plus de IJ^{m} lieux ot bataille ordenée;
Mais il i avoit tant de le gent deffaée
Qu'il ne fussent ochis en plus d'une journée.
Entour l'estendart ot une telle assamblée :
Bien sont L^{m} à banière levée,
Pour garder Corbarant à le cière membrée.
E-vous une bataille venue et ariestée :
C'est ly Rouges-Lyons, qui maine grant ponée.
Cieus tenoit en ses puins une fauc acérée :
Dis piés avoit de lonc et à l'avenant lée.
Au conte de Toulouse l'éuist jà estrinée,
Quant ly contes guenchy, s'a le cruppe moustrée;
Et la fauc assena tout droit sur l'eskinée,
Que la cruppe ly fu à ce cop désevrée.
Ly contes est quéus, souvin, geule baée;
Dont y vinrent bidau, une gent desraée :
Ycil giettoient dars, par telle destinée
Qui atains estoit d'iaus, la mort ly est jurée.
Et ly boin Toulousain, une gent bien armée,

La bataille continue.

Le Rouge-Lion.

Folio 158 r°.

Danger que court le comte de Toulouse.

9055 *Pavvelons*, pour *pavellons*.
9057 *Paringaus*, parfaitement égaux.
9058 *Journaus*, journée.
9059 Nous voyons souvent, dans les trouvères, les Mahométans adresser des injures à Mahomet, lorsqu'ils sont maltraités par le sort. Voy. Panizzi, *Orland, innamorato*, t. III, pp. 355-56.
9064 *Il i avoit*, le MS : *il avoit*.
9070 *Ponée*, autrement *posnée*, puissance :

Desor Daire s'en voit *qui maine grant posnée*.
Michelant, *Li romans d'Alixandre*, p. 60.

9074 *Guenchy*, s'inclina.
9076 *Désevrée*, le MS : *descevrée*.
9078 *Vinrent*, le MS : *viérent*. — *Bidau*, voy. v. 9049.

Au conte vont criant : « Toulouse l'onnourée ! »
Ly contes se dréça, sy tint ou poing l'espée,
Voit le Rouge-Lyon, qui se fauc tint levée ;
Mais il ne l'atendist pour l'or d'une contrée.
Ly Rouges-Lyons a le presse trespassée ;
Le bataille fendy et a parmy copée ;
Mais sa gent y fu morte et desbaretée,
Qu'il se trouva tous seulx de lès une ramée.
Deviers les Sarrasin a se voie tournée :
Entre payens se mist, s'a se coiffe r'ostée ;
Pour le caut du soleil a sa fache lavée.
Quant Marbruns le coisy, sy dist sans demorée : Marbrun neveu du Rouge-Lion.
« Oncles, pour Mahommet, où est vo gent alée? »
— Dist ly Rouges-Lyons : « Elle est morte et finée.
Cil crestyen sont gent de pute destinée :
Je me suy enbatus en une gent faée,
A poy que ne suy mors à ceste matinée. »

E-vous par le bataille Maieugot de Tartarie. Maieugot de Tartarie, peuple singulier qu'il amène au combat.
Cieus menoit une gent de diverse partie :
Il ont dens de sengler, une paume et demie,
Trençans et afilés que raisoirs de Tubie ;

9088 Pour compléter le vers, lire :

Mais sa gent y fu *toute* morte et desbaretée.

9089 *Seulx*, le MS : *ceulx*.

9099 Vers trop long. *Maieugot*, ce mot ne serait-il pas une altération de *Magog ?*

Or entendés, signor. . . . . .
De Got et de *Margot* qu'il (Alixandres) ensera et prist ;
Jamès n'en istra un dus c'à l' tans Ande-Crist.
MICHELANT, *Alixandres*, p. 249.

9102 *Raisoirs de Tubie* (*Taïba*, en Mésopotamie?) ou d'*Étubie*, d'Éthiopie? Peut-être *Tubie* est-il écrit pour *Nubie :*

Astarot de *Nubie* a l'angarde montée.
Alixandres, p. 301.

Cette race d'hommes ayant des dents de sanglier d'une palme et demie de long, des oreilles de veau et des yeux de pie, n'est rien à côté des merveilles entassées par les écrivains orientaux qui ont trouvé de l'écho dans Pline, Pomponius Mela, Solin, les faux historiens d'Alexandre, etc., etc. Tabari fait d'*Og* et de *Magog* un peuple de nains affreux, à oreilles d'éléphant. Torquemada, dans son *Hexameron*, nous raconte gravement qu'au temps où Alexandre faisait la guerre des Indes, il vit plus de cent trente mille hommes ensemble, ayant tête de chien et aboyant comme eux. La géographie et l'histoire naturelle au moyen âge ne sont qu'un tissu de prodiges qui recouvre cependant quelques

Folio 138 v°.

S'ont orelles de viel, et les yeus d'une pie ;
Et s'ont les poins pesans et durs qu'une quirie ;
Et portent deux cailliaus toudis par compaignie.
Cieus qui est atains d'iaus n'a cure de sa vie.
Et furent XXX^m de si faite maisnie :
Par ceste gent fu moult la nostre apetiécie.
Ly contes des Flamens en ot bien se partie ;
Il l'en convient partir lui et sa baronnie.
Et ly roys Maieugot, qui la male gent guie,
Séoit sur ung quameul qui vint d'Esclavonnie,
Qui XX piés ot de hault, ne l' tenés à falie :
Nus ne le puet touchier fors de lance drécie.
Cieus avoit de kailliaus une grande estourcie ;
Et quant il doit gitter, je croy que il ne faut mie.
On ne l'ost aprochier de bien demie archie.
Mais ly roys des Taffurs ly moustra sa mesnie ;
Et leur a dit : « Seigneur, voyés le dyablie,
Oncques mais je ne vy sy grande dierverie. »

Dist ly roys des Taffurs : « Biau seigneur, regardés
Ce félon anemy qui est sy hault montés :
Il giette de cailliaus, tout ensy c'uns maufés.
Nuls ne l'ose aprocier de XX piés mesurés. »
— « C'est uns espoëntables pour mettre sur les blés,
Dist un Taffurs liégois, grans et estrumelés :
Il seroit moult très-boins à tierre caventés.
Faittes traire voz gens, quanques vous en avés ;
Et g'iray au kamel, sy l'arons jus giettés :
Se nous sommes nous vint, il sera jus rués. »
Là se sont ly Taffur tellement ordenés,
Encontre Maieugot à C arciers alés,

vérités, et dont M. Ferdinand Denis a donné un piquant aperçu dans son *Monde enchanté* ; Paris, 1843, in-16. Voir l'Introduction.

9104 *Quirie*, cuir, objet fait de cuir.
9108 *Apetiécie* pour *appéticie*, amoindrie.
9112 *Quameul*, chameau ; plus bas : *kamel*.
9113 *Ne l'* ou *n'el*.
9115 *Estourcie*, provision.
9116 *Que il*, élision.
9117 *Demie archie*, demi-portée d'arc.
9125 *Espoëntables*, épouvantail.

Et mil ribaus à glaves et bien C à ung lès.
Là fu ly Sarrasin tellement atrappés,
Qu'il fu par les Taffurs à le tierre portés. Folio 139 r°.
Enmy le pret fu là en l'eure décopés;
Mais ly Tartarin ont les ribaus visetés.
Par-devant les Taffurs fu ly roys couronnés,
Sa banière devant IIIJ piés mesurés;
Et ly Taffur apriés rengiés et ordenés.
Cils qui portoit banière est trop avant alés,
Car de IJ cailliaus fu sy fièrement giettés,
Que ly cuers de son ventre ly fu tantos crevés:
La banière quéy; mais ung Flamens armés
Le prist pour relever; mais tantos fu tués.
Ains que ly roys Taffurs fust celle part alés, Le roi des Taffurs perd sa bannière et en improvise une autre.
Il y ot XX ribaus ochis et craventés.
Sa banière pierdy, ly roys fu irés;
Mais uns vieus aucquetons fu tantos deskiérés:
Enssy ly estandars fu adont relevés.

Forte fu la bataille au lès des Taffurois.
Buinemont et Tangré vinrent à ces destrois;
Et sy vint d'autre part ly nobles Godefrois.
Mais on éuist pas dit de patrenostre trois, Godefroid de Bouillon, et Tancrède sont désarmés.
Quant on les vit à tierre quéir des palefrois.
Là furent les batailles, les paines et les destrois
De Flandres, de Braibant et de hardis Liégois. Flamands, Brabançons et Liégeois.
Les barons ont rescous tous IIJ à celle fois:
Paour orent de mort, ce fu raison et drois, Nations représentées dans l'armée sarrasine.
Car Sarrasin partout traioient d'ars turquois;
Et de fondièfles vont giettant ly Arrablois;
Et ly Popeliquant avoient lons espois;

9141 *Portoit banière*, le MS : *portoit la banière.*

9148 Vers incomplet. On le rétablit si l'on écrit : *et ly rois...* en ajoutant *et*, ou en mettant *aïrés* pour *irés*, ou encore : *en fu irés.*

9156 Vers trop long : *les paines et destrois.*

9161 *Arrablois ;* ailleurs *Arrabis.*

9162 *Popeliquant,* hérétiques manichéens, dit Roquefort. Ils tiraient leur nom de leur maître Paul de Samosate. P. Paris, *Villehardouin*, p. 321.

Feu grégeois. Et ly Marmulistant traioient de feu griégois ;
Et ly Moryen fièrent de martiaus as bons plois.
Airtiois. Sy avoit une gent c'on appielloit Airtiois,
Qui crevoient noz gens les deux yeux à lours dois.
Onques puis que Jhésus fu traveilliés en crois,
Folio 139 v°. Ne fu sy grans bataille ne nuls si grans tournois.
Encor n'est avalés Corbarans, ly fors roys,
Ne Brohadas oussy, ne ly Babilonois
Qui à L^m fait garder son harnois,
Et le noble estandart qui estoit haus et drois.
Là estoit Mahommés de fin or de boin pois.
Maudurant le Turc. De Surie revint Maudurant ly Turquois,
A XX^m Suryens tous nouviaus et tous frois.
Adont recommença en l'estour ly effrois :
Mil cors d'olifant y sonnent à une fois.

E-vous par le bataille Abreham de Damas,
L'Amulaine d'Orbrie et aultre satrenas,
A XXX^m payens armés de bons harnas.
Bien V^c crestyens ont abatu tous plas :
Il portent longes targes et s'ont viés talebas.
Flamands et Artésiens. Ly contes des Flamens leur deffendy le pas
Avoecques ciaus d'Artois et avoec ciaus d'Aras ;
Et ly vesques dou Pui se boutoit en plein tas ;
La lanche Jhésucris levoit hault à ses bras,
En réclamant Jhésus et puis saint Nicolas :
Dolans fu qu'il coisy nos crestyens sy mas.
Tant se sont combatu qu'il se coukent tous plas :
N'y ot sy hault baron, qui ne fu bien au bas.

9165 *Marmulistant ?* appelés ailleurs *Murtans* ou *Murtati*, t. IV, p. 253?

9165 *Airtiois ?*

9175 *Frois*, frais.

9177 La césure tombe à la manière des versificateurs romantiques : *d'olifant y...*

9179 *Satrenas*, fils de satan.

9182 *Talebas*, bouclier différant de la *targe*, en ce qu'il était courbé des deux côtés et formait une espèce de toit. Roquefort, *Gloss.*, t. II, pp. 600-601, aux mots *Talebart* et *Talevas*.

9188 Dolent fut en apercevant nos chrétiens si *mats*, si abattus.

9189 *Coukent*, couchent.

Quant Godefrois les vit, simples devint et mas :
« A ! dist-il, sire Dieux, qui sauvas saint Jonas,
Qui ton sanc respandis pour nous en Gorgatas ;
Et qui ou Saint-Sépulcre apriés resuscitas,
Et à l'Ascensscion lassus ès cieulx montas,
Et à la Pentecouste tes amis confortas ;
Sire, sy com c'est vray et qu'ensy l'ordenas,
Sy va reconfortant le peuple que chy as. »
Lors féry Godefrois ung félon satrenas :
Cousins giermains estoit kaliffes de Baudas. Folio 140 r°.
Et ly dus le féry, mais pas ne fu à gas,
Car jusques en la sielle ly entra ly harnas ;
Et ly chevaus s'en fuit plus tos que ne fait ras.

E-vous par le bataille Bauduin de Buillon,
Et Witasse le Ber, Tangré et Buinemon,
Le ber Huon le Mainé, frère au roy Phelippon,
Robiert de Normandie et Robiert le Frison,
Et le contes de Flandres, qui Robiert ot à non,
Le conte de Saint-Pol, Bauduin Cauderon, Baudouin Cauderon et Raimbaut Creton.
Le conte de Toulouse et dam Rainbaut Creton,
Et le roy des Taffurs et tout sy compaignon.
Tout se sont ralyet ly nobile baron,
Et ly vesque dou Puy, qui fu ou premier fron,

9191 *Simples*, affligé, d'esprit troublé.

9193 *En Gorgatas*, sur le mont Golgotha. Voir plus bas.

9200 *Baudas*, Bagdad.

Ou païs de *Baudas*, et en terre défoit.
Roman de Bauduin de Sebourc, t. I, p. 298.

9201 *A gas*, objet de moquerie.

9205 Vers trop long.

9209 *Bauduin Cauderon ;* Baudouin Chaudron est nommé, d'après Bongars, par M. P. Roger, *La nobl. de France aux crois.*, p. 172.

9210 *Rainbaut Creton ;* Raimbaut Creton, sire d'Estourmel en Cambrésis. Il entra le premier dans Jérusalem, au témoignage d'Orderic Vital. (P. Roger, *La nobl. de France aux crois.*, p. 175.) Un morceau de bois de la vraie croix, le plus gros qui existe, s'est transmis héréditairement, depuis le XII^e^ siècle jusqu'à nos jours, entre les mains de chacun des aînés de cette famille, comme une preuve à l'appui de la glorieuse assertion d'Orderic Vital. (*Galer. hist. de Versailles*, t. VI, 1^re^ part., p. 226. Carpentier, *Hist. de Cambray*, p. III ou t. II, pp. 444 et suiv.)

En retraiant ont pris pour donner ocquoison
Qu'il fussent desconfit à grant destruction.
Lors s'esmurent payen menant laide tençon :
A Corbarant ont dit payen et Esclavon :
« Crestyen vont fuiant à force et habandon. »
Quant Brohadas l'oy, adont dist à hault ton :
« Par le foy que je doy Apolin et Mahon,
Je ne demoray plus ycy comme prison;
Ains iray à l'estour, qui qu'en poist ne qui non. » :
— « Et g'iray avec vous, dist ly Rouges-Lyon. »
Là se sont mis en route maint Sarrasin félon:
L'Amulaine d'Orbrie et son frère Fabon,
Et Solimans de Nicques, qui ait maléiçon,
Sansadonne, ses niés, qui fu fieux Garscion,
Marbruns, ly roys de Niecques, o le roy Mauscion,
Arriestant d'Alixandre, Fabur, le fil Noiron,
Qualefrin de Piersie, et son frère Archilon,
Ly per de Babilone et de Cafarnaon;
Tout jouène Sarrasins, n'ont barbe ne grenon,
Qui tout à Brohadas estoient compaignon.
Quant Corbarans les vit en telle establison,
D'ociere crestyens plain de dévocion:
« Je vous commans, dist-il, à nostre Dieu Mahom. »
Lors se mist en la route et leur dist à hault ton :

Fabon, frère de l'Amulaine d'Orbrie.

Mauscion, Arriestant, Fabur, Qualefrin et Archilon.

Folio 140 v°.

9214 *Donner ocquoison;* le sens exige plutôt *oster* que *donner;* on peut lire, au vers suivant :

Que desconfit ne fussent à grant destruction.

9222 Quoi qu'on fasse.

9225 *L'Amulaine d'Orbrie*, voyez v. 3191.

S'avint, lonc tamps après, que Godefrois régna,
Qui prist mainte chité ou païs par delà;
Et Acre et Escalonne et *Orbrie* conquesta.
Quant il ot pris *Orbrie* Gontacle le douna.

Roman de Baudouin de Sebourc, t. II, p. 262.

Cf. *ib.*, pp. 263 et 275.

9227 *Sansadonne*, Semsadole ou Sensadole. Voy. v. 3187. Le frère de Saladin s'appelait ainsi (Guill. de Tyr, *Recueil des hist. des crois.*, t. I, pp. 1022, 1023).

9228 *Marbruns, li roys de Mecques*, le MS : *Niecques;* c'était Soliman qui régnait à Nicée, comme le trouvère vient encore de le dire lui-même, ou plutôt son fils. *Niecques* est donc un double emploi qu'on peut remplacer par *Mecques*. Voy. v. 3184 et l'Introduction.

9231 *Ly per*, nouvelle transposition, dans l'Orient, des mœurs féodales de l'Europe.

« Alons querre, dist-il, Godefroy de Buillon,
Witasse et Bauduin, car il en est saison,
Le frère au roy de France, c'on appielle Huon,
Et le conte de Flandre, qui porte le lyon ;
Robiert de Normandie et Robiert le Frison,
Engherant de Saint-Pol et son père Huon,
Le conte de Toulouse, Tangré et Buinemon,
Et l'évesque Lambiert et Gérart de Mascon. L'évêque Lambert et Gérard de Mâcon.
Il m'en fault jusqu'à XX pour mener en prison
Par devant le soudant que j'aime de cuer bon.
Et tous ly remanans soit mors sans raençon.
Et cil ribaut Taffur, se prendre les puet-on,
Je les feray ardoir en ung feu de carbon.
Et se prendre poés cel iermite Piéron,
Qui est dessus ung âne, et s'a blanc le grenon,
Par dedens Olifierne, la citet de renon, La ville d'Olifierne.
Là le feray mener en la kativison :
Là où je fais tenir maint crestyen prison,
Qui siervent du porter le pière et le sablon
A la tour Oriant, ensy ara à non :
Ma mère le fait faire à sa devision,
Contre le tour Babiel, et d'autelle façon,
Et le fera emplir de telle garnison
Qu'en VIJ ans n'y faurra le monte d'un bouton.
C'est contre la venue Godefroy de Buillon. »

9245 *Et l'évesque Lambiert et Gérart de Mascon.* Quelques lignes plus bas on lit : *Ly évesque Lambiert de Toulouse tenant.* Guillaume de Tyr ne nomme que Lambert, archidiacre de l'église d'Antioche (*Recueïl des hist. des crois.*, t. I, pp. 620, 677, 682, 684). Quant à Gérard de Mâcon, nous ne l'avons pas encore rencontré.

9250 *En ung feu de carbon.* Voy. v. 369.

9259 *Babiel*, Babel. *Olifierne* deviendrait maintenant Babylone. Au XII^e^ siècle, l'israélite Pétacchia, que M. Carmoly a traduit en français, fait le tour du monde. Il raconte que Babel, *la tour de la génération dispersée*, ne forme plus qu'une haute montagne entrecoupée de roches. Le rabbin l'a vue ; il l'a contemplée avec effroi en passant près du tombeau d'Ézéchiel. On lit dans *Bauduin de Sebourc*, t. II, p. 28 :

La dame de Ponthieu fu en la *tour Abel*
Avoec Salehadin. . . . . .

Tour Abel ne serait-il pas ici pour *tour Babel?* Du reste, si Jonas avait bâti le château de Mauburiant (v. 1876), Abel pouvait bien avoir construit un édifice portant son nom.

Folio 141 r°.

Ly fors roys Corbarans cevauce par mestrie
Tant orgheleusement et par telle aramie,
Que bien cuide pour vray que la gent baptisie
Soit du tout deviers iaus donné et ottroye.
A l'estandart a mis Corsuble d'Aumarie,
Mirabiel l'amirant et Galafre d'Orbrie,
Lartus le Moryen, Maudicquant d'Iermenie,
Et XL gaians de la Gaianderie,

Corsuble d'Aumarie, Mirabiel l'amirant et Galafre d'Orbrie. Lartus et Maudicquant. Géants.

9266 *Donné*, donnée.

9267 *Corsuble*, le roi de carreau du jeu de cartes de Charles VII porte le nom de *Coursube*. Les vieux romanciers, écrit à ce sujet M. C. Leber, donnaient ce nom aux chefs des armées sarrasines, entendant par là le prince ou le guerrier par excellence, de *Corsuba*, *Corduba*, Cordoue, ville alors occupée par les Mores (?) (*Études hist. sur les cartes à jouer*, p. 72). On lit déjà dans la *Chanson de Roland* (éd. de M. Fr. Michel), p. 48 :

Uns reis i est, qui ad num *Corsablix*.

et p. 55 :

Reis *Corsalis* il est del altre part.

Voir de plus le poëme de *Charlemagne*, publ. par le même édit., p. LXII.

9268 *Mirabiel l'amirant*; au lieu de ce dernier mot, on lit *amurafles* dans la *Chanson de Roland*, et M. Fr. Michel renvoie à *Note filologiche sovra VII vocaboli dinotanti uficio o dignità nell'Asia, che leggonsi nell'Orlando Furioso, scritte da* GIOVENALE VEGEZZI; Torino, Pomba, 1832, in-12, pp. 5-8.

Galafre d'Orbrie. Ce nom, comme beaucoup d'autres, est du domaine des romans. *Galafre* se rencontre aussi dans la *Chanson de Roland*, p. 59:

Si li tramist li amiral *Galafes*.

Galafre et son fils, faits prisonniers par un roi d'Afrique, sont délivrés par Charlemagne, appelé alors simplement Charles *Mainotto*, ou Mainé (surnom de Hugues-le-Grand), dans les *Reali di Franza* (liv. VI).

9269 *D'Iermenie*, d'Arménie.

9270 *Gaianderie*, le pays des géants. L'Afrique et l'Asie sont la patrie des géants. Pomponius Mela (lib. I, c. V) rapporte que la ville de Tinge (Tanger) passait pour avoir été bâtie par Antée, et qu'on donnait comme preuve de cette origine l'existence d'un bouclier fait de cuir d'éléphant et d'une telle grandeur qu'il n'avait pu servir qu'à ce géant. Plus loin (ch. XIII), il parle de la caverne du géant Typhon. Le Talmud fait un géant énorme du roi de Baza, Og. Dans la lettre du *Prestre Jehan à l'empereur de Rome et au roy de France*, reproduite par M. Ferdinand, on lit : « Item sachez que en l'autre partie du » désert sont les gens qui souloyent avoir » *soixante coudées* de haut et maintenant n'en » ont que *vingt*, et ne peuvent yssir du désert, » car à Dieu ne plaît mye, car s'ilz estoient de- » hors, ilz pourroient bien combattre à tout le » monde. »

En la tière loée après l'aube aparant,
Este-vus devant l'ost IIII viellars courant
Et tous li menres ot XIIII piés de grant;
Velu sunt com un ours hirecié et poignant.

Alixandres, p. 351.

On pourrait ici accumuler les exemples et surcharger cette note. Nous nous contenterons de renvoyer à la *Bibl. orientale* de d'Herbelot, Paris, 1697, in-fol., p. 157, et au *Livre des légendes* de M. Le Roux de Lincy, *Introd.*, 1836, pp. 151-155. Cf. le même, *le Roman de Brut*, t. II, p. 104; *Introd.* à Ph. Mouskés, t. II, pp. CXXI-CXXVIII, et *Intr. à Gilles de Chin*, t. VII de ce recueil,

Et le roy Gloriant, le seigneur d'Esclaudie,
Et Ardrascus de Tarse, Policet de Turquie,
Et mille Moryens plus noirs que pois boulie.
De tymbres et de cors fu la noise bondie,
Que la campaigne en est environ retentie,
C'on le péuist oïr d'une lieue et demie.
Ly baron pèlerin en ont la vois oïe :
Ly évesque dou Pui a le lance drécie
Et a dit : « Bonne gent, Jhésus vous bénéie !
Vécy l'arière-banc de la gent paiennie.
Vous véés devant vous vostre oevre commencie :
Ne vous faut que tuer yceste compaignie.
Non pourquant je vous jur sur Dieu, le fil Marie,
Ayés bon cuer en vous, n'ayés cière esbahie,
Car ceste lance-chy, qui de Dieu est saintie,
En metera à mort trop plus de le moitie. »

Gloriant, le seigneur d'Esclaudie, Ardrascus de Tarse, Policet de Turquie.

Quant ly baron oïrent l'évesque qui parla,
Cascuns a repris cuer et Jhésus aoura.
La lance ont enclinée, lors cascuns l'aoura;
Et ly rois des Taffurs ses ribaus appiella :
« Comment vous est? dist-il, ne le me célés jà.
S'il en y a nésun, ne deçà ne delà,
Qui sont mal disposés, sy ne le coile jà,
Sy s'en voist reposer partout où ly plaira.
Au prime vient ly fors, qui nous aprochera;
Mais j'ay fiance en Dieu que bien nous aidera. »

Intrépidité des truands.

p. LXIX. Nous n'y avons pas cité ce que dit Hanusch des géants dans les mythes slaves, *Die Wiss. des slaw. Mythus*, pp. 325-327; ni à propos du *géant d'Anvers*, la *Notice* sur ce géant et le *Rapport de cette tradition avec le nom d'Anvers*, par M. de Fréminville, *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France*, t. I. pp. 590-595. On peut y joindre : *Riesengeschichte, oder kurzweilige und nützliche Historie vom Koenig Eginhard aus Böhmen*, livre populaire, publié à Nurenberg et mentionné par T. Goerres, *Teutsche Volksbücher*, Heidelb., 1807, pp. 85-90; Ad. Kuhn, *Markische Sagen und Mârchen*, Berlin, 1843, in-8°, pp. 29, 54, 229, 253; le *Recueil des légendes* des frères Grimm, etc., etc.

9272 *Ardrascus*, altération d'*Adrastus*.
9284 *N'ayés*, le MS : *et n'ayés*.
9288-89 Rime sur un même mot.
9293 *Coile*, cache, cèle.
9295 *Vient*, le MS : *vint*.

Folio 141 v°.

Et dient ly Taffur : « Et que faisons-nous çà?
Alons-nous-ent devant ou on nous gabera.
Se nous estiemmes mort, ensy que sont cil-là,
Nous seriemmes plus riches que nous ne serons jà :
Car nous arons la glore qui jà ne nous faura.
Réconfortons l'un l'autre, et Dieus nous aidera;
Et sy aions fiance que bien nous en venra,
Et qu'encore verrons le pays par delà,
Et le digne sépulcre où Dieux résuscita. »

Quant ly rois des Taffurs a oïe se gent,
Il en ot joie au cuer et en rit liément.
Lors fist sonner en hault et faire mouvement;
Et d'une part et d'autre asalent fièrement.
Sonnoient tymbre et cor, et ces trompes d'argent,
Naquaires et buisines et monniaus giettant vent,
Que la terre en tombist avironnéément.
Tout ly arbalestrier et ly arc ensement,
Et toutes les fondièfles de la païene gent
Furent au premier fronc, traiant sy radement :
Plus druit vollent quariel que plueve ne de vent.
Là fust uns grans mesquiés avenus et briefment :
Par tel trait fussent mort à duel et à tourment.
Quant Jhésus regarda dou divin firmament
Le pité, le doleur, le grant encombrement
Que sy pèlerin ont souffiert pascianment,
Lors en prist Dieux pité et fist en ce moment,
Que ly vesques dou Pui en prist le hardement,
De la lance porter ens ou trait proprement,
En disant : « Sire Dieux, pères omnipotent,

L'évêque du Puy a recours à la sainte lance.

9310 *Tymbre*, le MS : *tymber*.

9311 *Monniaus*. Ce mot, peut-être mal écrit, doit exprimer des instruments à vent dont nous ignorons la nature; peut être *monriaus*, de *Mores* ou *Moriens*?...

9316 Les flèches volent plus dru que la pluie ou le vent.

9318 *Par tel trait*, le MS : *par tel le trait*.

9321 *Pascianment*, patiemment.

9325 *Sire Dieux*, etc.

Véchy la sainte lance, je le croy fermement,
Dont Longis te pierça sy angousseusement,
Et fist de toy issir ton sanc piteusement.
Sire Dieux, s'il te plest, et te vient à talent,
Que ceste sainte lance demeure avoec ta gent, Folio 142 r°.
S'en moustres aujourd'uy ton voloir plainement. »
Et quant ly évesques ot pryet sy faitement,
Dieux fist pour ses amis miracles en présent,
Ensy que vous orés recorder vraiement.

Seignour, or escoutés pour Dieu, petit et grant; Invocation.
Ceste noble matière et ce noble romant
Porôit-on ascouter jour de crois aourant : Le sujet que traite le trouvère est un sujet pieux.
Ce n'est pas de bataille prissé et inorant,
De crestyen qui soient l'un l'autre destruissant;
Ains est des pèlerins qui furent sy vallant,
Qu'il passèrent le mer à nef et à calant,
Et laissièrent de çà, comme vray bien-créant,
Hiretages, castiaus, argent et or luisant,
Rikaices et joiaus, dont il avoient tant,
Déduit de vraie amie, ou de femme, ou d'enfant,
Leur pères et leur mères, et leur apiertenant,
Biaus lis pour reposer, et biel feu alumant,
Bon rost, bielle viande, bon vin, fort et friant,
Pour souffrir povreté sur la gent non saçant.
Par devant Andioche furent ly péneant,
Où il se combatirent en leur corps deffendant :
Oncques en tel péril ne furent combatant.
Godefroys de Buillon et sy frère poissant,
S'y portèrent, ce jour, à loy d'omme vaillant,

9327 *Longis*, voy. v. 580. Voir une note de M. F. Michel sur la légende de Longin, dans le *Roman de la Violette*, pp. 247, 249.

... Par chellui seignour
Qui fist *Longis* pardon.
Rom. de Baud. de Seb., t. II, p. 154.

9338 *Prissé*, pour *prisée*? ce mot semble en contradiction avec *inorant*, à moins qu'on ne corrige *prisé com inorant*.

Ly contes de Saint-Pol et son fil Engherant,
Ly contes des Flamens et Robiert le Normant,
Tangré et Buinemont, ly boin apiertenant,
Ly évesques Lambiert de Toulouse tenant.
Bon y furent Liégois avoec ceulx de Braibant :
Picart et Hainuier y furent bien séant.
Sy furent ly Taffur; bien furent assalant.
Folio 142 v°. Mais ly traires ne laist ribaus aler avant;
Il ont parmy les corps de ces saiettes tant
Qu'il les vont à leur mains hors de leur corps sacant.
Mais de feniestres ont ly aucun pardevant,
En quoy ly Taffur vont les quariaus recevant.
D'Andioche aportèrent maint huis fort et pesant :
C'est çou qui les aloit forment réconfortant;
Mais Sarrasin les vont as ars turquois biersant,
Tant que ly plus hardit aloient reculant.
Iluecques ne gardoit ly pères son enfant :
Cascuns en droit de lui s'aloit garandissant.
De ceste bataille ot joie roy Corbarant;
Le roi Fardiant. Dist au Rouge-Lyon et au roy Fardiant :
« Jà seront crestyen matet et recréant,
Car ly traires les va durement destraignant. »
Et enssy qu'il s'aloit ensy glorefiant,
Dieu rend le vent contraire aux Sarrasins. Fist Dieux venir ung vent mervelleus et sy grant,
Et l'orent ly payen ou visage devant :
Arcier, arbalestrier, et cil qui vont traiant
Saiettes et quariaus apriés le besquocant.
Ly fier se retournoient tellement en vollant,

9365 Les ribauds avaient apporté d'Antioche des volets et des portes qui leur servaient de défense.

9370 *Aloient*, le MS : *aloit*.

9376 *Traires*, action de tirer, de lancer.

9378 *Fist Dieux venir ung vent.* « Un vent très-fort qui poussait leurs javelots et retenait ceux des Turcs, était pour eux (les croisés), comme le vent de la colère céleste levé pour disperser les infidèles. » Michaud, t. I, p. 316.

9381 *Besquocant; beschochier* voulait dire *escamoter; apriés le besquocant*, signifierait donc : *après ceux qui les évitent.*

Que desus iaus r' aloit ly grans très-ravalant.
En corps, en piés, en main s'aloient mehagnant,
Tout partout où la lance, dont je vous vois contant,
Estoit véue d'iaus en leur propre samblant.
X mille Sarrasin en furent sy sanglant,
Qu'il laissièrent le trait et sy s'en vont fuiant.
Qui véist les Taffurs qui fort les vont kaçant,
Bien X mille en ont mort adont nostre siergant.

Forte fu la bataille et grande toute jour,
Car il y avoit tant de le gent païenour,
Que crestyen lonctemps tenoient le piour.
Buinemons se féry en mylieu de l'estour.
Le roy Faribant, qui tint Val-ténébrour, — Le roi Faribant.
Va férir Buinemont par force et par vigour, — Folio 143 r°.
Que descy ens ès dens fendy le traïtour;
Et Tangrés reféry Tallefier l'aumaçour, — Tallefier ou Taillefer l'aumaçour.
Qui d'Orbanie tint la cité et l'onnour :
Dou ceval l'abaty, sicques ly vavasour
A picques et à dars l'ochièrent à dolour.
Ly vassaus Godefrois s'y porta bien ce jour :
Sanssadone y ocist, à son branc de coulour. — Sansadone.
Bauduins de Rohais, qui tant a de fiérour,
Asaly Solimant, mais ce fu sans amour.
Ou hateriel planta l'espée par tel tour
C'un piet ly mist en char; et puis le misodour
Broça les esporons, s'abat le traïtour.
Là moru Solimans à duel et à tristour. — Mort de Soliman.
Abrehams de Damas se mist en ung estour,
A soy-méismes dist : « Solimans fist folour,

9393 *Tenoient le piour,* avaient le dessous.

9395 Vers trop court. *Val-ténébrour,* on trouve *el Val-tenebrus,* p. 95 de la *Chanson de Roland.*

9399 *Orbanie* (*orcanie?*), géographie romancière.

9404 *Bauduin de Rohais.* Il ne fut point présent à la bataille d'Antioche; on l'a déjà remarqué.

9407 *Misodour.* Sorel explique ce mot par *athlète, champion.* Il ne peut signifier ici cheval de bataille, comme l'interprète Carpentier.

Qu'il issy du castiel Garscion l'aumaçour.
Foy que je doy Mahom! tost feray mon retour :
Che ne sont pas ycy miches de jongléour,
Ains sont cos dolereus qui ne sont pas d'amour. »

Fière fu la bataille qui fu au venredy.
Le roi Mariant. Godefrois de Buillon roy Mariant féry :
De Moryens avoit X^m avoecques ly;
Mais ly boins Godefrois sy bien l'a consiévy,
Que l'espaule et le bras sur le camp abaty :
Il fu mors et tués oussy tos qu'il kéy.
Ly dus crie : « Buillon! » sicque cascuns l'oy.
Fermagant, le géant. A tant ès Fermagant, le gaiant arraby;
Il avoit bien de hault XV piés et demy :
D'Orbendée fu roys et d'Esclaudie oussy.
Tant de noz crestyens à celui jour mourdry,
Que la place ly vont laissant par devant ly.
Folio 143 v°. Ly dus de Normandie à ly se combaty;
Le roi Fiernagant. Mais ly roys Fiernagant ly ochist son ronchy,
Sicque ly dus normans à le tierre kéy.
Jà l'euissent ochis Turc et Amoravy,
Quant ly contes de Flandres vistement y saly,
Et Robiers ly Frisons qui le tient à amy;
Ly contes de Saint-Pol et Engherant oussy,
Ly contes de Toulouse qui le cuer ot hardy;
Bauduin Cauderon mie ne ly faly;
Buinemont et Tangré qui furent boin amy.
Là peuissiés véoir le gaiant assaly.
Adont vint Corbarans, qui bien se combaty;
Et ly roys Brohadas qu'il amena o luy.

9412 *L'aumaçour*, l'*altu-major* du Faux-Turpin, autrement *almaçur*, comme dans la *Chanson de Roland*; titre de dignité que nous avons déjà rencontré. Stricker, 159, 118 : *amarezur*.

9414 *Miches* (niches?) *de jongléour*, plaisanteries de jongleurs.

9425 *Orbendée*, voy. v. 5567. — *Esclandie* appartient également au monde fantastique des romans.

9429 *Fiernagant*. N'est-ce pas le même que *Fermagant, le gaiant? Ferracutus?*

Et ly Rouges-Lyons va férir Amaury, — Mort d'Amaury, comte de Beaufort, natif de Montlhery, cousin germain du roi de France.
Ung noble chevalier net du Mont-le-Héry.
Contes fu de Biaufort, ung castiel seignoury.
Cousins giermains au roy, lonctamps l'avoit siervy;
Et ly Rouges-Lyons le cuer ly pourfendy.
Et puis apriés a mort le noble Henry :
De Castelon estoit; à tierre mort chéy. — Henri de Castelon succombe.
Brohadas le siévoit qui féry Savary;
Et ly roys Corbarans d'autre part s'enbaty
A une forte esquielle des noz qu'il desconfy.
Oncques roys Sarrasin sy biaus cos ne féry.

Seigneur, ceste bataille fu morteuse et pesans.
Tant y gist mors de Turs félons et mescréans,
Que tous esbahis fu ly fors roys Corbarans;
Mais encore sera plus coureciés par temps,
Car ly dus Godefrois, qui fu nobles et frans,
Avoit forment le cuer sur tous les combatans
A Brohadas qui fu fièrement assalans :
Noblement fu armés; biaus fu ses jaserans,
A parures d'or fin, où ly asurs fu grans. — Folio 144 r°.
Quant Godefrois le vit; sy fu moult désirans
Qu'il le péuist avoir, sans iestre trop pierdans.
Tout ensy com ly cas est le soris cachans,
Regarde Brohadas et trestous ses aidans.
Ses frères Bauduins estoit alleurs penssans.
Voit le Rouge-Lyon qui estoit sy poissans;
Une lance coisy dont ly fers fu trenchans;

9443 Les historiens des croisades ne nomment pas ce personnage, qui nous est d'ailleurs inconnu. On voit toutefois dans les premières expéditions sacrées un sire de Beaufort du Languedoc. P. Roger (d'après l'*Art de vérifier les dates*) *La Nobl. de Fr. aux crois.*, p. 168.

9446 Vers trop court.

9446-47 *Henri de Castelon ?*

Yzabeaus....
Sovent crie s'ensègne :
« Alons, lor *Chastellon !* »

Li tornois des Dames, A. Dinaux, *Les trouv. Cambr.* 3e éd. 1837, pp. 129-140. Fr. Michel, *La chanson des Saxons*, 1839, t. II, pp. 196-201.

9459 *Jaserans*, voy. v. 1616.

Et broche le ceval qui bien ly fu courans.
Sur le Rouge-Lyon fu sy bien ariestans,
Que la lance ly fist passer parmy les flans;
Et de corps et de piés fu à luy sy hurtans,
Que ly Rouges-Lyons est quéus mors sanglans.
« Oultre, dist Bauduins de Rohais ly poissans,
Puisque je vous ay mort, j'ay bien gaigniet bons gans. »

Le Rouge-Lion est tué par Baudouin d'Edesse (?)

Bauduins de Rohais, qui fu nés à Buillon,
A ocis en bataille le roy Rouge-Lyon;
Puis se retrait, point n'y voit le parçon.
Dieux, que ly Sarrasin font grande marison!
Il ont levé le corps pardessus le sablon :
Par dehors la bataille le portent ly glouton,
Droit à l'arière-banc dou fort roy Pandragon :
Oncles fu Corbarant de droite estracion.
Quant il vit mort le roy à tel destruction,
Il ot grant duel au cuer; C fois maudist Mahon.
Il en a appiellet Salmadin d'Acillon :
« Alés-vous-ent, dist-il, et brochiés l'Aragon;
Et dittes Corbarant, mon neveu, le baron,
Qu'il viengne deviers moy sans nulle ariestison,
Car je redoubte moult nostre pierdiction :
Nous n'avons point de trait entour ne environ.
J'ay véu aujourd'ui significacion,
Que crestyen venront à leur intencion :
Car ly trais de noz gens estoit en requulon.
Il y a une lance c'on porte ens el moilon,
Ains puis n'y valy trais le monte d'un bouton.
Pités est pour no loy et grant confusion,
Quant bien de X contre ung pris a juste parçon,

Le roi Pandragon, oncle de Corbarant.

Salmadin d'Acillon, autre oncle de Corbarant.

Folio 144 v°.

9472 Il est superflu d'ajouter que ce trait est d'imagination.

9477 Vers trop court. — *Parçon*, partage. part.

9481 *Pandragon*. *Uter Pendragon* est père du fameux Artus, dans le cycle de la Table Ronde. Consulter le *Roman de Brut*, publié avec talent par M. Le Roux de Lincy.

9485 *Salmadin*, Saladin?

Perderons aujourd'uy l'onneur de Baraton.
Et sy me ramenés Brohadas le moilon,
Et le roy de Nubie, Rodant et Apolon. »
— Et chus a respondu : « Je feray vostre bon. »
Et la bataille fu d'orgheleuse fachon,
Car trop furent payen à miervelle félon,
Ne prendent crestien à nulle raenchon :
Ly pluiseur sont navret à grant destruction.
Bien s'y aloit portant Godefrois de Buillon;
Il gaite Brohadas com ly leus ly mouton.

Seigneur, ceste bataille d'Andioche l'antie
Fu grande toute jour, et en mainte partie.
Bien y fièrent Taffur à forche resongnie;
Et ly dus Godefrois la bataille a cierquie :
Il a ce jour ochis Ector de Salorie,
Marbrun de la Montaigne, l'Amulaine d'Orbrie.
Il broce le cheval; l'espée tint sacquie
Qui fu oussy trençans que raysoirs de Turquie.
En l'estour a véu l'ensaigne de Piersie
Que Brohadas faisoit porter par seignourie;
Godefrois de Buillon a le pierche trencie,
Et le Turc abatu dalès une kauchie.
Quant Brohadas le vit, se ly fist envaye
Et issy hors des rens, de quoy il fist folie.
Quant Godefrois le vit, s'en ot le cière lie;
La tieste ly tourna de son ceval d'Orbrie,

Godefroid ôte la vie à Hector de Salorie, à Marbrun de la Montagne et à l'Amulaine d'Orbrie.

9499 *Le moilon?*

9500 *Rodant*, l'émir d'Alep se nommait *Redouan.*

9503 *A miervelle*, le MS : *et miervelle.*

9508 *L'antie*, l'antique.

9512 *Ector de Salorie*, encore un héros d'invention.

A J roy sarrasin Gontacles s'acorda
Et li vendi *Orbrie;* puis se di li livra.
Che roy des Sarrasin *Ector* on l'appella;
Il tenoit *Salorie* qui estoit près de là;
IIIJ frères avoit Ector à che temps-là;
Esclamart et *Marbrun* les IJ on appella,
Taillefer et Saudoine, Ector. Ichil V là
Furent oncle et ami, à che c'on me conta,
Au bastart de Buillon.

Le roman de Bauduin de Sebourc, t. II, p. 265.

Ce passage a l'avantage de nous remettre sous les yeux d'autres guerriers de l'armée sarrasine, tels que *Marbrun* et *Taillefer.*

9518 *Pierche*, perche, hampe de l'étendard.

L'espée ou diestre puing, espris de félonnie,
Tellement le féry entre espaule et oïe,
C'ou hatriel ly est l'alemille ficquie;
Folio 145 r°. La tiesta ly vola à seniestre partie.
Là ot de Sarrasin une telle bondie,
Qu'en bataille ne fu sy grande noise oïe.
Ly Piersant mainent duel à sy grande bondie,
Que ne le vous diroit nuls homs qui soit en vie.
Il ont pris Brohadas à duel et à hascie;
Hors de l'ost l'ont porté: ly uns brait, ly aultre crie.
Quant ly roys Pandragons a le nouvielle oïe
Que Brohadas fu mors, a poy qu'il n'esrabie.
Adont vint Corbarans qui moult fort pleure et crie:
« Ahy! Mahom, dist-il, drois est que te renie:
Aujourd'uy as souffiert pour moy grant villonnie. »
Adont fist assalir nostre chevalerie,
Et de nouvielle gent leur fist une envaye,
Sicque noz gens se sont requlet une arcie.

Quant Brohadas fu mors, payen furent dolant,
Crestyen r'assalièrent trop plus fort que devant.
Robiert, le quens de Flandres, vont à tierre abatant,
Et Robiert le Frison et Robiert le Normant,
Tangré et Buinemon et le bon Engherant,
Le fier ribaut Creton et Fouque de Melant,
Bauduin Cauderon et Jernais de Gant,
Arnoul de Gand. Le conte de Toulouse et Gérart l'Alemant.
Gérard l'Allemand. Jà fussent no baron matet et recréant,
Quant Dieux leur envoya ung secours biel et grant.
Deviers Jhérusalem sont venut chevauçant

9525. *Entre espaule et oïe*, entre l'épaule et les oreilles.

9526. *L'alemille*, pour *l'alemelle*, l'épée, le fer.

9533. *Ly aultre*, élision.

9537 *Est*, le MS.: *es*.

9548. *Jernais de Gant*, *Jernais* serait-il de trois syllabes? Sur ce personnage, voir l'Introduction.

9552 *Deviers Jhérusalem....* Ces saints sont appelés George, Démétrius et Théodore par les historiens, dont il faut excepter Raoul de Caen et Raymond d'Agiles, qui se taisent sur ce pro-

Saint Jorge, saint Meurisse, saint Denis, saint Vinçant,
Et furent d'une route XX mille combatant,
Couviers de blanques armes as croix d'or reluisant.
A ung coron, premiers de l'estour fort et grant,
Sont enbatut ly saint, tellement ramonnant,
Qu'il n'y a demoret Sarrasin ne Piersant,
Tartaire ne Juïs, Turc ne Arrabiant.
Pandragon s'en fuy dedens ung desrubant,
Brohadas a laissiet à le tierre gisant :
Oncques n'y atendy chevalier ne Piersant.
Et quant roys d'Olifierne, qui s'aloit combatant,
Quant vit les rouges croix qui viennent aproçant,
Dist au roy de Nubie et au roy Bocidant :
« Menés-moy, dist ly roys, vistement hors du camp,
Car nous serons tout mort, se nous n'alons fuyant. »

Apparition de saint George, de saint Maurice et de saint Denis.

Folio 145 v°.

Corbarans d'Olifierne est issus de l'estour,
Et vint à Brohadas, le fil à son seignour,
Et sy le fist tourser sur le destrir millour.
A petit de sa gent est partis de l'estour,
Car par les rouges crois vit bien sa déshonnour.
« Ahy ! dist Corbarans, or, voy sans nul séjour,
Que de toutes les loys nous tenons le piour,
Et que ly crestyen ont loy bonne et millour.
Aujourd'uy l'ont prouvé et moustré par bon tour,
Tant que tout nostre arcier, traiant en boin atour,

Fuite de Corbarant.

dige diversement représenté. (*Introd.* au 2e vol. de Ph. Mouskés, p. CXCI.)

9556 *Coron*, coin.

9557 *Ramonnant*, balayant comme avec un rameau. — *Ramon*, balai.

9560 *Fuy*, deux syllabes. *Desrubant*, voy. v. 3230.

Mais par dessous I mont, delez I *desrubant*.

Le roman de Bauduin de Sebourc, t. I, p. 40.

Quant lor saut une escièle devers les *desrubans*.

Alixandres, p. 119.

Mort l'abat sans parler, dalès un *desrubant*.

Ib., p. 135.

M. Michelant rend très-bien ce mot par *pente abrupte, lieu escarpé* (p. 555 de son édition).

9570 *Tourser*, monter, en quelque sorte emballer.

9572 *Les rouges crois*, les saints. Plus haut leurs croix sont d'*or*.

9573 *Séjour*, le MS : *esjour*, voy. v. 9580.

Sont ocis de leur trait, car je vis le retour
Qui oncques mais n'avint roy ne emperéour.
Et maintenant leur sont venut sans nul séjour
Une gent bien armé, oussy blanc c'une flour,
A une croix viermelle : ceste en est la millour.
Or, ne sai-ge que faire, se ceste loy aour.
Ahy! Calabre mère, dame de grant valour,
Vous avés plus de sens en vous, sans nul folour,
Sybille des Indes. Que Sebielle qui fu née d'Inde majour. »

Dolans fu Corbarans; forment fu esbahis;
Mais de lui me taray, car bien s'en est partis.
Sy vous diray des sains sacrés et bénéis,
Qui vinrent noblement en blans adous viestis,
Et avoient les croix sur les parures mis.
L'un lès de la bataille ont tellement pourpris,
Que tout ont abatu et tout mort et ocis.
Folio 146 r°. Quant ly dus Godefrois a les cors sains coisis,
Adont les enclina et à genouls s'est mis.
Ly évesque dou Pui les moustra as marcis :
« Regardés, regardés, dist ly évesques gentis;
Doit bien iestre de cuer ung tels sires siervis,
Qui set réconforter au besoing ses amis.
Vous qui jurés souvent et sa lance toudis,
La glorieuse croix où il fu mors et vis,
La piercieuse mort dont il fu surrexis :
Vous valés pis assés c'oncques ne fist Longis. »

Quant ly boin pèlerin et ly boin chevalier
Et ly noble baron et ly vallant princier
Coisirent le secours dont il orent mestier,

9585 *Aour*, adore.
9586 *Sebielle*, Sybille.
9590 *En blans adous*, en blancs *adoubs*, en habits blancs.
9597 Tous ces détails, à peu de chose près, sont d'accord avec l'histoire.
9602 *Piercieuse*, précieuse. — *Surrexis*, ressuscité.

Trestout loèrent Dieu d'amoureus désirier;
Et sains Jorges s'en va parmy les rens cierquier, Saint George.
Et saint Meurisse oussy, et saint Denis derier,
Saint Martin, saint Domin, et aultre XX millier.
Et Turc et Sarrasin n'y volrent ains laissier,
Et les fuiant ont fait à tierre tresbucier :
En furent C mil tout mort à destourbier.
Il voient crestyens contre iaus agenoullier,
Et encontre le ciel voient les mains drécier.
Ly escripture dist, et le voet tiesmoignier,
Que sains Jorges les voet sy doucement sauvier,
Que trestout ly navret furent sain et entier.

Seignour, ceste cançon doit bien iestre escoutée,
Car c'est des oevres Dieu qui fist ciel et rousée. Invocation.
Ly saint de paradix, c'est vérités prouvée,
Remontèrent ès chieux parmy une nuée :
Adont se sont levet nostre gent crestiénée;
Dans Pières ly Hiermites leur dist à le volée :
« Biau seigneur, je vous ay vielle lance trouvée; Folio 146 v°.
Elle doit iestre bien et loyalment amée. »
Adont ly chevalier de haulte renommée
Ont regardé comment leur gent estoit navrée;
Mais n'en y a ung seul qui se plainge riens née;
Mais sur les camps en ot VI^m^ mors la journée,
Qui furent entiéré et à messe cantée.

9610 *Saint Domin;* saint Domnin, martyrisé en 304?

9615 Vers trop court. *C mil*, c'est le nombre attesté par plusieurs écrivains contemporains, qu'on peut, sans injustice, taxer d'exagération. (Michaud, t. I, p. 320.)

9617 *Sains Jorges.* Sur ce saint, voir notre introduction au roman historique de *Gilles de Chin*, pp. XLV et suiv.

9626 *Loyalment amée.* Quand le danger fut passé, la sainte lance perdit beaucoup de son crédit. Comme elle était restée entre les mains du comte de Toulouse et des Provençaux, à qui elle attirait une grande quantité d'offrandes, les autres nations leur contestèrent un miracle qui augmentait leur considération et leurs richesses. (Michaud, t. I, p. 322; *L'esprit des croisades*, Paris, 1780, t. IV, pp. 346-354.)

9629 *Plainge*, plaigne. — *Riens née*, pour chose qui soit au monde; voy. v. 7530.

En Andioche n'ont pas fait la retournée
La vitalle, ly bien, la bonne char salée.
Lendemain au matin n'y fu tente trouvée,
Ainçois midy sonnant n'y en remest denrée,
Nient plus c'on ne s'y fust logiet toute l'anée.

La tente de Corbarant.

La tente Corbarant fu de noble façon;
Cheluy jour demora Godefrois de Buillon.
Sy doy frère giermain y orent leur parchon
Pour ensamble logier, s'il leur venoit à bon.
En Andioche font mener le garnison:

Bohémond est reconnu prince d'Antioche.

D'Andioche appiellèrent prince, duc Buinemon:
Lassus ens el castiel regardent Garscion.
Crestyen ly ont dit: « Quant vous rendés, laron?
Avés véut là hors la noblaice Mahom,
Et du roy Corbarant le noble establison?

Garcion est sommé de rendre la citadelle.

Il ne vous demora ne ville ne dongnon,
Castiel, ne fremeture jusqu'à Pont-Faraon. »
Et quant Garscion ot véu l'ocquoison,
Dedens son cuer méist vraie inspiracion
De recongnoistre Dieu et aprendre raison.

Il se fait chrétien.

Garscion d'Andioche noz barons appiella,
Et leur dist haultement que bien on l'escouta:

9637 *La tente.* Voy. p. 153. Cette tente pouvait contenir plus de deux mille personnes. Partout y brillaient l'or et les pierreries; distribuée en longues rues, flanquée de hautes tours, elle ressemblait à une ville fortifiée. Bohémond, qui l'eut en partage, l'envoya en Italie, où elle fut conservée longtemps. (Michaud, t. I, p. 320. *Esprit des croisades*, t. IV, p. 293.)

9642 Cet événement, qui n'intéresse qu'un prince étranger, n'obtient du trouvère qu'un seul vers.

9647 *Demora* pour *demorra.*

9648 *Pont-Faraon?*

9649 Vers incomplet : *Quant le rois Garscion...*

9650 *Méist*, le MS : *mist.*

9652 *Garscion...* La victoire d'Antioche parut un événement si extraordinaire aux Sarrasins que plusieurs abandonnèrent la religion du prophète. Ceux qui défendaient la citadelle, frappés de surprise et de terreur, se rendirent au comte de Toulouse le jour même de la bataille. Trois cents d'entre eux embrassèrent la foi de l'Évangile, et plusieurs allèrent publier dans les villes de Syrie que le Dieu des chrétiens était le Dieu véritable. (Michaud, t. I, p. 323.)

« Seigneur, dist Garscions, oyés comment il va.
Ly castiaus que je tieng délivrés vous sera ;
Mais que Buinemons voelle venir au lès deçà. »
Et on ly respondy que vistement venra. Folio 147 r°.
Bien fu qu'à Buinemont le dist et recorda
Et comment Garscions forment le demanda ;
Et adont Buinemons sur son ceval monta :
Venus est au castiel ; Garscions regarda ;
Et ly roys Garscions trives ly demanda
D'aler parler à lui, et il li acorda.
Lors descendy aval et li dus s'escria :
« Or vous trayés ensus et n'y atouciés jà. »
Lors vint à Garscion que point n'y ariesta :
Ly pons fu avalés ; Buinemons y entra.
« Buinemons, dist ly roys, ne vous céleray jà :
J'ai véu en vo loy, puis que venistes çà,
Tant que j'ay grant désir que laissier me faura
La loy que j'ay tenue, mes cuers s'en partira.
Bien vis la compaignie que Dieux vous envoya,
Qui l'ost du roy Corbarant desconfy et mata.
Du tout me reng à vous, mais tant on vous dira
Que cil qui m'on siervit on les délivera :
S'il voellent baptisier, on les baptisera.
Qui s'en volra partir départir s'en pora,
Et s'en pourra porter çoù que porter sara,
Et s'aront sauf-conduit d'aler où leur plaira ;
Ou autrement mes cuers ne s'y acordera. »
— « Sire, dist Buinemons, dévoet ne sera ;
Et sy sachiés pour vray, puisqu'ensement ira,
Que jamais à nul jour mes corps ne vous faura,
Et autel comme moy ly voez corps avera. »
Adont roys Garscions les clés ly délivra ;

9662 *Trives*, le MS : *trieus*.
9663 *Acorda*, le MS : *acordera*.
9673 Vers trop long : *Qui l'ost de Corbarant...*
9675 *Délivera* pour *délivrera*.
9681 *Dévoet*, défendu, refusé.
9684 *Voez* pour *voz* ; orthographe flamande.

La diestre main tantos par amours ly baisa.
Buinemons de Sésille ses chevaliers mena
Par dedens le castiel où son pegnon posa.
folio 147 v°. Quant ly baron oïrent coment le cose va,
Liet furent du castiel quant on leur recorda,
Et liet de Garscion qui se baptisera.
Et ly dus Buinemons ens ou castiel monta;
Trestout les Sarrasin doucement appiella,
Et leur dist que leur roy avec lui demora;
Et qui s'en voet aler, on lui délivera
Tout l'avoir à son gré tel qu'il devisera.
Bien furent IIIJ^c^ à qui on le conta.
Avoecques Garscions ly remanans s'en va;
Mais ne say auquel lès ly dyables les mena.

Invocation. Signour, que vous iroie alongant le cançon?
Buinemons appiella le fort roy Garscion
A nobles chevaliers que Dieux face pardon!
Et leur a dit : « Seigneur cevalier et baron,
Vés le roy d'Andioche qui vous rekiert pardon,
Et qui se rent à vous com le vostre prison,
Sans destrainte de mort, sans aultre raençon.
Il demande baptesme pour bonne intencion;
Et congnoist nostre loy par inspiracion
De quanque il a véu au contraire Mahom :
Car les blans chevaliers coisy de sa maison,
Qui ly donnent boin cuer et bonne audicion,
Tant qu'il voet à no foy tenir opinion :
Sy vous prie trestous, François et Bourgegnon,
C'au baptesme soyés, s'il vous vient à bon,
Car je le voy méu en bien et en raison,
Sicques je le tenray à loyal compaignon. »

9694 *Demora* pour *demorra*.
9705 *Com*, le MS : *comme*.
9709 *Quanque*, le MS : *quanques*.
9713 *Et Bourgegnon;* la conjonction est omise dans le MS.
9714 Vers trop court.

— « Et moy oussy, » ce dist Godefrois de Buillon.
Ly évesques fist la bénéicion ;
Les fons fist apriester par vraye affliction.
Le roy ont baptisiet sans nulle mesproison ;
Ly évesques l'appiella Galerant à hau ton.
Ensy fu-il nommés, sy com dist le cançon :
Depuis fu appiellés Galerant Garscion.

Garcion reçoit au baptême le nom de Galerant.
Folio 148 r°.

Apriés çou que ly roys, dont je vous ay conté,
Fu baptisiés en fons, c'on l'ot régénéré,
Furent nostre baron lonctemps en la cité
Pour iaus rafresquier ; moult furent formené.
Les castiaus d'environ. qui bien furent frumé,
Alèrent asségier : moult en ont conquesté.
Or vous volray laissier de ce noble barné
Qui se sont chel ivier moult richement porté :
Diray de Corbarant, le fort roy couronné.
Ly IIIJ^e de roys desconfis et maté,
S'en va roys Corbarans, qui le cuer ot iré :
« Ahy ! laes ! dist ly roys kaitis maleüiré,
Oncques roys n'ot son cuer enssy desconforté.
A ! Brohadas, amis, homs de grans volenté,
Or iestes-vous ocis, dont j'ay moult le cuer tourblé !
Le soudant vostre père, qui vous ot engenré,
Avoit pryet à moy que vous eusse gardé ;
Mais vous n'avés volut acorder le mien gré. »
— « Sire, dient ly roy, n'alés duel démené :
Bien dirons au soudant la grande aviersité,
Comment sommes vaincu et à mesquief livré.
Se ly soudans i fust à sa gent poesté,

Les croisés vont assiéger les forteresses voisines d'Antioche.

Douleur de Corbarant.

9718 Vers imparfait : *Ly évesques* (sans élision) *ly fist...*
9721 *Ly évesques*, élision.
9722 *Com*, le MS : *comme*. — *Le cançon* ; le trouvère semble s'appuyer sur des poëmes ou légendes poétiques antérieurs.
9738 Vers trop long ; effacer *moult*.
9742 *Démené* pour *démener*.
9744 *Sommes*, le MS : *somme*.

Et ly soudans d'Égypte, et tout cil qui sont né,
Et tout cil qui mort sont fussent résuscité,
Et cil qui naisteront i fussent tout armé,
Et trestout ly Juïs qui sont et ont esté;
Les rois Machabeüs et Josué.
9750 S'éuissiemmes éut et par bonne amisté
Le roy Machabeus et le roy Jossué :
S'éuissiemmes estet desconfit et maté,
Folio 148 v°.
Puisque venut y fussent cil qui sont blanc armé,
A une croix viermelle que la rose en esté.
9755 Car ce sont anemy d'enfier deskaiéné :
Noms de plusieurs démons.
Belgibus, Lucifier, Ebron le desraé,
Gruiant et Jerluim, Satan le foursené,
De qui ly crestyen sont loyalment amé. »
Quant Corbarans l'oy, s'a le roy regardé
9760 Et dist : « Vous savés mal dont vous avés parlé.
Aultre cose a où plet que n'y avés visé;
Mais de çou me tairay, trop ay le cuer iré.
En ce voyage-chy m'ont tramis ly maufé :
Jà n'aray dou soudant manaide ne pité,
9765 Qu'il ne m'ait laidement traïteur appiellé
De la mort de son fil et dou rice barné. »
Ensy disoit ly roys, com j'ay cy devisé.
Corbarant se retire, route qu'il suit.
Dolans va chevauchant par le chemin fiéré :
Il a laissiet Barut, une bone cité,
9770 Le castiel de Saiette, Betléem la freté.
Jhérusalem laissa, que point n'y a alé;
En Surie passa, un pays redoubté,
Parmy les plains de Rames qui furent lonc et lé.

9751 *Jossué*, Josué.

9754 *Viermelle que*, aussi vermeille que...

9756 *Belgibus*, Belzébuth. — *Ebron*. Voici ce qu'on lit dans la nouvelle édition du *Dictionnaire infernal* de M. Collin de Plancy, Paris, gr. in-8°, p. 183 : « *Ebron*, démon honoré à Tournay du temps de Clovis. Il est cité parmi les démons dans le roman de *Godefroid de Bouillon*, vieux poëme dont l'auteur était du Hainaut. »

9757 *Gruiant et Jerluim*, Eloïm ou Elohim? ce nom cependant veut dire *Dieu*. [P. Ricii, *Artis cabalisticae script.*, Basileae (1587), in-fol., p. 183.]

9761 *Ou plet*, au plaid; il y a une autre cause.

9767 *Ensy disoit*, le MS : *Ensy le disoit*.

Or, s'en va Corbarans tous les plains de Surie.
Porter fait Brohadas qui se tieste n'a mie :
Ly boins dus Godefrois à le cière hardie
L'ot ocis en bataille, à l'espée fourbie,
Par devant Andioche enmy le praierie ;
Et ly Rouges-Lyons y ot laissiet le vie.
Et Corbarant cevauce qui le cière ot marie :
Avoecques luy avoit le fort roy de Nubie.
N'estoient pas iau X en une compaignie.
Il laissièrent Damas à seniestre partie,
Et au diestre costé passèrent Tabarie,
Jusques au pont de fier ; ly rois ne s'y détrie.
Et Brohadas estoit en litière jolie
Que doy ceval courant avoient en baillie. Folio 149 r°.
Par deviers Sormasane ont leur voie acquellie :
Là estoit ly soudans qui gouvernoit Piersie,
Qui son siége tenoit et sa grant seignourie
En ycelle cité qui fu forte et garnie.
Là estoit ly palais dou soudant de Piersie, Le soudan de Perse ignore encore le résultat de la bataille d'Antioche.
Là tenoit parlement de ciaux de Satrenie,
Et des Babilonis et de ciaus d'Aukarie.
En son palais avoit moult riche compaignie :
Tout son sage conseil et où là plus se fie,
Amiraus de Grigois, et ciaulx d'Esclavonnie :
En son faudestuet fu o lui sa baronnie.
Tant y avoit de gens de ciaus de Turquie,
Que la sale en estoit à tous lès raïmplie.
Ly soudans démenoit à ce jour cière lie,
Et aloit demandant à ciaux de sa lignie :

9781 *Avoecques*, le MS : *avoec*.
9785 *Au pont de fier*, sur l'Oronte, entre Antioche et Imma-Harem, au-dessous du Lac-Blanc.
9788 *Sormasane*, nous avons rendu ailleurs ce nom par *Samosate* ; on prendrait ici cette ville pour *Ispahan*.
9793 *Satrenie* ; ayant expliqué *Satrenas* par Satanas, *Satrenie* est le pays des fils de Satan.
9794 *Babilonis*, Babyloniens. — *Aukarie*, Carie ?
9796 *Conseil*, le MS : *coseil*.
9799 Vers trop long.

« Avés-vous, dist ly soudans, nulle nouvielle oïe
Dou siége d'Andioche, celle cité antie,
Où ma gent a esté moult longuement logie?
Bien say que Corbarans a mis sen estudie,
Et ne s'en partira pour cose c'on ly prie,
Jusqu'à tant qu'il ara le cité gaengnie,
Et ramené deçà ciaux sur qui j'ay envie. »

— « Seigneur, dist ly soudans, il seroit bien saison
Que du siége éuissièmes nouvielle et mencion. »
Dient ly Sarrasin : « Nulle riens n'en dist-on. »
Lors s'avança ung Turs qui estoit d'Escalon :
Nobles chevaliers fu à le loy de Mahom.
Devant le roy soudant se mist à genoullon :
« Sire, dist ly payens c'on nommoit Manssion,
Je cevauçoie hier main lès le bois d'Arbeuton
Ou chemin de Damas et de Matefelon :
Là vis ung escuyer qui venoit de randon,
Et disoit qu'il aloit au castiel Pandragon
Pour dire à se moullier, qui clère a le façon,
Nouvielles qui portoit à ly de son baron.
Cieus me dist pour certain et fist devision,
Que no gent ont éut bataille et contençon
Contre les crestyens, et par telle ocquoison,
Que tout sont desconfit ly traïtre félon;
Et ont pris en bataille Tangré et Buinemon;
Et que Brohadas prist Godefroit de Buillon;
Et Bauduins fu pris par le Rouge-Lyon;
Witasse fu ochis à grant destruction;
Et qu'il sont d'une prise plus de mille prison,

Le turc Manssion lui donne de fausses nouvelles.

Folio 149 v°.

9803 Vers trop long : *Avés, dist ly soudans...*

9810 *Il seroit*, le MS : *il en seroit.*

9816-17 *Manssion* et *Arbeuton* sont encore des noms forgés à plaisir.

9818 *Matefelon?* dans le Pulci, *Matafol* est un géant.

9820 *Castiel Pandragon ;* toujours de ces lieux qui n'ont existé que dans le monde imaginaire des poëtes. Voir v. 9481.

Tout ly noble du monde du royalme Carlon.
Je cuiday vrayement, par le loy de Mahom,
Que vous le séuissiés par ciertaine raison. »
Quant ly soudans l'oy, sy drécha le menton — Le soudan se réjouit dans son erreur.
Et dist au Sarrasin : « Mahom vous doinst pardon!
Veschy de la nuit ma droite avision. »

Joiaus fu ly soudans quant le parolle entent;
Il a dit as barons trestout communaument :
« Or, regardés, baron, et faittes jugement.
Or, sont nostre anemit tout mis à finement,
S'avons éut victore à l'anemie gent,
Dont Calabre jadis sorty si asprement,
Que roys Cornumarans, qui tant a hardement,
Qui tient Jhérusalem en l'onneur qui apent,
Passa oultre le mer, à l'ourage et au vent,
Pour véir les barons dont on fist parlement;
Et les vit à Buillon en estat noble et gent,
De quoy je luy moustray hayne et mautalent.
Mais il s'en purga bien, on le set clèrement,
Et fu faitte ly pais de nous généraument :
A moy renouvela oussy son sairement.
Or, ai-ge IJ procès pour faire arguement :
C'est encontre Calabre qui menty faussement
Que Godefrois devoit, à son dit proprement, — Folio 150 r°.
Conquerre mon pays et le mien quassement.
Et j'ay à Mahommet de ma foy en couvent,
Qu'en prison le feray morir mauvaisement. »
Dont dist uns sages Turs et de bon enscient;
Frère fu le kaliffe à qui Baudas apent :
« Se Calabre ne fust, dist-il, de telle gent,
Je le fesisse ardoir devant moy en présent;
Mais mander ly ferés bien et déuément

9837 Vers trop court : *Veschy donc?*
9851 *Généraument*, le MS : *genraument.*
9856 *Quassement*, casement, *casamiento.*
9863 *Déuément*, quatre syllabes.

Que se jamais se mélle de tel sortissement,
Qu'en ung feu le ferés ardoir vilainement;
Mais vous ly pardonrés ce cop vo mautalent
Pour son fil Corbarant qui vous fait tel présent. »

Apriés parla ung autre oussy noir que carbon.
Plus sage Moryen trouver ne péuist-on :
A son conseil aloient de payens à fuison.
Cieus dist au roy soudant : « Véchy ung conseil bon;
Mais de Cornumarant voel faire mencion.
Vous ly avés mandé, tout de fait le set-on,
Qu'à Andioche alast à force et habandon
Avoec le roy Corbarant qui bien aime Mahom. »
Et ly soudans ly dist : « J'avoe vo rayson. »
Et dist ly moryens : « Il a fait traïson :
Ne ly doit demorer ne tière ne dongnon;
Et se croire volés le miène entenscion,
Devant Jhérusalem, la cité de renon,
Envoieroie gens sans nulle ariestison;
Sa cité je feroie asségier environ;
Et y envoieroie Brohadas, le baron,
Et le roy Corbarant qui cuer a de lyon,
Sitos qu'il revenra en vo possession
Que rendu vous ara Godéfroys de Buillon. »
Le conseil acorda le soudant de renom.

Folio 150 v°.

« Mahom, dient payen, vray Dieux de paradis!
Or, est Cornumarans afolés et honnis,
Sa tierre pierdera et son riche pays. »
A ycelle parolle que on ot finet ces dis,
Revint ung Sarrasin qui moult fu estourdis :
D'Andioche s'estoit tous navrés partis.

9875 Vers trop long : *Avoec roy...*
9882 *Je*, omis dans le MS.
9891 *Que on*, élision.
9893 Vers incomplet : *ent partis?*

Devant Corbarant fu cieus à le voie mis;
Mais Corbarans ly ot bailliet ciertains escris
Saielés richement de son saiel de pris.
Cieus monta el palais, lassés et mal baillis :
Au monter au palais ly quéy son roncis.
Quant ly payen le virent qu'il vint sy aastis,
Qu'en sa main tient son brief où ly meskiés fu mis,
Dont orent Sarrasin joie, solas et ris.
Ly uns à l'autre dist : « Chieus revint tous faintis
De l'ost tout droitement : il set tous les escris,
Et comment s'est portés Brohadas, nostre fils. »
Et ly aultres respondy : « Et! qu'esse que tu dis?
On apparelle jà et portes et postis,
Là où on boutera de France les kaitis. »

Ly messages passa, et cascuns lui fist voye;
Vint devant le soudant, qui à ung roy s'apoye.
Sytos qu'il le coisy, à ung genoul se ploye;
La lestre ly tendy, qui fu en las de soie.
« Amis, dist ly soudans, bien voy qu'il vous anoye;
Vous iestes travelliés de venir grande voye,
Alés prendre vo vin, mes corps le vous otroye. »
Adont ly roys soudans celle lestre desploie;
La teneur en lyssy tantos de roye en roye.
Quant il coisy le fait, a poy qu'il ne marvoye.
Ses cheviaus va tirant, et forment se desroye.
Là n'y ot Sarrasin qui n'ait le cière quoye;
Et furent aussy pris que dou faucon le proie;
Et ly soudans s'estraint, sy sort de se coroie,
Quide de son corps crever pommon et foie;
Il ne puet dire mot; moult tenrement larmoie;
Et quant il puet parler, et c'un petit s'anoie :

La vérité est enfin connue.

Désespoir du soudan.

Folio 151 r°.

9905 *Ly aultres*, élision.
9906 *Postis*, clôtures.
9917 *Marvoye*, perde l'esprit.
9922 Vers trop court : *il cuide*.

« A ! Brohadas, dist-il, que loyaument t'amoie!
Ahy! très-douche gent, or, ay pierdut ma joie. »
Ains tel douleur n'avint à la cité de Troie.

« Seignour, dist ly soudans, le signeur de Piersie,
La cose est retournée et en doleur cangie;
Car ly crestyen ont la journée gagnie.
IJ^{c} mil Sarrasin y sont mort à hascie;
Et Brohadas, mes fieux, a le tieste trencie,
Et ly Rouges-Lyons y a pierdu le vie.
Roys Corbarans revient à pau de compaignie :
De XXX roys payens à bataille renghie,
Il n'en va ramenant que IJ en sa baillie.
Oncques puis que Mahoms vint en ceste partie,
Et que la loy nous fu de par ly ottroiie,
Ne rechurent payen sy grande vilonnie
Que devant Andioche leur a esté jugie. »
Lors firent Sarrasin une cière esragie.
Mainte paume y ot torsse, mainte barbe sackie;
La famme au roy soudant en fu toute enragie.
En ceste noise-chy qui fort fu commenchie,
Vint ly roys Corbarans qu'Olifierne mestrie :
A l'ostel Brohadas fu la bière envoiie.
Le duel c'on y mena n'est drois que je vous die.
Sarrasin vont criant de cauchie en cauchie :
« Ahy! pute journée! drois est c'on te maudie.
Et ly roys Corbarans faisoit cière abaubie;
Non pourquant est montés, que point ne s'y détrie;
Ou palays est alés; s'a le priesse partie,
Et ly doy roy oussy qui font cière esbaubie;
Le soudant ont trouvé espris de félonnie.
Quant il vit Corbarant qui à luy s'umélie,

9934 *Revient*, le MS : *revint*.
9950 *Abaubie*, on dirait aujourd'hui *ébaubie*, comme plus bas *esbaubie*, v. 9953.

Folio 151 v°.

Il ne pot dire mot, ly cuers ly atenrie;
Et quant il pot parler, haultement ly escrie :
« A! Corbarant, dist-il, tu as me gent traïe,
Car il sont mort par toy et par t'encanterie. »
— « Non sont, sire, dist-il, je vous aciertifie;
Ains sont mort vallanment à bataille rengie.
Mais fourtune nous fu contraire à celle fie,
Car oncques on ne vit bataille sy jolie,
Et de VJ encontre ung c'est plus de le moitie. »

Ly soudans de Piersie parla par grant vieuté,
Et le roy d'Olifierne a forment ranprouvé.
« Corbarans, dist ly soudans, m'avés-vous ramené
Godefroit de Buillon, Buinemont et Tangré,
Witasse et Bauduin, où tant a de fierté,
Huon c'on dist le Mainé, frère au roy couronné,
Et le conte de Flandres, une rice conté,
Le duc de Normandie que tant m'avés loé,
Et le riche barnage de la crestiéneté? »
— « Sire, dist Corbarans, le cuer avés tourblé.
Crestyen ne sont point oisiel tost atrapé,
Ne lièvre enmy les kans, ne conin en ung pré;
Ainçois sont chevalier hardy et redoubté.
Je sui au cuer dolans que n'y avés esté.
Se éuissiés véu le camp bien estoffé,
Vous volsissiés bien iestre à Nicques la cité :
Car je say tout de vray, puis le temps Jossué,
Ne fu telle bataille ne telle aviersité,
Ne gens sy combatans ne sy bien ordené.
Ly vostre y furent bon et plain de grant fierté,
Et saciés qu'il s'i sont hardiement porté;

Éloge des chrétiens dans la bouche de Corbarant.

9959 *T'encanterie*, tes enchantements, tes menées.
9960 *Non sont*, latinisme.
9965 *Sy jolie!*
9967 Vers trop long : *dist soudans...*
9970 Lisez : *Huon c'on dist Mainé.*
9976 *Conin*, conil, lapin.
9980 *Nicques*, pour *Meques?*

Mais nous avons pour nous éu jour dévéé ;
Et fortune nous a son roet bestourné :
Car il n'y a éut traïson ne lasté,
Car ly vostre trayant y furent encanté.
Folio 152 r°. Saiettes et quariaus, trençant et afilé,
Voloient oussy dru que la pluève en esté,
Ne que blancque grésil ou temps qu'il a giélé ;
Mais ung évesque y avoit en leur loy ordené :
Une lance portoit de telle auctorité,
Et dient crestyen, et se l'ont siermonné,
Que ceste lance estoit dont on avoit navré
Jhésucris en la croix, quant on l'y ot claué.
Telle virtu y fist, par œvre de mauffé,
Que dessus les traians, dont il y ot plenté,
Estoient en volant tout ly fier retourné :
Ly uns l'avoit ou cuer, ly aultres ou costé
Et em bras et em piés ; là gisoient tué :
Ly traires nous faly, sy fûmes enpiré.
Puis ly vint une gent par le diestre costé :
D'une blancque parure estoient tout paré,
A rouges croix portans ; chil furent redoubté,
Car s'estoient dyable d'infier descaiéné ;
Cil ont le vostre gent à martire livré. »
— « Corbarans, dist ly soudans, vous l'avés bien trouvé.
Comment poroient gent qui sont tout afamé,
Desconfire telle ost que vous aviés mené,
S'il n'y a traïson par le vostre costé?
Je ne créroie jà Sarrasin qui soit né ;
Méismes le kaliffes, nostre droit avoé,
Ne le créroie pas, s'il le m'avoit juré.

9986 *Jour dévéé*, jour néfaste.
9987 Et la fortune nous a mal tourné sa roue.
9988 *Lasté*, lâcheté.
9993 Supprimez *y* et écrivez : *ung vesques avoit?*
10009 *Dist soudans...*

Ma gent furent vendu, trahy et délivré;
Et par la foy que doy au Dieu que j'ay voé,
C'est Mahom Jumelin, qui fait croistre le blé,
Ains que vous m'escapés vous dirés vérité. »

Quant Corbarans oy le soudant de Siglay, Corbarant se défend.
Se ly a respondu haultement sans esmay :
« Sire soudans, dist-il, oyés que je diray :
Vous m'avés accusé d'un fait qui n'est pas vray.
Se ne fussiés mon sire, tantos, sans nul délay,
Vous livrasse mon ghant pour faire à vous assay
De vostre corps au mien; mais de çou me tairay.
Mais de ce fait ycy trop bien me purgeray,
C'oncques en mon vivant traïson ne penssay,
Et que par bonne foy à Andioche alay,
Et vo fil Brohadas par amours y menay,
Et de tout mon pooir à ce jour le garday. »
Et ly soudans respondy : « Voir, jà ne le créray.
Mon fil m'avés traït que loyaument amay,
Et le Rouge-Lyon, en qui je me fiay, Folio 152 v°.
Et IJ^c mil payens que jamais ne vairay :
Que sont-il devenut? car je le vous baillay.
Contre gens affamés enssy pierdus les ay
Par vostre traïson, dont je vous prouveray :
Au lès de mon conseil je vous en jugeray. »
— « Sire, dist Corbarans, oyés que je diray. Proposition de Corbarant pour prouver sa loyauté.
De ceste traïson moult bien me purgeray,
Par itel couvenent que je m'oblegeray
A vous entièrement, et sy vous liveray
Ostages souffissants qu'à mon jour revenray.
Tost et incontinent à Andioche yray
Deviers le crestyens, à iaux me plainderay,

10020 *Siglay?*
10032 *Et soudans...*
10038 *Vous prouveray*, vous convaincrai.
10041 *Moult*, le MS : *mon*.

Que d'iaus soie escusés; et je vous amenray
Ung crestyen des leur et le vous liveray.
Tel que par leur acord oussy avoir poray.
Contre IJ Sarrasin combattre le feray;
Et se chus est vaincus, à vostre gré morray :
Se ly vostre sont mort, à ma pays demorray. »
—Et ly soudans respont : « Je m'en conseilleray. »

Malaquin d'Escaudie, Clariant, Nabugor d'Orbrie, Hector d'Alexandrie, Marbrun de Salorie.

Folio 155 r°.

Ly soudans appiella Malaquin d'Escaudie,
Et Clariant, son fil, et Nabugor d'Orbrie,
Et Ector d'Alixandre, Marbrun de Salorie :
« De Brohadas mon fil qui a pierdu la vie,
Et me gent qui sont mort à telle vilonnie,
XX et VIIJ roys payens, sans l'autre baronnie,
Corbarans d'Olifierne y a fait trécerie.
On le m'a bien contet, s'en ay mérancolie.
Or se volra purgier par le gent baptisie
D'un tout seul crestien qui, par chevalerie,
Desconfira IJ Turs de la nostre partie.
Che seroit grans pités et grande dierverie,
Se j'eslis IJ payens de la moye partie,
Et il soient vaincqu à bataille jugie. »
Dient ly Sarrasin : « Roys soudans de Piersie,
Faittes faire le camp, car cascuns vous em prie :
Car vous ne verrés jà avenir en vo vie
Que vous pierdés le camp que Corbarans otrie.
Il vous cuide escaper par oultrequiderie;
Ne il ne trouvera en la gent baptisie
Homme qui soit vivans, qui cière ait sy hardie,
Qui ose chy venir faire telle arramie.
Donnés à Corbarant la bataille furnie.
Par ytel couvenent volons c'on ly otrie :
S'il n'amaine au retour, à journée establie,

10054-56 Personnages de roman.
10058 *Qui*, omis dans le MS.
10059 *Et*, omis également.
10078 *Journée*, le MS : *journé*.

Campion avoec lui pour purgier la folie,
Qu'Olifierne ly soit ostée et eslongie;
Ne de tout le royalme il ne tenra demie. »
— « Signour, dist ly soudans, je le voel et afie;
Mais je voe à Mahom, là où mes cuers se fie,
Que s'il sueffre à ce jour que j'aye vilonnie,
Tant batre le feray tantos de me maisnie,
Que sa tieste d'or fin sera toute fronssie. »

Le soudan, à la demande des principaux de sa cour, accorde à Corbarant ce qu'il sollicite.

Menace qu'il adresse à Mahomet.

Ly soudans appiella le fort roy Corbarant.
« Corbarant d'Olifierne, dist-il, venés avant :
Vous avés demandet, pour faire vo garant,
Ung camp d'un crestyen, et l'irés amenant
Contre IJ Sarrasin; l'alés-vous acordant?
Par ytel couvenent le feray maintenant,
Que se vous n'amenés le crestyen en camp,
Que vous clamerés quite vostre royalme grant,
Ne n'y demanderés ung denier valissant. »
Dist ly roys d'Olifierne : « Je le vous acréant. »
La bataille afia, et le va acordant.
Lors laissirent ester et n'en vont plus parlant.
Ly soudans fist sevelir Brohadas son enfant.
Le corps ont aporté ou temple Tiervagant :
Plus de C Sarrasin vienent derier plorant,
Et s'estoient trestout viestut de bougherant.
Cil vont apriés le corps leurs paumes débattant;
Et d'esqualettes vont pluiseur esqualetant,
C'on n'y oïst tonner le tonnoile bruiant.
Apriés ces gens venoit la femme du soudant,
De rouge fu viestue sans ouvrage luisant.
C payennes oussy en avoient autant :
S'aloient leurs cheviaus par pugnies tirant

Folio 155 v°.

Obsèques de Brohadas.

10079 *La folie* pour *sa folie*.
10095 *Denier*, le MS : *demi*.
10099 *Ly soudans*, lisez *soudans*...
10104 *Esqualettes*, crecelles.
10109 *Pugnies*, poignées.

Qui parmy leurs espaulles leur aloient pendant.

Pour l'amour Brohadas qui fu ensevelis
Eu telle l'ordenance com chy vous le devis.
Par devant Tiervagant, ens ou temple Antecrist,
Là estoit ly soudans de toille reviestis :
Une robe sy longe et sy lée à devis
Que pour bien reviestir V Sarrasin ou VJ.
Livre écrit en caractères d'or. Ung grant livre tenoit qui d'or estoit escrips :
Là disoit et urloit des parlers mal assis.
Pour mener Brohadas tantos en paradix
Deux Sarrasins sont ensevelis vivants avec Brohadas. Fist soudans sevelir IJ Sarrasin tous vis.
Enssy fu Brohadas ce jour ensevelis;
Puis fu grans ly digners ens el palais de pris;
Folio 154 r°. Mais ly roys Corbarans n'y fu mie siervis,
A son ostiel estoit Corbarans li gentils.
Lendemain a livré en plaiges ses amis;
Puis s'est de la cité sevrés et départis.
Lui X^e cevauce dolans et abaubis
De çou qu'ensy estoit et sans cause repris.
Il a dit à se gent et à tous ses soubgis :
« Signeur, dist Corbarans ly preus et ly hardis,
A Olifierne irons, tel est ly miens otris.
Calabre, fille de l'Ampatris. A Calabre me mère, le fille l'Ampatris,
A lui yray conter comment je suy trahis;
Et se vairay ma seur qui tant a cler le vis »
Et cil ont respondut : « Pas n'el ferons envis. »

De Corbarant lairay qui tant fu agenssis.

10113 *Antecrist*, le MS : *Anteceist*.

10127 *Cevauce*, le MS : *cevauça*. — *Abaubis*; une chanson de Hugue d'Oisy (Arthur Dinaux, *les Trouvères cambrésiens*, 3e édition, 1857, pp. 129-140, et Fr. Michel, *la Chanson des Saxons*, Paris, 1839, t. II, p. 194-201), commence ainsi :

En l'an que chevâlier sont *abaubi*,
Que d'armes noent *(néant)* ne font li hardi, etc.

10132 *Ampatris*, nous verrons plus bas un autre personnage qui porte ce titre.

10134 *Seur* ou *suer*.

10135 *N'el* ou *nel'*.

De Calabre diray qui ses sors ot sortis. Calabre consulte le sort.
Par une nuit moult clère fu la dame de pris
En ung noble jardin, d'arbres fu bien siervis :
Iluec gietta ses sors, ne say V fois ou VJ :
Une croix vit ou ciel, là gietta son avis.
D'estoiles fu la croix, ou de IX ou de X ;
Et puis vit d'autre part, dont ses cuers fu maris,
Mille estoiles ou plus en nue esbanuis.
La nuée fu rouge plus que sanc de brebis ;
Et puis vit une estoille courir par tel avis
Qu'elle quéy à tierre, ne sçay en quel pays.
« Mahom, ce dist la vielle, mes fieux est desconfis ! »

Calabre la royne fu moult desconfortée.
Lendemain au matin s'est du gardin sevrée :
Deviers la tour majeur est la royne alée.
Seigneur, c'est une tour qu'elle avoit ordenée,
Et faisoit ordener toute jour à journée
A IIIJ^c ouvriers ouvrans de sa contrée.
Calabre voit sa tour qui hault fu esleriée ;
Elle dist as ouvriers à moult haulte alevée :
« Il fault que ceste tour soit bientos estoffée ; Folio 154 v°.
Faittes ouvriers haster et payer leur journée. »
Seignour, à celle tour qui bien estoit fondée, Invocation.
Ouvroient ly baron de France l'onnourée Les prisonniers chrétiens employés à bâtir une tour pour Calabre.
Qu'à mont de Civetot furent pris en mellée :
Bauduin de Biauvais, à la cière senée,
Et Ricart de Caumont, à la brace quarée, Baudouin de Beauvais, Richard de Caumont ou Chaumont, Harpin de Bourges, Jean d'Alis et l'évêque de Forez.
Et de Bourges Harpin, qui ait l'âme sauvée,

10144 *Esbanuis*, répandues.

10155 *Esleriée*, élancée dans les airs.

10156 *A moult haulte alevée*, d'un ton très-haut, avec autorité.

10164 *Et de Bourges Harpin.* (Voir l'Introduction). Il figure dans le roman de Lyon de Bourges, dont M. Francisque a donné un fragment, où Herpin, prisonnier du soudan de Chypre, reconnaît dans ses compagnons d'esclavage autant de compatriotes, parce qu'il les entend parler d'Olivier et de Roland :

Et fist le duc *Herpin* en sa chartre lancier,
Où dez crestiens (i) ot près de demy-millier,
Qu'an cez chartre donnoit à boire et à mengier...

Et ber Jehan d'Alis mainte pière ont portée.
Ly vesques du Forois fist une keminée :
N'avoit sy boin ouvrier en toute la contrée.
L'abbé de Fécamps. Ly abbés de Fesquans portoit la pière lée;
Et furent C ouvrier de la gent crestyenée
C'avoec les Sarrasin ouvroient à journée,
Et s'estoient trestout batut à le viesprée.

A celle tour majeur qui Calabre ot à non,
Pour l'amour de la royne qui tant a de renon,
Ouvroient crestyen à force et habandon;
Et portoient en hault le piore et le moilon.
Il avoient ung maistre qui avoit ung baston
Dont il leur dérompoit le dos et le crepon.
Ly évesques du Forois en avoit marison;
A la royne vint; soy mist à genoullon :
L'évêque de Forez se plaint à la reine des mauvais traitements infligés aux prisonniers. « Dame, dist ly évesques, oyés m'entencion :
Nous sommes chy nous C, en la vostre prison,
Qui faisons vostre tour entour et environ,
Et n'avons que mengier ne char ne venison;
Et sy sommes batu assés et à fuison.
Je vous prie pour cely en qui croire doit-on,
Que nous aions viande telle que vo garçon,
Et c'on nous tiègne en pays sans faire contençon,
Et nous ferons plus d'èvre en bien pau de saison
Que tout ly ramenans qui menguent mouton. »
Maiulon ou Maulion. — « Dame, dist uns payens c'on nommoit Maiulon,
Folio 155 r°. Il vous dist vérité, foy que je doy Mahom.
Il font d'uèvre plenté et d'ouvrage foison :
Nuls ne le puet passer en nésune façon.

Herpin siut en la chartre, s'oyt de Dieu plaidier,
L'un parloit de Roland et l'autre d'Ollivier :
Dieu et sa doulce mère en prist à graicier.
A la suite de la *Chanson des Saxons*; Paris, 1839, in-12, t. II, p. 192.

10175 *Piore, pière?*

10178 *Ly évesques*, élision ou *ly vesques*.

10185 *Je vous prie;* pour la mesure il faut *je vous pri* ou *pry*, comme en d'autres endroits.

Il en y a ung, dame, qui Ricars a à nom,
Mais il n'a tel ouvrier jusques Carfaünon :
Sur ses espaulles va portant ung tel péron,
Qu'il en y a assés pour ung mulet très-bon. »
— « Où est-il? dist Calabre, monstrés le compaignon. »
Dont ly fist-on venir dan Ricart de Caumon.

En considération de Richard de Caumont, les chrétiens sont traités avec plus d'humanité.

Quant Calabre pierçut Ricart le bon guerrier,
Et le vit grant et gros et mervelleus et fier,
Adont il demanda s'il estoit chevalier
En la loy crestienne qu'il ama et tint cier.
« Dame, ce dist Ricars, tout çou voelliés laissier,
Faittes-nous, s'il vous plaist, tenir sans mehaignier.
Quant nous avons ouvré jusques à l'anuitier,
On nous maine en prison batant pour no loyer :
Sy n'avons toute jour que du pain à mengier,
Et s'avons à plenté de l'iaue dou vivier.
Dame, se nous estièmes comme kien de boucier,
Se ne deveroit-on noz corps sy castyer.
Nous sommes trestout prest de noz corps travellier
Devant soleil levant jusques à l'anuittier.
Dame, nous vous prions pour le Dieu droiturier,
Celui que vous créés et celui qu'avons chier,
Que nous soions enssy siervis que vostre ouvrier. »
— « Je le voel, dist Calabre, et dy sans varyer,
Que vous ayés assés à boire et à mengier,
Et que vous ne soyés batus à vo choucier. »
— « Dame, ce dist Ricars, moult faittes à prisier;
A tous noz crestyens le va dire et noncier. »
— « Seigneur, ce dist Ricars, soyés bon et légier.
La royne Calabre a fait à mon pryer
Que nous serons siervi de boire et de mengier
Enssy que sont ly aultre faus vilain reprouvier,

Folio 155 v°.

10195 *Carfaünon*, Capharnaüm.
10219 *A vo choucier*, à votre coucher.

Et que ne soyons plus batut à l'anuitier. »
Lors véissiés forment noz gens eslaïcier;
Et ly évesques de Forois pris a mout à pryer,
A une keminée s'est alés aficquier.
Jehan d'Alis ly porte maint caliel de rochier;
Ly bers Harpins de Bourges ly siervoit du mortier.
Droit à l'eure de nonne c'on se doit refroidier,
Alèrent ly ouvrier tout ouvrage laissier.
Devant la tour Calabre sont assis ly ouvrier :
Iluec leur aport-on à boire et à mengier.
Ricart et ly caitif s'alèrent arenghier.
Maulion, qui amoit d'amoureus désirier
Bauduin de Biauvais et Ricart le guerrier,
Dist à son compaignons : « Il couvient envoyer
A ces kaitis de France de noz biens sans tencier :
La royne Calabre leur a fait ottroyer. »
Lors le fist-on siervir et devant et derier
De bonne char de buef, tout à leur désirier,
Et dou pain de fourment pour iaus aaisier.
Dist Ricart de Caumont : « Il fait boin praiecier. »
Dist ly évesques gentils : « Commenceray premier.
Or, n'est-il paine ou monde, c'uns homs doie laissier,
Mais qu'il ait à digner pour son corps rehaitier. »

Lors furent no baron assis à digner.
Qui leur véist às dens celle char deskirer,
Et ce pain de fourment maissier et avaler,
Bien y peuist sen goust reprendre au regarder.
Ly grans mestres de l'uevre repairoit de juer;
S'aportoit ung baston pour les kiens afoler.

Générosité de Maulion.

Réflexion de l'évêque de Forez.

10228 *Ly évesques*, élision.
10230 *Caliel*, bloc, morceau.
10237 *Maulion*, tout à l'heure *Maiulon*.
10239 *Son* pour *ses*.
10246 *Ly évesques*, élision. — *Commenceray*, le MS : *je commençay*.
10249 Vers trop court.
10251 *Maissier*, mâcher.
10255 Le chef des ouvriers venait de récréation.

Quant il vit ses ouvriers, si les va saluer ;
Les chevaliers kaitis a pris à aviser ;
Il est salis avant, sy leur prist à crier :
« Qui vous a fait, dist-il, tel viande taster?
N'est mie vostre drois de vous enssy soupper :
Ly dyable d'infier le vous ont fait livrer,
Et sans le mien conseil ensement présenter. »
Venus est à Ricart, tel cop ly va donner
Qu'il ly a fait ou cief les yeus estinceler ;
Et Ricart de Caumont s'ala tantos lever,
Dou diestre puing ly va sy entasser
Qu'il l'a fait devant luy à le tierre vierser.
Son coutiel ly frappa, ou corps ly va bouter
Tellement qu'il le fist estendre sans crier.
Qui véist les ouvriers isnièlement lever
Et venir noz barons assalir et bierser,
Et qui véist noz gens contre iaus aventurer,
De très-hardie gent ly péuist remembrer.

Folio 156 r°.

Lutte entre les prisonniers et les ouvriers musulmans.

Devant la tour Calabre, en ung pré verdoiant,
S'aloient ly caitif fièrement combatant.
Bauduin de Biauvais s'y va moult bien portant ;
Harpins prist ung levier, « Bourghes ! » va escriant ;
Ly bers Jehan d'Alis va ung martiel portant ;
Ly évesques de Forois, ly abbés de Fesquant,
Et Tiéry de Tournay, et Henry de Braibant,
Et tout ly C baron s'alèrent ordenant.
Contre tous les ouvriers se vont bien deffendant ;
Tiestes et bras et piés leur aloient froissiant.
En Olifierne vont ly mehigniet criant.
L'amustant de la ville leur est venut devant,

Thierri de Tournay, Henri de Brabant.

10265 Vers incomplet.
10276 *Bourghes*, Bourges.
10278 Le MS :
Ly *abbés* de Forois ; ly *évesques* de Fesquant.

10284 *L'amustant*, le gouverneur. Dans les anciennes chartes espagnoles on trouve des magistrats désignés sous les noms visiblement arabes d'*almuserif*, *almocabel*, *almudacaf*, mots

Cieus gardoit la cité de par le roy Corbarant;
Il a dit as ouvriers : « Qui vous va assalant? »
— « Sire, dist uns maçons qui le corps ot sanglant,
Ce sont ly crestyen qui nous vont afolant :
Tous les ouvriers ont mort sans laissier ramenant. »

Tous les ouvriers musulmans sont tués.

Adont ly est venus, o lui maint siergant;
Calabre la royne y vint incontinent,
Et pierçoit noz barons delès ung desrubant,
Qui tenoient martiaux et maint levier pesant.
Payen les assaloient et les vont destraignant :
Iluec nous ont ocis ung chevalier vaillant,

Folio 156 v°.

Et estoit à Ricart bien priés apiertenant :
Clarenbaut de Calon l'aloit-on appiellant.

Clarenbaud de Calon est massacré.

Quant Ricars de Caumont l'a véut mort gisant,
A ung levier de fier qui fu à son commant
A ocis X payens par devant l'amustant
Et devant la royne qui le cuer ot dolant.

Vengeance que Richard de Caumont tire de cette mort.

Quant Calabre le vit en sy fait couvenant,
Elle a dit à sa gent : « Assalés ce tirant,
Sy le me prendés vif, et je le vous commant,
Se le feray mourir com mourdréour tirant.
Ne véés-vous comment il va ma gent ochiant?
Il en a ocis X devant moy maintenant,
Et encore voet-il tuer le remanant. »

Calabre veut le faire mourir à son tour.

Calabre la royne va regardant Ricart
Qui au levier de fier les Sarrasin départ.
« Par Mahom, dist la vielle, cieux en a bien se part.
Mais foy que doy Mahom, Jupin et Agrapart,
Je feray le glouton morir à une hart. »
Et Ricart de Caumont faisoit ung fier regart :

Agrapart, Dieu supposé des Sarrasins.

dont la racine paraît être la même que celle d'*amustant*.

10285 Vers trop long; au lieu de : *de par le roy*, lisez *par le roy* ou *de par roy*.

10287 *Sanglant*, le MS : *saglent*.

10290 Vers trop court : *et o lui...*

10305 *Com*, le MS : *comme*.

Devant les aultres fu à guise d'estandart,
Et réclaime de cuer le corps de saint Liénart
Que délivrer les voelle de le prison renart.
Ung Sarrasin féry qui portoit un grant dart;
Mais Ricars de Caumont ly fist ung tel essart;
Que sus le hateriel ly a foissiet le lart.
Il escrie as payens : « Fuyés-vous-ent, kokart,
Jamais en la prison, en la cartre grignart,
Ne me reméterés, se Jhésucris me gart,
Car trop y ay estet batus et tempre et tart. »
Calabre la royne fist Ricart assalir;
Et il se deffendoit par merveleus aïr.
Bauduin de Biauvais y fiert sans alentir;
Et de Bourges Harpins les prist à envaïr;
Et bers Jehan d'Alis ne les vot pas falir;
Ly évesques de Forois se prist à esbahir;
Ly abbés de Fesquans ne s'y set contenir;
Et ly boin chevalier que Dieux puist bénéir
Vont avoecques Ricart pour ly à garandir.
L'amustant d'Olifierne les fist fort assalir :
A Ricart va criant : « Rent-toy sans alentir. »
Mais Ricart de Caumont le cuida bien férir,
Quant uns siergans s'ala par entre IJ salir;
Et Ricart de Caumont le va sy bien siervir,
Que son levier ly fist sour le tieste kéir
Sy fort, qu'il en a fait le ciervielle boulir.
Par devant l'amustant convient cely flastrir.
Quant Calabre le vit, dou sens cuida issir.
Il a fait d'Olifierne tout le commun issir :
Là convint noz barons grant martire souffrir.

Résistance formidable des prisonniers.

Folio 157 r°.

10315 Cette image n'est pas sans poésie, et malheureusement on n'a pas souvent l'occasion de faire pareille remarque.

10317 *De le prison renart.* Dira-t-on qu'il y a ici quelque souvenir du roman du *Renard?*

10321 *Kokart*, coquins.

10322 *En la cartre grignart*, dans la chartre hideuse.

10341 *Flastrir*, marquer comme d'un fer chaud.

Richard de Caumont succombe enfin sous le nombre.

A Ricart de Caumont convint là mesquéir :
A tierre fu giétés, ne s'en pot garandir ;
Là le vont Sarrasin par leur force saisir.
Ly autre se rendirent, ne se porent tenir.
La royne Calabre a fait Ricart venir
En son palais majeur, là le voloit punir,
Quant ung mésages vint dire sans alentir
Que Corbarans devait ains V jours là jésir,
Dont a fait la royne la grande cartre ouvrir,
Et là fist noz barons vilainement gésir.

Or, sont dedens la cartre ly baron rebouté.
La dame y establi Maulion l'aduré :
Car le cartryer ont no chevalier tué.
Cieux Maulions amoit sainte crestyenté :
De Ricart de Caumont a moult très-bien penssé
Et des aultres oussy, très-bien furent souppé.
La nuit furent trestout forment desconforté.
Folio 157 v°. « A ! Dieux ! font ly baron, ayés de nous pité
Or, serons-nous pendu, sy com laron prouvé. »
Richard console ses compagnons d'infortune. — Dist Ricart de Caumont : « Je n'y aconte ung dé ;
J'ay trop bien désiervi çou c'om m'ara donné :
Ly corps sont traveliet, mal ont éut plenté,
Et les âmes iront lassus en magesté.
Je vous pry, biau seigneur, prendés le mort en gré,
Et vivons liément en nostre povreté,
Car ly corps pascient seront ly plus sauvé. »
Enssy sont ly baron en cartre demoré ;
Et Maulions les siert de vin et de claré ;
La suer roy Corbarant, qui tant ot de biauté,
Leur tramet tous les jours de ses biens à plenté,
Car elle avoit pité de la crestiéneté ;

10345 *Mesquéir*, le MS : *mesquier*, arriver malheur ou méchef.
10353 *Cartre*, le MS : *carter* ; nouvelle distraction d'une plume flamande.
10357 *Cartryer*, geôlier.
10371 *En cartre*, le MS : *en le cartre*.

Sy créoit en Mahom, mais de sa loyauté
Et de çou qu'elle avoit la déboinaireté,
Penssoit des prisonniers par grande humelité.
Signour, ceste pucielle, où tant ot de biauté,
Avoit à nom Florie en la païéneté;
Puis ot-elle à mary Godefrois le douté,
Ensy que vous orés en ceste auctorité.

Invocation.

Florie, sœur de Corbarant, a pitié des chrétiens.

Seignour, oyés kançon de biaus fais et jolis
Et plains de vérité, ce pruève ly escris.
Au boin roy Corbarant voel iestre reviertis.
Tant a alé ly roys par vaus et par lairis,
Qu'à Olifierne vint, sa grande cité de pris :
A privé maisnie s'est en le ville mis.
Quant Sarrasin le virent, s'ont les cuers esbahis;
Ly uns à l'autre dist : « Nostre roys est penssis :
Il est bien courouciés; en lui n'a jeu ne ris. »
Corbarans descendy, qui de cuer fu maris;
En son palais entra, qui biaus fu à devis :
Calabre demanda et sa suer gentils.
Menés fu en le cambre Corbarans ly hardis;
La cambre fist ouvrir, sy est dedens salis.
La royne Calabre quant voit que c'est ses fils,
A IJ bras l'acola, et ly dist à hault cris :
« A! Corbarans, biaus fieux, or, fus-tu desconfis.
Je le disoie bien, Corbarans biaus amis;
Et s'a dit ly soudans que tu les as trahis,
Il en ment faussement, ly sires de Piersis;
Et se je le tenoie, par les yeus de mon vis,
Devant moy ly seroit ly ciefs dou bus partis.
Jà pour sa seignourie ne pour tout son pays
Ne l'en déporteroie, car c'est mes anemis. »

Invocation.

Retour de Corbarant à Olifierne.

Folio 158 r°.

10376 *Sy*, le MS : *etsy*.
10387 Vers trop long : *Sa grant cité...*
10394 Vers imparfait.
10404 *Bus*, buste.

En Calabre, la dame, n'i ot que courecier,
Et joie ot de son fil quant le pot embracier;
Et Florie, la bielle, va son frère baisier
Et ly dist : « Mon seigneur, bien me doit anoyer
Quant pour le soudant vous alés travelier,
Et puis sy en avés ung sy petit loyer. »
— « Bielle suer, dist ly roys, tout çou devés laissier :
Il faut aler en gherre, et de tout assayer;
Et ly roys soudans est mon signour droiturier,
Se me faut obéir et aler ostoyer.
Mauvais consaus l'a fait enviers moy couroucier;
Et s'il plest à Mahom, que doy croire et pryer,
Ly soudans s'avisera et fera conseillier;
Et ly droys que g'y ay me pora bien aidier. »
A ycelle parolle sont assis au mengier :
S'il furent bien siervit, dire ne le vous quier.
Corbarans fist son corps de tous poins aaisier,
Enssy comme cely qui vient de guerryer:
Il se fist ventouser et sy se fist sainier.
XVJ jours fu ly roys pour ly apparellier;
Et au XVIJe fist sa cose apointier;
Et sy s'apparilla ly roys pour cevaucier,
Car il voloit aler pour querre ung chevalier,
Pour faire la bataille et le camp tout entier.
Quant Calabre le vit enssement apointier,
Lors ly a demandé sans point de l'atargier :
« Corbaran, biaus dous fieus, tu ne me dois noyer,
Et où ves-tu aler? di-le moy sans targier :
Une sotte set bien ung sage conseillier.

« Biaux fieux, dist la royne, où volés-vous aler?
Pour Mahommet, mon Dieu, ne le voelliés céler. »
— « Damme, dist Corbarans, je vous dy sans fausser,

Folio 158 v°.

10411 Vers incomplet.
10416 *Ostoyer*, faire la guerre; *ost*, armée.
10419 Vers trop long.
10434 *Ves-tu*, veux-tu.

Que droit à Andioche me convient ceminer ;
A ung boin chevalier me faut parlementer :
Godefrois de Buillon se fait-il appieller.
Plus hardy chevalier ne poroit-on trouver ;
Et se je le pooie avoec moy amener
Par deviers le soudant, qui m'a fait aquser
(Car sachiés qu'il me fault ung crestyen livrer
Qui contre IJ payens se voelle aventurer);
Et se ly crestyens les puet tous deux mater,
En ung camp, c'on fera richement ordener,
Ly soudans me laira enviers lui acorder,
Et sy ne me pora de traïson reter,
Ne en tout mon pays siervage demander.
Et se ly Sarrasins c'on me fera livrer
Pooient men campion en bataille afiner,
Ly soudans me pora à martire livrer
Ou de tout le pays que j'ay déshireter ;
Et je congnois de là un prince qui n'a per,
Godefroy de Buillon, qui tant fait à loer.
C'est cieus qu'avés sorty qui nous doit surmonter,
Et en Jhérusalem doit couronne porter.
Cornumarans passa pour lui oultre le mer.
Cieus hardis Godefrois, là où je voel parler,
Est tant biaus chevaliers, c'on ne poroit trouver
Son pareil en biauté, ne en bonté son per.
A Andioche vot ung sy grant cop frapper,
Qu'il fist ung Sarrasins par le traviers copper,
Sicque l'une moitiet fist à tierre vierser,
Et l'autre moitiet fist ou ceval demorer,
Et vit-on le ceval en Andioche aler.
Et au roy Garscion le fist-on présenter,
Qui de nouviel s'est fais à leur loy atourner

Éloge de Godefroid de Bouillon.

Folio 159 r°.

10458 *Qu'avés*, le MS : *qui avés*. Voy. v. 10869.
10468 Anecdote déjà rappelée plusieurs fois.

Pour le bien des barons que leurs Dieus voet amer,
Qui contre nous les fist en victore régner.
De plus grande miervelle ne puet-on deviser.
Se ly Dieus crestyens ne fésist à loer,
Ne péuissent sur nous à celui jour durer;
Mais ly Dieus crestyens les vot ce jour amer,
Et fist telle virtu pour iaus réconforter,
Qu'il me fait bien souvent désir de l'acorder. »

Quant Calabre entendy roy Corbarant le gent,
Se ly a dit : « Biaus fieux, vous parlés folement,
Qui le Dieu crestyen prisiés sy grandement,
Et qui volés aler tenir vo parlement
A chelui Godefroy qui tant grieve no gent.
Biaux fieus, vous n'irés pas, je vous pry humblement,
Car je me doubteroie de vostre arguement,
Et que ly crestyen, par leur encantement,
Ne fésissent vo cuer muer trop folement,
Selonc çou que je voy en vous vraiement,
Et que ly roys soudans vous porte maltalent,
A tort et sans raison, je le say vraiement.
Et d'autre part, biaus fieux, je vous diray briefment,
Comment voz camps sera acomplis vallanment :
Avisée me suy d'un boin avisement.
Que feriés-vous à Andioche qui à Mahom apent,
Qant vous l'avés chéens à vo commandement?
Vous avés crestyens chéens jusques à cent
Que vous avés gardé assés et longhement;
Mais je vous jure Mahom que je croy fermement,
C'un crestyen avés à vo commandement
Qui est ly plus hardis qui soit ou firmament.
Bien le vy aparant, il n'a mie granment :
Mais uns estours monta sy très-vilainement

Calabre engage son fils à prendre pour champion Richard de Caumont.

Folio 159 v°.

10479 *Entendy*, le MS : *l'entendy*.
10488 Vers trop court.
10494 Vers trop long : *Que feriés à Andioche*.
10501 *Granment*, grandement, longtemps.

Que cieux maus crestyens dont je fais parlement,
A ung levier de fier, qui pesoit grandement,
Mist à mort Sarrasin tant et si largement,
Que se tout ly caitif qui estoient présent
Éuissent o tel force, je vous ay en convent
Qu'il fussent escappé à leur commandement :
Car je croy qu'en infier, qui est ort et pulent,
N'a diable sy grant, Lucifier, ne sierpent
Qui péuist avoir fait si grant essilement
Que fist chus crestyens à ce jour proprement :
Il ne vous fault que ly pour combattre à ung cent.

« Biaus fieux, ce dist Calabre, dit vous ay vérité. »
— « Dame, dist Corbarans, ung fait m'avés conté
C'oncques n'oïs sy grant, en jour de mon aé;
Mais trop m'ariés déchut et mis à povreté,
Se vous ne me disiés par fait de vérité,
Car ychus Godefrois dont je vous ay parlé
Est ly plus preus des preus de la crestyéneté.
Alixandres, ly roys Judas, ne Jossué, Alexandre, Judas, Josué et Charlemagne.
Ne ly roys Charlemaine, dont on a tant conté,
Ne vallent viers ly ung denier monnaé.
Oncque ne fu scéu en nulle royauté
C'uns chevaliers éuist sy grande poesté,
Que de trencier parmy ung Sarrasin armé. »
— « Biaus fieux, ce dist Calabre, ce fu grande fierté;
Mais chieux dont je vous dy a trop plus fort ouvré,
Et s'est grans chevaliers et du corps bien fourmé.
S'il avoit à mengier tout à sa volenté, Folio 160 r°.
On ne duroit à ly, tant a le corps diervé;
Ne je ne cuide pas, par Mahommet mon Dé,

10503 *Cieux*, ce; *maus*, méchant.
10507 *O*, eu.
10520 *Est*, le MS : *et*.
10523 *Monnaé*, monnoyé. — Le vers boite : *Ne vallent pas...*
10529 *Et s'est*, le MS : *et c'est*.
10531 *Duroit* pour *durroit*.
10532 *Dé*, Dieu.

Qu'il n'ait dedens son cuer ung diable maufé.
Demandés l'amustant se je dy vérité. »
Adont a Corbarant son amustant mandé,
Qui le fait de Ricart ly a tout devisé,
Et plus que la royne n'en avoit recordé.
Adont dist Corbarans : « Oir l'ayés amené,
Car je le voel véoir en men palais listé.
Se je le voy ycy, bien verray sa fierté,
Et aray à mon cuer tantos considéré,
S'il pora acomplir çou que j'ay enpenssé;
Car tenir me couvient le camp que j'ay juré.
Ançois renoieray le Dieu que j'ay amé,
Que ne viengne au-dessus, combien qu'il m'ait cousté,
Dou blâme dont ly soudans a mon corps encoupé.
Car puis c'uns homs a non faus traïtre prouvé,
Il ne se doit véoir là on l'ait ravisé. »

Par le commandement Corbarant le baron
La Chartre Marbron. Ala ly amustans à le cartre Marbron.
Le cartryer trouva, c'on nomma Maulion,
Et ly dist l'amustant : « Bailliés-moy ce prison
Qui fist de nostre gent telle percution :
Ly roys Corbarans le voet véoir en se façon. »
Et dist ly cartryers : « A vo devision;
Mais faittes que chy ait des siergans à foison,
Car il est tous diervés et plains d'abusion. »
Et dist ly amustans : « Tu ne dis se bien non. »
De siergans fist venir bien XXX ou environ,
Et se portoit cascuns ou mache ou baston.
Et Maulions s'en va tous seus sans compaignon,
La cartre deffruma où furent ly baron;
Il appiella Ricart, bien le connuit par non.

10538 *Oir*, maintenant, à l'instant, *hora*.
10546 Vers trop long.
10554 Vers trop long.
10558 Et dit l'amustant : « Tu parles très-bien, tu ne dis rien que de bien. »
10565 *Connuit*, connut.

Ly cartryers ly dist haultement à cler ton : Folio 160 v°.
« Ricars, biaus dous amis, céler ne vous doit-on,
Ly boins roys Corbarans, qui cuer a de lyon,
Est venus chy endroit, or a-il mencion.
Comment sa gent avés mis à destruction :
Pourtant vous fault aler lassus ens ou dongnon ;
Mais je ne say pourquoy ne pour quelle raison. »
Dist Ricart de Caumont : « J'en say bien le façon : Richard de Caumont s'attend à la mort; sa religieuse résignation.
C'est pour moy faire pendre à guise de laron.
N'y saroie trouver aultre escusacion ;
Et je n'atendoie el, il a longe saison.
Or soit ou nom de Dieu qui souffry passion !
La mort receveray de loyal cuer et bon,
Comme vrays crestyens, sans variascion ;
Mais de çou sui dolans et plains de marison,
Que je muer sans véoir le temple Salemon,
Et que je n'ay véu Godefroy de Buillon,
Witasse et Bauduin, Tangré et Buinemon,
Hue, c'on dist le Mainé, frère au roy Phelippon,
Et le conte de Flandres, et Robiert le Frison,
Et Robiert le Normant, Bauduin Cauderon,
Le conte de Toulouse, Amaury de Digon, Amaury de Dijon.
Engherant de Saint-Pol, et son père Huon,
Et Rogier du Rosoy, qui cloce du talon,
Le ber Tumas de Marle, et dam Rainbaut Creton,
Et l'évesque du Pui, et l'iermite Piéron,
Et le riche barnage qui tant a de renon.
Et entre vous, seigneur, my loyal compaignon,
Je vous pry pour cely c'on appielle Jhéson,
Que de mort suscita le corps saint Lazaron,
Se jamés escappés par nésune ocquoison
Et vous povés r'aler en France le royon,

10574 Et je n'atendoie el (*autre chose*), il a longe saison (*il y a longtemps*).
10582 Vers trop long. Voilà encore le trouvère qui défile sa litanie.
10592 *Pry*, le MS : *prye*.
10595 *Que* pour *qui*.

Doon et Clarisse, enfants de Richard de Caumont.

Folio 161 r°.

Salués-moy ma femme et mon fil le Doon,
Et Clarisse, ma fille, à le clère façon,
Et mon frère Ricart que laissay valeton.
Je vous commans à Dieu, franc nobile baron;
Et vous pri que cascuns me die ung orison
En priant Jhésucris que j'aie vray pardon,
Oussy vray que je muir son loyal compaignon. »

Signour, ly bers Ricars ses compaignons manda
Et dist : « Je vois morir, et vous demorés chà :
Voelliés pryer pour moy à Dieu qui tout créa
Que de m'âme ait pitet, quant dou corps partira. »
Ly évesques du Forois à genoulx se gietta
Et ly dist : « Mon amy, ly Dieux qui tout créa,
Qui pour nous en le croix traveillier se laissa,
Il ait de toy pité! » et adont s'enclina.
Ly abbés de Fesquans tenrement en ploura;
Cascuns dist orisons, et Ricars s'en ala.
Atant ès l'amustant qu'à siergans le livra :
Enssy c'un mourdréour cascuns prendre le va.
Et quant Ricars les vit, en hault leur escria :
« Ne me bléciés, dist-il, ne deçà ne delà,
Car se vous me bléciés, grans maus vous en venra. »
Adont ung Sarrasin son baston hault leva;
Mais Ricars de Caumont des mains ly esraga,
Par grande félonnie le payen regarda.
Descy jusques à palais l'amustant n'ariesta,
Et au roy Corbarant le prison délivra.

Richard est conduit en présence de Corbarant.

Quant Ricart de Caumont Corbarant avisa,
Il a dréciet le vis et fort le regarda;
Et ly roys Corbarans haultement l'appiella :

10596 *Doon*, nom rendu célèbre par Doon de Mayence.
10599 *Franc nobile baron*, le MS : *noble*.
10600 *Pri*, le MS : *prie*.
10602 *Muir*, meurs.
10607 *Ly évesques*, élision.
10621 *Jusques à palais*, jusqu'au palais.

« Ies-tu ly crestyens qui mes hommes tua
A la tour la royne, où mains ouvriers ouvra?
On m'a bien dit comment tes corps se démena :
Ma gent à ce jour vilainement moru là;
Outrages et orghieus en ton corps fort régna. »
Quant Ricart de Caumont Corbarant escouta, Folio 161 v°.
Il roulle les yeulx et le tieste leva
Et dist à Corbarant : « Ne vous en doubtés jà :
Car par cely Seigneur qui le monde fourma,
J'en ocis ne say quans; mais moult anoyet m'a
C'oncques de la bataille un seus en escappa. »

Dist Ricart de Caumont : « Corbarant, rices roys,
J'ay esté voz prisons courouciés et destrois.
Vostre mère Calabre, qne je n'aime ung tournois,
Me fist yestre machons, dont j'ay uset mes dois :
Sarrasin m'asalirent où je mengoie pois;
Moy et mes compaignons fisent-il moult d'anois.
Je croy que j'en tuay ou XXX ou XXXIIJ :
Ce poise moy par Dieu qui fu mis en le crois,
Quant je ne les ochis trestous à celle fois. »
— « Amis, dist Corbarans, vous n'iestes pas courtois.
Dittes-moy sur vo loy que tiènent ly François,
Yestes-vous chevaliers, escuyers ou bourgois? »
Dist Ricars de Caumont : « N'en mentiray des moys,
Chevalier m'adouba Phelippe, ly boins roys,
A ung rice tournoy qui fu en Viermendois;
Et si tieng de Caumont le vile et le tiérois,
Et sy est ma moullier fille au duc Orlenois; Richard de Caumont marié à la fille du duc d'Orléans.
Sy en ay fille et fil que je ne vis des mois.
S'est mes cousins giermains ly contes d'Aginois, Sa parenté.

10629 Pour rétablir ce vers, lisons :
Ma gent vilainement à ce jour moru là.
10630 *Orghieus*, orgueil.
10632 Vers incomplet.
10652 *Tiérois*, territoire.
10653 *Fille au duc Orlenois*... Tous ces détails paraissent apocryphes.
10655 *Aginois*, Agenois.

Et ly contes d'Angó qui est nommés Joffrois.
Or m'avés-vous tenut longuement en vos plois :
S'ay plus cier à morir qu'en vo prison C fois. »
— « Vassaus, dist Corbarans, je vous dy sans gabois,
Que vous me samblés bien homme de boin arois.
Or, me dittes, amis, quels homs est Godefrois
Qui à Jhérusalem doit venir demanois? »
Dist Ricart de Caumont : « Par Dieus et par ses lois,
C'est ly mieulx adréciés d'assaus et de tournois
C'on saroit deviser ne dire en tous endrois. »

Folio 162 r°.

— « Amis, dist Corbarans, je vous voel deviser
Une grande besoigne et qui me fait muser.
A Andioche fu, bien en savés parler;
Tout furent desconfit, Sarrasin et Escler.
Godefrois y ocist ung jouène baceler,
Brohadas le danssiel, qui tant fist à loer.
Or m'a fait ly soudans de traïson reter,
Et dist que j'ay vendu au peuple d'outremer
Ciaux qui furent vaincu, que j'avoie à garder.
Or alay au soudant dire pour escuser,
Qu'en l'ost des crestyens m'en iroie parler,
Et que je ly doy faire ung baron amener,
Et devant le soudant je le doy faire armer,
Contre IJ Sarrasin le doy en camp livrer;
Et par ce camp ychy, se je le puis fourmer,
Doy deviers le soudant à ma pais demorer.
Or, avoye enpenssé de moy acheminer
Pour aler Godefroy de Buillon amener. »
Dist Ricars de Caumont : « Vous ne poriés trouver
Plus noble campion pour bataille endurer,
N'encontre Godefroy ne se doit nuls vanter,

10656 *Angó*, Anjou. Le comte d'Anjou s'appelait effectivement Geoffroi.

10684 *Ricars*, le MS : *Ricart*.
10685 *Pour bataille*, le MS : *pour le bataille*.

En France ne ailleurs, je le vous dy au cler;
Mais pour IJ Sarrasin en bataille mater,
Ne vous en convenra jà plus tempre lever,
Car je les vous yray en l'eure délivrer. »

Richard de Caumont consent à combattre pour Corbarant.

Dist Ricars de Caumont à le cière hardie :
« Encontre Godefroy ne m'atirai-ge mie,
Ne encontre Robiert, le duc de Normandie,
Buinemon ne Tangré, qui tant ont baronnie;
Mais je me vante bien, et vous aciertefie,
Que pour IJ campions en camp tolir le vie,
Il ne vous fault aler ou pays de Surie. »
— « Amis, dist Corbarans, Mahoms te bénéie! Folio 162 v°.
Tu ne feras jà mal en nul jour de ta vie.
Pour l'amour du boin mot et je t'aciertefie
Que délivrer feray la toie compaignie;
Et quant tu aras fait pour moy la courtoisie,
Délivrer vous feray trestout à une fie;
Et aras sauf-conduit par toute païénie,
Et vous feray donner de mon avoir partie. »

Richard demande la délivrance des autres prisonniers.

Dist Ricart de Caumont : « Sy ferés courtoisie :
Délivrés les barons, c'est çou que je vous prie. »
Adont ly roys Corbarans à l'amustant escrie :
« Alés, sy m'amenés celle gent baptisie. »
Et Maulions y va qui la cière ot moult lie.
A la cartre est venus, sy l'a desveroullie,
Et dist à nos barons : « Démenés cière lie,
Tout yestes délivret et sauve vostre vie. »

Or, sont ly crestyen baut et liet et joiant.
Quant il furent menet par devant Corbarant,

10700 *Pour l'amour du boin mot*, en considération de ce que tu viens de dire si bien.
10702 *Courtoisie*, le MS : *coutoisie*.
10708 *Adont roys Corbarans...*
10711 *Desveroullie*, le MS : *desveroullée*.

Là furent reviesty à guise de Piersant,
Et furent bien siervy del tout à leur commant,
De pain, de car, de vin c'on leur va présentant.
A Ricart de Caumont va-on des biens livrant :
Ly roys en fist pensser à guise d'amirant.
Devant sa table sont ly crestyen dignant,
Et ly roys leur aloit de ses mès envoyant.
La reine Calabre emploie de nouveau la magie.
Or, oyés de Calabre dont se va avisant.
A une matinée, droit à l'aube crevant,
Vint à une feniestre d'une tour haute et grant ;
Devant l'aube du jour va la lune escousant.
Lors a giettet ung sort miervelous et poissant,
Et de parolles va tellement conjurant,
Par oevre d'anemis va faire son encant.
Elle avoit ung drap d'or moult biel et reluisant :
Deux campaignes i ot de vermel et de blanc.
Folio 165 r°.
En la blance avoit mis Mahom et Tiervagant
Et IJ fiers campions, pourtrait en droit samblant,
Et se tenoit cascuns une espée trençant ;
Et en l'autre partie dou drap noble et plaisant
Fu pointe ly ymagne de Jhésus le poissant,
Et s'avoit desoulx lui ung homme haut et grant,
A loy de campion tint la lance trençant :
Droit as deux Turs s'aloit combatant par samblant.
La dame prist le drap ; en l'air le va dréçant.
Par le conjurement, dont elle savoit tant,
Se desrompy ly dras, et ala déseyrant :
Ly une des parties s'en va en l'air volant,
Celle où Dieux estoit poins, sy com j'ay dit devant;
Et ly aultre partie va à tière viersant,
Où ly doy campion estoient en estant.
Quant la dame le voit, s'en ot le cuer joiant.

10725 *Se*, le MS : *sa*.
10726 *Escousant*, se cachant.
10729 *Encant*, enchantement. Voir l'Introduction.
10731 *Campaignes*, champs.
10746 *En estant*; latin, *stantes*.

Tos et isnièlement s'en vint à Corbarant :
« Biaux fieux, dist la royne, je vous jure et créant
Que vostre campions que je vous vois prisant
Vaincera le bataille ou despit du soudant.
Biaux fieux, ce dist Calabre, je vous aciertefie :
Alés hardiement au soudant de Piersie
Vo journée tenir, questé vous est baillie :
Car ly doy encontre ung y pierderont la vie. »
— « Dame, dist Corbarans, Mahom en regrascie. »
Ly fors roys Corbarans appiella se maisnie
Et dist : « Je vous commans que huls ne s'y detrie,
Que vous soyés tout prest, droit à l'aubé esclaircie :
Car deviers Sormasane iert ma voie acqueillie. »
A tous les crestyens ly roys Corbarans prie
Qu'il soient trestout prest ; et caseuns ly otrie.
Bien furent ordené nostre chevalerie ;
Et les armes Ricart n'est drois c'on y oublie ;
Et le riche ceval pour faire l'arramie.
Lendemain au matin que ly solaus flambie, Folio 163 v°.
Se party Corbarans à noble compaignie.
D'Olifierne est issus, o lui sa baronnie ;
Congiet prist à se mère qui à lui s'umélie ;
Et prie à Corbarant, à le cière hardie, Calabre exhorte son fils à se défier des chrétiens.
Qu'à le gent crestyené nullement ne s'alie,
Ne n'entende à oir de la vierge Marie.
« Car se vous les créés, je vous aciertefie ;
Il vous encanteront par art de dyablie.
Ce poyse moy qu'à yaus avés le compaignie. »
— « Dame, dist Corbarans, vous parlés de folie,
Bien me saray garder de la leur jeuglerie. »
Lors s'en party ly roys sur le destrier d'Orbrie ;
D'encosté lui Ricart et la gent baptisie
Et ly baron payen d'Olifierne l'antie :

10751 *Vaincera* (vainquera), vaincra. 10754 *Questé*, victoire.

Par deviers Sormasane ont leur voie acquellie.

Or, s'en va Corbarans, ly fors roys couronnés :
Avoecques lui Ricart qui à Caumont fu nés,
Bauduin de Biauvais, ly preux et ly senés;
S'y fu Harpins de Bourges, ly chevaliers loés;
Et dan Jehan d'Alis n'y fu mie oubliés,
Et Foucques de Melans, ly preus et ly senés,
Et Jofroy d'Avegnon qui bien y fu montés,
Ly évesques de Forois, de Fesquans ly abés;
Et furent d'une route C chevaliers armés
O le roy Corbarant qui les a délivrés.
Tant cevauça ly roys les grans cemins fiérés,
Qu'à Sormasane vint dont bonne est ly cités;
Là estoit ly soudans qui tant fu aïrés.
A une Saint-Jehan que biaus est ly estés
Atendoit ly soudans, en ses auctorités,
Quinse roys sarrasin que tous avoit mandés
Pour iestre à le journée que ly jours fu nommés,
Que Corbarans devoit venir tous aprestés;
Et devoit là endroit iestre ce jour amenés
Ung campion sy fier et sy desmesurés,
Qu'encontre IJ payens se devoit istre armés.
Ou palais fu ly roys soudans ly adurés;
Ses barons appiella et dist : « Vous ne savés,
Ly roys Corbarans vient; ly fais en est mandés :
S'amaine ung crestyen qui sera adoubés.
Or, regardons, seignour, comment j'aray livrés
Deux hardis campions, où les aray trouvés.
Seignour, dist ly soudans, je vous ay en convent;
Deux campions me fault livrer isnièlement,
Or me voelliés eslire tos et apiertement,
Lyquel feront le camp à ce jour proprement. »

Foucques de Meulan (?) et Jofroy d'Avignon.

Folio 164 r°.

Le soudan procède au choix des deux Sarrasins qui doivent tenir tête au champion de Corbarant.

Difficultés qu'il rencontre.

10783 *Avoecques*, le MS : *avoec.* *amenés.*
10800 Vers trop long; substituons *menés* à 10802 *Istre*, sortir.

Ly aumaçours parla qui nés fu d'Occident
Et dist : « Riches soudans, appiellés Maudalent
Et son frère Taricle qui tant a hardement. »
— « Je le voel, dist ly soudans, et mes corps s'y assent. »
Il dist as Sarrasins : « Vous ferés vraiement
Le camp et le bataille à ce jour noblement;
Et quant vaincut arés le crestyen pulent,
Vous arés tous les jours de rente en paiement,
Tant com vous viverés, XXX besans d'argent. »
Et cil ont respondu et par acordement :
« Sire soudans, font-il, nous dirons no talent;
Mais ce ne sera pas, biaus sire, en temps présent,
Jusqu'à tant que verrons enmy vo pavement
Celui qui doit venir assés hastéement.
Quant nous l'arons véu et le sien couvenent,
Adont arons avis et dirons haultement
Le nostre volenté bien et déuément. »
Et ly soudans respont : « Vous ne valés noient;
Vous n'en ferés jà camp par le mien sierement. »

Maudalent et Taricle.

Quant ly doy Sarrasin ont le parler oy,
Moult en furent andoy en leur cuer resjoy;
Et ly soudans de Pierse appiella Margaly,
Et Rumant d'Aumarie, qui le cuer ot hardy.
« Signour, dist ly soudans, vous iestes my noury,
Et sy m'avés lonctemps à mon besoing siervy.
Ly fors roys Corbarans doit briefment venir chy,
Et sy doit amener un crestyen o ly
Qui contre IJ payens ara camp estably;
Et vous yestes vous doy grant et fier et furny :
Vous arés tous les jours de vo vie, sans nul sy,

Folio 164 v°.

Margaly et Rumant d'Aumarie.

10814 *Maudalent*, le MS : *Maudalet*.
10816 Vers trop long.
10831 *Sierement*, le MS : *sierment*.
10834 *Margaly*. On lit dans la *Chanson de Roland*, édit. de M. Fr. Michel, p. 74 :
Ki tint Kartagène al frère *Margalie*.
10835 *Rumant*, le MS : *Sumant*.

XXX besans d'argent, jà n'y arés faly. »
Rumant. — « Sire, ce dist Rumant, je vous ay bien oy;
Mais foy que doy Mahom et Apolin oussy,
J'ameroie trop mieux que m'éussiés bany
Du royalme de Pierse et de Nicques oussy,
Qu'encontre Corbarant je me fusse aaty.
Corbarans d'Olifierne est trop priés mon amy;
Murgalet de Vaubis et Longis. Mais prendés Murgalet et son cousin Longy :
Cil ont roy Corbarant, il a lonctemps, hay;
Et sy sont fort et grant, fier et amaneuy :
Cil doy vous vengeront contre vostre anemy. »

Quant ly soudans oy le Sarrasin parler,
Les IJ Sarrasins fist en le ville mander;
Et cil y sont venut sans point de l'ariester,
Et ly soudans leur va la cose deviser,
Et demande s'il ont le cuer d'iaux adouber
Contre le crestyen c'on ly doit amener.
Et Longis respondy bien haultement et cler :
« Sire soudans, dist-il, jà ne vous quier céler,
La vostre volenté volroie bien amer;
Mais ne say crestyen jusqu'à le rouge mer
Ne de là ensement, sy lonc c'on puet aler,
Où je n'osasse bien men corps aventurer
Folio 165 r°. Contre lui corps à corps, sans compaignon mener,
Fors ung seul crestyen que ne say bien nommer;
Mais cely n'oseroie nullement à garder,
Éloge indirect de Godefroid. Car devant Andioche ly vis ung cop fraper
Que de traviers ly vic un Sarrasin copper :
A ung cop seulement le fist en deux voler,
Que le ceval en vis le moitiet raporter :
Contre tel campion ne se doit nuls vanter.

« Sire, ce dist Longis, par mon Dieu Baraton

10867 *Que ne say*, le MS.: *que je ne say*. 10870 *Vic*, vis. Voy. v. 10468.

Jà ne verray en camp Godefroy de Buillon. »
Longis avoit ung frère, Goulias ot à non ; Goulias de Nicée.
Moult hay Corbarant, le roy de grant renon :
« Sire soudans, dist-il, véchy vo campion,
Je me combateray encontre le glouton. »
Murgalet de Vaubis s'escria à haut ton :
« Mon seigneur le soudant, je feray le tençon
Avoecques Goulias, mon loyal compaignon. »
— Et ly soudans respont : « Sy en arés biau don :
XXX besans le jour de rente vous deuvon ;
Sur mon riche trésor enssy le vous baillon. »
Cil l'en ont miercyet assés et à foison ;
Mais oncques n'en rechurent valissant ung bouton :
Tout doy y furent mort à grant destruction,
Enssy que vous orés en le noble canchon.

Or, entendés, seigneur, chevalier et bourgois,
S'orés noble canchon d'assaus et de tournois ;
Sy com Jhérusalem conquesta Godefrois,
Et comment il en fu par élection roys.
Mais de Ricart diray, le nobile François,
Et du roy Corbarant qui moult ly fu courtois.
A Sormasane vint Corbarans ly Piersois,
Il vont à leur osteus ordener leur conrois :
Bien furent herbegiet en IJ lieus ou en trois.
Quant ce vint au matin, ne se tienrent pas quois :
Bien sont apparelliet de dras sarrasinois, Folio 165 v°.
Sans viestir les haubiers, ne sans porter espois.
A court va Corbarant pour soustenir ses drois ;

10876 *Goulias*, altération de *Góliath*.

A la traverse vait *Golias* férir,
Un roi félun qui Pinçunée tent.
P. Paris, *Garin*, t. I, p. 40.

Confite en une estache del tens le rei *Golias*.
Fr. Michel, *Chârlêmagne*, p. 17.

10880 *Haut ton*, le MS : *hauton*.
10890 *Seigneur*, omis dans le MS.
10892 *Com*, le MS : *comme*.
10894 *Nobile*, le MS : *noble*.
10900 Le MS :

Bien se sont apparelliet de dras de Sarrasinois.

Et ly soudans est ou palais maginois :
Avoec lui avoit Turs et Arabiois.
Piersans et Barbarins, Tartaires et Turquois.
Là atent Corbarans qui y vint demanois
A noble compaignie en faisant grant buffois :
Samblant fait qu'il ne crient le soudant ung tournois.
Costume de Richard de Caumont, en sa qualité de champion. Ricart de Caumont tint Corbarant par les dois :
Noblement fu viestis et de riches arois,
A loy de campion viestis cours et estrois :
Ses caperons estoit enluminés d'orfrois.
Bien samble gentils homs, hardis en tous endrois ;
Son portrait. A ce temps avoit bien des ans L et trois,
En force et en virtu pour soustenir ses drois
Ricars de Caumont fu par dalès Corbarant.
Bien samble chevaliers hardis et combatant :
Regart ot de lyon ; le corps furny et grant.
Fors estoit et quarés, et de moult fier samblant ;
Les bras gros et membrus, membres à l'avenant.
Quant ou palais entra, payen salent avant :
Pour Ricart de Caumont se vont fort acourant.
Ly uns à l'autre dist : « Véla ung fel tirant!
Bien samble mourdréour, laron et sousdoiant. »
Et ly roys Corbarans ne sy va ariestant ;
Par devant le soudant s'en vint en sousriant ;
Et sy le salua de son Dieu Tiervagant :
O luy sont IIIJ roy qui le vont adiestrant.
Corbarant d'Olifierne a parlé en oyant :
« Roys soudans de Piersie, je me vois amoustrant
Pour tenir ma journée tos et incontinent.
Véchy mon campion que je voys présentant ;
Et vous dy, mon seigneur, que vous n'alés penssant
Folio 166 r°. Que j'ay estet en l'ost de la gent mescréant,

10903 Vers trop court. — *Palais maginois ; ginois.*
Bauduin de Sebourc, t. I, p. 170 : *chastel ma-* 10904 Vers trop court.

Ne que j'aie tenut parlement tant ne quant,
N'ay passé Olifierne derière ne devant.
Car jadis dévant Nicques, qui fu à Solimant,
Oc une grant victore, dont j'eus le cuer joiant,
Au mont de Civetot, sur le pré verdoiant :
Là desconfis l'ost Pière, l'iermite sousdoiant;
Et de là ramenay maint crestyen dolant :
En ma cartre ont esté jusques à maintenant;
Et de ces prisonniers dont je vous voy parlant,
Ay pris ung à mon gré, que chy vois présentant,
Et qui m'acuitera ains le soleil couchant,
Ou demain ens el jour, s'il vous vient à commant. »
Et ly soudans respont : « Je le voel maintenant. »

« Corbarans, dist ly soudans, moult seroie esbahis,
Se n'avoie en ma court IJ Sarrasin eslis
Pour faire la bataille et le camp qu'avés pris :
Or verra-on le droit que viers moy avés quis. »
Il regarde Ricart qui bien samble Antecris.
« Vassaus, dist ly soudans, fustes nés à Paris? »
— « Nennil, dist ly vassaus; mais je fui là nouris;
Sieres sui de Caumont, une vile de pris;
Chevalier m'adouba ly roys de Saint-Denis.
Or suy chy atrapés, de quoy je suy maris;
Mais délivrés seray ains qu'il soit aviespris :
Car sytôs que j'aray vos Sarrasin ochis,
Carbarans d'Olifierne, à qui je suy soubgis,
Me fera délivrer et mes carnieus amis. »
— « Comment, dist ly soudans, ies-tu dont sy caitis,
Que tu cuides matèr IJ Turs que j'ay eslis? »
Et Ricart ly respont ensy com tous rabis :

Particularités sur Richard de Caumont.

10935 10940 10945 10950 10955 10960

10938 *Oc*, j'eus. *Grant*, le MS : *grande.*
10943 *Ces*, le MS : *ses.*
10945 *M'acuitera*, m'acquittera.
10948 Lisons *dist soudans.*
10955 *Sieres*, orthographe flamande, pour *sires.*

« Pléuist à Dieu de gloire qui maint en paradis,
Que vous fussiés ly tiers par dedens le camp mis,
Folio 166 v°. Adfin, se vous estiés matés et desconfis,
Que péuisse escaper du tout à mon devis. »
— « Par Mahom, dist ly soudans, or ies-tu bien hardis,
Ou tu es ly plus fols qui soit en nul pays. »
Lors s'escria ly soudans sy qu'il fu bien oïs :
« Alés vous adouber, Murgalet de Vaubis,
Et Goulias de Nicques, qui ies frère Longis.
Se par ung seul François iestes en camp conquis,
Dont ne sai-ge que faire, se men Dieu relenquis. »
Et ly roys Corbarans s'est d'iluec départis;
Il enmena Ricart à l'ostel des kaitis
Et leur a dit : « Seigneur, vous iestes mes amis.
Or le faittes armer, qu'il n'y ait riens mespris;
Car pour armer Ricart n'iert véus ne oïs
Homme qui soit à moy, de çou soiés tous fis :
Je ne m'y fieroie pour tout l'or de Paris;
Mais en vous voel avoir fiance et boin avis.
Armés vo campion, s'ayés des adours pris :
Vescy armes assés s'il en y avoit dix. »
Et dist Harpins de Bourges : « Je prise bien tes dis :
Teulx a ung cuer mauvais qui giette ung trop biel ris. »

Or, sont no crestyen en une cambre lée,
Les prisonniers chrétiens arment Richard de Caumont. Pour armer le baron de haulte renommée.
Là estoit mainte armure bielle et très-bien ouvrée,
Maint haubiert y avoit, mainte lance acérée,
Maint héaume luisant et mainte boine espée.
Ricart les regardoit pour gietter sa visée :
Quant il ot esléu tout à sa devisée,

10969 *Dist soudans...*
10971 Même correction.
10982 *Pour tout l'or de Paris*, voy. *Bauduin de Sebourc*, t. I, p. 161 ; *pour l'avoir d'Avalon*, *ib.*, t. II, p. 343 ; *pour tout l'or Psalemon*, p. 322, etc.
10984 *Adours*, ailleurs *adous* ou *adoubs*, harnais.

Adont dist as barons : « Ceste cose m'agrée :
Veschy boinne arméure et très-bien achievée.
Or me voelliés armer à bonne destinée.
Que Dieux nous voelle aïdier huy en ceste journée! »
Dont armèrent Ricart sans nule demorée :
Ly bers Harpins de Bourges y mist bien sa penssée ; Folio 167 r°.
Bauduin de Biauvais n'y fist pas ariestée ;
Ly bers Jehan d'Alis, à qui proaiche agrée,
Et Foucques de Melant y gietta sa visée.
Ly uns va regardant à sa targe listée ;
Ly aultres au cheval, s'il y convient riens née ;
Et au héaume oussy n'y font pas oubliée.
N'y ot cauche de fier qui ne soit regardée,
Ne esporon oussy, ne moulette dorée.
Ly évesques gentils a le messe cantée,
Et Ricart de Caumont l'a de cuer escoutée.
Ly vesques du Forois parla sans demorée ;
Doucement appiella nostre gent honnourée
Et dist : « My douc amy de France l'alosée,
Vescy une figure desur Dieu impétrée.
Dieus s'aombra çà jus en la Virge secrée,
XXXIJ ans régna ou pays de Judée,
Et souffry fain et soit, le vent et le gielée ;
Et puis moru en crois d'une lance acérée.
Pour nous offry sa car qui en crois fu navrée,
Pour racater d'infier la lignie dampnée ;
Et Ricart de Caumont à qui proaiche agrée,
Offera huy sa char, en camp et en mellée,
Pour nous à délivrer de la gent deffaée :
Siqu'el non de Ricart qui sa char a livrée,

11007 *Regardée*, le MS : *regardé*.
11009 *Cantée*, le MS : *canté*.
11013 *Douc*, doux.
11015 *S'aombra*, se fit homme ; espagnol *hombre*. — *Çà jus*, le MS : *sa jus*. — *Secrée*, cachée.
11017 *Soit*, soif.
11019 *Sa car*, le MS : *sa scar*.
11022 *Offera*, offrira.

Soions en orison, et soit oussy loée
La char de Jhésucris qui pour nous fu navrée. »
Et quant cil ont oy, s'ont la cière clinée :
E-vous ung Sarrasins d'Olifierne la lée,
Et fu à Corbarant de maisnie privée.
As crestyens a dit : « Penssés sans demorée
Que Ricars soit armés; faute n'y soit trouvée,
Car ly doy Sarrasin qui feront l'asamblée,
Folio 167 v°. Sont fièrement armet d'arméure nostrée.
Goulias portera faussart, lance et espée,
Et maçue et martiel et une fauc temprée. »
Dist Ricart de Caumont : « Par le virtu nommée,
Je volroie pour vray, jà n'en feray célée,
C'on l'en éuist quierkiet une grande karée. »

Dist Ricart de Caumont à le cière hardie :
« Je ne donne ung bouton d'arméure forgie,
Car armes ne vault riens, se bien n'est calengie.
Alés à Corbarant dire que je ly prie,
Qu'il me viengne conduire o lui sa baronnie
Là où je doy aler aventurer me vie. »
Apriés celle rayson que vous avés oye,
Cheval de Richard. Atant ès Corbarant et sa chevalerie
Ricart troeuve monté ou destrier de Nubie :
Corbarans l'acata à l'aumaçour d'Orbrie
Pour le melleur ceval qui soit en Tartarie.
Ly cevaus estoit haus et noirs que pois boulie;
S'ot les IIIJ piés blanc, plus que n'est flours de lie.
Oncques ne fu cevaus de telle félonnie :
Puis qu'il sent l'esporon, il ne redoubte vie,
N'est chevaus devant ly qu'il n'ait la char mengie.
Et Ricart sist desus qui moult biel se cointie :
N'avoit mieulx chevauçant en France le garnie;

11033 *Nostrée*, semblable aux nôtres. 11041 Car les armes ne sont rien sans la justice.

N'avoit ceval sy fel qu'à ly ne s'umélie.
Il conduist le ceval sy biel par le cauchie,
Que ly roys Corbarans l'en loe et l'en grascie,
Et a dit à se gent : « Voyés, je vous em prie,
Comment Ricars conduist ceste bieste esragie. »

Par dehors Sormasane, assés près des fossés,
Par devant le castiel qui hault fu eslevés,
Là devant fu ly cans bien clos et ordenés. Le champ clos.
Ly soudans commanda Balin de Balesgués Balin de Balesgués.
Que ly camps soit très-bien à celui jour gardés,
Et que ly crestyens n'y soit déshonnourés.
« Balin, dist ly soudans, de ma gent prenderés
Tout à vostre voloir lesquels que vous volrés, Folio 168 r°.
Et gardés bien le camp environ de tous lés.
Justice voel tenir sans yestre en mal retés ;
Sy c'on ne die pas en viles n'en cités,
En France ne ailleurs, en bours ne en fretés,
A court de roy, de prince qui au siècle soit nés,
Que cieus camps faussement soit chy endroit menés.
Se j'ay droit, je voel bien que mes drois soit gardés ;
Se Corbarans a droit, qu'il ne ly soit ostés :
Car s'on voit aujourd'uy mes campions matés,
Maus chà en avant quant seray trespassés.
En sera mencion, jà ne vous en doutés;
Deçà mer et delà en parlerons assés. »
— « Sire, dist ly payens, il est bien vérités,
Et je le garderay, puisque vous le volés.
Par quoy ne moy ne vous n'en serons jà blasmés. »

11065 *Balesgués*, dans la *Chanson de Roland*, on trouve *Balaguer*, *Balaguez*, *Balasgued*, ce que M. Fr. Michel (p. 152) rend par *Balaguer*, ville de Catalogne.

N'a ci boin chevalier dès ci en *Balegués*.
Roman inédit de Fier-à-bras.

11069 *Vous volrés*, le MS : *tu volras*.
11075 *Bours*, bourgs.
11079 Vers trop court : *Maus est chà en avant...*
11081 *Parlerons*, le MS : *parleran*.

Or, fu Ricart ou camp qui sa maisnie atent,
Qui estoient armet bien et souffissanment,
Et furent aconduit ou camp moult noblement:
L'un delès l'autre sont chevauçant noblement.
Ly soudans fu lassus en son droit mandement,
Avoec lui ses barons dont il y ot gramment.
Ses campions pierçoit venir joliement.
« Ahy, Mahom! dist-il, je t'en fay huy présent
De mes IJ campions qui tant sont biel et gent:
Mahom, je te les livre à ton commandement.
Mahom, s'il sont vainqu, je t'ay bien encouvent
Qu'en esreur meteras ton peuple grandement;
Et sy en vaulras mains d'offrandes proprement,
Jamais ne te donray ne or fin ne argent. »
Et ly doy campion n'y font ariestement:

Le combat commence entre Richard de Caumont et les deux champions du soudan.

Il sont entret ou camp où Ricars les atent.
Balin les mist ou camp et dist: « Alés-vous-ent
A Mahom Jumelin, que je croy fermement,
Qui victore vous doinst à son commandement. »

Folio 168 v°.

Et Ricars fu ou camp, qu'à Dieu prie souvent,
Que victore ly doinst à le payène gent.
« A! Dieux, ç'a dit Ricart à qui Caumont apent,

11096 *Meteras*, mettras.

11097 *D'offrandes*, le MS : *d'offerandes*.

11098 *Jamais*, etc. Cette manière de faire ses conditions avec le ciel est propre à la superstition ignorante; elle rappelle la dévotion intéressée de Louis XI et le fanatisme sacrilége des peuples d'Italie et d'Espagne. Dans un poëme de *Charlemagne* que nous a fait connaître M. Francisque Michel (*Charlemagne*, préface, p. xcv), les Sarrasins traitent ainsi Mahomet:

Souvent crient ensemble: « Mahom, fay-nous-aye,
Ou, se ce non, à certes feras grant *(grande)* folie.
Jamais en toute Espaigne tu n'aras seigneurie;
Ains te trébucheron de la Mahommerie,
Plus villement *(vilment)* te merron que larron que l'on lie. »

11098 *Argent*. Le roman de *Baudouin de Sebourc* (t. I, p. 33) nous fournit cette singulière étymologie du mot *argent*:

E! Diex, qu'est-che d'*argent*? chius le sot bien nommer
Qui *argent* l'appella: les gens fait embraser.
I déablez d'enfer le fist *argent* nommer:
Car une grange fist de monnoie pupler,
Et puis l'ala tantost à moult de gent conter;
Chil alèrent tantost le grange dëffremer,
S'alèrent le monnoie querquier et entasser;
Et li déablez ala celle grange allumer,
Si fist le gens dedens ardoir et embraser.
Pour chou ot nom *argens*: li noms n'en voelt muer,
Car il art tout le monde, si lons qu'on set aler:
(Il) n'est si petit enfès, c'est légier à prouver,
S'on li doune I denier, qui n'en laist le plourer.

11103 *Vous*, le MS : *voins*.

Chà vièrent cil laron moult effroicement.
Se j'en péuisse jà l'un ochire briefment,
Ly autres ne durast contre moy pas gramment.
Glorieus sire Dieux, pères onnipotent,
Qui de ton corps fésis le digne sacrement,
Et desist les raisons que ly priestres aprent,
Dont la chars Jhésucris au saint autél descent,
Et moru en le crois pour nostre sauvement,
Et puis résuscita au tierc jour droitement,
Et sy réconforta sa mère doucement,
Marie-Magdalaine qui t'amoit loyaument;
Tes apostles oussy confortas dignement:
Sire, sy com c'est voirs, sy conforte ta gent
Qui pour moy sont enclos en plorant tenrement. »
A ycelle parolle Goulyas se descent.
Murgalés de Vaubis son abalestre tent;
Et s'y mist ung quariel qui trençoit radement,
Qui fu envenimés de venin de sierpent.
Mors est ly bers Ricars se chely quariel sent.
Ly quariaus est volés oultre plus d'un arpent;
Et Ricars saut à lui tos et hastiement,
De l'espée le fiert qui trençoit durement;
La corde de son arc ly trença tellement
Que l'arc trença oussy par itel couvenent,
C'oncques puis n'en trest cop, dont le cuer ot dolent.

Or, a pierdut son arc Murgalet de Vaubis:
Il a traite l'espée, comme preus et hardis,
Et assaly Ricart qu'à deffensse s'est mis;
Mais derière et dévant fu trop bien assalis,
Car Goulias l'assaut, ly Sarrasins maudis.
A ce commenchement fu grans ly capléis:
Bien se deffent Ricars contre les Arrabis;

11107 Vers trop court. — *Effroicement* pour *effroicément?*

Folio 169 r°.

Il avoit boin ceval qui bien ly est salis :
Car quant Ricars pierçoit qu'il est entrepris,
Il broce le ceval sur quoy il fu assis,
Et il ly faut de tierre tantos IX piés ou dis;
Et là se tient Ricars tant qu'il est rafresquis.
Mais s'il se combatoient à lui par bon avis,
Car ensamble se tiènent ly Sarrasins toudis.
Se Ricars de Caumont les éuist départis,
Il en fust en son cuer durement resjoïs;
Et quant voit qu'en ung point se sont en conroy mis,
Il a bassé le lance, s'a son escu rassis,
Il est courus en iaux com ly leus ès brebis.
A Goulias lança Ricars ly poestis,
Sur l'escut l'asséna qui ly fu sur le pis;
Tout oultre ly pierça ly fiers qui fu brunis;
Et le rice haubiert qui fu bons et trestis;
Jusc'à char est alés ly rices fiers jolis.
Quant Goulias le sent, s'y s'est un poy gencis;
Et Ricars vint sur luy com vassaus poestis,
Sy qu'il est dou ceval à le tierre flastris.
Oultre s'en est passés ly chevaliers gentils;
Il a sakiet le branc com vassaus bien apris;
Et vint à Murgalet que n'y est alentis.
Sur la coife le fiert Ricars ly agenssis,
Sicque ly feus en est de la force salis;
De l'escut ly trença, s'est ly brans reviertis
Sur le col du ceval, sy qu'à IJ piés s'est mis;

11140 Vers trop court : *Qu'il en est entrepris.*
11142 *Faut*, manque.
11146 *Se Ricars*, le MS : *ce Ricart.*
11153 *Brunis :*

Et puis prent son helme *(helme)* à cier
A cercle d'or, *berni* d'achier.
Roman de Gilles de Chin, v. 5000, t. VII de ce recueil, p. 170.

11154 *Trestis*, serré, peut-être pour *treslis*, à mailles serrées, à treilles.

Escu ne heaume, ne bon haubert *treslis.*
Garin, t. I, p. 5 (la table dit 4).

Le *treslis* faisait sur la peau des taches appelées *camois.*

11156 *Gencis*, détourné.
11157 *Com*, le MS : *comme.*
11158 *Flastris*, abattu.
11164 *Reviertis*, rebondi.

Et Murgalés est clinés, a poy qu'il n'est jus mis;
Ly chevaus de paour est à bailles füis.
Quant Corbarans le voit, s'en a giettet ung ris.

— « Seigneur, dist Corbarans, vélà boin chevalier,
Pités est qu'il ne croit Mahom le droiturier. »
Puis a dit biellement : « S'il puet tant esploitier,
Qu'il me puist acquitter et aujourd'uy aidier,
Encore me feray lever et baptisier. »
Et ly soudans estoit en son castiel plénier :
Avoecques lui avoit son oncle Rachefier,
Et sy furent sy fil net de mainte moullier;
Car ly soudans avoit VJ femmes pour coucier :
Car telle est la coustume au peuple losengier.
Ly soudans fu dolans de Ricart le princier,
Qui sy bien se combat à l'espée d'achier.
— « Signour, dist ly soudans, je ne say que quidier :
Je ne cuidoie pas que ce campion fier
Déuist avoir duré à Goulias le fier,
Et au ber Murgalet qui tant fait à prisier.
Ne say en mon royalme IJ hommes acointier
Pour mieulx faire le camp contre ung seul Berruyer. »
— « Sire, dient payen, n'en devés esmayer :
Jà Mahoms ne laira vostre droit abaissier,
Ne ly IJ Sarrasins au crestyen trencier. »
— « Seigneur, dist ly soudans, voelliés Mahom pryer
Qu'il voelle nostre loy aujourd'uy exaucier,
Car, à çou que je voy, bien en avons mestier. »

Ricars de Caumont voit, Goulias est chéus;
Et Murgalés estoit forment tristres et mus.

Folio 169 v°.

Rachefier, oncle de Corbarant.

11166 Pour rétablir le vers, substituer *s'incline* à *est clinés*. — *A poy* ou *à poy*.

11175 *Encore, etc.* Ce vœu est assez singulier après le regret que vient d'exprimer Corbarant qu'un si bon chevalier que Richard ne croie pas en Mahomet.

11186 *Berruyer;* voici encore ce mot employé dans un sens qui nous échappe. Cf. v. 8960.

Le cheval de Richard attaque et tue ceux de Goulias et de Murgalet.

Il voit que Goulias estoit relevés sus :
A son ceval aloit, de férir esméus.
Lors broche le ceval qu'il n'y est atendus.
A ung coron du camp est Ricars descendus ;
Et quant ly boins cevaus fu de son maistre vus,
A l'autre ceval va, bien fort i est courus ;
Des IJ piés de derière est au ceval venus ;
En la tieste le fiert de ses IJ piés aghus,
Que la tieste ly fent ; ly cevaus chéy jus.
Quant Goulias le vit, sy fu tous espierdus.
Or n'a point de ceval, car ly siens est pierdus ;
A Ricart va courant dou branc qui fu agus ;
Est venus contre luy et ly lance ou bus,
Le haubiert ly pierça et l'auqueton dessus,
Sicque ly sans en est à le tierre courus.
Dont revint Murgalés, qui bien fu revenus,
Et là fu bers Ricars assalis et férus ;
Mais ses boins chevaus est à Murgalet venus,
Son cheval assaly à ses grands dens aghus,
Tant que ly chevaus est à le tierre fondus.

Ly cevaus est chéus, et Murgalés viersa ;
Et Ricars de Caumont tellement le tapa,
La coiffe au diestre lés sy très-bien asséna,
Qu'en le tieste l'ataint, l'oreille ly coppa.
Jà l'éuist Ricart mort ; mais Goulyas y va,
Qui asaly Ricart et grant cop ly donna.
Murgalés saly sus, à qui moult anoya ;
S'oreille vit à tierre que Ricart ly osta.
Tel duel en ot au cuer a poy qu'il n'esraga ;
A Ricart de Caumont hardiement lança.
Mais Ricars ly gentils Jhésucris aoura,
Les haus noms Jhésucris en son cuer réclama.

Folio 170 r°.

11207 Vers trop court : *Et si ly lance ou bus.*

A diestre et à seniestre fiert deçà et delà.
Goulias le tient court et forment s'effroça ;
A soy-méismes dist que l'onneur en ara,
Ou jamais en sa vie en Mahon ne creira.
Il a pris ung martiel qu'avoecques lui porta,
Et va férir Ricart qui de lui se garda.
Ly martiaus est chéus et Goulias tuma ;
Et Ricart le féry que point ne l'espargna.
Sur l'espaule l'ataint, le haubiert ly copa :
Plaine paume en la char ly achiers y entra,
Ly sans en va courant que la tierre enrosa.
Dont ly a dit Ricars : « Garir vous convenra,
Se g'y puis r'asséner, ly espaule en venra. »

Dolans fu Goulias quant son sanc voit kéir
Qui par d'encoste ly ly fait le pret rougir.
Il dist à Murgalet : « Nous faura dont morir,
Par ung seul crestyen en bataille périr ! »
— « Compains, dist Murgalés, on nous doit bien haïr :
Jamais ne m'oseray devant homme véir.
Alons à une fois ce traïteur férir. »
Dont ly coururent sus sans point de l'alentir.
Goulias va tantos sa maçue saisir ;
Et l'escut de Ricart le féry par aïr,
Si qu'il convint Ricart à le tierre quéir.
Adoncques véissiés Corbarant esbahir,
Et le rice soudant liément resjoïr.
Et Goulias l'assaut et vot sur lui salir ;
Et Murgalés y vint acourant sans loisir,

Folio 170 v°.

11228 *S'effroça*, s'efforça.

11235 *Tuma*, tomba. W.-J.-A. Jonckbloet, *Roman van Karel den Grooten*, Leiden, 1844, p. 70 :

Hi en moeste *tumen* in 'tdal.

Le savant éditeur, p. 519, fait une note sur ce mot qu'il signale dans d'autres poëmes en langue des Pays-Bas, tels que le *Ferguut* et *Walewein*.

11239 *R'asséner*, asséner une seconde fois. — *Ly espaule en venra*, l'épaule suivra.

11241 *Par d'encoste ly*, tout près de lui.

En le tieste le vot d'une espée férir,
Quant Dieux fist par vertu Murgalet aveulir,
Tellement qu'il ne seut ne aler ne venir;
Et Ricars se leva que Dieux puist bénéir,
Car Goulias ot pris, pour sa vie garir,
Parmy le hateriel, ne s'en pot départir;
Ne Goulias ne puet hors de ses mains issir.
Andoy sont en estant pour la luite tenir.
Ricart le tint deseure, si com porés oïr;
D'un tour françois ly va faire le piet falir,
Sy qu'il fist Goulias à le tierre gésir.
Il a trait ung coutiel; Goulias va férir :
Tout parmy les costés ly fist le car partir,
Sicque de l'autre part le péuist-on véir.
Ricars se releva, s'espée va saisir.
Ançois que Goulias se péuist revenir,
Ly va ly bers Ricart ung sy grant cop siervir,
Que la tieste ly fist sevrer et départir.
Oultre ce dist Ricars : « Dieux vous puist maléir!
Car aujourd'uy m'avés fait trop fort à souffrir. »

Murgalet perd miraculeusement la vue.

Goulias succombe.

Or, est mors Goulias, s'a le tieste copée;
Et Murgalés revint apriés celle vuée.
Quant il vit Goulias qui la vie ot finée,

11264 *D'un tour françois...* M. P. Paris explique cette expression par *à la renverse* (*Romancero*, p. 40) :

A *tor françois* emmi le lit l'estent.

Nous croyons qu'il signifie ici : *d'un croque-en-jambe*. M. P. Paris cite ces deux passages qui élargissent le sens : le *tour françois* paraît consister à enlever son adversaire et à le jeter ensuite à terre :

Et Garin trait l'espée qui mout fait à loer;
Cil le va par les flans à ses deux bras cobrer,
Si fait un *tor françois*, jus le cuide verser,
Mais Garin fu si fors que n'el put remuer...

Hernaus est reculés vers un rocher créu...
Un *tor françois* li fait dont li est sovenu,
Qu'en s'enfance ot appris d'un Englès Cornabu,
Hernaut leva de terre, come un rain de séu,
Si le geta davant, sor un perron cornu.

Garin de Montglave, MS de Lavallière, p. 78.

11276 *Vuée* pour *visée ?*

Il en fu moult dolans en cuer et en penssée. Folio 171 r°.
— « Mahom, dist Murgalés, com povre destinée,
Je doy moult fort hayr celle povre journée
Que la bataille pris : ce fu male penssée ;
Car tos me mesquéy que je l'oc acordée.
Ou chus crestyens fu destinés d'une fée,
Ou par encantement par manière ordenée,
Ou diables d'infier ly aide à le mellée,
Ou ses Dieux, où il croit à loy crestyénée,
Me grièvе contre lui à ycelle assemblée :
Car ore le cuiday ochire de m'éspée,
Quant en l'eure me fu le véue tourblée.
Je ne say que pensser en fait ne en visée ;
Et se ly Dieux qu'il croit huy, en ceste journée,
Ly donne la virtu, la force et la durée,
Je ly dépry qu'à moy en soit grasce moustrée,
Par quoy l'âme de moy ne puist iestre dampnée. »
Et Ricars l'asaly de fière randonnée ;
Murgalés se deffent à cière foursenée,
Mais dolans fu au cuer que l'oreille ot copée.

Par dehors Sormasane, ou camp delès le pont,
Dessus le flum d'Ufrate où ly vray pierle sont, Les perles de l'Euphrate.
Au dehors de la porte par où à Damas vont,
Là se combat Ricars, ly sires de Caumont,
Encontre Murgalet, le frère Brunamont. Brunamont, frère de Murgalet.
Et ly soudans estoit en son castiel amont :
Dolans et courouciés en appiella Gormont, Gormont et Timont, rois d'Afrique.
Ung noble roy d'Aufricque qui fu au roy Timont.
« Amis, dist ly soudans, d'ore en avant n'aront
Ly Sarrasin fiance ne amour ne tenront

11286 *A loy crestyénée*, le MS : *A la loy crestyéné*.
11289 *Fu*, le MS : *fui*.
11299 *Ufrate*, Euphrate.
11304 *Gormont*. Voir des fragments d'un ancien roman de Gormont, pp. x-xxxii de l'introduction au 2e vol. de Ph. Mouskés.

A Mahommet de Niecques, plus ne le serviront
Sarrasin ne payen, ains le renieront,
Puisque doy Sarrasin ensy vaincu seront
D'un tout seul crestyen; trop nous despiteront :
Folio 171 v°. Jamais or ne argent à Mahom n'offeront.
J'en suy sy courouciés a poy mes cuers ne font.
Mander voel Corbarant, qui nostre loy confont,
C'on ne combate plus; ly doy s'en partiront,
Et ferons bonne pais que tout acorderont.
Se Corbarant le fait, ma gent l'onneur aront;
Et s'il le me refuse, ly sien le comparont. »

Ly soudans a mandé à Corbarant le fier
Qu'il face de Ricart la bataille laissier,
Et il s'acordera tout à son désirier.
Bien le volsist ly roys Corbarans octroyer,
Mais Ricart de Caumont ne vot le camp laissier,
Et dist, n'en partira, qui qu'il doye anoyer,
Sy fera Murgalet morir à destourbier.
Lors le féry Ricart desus son hanepier,
L'autre oreille ly fist à tierre trébucier.
Murgalet, étant à l'extrémité, demande à être baptisé. Quant Murgalés se vit ensement mehaignier,
A l'encontre Ricart s'ala agenoullier
Et ly dist : « Gentils homs, je te pry et requier
Que me laissiés à toy parler et desrainier;
Non pas que je te pry de moy à respitier,
Mais je voel ains ma mort Mahommet renoyer,
Car il n'a de pooir le monte d'un denier.
Je me reng à ta loy, la miène voel laissier,
Et te pry pour Jhésus c'on fist crucefier,
Que me voelliés un poy de ta loy anoncier;
Et puis se tes corps a pooir du baptisier,

11308 *Niecques*, lisez *Mècques*. 11336 *Pry*, le MS : *prie*.
11318 *Comparont* pour *comparront* au futur; payeront.

Sy me fay à ma fin tout çou que j'ay mestier ;
Et puis se me venras tantos le cieff trencier,
Car ne volroie vivre pour l'avoir Locquifier, Locquifier (Lucifer ?).
Ne quanques ly soudans balle son trésorier. »

Quant Ricars entendy Murgalet qui parla, Richard de Caumont enseigne à Murgalet les dogmes principaux de la foi chrétienne.
Doucement ly a dit : « On te baptisera,
Et te diray la foy où morir te faurra,
Se tu voes paradis, où jà mauvais n'ira. Folio 172 r°.
Croy en Dieu tout poissant qui tout fist et créa,
Et paradis tierriestre Ève et Adam bailla,
Et le fruit perilleus que Dieux leur dévéa,
Ève par le sierpent à Adam consella
De mengier de ce fruit, dont le peuple danna,
LIJ^c ans en infier demora, Captivité d'Ève dans les enfers pendant 5200 ans.
Descy qu'à tant que Dieux une Vierge envoya
Qui Marie ot à nom, et Dieux tant l'enama
Que l'angle Gabriel saluer l'envoya ;
Et en cely salut que l'angles ly noncha,
Y vint Sains-Esperis, la Vierge enlumina :
En ce vray sens divin ung fieux s'encorpora ;
Et cieus fieux glorieus qu'en Vierge s'aombra,
Il estoit Dieux et homs, et Virge l'alaita :
Vierginaument nasqui, divinement régna.
Le corps saint Lazaron de mort résuscita ;
De la fosse au lyon saint Daniel giéta ;
Ou ventre d'un poisson saint Jonas il sauva ;
XL jours tous plains sans mengier il juna,
Et as noces saint Arche l'iaue en boin vin mua ;

11352 Cette légende a déjà été exposée aux v. 1774 et suiv. (Voir l'introd. du *Chevalier au Cygne*, p. xcv, et celle de ce volume.)

11361 *Vierginaument*, virginalement ; vers remarquable par sa coupe.

11363 *Saint Daniel.*

Or penssés dou venir, pour le corps *saint Danel.*
Bauduin de Sebourc, t. II, p. 9.

11366 *Saint Arche*, abrégé d'*Architriclin*, mot qui désignait une fonction (celle de maître d'hôtel), et qu'on a pris pour un nom propre au moyen âge, d'après ce passage de saint Jean,

V mille créatures à ung mengier donna
V pains et IJ poissons, et tous les saoula,
Et XIJ corbilles de relief demora.
Il fist le sacrement, et son corps nous donna,
Mis en pain et en vin par parlers qu'il y a.
Puis le vendy Judas que baisant le livra :
Juïs le lapidèrent : pour nous mort endura ;
Apriés se passion en infier en ala,
La porte fist vierser, ses amis en gietta
Qui dou péciet d'Adam avoient demoré là ;
Et à l'ascencion lassus ès cieus monta,
Et à le pentecouste les siens r'enlumina :
En samblance de feu ses amis conforta
Folio 172 v°. Qui la loy précièrent que Dieux leur enségna,
Qui mouteplyé est et qui moutepliera.
Amis, véchy la foy que Dieux nous ordena. »
— « Sire, dist Murgalés, savés comment il va?
A celui me commans qui baptesme ordena ;
Et se reny Mahom et quanqu'il commanda. »
Dist Ricart de Caumont : « Et mes corps vous fera
Çou qu'à vous apartient, de çou ne doutés jà :
Car je suy chevaliers, et Dieux les ordena,
Sicques el nom de Dieu mes corps vous aidera. »
Ung héaume saisy, à la rivière ala
Dont ly camps fu enclos et deçà et delà,
Ricars a pris de l'iaue, et puis s'en retourna.
Il vint à Murgalet que Jhésus espira :
Richard baptise Murgalef. Ricars le va sainant, et puis l'iaue saina ;

ch. II, v. 8 : « Et dicit eis Jesus : *Haurite nunc et ferte architriclino.* »

11368 *Saoula*, le MS : *soula*.

11369 Vers trop court.

11376 Vers trop long.

11382 Roland, dans le faux Turpin, prêche ainsi le géant Ferragus (Ph. Mouskés, t. I, p. 362). C'est une dispute théologique en règle qui a inspiré sans doute au Pulci la scène où Olivier catéchise Méridienne (ch. VIII du *Morgante maggiore*). — Dans le roman de *Bauduin de Sebourc* (t. I, p. 314), ce paladin, avant de combattre Polibant, fait une longue profession de foi qui ressemble au sermon de Richard.

11385 *Quanqu'il*, le MS : *qua qu'il*.

11393 *Espira*, inspira.

La sainte Trenitet i dist et devisa ;
Sur le chief du payen li vassaus le gietta.
Ou nom du saint baptesme, iluec le baptisa,
Et a pries IIJ pens d'ierbe et l'acumenia. Communion.
« Ricart, dist Murgalet, bien ait qui vous porta! Murgalet prie Richard de lui ôter la vie.
Or, me trenciés le cief, ne m'en déportés jà,
Car je le vous pardoins dou pardon que Dieus a
Pardonné à celui qui bien le siervira. »
Et quant Ricars l'oy, tenrement souspira :
« Par ma foy, Murgalet! ly sans me muera;
Murgalet, biaus amis, volés-vous morir jà?
Se je vous fas nul mal, trop m'en anoiera. »
— « Sire, dist Murgalés, faire le vous faurra :
Car ichy ou ailleurs morir me convenra ;
Et s'iert vos camps outrés quant mes corps mors sera.

« Ricart, dist Murgalet, biaus sire, je vous pry,
La tieste me trenciés à vostre branc fourby,
Sy arés fait le camp et du tout desconfy;
Et vous prie, biau sire, pour Dieu qui ne menty,
Que vous et Corbarans et vostre gent oussy, Folio 173 r°.
Quant dou soudant serés ensamble départi,
Gardés que ne soyés navré et assaly.
Goulias a ung frère et j'en ay ung oussy,
Qui moult seront de nous courouciet et mary. »
— « Amis, ce dist Ricars, je sui dolans de ty,
Qu'il convient que par moy soiés ensy feny :
Or prie-jou à Dieu qu'il ait miercy de ty. »
Le *Credo* ly fist dire mot à mot apriés ly;
Bender ly vot les yeux ; mes cieus ly deffendy Vision de Murgalet.
Et a dit à Ricart : « Moy samble c'ore vy
Une clarté ou ciel, et sembla qu'il ouvry,

11398 *Pries*, pris. L'herbe remplace l'hostie. 11415 *Départi*, le MS : *départis*.
11408 *Ichy*, le MS : *chy*.

Et encore le voy luire deseure my. »
Richard lui tranche la tête. Adont ly bers Ricars ung tel cop ly féry,
Que la tieste en vola enmy le pré floury.
Quant ly soudans le voit, le cuer ot sy mary
Qu'il ne desist ung mot pour tout l'or de Roussy;
Et ly roys Corbarans forment se resjoy :
As crestyens manda comment Ricars vainky.
Quant crestyen le sorent, forment leur abielly.
De l'ostel sont issu, cascuns sus ung ronchy;
Balin. Et Balins vint ou camp où Ricars l'atendy.
Il le prist par le main, et Ricars s'en issy;
Et ly roys Corbarans forment le conjoy
Et ly dist : « Chevaliers, vous m'avés bien siervy :
Calabre la royne le m'avoit bien loty. »
A l'ostel ont mené le chevalier hardy.
Richard est désarmé et l'on met un appareil sur ses blessures. Bauduin de Biauvais par l'aubiert le saisy :
Iluec l'ont desarmé, et sy l'ont desviesty.
Quatre plaies avoit desus le corps de ly :
Ly mires Corbarant par puisons le gary.

Apriés ceste bataille que je vous voy contant
Ala viers le palais le fort roy Corbarant :
Iluecques a trouvé le riche roy soudant.
Ly parent Corbarant qui estoient moult grant
Folio 175 v°. Sont venut au soudant, comme gent souffissant.
Ly uns des roys parla, et ly dist en oïant :
Réconciliation du soudan et de Corbarant. « Sire soudans, dist-il, nous disons maintenant
Que véchy Corbarant, le rice roy vaillant,
Dont plaige avons esté pour le nostre vaillant,
Or nous a aquittés, il est bien apparant,
Sy en sommes délivre et tourné à garant.

11427 *Adont*... Ce mélange de barbarie et de générosité semble appartenir à des mœurs déjà anciennes.

11430 *Roussy*, Roussie, Russie.

[1] D'illec courent les iaues desi que en *Roussie*.
[1] Fr. Michel, *Charlemagne*, p. xci.

Sy jurastes oussy Mahom et Tiervagant,
Que se roys Corbarans pooit oultrer le camp,
Que jamais n'ariés guerre pour ce fait aparant,
Ne de la traïson, dont parlé avés tant,
Ne ly demanderés d'oremais en avant.
Sy vous prions oussy que tenons en convent,
N'avons nésun mestier, ne roy, ne amirant,
Que nous maintenons guerre comme fol ignorant :
Assés en averons, ains lonc tierme passant,
Contre les crestyens qui nous vont aproçant.
Par temps asségeront le roy Cornumarant.
Il sont devant Barut asségiet maintenant,
Jusques à la Saiette il vièvent acourant;
Ensy com chien diervé il vièvent acourant :
Soions trestout amit, ly petit et ly grant. »
— « Biaus seigneur, dist ly soudans, je le vois afiant :
Faittes venir à court le fort roy Corbarant
Et tous les crestyens, car il ont sauf-alant;
A digner leur donray en mon palais luisant.
Jà ne s'en vanteront à le gent mescréant,
Ne au duc Godefroy, n'à Robiert le Normant,
Que je n'aye bien fait comme roy souffissant. »
Ensy ont fait le pays Sarrasin et Piersant.

Apriés yceste pays qui là fu confremée,
Vint Corbarans à court et sa gent honnourée.
Ly soudans leur a fait honneur à l'asamblée;
A Ricart de Caumont dist à haute alevée :
« Crestyens, dist ly soudans, bièle fu la journée,
Que la bataille avés ensement conquestée :
Mil ans apriés vo mort en iert la renommée. »

Folio 174 r°.
Paroles flatteuses adressées par le soudan à Richard.

11457 *Se*, le MS : *ce*.
11461 *En couvent*, le MS : *couvent*.
11469 *Com*, le MS : *comme*.
11471 *Dist soudans*.
11477 *N'aye*, le MS : *n'ay*.
11485 *Iert*, le MS : *iret*.

Humilité du chevalier.

— « Sire, ce dist Ricars, ma loy en soit loée;
Car ne vient pas de moy, ne de ma destinée,
Ains vient de Jhésucris qui fist ciel et rousée,
Et de sainte Marie qui doit iestre honnourée. »
Quant ly soudans l'oy, s'en fist une risée.
Lors sont à table assis celle gent deffaée.

Festin donné par le soudan.

A la table au soudant qui hault fu eslevée,
Fu ly roys Corbarans d'Olifierne la lée;
Dix roys y ot assis à icelle journée.
La table as crestyens y fu bien ordenée :
Bien fu Ricars siervis, mais la char ot pénée;
Non pourquant se maintient de manière doutée,
Car de tous les payens de la salle pavée
Estoit plus regardés que créature née.
Or sont en grant sólas, en court bien ordenée;
Mais par temps y ara une noise levée
D'un félon Moryen qui ait male durée;

Acremant le Camard.

Acremant le Kamart qui noirs fu que pevrée :
Il estoit campions nommés en la contrée;
Et juoit des escus et ot fait maint journée.
A Goulias avoit mainte cose moustrée
Qui ains ne ly valy une pume pelée.
Murgalet ot siervit de moustrer la mellée.
Signeur, icieus Kamars ot cière redoutée :
Il n'avoit Sarrasin oultre le mer salée
Qui osast contre lui prendre par cière irée
L'escut et le baston dont il sot la menée;
Maint Sarrasin ot mort, mainte bataille outrée.
Pour siervir le soudant venoit en la contrée;
Mais à tart fu venus, dont pas ne ly agrée,
Car à Ricart éuist la bataille acordée.

Folio 174 v°.

11492 *Hault*, le MS : *haulte*.

11503 *Acremant*, nom fort ressemblant à celui d'*Agramant* que l'Arioste a rendu proverbial : la discorde est au camp d'Agramant. Dans le *Boiardo*, le roi Agramant prétend descendre d'Alexandre en droite ligne et tient trente-deux rois sous son obéissance. — *Pevrée*, poivrade.

11505 *Maint journée*, le MS : *mainte jourée*.

Devant le roy soudant s'en vint de randonnée ;
Quant ly soudans le vit, s'a le cière levée :
« Dont venés-vous, dist-il, fieus de pute prouvée ?
Je vous ay fait mander jusques en Orbendée.
Se vous fussiés venus ains ma besoigne outrée,
A tous jours mais en fust vostre char honnourée. »

Quant ly soudans perçut Acremant le Kamart,
Qui estoit oussy noirs que carbons qui point n'art,
Ly soudans ly a fait ung moult mauvais regart ;
Et ly dist par irour : « Venus iestes trop tart. »
Et dist ly Moryens qui pas n'ot cuer couart : — Querelle suscitée par Acremant.
« Ce poise moy, dist-il, d'ire ly cuers m'en part ;
Mais encore vous dy en vo propre regart,
Que ly roys Corbarans que je voy d'autre part
A à l'encontre vous mal ouvré de faussart,
Et est dignes qu'il ait ens ou colps une hart ;
Et s'il est crestyens, ne jouènes ne viellart,
Qui enprende l'escut, vé-le-cy en sa part ;
Et je ly prouveray roy Corbarant cockart,
Car vous n'avés pas hui ne cauche ne hazart.
Où est chus campions c'on appielle Ricart? »
— « Vé-le-là, dist uns Turs c'on nommoit Viellefart. — Viellefart.
Ung des fieux au soudan qui ot nom Agramart — Agramart, l'un des fils du soudan.
Le mena à la table qui fu de l'autre part :
Là où ly crestyen siront en estandart.
Lors a dit Acremans : « Iestes-vous chy, cornart? — Acremant provoque Richard de Caumont.
Vous iestes crestyens qui demandés le lart,
Crestyens qui ochis Goulias le gaillart,

11532 *Colps* pour *col.*
11533 *S'il*, le MS : *cil.* — *Ne*, ou.
11534 *Vé-le-cy en sa part*, je tiens la partie.
11536 *Hui*, le MS : *lui.* A *hazart* peut-être peut-on substituer *huzart*, dans le sens de *housseaus.*
11541 *Siront en estandart*, *siront* pour *siérent ; estangherre* est donné par Roquefort pour banquet, festin ; *estandart* paraît avoir ici la même signification.

Rochenard, frère de Murgalet.

Et le boin Murgalet, le frère Rochenart.
Va, se preng cel escut, ensy c'un fol musart,
Sy jue contre moy IIJ estours en ta part,
Ou j'e t'apielleray un traïtre faussart.

« Vassaus, dist Acremans qui Kamart ot à nom,
Or sus! et sy prendés l'escut et le baston,
Folio 175 r°. U vous serés de moy retés de traïson,
Que vous avés vaincut IJ payens sans raison,
Et par l'encantement dont vous savés fuison. »
Quant Ricars l'entendy, n'en fist se riere non :
Cuida que fust ung fol, que par abuision
Parlast sy faitement pour rire maint baron.
Harpin de Bourges relève la provocation. Ly bers Harpins de Bourges connuit bien sa façon;
Lors a dit biellement : « Oyés, my compaignon,
Délivrer nous convient ichy de ce glouton.
Foy que je doy à Dieu qui souffry passion,
Bien apris une fois, en France le royon,
De ce jeu chy endroit, et j'en say à foison :
G'iray contre cesty, qui qu'en poist ne qui non. »
Lors se leva Harpins; n'y fist ariestison.
En la sale se mist hardy comme lion,
Vint au varlet Kamart à force et habandon,
Et ly osta des mains l'escut et le baston;
Puis en a fait ung tour à loy de campion,
Et a dit à Kamart : « Venés avant, laron!
Je vous deffy de Dieu qui souffry passion. »
Et quant Kamart le vit en telle audiction,
Lors ly dist haultement : « C'est bien fet, par Mahon,
Et je t'aprenderay à juer du blason. »
Et dist Harpins de Bourges : « J'en ay dévocion. »

11547 *Estours*, combats, passés d'armes.
11554 *Riere*, orthographe flamande.
11555 *Cuida*, le MS : *cuidast.*
11556 *Parlast*, le MS : *parlaist.* — *Pour rire*, pour faire rire.
11566 *Kamart*, le MS : *kamant.*
11569 Même observation.
11573 *A juer du blason*, à jouer de l'écu.

Pardevant le soudant et trestoute sa gent,
Et le roy Corbarant qui le cuer ot dolent,
Se sont ly campion apointiet gentement.
Acremans ly Kamars escut et baston prent, Combat de Harpin et d'Acremant.
Et le va tourniant entour ly tellement
Que tout cil du palais s'esbahissent forment.
Ly uns à l'autre dist : « Cieus jue noblement. »
Sy fait ly crestyens moult très-joliement.
Quant il eurent leur jeu démené gentement,
Lors se sont aprociet moult féléussement
Et vont giettant grans cos et menuet souvent. Folio 175 v°.
Se Kamars ataindist, moult alast malement,
Car il ly desquierquoit fort et vilainement.
Lors recula Harpins, n'y fist délaiement ;
Et mist jus son escut et puis dist doucement :
« Sarrasin Moryens, ly corps Dieu vous cravent,
Volés-vous dont juer contre moy mortelment ? »
— « Oil, ce dist Kamars, je ne voel aultrement. »
Lors ala au soudant Harpins isnièlement.
« Sire soudans, dist-il, or, oyés nostre assent :
Nous jeuons pour la mort et le vie ensement. »
Et ly soudans respont : « Mes corps enssy l'entent,
Je te pardoins sa mort et son encombrement. »
— « Siere, ce dist Harpins, bien me vient à talent. »
Lors revint à Kamart, deseure ly descent,
Sil ne se fu couviers, jà ly fust malement.
Ly bers Harpins de Bourges prist ire et maltalent ;
Le Moryen requiert qui très-bien se deffent.
Il ont fait ung estour qui dura longhement,
Que ly uns et ly aultres point férus ne se sent.

Or, se sont rafresqui ly campion hardy,
Puis reprendent escus et les bastons ossy.

11575 *Trestoute*, le MS : *trestout*.
11585 *Grans... et menuet*, grands... et menus.
11598 *Siere* pour *sire*.

Biel se vont démenant et d'un ju moult joly.
Et Dieux! qu'à l'aprocier estoient anemy!
Quamart jua dou jeu dont mye ne faly
Harpin en eskivant, mais ung poy se gency;
Non pourquant fu atains, sicque sans en yssy.
Quant Harpins vit son sanc, forment s'en ahonty;
Jhésucris réclama qui oncques ne menty.
E Dieux! que no baron en estoient mary!
« E Dieux! dient no gent, pères qui ne menty,
Honneur avons éut, le perderons-nous chy? »
Harpins est reculés et Acremans oussy;
Et puis au tiers estour, se sont fort envay,
Harpin de son escu gietta sy fort à ly,
Qu'à tierre ly vola, lors Harpins le coisy,
Ou temple pardevant l'asséna par tel sy,
Que sa ciervielle fist respandre devant ly.
XXX cos ly donna, et sy fort l'estourdy
C'onques puis les IJ ieux de sa tieste n'ouvry.

Folio 176 r°.
Harpin tue son ennemi.

Acremans ly Kamars gist ou palais tués.
Adont s'est Corbarans de la table levés,
Et a dit à Harpin : « Vous en soyés loés,
Qui m'avés délivré dou traïtre maufés
Par qui je fu à table tellement vilenés. »
Là fu ly bers Harpins de noz gens acolés.
« Mahom! dient payen, nous ne valons IJ dés :
Voyés ces crestyens contre nous fortunés.
Se ly peuples françois qui çà-oultre est passés
Sont tel en la bataille et en estours mortés,
Encontre iaux ne dura Sarrasins qui soit nés. »
Et ly roys Corbarans a noz barons menés

11609 *Quamart*, plus haut *Kamart*.
11611 *Sans*, sang.
11612 *S'en ahonty*, en rougit.
11614-15 *E*, ailleurs *et* pour *eh!*
11634 *Mortés*, mortels.
11635 *Dura* pour *dura* (durera).

A l'ostel; là les a haultement honnourés,
Et a dit à noz gens : « Très-bien vous reposés;
Et quant il sera temps, je vous aray menés
Par dedens Olifierne, où bonne est ly cités.
Là vous donray joïaus et deniers monnaés,
Et s'arés sauf-conduit pour iestre asséurés,
Pour aler jusqu'en mer, partout où vous volrés. »
Cil dient : « Grant miercis, nobles roys couronés. »
— « Nobles roys Corbarans, dist Ricart ly doutés,
Murgalés me dist bien, ains qu'il fust afinés,
Que nous gardissiems bien à iestre désevrés
Des parens Goulias qui par moy fu tués,
Du frère Murgalet qui tant est adurés;
Et pensoit c'uns agais est pour nous ordenés. »
— « Signour, dist Corbarans, or, ne vous en doubtés : Folio 176 v°.
Avoec moy enmenray des bonnes gens assés,
Dont bien desconfirons noz anemis mortés. »

Ensy dist Corbarans; mais il ne savoit mie
Qu'il fust sy espyés en icelle partie.
Ly oncles Gouliart, Abilas de Nubie, Embuche d'Abilas de Nubie.
Trois mille Sarrasin avoit en se baillie,
Et les avoit menés ou destroit d'Aquarie :
Par là convient passer nostre chevalerie.
En la cité avoit Abilart mainte espie
Pour savoir des barons le véue et l'oye;
Et tant fist espyer par sa losengerie,
Que la venue sot de la gent baptisie
Et du roy Corbarant et de sa compaignie.
Soudans ot fait crier par la cité antie,

11647 *Gardissiems* pour *gardissiémes*.
11650 *Agais*, guet apens.
11656 *Gouliart*, cas indirect, autrement *Goulias*.
11657 *Mille*, le MS : *mil*.
11658 *Aquarie?* ailleurs : *Aucarie*.
11660 *Abilart*, cas indirect, tout à l'heure *Abilas*.
11662 *Losengerie*, le MS : *losengrie*.

Qu'il ne soit nulz vivant c'à Corbarant guérie
En ville, ne à camps, ne en nulle partie;
Et s'il est homs vivans qui le roy contralie,
Il en sera pendus à duel et à hascie.
Ly parent Goulias n'en donnent ung aillie;
Et Corbarans cevauche o sa chevalerie,
Avoec les crestyens se jeue et esbanie;
Mais par tamps averont une fière envaïe.
Ly parent Goulias et cil de leur partie
Ont trouvet Corbarant ou Val de Salorye;
Lors ly coururent sus, cascuns s'ensengne escrie.

Les parents de Goulias fondent sur Corbarant et sa troupe au Val de Salorie.

Ly roys Corbarans a s'enseigne desploye;
Se gent fist ordener sur une iaue jolie;
Crestyen se sont mis en une compaignie.
Bauduin de Biauvais dist à no baronnie :
« Seigneur, dist Bauduin, je vous aciertefie
Que je penssoie bien ceste grant trécerie.
Ocire nous convient ceste gent paienie,
Et aidier Corbarant sur quoy on a envie. »

Folio 177 r°.

Lors véissiés venir de cascune partie,
Et l'un l'autre aprocier par grande félonnie.
Jà n'en eust escappé ung trestous seus en vie,
Se ly soudans ne fust qui seut par une espie
Des parens Goulias qui seut par une espie.
Adont i envoia Esclamart d'Esclaudie :
A X^m payens d'une connestablie
A le bataille vint, à haute vois s'escrie :

Le soudan, instruit de ce complot, envoie du secours à Corbarant.

« Corbarant d'Olifierne, ne vous esmayés mie :
Car vescy le secours du soudant de Piersie! »

11666 *Guérie*, fasse la guerre.

11668 *Contralie*, contrarie, de *contre-aller*.

11670 *Aillie*, une gousse d'ail. (Voy. Phil. Mouskés, t. II, pp. 820 et 826). Ailleurs, une *pume pelée*, un *dé*, la *monte d'un bouton*, un *tournois*, etc.

11672 *Se jeue*, se joue. Nous disons *jeu* et *jouer*, ce qui est moins logique que *jeu* et *jeuer*.

11679 *Se sont*, le MS : *sont*.

11689 *Qui seut par une espie*; cette répétition est une faute du copiste; il manque ici quelque chose comme : *qui faisoient l'envaïe*.

11691 Lisez *dix mille*.

Esclamars d'Esclaudie tramist à Corbarant
Ung payen qui ly dist le secours du soudant ;
Dont ly roys d'Olifierne ot moult le cuer joiant.
Nos barons appiella, et leur va escriant :
« Signeur, vescy secours qui nous va aproçant. »
Lors se vont crestyen ensamble raloiant : Les chrétiens secondent bravement le roi d'Olifierne.
Ricart de Caumont va Sarrasin ochiant ;
Bauduin de Biauvais les va bien décoppant ;
Ly bers Harpins de Bourges et Fouques de Melant,
Ly preus Jehan d'Alis ne s'y va pas faignant,
Ly évesques de Forois, ly abés de Fesquans,
Et ly cent chevalier hardit et combatant,
Qu'en l'ost Piéron l'Hermite à Nicques par devant
Furent pris en bataille, où il en moru tant.
Atant ès le secours qui est venus courant.
Ly parent Goulias en furent moult dolant. Les parents de Goulias sont exterminés.
Que vous iroie-jou le kançon alongant ?
Tout furent mort et pris, fors que ly bien fuiant.

Ly parent Goulias furent tout mort et pris.
De la part Corbarant en i ot moult d'ocis :
Corbarans fu navrés, sy fu Jehan d'Alis ;
Deux de noz crestyens i ot adont ochis.
Esclamars d'Esclaudie, qui tant estoit hardis,
S'en vint à Corbarant, qui sur le camp s'est mis :
« Roys Corbarans, dist-il, or escoutés mes dis. Folio 177 v°.
Ly roys soudans vous mande, sy en soyés tous fis,
Que vous n'yestes par ly empiriés ne trahis ;
Et tous ciaus dont avés chy esté assalis,
A tousjours les tenra ses morteulx anemis ;
Et fera pendre as chans ciaus que nous avons pris. »
— « Esclamars, dist ly roys, bien yestes escondis.
Bien say que ly soudans en ert au cuer maris
Quant il vous a ychy envoyet et tramis :

11705 Vers trop long. 11726 *Ert*, le MS : *est*.

Je ly en say boin gré, et à vous dy miercis. »
Adont s'est Esclamars de Corbarant partis.
No baron sont logiet la nuit sur le lairis :
Pour le vitalle avoir ont leurs chevauceurs pris ;
A vilage s'en vont, sont nos gens bien garnis,
Puis montent à cheval, sy ont leur cemin pris ;
Mais ly temps se canga, ains qu'il fust miédis,
Par ytelle manière et par ytel devis
Ne sèvent où il sont, ne en confait pays.
Leur chemin ont pierdu, et ont ung aultre pris :
Ne sèvent où il sont, ne en confait pourpris ;
Mais une verde voie chevaucent ly marcis,
Où nuls n'avoit alet, il avoit des ans dis.
La voie fu hierbue, ly chemins fu ounis,
Et ly temps estoit noirs et forment aombris.
Moult désirent ostel pour bien iestre siervis ;
Mais ne truèvent maisons, ne portes, ne postis :
Car là ne conviersoit nuls homs, grans ne petis.
« Mahom, dist Corbarans, bien sui esbanuis !
Chy ne congnois chemin, j'en suy tous esbahis,
Oncques par chy n'alay ; or oyés, mes amis :
Atendre nous convient que ly temps soit esclarcis ;
Trop sommes desvoyet, n'y congnois le pays. »
Lors se sont ariesté tant qu'il fu miédis.
A nonne se canga ly temps biaus et jolis.
Corbarans se regarde, voit ung mont haut assis ;
Et quant il vit le mont, il fu tous abaubis.
Il a dit à se gent : « C'est ly mons de Tigris,
Où ly sierpens convierse qui maint homme a ocis :
Il nous faut retourner ains que nous aions pis. »

« Signour, dist Corbarans, je vous ay en convent
Que ly mont de Tigris véons chy en présent.

Échappés au danger, Corbarant et les chrétiens s'égarent.

Folio 178 r°.

Le mont de Tigris ; serpent monstrueux dont il est le repaire. (Voir l'Introduction.)

11734 *Miédis*, le MS : *midis*.
11738 Répétition.
11749 Vers trop long ; supprimer le *que*.